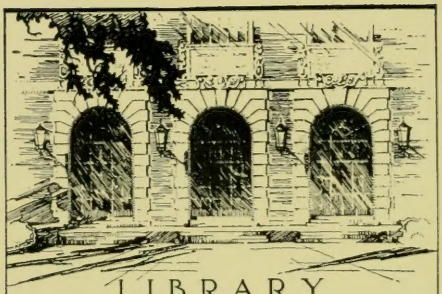

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS
From the Library of
Professor Henry F. Wickham
University of Iowa
Presented in 1942

595.76
B64m
v.2

NATURAL
HISTORY
DEC 22 1942

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

http://www.archive.org/details/monographiedelaf02bonv

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME DIXIÈME

—

Partie supplémentaire.

FAMILLE DES EUCNÉMIDES

(3e Cahier.)

Avis. Le quatrième cahier, contenant la fin du mémoire sur les *Eucnémides*, est actuellement sous presse et paraîtra vers le mois d'avril 1873.

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

M. LUCIEN BUQUET,

rue Saint-Placide, 52 (Faub. Saint-Germain).

—

31 DÉCEMBRE 1872.

Annonces d'ouvrages entomologiques (suite).

8° *Revision der Europäischen Meligethes-Arten*, von EDMUND REITTER, Oekonomie-Bamte in Paskau. Prix : 7 fr. 50.

9° *Entomologische Reise nach dem süblichen spanien, der sierra Guadarrama und sierra Morena, Portugal und den Cantabrischen Gebirgen beschrieben* von LUCAS von HEYDEN. Prix : 8 fr. 75.

10° *Coleopterologische Hefte*, nouvelle revue entomologique publiée par M. DE HAROLD. Ouvrage in-8° paraissant par cahiers du prix de 3 fr. chacun. Ajouter 25 c. par cahier pour l'envoi *franco* par la poste. (Les huit premiers cahiers sont en vente, ainsi que les cahiers VIII et IX, qui, réunis, sont du prix de 7 fr. 50, plus l'affranchissement.)

11° *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages (Clythrides)*, par M. TH. LACORDAIRE ; 2e vol. in-8° : au lieu de 12 fr., prix : 10 fr.

12° *Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe*, par M. H. LUCAS ; 1 vol. in-8° cartonné avec 80 planches représentant 400 sujets peints d'après nature. Prix : 25 fr.

13° *Histoire naturelle des Lépidoptères exotiques*, par M. H. LUCAS ; 1 vol. in-8° cartonné avec 80 planches représentant 400 dessins peints d'après nature. Prix : 25 fr.

14° *La chasse aux Coléoptères*, par M. LEPRIEUR. Brochure in-8° de 112 pages, prix *franco* pour la France : 2 fr. 25.

15° *Revision der Tenebrioniden der alten Welt* (avec des tableaux synoptiques et des diagnoses en latin), von Dr G. KRAATZ; 1 vol. in-8°, Berlin, 1864. Prix : 9 fr.

16° *Catalogue des Coléoptères de France et Matériaux pour servir à la faune de France*, par M. le Dr A. GRENIER ; 1er cahier, prix : 5 fr.; 2e cahier, prix : 2 fr.; les deux cahiers *franco*, prix : 7 fr. 50.

17° *Traduction en français*, par M. STIERLIN, du travail de M. HERRICH-SCHÆFFER sur le genre *Timarcha* (extrait de la Fauna Insectorum Germanica) ; une feuille in-4° autographiée, avec planche noire. Prix : 1 fr.

18° *Monographie des Otiorhynchus*, par M. STIERLIN. Prix : 6 fr. 50.

19° *Revue iconographique des Tettigonides*, par M. V. SIGNORET; avec planches coloriées. Prix : 15 fr.

20° *Catalogue des Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie*, par M. DE MARSEUL ; nouvelle édition, 1863, 1 vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50.

21° *Catalogue des Coléoptères d'Europe*, par M. DE MARSEUL. Prix : 3 fr. 30.

22° *Essai monographique sur la famille des Histérides*, par M. DE MARSEUL (extrait des Annales de la Société entomologique de France); un fort volume, avec 25 planches noires. Prix : 50 fr. — *Supplément* au même ouvrage ; 1 vol. in-8°, avec 13 planches noires. Prix : 20 fr.

(*Suite des Annonces à la 3e page de la couverture.*)

595.7
B44m
v.3

Genre 35. **Hodocerus.**

(ὁδὸς, chemin ; κέρας, corne.)

Corps allongé, un peu cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez peu rétréci à sa base, très-peu élargi en avant, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant et légèrement sinueux sur les côtés. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse, presque droite en arrière. Antennes assez longues, ne dépassant guère la moitié du corps ; comprimées, fortement pectinées en dedans à partir du quatrième article ; à premier article subcylindrique, arqué en dedans, aussi long que les quatre suivants réunis, deuxième très-petit, caché en partie par le premier, troisième très-court, subglobuleux, subégal en longueur au précédent, quatrième aussi long que les deux précédents réunis, prolongé en dedans en un rameau étroit, au moins deux fois plus long que lui, les suivants également prolongés et devenant graduellement plus longs vers l'extrémité ainsi que leurs rameaux. Pronotum bien moins long que large, assez convexe, légèrement atténué en avant, un peu bisinué à la base, avec son lobe médian très-large et très-court, ses angles postérieurs mousses à l'extrémité. Sillons marginaux du propectus très-profonds, larges et légèrement élargis vers le sommet, mais n'égalant pas la largeur du bord postérieur du triangle des propleures ; ce dernier plus long que large et à bord externe atteignant tout à fait au sommet des sutures prosternales. Prosternum non ou à peine déprimé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale à peine un peu plus élevée entre les hanches. Lames des hanches postérieures assez dilatées en dedans, très-fortement rétrécies en dehors, réduites derrière les épisternums à un petit bord extrêmement étroit. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé, échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongés en dessous ; les postérieurs à premier article distinctement moins long que tous les suivants réunis. Ongles assez notablement épaissis à la base et, par suite, dentés en dedans.

Les caractères que nous présente ce genre sont des plus remarquables.

Wickham Fund
6 My.42 50
195359

En effet, nous voyons ici le troisième article de l'antenne, d'ordinaire plus ou moins notable, réduit à la grandeur du second, et les deux réunis égalant à peine le quatrième. De plus, le quatrième article des tarses postérieurs est moins long que les suivants réunis.

H. MALAISIENSIS.

(Pl. 22, fig. 4.)

Elongatus, subcylindricus, plus minusve obscure rufo-brunneus; capite pronotoque sæpe fere nigris, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense, paulo rugose punctato; fronte media antice bimpressa; antennis ferrugineis, articulis 4-10 intus longe pectinatis; pronoto latitudine multo breviore, antice attenuato, basi media fortiter bipunctato, punctis extus denudatis, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis subtiliter, sat dense rugulosis; subtus plus minusve obscure rufo-ferrugineis; pedibus rufo-ferrugineis, tarsis ferrugineis.

Long. 11 à 13 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué en arrière, assez convexe supérieurement, en entier d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur, quelquefois presque noir sur la tête et le pronotum, couvert d'une pubescence assez dense, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, où il offre deux petites plaques lisses plus ou moins distinctes; sans trace de carène longitudinale. Antennes en entier ferrugineuses, très-fortement pectinées en dedans à partir du quatrième article. Pronotum notablement moins long que large, très-légèrement ou à peine sinué au-dessus des angles postérieurs, légèrement rétréci en avant dans sa moitié antérieure, sensiblement déprimé dans la moitié postérieure, marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés assez notables, entourés chacun en dehors d'un espace lisse distinct, et entre ceux-ci d'un petit sillon longitudinal médian plus ou moins distinct et dépassant plus ou moins le

milieu en avant, couvert d'une ponctuation moins grosse que celle de la tête, mais très-serrée et surtout bien plus rugueuse. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur tiers postérieur seulement, notablemen striées, leurs intervalles convexes, très-finement et densément ponctués, assez fortement rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins foncé, assez finement et densément ponctué, plus fortement et très-densément sur le prosternum. Épipleures des élytres plus ou moins distinctement sillonnées dans leur partie antérieure. Saillie prosternale non ou très-obsolétement déprimée à la base, étroite, légèrement rétrécie en arrière, terminée en pointe à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne très-fortement sinué ou plutôt légèrement echancré un peu après la base; arrondies ensuite et très-notablement rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal assez notablement et à peu près graduellement rétréci en arrière, un peu mousse tout à fait à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

J'ai eu sous les yeux un individu qui m'a paru présenter quelques différences légères, probablement sexuelles. Il est un peu plus étroit, ses antennes sont plus longuement pectinées, et le dernier segment ventral de son abdomen est plus acuminé en arrière.

Cette espèce a été prise à Singapour et dans la presqu'île des Malais par le comte de Castelnau.

Genre 36. **Dicladus.**

Corps oblong, assez atténué en arrière, peu convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu sinueux de chaque côté. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, large, rugueuse et arrondie en arrière. Antennes très-courtes, atteignant à peine aux angles postérieurs du pronotum; à premier article assez épais, subcylindrique, légèrement arqué en dedans, de la longueur environ des trois suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième grand, presque aussi long que les trois suivants réunis; quatrième à dixième assez courts, subégaux entre eux, prolongés chacun, ainsi que le troisième, en deux rameaux deux fois plus longs que le milieu de l'ar-

ticle, dirigés en avant, faisant suite aux angles antérieurs de chaque article, de sorte que l'antenne est fortement bipectinée; dernier article allongé, renflé au milieu en forme de massue. Pronotum aussi long que large, un peu comprimé sur les côtés, ce qui le fait paraître très-légèrement sinué, fortement bisinué à la base, avec son lobe médian très-large et très-court, ses angles postérieurs prolongés en arrière et acuminés. Sillon marginal du propectus profond et parallèle, très-notablement limité en dedans dans toute sa longueur par un fin rebord. Prosternum assez convexe en avant des hanches, un peu moins long que large, avec sa saillie intercoxale tout à fait sur le même plan. Triangle des propleures réduit dans son tiers antérieur à un simple filet, avec son bord externe près de deux fois environ plus long que le postérieur. Lames des hanches postérieures peu fortement, mais anguleusement dilatées en dedans, légèrement rétrécies en dehors, leur bord externe étant assez large. Pattes de longueur médiocre. Jambes indistinctement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé, échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous, les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles étroits, légèrement épaissis à la base, distinctement, mais légèrement dentés en dedans.

L'insecte sur lequel j'ai créé ce genre s'éloigne des précédents par la structure toute particulière de ses antennes ainsi que par le triangle de ses propleures, réduit à un simple filet dans son tiers antérieur.

D. BIPECTINATUS.

(Pl. 22, fig. 5.)

Oblongus, rufo-castaneus, nitidus, pube subtili flavescente vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato, antice leviter rugoso; fronte media antice fortiter impressa; antennis fortiter bipectinatis; pronoto latitudinis longitudine, lateribus postice paululum sinuatis, angulis posticis acuminatis, basi media, punctis duobus fortiter impressis lineaque longitudinali media, postice sat profunda, dein antice sat leviter impressa, notato, in disco medio leviter biimpresso, mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; elytris in parte media postica sensim attenuatis, obsolete striatis, interstitiis convexis, leviter punctatis, non rugosis; subtus rufo-castaneus;

abdominis segmento ultimo postice attenuato, apice obtuso; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 15 mill.

Corps oblong, assez légèrement et un peu graduellement atténué en arrière, peu convexe supérieurement, en entier d'un brun rougeâtre un peu marron, luisant, couvert d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et très-légèrement rugueuse en avant sur l'épistome. Front offrant dans son milieu en avant une dépression notable, sans carène longitudinale distincte. Antennes à premier article d'un brun rougeâtre, les suivants d'un brun noirâtre; fortement bipectinées à partir du troisième. Pronotum aussi long que large, distinctement déprimé longitudinalement de chaque côté, le long de ses bords latéraux, puis un peu comprimé au-dessus et un peu en avant des angles postérieurs, ce qui le fait paraître sinué de chaque côté avant le milieu quand on regarde l'insecte en dessus; offrant au milieu de sa base deux petites fossettes assez profondes et arrondies et, de chaque côté de celles-ci, avec une dépression transverse bien marquée; offrant de plus une ligne longitudinale médiane très-fortement enfoncée dans la moitié basilaire, devenant plus faible ensuite et presque obsolète vers le bord antérieur; offrant enfin de chaque côté, vers le milieu de sa longueur, une petite impression très-légère; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, nullement rugueuse. Élytres légèrement et subgraduellement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, obsolétement striées, leurs intervalles légèrement convexes, finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, à ponctuation très-fine et serrée, plus marquée et un peu moins serrée sur le prosternum. Saillie prosternale à peine rétrécie dans ses deux tiers basilaires, puis terminée en fer de lance à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnées. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne notablement sinué, angulées ensuite, leur angle étant acuminé. Dernier segment abdominal fortement atténué en arrière, obtus tout à fait à l'extrémité. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Cette remarquable espèce se trouve à Malacca.

Genre 37. **Tachycnemis.**

(ταχὺς, prompt ; κνημὶς, qui a rapport aux jambes.)

Corps oblong, très-légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome très-notablement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête avec son bord antérieur arqué en avant, très-légèrement sinueux sur les côtés. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, un peu arrondie en arrière. Antennes subfiliformes, très-légèrement épaissies, bien plus longues que la tête et le prothorax, à premier article assez épais, subcylindrique, de la longueur des deux suivants réunis ; deuxième petit, caché en partie par le premier ; troisième allongé, un peu moins long que les deux suivants réunis ; quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges ; dernier allongé, de la longueur environ des deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, en arrière ; légèrement atténué en avant, tout à fait au sommet ; assez fortement bisinué à la base avec son lobe médian assez large et très-court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus peu profond, terminé en arrière, notablement au-dessus des angles postérieurs, par un bord élevé, tranchant, continuant le bord postérieur du triangle des propleures ; très-large, nullement limité en dedans où sa surface lisse le sépare uniquement du triangle des propleures. Ce dernier assez allongé, son bord externe étant notablement plus long que le postérieur. Pattes médiocres. Jambes nullement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs plus courts, à articles légèrement dilatés ; tous à pénultième article excavé-échancré au sommet et, par suite, légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article à peu près aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre se distingue facilement des précédents par son sillon marginal bien moins profond, non limité en dedans, par un rebord élevé et terminé en arrière, avant les angles postérieurs, par le bord postérieur du triangle des propleures ; de plus, la structure de ses antennes est également toute différente.

T. NIGRA.

(Pl. 22, fig. 6.)

Oblonga, atra, pube subtili, in capite pronotoque, flavescente-grisea, in elytris grisea, sat dense vestita; capite sat fortiter, dense punctato; fronte cum carina interoculari integra, antice impressa lineaque longitudinali subtili notata; antennis nigris; pronoto latitudine paululum breviore, antice tantum attenuato, parum fortiter, dense ruguloseque punctato, sulco longitudinali medio parum profundo notato; elytris postice sat fortiter attenuatis, distincte striatis, interstitiis dense punctatis, transversim rugulosis; subtus atra; pedibus nigro-brunneis, femoribus infuscatis; tarsis apice testaceo-ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, très-légèrement convexe supérieurement, assez notablement atténué en arrière, d'un noir profond, couvert sur la tête et le pronotum d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée, grise sur les élytres. Tête à ponctuation assez forte et serrée. Front avec sa carène interoculaire entière, sensiblement arqué antérieurement, offrant en avant, dans son milieu, une impression bien distincte et de plus une ligne élevée longitudinale extrêmement fine ne se prolongeant pas au delà du milieu. Antennes noires. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué tout à fait au sommet; marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal peu profond, mais distinct, partant de la base et atteignant le bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez notable mais très-dense et un peu rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement atténuées dans leur moitié postérieure; bien distinctement striées, leurs intervalles assez légèrement et densément ponctués; transversalement rugueux. Dessous du corps d'un noir profond, couvert d'une pubescence grise assez serrée; marqué d'une ponctuation assez légère et assez dense, devenant assez forte sur le prosternum et le triangle des propleures. Pattes d'un brun obscur avec les cuisses un peu rougeâtres au sommet. Tarses d'un ferrugineux testacé au sommet.

Le seul exemplaire de cette espèce que je possède provient d'Ega, dans les Hautes-Amazones, d'où il a été rapporté par M. H.-W. Bates.

Genre 38. **Dromæocnemis.**

(δρομαῖος, qui court; κνημίς, botte.)

Corps oblong assez allongé, légèrement convexe supérieurement. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez faiblement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur arqué en avant, très-légèrement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface un peu déprimée, large et arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires grand, comprimé et sécuriforme. Antennes subfiliformes, très-légèrement épaissies, un peu plus longues que la tête et le pronotum, à premier article assez épais, subcylindrique, de la longueur environ des trois suivants réunis; deuxième petit, caché en partie par le premier; troisième allongé, plus long que le suivant; quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges; dernier allongé, de la longueur environ des deux précédents réunis. Pronotum à peu près aussi long que large, distinctement sinué sur les côtés en arrière, très-légèrement dilaté de chaque côté au-dessus du milieu et atténué tout à fait au sommet; assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian assez large et très-court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus terminé en arrière, notablement au-dessus des angles postérieurs, par un bord élevé tranchant, continuant le bord postérieur du triangle des propleures; peu large, assez sensiblement limité en dedans dans sa moitié antérieure seulement. Triangle des propleures assez allongé, son bord externe étant notablement plus long que le postérieur. Pattes médiocres. Jambes nullement élargies vers le sommet. Tarses filiformes, les antérieurs plus courts, à articles légèrement dilatés, tous à pénultième article excavé-échancré au sommet, et, par suite, légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article à peu près aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Il est facile de distinguer ce genre du précédent par son épistome moins rétréci à la base et surtout par son sillon marginal limité en dedans dans sa moitié antérieure seulement.

D. SINUATOCOLLIS.

(Pl. 22, fig. 7.)

Oblongus, rufo-ferrugineus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; fronte antice distincte impressa carinaque longitudinali media notata; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus sinuato, antice postmedium leviter subinflato, dein attenuato, sat leviter, parum dense, lateribus densius, punctato, basi media sulco nullo notato; elytris postice leviter attenuatis, parum distincte striatis, interstitiis sat dense punctatis, transversim subrugulosis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Corps oblong, assez allongé, légèrement convexe supérieurement, distinctement atténué en arrière, d'un ferrugineux rougeâtre, couvert d'une fine ponctuation médiocre et assez serrée. Tête à ponctuation médiocre et assez serrée. Front offrant en avant dans son milieu une impression transverse bien distincte, et de plus, une petite carène longitudinale médiane qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses. Pronotum à peu près aussi long que large, distinctement sinué sur les côtés en arrière, légèrement dilaté de chaque côté au-dessus du milieu et atténué tout à fait au sommet; sans trace de sillon longitudinal dans son milieu; couvert d'une ponctuation assez légère, peu dense sur le disque, plus serrée sur les côtés. Élytres légèrement et graduellement atténuées en arrière, peu distinctement striées, leurs intervalles assez légèrement et assez densément ponctuées, transversalement un peu rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, marqué d'une ponctuation assez légère et peu dense. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce a été découverte par M. H.-W. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

Genre 39. **Acedax.**

Corps oblong allongé, légèrement convexe. Tête médiane, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur un peu sinueux de chaque côté. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et un peu arrondie en arrière. Antennes assez longues, égalant au moins la moitié de la longueur du corps; filiformes, à premier article assez long, subégal aux trois suivants réunis; second petit, caché en partie par le premier; troisième encore plus petit, quatrième sensiblement plus long que les deux précédents réunis; quatrième à dixième graduellement plus longs vers le sommet; dernier assez allongé, un peu plus long seulement que le dixième. Pronotum un peu moins long que large, très-peu atténué en avant, assez notablement bisinué à la base avec son lobe médian assez large et très-court; ses angles postérieurs acuminés. Sillon marginal du propectus assez large, peu profond, nullement limité en dedans, séparé du triangle des propleures par son fond qui est lisse, tandis qu'il est très-fortement rugueux chez ce dernier; prolongé en arrière jusqu'aux angles postérieurs du prothorax. Triangle des propleures avec son bord externe sensiblement plus long que les postérieurs. Pattes médiocres. Jambes nullement élargies vers le sommet, sauf les antérieures. Tarses filiformes, les antérieurs un peu plus courts, un peu plus épais, tous à pénultième article excavé-échancré en-dessus et, par suite, légèrement prolongé en-dessous; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Les caractères que présente ce genre sont des plus remarquables. Son sillon marginal non limité en dehors le rapproche un peu des *Tachyonemis*, mais le troisième article de l'antenne, plus petit que le second, l'en éloigne tout à fait ainsi que des autres.

A. DISCORS.

Oblongo-elongatus, nigro-piceus, cum pronoti margine antica elytro-

rumque sutura rufescentibus ; pube grisco-flavescente in pronoti elytrorumque basi densiore vestitus ; capite fortiter, denseque punctato ; fronte antice leviter impressa, carina longitudinali media subtili notata ; antennis ferrugineis ; pronoto latitudine paulo breviore, antice leviter attenuato, basi media foveolis duabus distincte notato ; carina præscutellari subtili basi tantum distincta, sat fortiter, dense punctato, distincte rugoso ; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense rugoseque punctatis, subtus nigro-piceus ; abdomine apice rufescente ; pedibus ferrugineis ; femoribus infuscatis.

Long. 4 1/2 mill.

Corps oblong allongé, légèrement convexe et atténué en arrière ; d'un noir de poix mat avec le bord antérieur du pronotum et la suture rougeâtres ; couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, plus marquée à la base du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation forte, très-serrée et non rugueuse ou à peine en avant ; front légèrement impressionné au milieu, en avant, sans carène interoculaire distincte sur la base de l'épistome, avec une petite carène longitunale médiane qui n'atteint pas le vertex en arrière. Antennes ferrugineuses en entier. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, puis très-légèrement atténué en avant dans sa moitié antérieure, marqué au milieu de sa base, de deux petites fossettes bien distinctes, avec un commencement de carène préscutellaire très-légère entre celles-ci ; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et légèrement rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, bien distinctement striées, leurs intervalles couverts d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix avec l'abdomen un peu rougeâtre, surtout en arrière, finement et assez densément ponctué, plus notablement et plus rugueusement sur le prosternum. Saillie prosternale légèrement impressionnée à la base, légèrement atténuée en arrière, un peu obtuse au bout. Dernier segment abdominal un peu relevé longitudinalement dans son milieu en arrière, subacuminé tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses avec les cuisses rembrunies, un peu rougeâtres.

Cette espèce remarquable m'a été obligeamment communiquée par M. Stål. Elle fait partie du Musée de Stockholm et provient de Rio-Janeiro.

Genre 40. **Plesiofornax.**

(πλησίος, voisin ; *Fornax.*)

Corps ovale oblong, ou oblong allongé, assez convexe supérieurement. Tête médiocre, plus ou moins légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur non ou à peine sinué au milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, assez large et légèrement subarrondie en arrière, ou n'offrant extérieurement qu'une surface étroite, arquée; fortement croisées et en pointe longue et aiguë. Dernier article des palpes maxillaires assez notable, plus ou moins sécuriforme. Antennes filiformes ou épaissies, mais toujours un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis, à premier article plus ou moins subcylindrique, égal en longueur aux deux suivants réunis ou même plus long ; second très-petit (*ligniperda*), bien moins long que le quatrième, ou seulement assez petit et subégal au quatrième ; troisième plus ou moins allongé ; les suivants variables. Pronotum moins long ou aussi long que large, plus ou moins atténué en avant, assez fortement bisinué à la base, avec son lobe médian postérieur assez large et très-court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sillon marginal du propectus assez large, peu profond, très-rarement distinct seulement en avant, mais le plus souvent bien marqué dans toute sa longueur et sensiblemont atténué vers les angles postérieurs, où il est faiblement limité en dedans par une fine ligne oblique défléchie. Pattes médiocres. Jambes non ou seulement légèrement élargies au sommet. Tarses filiformes, les intermédiaires dépassant plus ou moins la jambe en longueur, les antérieurs à peine plus courts. Tous à pénultième article très-petit, excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous. Ongles simples ou rarement épaissis à la base.

J'ai réuni dans ce genre un certain nombre d'espèces présentant entre elles des différences assez notables, pour qu'on puisse être tenté au premier abord de leur attribuer une valeur générique. L'étude comparative de ces

espèces m'a convaincu, au contraire, qu'il est bien préférable de se servir de ces caractères comme simples divisions destinées à faciliter l'étude, et de les grouper toutes ensemble sous une même dénomination générique.

Tableau des espèces du genre PLESIOFORNAX.

1. Ongles des tarses simples . . . . . 2.
— Ongles des tarses fortement épaissis à la base, distinctement dentés . . . . . *unguicularis.* 11.
2. Tarses postérieurs à premier article notablement moins long que tous les suivants réunis . . . *ligniperda.* . . 1.
— Tarses postérieurs à premier article plus long ou au moins subégal à tous les suivants réunis. . 3.
3. Antennes à articles cinquième à dixième près de deux fois aussi longs que larges. . . . . 4.
— Antennes à articles quatrième à dixième un peu moins longs que larges. . . . . *Ottii.* . . . . . 6.
4. Troisième article de l'antenne subégal au quatrième . . . . . 5.
— Troisième article de l'antenne notablement plus long que le quatrième . . . . . 6.
5. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure. . . . . *gravis.* . . . . 7.
— Élytres notablement et graduellement atténuées en arrière de la base au sommet. . . . . *megacerus.* . . 8.
6. Base de l'épistome deux fois plus étroite que l'espace compris entre elle et l'œil. . . . . *sublucidus.* . . 2.
— Base de l'épistome beaucoup plus large ou au plus subégale à l'espace compris entre elle et l'œil . . . . . 7.
7. Deuxième article de l'antenne deux fois plus court que le quatrième. . . . . 8.

— Deuxième article de l'antenne subégal au quatrième . . . . . 9.

8. Surface rugueuse des mandibules quatre fois à peu près plus longue que large, à bord inférieur simple . . . . . *confœderatus*. . 9.

— Surface rugueuse des mandibules deux fois à peine plus longue que large, à bord inférieur anguleux en dedans. . . . . *mandibularis*. 10.

9. Ponctuation du pronotum très-fine et très-écartée . . . . . *Bonvouloiri* . . 3.

— Ponctuation du pronotum beaucoup moins fine et beaucoup moins écartée. . . . . 10.

10. Ponctuation du prosternum assez fine, très-écartée, disparaissant sur la saillie prosternale. . . . . *insularis*. . . . 4.

— Ponctuation du prosternum assez forte et assez serrée, surtout sur la saillie prosternale. . . . *Coquereli*. . . . 5.

I. *Sillon marginal du propectus distinct seulement dans son tiers antérieur, puis entièrement confondu en arrière avec le triangle des propleures.*

1. P. LIGNIPERDA.

(Pl. 22, fig. 8.)

Oblongus, nigro-brunneus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite mediocriter, parum dense punctato, non rugoso; fronte æquali, medio antice obsolete subimpressa; antennis ferrugineis articulo secundo quarto multo minore; pronoto latitudine breviore, lateribus non sinuato, antice subsensim attenuato, sat leviter, mediocriter, lateribus densius, punctato; basi media linea longitudinali ante medium evanescente punctisque duobus

notato ; elytris in parte media postica sensim attenuatis ; leviter striatis ; interstitiis subconvexis, leviter sparsimque punctatis ; subtus nigro-brunneus ; pedibus ferrugineis ; tarsorum posticorum articulo primo aliis sequentibus breviore.

Long. 10 mill.

Corps oblong, légèrement convexe supérieurement, un peu atténué en arrière, d'un brun noirâtre, avec la suture des élytres rougeâtre, couvert d'une fine pubescence jaunâtre, serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant. Épistome assez rétréci à la base, aussi étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, subfiliformes, sensiblement plus longues que la tête et le pronotum, à premier article de la longueur des deux suivants réunis, deuxième très-petit, caché en partie par le premier, troisième allongé, aussi long que les deux suivants réunis, quatrième notablement plus grand que le second, subégal au cinquième, qui est à son tour à peu près de la taille du sixième, ces trois derniers un peu plus longs que larges, les suivants graduellement plus allongés vers le sommet, dernier beaucoup plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, non sinué sur les côtés en arrière, légèrement et un peu graduellement atténué en avant, légèrement déprimé au milieu de sa base où il est marqué de deux points petits et enfoncés et, entre ceux-ci, d'une petite ligne enfoncée longitudinale n'atteignant pas le milieu en avant, couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse, un peu plus dense sur les côtés. Élytres assez légèrement et graduellement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure, assez légèrement striées, leurs intervalles un peu convexes, à ponctuation fine, écartée et non rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, marqué d'une ponctuation fine et assez serrée, plus notable et moins dense sur le prosternum et le triangle des propleures. Sillon marginal du propectus ponctué comme le reste des propleures. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article notablement moins long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Cet insecte se fait remarquer surtout par la structure de son sillon marginal et le premier article de ses tarses postérieurs moins long que les suivants réunis.

Je le possède de Cayenne, et M. Sallé l'a pris à Toxpam (Mexique), en août, sous une écorce d'arbre.

II. *Sillon marginal du propectus bien distinct dans toute sa longueur.*

a. *Antennes filiformes, à second article subégal au quatrième, les suivants plus longs que larges.*

2. P. SUBLUCIDUS.

(Pl. 22, fig. 9.)

Oblongo elongatus, nigro-brunneus, vel varius rufo-brunneus nitidulus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite mediocriter, parum dense punctato; fronte media antice obsolete subimpressa, longitudinaliter obsolete carinata; clypeo basi multum angustiore; antennis ferrugineis, articulo secundo quarto subæquali; pronoto latitudine breviore, postice recto, antice tantum attenuato, basi obsolete longitudinaliter lineato, sat subtiliter parum dense, lateribus densius punctato, non rugoso; elytris postice sensim attenuatis, leviter striatis, interstitiis vix convexis, leviter, sat dense punctatis, transversim rugosis; subtus plus minusve obscure rufo-brunneus; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo sequentibus multo longiore.

Long. 9 à 15 mill.

Corps oblong allongé, plus ou moins notablement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noirâtre luisant, quelquefois même un peu rougeâtre, couvert, en dessus, d'une fine pubescence jaunâtre, serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu, en avant; marqué d'une petite carène longitudinale médiane, plus ou moins obsolète et plus ou moins interrompue. Épistome notablement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, un peu plus longues que la tête et le pronotum, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, second assez petit, troisième plus de deux fois plus grand que le précédent; le quatrième tout

petit, pas plus grand que le second, cinquième à dixième allongés, graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière ; légèrement rétréci tout à fait en avant, légèrement déprimé à la base avec deux petits points à peine visibles et une trace plus ou moins obsolète de ligne enfoncée longitudinale, couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée, un peu plus dense sur les côtés, non rugueuse. Élytres assez légèrement, mais graduellement atténuées en arrière, très-légèrement striées, leurs intervalles un peu convexes, à ponctuation fine, médiocrement serrée et transversalement un peu rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur, à ponctuation assez fine et assez serrée, plus marquée et moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus lisse. Pattes ferrugineuses. Dernier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis. Ongles simples.

Il est presque inutile de mentionner ici les différences qui séparent cette espèce de la précédente, tellement elles sont notables. Son sillon marginal lisse, son épistome bien plus rétréci à la base, le quatrième article de l'antenne égal au second, ainsi que le premier article des tarses postérieurs, la font reconnaître immédiatement.

Cette espèce provient de Cayenne et a été trouvée à Ega, dans les Hautes-Amazones, et à Saint-Paulo par M. H.-W. Bates.

3. P. Bonvouloiri Ch. Coquerel.

Oblongus, subcylindricus, convexus, apice tantum attenuatus ; supra rufo-brunneus, nitidus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite tenuiter, parum dense punctato ; fronte antice plus minusve obsolete impressa ; pronoto longitudinis latitudine, lateribus postice subparallelo, dein medio plus minusve subampliato, antice tantum attenuato, leviter, parum dense punctato, basi media linea longitudinali distincte notato ; elytris subcylindricis, apice tantum attenuatis, distincte striatis, intersti-

tiis convexis, leviter, parum dense punctatis; subtus brunneo-ferrugineus; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 8 à 9 mill.

Plesiofornax Bonvouloiri Ch. Coquerel, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, 321.

Corps oblong épais, un peu cylindrique, fortement convexe supérieurement, légèrement rétréci seulement dans son tiers postérieur; d'un brun rougeâtre luisant, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez légère et peu serrée. Front marqué dans son milieu, en avant, d'une petite impression très-légère ou même obsolète. Épistome au moins aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, de la longueur de la tête et du pronotum, à premier article un peu épais, cylindrique, arqué en dedans, de la longueur des deux suivants réunis, deuxième assez petit, caché en partie par le premier, troisième allongé, de la longueur environ des deux suivants réunis, quatrième petit, subégal au second, cinquième à dixième un peu plus grands, près de deux fois aussi longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, dernier sensiblement plus allongé que le précédent. Pronotum aussi long que large ou un peu moins long, droit sur les côtés en arrière qui sont subparallèles dans leurs deux tiers basilaires ; très-légèrement dilaté-arrondi vers le milieu, atténué seulement tout à fait en avant, marqué, au centre de sa base, d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui disparaît entièrement vers le milieu; couvert d'une ponctuation très-fine et peu serrée. Élytres très-convexes, un peu subcylindriques, plus ou moins dilatées-arrondies vers leur milieu, puis légèrement atténués ensuite vers le sommet, bien distinctement striées, leurs intervalles assez convexes, à ponctuation très-fine et peu serrée, à peine visiblement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation moins fine, plus serrée surtout sur l'abdomen. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles simples.

Cet insecte a été trouvé sur des bois morts à l'île de la Réunion par le docteur Coquerel.

4. P. INSULARIS de Bonvouloir.

Oblongus, postice sat attenuatus, supra rufo-brunneus, nitidus, pube

subtili flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato; fronte antice plus minusve obsolete impressa; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat fortiter attenuato, sat fortiter, sat dense punctato, basi media linea longitudinali obsolete notato; elytris in parte media postica subsensim sat attenuatis, distincte striatis, interstitiis leviter convexis, sat dense punctatis; subtus brunneo-ferrugineus; prosterno parum dense punctato; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 10 mill.

Plesiofornax insularis de Bonv., Ann. Soc. ent. Fr., 1866, 322.

Corps oblong, notablement rétréci en arrière, un peu obconique, légèrement convexe, d'un brun rougeâtre luisant, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée. Front marqué dans son milieu en avant d'une impression assez légère, mais distincte. Épistome au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses comme chez le précédent. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, distinctement atténué en avant, marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée, obsolète, disparaissant tout à fait vers le milieu ; couvert d'une ponctuation assez notable et assez serrée. Élytres assez convexes, assez notablement rétrécies en arrière, dans leur moitié postérieure, distinctement striées, leurs intervalles légèrement convexes, à ponctuation moins fine que chez le *Bonvouloiri*, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation du prosternum peu serrée, plus fine et plus serrée sur le mésosternum et l'abdomen. Lames des hanches postérieures avec leur extrémité externe presque aussi large que les épisternums métathoraciques. Pattes d'un ferrugineux clair. Ongles simples.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, mais s'en distingue néanmoins facilement par sa forme générale moins épaisse et moins cylindrique, et surtout beaucoup plus atténuée en arrière, ainsi que par sa ponctuation sensiblement plus marquée.

Elle provient également de l'île de la Réunion, d'où elle a été rapportée par le docteur Coquerel.

5. P. COQUERELI.

Præcedente affinis, postice fortius et sensim attenuatus, sed statura minore, antennis longioribus, prosterno densius punctato coxarumque posticarum laminis extus subacuminatis, facile dignoscendus.

Long. 6 à 7 mill.

Bien que très voisin de l'espèce précédente, le *Coquereli* est facile à reconnaître aux caractères suivants : Taille plus petite, forme générale plus notablement et plus régulièrement atténuée en arrière. Tête à ponctuation un peu plus forte et plus serrée. Antennes plus allongées. Pronotum presque aussi long que large, plus sensiblement et plus graduellement atténué en avant. Élytres plus notablement et graduellement rétrécies de la base à l'extrémité. Prosternum plus fortement et bien plus densément ponctué. Lames des hanches postérieures plus fortement rétrécies en dehors, se terminant en pointe à leur bord externe.

Cet insecte a été pris à l'île de la Réunion par feu mon ami le docteur Coquerel, à la mémoire duquel je me fais un devoir de le dédier.

a a. *Antennes renflées vers le sommet, à articles quatrième à dixième subtransverses, moins longs que larges.*

6. P. OTTII.

(Pl. 23, fig. 1.)

Oblongus, nigro-brunneus, pube subtili griseo-flavescente sat dense ves-

litus; capite distincte, sparsim et subruguloso punctato; fronte æquali; pronoto latitudine vix breviore, postice recto, lateribus subrotundato, dein antice attenuato, distincte, mediocriter dense, lateribus densius, punctato, basi media impresso; elytris postice sat attenuatis, leviter striatis, interstitiis subplanis, leviter, parum dense punctatis, subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis dilute ferrugineis.

Long. 6 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un noir brun, couvert en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation bien marquée, éparse et un peu rugueuse. Front sans trace d'impression en avant. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, subcomprimées, distinctement renflées vers l'extrémité, à articles quatrième à dixième courts, subtransverses, un peu moins longs que larges. Pronotum à peine moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement arrondi sur les côtés vers le milieu et rétréci assez notablement en avant, marqué au milieu de sa base, d'une petite impression longitudinale bien distincte, couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée, un peu plus dense sur les côtés. Élytres assez notablement atténuées dans leur moitié postérieure seulement, légèrement striées, leurs intervalles peu convexes, à ponctuation fine et peu serrée. Dessous du corps d'un brun un peu noirâtre, à ponctuation médiocre et peu serrée, un peu plus fine et plus dense sur l'abdomen. Pattes ferrugineuses avec les cuisses un peu rembrunies. Tarses d'un ferrugineux clair. Ongles simples.

La structure des antennes est si remarquable chez cet insecte qu'il est inutile de mentioner ses autres caractères différentiels.

L'unique exemplaire que je connaisse fait partie de la collection de M. Chevrolat.

Il se trouve à l'île Maurice.

a a a. *Antennes filiformes, à deuxième article notablement plus petit que le quatrième ; articles cinquième à dixième plus longs que larges.*

b. *Ongles simples.*

c. *Mandibules à surface rugueuse quatre fois plus longue que large, à bord inférieur à peine arqué.*

7. P. GRAVIS.

(Pl. 23, fig. 2.)

Oblongo-ovatus, plus minusve rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali, medio antice vix impressa ; antennis dimidio corporis brevioribus, articulo tertio, quarto subæquali, pronoto latitudine breviori, a basi ad apicem subsensim attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice tantum attenuatis, distincte striatis, interstitiis mediocriter, sat dense, transversim rugose punctatis; subtus plus minusve obscure rufo-brunneus ; pedibus ferrugineis.

Long. 15 mill.

Corps ovale oblong, peu atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun plus ou moins rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre serrée. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse, front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome médiocrement rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, dépassant sensiblement le pronotum, mais n'atteignant pas la moitié du corps, à troisième article subégal ou à peine plus long que le quatrième ; quatrième à dixième allongés, cylindriques, presque subégaux en longueur, près d'une fois aussi longs que larges, dernier un peu plus allongé. Pronotum moins long que large, non sinué sur les côtés en arrière et subgra-

duellement atténué de la base au sommet, offrant une trace obsolète de ligne longitudinale médiane qui disparaît quelquefois entièrement; marqué, de plus, au milieu de sa base, de deux points enfoncés, peu notables; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et transversalement rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées seulement tout à fait en arrière, assez notablement striées, leurs intervalles plans, à ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, plus ou moins obscur, à ponctuation assez fine et serrée, devenant plus forte et moins serrée sur le prosternum. Sillon marginal du propectus bien distinct, tranchant avec le reste de propleures par une ponctuation extrêmement fine, qui lui donne un aspect mat. Saillie prosternale non déprimée à la base, à peine rétrécie en arrière, arrondie au bout. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne anguleusement dilaté en arrière, assez brusquement rétréci à partir du milieu de leur largeur, puis réduit, jusqu'à son bord externe, à un espace étroit guère plus large que les métapleures. Pattes ferrugineuses.

La structure des antennes et des mandibules de cette espèce ne permet point de la confondre avec les précédentes.

Elle se trouve au Brésil et à Cayenne.

8. P. MEGACERUS.

(Pl. 23, fig. 3.)

Oblongus, obscure rufo-brunneus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte æquali, medio antice obsolete impressa; antennis dimidio corporis multo longioribus, articulo tertio-quarto minore; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim fortiter attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice fortiter sensim attenuatis, sat profunde striatis; interstitiis convexis, mediocriter, sat dense, transversim rugulose punctatis; subtus rufo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong, notablement atténué en arrière, légèrement convexe supé-

rieurement, d'un brun rougeâtre très-obscur, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome notablement rétréci à la base, presque deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, plus longues que les deux tiers du corps, à troisième article un peu plus petit que le quatrième, quatrième à dixième très-allongés, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, dernier un peu plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, fortement et graduellement atténué de la base au sommet; marqué au milieu de sa base de deux points enfoncés bien distincts et, entre ceux-ci, d'un autre point lisse au-dessus duquel se trouve un vestige de carène longitudinale plus ou moins visible en avant, couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et transversalement rugueuse. Élytres notablement et subgraduellement atténuées en arrière, assez notablement striées, leurs intervalles légèrement convexes, à ponctuation médiocre, assez serrée et tranversalement ruguleuse. Dessous du corps d'un brun ferrugineux rougeâtre, à ponctuation assez fine, assez serrée, un peu plus forte seulement et peu serrée sur le prosternum. Saillie prosternale très-légèrement impressionnée à la base, graduellement atténuée en arrière dans sa moitié postérieure, en pointe obtuse au bout. Sillon marginal du propectus et lames des hanches postérieures comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses.

Bien facile à distinguer du précédent par sa taille bien plus petite, sa couleur plus foncée, sa forme bien plus atténuée en arrière, la longueur de ses antennes, les intervalles des stries des élytres convexes, etc.

Se trouve au Brésil.

9. P. CONFOEDERATUS.

(Pl. 23, fig. 4.)

Oblongus, rufo-brunneus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense subrugoseque punctato; fronte æquali, medio antice obsolete vix impressa, clypeo basi lato; antennis dimidio corporis vix longioribus, articulo tertio quarto multo longiore; pronoto latitudine paulum breviore, a basi ad apicem subsensim fortiter attenuato, mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; elytris postice attenuatis, leviter

striatis, interstitiis leviter parum dense punctatis, vix rugosulis; subtus obscure rufo-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 14 mill.

Corps oblong, assez notablement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre serrée. Tête à ponctuation assez forte, serrée et légèrement rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, puis transversalement convexe à la base de l'épistome, sans trace de carène longitudinale. Épistome fort peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, au moins aussi longues que la moitié du corps, à troisième article notablement plus long que le suivant, quatrième à dixième très-allongés, devenant graduellement plus longs vers le sommet, dernier un peu plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, non sinué sur les côtés en arrière, assez fortement et graduellement atténué de la base au sommet, offrant dans toute sa longueur une trace un peu obsolète de fine carène médiane plus ou moins interrompue, marqué de plus, à la base, de deux points enfoncés bien distincts; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Élytres assez légèrement atténuées en arrière, assez légèrement striées, leurs intervalles légèrement convexes, à ponctuation très-fine, peu serrée et à peine rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre foncé, couvert d'une ponctuation fine et serrée, plus marquée et un peu moins serrée sur le prosternum. Saillie prosternale assez large, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne anguleusement dilaté en arrière. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par ses antennes plus courtes, à troisième article notablement plus long que le quatrième, par la ponctuation du pronotum non rugueuse, l'épistome bien plus élargi à la base, etc.

M. Sallé m'en a communiqué un exemplaire pris par lui dans le Mexique, à Cordova.

cc. *Mandibules à surface rugueuse à peine deux fois plus longue que large, à bord inférieur anguleux en dedans.*

10. P. MANDIBULARIS.

(Pl. 23, fig. 5.)

Supra rufo-brunneus, pube subtili flavescente dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense rugose punctato; fronte æquali, medio antice obsolete impressa; mandibulis extus subangulosis; antennis dimidio corporis multum longioribus, articulo tertio-quarto longiore; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim fortiter attenuato; leviter parum dense punctato; elytris postice fortiter, sensim attenuatis, leviter striatis; interstitiis quam leviter subsparsim punctatis, nullo modo rugosis; subtus fusco brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps oblong, assez notablement atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre serrée. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, puis légèrement convexe tranversalement à la base de l'épistome, sans trace de carène longitudinale. Épistome peu notablement rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, dépassant notablement la moitié du corps, à troisième article plus long que le quatrième, quatrième à dixième allongés, subcylindriques, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, plus d'une fois aussi longs que larges. Pronotum bien moins long que large, non sinué sur les côtés en arrière, fortement et graduellement atténué de la base au sommet, offrant sur son disque une trace à peine visible de fine carène longitudinale médiane, plus ou moins interrompue; assez visiblement déprimé au milieu de sa base, avec deux points enfoncés très-légers;

couvert d'une ponctuation assez légère, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement et presque graduellement atténuées en arrière, légèrement striées, leurs intervalles à peine convexes, à ponctuation très-fine et peu serrée, à peine rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre foncé, à ponctuation très-fine et assez serrée, un peu plus forte et un peu moins dense sur le prosternum. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne obtusément anguleux en arrière. Saillie prosternale assez large, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Ongles simples.

Ne peut être confondu avec le précédent à cause de la structure toute différente de ses mandibules, de la longueur de ses antennes, la ponctuation de son pronotum plus fine, etc.

Cette espèce a été trouvée par M. Sallé à Cordova, dans le Mexique.

b b. *Ongles des tarses épaissis à la base.*

11. P. UNGUICULARIS.

(Pl. 23, fig. 6.)

Oblongus, nigro-brunneus, pube subtili aureo-flavescente, sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice obsolete impressa; antennis dimidio corporis longioribus, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim sat fortiter attenuato, fortiter, dense, leviter rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis convexis, sat dense transversim rugosis; subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis.

Long. 12 mill.

Corps oblong, assez atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement, d'un brun noir très-obscur, couvert en dessus d'une fine pubescence jaune un peu dorée, très-serrée. Tête à ponctuation forte, serrée et

rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, avec un petit commencement de carène longitudinale. Épistome notablement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes assez robustes, d'un ferrugineux brunâtre, dépassant notablement la moitié du corps, à troisième article plus long que le quatrième; quatrième à dixième allongés, un peu cylindriques, très-légèrement épaissis chacun au sommet, ce qui fait paraître l'antenne très-faiblement dentée; plus d'une fois aussi longs que larges, et graduellement un peu plus longs vers le sommet. Pronotum sensiblement moins long que large, assez fortement et graduellement atténué de la base au sommet, marqué seulement de chaque côté du lobe postérieur d'un petit point tout à fait obsolète, avec un petit commencement très-court de carène préscutellaire; couvert d'une ponctuation forte, assez serrée, à peine rugueuse au milieu, un peu plus sur les côtés. Élytres légèrement et un peu graduellement atténuées en arrière, fortement striées, leurs intervalles assez convexes, à ponctuation de grosseur médiocre, assez notablement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation assez fine et assez serrée, un peu plus forte et un peu moins serrée sur le prosternum. Saillie prosternale notablement atténuée dans sa moitié postérieure, acuminée au bout. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur obtusément dilaté en arrière, en dehors. Pattes ferrugineuses.

Facile à reconnaître à ses ongles dentés, mais, de plus, distinct des précédents par sa forme moins fortement atténuée en arrière, sa ponctuation en général plus forte, son épistome bien plus notablement rétréci à la base.

Le seul exemplaire que je connaisse provient de Madagascar et fait partie de la riche collection du comte de Castelnau.

Genre 41. **Microtrigonus.**

(μικρός, petit; τρίγανος, triangle.)

Corps allongé, plus ou moins subcylindrique, souvent légèrement renflé en arrière, ou, plus rarement, sensiblement atténué, peu ou légèrement convexe. Tête médiocre, légèrement convexe, profondément enfoncée dans

le prothorax. Épistome notablement rétréci à sa base, un peu subtriangulaire, infléchi par rapport à la tête avec son bord antérieur assez sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface subdéprimée large, un peu rugueuse et légèrement arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires assez grand, sécuriforme ou un peu cupuliforme. Antennes assez longues, plus ou moins fortement comprimées, non ou assez notablement mais obtusément dentées, atteignant et même dépassant la moitié de l'insecte; à premier article assez épais, subcylindrique, très-légèrement arqué en dedans, de la longueur environ des deux suivants réunis, deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième assez grand, un peu plus grand que le suivant ou seulement subégal, article quatrième à dixième de forme variable, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité ou diminuant au contraire, le plus souvent plus longs que larges. Pronotum notablement ou à peine moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant; très-légèrement ou assez distinctement bisinué à la base, avec son lobe médian extrêmement court, à peine marqué ou bien distinct; ses angles postérieurs prolongés en arrière en pointe assez aiguë. Sillon marginal du propectus très-large et très-profond dans toute sa longueur, limité intérieurement par le bord externe du triangle des propleures qui s'infléchit sans trace aucune de ligne élevée. Triangle des propleures très-petit, pas plus large à la base que le sillon antennaire ou à peine. Prosternum très-court, deux fois environ aussi large que long. Lames des hanches postérieures peu dilatées en dedans et assez peu notablement rétrécies en dehors, leur bord externe toujours au moins aussi large que les épisternums métathoraciques. Épipleures des élytres indistinctement limitées en dehors, leur bord latéral étant tout à fait mousse dans son tiers basilaire. Pattes de longueur médiocre, légèrement comprimées. Jambes légèrement élargies vers le sommet. Tarses subfiliformes, tous à pénultième article excavé, échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous, les postérieurs à premier article un peu plus court que les suivants réunis. Ongles des tarses légèrement épaissis en dedans, ce qui les fait paraître légèrement dentés.

Ce genre est facile à distinguer du précédent par ses sillons antennaires très-larges, le triangle de ses propleures par suite très-petit, par son prosternum très-court et de plus par les épipleures de ses élytres nullement limitées.

Jusqu'ici les espèces qui rentrent dans ce genre sont propres aux Amazones.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE MICROTRIGONUS.

1. Pronotum assez notablement quadrifovéolé. . .	2.	
— Pronotum sans fossettes notables.	3.	
2. Pronotum sans large bande longitudinale noire.	*quadrifoveolatus* .	1.
— Pronotum avec une large bande longitudinale noire.	*compressicornis*. .	2.
3. Pronotum d'un ferrugineux orangé.	*semipartitus* . . .	3.
— Pronotum avec son milieu et ses côtés noirs. .	*univittatus*. . . .	4.

1. M. QUADRIFOVEOLATUS.

(Pl. 23, fig. 7.)

Oblongo-elongatus, postice distincte ampliatus, cum capite dilute flavo, in vertice clypeique basi aurantiaco; pronoto dilute flavo cum media parte et utrinque macula oblonga aurantiacis; elytris nigris cum utrinque vitta humerali longitudinali, postice attenuata, medium vix attingente, dilute flava, et suturæ basi scutelloque aurantiacis; capite subtiliter, parum dense punctato; fronte media antice sat fortiter impressa; antennis testaceis, compressis; pronoto latitudine multum breviore, postice tantum recto, dein sat attenuato, leviter, parum dense punctato, pube flavescente sat dense vestito, longitudinaliter canaliculato, utrinque foveis duabus latis profundis notato; elytris postice distincte ampliatis, basi tantum perquam leviter striatis, subtilissime, densius punctulato-rugulosis, pube grisea tectis; subtus nigro-piceus, capite, prosterno, segmentis abdominalibus secundo in medio, tertioque testaceis: pedibus nigro-piceis, femoribus plus minusve flavis.

Long. 13 mill.

Corps oblong allongé, légèrement renflé en arrière, peu convexe supé-

rieurement, d'un ferrugineux orangé sur le milieu du vertex et la base de l'épistome; le reste d'un ferrugineux un peu jaunâtre; également d'un ferrugineux jaunâtre sur le pronotum avec toute sa partie médiane et une grande tache oblongue de chaque côté, orangées; d'un noir de poix mat sur les élytres, avec une bande longitudinale partant de l'épaule, allant en s'atténuant en arrière et atteignant la moitié de l'élytre environ, d'un ferrugineux jaunâtre; la base de la suture et l'écusson orangés; couvert en-dessus d'une pubescence un peu dorée sur les parties d'un ferrugineux jaunâtre ou orangées et d'un gris foncé sur les parties noires. Tête à ponctuation assez fine, médiocrement serrée et non rugueuse. Front marqué dans son milieu en avant d'une impression assez notable et, de plus, d'un petite dépression très-légère de chaque côté un peu en arrière de cette dernière. Épistome trois fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux jaunâtre, à premier article un peu orangé, distinctement déprimé, à troisième article notablement plus long que le suivant, quatrième sensiblement plus long que large, les suivants diminuant subgraduellement de longueur vers le sommet, dernier oblong, près de moitié plus long que le précédent. Pronotum bien moins long que large, peu rétréci dans son tiers basilaire, puis assez brusquement et graduellement atténué en avant, avec son bord latéral inférieur sinué au-dessus de l'angle postérieur; marqué dans toute sa longueur d'un sillon médian profond et, de plus, de chaque côté de celui-ci, de deux grandes fossettes larges et profondes occupant la plus grande partie du pronotum, la première à la base, et la seconde au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée et nullement rugueuse. Élytres très-distinctement renflées dans leur moitié postérieure, marquées à la base seulement de quelques stries très-légères, couvertes d'une ponctuation extrêmement fine et serrée, très-légèrement granuleuse, ce qui leur donne un aspect mat; assez brusquement terminées en arrière, un peu déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur angle interne prolongé en petite pointe en arrière. Dessous du corps d'un jaune testacé sur le propectus, avec les triangles des propleures orangés; le mésosternum d'un rougeâtre foncé, avec sa partie médiane jaune testacé; le métasternum d'un noir profond, mat, avec une tache rougeâtre dans son milieu; abdomen également noir, avec le milieu du second segment et le troisième en entier (sauf les bords externes) d'un jaune testacé; recouvert d'une fine pubescence jaunâtre; à dernier segment ventral assez légèrement et graduellement rétréci en arrière dans ses deux tiers basilaires, puis assez brusquement et plus fortement rétréci ensuite, comprimé sur les

côtés, fortement convexe dans son milieu en arrière et terminé en pointe à l'extrémité avec son dernier segment dorsal distinctement visible en dessus, en forme de triangle caréné longitudinalement. Jambes d'un noir de poix, sauf les antérieures, qui sont un peu rougeâtres en dedans; les cuisses antérieures et intermédiaires d'un jaune testacé sauf à l'extrémité, qui est noire; les postérieures noires, sauf tout à fait à la base et les trochanters, d'un jaune testacé. Tarses noirs.

Cette espèce à été découverte par M. Bates, à Ega, dans les Hautes-Amazones.

2. M. COMPRESSICORNIS.

(Pl. 23, fig. 8.)

Elongatus, postice leviter ampliatus, cum capite dilute flavo, in medio late nigro; pronoto nigro, lateribus late flavis, utrinque macula oblonga obscure aurantiaca vel nigra notatis; elytris nigris cum vitta humerali longitudinali, postice tantum deleta, vittisque longitudinalibus plus minusve distinctis flavo-testaceis; capite subtiliter, parum dense punctato, non rugoso; fronte media antice leviter impressa; antennis nigris, longioribus, fortiter compressis; pronoto latitudine breviore, postice non sinuato, antice sat attenuato, leviter, parum dense punctato, non rugoso, longitudinaliter canaliculato, utrinque foveolis duabus latis profundis notato; elytris postice ampliatis, basi tantum vix obsolete striatis, subtilissime, dense punctulatis, pube grisea vestitis; subtus nigro-piceus, capite, prosterno (propleurarum triangulo excepto), abdominisque segmentis duobus anterioribus flavo-testaceis; pedibus nigro-piceis, femoribus basi testaceis; tarsis nigro-piceis, apice testaceis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, légèrement renflé en arrière, médiocrement convexe supérieurement, d'un ferrugineux jaunâtre sur la tête, avec une grande tache noire médiane partant du vertex, quelquefois la couvrant presque en entier, d'un ferrugineux jaunâtre sur le pronotum, avec une très-large bande longitudinale médiane noire et une tache oblongue de chaque côté orangée ou quelquefois même un peu noirâtre, d'un noir mat sur les élytres, avec

une bande humérale longitudinale assez étroite, atteignant en arrière aux trois quarts postérieurs la moitié antérieure de son bord externe, d'un ferrugineux un peu jaunâtre, de même que quelques vestiges de bandes longitudinales plus ou moins marquées, également de cette dernière couleur ou un peu plus foncées; couvert d'une pubescence d'un jaune un peu doré sur la tête et le pronotum et tout à fait grise sur les élytres. Tête à ponctuation assez fine et peu serrée, non rugueuse. Front marqué dans son milieu en avant d'une impression plus ou moins distincte. Épistome très-rétréci à la base, trois fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, très-fortement comprimées, longues, atteignant au moins aux deux tiers postérieurs de l'élytre, avec leurs articles s'amincissant vers l'extrémité et augmentant graduellement de longueur à partir du quatrième. Pronotum moins long que large, plus ou moins notablement atténué en avant, avec son bord latéral inférieur fortement sinué au-dessus de l'angle postérieur, marqué dans toute sa longueur d'un sillon longitudinal médian assez profond et de plus, de chaque côté de celui-ci, de deux grandes impressions très-larges et profondes occupant la plus grande partie du pronotum ; la première à la base, la seconde au-dessus du milieu ; couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et non rugueuse. Élytres assez renflées dans leur moitié postérieure ; marquées à la base d'une strie juxta-suturale et de quelques stries très-obsolètes. leurs intervalles très-finement et densément ponctués, ce qui leur donne un aspect mat ; moins brusquement terminées en arrière que chez le précédent ; très-légèrement déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur angle postérieur interne un peu plus oblique en dehors et terminé en pointe. Dessous du corps d'un noir de poix mat, avec la partie inférieure de la tête, le prosternum (excepté le triangle des propleures), le milieu du mésosternum et les deux premiers segments de l'abdomen d'un jaune testacé. Dernier segment ventral de l'abdomen assez brusquement et fortement atténué dans sa moitié postérieure, assez comprimé sur les côtés et convexe au milieu, terminé en une pointe assez notable, mousse au bout ; le dernier segment dorsal de l'abdomen le plus souvent visible en-dessus, un peu plus étroit que chez le précédent et mousse à l'extrémité. Pattes noirâtres avec la base des cuisses plus ou moins d'un jaune testacé. Tarses également noirs avec leurs deux derniers articles testacés.

Cette espèce est facile à distinguer de la précédente par la tache noire du vertex et du pronotum, par ses antennes plus comprimées et plus longues, entièrement noires, par les lignes jaunâtres des élytres, etc.

Elle a été également trouvée par M. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

3. M. SEMIPARTITUS.

(Pl. 23, fig. 9.)

Elongatus, subcylindricus, postice vix ampliatus, ferrugineo flavus; elytrorum fere dimidia parte postica nigro picea, pube subtili flavescente, in elytris postice grisea vestitus; capite subtiliter, parum dense punctato, non rugoso; fronte media antice transversim impressa, longitudinaliter linea leviter impressa notata; antennis flavis, articulis 3-6 nigris; pronoto latitudine breviore, ad medium leviter ampliato, dein antice attenuato, antice fortiter convexo et postice depresso, leviter, parum dense punctato, subrugoso, longitudinaliter medio leviter sulcato, basi media biimpresso; elytris postice vix ampliatis, basi leviter striatis, striis post medium evanescentibus, interstitiis subtiliter dense punctatis; subtus flavo-testaceus, abdominis segmentis tribus posticis nigris; pedibus flavo-testaceis, tibiis intermediis posticisque extus infuscatis; tarsis anticis testaceis, aliis nigro-piceis cum articulo ultimo testacco.

Long. 10 mill.

Corps allongé, un peu cylindrique, à peine renflé en arrière, assez convexe supérieurement, d'un ferrugineux jaunâtre, avec la moitié postérieure des élytres environ d'un noir de poix ; revêtu en-dessus d'une pubescence jaunâtre, grisâtre sur la partie noire des élytres. Tête à ponctuation fine, assez peu serrée, non rugueuse; front marqué dans son milieu en avant d'une petite dépression transverse assez distincte et, dans toute sa longueur, d'une ligne enfoncée longitudinale très-légère. Épistome assez rétréci à la base, mais n'étant pas tout à fait deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux jaunâtre, avec leurs articles trois à six inclusivement d'un noir de poix, quatrième à dixième diminuant graduellement de longueur vers le sommet; assez comprimées. Pronotum bien moins long que large, droit sur les côtés en

arrière, légèrement dilaté vers le milieu et atténué ensuite dans son tiers antérieur, avec son bord latéral inférieur notablement sinué au-dessus de l'angle postérieur; notablement convexe dans son milieu et en avant, notablement et transversalement déprimé à la base; marqué dans toute sa longueur d'un petit sillon longitudinal médian peu enfoncé et d'une petite fossette très-légère de chaque côté de ce dernier à la base; couvert d'une ponctuation fine, assez serrée et légèrement rugueuse. Écusson marqué au milieu d'une petite tache ronde d'un brun foncé. Élytres à peine renflées dans leur moitié postérieure; visiblement, mais très-légèrement striées à la base, les stries disparaissant vers leur moitié postérieure, couvertes d'une ponctuation très-fine et serrée; très-peu déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur angle postérieur interne moins oblique en dehors, mais terminé en pointe. Dessous du corps d'un jaune testacé, avec les trois derniers segments abdominaux d'un noir de poix recouvert en entier d'une fine pubescence jaunâtre. Dernier segment ventral de l'abdomen très-fortement et très-brusquement atténué en arrière dans son tiers postérieur, de manière à former un angle bien distinct de chaque côté; fortement convexe au milieu et terminé en pointe mousse; dernier segment dorsal visible en-dessus, subtriangulaire, caréné longitudinalement au milieu. Pattes d'un jaune testacé avec les jambes intermédiaires et postérieures très-légèrement rembrunies en dehors. Tarses antérieurs testacés, les autres d'un brun foncé, à dernier article testacé.

La coloration du *M. semipartitus* le distingue à première vue du précédent. Il provient également d'Ega, d'où il a été rapporté par M. Bates.

4. M. UNIVITTATUS.

(Pl. 24, fig. 3.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, cum capite antice lateribusque, pronoti angulis anticis et utrinque vitta longitudinali lata marginem anticam sed non basin attingente, elytrorum vitta subhumerali longitudinali postice tantum delecta, ferrugineo-aurantiacis; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice transversim impressa; antennis nigris, fortiter compressis, intus fortiter, sed obtuse acu-

tatis ; pronoto latitudinis fere longitudine, antice tantum leviter attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, in medio longitudinaliter leviter canaliculato et in disco utrinque leviter impresso. Elytris distincte striatis, striis extus posticeque fortiter punctatis, interstitiis subtiliter denseque ruguloso punctatis ; subtus niger, capite prosternoque aurantiaco-ferrugineis ; pedibus anticis subferrugineis; mediis posticisque infuscatis ; tarsis dilute ferrugineis.

Long. 8 mill.

Corps allongé, à peine subcylindrique, légèrement atténué tout à fait en arrière, légèrement convexe supérieurement; d'un noir de poix mat, avec la partie antérieure de la tête et ses côtés, les angles antérieurs du pronotum et, de chaque côté, une large bande longitudinale partant du tiers basilaire, renflée au milieu, en dedans, et atteignant le bord antérieur; de plus, une bande longitudinale assez large, partant de chaque côté de la base des élytres, un peu en dedans de l'épaule, et prolongée en arrière jusqu'au quart postérieur; d'un ferrugineux orangé; couvert sur la tête et le pronotum d'une pubescence d'un jaune doré assez dense et bien marquée, grisâtre et moins visible sur les élytres. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Front bien distinctement déprimé transversalement dans son milieu en avant. Épistome n'étant pas tout à fait deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, très-fortement comprimées, à troisième article distinctement plus long que large, notablement dilaté en dedans au sommet; quatrième à dixième fortement dilatés en dedans et obtusément dentés, à peu près une fois plus larges que longs, dernier oblong, presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué tout à fait en avant, avec son bord latéral inférieur nullement sinué au-dessus de l'angle postérieur, marqué au milieu de la base d'un petit sillon longitudinal qui n'atteint pas tout à fait le bord antérieur, de plus, offrant au milieu de son disque deux petites impressions très-légères, un peu obliques en dehors; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et un peu rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, distinctement striées; les stries externes dans toute leur longueur et les autres dans leur tiers postérieur seulement; marquées de points enfoncés, plus gros et plus profonds que les autres; intervalles très-finement et densément ponctués, un

peu rugueux ; non déhiscentes. Dessous du corps d'un noir de poix, avec la tête, le prosternum, les bords latéraux et l'extrémité de l'abdomen d'un ferrugineux orangé. Dernier segment ventral de l'abdomen subgraduellement atténué en arrière, prolongé à l'extrémité en pointe mousse. Pattes antérieures d'un ferrugineux un peu orangé, avec les cuisses un peu rembrunies au milieu, les intermédiaires et les postérieures avec leurs cuisses noirâtres, leurs jambes ferrugineuses, un peu obscurcies à la base. Les tarses d'un ferrugineux clair.

Cette espèce est trop remarquable par sa forme et sa coloration pour qu'on puisse la confondre avec aucune des précédentes.

Elle a été trouvée à Ega par M. Bates.

Genre 42. **Eucalodemas.**

(ἤκαλος, tranquille, δέμας, corps.)

Corps allongé, plus ou moins subcylindrique, assez convexe supérieurement. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax, nullement carénée sur le front en avant. Épistome plus ou moins faiblement rétréci à sa base, subtrapézoïdal, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur distinctement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface subdéprimée assez large, un peu rugueuse et légèrement arrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires assez petit, subcomprimé, ovalaire ou un peu sécuriforme. Antennes un peu épaisses ou très-fortement comprimées, subfiliformes ou plus ou moins fortement dentées, plus longues que la tête et le pronotum, ou même égalant les deux tiers de l'insecte ; 2e second article très-petit, caché en partie par le premier ; troisième sensiblement plus long que le suivant ; quatrième à dixième graduellement un peu plus longs vers le sommet. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins rétréci en avant ou presque graduellement atténué de la base au sommet ; notablement bisinué à la base, avec son lobe médian assez large et très-court, ses angles pos-

térieurs plus ou moins prolongés en arrière en pointe aiguë ou obtuse. Sillon marginal du propectus assez large, bien marqué dans toute sa longueur, mais sensiblement atténué vers les angles postérieurs ; non ou très-rarement limité en dedans par une ligne élevée. Triangle des propleures avec leur bord postérieur près de deux fois aussi large que le sillon marginal. Prosternum court, bien plus large que long. Lames des hanches postérieures légèrement dilatées en dedans et assez rétrécies en dehors, avec leur bord externe un peu plus étroit seulement que les épisternums métathoraciques. Épipleures des élytres plus ou moins larges, limitées en dehors par une petite ligne élevée qui disparaît quelquefois. Pattes assez grêles, de longueur médiocre. Jambes nullement ou très-légèrement élargies au sommet. Tarses filiformes, les postérieurs plus longs que la jambe ; tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long ou un peu plus court que tous les suivants réunis. Ongles fortement épaissis à la base, subdentés intérieurement.

Le genre *Eucalodemas* peut facilement se distinguer du précédent par son épistome moins rétréci à la base, ses sillons marginaux près de deux fois plus étroits que le bord postérieur du triangle des propleures et les épipleures de ses élytres, le plus souvent, distinctement limitées en dehors par une ligne élevée bien marquée.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE EUCALODEMAS.

1. Élytres entièrement noires		2.
— Élytres entièrement d'un beau rouge ferrugineux.		2.
2. Pronotum unicolore.	*sanguinicolle.* .	1.
— Pronotum bicolore	*notaticolle* . . .	2.
3. Sillon marginal du propectus limité en dedans par une ligne élevée.	*brasilianum* . .	3.
— Sillon marginal du propectus non limité en dedans par une ligne élevée.	*antiquum.* . . .	4.

a. *Sillon marginal du propectus nullement limité en dedans par une ligne élevée distincte.*

1. E. SANGUINICOLLE.

(Pl. 24, fig. 1.)

Elongatum subcylindricum, postice leviter attenuatum, nigrum; pronoto flavo-aurantiaco; pube subtili grisea, in pronoto flavo-aurea vestitum; capite sat fortiter, sat dense ruguloseque punctato; fronte antice vix subimpressa; clypeo basi lato; pronoto latitudine multum breviore, postice recto, antice tantum leviter attenuato, sat dense, lateribus densius et transversim rugulose punctato, longitudinaliter in medio sat leviter, postice distinctus sulcato; elytris postice leviter attenuatis, leviter striatis, interstitis sat subtiliter denseque punctatis, paulo rugulosis; subtus nigrum, prosterno flavo-aurantiaco; pedibus flavo-aurantiacis, femoribus paulo infuscatis.

Long. 7 mill.

Corps allongé, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, assez convexe supérieurement, d'un noir-de poix mat avec le pronotum en entier d'un jaune orangé ; couvert en-dessus d'une fine pubescence grise assez serrée, d'un jaune doré sur le pronotum. Tête noire, avec la partie déprimée des mandibules rougeâtre et les palpes d'un rouge jaunâtre ; à ponctuation très-grosse, très-serrée et un peu rugueuse. Front n'offrant dans son milieu, en avant, qu'une trace obsolète d'une petite impression. Épistome à peine rétréci en arrière, plus de deux fois plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, dépassant les angles postérieurs du pronotum, mais n'égalant pas la moitié de la longueur de l'insecte, à peine comprimées, nullement dentées, à troisième article notablement plus long que le suivant, quatrième à dixième notablement plus longs que larges, nullement dilatés en avant, presque subégaux entre eux, à peine un peu plus longs vers le sommet. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légère-

ment atténué tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs subacuminés ; offrant dans toute sa longueur un sillon longitudinal médian peu profond, lisse, un peu plus enfoncé en arrière ; marqué de deux points enfoncés distincts au milieu de la base ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, un peu plus dense sur les côtés et légèrement rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, assez légèrement striées, leurs intervalles à ponctuation très-fine, assez serrée et légèrement rugueuse. Dessous du corps noir, excepté le prosternum qui est d'un jaune orangé ; couvert d'une pubescence jaunâtre. Saillie prosternale à peine impressionnée à la ase, à peine atténuée en arrière, tronquée au bout. Épipleures des élytres laissant entièrement à découvert les épisternums métathoraciques, limitées en dehors par une fine ligne élevée bien distincte. Pattes antérieures d'un jaune orangé. Les intermédiaires et les postérieures d'un jaunâtre plus foncé, avec les cuisses rembrunies.

Cette jolie espèce a été trouvée au Brésil.

2. E. NOTATICOLLE.

(Pl. 24, fig. 2.)

Elongatum subcylindricum, apice tantum leviter attenuatum, nigrum cum capitis parte media antica, pronoti lateribus, late flavo-aurantiacis ; capite sat leviter, mediocriter dense, non rugose punctato ; fronte antice leviter impressa ; clypeo basi minus lato ; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem leviter sensim attenuato, sulco longitudinali notato, sat leviter, mediocriter dense punctato, non rugoso ; elytris, postice tantum, leviter attenuatis, parum distincte striatis, interstitiis subtilissime punctulatis, non rugosis ; subtus nigrum, prosterno, mesosternoque in medio flavo-aurantiacis ; pedibus flavo-testaceis.

Long. 7 mill.

Corps très-allongé, subcylindrique, atténué seulement tout à fait à l'extrémité, d'un noir assez mat, avec la moitié antérieure de la tête environ et le pronotum orangé, sauf un grande tache noire partant du milieu de la base de ce dernier où elle est sensiblement plus large que l'écusson, et s'élar-

gissant notablement et graduellement jusqu'au bord antérieur de manière à occuper à cet endroit près des trois quarts de la largeur; couvert d'une ponctuation grise devenant d'un jaune doré sur les parties orangées. Tête à ponctuation assez fine, assez serrée, non rugueuse au milieu. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant. Épistome assez rétréci à la base où il est aussi large, environ, que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes légèrement comprimées, à premier et second article orangé, troisième à sixième noirs (les suivants manquent dans l'unique individu que j'ai sous les yeux); le troisième notablement plus long que le suivant, le quatrième notablement plus long que large, les suivants devenant graduellement plus longs. Pronotum moins long que large, assez légèrement et presque graduellement atténué de la base au sommet; bien distinctement déprimé longitudinalement de chaque côté, le long du bord externe, de manière à rendre ce dernier assez saillant en dehors, surtout en arrière; avec ses angles postérieurs moins prolongés en arrière, beaucoup plus larges à la base et un peu mousse à l'extrémité, assez convexe et notablement déprimé à la base; marqué au milieu de cette dernière de deux petites fossettes peu profondes, sans trace de ligne enfoncée longitudinale; couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée, nullement rugueuse au milieu, très-légèrement sur les côtés. Élytres subcylindriques, atténuées seulement tout à fait en arrière; très-légèrement striées, leurs intervalles très-finement et assez densément ponctués, non rugueux. Dessous du corps noir, avec le prosternum et le milieu du mésosternum d'un jaune orangé. Saillie prosternale fortement impressionnée à la base, graduellement atténuée en arrière, subacuminée au bout. Épipleures des élytres laissant entièrement à découvert les épisternums métathoraciques; limitées en dehors par une fine ligne élevée, bien distincte. Pattes antérieures et intermédiaires en entier d'un jaune un peu testacé.

La coloration seule ne permet point de confondre cette espèce avec la précédente.

Elle a été rapportée de l'île Batchian par M. Wallace.

3. E. BRASILIANUM.

(Pl. 24, fig. 4.)

Elongatum, cylindricum, ferrugineo-rufum; capite mediocriter denseque

punctato, non rugoso; fronte media antice leviter impressa; antennis nigris articulis duobus primis ultimoque apice rufo-ferrugineis, compressis, intus fortiter dentatis; pronoto latitudine breviore, in parte tertia antica attenuato; mediocriter dense, subrugulose punctato, basi media linea longitudinali post medium evanescente, foveolisque duabus basalibus extus obliquis notato; elytris apice tantum attenuatis, leviter striatis, interstitiis subtiliter, sat dense punctatis; subtus dilute rufo-ferrugineum pedibus dilutioribus.

Long. 7 à 11 mill.

Corps allongé, cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, assez convexe, en entier d'un beau rouge ferrugineux; recouvert en-dessus d'une pubescence serrée, rougeâtre ou d'un jaune doré. Tête couverte d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Front plus ou moins légèrement impressionné transversalement dans son milieu en avant, ou marqué à cet endroit de deux petites fossettes distinctes. Épistome au moins aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires avec les deux premiers articles et la moitié apicale du dernier d'un rouge ferrugineux, dépassant le milieu chez les femelles et plus longues que les deux tiers du corps chez les mâles, fortement comprimées, à troisième article sensiblement plus long que le suivant, distinctement coupé obliquement au sommet et assez notablement denté en dedans, quatrième à dixième beaucoup plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet et aussi plus notablement dentés, le dernier un peu plus long que le précédent, oblong allongé. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière ou seulement légèrement sinué, nullement atténué ou seulement légèrement sinué, nullement atténué dans sa moitié basilaire, puis légèrement rétréci, tout à fait en avant; légèrement déprimé longitudinalement le long du bord externe, de manière à faire paraître ce dernier assez saillant en dehors,avec son angle postérieur un peu recourbé en dessous et tout à fait mousse à l'extrémité; marqué au milieu de la base d'un petit sillon longitudinal atteignant le milieu et même quelquefois notablement prolongé en avant, offrant au milieu de la base deux petites fossettes dirigées en avant et obliques en dehors, s'oblitérant presque chez quelques-uns; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Élytres atténuées seulement tout à fait à l'extrémité, assez distinctement striées, les intervalles très-légèrement convexes, très-finement et assez densément

ponctués, un peu granuleux ; non déhiscentes à l'extrémité. Dessous du corps d'un rouge ferrugineux plus clair que le dessus. Saillie prosternale non ou à peine impressionnée à la base, légèrement mais graduellement atténuée en arrière, peu notablement acuminée au bout. Épipleures des élytres très-larges, recouvrant les épisternums métathoraciques en plus ou moins grande partie, mais jamais entièrement, limitées en dehors par une ligne élevée, longitudinale qui disparaît tout à fait à la base chez certains individus. Pattes d'un ferrugineux jaunâtre, rarement avec les genoux un peu noirâtres.

Sa couleur uniforme d'un beau rouge ferrugineux fait reconnaître cet insecte au premier coup d'œil.

Il se trouve au Brésil, à la Nova-Friburgo.

a a. *Sillon marginal du propectus limité en dedans par une fine ligne élevée distincte.*

4. F. ANTIQUUM.

(Pl. 24, fig. 5.)

Præcedenti valde affine, sed antennis intus minus dentatis, elytrorum spinis apicalibus extus magis obliquis, episternis metathoracibus, elytrorum epipleuris omnino tectis, distinctum.

Long. 9 mill.

Fornax testaceus Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 185 (1).

Dirhagus testaceus Dej., Cat., 3e éd., 96.

Même forme et même coloration que le précédent. Antennes un peu moins notablement dentées en dedans. Élytres un peu déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur pointe apicale plus en dehors. Épipleures des

(1) L'espèce est seulement mentionnée par M. Guérin.

élytres très-larges, recouvrant en entier les épisternums métathoraciques.

Cette espèce, tout en étant extrêmement voisine de la précédente et paraissant au premier abord tout à fait identique avec elle, s'en éloigne par des caractères des plus tranchés.

Il est singulier de voir chez deux espèces conformes de structure, le sillon marginal et les épipleures tout à fait différents; tandis que nous les avons vus jusqu'ici toujours parfaitement identiques dans de longues séries de genres et qu'ils nous ont fourni de très-bons caractères de classification. Ceci montre à quel point dans la famille actuelle des caractères de la plus haute valeur peuvent, à un moment donné, nous offrir les variations les plus étranges.

Cet insecte provient aussi du Brésil.

Genre 43. **Scython** de Castelnau.

(Σκύθης, Scythe.)

De Castelnau, Silberm. Rev. entom., III, 169. — Lacordaire, Gen. des Coléopt., IV, 127. — *Schyton* de Castelnau, Hist. nat. des Ins., V, 224. — *Cryptochile* Boisduval, Voyage de l'Astrolabe, II, 102.

Corps oblong allongé, plus ou moins épais ou plus ou moins cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant et légèrement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et arrondie en arrière. Antennes plus ou moins longues, au moins de la longueur de la moitié du corps; plus ou moins notablement comprimées et dentées en dedans; à premier article assez épais, cylindrique, légèrement arqué en dehors, aussi long que les deux suivants réunis; deuxième très-petit, caché en partie par le premier; troisième grand, plus long que le suivant; quatrième à dixième subégaux en longueur ou graduellement un peu plus longs, distinctement dentés en dedans; dernier ovale oblong. Pronotum moins long que large.

ou, au plus, aussi long que large, convexe, le plus souvent peu atténué en avant, bisinué à la base, avec son lobe médian assez large et court, ses angles postérieurs prolongés en arrière en pointe quelquefois un peu obtuse. Sillon marginal du propectus très-peu marqué, effacé en arrière et plus ou moins visible en avant. Prosternum non ou à peine déprimé en avant des hanches, avec sa saillie intercoxale droite ou très-légèrement relevée. Épipleures des élytres nullement limitées chez les uns, assez distinctement chez les autres. Lames des hanches postérieures légèrement dilatées en dedans, peu rétrécies en dehors, avec leur bord externe assez large. Dernier segment abdominal toujours terminé en arrière en une pointe plus ou moins obtuse. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article un peu moins long que tous les suivants réunis. Ongles notablement épaissis à la base, et, par suite, dentés en dedans.

Les espèces qui composent ce genre offrent un faciès assez homogène, rappelant celui des *Eucalodemas*, mais cependant sont faciles à reconnaître à leurs sillons marginaux très-peu marqués et nullement rebordés en dedans.

Tableau des espèces du genre SCYTHON.

1. Corps unicolore en dessus.	7.	
— Corps bicolore en dessus	2.	
2. Élytres d'un beau rouge ferrugineux à extrémité noire.	3.	
— Élytres entièrement noires ou d'un brun obscur. .	5.	
3. Antennes noires avec les deux premiers articles ou le second seulement ferrugineux.	4.	
— Antennes noires en entier.	*apicalis* . . .	**3.**
4. Antennes noires avec les deux premiers articles ferrugineux	*coloratus*. . .	**1.**
— Antennes noires avec le second article ferrugineux.	*nigriventris* .	**2.**

5. Tête et antennes d'un ferrugineux rougeâtre. . . . *bicolor*. . . . 4.
— Tête et antennes noires. . . . . 6.

6. Dessous du corps d'un noir de poix avec le prosternum d'un ferrugineux rougeâtre. . . . . *nigripennis*. 5.
— Dessous du corps en entier d'un ferrugineux rougeâtre. . . . . *maculicollis*. 6.

7. Corps entièrement d'un brun rougeâtre. . . . . *ultimus* . . . 7.
— Corps entièrement d'un noir mat. . . . . *velutinus*. . . 8.

1. S. COLORATUS.

(Pl. 24, fig. 6, ♂; fig. 7, ♀.)

Oblongo-elongatus, postice plus minusve attenuatus, rufo-aurantiacus; antennis, articulis duobus basalibus exceptis, scutello elytrorumque tertia parte postica nigris; pube flavo-aurea in elytrorum apice nigra vestitus; capite sat fortiter, plus minusve dense punctato; fronte media antice fortiter impressa; antennis compressis, intus fortiter dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, vel leviter subsinuato, antice tantum attenuato, basi media foveolis tribus plus minusve profundis notato lineaque longitudinali media ante medium deleta notato; mediocriter plus minusve dense punctato; elytris postice tantum attenuatis, fortiter striatis, interstitiis convexis, dense rugulosis; subtus rufo-aurantiacus vel dilutior; pedibus dilutioribus.

♂. *Pronoti foveolis profundioribus; elytris apice dehiscentibus sat longe spinosis, apice extus subsensim attenuatis.*

♀. *Pronoti foveolis minus profundis; elytris apice vix dehiscentibus breviter spinosis, apice extus magis attenuatis et subrotundatis.*

Long. 10 à 13 mill.

Corps oblong allongé, plus ou moins faiblement atténué en arrière, légè-

rement convexe supérieurement, en entier d'un beau rouge un peu orangé, avec le tiers postérieur des élytres environ, l'écusson et les antennes, à partir du troisième article inclusivement, noir; couvert d'une pubescence dorée, devenant noire sur les parties de cette dernière couleur. Tête à ponctuation assez notable, serrée, non ou à peine rugueuse transversalement. Front fortement déprimé transversalement dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale, ou quelquefois avec une ligne longitudinale lisse plus ou moins distincte. Épistome plus large, subégal ou même plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes fortement comprimées et assez notablement dentées en dedans, à articles quatrième à dixième subégaux, quelquefois même un peu plus courts vers l'extrémité. Pronotum moins long que large, à côtés parallèles, atténué seulement tout à fait en avant (♂), ou plus ou moins légèrement renflé sur les côtés au-dessus du milieu, et atténué ensuite jusqu'au sommet (♀); assez fortement convexe au milieu, puis notablement déprimé en arrière; offrant au milieu de sa base une large fossette assez profonde, plus ou moins bien limitée, un peu arquée en avant, placée de chaque côté du lobe postérieur et, au-dessus de ce dernier, offrant une fossette sssez allongée au milieu de laquelle se trouve une petite ligne longitudinale bien distincte qui n'atteint pas le milieu en avant, et même disparaît quelquefois entièrement; de plus, mais rarement, avec une petite dépression transverse de chaque côté, un peu au-dessus du milieu. Chez la femelle, les fossettes postérieures sont moins profondes, moins limitées, mais bien distinctement obliques en dehors; celle du milieu de la base est également un peu moins notable, mais la ligne longitudinale est toujours bien distincte. Couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre plus ou moins notablement serrée, nullement ou à peine rugueuse chez les uns et assez densément chez les autres. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers ou même dans leur quart postérieur environ, fortement striées, leurs intervalles convexes, très-finement et rugueusement ponctués; un peu déhiscentes tout à fait à l'extrémité, qui est terminée en pointe; avec leur bord externe postérieur subgraduellement et légèrement arqué, atténué jusqu'à la pointe (♂); élytres à peine déhiscentes à l'extrémité chez la femelle; terminées en pointe bien plus courte, avec leur bord externe postérieur assez brusquement rétréci tout à fait au sommet, ce qui les rend bien plus arrondies à l'extrémité. Dessous du corps d'un rouge orangé plus clair que le dessus, ou même d'un ferrugineux jaunâtre, couvert d'une pubescence d'un jaune doré sensiblement plus épaisse et quelquefois faisant une sorte de tache sur le milieu des segments troisième, quatrième et cinquième de l'abdo-

men. Epipleures des élytres non limitées en dehors. Lames des hanches postérieures assez étroites, mais notablement dilatées arrondies en dedans, puis légèrement rétrécies en dehors, leur bord interne près de deux fois plus large que l'externe. Dernier segment ventral de l'abdomen un peu relevé dans son milieu en arrière et terminé en pointe mousse à l'extrémité, ou même subarrondi. Pattes toujours un peu plus claires que la couleur foncière.

L'espèce que nous venons de décrire nous présente des variations assez notables dans la forme et la force de la ponctuation, mais, malgré cela, ne peut être confondue avec aucune autre du même genre à cause de son système de coloration, de ses caractères sexuels, etc.

Elle paraît assez répandue. Je la possède de Bornéo, mais elle a été prise également à Singapour, à Sarawak, par M. Wallace, et M. de Castelnau me l'a communiquée de la presqu'île des Malais.

2. S. NIGRIVENTRIS.

(Pl. 24, fig. 8.)

Oblongo-elongatus, postice leviter attenuatus, rufo-aurantiacus; cum capite, antennis (articulo secundo excepto) pronoti margine antica in medio, scutello elytrorumque dimidia parte postica nigris; pube flavo-aurea in elytrorum apice grisea vestitus; capite sat fortiter, dense, non rugose punctato; fronte media impressa; antennis compressis, intus parum dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, in medio vix ampliato, dein antice attenuato, basi sat fortiter late biimpresso, linea longitudinali media obsoleta notato; sat fortiter dense rugoseque punctato; elytris subcylindricis, postice attenuatis, fortiter striatis, interstitiis elevatis, leviter dense rugulosis; subtus rufo-aurantiacus; capite mesosterni lateribus abdomineque nigris; pedibus dilute rufo-aurantiacis.

Long. 12 mill.

Corps oblong allongé, assez convexe, d'un beau rouge un peu orangé

en dessus, avec la tête, le milieu du bord antérieur du pronotum, les trois cinquièmes postérieurs des élytres, l'écusson et les antennes (excepté le second article) noirs, couvert d'une pubescence d'un jaune doré sur les parties rouges, et grise sur les parties noires. Tête à ponctuation assez notable, serrée, non rugueuse. Front notablement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes assez comprimées et à peine dentées en dedans, surtout dans la première moitié de sa longueur; articles quatrième à dixième n'augmentant pas de longueur vers le sommet; dernier plus long. Pronotum moins long que large, à côtés presque subparallèles dans sa moitié basilaire, très-légèrement subrenflés un peu au-dessus du milieu, puis atténués en avant; notablement convexe au milieu, puis déprimé en arrière; largement et assez notablement impressionné de chaque coté à la base, avec une trace obsolète de ligne longitudinale dans son milieu; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Élytres un peu subcylindriques, atténuées dans leur tiers postérieur, fortement striées, leurs intervalles très-convexes, assez finement et un peu rugueusement ponctuées, déhiscentes à l'extrémité et terminées en pointe assez longue. Dessous du corps d'un rouge un peu orangé, avec le dessous de la tête, les côtés du mésosternum et l'abdomen noirs; couvert d'une pubescence d'un jaune doré sur les parties rouges et d'un gris jaunâtre sur les parties noires, beaucoup plus dense, jaunâtre, et formant une sorte de tache bien distincte sur le milieu des segments deuxième, troisième et quatrième de l'abdomen. Épipleures des élytres non limitées en dehors. Lames des hanches postérieures très-étroites, à peine dilatées en dedans et très-peu rétrécies en dehors, leur bord externe étant seulement un peu plus étroit que leur bord interne. Dernier segment abdominal marqué d'une petite fossette longitudinale dans son milieu, puis relevé un peu en arrière et obtus au bout. Pattes d'un rouge orangé plus clair.

La coloration de cette espèce est tellement différente de la précédente que toute erreur est impossible.

Elle a été prise à Myzol par M. Wallace.

3. S. APICALIS.

(Pl. 24, fig. 9.)

Elongatus-cylindricus, apice tantum leviter attenuatus, aurantiaco-rufus; antennis, clypei margine antica, scutello elytrorumque apice nigris, pube flavo-aurea (in elytrorum apice nigrescenti) vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato, non vel vix rugoso; fronte media antice plus minusve fortiter impressa, longitudinaliter subobsolete vel nullo modo lineata; antennarum articulis 4-10 intus leviter dentatis; pronoto latitudine breviore, antice leviter attenuato, lateribus postice recto, vel leviter sinuato, basi media sulco longitudali usque ad marginem anticam producto, rarius medio plus minusve interrupto, notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris, apice tantum, leviter attenuatis, fortiter striatis, interstitiis convexis, leviter, sat dense rugulosis; subtus niger, cum prosterno aurantiaco-rufo; pedibus nigris, vel cum tibiis anticis ferrugineis; tarsis apice ferrugineis.

Var. A. *Capite nigro.*

Long. 10 à 12 mill.

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait à l'extrémité, convexe supérieurement, d'un beau rouge un peu orangé, avec le bord antérieur de l'épistome, les antennes, l'extrémité des élytres et l'écusson noirs; couvert d'une pubescence d'un jaune doré devenant noirâtre sur la partie noire des élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée et non ou très-peu rugueuse. Front plus ou moins fortement déprimé dans son milieu en avant, marqué dans son milieu d'une trace de ligne enfoncée longitudinale plus ou moins distincte, disparaissant même quelquefois. Antennes comprimées, légèrement dentées en dedans à partir du quatrième article, les articles suivants n'augmentant pas de longueur. Pronotum moins long que large, légèrement atténué en avant, plus ou moins légèrement dilaté vers le milieu; droit sur les côtés en arrière, non sinué ou légèrement marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal léger, mais distinct qui atteint le bord antérieur, mais qui est plus ou moins largement interrompu vers le milieu chez certains exemplaires; offrant de plus à la base, de chaque coté, une petite impression oblique dirigée en avant, fortement

oblique en dehors et plus ou moins arquée; de plus, marqué de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une petite impression plus ou moins distincte; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et assez fortement rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées tout à fait à l'extrémité, profondément striées; leurs intervalles convexes, finement et rugueusement ponctués; très-légèrement déhiscentes tout à fait à l'extrémité, avec leur dent apicale un peu oblique en dehors (♂) ou plus arrondies à l'extrémité; non ou à peine déhiscentes avec leur dent apicale non oblique en dehors (♀). Dessous du corps noir, sauf le prosternum, qui est d'un rouge un peu orangé, comme le dessus; couvert d'une pubescence grise assez peu serrée, devenant bien plus dense et formant tache au milieu des troisième, quatrième et quelquefois cinquième segments abdominaux. Épipleures des élytres non limitées en dehors. Lames des hanches postérieures bien plus notablement dilatées en dedans que chez le précédent et aussi un peu plus rétrécies en dehors, leur bord externe étant notablement moins large que la partie interne dilatée. Dernier segment abdominal sans trace de fossette à la base, comme subtronqué en arrière, avec son milieu relevé et légèrement prolongé postérieurement, et en dessus plus ou moins obtus. Pattes noires, les antérieures quelquefois avec leurs jambes un peu ferrugineuses. Tarses ferrugineux à l'extrémité, ou avec les antérieurs entièrement de cette couleur.

Var. — Tête entièrement noire.

Facile à distinguer de la précédente par sa coloration, par sa forme plus cylindrique et ses hanches postérieures beaucoup plus dilatées en dedans.

Tous les exemplaires que j'ai vus ont été rapportés de la presqu'île des Malais par M. le comte de Castelnau, et de Gilolo par M. Wallace.

4. S. BICOLOR de Castelnau.

(Pl. 25, fig. 1.)

Elongatus, cylindricus, apice tantum leviter attenuatus, supra rufo-ferrugineus, opacus, elytris obscure rufo-brunneis; pube flavo-aurea (in elytris grisea) vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice in medio foveolis duabus notata; antennis intus vix dentatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus vix subsinuato, subparallelo,

antice tantum leviter attenuato, medio sulco longitudinali obsolete notato, sat fortiter dense punctato et granulato; elytris, apice tantum, leviter attenuatis, profunde punctato-striatis, interstitiis parum convexis, dense granulatis; subtus rufo-ferrugineus; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 12 mill.

Scython bicolor Cast., Hist. nat. Ins. Col., I, 224, 1840.

Cryptochile melanoptera Boisd., Voyage de l'Astrolabe, II, p. 102.

Corps très-allongé, cylindrique, convexe supérieurement, d'un rouge ferrugineux mat, avec les élytres d'un brun rougeâtre; couvert d'une pubescence d'un jaune doré un peu grise sur les élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée, très-rugueuse. Front notablement déprimé transversalement en avant, où il offre deux petites fossettes médianes bien marquées, avec une petite ligne longitudinale obsolète. Antennes assez comprimées, à peine dentées, d'un rouge ferrugineux. Pronotum aussi long que large, subparallèle sur les côtés, à peine renflé au-dessus du milieu; légèrement rétréci ensuite dans son quart antérieur; légèrement déprimé à sa base, où il est impressionné de chaque côté, puis offrant, vers le milieu de son disque, une trace distincte de sillon longitudinal; avec ses angles postérieurs un peu obtus; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et granuleuse. Élytres subcylindriques, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, fortement striées-ponctuées. Leurs intervalles à peine convexes, finement et densément granuleux. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, assez densément couvert d'une pubescence uniforme d'un jaune doré. Épipleures des élytres distinctement limitées en dehors par une petite carène longitudinale. Lames des hanches postérieures plus étroites que chez le précédent, avec la partie interne dilatée un peu plus large seulement que le bord externe. Abdomen terminé en pointe obtuse au sommet. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre plus clair. Tarses ferrugineux.

Il est facile de reconnaître cette espèce à la coloration de ses élytres, ainsi qu'à la forme de son pronotum et à ses stries fortement ponctuées.

L'exemplaire typique qui existe au Musée de Paris est indiqué de Dorey, dans la Nouvelle-Guinée.

J'en possède également un individu qui a été rapporté de l'île d'Arou par M. Wallace.

5. S. NIGRIPENNIS.

(Pl. 25, fig. 2.)

Elongatus, cylindricus, apice tantum attenuatus, supra niger, prothorace ferrugineo-rufo, antice in medio macula subtriangulari nigra notato; pube grisea, in prothorace flava, vestitus; capite sat fortiter, parum dense punctato, vix rugoso; fronte media antice impressa, longitudinaliter obsolete sulcata; pronoto latitudine breviore, antice tantum, leviter attenuato, lateribus subparallelo, ad medium leviter subampliato, basi media, sulco longitudinali marginem anticam attingente, in medio interrupta vel integra, notato, sat fortiter, dense ruguloseque punctato; elytris, apice tantum, attenuatis, sat fortiter striatis, non punctatis, interstitiis convexis, leviter, dense rugulosis; subtus (prosterno excepto) niger; pedibus nigris; tarsis apice ferrugineis.

Long. 8 à 10 mill.

Corps très-allongé, cylindrique, notablement convexe supérieurement; noir en entier, avec le pronotum d'un rouge ferrugineux, marqué au milieu de son bord antérieur d'une large tache noire subtriangulaire dont l'extrémité est, en arrière, recouverte d'une pubescence jaunâtre sur la partie rouge du pronotum, grisâtre sur le reste du corps. Tête à ponctuation assez forte, serrée, non ou à peine rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant, avec une petite carène transverse très-obsolète; marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal très-obsolète se prolongeant sur le vertex. Antennes assez comprimées, légèrement dentées intérieurement. Pronotum sensiblement moins long que large, à côtés presque subparallèles en arrière; légèrement renflé en avant, un peu au-dessus du milieu, puis atténué ensuite en avant; marqué au milieu de la base d'un ligne longitudinale enfoncée assez distincte atteignant le bord antérieur, entière ou légèrement interrompue au milieu; offrant à la base, de chaque côté de celle-ci, une dépression oblique en dehors et, vers le milieu de sa longueur, marqué encore d'une petite dépression très-obsolète; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Élytres atténuées seulement tout à fait à l'extrémité, assez notablement striées,

mais non ponctuées ; leurs intervalles légèrement convexes, assez finement, densément et ruguleusement ponctués. Dessous du corps noir, sauf le prosternum qui est d'un rouge ferrugineux en exceptant la saillie prosternale et les hanches antérieures, qui sont également noirs; à pubescence uniforme. Épipleures des élytres limitées en dehors par une petite carène longitudinale. Dernier segment abdominal fortement rétréci en arrière, nullement prolongé en pointe, mais obtus au bout. Lames des hanches postérieures plus dilatées en dedans que chez le précédent, avec sa partie dilatée près de deux fois plus large que le bord externe. Pattes noires. Tarses ferrugineux vers le sommet.

La tache antérieure du pronotum, le dessous de corps (sauf le prosternum) noirs ainsi que les pattes, font reconnaître cet insecte à première vue.

Il a été pris, dans la presqu'île des Malais, par M. le comte de Castelnau.

6. S. MACULICOLLIS.

(Pl. 25, fig. 3.)

Oblongo elongatus, postice attenuatus, supra niger, prothoracis lateribus late ferrugineo-rufis; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato: fronte media antice transversim depressa, linea longitudinali lævi notata; pronoto latitudine breviore, lateribus postice subparallelo, medio subampliato, dein antice attenuato, basi media linea longitudinali impressa brevi notato; sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice attenuatis, striatis, non punctatis; interstitiis convexis, subtiliter punctulatis, subrugulosis; subtus dilute ferrugineus; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 8 à 9 mill.

Corps oblong, assez allongé, légèrement convexe en dessus, d'un noir de poix, avec les côtés du pronotum largement d'un rouge ferrugineux; couvert d'une pubescence grisâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse. Front assez notablement et transversalement déprimé en avant, offrant dans son milieu, en avant, une ligne longitudinale lisse n'atteignant pas le vertex en arrière. Antennes de la longueur des deux

tiers du corps environ, assez fortement comprimées ; à troisième article un peu plus long que le suivant ; les articles quatrième à dixième légèrement dentés en dedans. Pronotum moins long que large, presque parallèle sur les côtés en arrière ; très-légèrement ou à peine renflé vers le milieu, rétréci ensuite tout à fait en avant, marqué au milieu de sa base d'un commencement de ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas le milieu ; et, de chaque côté de celle-ci, offrant une petite dépression obsolète, couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et très-rugueuse. Élytres assez légèrement atténuées en arrière, bien distinctement striées, non ponctuées, leurs intervalles légèrement convexes, très-finement et assez densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux jaunâtre ; pubescence d'un flave doré uniforme. Épipleures des élytres limitées en dehors par une petite carène longitudinale. Lames des hanches postérieures un peu dilatées en dedans en arrière, où elles sont deux fois plus larges, environ, que le bord externe. Pattes d'un ferrugineux jaunâtre.

La coloration du pronotum rend cette espèce facile à reconnaître.

Elle a été prise par M. Wallace à Singapour et à Sarawak ; M. le comte de Mniszech la possède de Hong-Kong.

7. S. ULTIMUS.

(Pl. 25, fig. 4.)

Elongatus subcylindricus, postice tantum, leviter attenuatus ; obscure rufo-brunneus ; capite dense granuloso ; fronte antice sat fortiter transversim depressa medioque antice punctis duobus distincte notata, linea longitudinali nulla ; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subparallelo, antice tantum leviter attenuato, basi media punctis duobus impressis, lineaque longitudinali media obsoleta, plus minusve interrupta, notato ; dense granuloso ; elytris, postice tantum, leviter attenuatis, distincte punctato-striatis, interstitiis sat dense granulosis ; subtus rufo-brunneus ; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 10 à 11 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement convexe, entièrement d'un

brun rougeâtre assez foncé, couvert d'une fine pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et granuleuse. Front assez notablement et tranversalement déprimé un peu en avant; son bord postérieur marqué au milieu de sa dépression de deux points enfoncés bien visibles, sans ligne longitudinale distincte. Antennes à peine de la longueur de la moitié du corps, légèrement comprimées; à troisième article presque aussi long que les deux suivants réunis; à articles quatrième à dixième légèrement dentés en dedans. Pronotum au moins aussi long que large, parallèle sur les côtés ou même à peine un peu plus large en avant, rétréci seulement tout près du bord antérieur; légèrement déprimé tout à fait à la base; offrant au milieu de cette dernière deux petites impressions lisses; avec une trace très-obsolète de ligne longitudinale médiane plus ou moins interrompue; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et très-granuleuse. Élytres subcylindriques, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur seulement; bien distinctement striées-ponctuées; leurs intervalles à peine convexes, assez finement et assez densément ponctués, granuleux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, couvert d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre. Épipleures des élytres limitées en dehors par une petite carène longitudinale bien distincte. Lames des hanches postérieures très-peu dilatées en dedans en arrière; cette partie dilatée étant un peu plus large seulement que le bord externe. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Ne peut être confondu avec les précédents à cause de sa couleur uniforme d'un brun rougeâtre foncé, sa forme subcylindrique, sa granulation, etc.

J'en possède un exemplaire pris à Sumatra par M. Wallace, et il en existe un second individu de la même localité dans la collection du comte de Castelnau.

8. S. VELUTINUS.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus; niger, opacus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice leviter depressa, linea longitudinali nulla notata; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, antice tantum attenuato, basi media leviter depresso, linea longitudinali antice deleta, notato, leviter, dense rugoseque punctato;

elytris in parte media postica leviter attenuatis, sat profunde striatis interstitiis leviter convexis, subtilissime sat dense rugose punctatis; subtus niger; pedibus rufo-brunneis; tarsis dilutioribus.

Long. 8 mill.

Corps allongé, subcylindrique, notablement convexe; légèrement atténué dans sa moitié postérieure; en entier d'un noir mat; recouvert supérieurement d'une petite pubescence serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Front un peu déprimé dans son milieu en avant, sans ligne enfoncée longitudinale. Antennes noires en entier, fortement comprimées; à articles quatrième à sixième sensiblement dentés (les suivants manquent dans l'exemplaire unique du Muséum); troisième grand, notablement plus allongé que le suivant, les suivants subégaux entre eux. Pronotum moins long que large, sensiblement rétréci en avant dans son tiers antérieur, droit sur les côtés en arrière, marqué au milieu de la base d'une petite ligne longitudinale qui disparaît en avant, offrant à la base de cette ligne une petite dépression très-légère; couvert d'une ponctuation peu notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; assez notablement striées; les intervalles légèrement convexes; plus finement, mais densément et rugueusement ponctuées. Dessous du corps noir, très-finement et densément ponctué, rugueux. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur dilaté en dedans, en arrière, et notablement rétréci en dehors. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses plus clairs.

Facile à distinguer par sa couleur entièrement noire, les lames de ses hanches postérieures plus rétrécies en dehors, etc.

Cette espèce provient de Madagascar et est inscrite au Muséum d'histoire naturelle de Paris sous le nom de *Calyptocerus velutinus*.

EE. *Épimères métathoraciques en triangle allongé bien distinct.*

Cette division ne comprend que le genre suivant :

Genre 44. **Melanocoleus.**

(μέλας, noir ; κολεὸς, gaine.)

Corps allongé, épais, assez cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à sa base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant et légèrement sinué au milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée assez large, rugueuse et arrondie en arrière. Antennes assez courtes, atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum ; un peu comprimées, mais nullement dentées ; à premier article assez épais, cylindrique, légèrement arqué en dehors, aussi long que les deux suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier ; troisième assez grand, deux fois plus long que large ; quatrième à dixième au moins une fois plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité ; dernier ovale oblong. Pronotum moins long que large, très-fortement convexe, légèrement atténué en avant ; notablement bisinué à la base, avec son lobe médian large, court et droit ; ses angles postérieurs prolongés en arrière en pointe assez aiguë. Prosternum non déprimé en avant des hanches, avec sa saillie prosternale droite, non relevée à l'extrémité. Sillon marginal du propectus très-distinctement limité en dedans dans toute sa longueur. Lames des hanches postérieures légèrement dilatées en dedans, peu rétrécies en dehors, avec leur bord externe assez large. Pattes de longueur médiocre. Jambes non élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et, par suite, légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles épaissis à la base et, par suite, dentés en dedans.

Ce genre ne peut être confondu avec les précédents à cause de ses épimères métathoraciques visibles, et diffère de plus des *Scython* par les sillons marginaux de son propectus très-distinctement limités en dedans.

M. GROSSUS.

(Pl. 25, fig. 5.)

Elongatus subcylindricus, postice paulo attenuatus, supra niger, pronoto dilute rufo-aurantiaco; capite mediocriter, sat dense, non rugose punctato; fronte media subdepressa; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, lateribus basi leviter subsinuato, basi media, sulco tenui longitudinali post medium evanescente notato, mediocriter, dense, rugoseque punctato; elytris subcylindricis, postice attenuatis, leviter striatis, interstitiis 2, 4, 6, 8 *obtuse costatis, subtilissime, sat crebre punctatis; pedibus nigris; tarsis nigris, articulis* 4-5 *dilute ferrugineis.*

Long. 17 mill.

Corps épais, allongé, subcylindrique, notablement convexe en dessus; d'un noir de poix, avec le pronotum d'un rouge orange clair; couvert d'une pubescence d'un jaune doré sur le pronotum, noire et très-dense sur les élytres. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de ligne longitudinale. Antennes assez comprimées, assez courtes et nullement dentées en dedans. Pronotum moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés tout à fait à la base, droit ensuite et légèrement rétréci seulement dans son tiers antérieur; offrant au milieu de sa base un sillon longitunal très-léger, mais distinct, qui s'étend en avant jusqu'au delà du milieu; couvert d'une ponctuation médiocre très-serrée et rugueuse. Élytres cylindriques, atténuées en arrière dans leur tiers postérieur environ, très-finement striées, leurs intervalles deuxième, quatrième, sixième, huitième et dixième fortement relevés en côte obtuse, très-finement et assez densément ponctués, à peine rugueux transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, avec le prosternum (la saillie intercoxale exceptée) d'un rouge orangé un peu jaunâtre. Pattes noires, avec les genoux rougeâtres. Tarses noirs, avec leurs deux derniers articles d'un ferrugineux testacé.

Cette belle espèce a été trouvée à la Nouvelle-Guinée par M. Wallace.

BB. *Sillon marginal du propectus nu.*

Cette division renferme tout le reste du groupe des Eucnémites propres. — On peut encore la subdiviser de la manière suivante :

C. *Propleures fortement excavées dans toute leur surface.*

Jusqu'ici ce groupe ne se compose que du genre suivant :

Genre 45. **Macraulacus.**

(μακρὸς, long ; αὖλαξ, sillon.)

Corps oblong allongé, un peu cylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à sa base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement sinueux. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface un peu déprimée, assez large et rugueuse. Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ; à premier article assez grand, subcylindrique légèrement courbé en dehors, de la longueur des quatre suivants environ ; deuxième très-petit, globuleux, caché en partie par le premier ; troisième triangulaire, de la longueur des deux suivants réunis ; quatrième à dixième très-courts, dilatés chacun en dedans, en un rameau grêle et très-long, égalant en longueur la moitié de l'antenne ; dernier également grêle et très-allongé. Pronotum au moins aussi long que large, légèrement convexe, avec ses angles postérieurs acuminés en arrière ; n'offrant plus, en dessus, de trace de carène supplémentaire partant du bord antérieur. Propectus assez court, nullement déprimé en avant ; propleures fortement et obliquement excavées en dedans, dans toute leur superficie, et formant une sorte de très-large sillon ouvert en avant, limité en dehors par la carène marginale supplémentaire du prothorax, sensiblement détaché inférieurement de la carène marginale, surtout en avant. Sutures prosternales simples. Lames des hanches postérieures légèrement dilatées en dedans, distinctement rétrécies en dehors, avec leur bord externe assez large. Pattes de longueur médiocre. Jambes à

peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article un peu moins long que les suivants réunis. Ongles simples.

Ce genre nous présente une modification tellement singulière dans la structure de ses propleures, qu'à vrai dire, il est très-difficile de le placer d'une manière convenable dans la classification. Je l'ai mis au commencement de la division des « *Sillons marginaux du propectus nuls,* » comme établissant un peu le passage avec ceux de la division précédente, par ses propleures très-largement sillonnés, et d'autre part rappelant bien davantage, par sa forme, ceux de la division suivante.

M. EXCAVATUS.

(Pl. 25, fig. 8.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, nigro-piceus, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite dense, anticeque vix rugose punctato; fronte media antice longitudinaliter canaliculata; pronoto latitudine paululum breviore, antice tantum attenuato, lateribus recto, basi media linea longitudinali impressa curta notato, leviter, dense rugoseque punctato; elytris postice attenuatis, leviter striatis; interstitiis sat dense, leviter punctatis, transversim rugulosis; subtus niger; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps oblong allongé, subcylindrique, assez convexe supérieurement; en entier d'un noir de poix, avec le bord antérieur du pronotum et de l'épistome rougeâtre; couvert d'une pubescence courte et médiocrement serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse, seulement en avant sur l'épistome. Front marqué, dans son milieu en avant, d'un sillon longitudinal assez profond, n'atteignant pas le vertex en avant. Épistome deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun rougeâtre très-foncé, avec le second article, la base et l'extrémité du premier, ainsi que la base des autres, plus ou moins rougeâtres. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, légèrement rétréci en avant, seulement

à partir de son tiers antérieur, transversalement déprimé, au milieu de sa sa base, d'où part une petite ligne lisse longitudinale, très-courte ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et très-rugueuse. Élytres très-légèrement rétrécies, dans leur moitié postérieure, légèrement mais distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez légère et médiocrement serrée, transversalement ruguleuse. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur interne un peu oblique en arrière, assez fortement angulé ensuite et légèrement rétréci en dehors. Dessous du corps noir. Pattes d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Tarses plus clairs.

J'ai décrit cette espèce sur un exemplaire unique pris par M. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

CC. *Propleures jamais largement ni profondément excavées.*

E. *Pronotum offrant toujours latéralement deux carènes marginales, l'une partant des angles postérieurs infléchis et s'effaçant souvent en avant, l'autre partant des angles antérieurs infléchis et presque toujours effacée en arrière, et, de plus, souvent avec une troisième carène partant du bord antérieur notablement au-dessus des deux autres.*

Cette division renferme tous les genres compris entre *Balistica* et *Arrhipis* inclusivement.

Genre 46. **Balistica** de Motschulsky.

De Motschulsky, Essai d'un Catal. des Ins. de l'île de Ceylan, p. 12. (Ext. Bull. de Moscou, 1861, p. 116.)

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement ou même subdéprimé. Tête assez grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome peu notablement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peu près droit, sans trace de carène longi-

tudinale médiane. Mandibules fortement bifides au sommet, offrant extérieurement une surface rugueuse assez large à la base, puis graduellement atténuée en avant. Antennes médiocrement allongées; à premier article long et un peu arqué; deuxième aussi grand que le quatrième, troisième près de deux fois aussi long que le suivant; quatrième à dixième médiocrement allongés, mais cependant bien plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, très-obtusément et à peine visiblement dentés intérieurement; dernier oblong. Pronotum presqu'aussi long que large, légèrement atténué tout à fait en avant, droit sur les côtés, fortement bisinué à la base, avec son lobe médian très-court, ses angles postérieurs assez prolongés en arrière, acuminés au sommet. Sillon juxta-sutural du propectus très-profond en avant, un peu moins en arrière, très-nettement limité dans tout son parcours et terminé en arrière par une ligne élevée transverse. Base interne du sillon juxta-sutural séparée du bord externe de la hanche par une petite excavation subtriangulaire qui rappelle un peu le triangle des propleures extrêmement réduit. Lames des hanches postérieures assez étroites, mais assez fortement anguleuses en dedans et notablement rétrécies en dehors, à partir du sommet de l'angle. Pattes assez courtes. Tarses grêles, filiformes, à quatrième article petit, sensiblement excavé-échancré en dessus au sommet et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article presqu'aussi long que tous les suivants réunis.

Bien que ce genre paraisse, au premier abord, assez voisin du genre *Microrhagus*, il en est cependant bien distinct par son sillon juxta-sutural notablement séparé à la base du bord externe de la hanche.

Il ne renferme jusqu'ici qu'une espèce.

B. PICIPES de Motschulsky.

Sat elongatus, nigro-piceus, pube subtili flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter punctato, non rugoso; fronte antice non depressa; antennis rufo-brunneis; pronoto longitudinis fere latitudine, antice tantum attenuato, lateribus subparallelo, supra sat fortiter, parum dense punctato; elytris postice leviter attenuatis, stria juxta suturali subtili, antice deleta notatis, crebre, sat fortiter rugoseque punctatis; subtus nigro-

piceus; abdominis segmentis 2°, 3°, 4° utrinque macula aurea notatis; femoribus nigro-brunneis; tibiis rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Balistica picipes de Motsch., Essai d'un Catalogue des Insectes de l'île de Ceylan, p. 22 (Bulletin de Moscou, 1861, 116).

Corps assez allongé, peu convexe supérieurement, atténué légèrement mais subgraduellement en arrière; d'un noir de poix; couvert en dessus d'une fine et courte pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Front nullement déprimé en avant, sans trace de carène ou de sillon longitudinal. Épistome plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun rougeâtre. Pronotum presque aussi long que large, avec ses côtés presque subparallèles, atténué seulement tout à fait en avant, marqué au milieu de la base de deux impressions assez notables, et entre celle-ci d'une carène prescutellaire qui s'étend en avant jusqu'au milieu, distincte chez les uns et tout à fait effacée chez les autres; couvert d'une ponctuation assez forte, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres légèrement et graduellement atténuées en arrière, n'offrant aucune trace de stries, sauf la juxta-suturale qui est fine mais bien distincte dans ses deux tiers postérieurs; assez fortement et densément ponctuées, distinctement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix recouvert d'une pubescence jaunâtre, formant de chaque côté du milieu, sur les segments deuxième, troisième et quatrième de l'abdomen, une tache une peu dorée, bien distincte, placée régulièrement l'une au-dessous de l'autre; assez fortement et densément ponctué, un peu rugueux, assez finement et non rugueusement sur l'abdomen. Cuisses d'un brun noirâtre. Jambes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette espèce se trouve à Ceylan dans les hautes montagnes de Patamas.

J'ai dû la communication du type de cet insecte à l'obligeance de M. de Motschulsky, et j'en ai vu plusieurs exemplaires appartenant aux collections de MM. vom Bruck et de Mniszech.

Genre 47. **Entomophthalmus.**

(ἔντομος, échancré ; ὄφθαλμος, œil.)

Corps plus ou moins allongé, subparallèle ou légèrement et graduellement rétréci en arrière, très-peu convexe et même quelquefois subdéprimé. Tête assez médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à la base, toujours au moins presqu'aussi large que la partie comprise entre lui et l'œil ; avec son bord antérieur à peu près droit ou très-légèrement sinué. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface un peu déprimée et assez large, droite en arrière et rugueuse. Antennes au moins de la longueur des deux tiers du corps ; à premier article assez grand, subcylindrique, légèrement courbé en dehors, de la longueur des trois suivants réunis, deuxième très-petit, subglobuleux, caché en partie par le premier ; troisième plus petit, n'égalant pas avec le précédent la longueur du quatrième ce dernier assez allongé ; cinquième à dixième subégaux ou augmentant très-légèrement de longueur vers l'extréminé ; le dernier également très-allongé ; toujours filiformes, nullement dentées intérieurement. Pronotum plus ou moins notablement moins long que large, nullement atténué en avant, avec ses côtés droits ou à peine sinués, ce qui le fait paraître toujours plus ou moins subquadrangulaire ; avec son bord antérieur relevé en carène, ainsi que ses angles postérieurs qui sont fortement prolongés en pointe aiguë en arrière ; marqué sur les côtés d'une carène marginale supplémentaire, effacé le plus souvent tout à fait en avant ; offrant de plus au-dessus de celle-ci une petite carène supplémentaire partant du bord antérieur et anguleusement dirigée en arrière, mais n'atteignant jamais le milieu de sa longueur. Propectus offrant de chaque côté un sillon juxta-sutural assez profond et presque parallèle, ouvert en avant, nettement limité en dedans par une carène notable, et en dehors par la carène marginale infléchie du pronotum. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées intérieurement et distinctement rétrécies en dehors, avec leur bord externe assez étroit. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes ; tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous ; les

antérieurs à premier article plus ou moins renflé, les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis. Ongles légèrement épaissis à la base.

Les espèces que j'ai fait rentrer dans ce genre offrent un faciès assez uniforme, qui les fait facilement distinguer des *Microrhagus* dont ils sont très-voisins. La forme de leur pronotum nullement rétréci en avant, un peu subquadrangulaire, avec ses angles postérieurs et son bord antérieur relevés en carène, donne à ces insectes quelque chose de particulier. La structure de leurs antennes, dont les deuxième et troisième articles sont globuleux et n'égalent pas réunis la longueur du quatrième, les éloigne tout à fait des *Microrhagus*. Jusqu'ici ces espèces paraissent plutôt propres à l'Amérique, mais j'en possède cependant une provenant de l'Archipel Indien.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE ENTOMOPHTHALMUS.

1. Carène supplémentaire postérieure du bord externe du pronotum nulle en arrière. . . . . *interruptus*.. 1.
— Carène supplémentaire postérieure du bord externe du pronotum bien marquée en arrière . . . . . 2.
2. Échancrure du bord interne de l'œil très-petite. . . 5.
— Échancrure du bord interne de l'œil atteignant ou même dépassant le milieu. . . . . 3.
3. Saillie prosternale droite nullement impressionnée à la base. . . . . *americanus* . 2.
— Saillie prosternale droite notablement impressionnée au milieu de sa base. . . . . 4.
4. Troisième article de l'antenne plus petit que le second, mais bien distinct. . . . . *pallens*. . . . 3.
— Troisième article de l'antenne presque rudimentaire, tellement contigu au quatrième qu'on l'en distingue difficilement. . . . . *brevicollis* . . 4.
5. Élytres et pronotum noirs. . . . . *fugax*. . . . 5.
— Bord antérieur du pronotum et suture des élytres rougeâtres . . . . . *minutus*. . . 6.

a. *Carène latérale supplémentaire du bord externe défléchi du pronotum courte, visible seulement en avant près du bord antérieur.*

1. E. INTERRUPTUS.

(Pl. 25, fig. 9.)

Sat elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, vix convexus ; rufo ferrugineus, capite (postice præsertim) pronotoque plus minusve nigricantibus ; capite sat fortiter, sat dense punctato, postice granuloso ; fronte antice medio longitudinaliter depressa ; oculis intus profunde incisis ; antennis dimidio corporis multo longioribus, ferrugineis, filiformibus ; pronoto latitudine multum breviore, antice non attenuato, lateribus medio plus minusve sinuato, utrinque a basi media usque ad lateris externi medium fortiter oblique depresso, mediocriter, parum dense, non rugose punctato ; elytris obsoletissime striatis, subtiliter, sat dense punctatis, non rugosis ; subtus rufo-ferrugineus, vel (abdomine excepto) nigro-brunneus ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps assez allongé, à peine convexe ou même un peu subdéprimé, subparallèle, à peine atténué en arrière ; d'un ferrugineux rougeâtre, avec la tête et le pronotum (excepté son bord antérieur et même quelquefois sa base) noirs ; couvert d'une pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez forte et assez serrée, distinctement granuleuse en arrière. Front plus ou moins légèrement déprimé longitudinalement, dans son milieu en avant, sans carène longitudinale en arrière. Épistome très-peu rétréci à la base, plus de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Ce dernier fortement échancré transversalement, au milieu de son bord interne, l'échancrure s'atténuant en dehors et prolongée à peu près jusqu'au milieu. Antennes ferrugineuses, filiformes, atteignant en arrière les deux tiers postérieurs. Pronotum bien moins long que large, nullement rétréci en avant, mais sinué sur les côtés vers le

milieu; fortement et obliquement déprimé de chaque côté, à partir du milieu de sa base jusqu'au milieu environ du bord externe; offrant, au milieu de sa base, un petit commencement de carène préscutellaire très-légère ou un simple renflement, et de chaque côté de cette carène un petit point enfoncé; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres subparallèles, à peine atténuées en arrière, très-obsolétement striées; couvertes d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée et non rugueuse. Dessous du corps entièrement d'un ferrugineux rougeâtre ou d'un brun noirâtre sur le prosternum, les méso- et métasternums. Dernier segment abdominal subacuminé en arrière, offrant, dans son milieu en avant, un petit tubercule assez distinct. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Je n'ai eu sous les yeux que deux exemplaires de cette espèce. L'un était indiqué de Sainte-Catherine, dans la collection de M. de la Ferté, et l'autre du Brésil dans celle de M. Deyrolle.

a a. *Carène latérale supplémentaire du bord externe défléchi du pronotum partant des angles postérieurs bien distincte dans toute sa longueur, mais n'atteignant pas le bord antérieur.*

2. E. AMERICANUS.

Sat elongatus, subparallelus, postice sensim leviter attenuatus, rufo-ferrugineus; capite mediocriter, sat dense et postice vix rugose punctato; oculis intus profunde incisis; antennis dimidio corporis multum longioribus, ferrugineis, filiformibus; pronoto latitudine breviore, antice non attenuato, lateribus utrinque medio leviter sinuato; ante angulos posticos utrinque oblique depresso, mediocriter, sat dense, vix rugose punctato; elytris cum stria juxta-suturali striarumque vestigiis obsoletis tantum notatis, subtiliter sat dense rugoseque punctatis; subtus rufo-ferrugineus, medio plus minusve infuscatus; lobo prosternali basi non depresso; pedibus ferrugineis.

Var. — *Pronoto (margine antica excepta) et elytrorum dimidia parte basali, nigris.*

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Même forme que le précédent, mais très-légèrement et un peu graduellement atténué en arrière ; d'un ferrugineux rougeâtre ; couvert d'une pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et très-légèrement granuleuse seulement en arrière. Épistome peu rétréci à la base, plus de deux fois plus large que la partie comprise entre lui et l'œil. Ce dernier, au milieu de son bord interne, offrant une forte échancrure tranverse d'égale largeur qui se prolonge au delà du milieu en dehors. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant; sans trace de carène longitudinale en arrière. Antennes ferrugineuses, filiformes, dépassant un peu les deux tiers postérieurs. Pronotum bien moins long que large, nullement rétréci en avant, mais sinué sur les côtés au milieu, obliquement mais moins fortement déprimé, de chaque côté à la base, que chez le précédent; la dépression ne partant pas du milieu de la base, mais plus en dehors, et atteignant le bord latéral bien au-dessous du milieu; marqué, au milieu de sa base, de deux points enfoncés peu distincts ; offrant entre ces derniers un petit commencement de carène préscutellaire très-obsolète ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement et subgraduellement atténuées en arrière; marquées chacune d'une strie juxta-suturale distincte, et de quelques vestiges obsolètes de stries; couvertes d'une ponctuation plus ou moins fine, assez serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, rembruni sur les méso- et métasternums. Saillie prosternale droite, acuminée en arrière et non défléchie à la base. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse, dans son milieu en arrière; marqué quelquefois d'un petit tubercule distinct dans son milieu. Pattes ferrugineuses. Premier article des tarses antérieurs légèrement renflé.

Var. — Pronotum (sauf le bord antérieur) et toute la moitié basilaire des élytres, noirs.

Malgré les différences très-notables des carènes supplémentaires du pronotum, cette espèce ressemble beaucoup à la précédente. Son pronotum est un peu moins court, la dépression oblique qui se remarque de chaque côté de sa base moins profonde et ses élytres sont distinctement rugueuses.

J'en ai deux exemplaires venant de la Nouvelle-Fribourg et de Bogota. Le Musée de Stockholm m'en a communiqué un autre de Rio-Janeiro.

3. E. PALLENS.

Sat elongatus, postice, sensim quam leviter attenuatus, ferrugineus; capite parum dense, subrugose punctato, postice in vertice carina brevi notato; oculis intus profunde incisis; antennis corpore paulo brevioribus, filiformibus, articulo tertio bene distincto, quarto paulo minore; pronoto latitudine multum breviore, antice non attenuato, lateribus medio subsinuato, utrinque postice leviter oblique depresso, subtiliter punctato, non rugoso; elytris distincte striatis, subtiliter sat dense punctatis; subtus ferrugineus; lobo prosternali apice inflexo, basi fortiter depresso; pedibus tarsisque dilute ferrugineis.

Long. 4 mill.

Corps assez allongé, très-légèrement convexe, très-faiblement et graduellement atténué en arrière; ferrugineux, couvert d'une pubescence jaunâtre et peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, peu serrée et légèrement rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, un peu plus large seulement que la partie comprise entre lui et l'œil. Ce dernier offrant, vers le milieu de son bord interne, une assez forte échancrure transverse qui se prolonge en dehors jusqu'au milieu de sa surface. Front n'offrant point de dépression sensible, dans son milieu en avant ; marqué, en arrière sur le vertex, d'une petite carène longitudinale médiane, très-courte. Antennes ferrugineuses, filiformes, seulement un peu moins longues que le corps ; à troisième article bien distinct, seulement un peu plus petit que le second. Pronotum notablement moins long que large, nullement atténué en avant, légèrement sinué vers le milieu sur ses côtés, assez légèrement et obliquement déprimé, de chaque côté à la base, au-dessus des angles postérieurs ; marqué au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée très-légère, prolongée en avant jusqu'au tiers antérieur; couvert d'une ponctuation fine, peu serrée surtout au milieu, et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, distinctement striées, à ponctuation de grosseur médiocre et peu serrée, non rugueuse ou à peine sur les côtés. Dessous du corps ferrugineux. Saillie prosternale très-fortement déprimée à la base, entre les hanches, puis notablement infléchie en arrière. Dernier segment abdominal subarrondi en arrière. Pattes

en entier d'un ferrugineux clair. Premier article des tarses antérieurs assez notablement renflé.

Il est facile de reconnaître cette espèce à sa couleur plus claire, à son pronotum un peu plus court, à ses antennes un peu plus longues, à ses élytres bien distinctement striées et à sa saillie prosternale infléchie en arrière et notablement déprimée à la base entre les hanches.

L'individu que je possède provient du Tennessée.

4. E. BREVICOLLIS.

Sat elongatus, nigro-piceus, capite, antennis, pronoto antice, scutello elytrorumque apice rufescentibus; capite parum dense punctato, postice leviter granuloso; fronte antice distincte depressa; oculis intus fortiter incisis; antennis dimidio corporis longioribus, articulo tertio subtili, secundo multo minore; pronoto latitudine multum breviore, antice non attenuato, lateribus ante medium sinuato, angulis posticis elevatis, subcarinatis, utrinque extus oblique fortiter depresso, basi media carina prescutellari notato, mediocriter, parum dense punctato, non rugoso; elytris stria juxta-suturali tantum notatis, subtiliter, sat dense punctatis, non rugosis; subtus nigro-piceus, coxis abdomineque rufo-brunneis; lobo prosternali basi media depresso, postice non inflexo; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Mêmes formes que les précédents, mais un peu moins atténué en arrière; d'un noir de poix, avec la tête, le bord antérieur du pronotum, l'écusson et l'extrémité des élytres rougeâtres; couvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, peu serrée et un peu granuleuse en arrière. Épistome peu rétréci à la base, deux fois plus large que la partie comprise entre lui et l'œil. Ce dernier marqué vers le milieu de son bord interne d'une forte échancrure transverse qui se prolonge en dehors au delà de son milieu. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une dépression longitudinale élargie en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière, sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, filiformes, de la longueur des deux tiers du corps environ, à troisième article rudimentaire tellement rapproché du

quatrième qu'on l'en distingue difficilement. Pronotum notablement moins long que large, nullement atténué en avant, légèrement sinué sur les côtés un peu au-dessus du milieu, avec son bord antérieur un peu relevé en carène, assez notablement et obliquement déprimé à la base, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs qui sont distinctement relevés en carène; offrant de plus, au milieu de la base, une petite carène préscutellaire assez courte, mais distincte; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres avec la moitié postérieure de la suture et leur extrémité rougeâtres, marquées chacune d'une strie juxta-suturale distincte, mais n'offrant que des vestiges obsolètes des autres stries; assez finement et assez densément ponctuées, non rugueuses transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, avec les hanches antérieures et intermédiaires, ainsi que l'abdomen, rougeâtres. Saillie prosternale nullement infléchie en arrière, mais distinctement déprimée à la base entre les hanches. Dernier segment abdominal subarrondi en arrière; marqué un peu au-dessus du milieu d'un petit tubercule bien distinct. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

On distingue cette espèce de la précédente par sa couleur foncière noire, son front déprimé en avant, ses antennes un peu moins longues, à troisième article bien plus petit, par les angles postérieurs de son pronotum bien plus rélevés, la base de ce dernier offrant une carène préscutellaire distincte, par ses élytres non striées et sa saillie prosternale non infléchie postérieurement.

Cette espèce se trouve à Sainte-Catherine (Brésil).

5. E. FUGAX.

Oblongus, postice leviter sensim attenuatus, nigro-piceus, capite, antennis, pronoti margine antica, scutello elytrorumque basi rufescentibus; capite parum dense, sat leviter postice subgranuloso punctato; fronte media non impressa, oculis intus non longe incisis; antennis dimidio corporis longioribus, articulo tertio secundo breviore; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, antice non attenuato, angulis posticis carinatis, utrinque extus oblique depresso, basi media linea impressa longitudinali brevi notato, mediocriter, parum dense punctato, non rugoso; elytris non striatis, mediocriter sat dense punctatis; lobo prosternali

recto, basi media depresso; subtus rufo-brunneus, medio nigro-brunneus; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 3 mill.

Corps oblong, allongé, très-légèrement et subgraduellement atténué en arrière, très-peu convexe; d'un noir de poix, avec la tête, le bord antérieur du pronotum, l'écusson et la base des élytres un peu rougeâtres; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et peu granuleuse en arrière. Épistome assez rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Ce dernier marqué, vers son milieu en dedans, d'une échancrure très-petite qui n'atteint pas la moitié de sa largeur. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, filiformes, de la longueur des deux tiers du corps environ, à troisième article notablement plus petit que le second, mais bien distinct. Pronotum notablement moins long que large, nullement atténué en avant et non sinué sur les côtés, bien distinctement et obliquement déprimé de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs qui sont relevés en carène; marqué, au milieu de sa base, d'un petit sillon longitudinal très-court; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre et peu serrée, non rugueuse. Élytres n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation médiocre, mais assez serrée et offrant quelque tendance à devenir un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, noirâtre sur le milieu du métasternum. Saillie prosternale droite, assez notablement déprimée au milieu de sa base entre les hanches. Dernier segment abdominal un peu subarrondi en arrière; offrant au milieu, près de sa base, un petit tubercule très-léger. Pattes d'un ferrugineux clair.

Cette espèce diffère de la précédente d'une manière notable par sa taille plus petite, par l'échancrure de ses yeux bien plus petite, son pronotum moins court et non sinué sur les côtés vers le milieu, et enfin par son épistome sensiblement plus rétréci à la base et son front à peine visiblement déprimé.

Cette espèce a été prise à Sarawak par M. Wallace.

6. E. MINUTUS.

Elongatus, postice vix attenuatus, rufo-ferrugineus, pronoto medio ely-

trorumque disco usque ad tertiam partem posticam nigro-brunneis; capite parum dense, postice rugose punctato; fronte media antice longitudinaliter impressa; oculis intus non longe incisis; antennis dimidio corporis longioribus; pronoto latitudine multum breviore, lateribus subrecto, antice nullo modo attenuato; angulis posticis carinatis, basi utrinque sat fortiter, late, extus oblique depresso, mediocriter, parum dense punctato, non rugoso; elytris non striatis, mediocriter sat dense punctatis; lobo prosternali basi media depresso, postice leviter inflexo; subtus ferrugineus, meso-metasternoque infuscatis; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 3 mill.

Corps allongé, peu convexe, à peine atténué en arrière; d'un ferrugineux rougeâtre en dessus, avec tout le disque du pronotum et les deux tiers antérieurs des élytres (la suture exceptée) d'un brun noirâtre; couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, peu serrée et un peu rugueuse en arrière. Épistome assez rétréci à la base, mais pourtant pas plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Ce dernier marqué, vers son milieu en dedans, d'une petite échancrure très-courte, n'atteignant pas la moitié de sa largeur. Front légèrement déprimé longitudinalement dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale, en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, filiformes, de la longueur environ des deux tiers du corps; à troisième article petit mais bien distinct. Pronotum bien moins long que large, nullement atténué en avant, droit sur les côtés, non sinué au-dessus du milieu; assez notablement et obliquement déprimé, de chaque côté à la base, au-dessus des angles postérieurs qui sont relevés en carène; offrant, au milieu de la base, une petite carène préscutellaire très-courte; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, pas très-serrée et non rugueuse. Élytres marquées d'une strie juxta-suturale bien distincte, et de quelques traces de stries assez obsolètes; couvertes d'une ponctuation assez fine, assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps ferrugineux, légèrement rembruni sur le milieu des méso- et métasternums. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière et un peu déprimée au milieu de sa base, entre les hanches. Dernier segment abdominal marqué, au milieu de sa base, d'un tubercule bien distinct, et subarrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux clair.

On distingue aisément cette espèce de la précédente à sa forme générale

un peu plus étroite et moins atténuée en arrière, à son pronotum un peu plus court, et à sa coloration toute différente.

Elle provient de Sainte-Catherine (Brésil).

N'ayant pas eu sous les yeux l'espèce suivante, je n'ai pu lui assigner une place certaine, et je me suis borné à transcrire ici la description de M. Leconte.

E. RUFIOLUS Leconte.

Fusco-ferrugineus, helvo pubescens, capite fortiter, thoraceque sat dense punctatis, hoc latitudine paulo breviore, lateribus rectis, parallelis, angulis posticis productis carinatis, ante basin breviter subcarinato; elytris a basi sensim attenuatis, apice rotundatis, punctatis, obsolete striatis; prothoracis margine superiore brevi antice ambiente, inferiore ad apicem paulo abbreviata; antennis elongatis, vix serratis, articulis 2° et 3° æqualibus brevibus, 4° conjunctis paulo longiori.

Long. 5 mill.

Microrhagus rufiolus Leconte, Additions to the Coleopterous Fauna of the United States (Proceed. Acad. Nat. Sc. of Philadelphia, 1866, 387).

Ohio. — M. H.-S. Fay en a recueilli plusieurs exemplaires, dont un m'a été donné par M. Ulke. Cette espèce se distingue facilement de celles que nous venons de décrire (*Fornax basalis*) par la brièveté du troisième article des antennes qui est à peine plus long que le second. Elle a la ligne marginale supérieure du thorax très-courte et la ligne inférieure s'étendant de la base presque jusqu'au sommet; les angles postérieurs sont fortement carénés, et les carènes sont droites.

Genre 48. **Microrhagus** Eschscholtz.

(μικρός, petit ; ῥάγης, fendu.)

Esch., in Silberm. Rev. entom., IV, tab. (1836). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 112. — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 499. — Jaquelin Duval, Gen. des Coléopt., III, 115. — *Dirhagus* Latr., Ann. Soc. ent. Fr., III, 130 (1834). — *Rhacopus* Hampe, Verhandl. Zool. Bot. Ver., V, 255 (1855). — *Aulacosternus* de Motsch., Essai d'un Catalogue des Ins. de Ceylan, 23 (1861).

Corps allongé, plus ou moins convexe, quelquefois subparallèle ou un peu subcylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à sa base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur droit ou légèrement arqué en avant. Mandibules inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée et rugueuse assez large, droite ou arrondie en arrière. Antennes dépassant notablement les angles postérieurs du pronotum ; à premier article assez grand, subcylindrique, légèrement courbé en dehors ; de la longueur des deux ou trois suivants réunis ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier, très-rarement presque subégal au quatrième ; troisième de la longueur des deux suivants réunis, ou plus court, mais toujours au moins aussi long que le suivant ; les articles quatrième à dixième dentés intérieurement ou pectinés et même un peu flabellés chez les mâles dans quelques espèces ; dernier allongé ou oblong. Pronotum moins long que large, quelquefois aussi long, mais très-rarement un peu plus long que large, subquadrangulaire chez certains ; avec ses angles postérieurs prolongés en pointe aiguë en arrière ; sa carène supplémentaire postérieure le plus souvent plus ou moins largement effacée en avant ; offrant, au-dessus de celle-ci, une autre carène supplémentaire antérieure partant du bord antérieur et se dirigeant plus ou moins longuement en arrière. Propectus offrant de chaque côté un sillon juxta-sutural, en général assez profond, plus ou moins parallèle et toujours ouvert en avant ; nettement limité, sur ses côtés, par une carène interne assez forte, et en dehors, par la carène marginale infléchie du

pronotum. Lames des hanches postérieures quelquefois presque subparallèles, avec leur bord externe plus ou moins large. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus et par suite légèrement prolongé en dessous ; les postérieurs à premier article aussi long ou un peu moins long que les suivants réunis. Ongles des tarses simples ou un peu renflés à la base.

Le genre *Microrhagus*, tel que je le comprends, renferme aujourd'hui un grand nombre d'espèces d'un faciès assez uniforme, qui les fait facilement distinguer de celles des coupes génériques précédentes, et qui n'offrent de véritables analogies qu'avec les *Entomophthalmus* dont elles se distinguent essentiellement par la structure de leurs antennes.

Les deux grandes divisions que j'ai établies correspondent à peu près au groupe des *Microrhagus* vrais et des *Dirhagus* Esch., tels que les a indiqués Jacquelin Duval dans son Genera (vol. III, p. 116) ; seulement j'ai mis tout à fait de côté les caratères sexuels, n'ayant pu réunir souvent que l'un des deux sexes. Quand aux genres *Rhacopus* de M. Hampe et *Aulacosternus* de M. Motschulsky, je les ai réunis au genre actuel, comme ne représentant pas, à mon sens, des différences assez importantes pour en être séparés.

Les espèces de ce genre paraissent répandues sur une grande partie du globe, mais plus spécialement cependant en Europe, en Amérique et dans l'archipel Indien.

Tableau des espèces du genre MICRORHAGUS.

1. Carène supplémentaire antérieure du pronotum atteignant ou dépassant en arrière la moitié de sa longueur . . . . . 2.
— Carène supplémentaire antérieure du pronotum n'atteignant jamais la moitié de sa longueur . 8.
2. Carène supplémentaire postérieure du pronotum toujours bien distincte. . . . . 3.
— Carène supplémentaire postérieure du pronotum nulle . . . . . *derelictus* . . . 7.

3. Pronotum d'un orangé jaunâtre. . . . . *eximius*. . . . 1.
— Pronotum d'un noir plus ou moins brillant. . . 4.

4. Carène externe du sillon juxta-sutural du propectus bien marquée, entière. . . . . 5.
— Carène externe du sillon juxta-sutural du propectus effacée en arrière. . . . . *brevis*. . . . . 2.

5. Ponctuation du pronotum plus ou moins serrée, avec l'intervalle des points plus grand que ces derniers. Antennes du mâle fortement pectinées. . . . . 6.
— Ponctuation du pronotum plus forte et plus serrée, avec l'intervalle des points moins grand que ces derniers. Antennes du mâle seulement dentées. . . . . *clypeatus*. . . 6.

6. Épimères métathoraciques parallèles. Pronotum sans trace de fossettes au milieu . . . . . *pectinatus*. . . 3.
— Épimères métathoraciques plus ou moins atténuées en avant. Pronotum le plus souvent avec deux fossettes au milieu. . . . . 7.

7. Antennes des mâles à articles quatrième à dixième prolongés en un rameau deux fois plus long que l'article lui-même; femelles avec les fossettes du pronotum fortement marquées . . . *lepidus*. . . . 4.
— Antennes des mâles à articles quatrième à dixième prolongés en un rameau un peu plus long seulement que le reste de l'article; femelles avec les fossettes du milieu du pronotum moins marquées. . . . . *pygmæus*. . . 5.

8. Lames des hanches postérieures distinctement dilatées à leur base et plus ou moins fortement rétrécies en dehors. . . . . 9.
— Lames des hanches postérieures subparallèles, à peine rétrécies en dehors. . . . . 48.

9. Point de fossette médiane sur aucun des deux derniers segments abdominaux. . . . . 10.

— Dernier ou avant-dernier segment abdominal offrant une fossette médiane . . . . . 47.

10. Carène supplémentaire postéro-inférieure du pronotum n'atteignant pas le bord antérieur de ce dernier . . . . . 11.

— Carène supplémentaire postéro-inférieure du pronotum atteignant le bord antérieur de ce dernier. . . . . 46.

11. Épisternums métathoraciques très-étroits en avant, notablement élargis en arrière. . . . . 12.

— Épisternums métathoraciques plus ou moins larges, mais subparallèles. . . . . 35.

12. Troisième et quatrième segment de l'abdomen offrant de chaque côté une légère impression couverte de pubescence dorée qui forme une tache distincte . . . . . *rugosipennis*. . 25.

— Troisième et quatrième segment de l'abdomen sans impressions . . . . . 13.

13. Carène externe du sillon juxta-sutural du propectus entière . . . . . 14.

— Carène externe du sillon juxta-sutural du propectus effacée en arrière. . . . . 34.

14. Pubescence égale ne formant pas de taches en dessus . . . . . 15.

— Pubescence formant en dessus des taches distinctes . . . . . 31.

15. Antennes à second article notablement plus petit que le quatrième. . . . . 16.

— Antennes à second article subégal au quatrième. *lateralis*. . . . 24.

16. Pronotum avec une fine ligne longitudinale plus ou moins enfoncée partant du milieu de la base et se prolongeant notablement au delà du milieu. . . . . 17.

— Pronotum sans ligne longitudinale enfoncée dépassant notablement le milieu. . . . . 19.

17. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés . . . . . *imperfectus*. . 8.

— Pronotum sinué sur les côtés, bien moins long que large . . . . . 18.

18. Épisternums métathoraciques subtriangulaires. . *subsinuatus*. . 9.

— Épisternums métathoraciques très-étroits, un peu plus larges seulement en arrière. . . . . *pavidus*. . . . 23.

19. Pronotum très-distinctement atténué en avant. . *oblitus* . . . . 13.

— Pronotum nullement atténué en avant. . . . . 20.

20. Pronotum droit sur les côtés ou à peine sinué. . 22.

— Pronotum bien visiblement sinué un peu au-dessous du milieu. . . . . 21.

21. Sillon juxta-sutural du propectus distinctement élargi en arrière. . . . . *peregrinus* . . 18.

— Sillon juxta-sutural du propectus parallèle, nullement élargi en arrière . . . . . *arduus* . . . . 19.

22. Pronotum sans trace de carène préscutellaire. . *pyrenæus*. . . 10.

— Pronotum avec une carène préscutellaire plus ou moins marquée . . . . . 23.

23. Pattes d'un ferrugineux plus ou moins clair, avec les cuisses non ou à peine plus foncées. 24.

— Pattes d'un ferrugineux plus ou moins clair, avec les cuisses très-fortement rembrunies, un peu noirâtres . . . . . 32.

24. Saillie prosternale nullement défléchi en arrière. 25.

— Saillie prosternale plus ou moins défléchie en arrière . . . . . 26.

25. Épistome deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *amazonicus*. . 14.

— Épistome un peu plus étroit seulement à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . *alienus* . . . . 15.

26. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins clair. . . . . 27.

— Antennes noires, avec l'extrémité du premier article, le second, et, chez les mâles, quelquefois avec l'extrémité des articles rougeâtre. . 28.

27. Épistome un peu plus étroit seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *triangularis*. . 12.

— Épistome au moins deux fois plus étroit. . . . . *Emyi*. . . . . 16.

28. Carène supplémentaire postérieure du pronotum plus ou moins parallèle au sillon juxta-sutural . . . . . 29.

— Carène supplémentaire postérieure du pronotum fortement oblique en dedans. . . . . *Bruckii*. . . . 21.

29. Angles postérieurs du pronotum terminés en pointe aiguë en arrière. . . . . 30.

— Angles postérieurs du pronotum un peu arrondis tout à fait à l'extrémité . . . . . *inconsultus* . . 22.

30. Aspect assez brillant. Antennes des mâles dentées. . . . . *neglectus* . . . 11.

— Aspect mat. Antennes des mâles fortement pectinées. . . . . *Goudoti*. . . . 20.

31. Épistome à peu près aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil . . . . . *fragilis*. . . . 17.

— Épistome deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *Emyi*, var. . . . 16.

32. Tête et pronotum noirs. . . . . 33.

— Tête et pronotum ferrugineux. . . . . *pyrrhopus*. . . 28.

33. Élytres sans taches blanchâtres formées par la pubescence. . . . . *basalis* . . . . 26.

— Élytres avec des taches blanchâtres formées par la pubescence. . . . . *picturatus*. . . 27.

34. Ponctuation du pronotum très-serrée et très-rugueuse . . . . . *unicus* . . . . 29.

— Ponctuation du pronotum bien moins serrée et à peine rugueuse. . . . . *asiaticus* . . . 30.

35. Carène supplémentaire postérieure du pronotum très-courte, visible seulement tout à fait à la base. . . . . *striolatus*. . . 32.

— Carène supplémentaire postérieure du pronotum plus ou moins allongée, mais atteignant toujours au moins le milieu. . . . . 36.

36. Corps d'un beau ferrugineux orangé clair, avec les élytres et les antennes noires. . . . . *egregius*. . . . 33.

— Corps jamais d'un ferrugineux orangé. . . . . 37.

37. Élytres unicolores. . . . . 39.

— Élytres avec la suture ou l'extrémité rougeâtre. 38.

38. Élytres noires, avec les deux tiers postérieurs de la suture et leur extrémité rougeâtres. . . . *terminatus* . . 39.

— Élytres d'un brun rougeâtre, avec la suture ferrugineuse. . . . . *suturalis* . . . 41.

39. Espace compris entre le sillon juxta-sutural du propectus et la carène postérieure supplémentaire quatre fois plus large que le sillon à la base. . . . . *mucidus*. . . . 42.

— Espace compris entre le sillon juxta-sutural du propectus et la carène postérieure supplémentaire au plus deux fois plus large que la base du sillon . . . . . 40.

40. Sillon juxta-sutural du propectus au moins deux fois aussi large à la base qu'au sommet. . . . *crassus*. . . . 40.

— Sillon juxta-sutural du propectus subparallèle ou à peine élargi à la base. . . . . 41.

41. Tête et pronotum d'un brun rougeâtre, les élytres noires . . . . . *odiosus*. . . . 37.

— Tête et pronotum de la même couleur que les élytres . . . . . 42.

42. Carène supplémentaire postérieure du pronotum dépassant à peine le milieu en avant. . . . . *longicornis* . . 31.

— Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur . . . . . 43.

43. Corps noir ou d'un brun noirâtre. . . . . 44.

— Corps d'un ferrugineux un peu clair. . . . . *dilutus* . . . . 38.

44. Carène supplémentaire postérieure du pronotum notablement courbée en dehors tout à fait en avant. . . . . *angustulus* . . 35.

— Carène supplémentaire postérieure du pronotum nullement courbée en dehors au sommet. . . 45.

45. Corps notablement atténué en arrière, à pronotum nullement rugueux. . . . . *flabellatus*. . . 34.

— Corps à peine atténué en arrière, à pronotum très-rugueux . . . . . *rarus*. . . . . 36.

46. Élytres nullement atténuées en arrière. Ligne enfoncée du pronotum assez notable. . . . . *subparallelus* . 43.

— Élytres notablement atténuées en arrière. Pronotum avec un vestige obsolète de ligne longitudinale. . . . . *minimus* . . . 44.

47. Abdomen marqué d'une grande fossette bien distincte sur son avant-dernier segment. . . *Sahlbergi*. . . 45.

— Abdomen marqué d'une grande fossette bien distincte sur son dernier segment. . . . . *impressicollis*. 46.

48. Antennes à articles quatrième à huitième dentés et neuvième et dixième simples. . . . . *Langsbergi* . . 47.

— Antennes à articles quatrième à dixième tous plus ou moins dentés ou subfiliformes. . . . 49.

49. Sillon juxta-sutural du propectus deux fois plus large à la base qu'au sommet. . . . . *advena* . . . . 48.

— Sillon juxta-sutural du propectus à peine élargi à la base. . . . . 50.

50. Élytres d'un rouge sanguin ou ferrugineuses dans leur tiers basilaire seulement. . . . . *meticulosus*. . 49.

— Élytres noires en entier ou avec la base un peu

rougeâtre, très-rarement brunâtre sur leur disque, mais sans former de tache basilaire bien limitée. . . . . 51.

51. Saillie prosternale acuminée à l'extrémité. . . . *interpositus*. . 50.

— Saillie prosternale arrondie à l'extrémité. . . . *humeralis*. . . 51.

a. *Carène supplémentaire antérieure du pronotum bien marquée, notablement prolongée en arrière et atteignant au moins la moitié de la longueur de ce dernier et souvent même la dépassant sensiblement* (eximius *à* derelictus).

b. *Carène supplémentaire postérieure du pronotum toujours bien distincte* (eximius *à* clypeatus).

1. M. EXIMIUS.

Elongatus, subcylindricus ; capite flavo-ochraceo, in fronte macula semilunari nigra notato ♂; supra basin antennarum macula oblonga nigra utrinque tantum notato ♀; quam dense rugulosoque punctato; antennis corporis fere longitudine; articulis 3°-10° intus longe pectinatis, nigris, intus subferrugineis ♂; ♀ dimidio corporis longioribus, acute dentatis, nigris; pronoto ♂ flavo-ochraceo, margine antica lineaque longitudinali plus minusve nigris; in ♀ concolore ; latitudine breviore, in parte media antica sat fortiter attenuato, leviter densius rugosoque punctato: linea impressa longitudinali media plus minusve distincta, utrinque in medio depressionibus duabus transversis sat distinctis notato: elytris elongatis, parallelis, subcylindricis, nigris, in ♂, basi utrinque macula lata, flavo-ochracea, postice sensim attenuata, notatis ; in ♀, basi flavo-ochraceis, postice nigris; fortiter striato-punctatis; interstitiis densius, subtiliter rugosis; subtus flavo-ochraceo; abdomine nigro, segmentis utrinque macula rufa extus notatis; pedibus dilute flavo-ochraceis, cum tibiis et tarsorum

articulis tribus basi nigris; in ♀ pedibus dilute flavo-ochraceis; cum tarsorum articulis tribus primis infuscatis.

Long. 6 1/2 à 7 mill.

Corps allongé, presque parallèle, subcylindrique, non atténué en arrière. Chez le mâle, la tête et le pronotum sont d'un orangé jaunâtre en dessus; la tête est marquée d'une tache noire semi-lunaire assez large, prenant naissance de chaque côté entre la base de l'antenne et de l'œil, et atteignant le milieu du vertex en arrière; le bord antérieur du pronotum est plus ou moins largement noirâtre ou quelquefois un peu orangé jaunâtre au milieu : marqué de plus dans son milieu d'une ligne longitudinale noire plus ou moins notable; les élytres sont noires, offrant, de chaque côté à la base, une tache d'un jaune orangé, très-large en avant, se rétrécissant graduellement en arrière, et atteignant jusqu'au delà du milieu, quelquefois même tellement élargie à la base qu'elle se réunit à l'opposée; chez la femelle, la tête et le pronotum sont d'un orangé jaunâtre, offrant seulement, de chaque côté au-dessus de l'insertion de l'antenne, une tache noire en carré long; les élytres ont leurs deux taches basilaires orangées jaunâtres bien plus développées, envahissant toute leur surface, dans leurs deux cinquièmes basilaires, puis s'atténuant chacune en arrière à partir de ce point et se prolongeant jusqu'aux deux tiers postérieurs de l'élytre; couvert d'une pubescence d'un jaune doré, sur les parties orangées jaunâtres, et grise sur les parties noires. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse ou même granuleuse sur le vertex. Front légèrement déprimé, dans son milieu en avant. Épistome assez peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes du mâle presque de la longueur du corps, notablement pectinées; articles troisième à dixième terminés, chacun au sommet, par un prolongement au moins aussi long que l'article lui-même; noires, avec la moitié apicale de chaque prolongement ferrugineuse. Antennes de la femelle n'atteignant guère qu'aux deux tiers postérieurs du corps; à articles troisième à dixième fortement dentés, noirs, avec le premier article plus ou moins rougeâtre et le second ferrugineux. Pronotum moins long que large, à peu près droit, sur les côtés en arrière, assez rétréci seulement dans sa moitié antérieure, marqué d'un sillon longitudinal médian plus ou moins distinct, disparaissant même quelquefois presque en entier, partant du milieu de la base et atteignant le bord antérieur;

marqué de plus, de chaque côté vers le milieu, d'une large dépression transverse assez distincte ; assez légèrement ponctué et densément rugueux. Élytres parallèles, subcylindriques, arrondies tout à fait à l'extrémité ; fortement striées-ponctuées, à intervalles à peine convexes, très-densément et finement rugueux. Dessous du corps d'un orangé jaunâtre, avec l'abdomen noir. Ce dernier offrant, au milieu de sa base et sur le côté externe de chaque segment, une tache en carré long, et la moitié postérieure du dernier segment d'un rouge ferrugineux. Pattes du mâle d'un jaune orangé très-clair, avec l'extrémité des jambes et les trois articles basilaires des tarses noirâtres. Pattes de la femelle d'un jaune orangé, avec les trois premiers articles des tarses seulement un peu plus foncés.

Cette belle espèce se distingue, à première vue, de tous les *Microrhagus* par sa remarquable coloration.

Elle a été découverte par M. Wallace à Myzol, Batchian et Céram.

2. M. BREVIS Hampe.

Oblongus, subcylindricus, niger, nitidus ; capite fortiter denseque punctato ; fronte antice longitudinaliter sulcata ; vertice breviter carinata ; antennis capite pronotoque vix longioribus, obtuse dentatis ; pronoto latitudine breviore, ante medium leviter ampliato, dein antice attenuato, sat fortiter convexo, lateribus sinuato, post medium bifoveolato, carina longitudinali media antice evanescente notato, fortiter denseque punctato ; elytris postice sensim attenuatis, striis 4 et 5 tantum distinctis, punctatis, interstitiis subtiliter subrugose punctatis ; episternis metathoracibus postice ampliatis ; pedibus rufescentibus.

Long. 4 1/2 mill.

Microrhagus brevis Hampe, Ein Kleiner Beitrag zur gross-österreichischen Käferfauna. Wiener Entom. Monat., VII, 1863, 288.

(Traduction du *M. brevis*, Abeille, IV, p. XXIX.)

Corps oblong subcylindrique atténué en arrière, en entier d'un noir brillant. Tête à ponctuation forte et dense. Front marqué en avant entre

les antennes d'un petit sillon longitudinal. Vertex marqué d'une carène longitudinale assez courte. Antennes un peu plus longues seulement que la tête et le pronotum; obtusément dentées à partir du quatrième article. Pronotum moins long que large, renflé un peu au-dessous du milieu puis légèrement rétréci en avant; sinué sur les côtés en arrière, notablement convexe; marqué un peu au-dessus du milieu de deux fossettes distinctes, et de plus offrant une petite carène médiane qui disparaît en avant; couvert d'une ponctuation forte et serrée. Élytres graduellement atténuées en arrière, avec les stries quatrième et cinquième assez distinctement ponctuées, les stries externes nulles; intervalles finement, mais très-densément ponctués et ridés. Carène externe du sillon antennaire effacée en arrière. Épisternums métathoraciques élargis en arrière. Pattes rougeâtres.

On ne connaît jusqu'ici qu'un exemplaire femelle de cette espèce qui a été pris par le frère du docteur Hampe près d'Agram (Autriche).

Bien que je n'aie pas eu le *M. brevis* sous les yeux, j'ai pu le faire rentrer dans mon tableau et lui assigner la place qu'il doit occuper dans le genre, grâce aux obligeantes communications et à la bonne description du docteur Hampe.

3. M. PECTINATUS Leconte.

Elongatus, vix convexus, niger, pube grisea vestitus; capite mediocriter, sat dense, paulo rugose punctato; fronte media antice longitudinaliter leviter sulcata, postice carinata; antennis dimidio corporis longioribus; pronoto latitudine multo breviore, antice sensim parum attenuato, lateribus non sinuato, basi media carina præscutellari brevi obsolete notato, parum dense, sat subtiliter punctato non rugoso; elytris postice leviter sensim attenuatis, obsolete striatis; interstitiis plus minusve convexis, minus subtiliter punctatis; episternis metathoracibus parallelis: subtus niger; pedibus ferrugineis.

Long. 5 mill.

Microrhagus pectinatus Leconte, Addition to the Coleopt. Fauna of the United States (Proceed. Acad. Nat. Sc. of Philadelphia, 1866, 387).

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière, à peine convexe supérieurement; en entier d'un noir peu brillant, avec le bord antérieur du pronotum un peu rougeâtre; couvert d'une pubescence grise couchée et peu serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, surtout en arrière, où elle est un peu rugueuse. Front marqué, dans son milieu en avant, d'un petit sillon longitudinal lisse bien distinct, atteignant en arrière une petite carène longitudinale qui se prolonge sur le vertex. Épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes du mâle atteignant aux deux tiers postérieurs des élytres; notablement pectinées, à partir du troisième article; d'un brun noirâtre, avec le second article et les prolongements de chaque article d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, très-faiblement mais graduellement rétréci de la base au sommet; marqué, au milieu de sa base, d'un petit commencement de carène préscutellaire, avec un petit point enfoncé de chaque côté de cette dernière; couvert d'une ponctuation assez fine, pas très-serrée, nullement rugueuse. Élytres faiblement et graduellement rétrécies en arrière; peu distinctement striées, mais avec quelques intervalles un peu convexes; assez densément et moins finement ponctuées que le pronotum. Dessous du corps d'un noir mat. Carène externe du sillon juxta-sutural bien marquée dans toute son étendue. Épisternums métathoraciques parallèles. Pattes ferrugineuses.

Le *M. pectinatus*, dont je n'ai eu sous les yeux qu'un exemplaire mâle, est facile à distinguer du *M. pygmæus* par ses antennes plus longues et à rameaux également plus allongés, par la ponctuation plus serrée de son pronotum, ainsi que par les côtés de ce dernier bien moins rétrécis en avant. Facile à distinguer du précédent par la carène externe du sillon juxta-sutural bien marquée en arrière, par ses épisternums métathoraciques parallèles, etc.

Le seul individu que j'aie vu m'a été communiqué par M. Motschulsky. M. Leconte l'a reçu d'York, en Pensylvanie.

4. M. LEPIDUS Rosenhauer.

Sat elongatus, postice sat fortiter (♂), *vel leviter* (♀), *attenuatus; niger nitidus, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite sat dense punctato, fronte media distincte impressa postice longitudinaliter carinata;*

antennis dimidio corporis longioribus, longe pectinatis (♂), *vel brevioribus et acute dentatis* (♀); *pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem attenuato* (♂) *vel antice tantum* (♀), *basi media fortiter lateque biforcolato, utrinque foveola rotundata notato, sat fortiter denseque punctato* (♂), *vel minus fortiter et minus dense* (♀); *elytris sensim* (♂), *vel postice tantum* (♀) *attenuatis, sat distincte striatis, leviter punctatis; episternis metathoracibus postice ampliatis; pedibus ferrugineis, femoribus plus minusve infuscatis.*

Long. 5 à 6 mill.

Microrhagus lepidus Rosenh., Beitr. Ins. Eur., 1847, 14.

— — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deutsch., IV, 201.

Dirhagus nitidus Costa, Ann. dell. Acad. Aspir. Nat., 2e ser., t. I, 101, 1847.

— — Costa, Nota Sopra i *Microrhagus nitidus* e *pygmæus* (1865).

— — Redtenb., Fauna Austr., edit. II, 485 (1858).

♀ *M. Manueli* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1856, 530.

M. caucasicus (Motsch. in litter.).

Corps assez allongé, assez légèrement mais graduellement atténué en arrière, chez les mâles, moins atténué en arrière chez les femelles; entier d'un noir brillant, couvert d'une pubescence couchée d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre ou même assez notable, assez serrée, non ou à peine rugueuse. Front assez notablement déprimé, dans son milieu en avant; marqué, dans son milieu en arrière, d'une petite carène longitudinale qui se prolonge jusque sur le vertex. Épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes des mâles dépassant la moitié du corps, d'un brun noir; à articles troisième à dixième prolongés chacun intérieurement, vers leur sommet, en un petit rameau plus de deux fois plus long que le reste de l'article. Antennes des femelles atteignant à peine la moitié du corps, à articles troisième à dixième assez aiguëment dentés, d'un brun noir, devenant quelquefois plus ou moins rougeâtre vers le sommet, à dernier article rougeâtre ou ferrugineux au bout. Pronotum moins long que large, bien distinctement et graduellement rétréci

de la base au sommet (♂), à peine rétréci dans sa moitié basilaire et assez notablement atténué en avant (♀); marqué chez le mâle, au milieu de la base, de deux fossettes assez fortes et de plus, de chaque côté vers les angles postérieurs, d'une fossette oblique assez notable, et offrant de chaque côté au-dessus du milieu, une fossette assez notable; marqué enfin, au milieu de la base, d'une carène préscutellaire atteignant le milieu; couvert d'une ponctuation assez notable et extrêmement serrée. Chez la femelle les fossettes basilaires sont beaucoup plus larges et plus profondes, et la fossette du milieu du disque est également plus large; la ponctuation est plus légère et bien moins serrée. Élytres assez légèrement et graduellement atténuées en arrière (♂), beaucoup moins atténuées postérieurement (♀); plus ou moins légèrement, mais assez distinctement striées; assez légèrement et densément ponctuées, à peine rugueuses. Chez la femelle la ponctuation est assez dense et quelquefois très-légèrement rugueuse. Épisternums métathoraciques élargis en arrière. Pattes ferrugineuses. Cuisses assez rembrunies ou même presque noires.

Le *M. lepidus* Ros., dont j'ai eu le type (♂) sous les yeux, bien que très-voisin du *M. pygmæus*, m'en paraît cependant distinct. La forme générale est un peu plus atténuée en arrière, chez le mâle, les rameaux antennaires sont très-notablement plus longs, la ponctuation du pronotum est beaucoup plus serrée et les fossettes de ce dernier sont plus larges et plus profondes, enfin les élytres sont moins obsolétement striées.

La femelle diffère de celle du *M. pygmæus* par ses fossettes prothoraciques beaucoup plus larges et plus marquées, par sa ponctuation plus serrée et par ses élytres plus distinctement striées.

Malgré ces différences, qui sont réellement assez notables, le *M. pygmæus* varie tant de ponctuation qu'il serait possible que le *M. lepidus* n'en fût qu'une variété locale. Je n'ai pourtant pas trouvé, parmi les exemplaires nombreux du *M. pygmæus*, qui me sont passés sous les yeux, aucun individu ayant des rameaux antennaires aussi développés et la ponctuation du pronotum aussi serrée.

Je crois que c'est avec raison que M. de Kiesenwetter (Fauna Deutschl., t. IV) a considéré le *M. Manueli* comme étant la femelle de cette espèce. J'ai examiné le type du *M. Manueli*, pris par M. Manuel, à Conflans (Savoie) et décrit par M. L. Fairmaire (Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 530). Il diffère notablement du *pygmæus* femelle par ses fossettes prothoraciques plus larges et ses élytres distinctement striées. Les mêmes caractères se retrouvent chez un individu qui m'a été communiqué par

M. Motschulsky comme provenant du Caucase (sous le nom de *caucasicus* Motsch.), et qui me paraît être aussi la femelle du *lepidus*. On ne peut non plus le confondre avec le précédent dont il diffère par les antennes du mâle bien plus longues et plus fortement pectinées, ainsi que par les fossettes du milieu de son pronotum.

Cette espèce a été prise sous des écorces de hêtre, au Monte-Baldo, par M. Rosenhauer, qui a bien voulu me communiquer son type mâle. Je l'ai vue de Savoie, et elle a été prise aussi en Autriche, en Italie et dans les montagnes du Caucase.

Je dois à l'extrême obligeance de M. le professeur Costa, de Naples, le dessin exact de son *Dirhagus nitidus*. En comparant la description et le dessin de cet auteur avec le *lepidus*, il n'y a plus de doute pour moi et son espèce est parfaitement la même que celle-ci.

Mon ami M. Pandellé a trouvé un exemplaire mâle de cette espèce à Arrens, dans les Hautes-Pyrénées. Cet individu est extrêmement curieux, car il paraît différer un peu du type par la forme de son pronotum, moins atténué en avant, et par sa ponctuation un peu plus forte et plus rugueuse; mais nous voyons chez d'autres espèces, le *M. pygmæus*, par exemple, la ponctuation varier d'une manière assez notable; de plus, nous constatons certaines variations dans la forme du pronotum, de telle sorte que, tous les autres caractères étant parfaitement conformes à ceux du *M. lepidus*, je n'ai pas osé créer une espèce sur un seul individu, et me suis borné à le mentionner ici comme une variété curieuse du *M. lepidus*.

Il m'a été impossible d'établir la priorité de cette espèce d'une manière certaine, puisque la même année (1847) M. Rosenhauer décrivait, sous le nom de *lepidus*, le même insecte auquel M. Costa donnait le nom de *nitidus*.

J'ai maintenu le nom de *lepidus* comme ayant été adopté déjà par M. Kiesenwetter, dans sa Faune d'Allemagne, et étant déjà répandu sous cette dénomination dans un certain nombre de collections.

5. M. PYGMÆUS Fabricius.

Sat elongatus, postice sat fortiter (♂) *vel minus* (♀) *attenuatus; niger, nitidus, pube griseo-flavescente sat dense vestitus; capite sat dense punc-*

tato, fronte media antice impressa, longitudinaliter carinata ; antennis dimidio corporis paulo longioribus, longe pectinatis (♂) vel brevioribus et acute dentatis (♀); pronoto latitudine paululum breviore, antice plus minusve sensim attenuato, basi media plus minusve bifoveolato, utrinque ante oculos posticos oblique leviter impresso; carina præscutellari notato, ante medium utrinque foveola distincta, vel plus minusve obsoleta, notato, sat leviter, sat dense (♂), vel parum dense (♀) punctato; elytris non, vel obsolete basi, striatis, leviter, sat dense punctatis; episternis metathoracibus postice ampliatis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus infuscatis, tarsis ferrugineis.

Long. 3 1/2 à 5 1/2 mill.

Var. a. *Chevrolati* Stierlin. — *Pronoto subtilius et minus dense punctato.*

Var. b. *Pronoto utrinque ante medium integro.*

Var. c. *Elytris rufo-brunneis, antennis ferrugineis.*

Elater pygmæus Fabr., Entom. Syst., II, 234 (1793).
— — Panz., Entom. Germ., I, 243 (1795).
— — Payk., Fauna Suec., III, 42 (1800).
— — Fabr., Syst. Eleut., II, 246 (1801).
— — Herbst, Natursyst. Col., X, 112 (1806).
— — Gyl., Ins. Suec., I, 436 (1808).
— — Bilberg, Enum. Ins., 21 (1820).

Eucnemis pygmæus Mann, Mon. Eucn., 30, pl. 2, fig. 4, 5 et 6 (1823).

Dirhagus pygmæus Casteln., Hist. Nat. Ins., I, 224 (1840).

Microrhagus pygmæus Kiensenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 11, 202 (1857).
— — Redtenb., Faun. Aust., edit. II, 484 (1858).
— — Thompson, Skand. Col., VI, 50 (1864).

Var. *Microrhagus Chevrolati* Stierlin, Berl. Zeitsch., 148, 1864.

Corps assez allongé, très-légèrement et subgraduellement atténué en arrière, chez les mâles, moins chez les femelles, légèrement convexe supé-

rieurement; en entier d'un noir brillant; couvert d'une pubescence couchée, assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, assez serrée et légèrement rugueuse. Front distinctement déprimé, dans son milieu en avant; marqué d'une carène longitudinale médiane distincte, qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes des mâles dépassant distinctement la moitié du corps; à articles troisième à dixième prolongés chacun, intérieurement vers le sommet, en un petit rameau étroit, un peu plus long que le reste de l'article, d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des rameaux plus ou moins ferrugineuse; chez les femelles, les articles troisième à dixième sont aiguëment dentés, d'un brun noirâtre, et le dernier est plus ou moins ferrugineux au bout. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière ou très-légèrement sinué, assez notablement mais plus ou moins graduellement rétréci en avant (♂), légèrement sinué dans sa moitié basilaire, très-légèrement renflé au-dessus du milieu, et légèrement atténué ensuite, chez la femelle; marqué, chez le mâle, au milieu de sa base, de deux fossettes, bien distinctes chez les uns et très-légères chez les autres, et offrant de plus, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, une petite dépression oblique en dehors, assez marquée chez les uns et tout à fait obsolète chez les autres; ayant en outre, de chaque côté sur son disque au-dessus du milieu, une fossette peu notable qui devient même quelquefois obsolète; marqué enfin d'une petite carène préscutellaire n'atteignant pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée. Chez la femelle, les fossettes basilaires sont en général moins notables, celles du milieu du disque beaucoup moins profondes et disparaissent même quelquefois presque entièrement; enfin la ponctuation est aussi bien moins serrée. Élytres légèrement et subgraduellement rétrécies en arrière (♂), beaucoup moins atténuées postérieurement, sans apparence de stries chez quelques-uns, et chez d'autres paraissant seulement finement striées; légèrement et assez densément ponctuées, quelquefois même très-légèrement rugueuses (♂); moins densément et plus finement (♀). Dessous du corps d'un noir mat. Épisternums métathoraciques élargis en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre, avec les cuisses plus ou moins rembrunies ou noirâtres. Tarses ferrugineux.

Var. *a*. *Chevrolati* Stierlin (loc. cit.). — Ponctuation beaucoup plus fine et plus écartée.

Var. *b*. Pronotum sans fossettes distinctes de chaque côté au-dessus du milieu.

Var. *c.* Élytres d'un rougeâtre foncé, avec les antennes en entier d'un ferrugineux rougeâtre.

Cette espèce est un des Eucnémides les plus répandus dans les collections. Son habitat est fort étendu puisqu'elle se trouve en Suède, en Finlande, à Saint-Pétersbourg, dans tout le nord et le centre de l'Europe, et se prend aussi dans les Pyrénées et en Sicile.

J'ai bien longtemps été tenté de regarder le *M. Chevrolati* comme une espèce véritablement distincte du *M. pygmæus*. Grâce à l'obligeance de M. Stierlin, j'ai eu sous les yeux les deux exemplaires mâle et femelle, provenant de Sicile, sur lesquels il a décrit son espèce, et, après l'examen le plus consciencieux, je n'ai pu trouver, pour le séparer du *pygmæus*, d'autres caractères que la ponctuation plus fine et moins serrée du pronotum. J'ai vu depuis un grand nombre de *pygmæus*, et j'ai pu constater, dans la finesse et la densité de la ponctuation, des différences très-sensibles qui m'ont paru établir assez bien le passage entre cette espèce et le *Chevrolati*, que j'ai considéré simplement comme une variété locale du *pygmæus*.

6. M. CLYPEATUS Hampe.

(Pl. 26, fig. 1.)

Oblongo-elongatus, leviter convexus, nigro-piceus, pube grisea parum dense vestitus; capite fortiter denseque punctato; fronte antice depressa, in medio longitudinaliter carinata; antennis corporis medium non attingentibus, in ♂ dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, antice tantum attenuato; basi media carinula præscutellari brevi notato, supra medium utrinque late profundeque foveolato, fortiter denseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, obsoletius striatis, sat dense punctatis; subtus nigro-brunneus; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 6 mill.

Corps allongé-oblong, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière; en entier d'un noir de poix un peu mat; couvert d'une pubescence cou-

chée, peu serrée, grisâtre. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé en avant, tout à fait au milieu; marqué d'une carène longitudinale qui s'étend en arrière jusque sur le vertex. Antennes n'atteignant pas la moitié du corps; simplement dentées, chez les mâles, à partir du quatrième article; d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article noirâtre. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés, rétréci seulement tout à fait en avant; marqué, au milieu de sa base, d'un léger commencement de carène préscutellaire très-courte; offrant, de chaque côté au-dessus du milieu, une fossette arrondie grande et profonde; couvert d'une ponctuation notable et si serrée que l'intervalle des points est moins grand que ces derniers. Élytres très-légèrement rétrécies en arrière, obsolétement striées; marquées d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez dense et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, avec l'abdomen d'un brun noirâtre. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins rougeâtres. Tarses plus clairs.

Cette espèce se distingue des précédentes par les antennes du mâle simplement dentées, sa forme plus large, la ponctuation beaucoup plus forte et plus dense de sa tête et de son pronotum, etc.

Elle se trouve en Transylvanie et en Prusse.

Dans le Catalogue des Coléoptères d'Allemagne (Verzeichniss der Käfer Deutschlands), publié par M. Kraatz, le *M. clypeatus* Hampe, est mis en synomymie du *longicornis,* comme étant la femelle de ce dernier. Je ne puis être de l'avis du savant auteur de ce Catalogue, car le *clypeatus* de M. Hampe offre de telles différences avec le *M. longicornis,* qu'il me semble impossible que ce soit la femelle de cette espèce. En effet, chez le *clypeatus,* la carène supplémentaire antérieure du pronotum dépasse le milieu de sa longueur en arrière, caractère qui n'existe jamais dans la division suivante où se trouve placé le *longicornis.* En outre les fossettes du milieu du pronotum, très-larges et très-profondes dans le *clypeatus,* sont tout à fait obsolètes dans le *longicornis*; et enfin la ponctuation du pronotum est beaucoup plus forte et nullement rugueuse, tandis qu'elle est bien plus fine et très-rugueuse chez le *longicornis.*

bb. *Carène supplémentaire postérieure du pronotum nulle.*

7. M. DERELICTUS.

(Pl. 26, fig. 2.)

Sat elongatus, subparallelus, leviter sensim postice attenuatus, rufo-ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat dense punctato; antennis dimidio corporis longioribus, filiformibus, ferrugineis; pronoto latitudine breviore, lateribus parallelo, antice non attenuato, basi media obsolete carinato, ante medium utrinque nullo modo fovcolato, mediocriter sat dense punctato; elytris non striatis, stria suturali tantum notatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps assez allongé, très-peu atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un ferrugineux un peu rougeâtre; couvert d'une pubescence couchée, jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, légère et assez serrée, non rugueuse. Front à peine déprimé, dans son milieu en avant, sans carène longitudinale médiane distincte. Antennes de la femelle filiformes, nullement dentées, ferrugineuses, dépassant un peu la moitié de la longueur de l'insecte, à articles quatrième à dixième environ une fois plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum moins long que large, assez convexe, droit sur les côtés en arrière qui sont subparallèles, nullement rétréci en avant, jusqu'au bord antérieur qui est légèrement relevé en carène; assez notablement déprimé en arrière; marqué, au milieu de sa base, d'un commencement très-obsolète de petite carène préscutellaire n'atteignant pas le milieu en avant; distinctement déprimé obliquement, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, sans fossettes distinctes au-dessus du milieu; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière; n'offrant qu'une strie juxta-suturale très-fine mais distincte, sans apparence de stries sur le reste de l'élytre; assez finement

et densément ponctuées, nullement rugueuses. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre assez brillant, très-finement et assez densément ponctué. Pattes d'un ferrugineux clair.

Sans parler de la coloration de cette espèce, qui la fait reconnaître au premier coup d'œil, elle se distingue de toutes les précédentes par l'absence de carène supplémentaire postérieure au pronotum.

Le seul exemplaire que je possède a été pris à Dorey par M. Wallace.

a a. *Carène supplémentaire antérieure du pronotum n'atteignant jamais en arrière la moitié de la longueur de ce dernier* (imperfectus *à* humeralis).

b. *Lames des hanches postérieures toujours distinctement dilatées à leur base et plus ou moins fortement rétrécies en dehors* (imperfectus *à* impressicollis).

c. *Point de fossettes médianes sur aucun des deux derniers segments de l'abdomen* (imperfectus *à* minimus).

d. *Carène supplémentaire postérieure du pronotum n'atteignant pas le bord antérieur de ce dernier* (imperfectus *à* mucidus).

e. *Épisternums métathoraciques très-étroits en avant, notablement élargis en arrière* (imperfectus *à* asiaticus).

8. M. IMPERFECTUS Leconte.

(Pl. 26, fig. 3.)

Sat elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, pube flavo-grisea parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense punctato; fronte media leviter depressa; antennis intus leviter dentatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus postice recto, antice tantum leviter atte-

nuato; linea impressa longitudinali media notato, sat dense, non rugose punctato; elytris, apice tantum, attenuatis, obsolete striatis, sat fortiter, sat dense rugoseque punctatis; subtus nigro-piceus; pedibus rufo-brunneis cum tarsis ferrugineis.

Long. 5 à 5 1/2 mill.

Var. a. *Corpore rufo-brunneo.*

Microrhagus imperfectus Leconte, Proceed. Acad. Philad., VI, 48.
— — Leconte, Revis. of the Elat. of Un. St., 419.
— — Leconte, List of the Coleopt. North Amer., 44.

Corps assez allongé, un peu subparallèle, légèrement convexe; en entier d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre très-foncé; recouvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué en arrière d'une petite carène longitudinale très-légère ou n'en offrant aucune. Antennes atteignant à peine en arrière la moitié du corps; d'un brun rougeâtre, à premier article plus foncé, à second plus petit que le quatrième; quatrième à dixième un peu plus longs que larges, légèrement dentés en dedans. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci en avant, seulement dans son tiers antérieur, avec son bord antérieur non relevé en carène, mais rougeâtre; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale lisse, plus ou moins enfoncée, qui se prolonge en avant presque jusqu'au bord antérieur, n'offrant point de dépression oblique distincte de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; marqué quelquefois sur son disque, au-dessus du milieu, de deux petites dépressions tout à fait obsolètes; couvert d'une ponctuation assez légère et assez serrée, non rugueuse. Élytres rétrécies seulement tout à fait à l'extrémité, très-légèrement renflées un peu au-dessous du milieu, obsolétement striées, assez notablement et assez densément ponctuées, un peu rugueuses transversalement. Dessous du corps noirâtre ou d'un brun rougeâtre foncé. Pattes d'un brun rougeâtre avec les tarses ferrugineux, ou entièrement ferrugineuses.

Var. *a*. Corps d'un brun rougeâtre.

J'ai deux exemplaires de cette espèce; l'un pris au Tennessée par feu le docteur Schaum; l'autre que je dois à la générosité de M. Leconte et qui vient du Maryland.

9. M. SUBSINUATUS Leconte.

Ater vix fusco-pubescens, thorace latitudine breviore antrorsum subangustato, lateribus obliquis subsinuatis non rotundatis, punctato, postice canaliculato, ad apicem transversim marginato, angulis posticis planis paulo inflexis, linea marginali dislocata, elytris fortius rugose punctatis, vix striatis, tarsis testaceis.

Long. 2 mill.

Microrhagus subsinuatus Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc. Philad., VI, 48.
— — Leconte, Revis. of the Elat. of the Un. St., 419.
— — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 1866, 44.

Eucnemis triangularis Harris, Trans. Hartford Nat. Hist. Soc., 72.

Corps noir, à peine recouvert en dessus d'une pubescence uniforme brunâtre ne formant aucun dessin tranché. Antennes de la longueur des trois quarts du corps; d'un brun foncé, très-légèrement pectinées; à premier article assez grand, aussi long que le troisième, le second notablement plus petit que le quatrième, pas plus long que large. Pronotum moins long que large, légèrement rétréci en avant, subsinué sur les côtés qui sont obliques; avec son bord antérieur marginé et ses angles postérieurs plans, un peu infléchis, marqué à sa base d'un sillon longitudinal bien distinct. Élytres fortement et rugueusement ponctuées, à peine striées. Saillie prosternale fortement concave entre les hanches antérieures. Lames des hanches postérieures dilatées brusquement à la base. Épisternums métathoraciques subtriangulaires. Tarses testacés avec leurs crochets non dentés.

Bien que je n'aie pas vu en nature le *subsinuatus*, j'ai pu en donner ici une description plus détaillée et lui désigner sa place dans ce genre.

grâce aux nombreux renseignements que M. Leconte a bien voulu me communiquer à ce sujet.

Il me paraît devoir se placer après l'*imperfectus*, puisque de même que ce dernier la carène supplémentaire du bord antérieur du pronotum est courte et n'atteint pas le milieu en arrière, et que celle qui part de l'angle postérieur est prolongée notablement en avant ; enfin la carène du bord externe du sillon antérieur est entière.

Son pronotum moins long que large ne permet point de le confondre avec l'*imperfectus*.

Un exemplaire mâle, trouvé dans la haute Géorgie.

10. M. PYRENÆUS.

(Pl. 26, fig. 4.)

Elongatus, subparallelus, antice nullo modo sed postice vix attenuatus, nigro-brunneus, cum capite antice, pronoti margine antica et postica, elytrorum basi suturaque rufis, pube flavo-grisea sat dense vestitus ; capite mediocriter, parum dense punctato, postice subrugoso ; fronte media antice depressa, postice varius longitudinaliter subcarinata ; antennis dimidio corporis longioribus, rufo-ferrugineis, articulis 3-10 *latitudine longioribus, intus leviter dentatis ; pronoto latitudine multo breviore, lateribus recto, antice non attenuato vel leviter subampliato ; basi depresso, carina longitudinali nulla notato, medio plus minusve obsolete lineato, mediocriter, sat dense punctato, non rugoso ; elytris postice leviter sensim attenuatis, leviter striatis, interstitiis leviter, sat dense, transversim rugose punctatis ; subtus nigro-brunneus, cum coxis, abdominis basi media apiceque et pedibus rufo-ferrugineis ; tarsis dilutioribus.*

Long. 4 à 5 mill.

Corps allongé, subparallèle, à peine et subgraduellement atténué en arrière ; d'un brun noirâtre avec la partie antérieure de la tête, les bords antérieur et postérieur du pronotum, l'écusson, la base des élytres et la

suture rougeâtres; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez médiocre, peu serrée et très-légèrement rugueuse en arrière. Front plus ou moins distinctement déprimé dans son milieu en avant, quelquefois avec une trace de carène longitudinale distincte en arrière. Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes dépassant sensiblement la moitié du corps en arrière, d'un ferrugineux rougeâtre, à articles quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges, et légèrement dentés intérieurement. Pronotum bien moins long que large, droit sur les côtés, nullement rétréci en avant, plutôt même très-légèrement plus large, avec son bord antérieur légèrement relevé en carène, assez légèrement déprimé de chaque côté à la base; marqué, au milieu de celle-ci chez quelques-uns, d'une trace obsolète de ligne enfoncée longitudinale qui atteint le milieu, tout à fait nulle chez les autres, mais toujours sans carène préscutellaire; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Élytres très-faiblement mais graduellement rétrécies en arrière, très-finement et plus ou moins distinctement striées, à ponctuation assez fine, assez serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec les hanches, le milieu de la base de l'abdomen et son extrémité rougeâtres. Saillie prosternale non concave entre les hanches. Épimères métathoraciques très-étroites, légèrement élargies en arrière, Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses très-clairs.

Facile à distinguer de l'espèce précédente par les côtés de son pronotum nullement sinués et par ses épimères métathoraciques nullement triangulaires.

Jusqu'ici cette espèce paraît propre aux Pyrénées. Elle a été prise aux environs de Pau, dans de vieux bois de chênes par MM. Schlumberger, Delarouzée et Pandellé. J'ai sous les yeux cinq individus tous parfaitement identiques.

11. M. NEGLECTUS.

(Pl. 26, fig. 5.)

Elongatus, postice leviter subsensim attenuatus, niger, subnitidus; pube grisea parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense, subrugulose punctato; fronte media, antice obsolete depressa, postice carinula brevi plus

minusve distincta notata; antennis nigris vel nigro-brunneis, articulo secundo ultimoque apice rufis, dimidio corporis multum longioribus, articulis 4°-10° sat fortiter dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus vix vel distincte subsinuato, basi utrinque oblique fortiter depresso, medio non carinato, vel carina præscutellari brevi notato, sat dense, mediocriter punctato; elytris leviter, postice sensim attenuatis, indistincte striatis, mediocriter, sat dense, subrugulose punctatis; subtus nigro-piceus; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 à 3 1/2 mill.

Corps allongé, très-légèrement ou même à peine atténué en arrière; d'un noir assez brillant; recouvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Front indistinctement déprimé dans son milieu en avant; marqué tout à fait en arrière sur le vertex d'une petite carène longitudinale assez courte. Épistome médiocrement rétréci à la base, à peine plus étroit seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noirâtres, avec l'extrémité du premier article, le second et l'extrémité du dernier rougeâtres; de la longueur des trois quarts du corps; à articles quatrième à dixième fortement dentés, sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum sensiblement moins long que large, à peu près droit ou très-légèrement sinué sur les côtés, à peine plus large en arrière qu'en avant, avec ses angles antérieurs arrondis; sans trace ou quelquefois avec un commencement bien distinct de carène préscutellaire; offrant de chaque côté à la base, au-dessus des angles postérieurs, une large impression assez profonde et oblique en dehors; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement atténuées en arrière, non ou très-obsolétement striées, ne présentant qu'une strie juxta-suturale bien distincte; à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix assez mat ou d'un brun noirâtre, à ponctuation fine mais assez serrée. Saillie prosternale à peine déprimée au milieu de sa base. Épimères métathoraciques assez notablement élargis en arrière en triangle très-allongé. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Sans parler de la taille beaucoup plus petite et de la couleur uniforme de cette espèce, elle se distingue facilement de la précédente par ses

antennes noires et sensiblement plus longues, par ses épisternums métathoraciques beaucoup plus larges en arrière, etc.

Cette espèce se trouve à la Nouvelle-Fribourg.

12. M. TRIANGULARIS.

(Pl. 26, fig. 6.)

Elongatus, postice quam leviter sensim attenuatus, nigro-piceus, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, parum dense, paulo rugose punctato; fronte media antice obsolete depressa, postice varius carina brevi notata; antennis rufo-ferrugineis, articulis 4°-10° intus distincte dentatis, dimidii corporis longitudine ♀, vel multum longioribus ♂; pronoto latitudine plus minusve breviore, lateribus subrecto, basi utrinque oblique depresso, carina præscutellari sat brevi, vel varius elongata, notato, sat mediocriter, sat dense, paulo rugulose punctato; elytris postice sensim leviter attenuatis, basi obsolete striatis, mediocriter plus minusve rugulose punctatis; subtus nigro-piceus; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 3 à 4 mill.

Elater triangularis Say, Journ. Acad. Nat. Sc., 3, 170.

Eucnemis triangularis Say, Trans. Am. Philad. Soc., VI, 189.

Microrhagus triangularis Leconte, Rev. of the Elat. of the Un. St., 419.

— — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 44 (1866).

Corps allongé, très-légèrement et graduellement atténué en arrière; d'un noir de poix; recouvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et un peu rugueuse. Front très-obsolétement déprimé, dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale bien distincte ou avec un rudiment en arrière sur le vertex. Épistome à peine plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux plus ou moins rougeâtre ou simplement ferrugineuses, dépassant en lon-

gueur les trois quarts ou au moins les deux tiers du corps chez le mâle, ou seulement de la longueur de la moitié du corps chez la femelle ; à articles quatrième à dixième notablement dentés, sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large ou distinctement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles antérieurs arrondis ; offrant au milieu de sa base une petite carène préscutellaire ne dépassant pas le plus souvent sa moitié, rarement prolongée un peu plus en avant (♀) ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et plus ou moins rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement atténuées en arrière ; indistinctement striées, n'offrant que quelques traces plus ou moins distinctes de stries à la base ; à ponctuation aussi notable que celle du pronotum, plus ou moins fortement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix ou un peu brunâtre ; à ponctuation assez serrée. Saillie prosternale plus ou moins convexe à la base entre les hanches (♀), ou déprimée (♂), rétrécie en arrière et fortement défléchie. Épisternums métathoraciques en triangle allongé dont le sommet ne dépasse pas la moitié de leur longueur. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Quoique cette espèce ressemble beaucoup à première vue à la précédente, elle s'en distingue cependant assez facilement par la couleur plus ou moins ferrugineuse de ses antennes, par la ponctuation de sa tête bien moins notable et moins serrée, par les côtés du pronotum non sinués et la ponctuation de ce dernier légèrement rugueuse.

Le *M. triangularis* se trouve dans le sud de la Caroline et dans le Tennessée.

Grâce à la générosité de M. Leconte, je possède un des types de Say et j ai pu faire ma description sur l'insecte même de la collection de cet auteur.

Cette espèce était inscrite dans la collection Dejean sous le nom inédit de *parvulus*.

13. M. OBLITUS.

Elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, cum pronoti margine antica, angulis posticis scutelloque rufescentibus, et elytris obscure rufo-brunneis ; capite mediocriter, sat dense rugoseque punctato ; fronte media antice non depressa, postice carina brevi notata ; antennis rufo-ferrugineis, articulis 4°-10° distincte dentatis, dimidio corporis multum

longioribus; pronoto latitudine breviore, antice sat fortiter attenuato, lateribus sinuato, basi carina præscutellari brevi notato, mediocriter, parum dense, non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, indistincte striatis, sat fortiter ruguloseque punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps assez allongé, très-légèrement rétréci en arrière; d'un noir de poix, avec le bord antérieur du pronotum ainsi que ses angles postérieurs et l'écusson rougeâtres, les élytres d'un brun rougeâtre très-foncé; recouvert en dessus d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et un peu rugueuse. Front non visiblement déprimé au milieu en avant, avec une petite carène longitudinale très-légère sur le vertex. Épistome près de deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes entièrement d'un ferrugineux rougeâtre, au moins de la longueur des deux tiers de l'insecte; à articles quatrième à dixième bien distinctement dentés, notablement plus longs que larges et graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement atténué, de la base au sommet, et légèrement sinué sur les côtés; assez largement déprimé à la base, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, puis marqué d'une petite carène préscutellaire atteignant à peine le milieu en avant; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement et subgraduellement atténuées en arrière, indistinctement striées; marquées d'une ponctuation assez notable mais un peu rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre très-foncé, presque noirâtre. Saillie prosternale déprimée au milieu de sa base entre les hanches, puis fortement défléchie en arrière. Épisternums métathoraciques sensiblement élargis en arrière, mais bien moins que chez le précédent. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

On ne peut confondre cette espèce avec la précédente, dont elle est bien distincte par la forme atténuée en avant et sinuée sur les côtés de son pronotum, par ses épisternums métathoraciques bien moins élargis en arrière, etc.

Le seul exemplaire que j'aie vu vient de l'Illinois. Il m'a été obligeamment communiqué par M. Stål, et fait partie de la collection du Musée de Stockholm.

14. M. AMAZONICUS.

(Pl. 26, fig. 7.)

Elongatus, postice vix attenuatus, niger subopacus, pube grisea parum dense vestitus; capite mediocriter et sat dense punctato, leviter rugoso; fronte media antice plus minusve obsolete depressa, postice carinula plus minusve distincta notata; clypeo basi fortiter constricto; antennis rufo-ferrugineis, dimidio corporis vix longioribus, articulis 4°-10° dentatis, subæqualibus; pronoto longitudinis latitudine, vel paululum breviore, lateribus recto, subquadrato, basi utrinque supra angulos posticos oblique depressa, carina præscutellari notato, mediocriter denseque punctato, non rugoso; elytris postice vix attenuatis, obsolete striatis, sat dense punctatis, transversim rugulosis; lobo prosternali plano, postice sensim fortiter acuminato; pedibus ferrugineis, tarsis dilutioribus.

Long. 4 à 4 1/2 mill.

Corps allongé, à peine atténué en arrière, d'un noir mat, recouvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et rugueuse. Front plus ou moins légèrement déprimé, dans son milieu en avant, marqué en arrière sur le vertex d'une petite carène longitudinale assez courte qui disparaît quelquefois. Épistome plus de deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins foncé, un peu plus longues seulement que la moitié du corps; à articles quatrième à dixième légèrement dentés, à peine plus longs que larges, augmentant très-légèrement de longueur vers l'extrémité, à peu près subégaux entre eux. Pronotum aussi long ou seulement un peu moins long que large, non sinué sur les côtés, subquadrangulaire, avec ses angles antérieurs arrondis; marqué, au milieu de sa base, de deux petites fossettes très-légères, et, de chaque côté, d'une petite dépression oblique au-dessus des angles postérieurs, offrant en outre une petite carène préscutellaire très-légère; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et non rugueuse. Élytres à peine atténuées en arrière, n'offrant que quelques vestiges de stries plus ou moins

obsolètes, mais une strie juxta-suturale distincte; à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Dssous du corps d'un noir de poix, à ponctuation de grosseur médiocre et assez serrée. Saillie prosternale parfaitement plane, très-fortement et graduellement rétrécie en arrière où elle est acuminée. Épisternums métathoraciques élargis en arrière en petit triangle allongé. Pattes ferrugineuses ou d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Ne peut être confondue avec la précédente espèce à cause de son pronotum subquadrangulaire nullement atténué en avant, de la ponctuation de son pronotum plus serrée, de sa saillie prosternale plane, etc. Elle se distingue encore du *triangularis* par son pronotum un peu plus long, ses antennes plus courtes, son épistome plus notablement rétréci à la base, sa saillie prosternale nullement infléchie en arrière, ses épisternums métathoraciques un peu moins élargis en arrière, etc.

Cette espèce a été prise par M. Bates à Ega, dans les Hautes-Amazones.

15. M. ALIENUS.

Elongatus, postice vix attenuatus, niger sat nitidus, pube griseo-flavescente parum dense vestitus; capite mediocriter et dense punctato-rugoso; fronte media antice distincte depressa, postice carina longitudinali notata; clypeo basi minus fortiter constricto; antennis rufo-ferrugineis, dimidio corporis multum longioribus, articulis 4°-10° sat acute dentatis; pronoto latitudine vix breviore, lateribus recto, subquadrato, basi utrinque supra angulos posticos oblique depressa, basi media bifovcolata, carina præscutellari notato, mediocriter, sat dense, non rugose punctato; elytris postice vix attenuatis, stria juxta-suturali tantum notatis, sat dense punctatis, leviter rugulosis; lobo prosternali plano, postice acuminato; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, à peine atténué en arrière; d'un noir assez brillant; revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée, très-légèrement rugueuse. Front distinctement déprimé, dans son milieu en avant, légèrement caréné longitu-

dinalement en arrière. Épistome un peu plus étroit seulement à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux un peu rougeâtre, presque aussi longues que les trois quarts du corps ; à articles quatrième à dixième, assez notablement dentés, sensiblement plus longs que larges, devenant graduellement un peu plus longs vers le sommet. Pronotum à peine moins long que large, droit sur les côtés, nullement rétréci en avant, subquadrangulaire, avec ses angles antérieurs arrondis ; offrant au milieu de la base deux petites fossettes assez marquées et une petite carène prescutellaire qui n'atteint pas tout à fait le milieu ; déprimé en outre assez obliquement, de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs ; marqué d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte à ponctuation médiocre, assez serrée et à peine rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix brillant. Saillie prosternale plane, nullement défléchie en arrière. Épisternums métathoraciques très-étroits, légèrement élargis en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Bien que très-voisine de la précédente, cette espèce est assez facile à reconnaître à sa couleur un peu brillante, à son épistome moins notablement rétréci à la base, à l'absence de stries sur les élytres, à la ponctuation de ces dernières bien moins rugueuse, etc.

Je n'ai vu qu'un exemplaire mâle qui provient de Rio-Janeiro et fait partie de la collection du Musée de Stockholm.

16. M. EMYI Rouget.

(Pl. 26, fig. 8.)

Elongatus, postice leviter sensim attenuatus, niger, subnitidus, pube flavescente-grisea sat dense vestitus ; capite mediocriter, parum dense et subrugulose punctato ; fronte media antice obsolete depressa, postice non carinata ; clypeo basi fortius constricto. Antennis ferrugineis, dimidio corporis longioribus, articulis 4°-10° sat fortiter acute dentatis (♂) *vel minus dentatis* (♀) ; *pronoto latitudine plus* (♂) *minusve* (♀) *breviore, lateribus recto, basi utrinque oblique depresso, carina præscutellari brevi notato, sat leviter, sat dense, non rugose punctato ; elytris postice sensim*

sat attenuatis, indistincte striatis, sat dense vix rugose punctatis; lobo prosternali postice quam leviter depresso; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Var. *Antennis nigrò-brunneis, femoribus valde infuscatis.*

Long. 3 1/2 à 4 mill.

Microrhagus Emyi Rouget, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, 749.

Corps allongé, légèrement et graduellement atténué en arrière, d'un noir de poix assez brillant, recouvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée surtout en avant, et légèrement rugueuse. Front très-légèrement déprimé, dans son milieu en avant, sans carène longitudinale postérieure bien distincte. Épistome plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, avec le premier article noirâtre, ou noirâtres à second article ferrugineux; dépassant assez notablement en longueur la moitié du corps; à second article très-petit, bien moins grand que le quatrième; troisième bien plus long que le suivant, à peine denté en dedans; quatrième à dixième notablement et aiguëment dentés en dedans, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Antennes des femelles atteignant à peu près la moitié de la longueur du corps; à articles quatrième à dixième très-légèrement dentés. Pronotum sensiblement moins long que large (♂), ou à peu près aussi long que large (♀), droit sur les côtés en arrière, non atténué en avant, mais seulement assez largement arrondi à ses angles antérieurs; offrant au milieu de sa base une petite carène préscutellaire très-courte et bien distincte (♂), ou un peu obsolète (♀); couvert d'une ponctuation médiocre assez légère, serrée et nullement rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement atténuées en arrière; indistinctement striées, n'offrant que quelques traces obsolètes de stries à la base et le long de la suture; à ponctuation assez fine, peu serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix à ponctuation assez serrée. Triangle des propleures légèrement infléchi en arrière. Épisternums métathoraciques assez notablement élargis en arrière. Pattes ferrugineuses en entier ou avec les cuisses noirâtres. Tarses plus clairs.

Cette espèce ne peut être confondue avec la précédente à cause de sa

taille beaucoup plus grande, de ses antennes proportionnellement plus courtes chez le mâle, de son front sans carène longitudinale postérieure distincte, de son épistome plus notablement rétréci à la base, de ses épisternums métathoraciques plus élargis en arrière, etc.

Elle a été découverte aux environs de Dijon par M. Rouget auquel j'ai dû la communication de ses types mâle et femelle.

Je possède une variété (♂) provenant de Servie qui ne diffère du type que par son pronotum un peu moins court, ses antennes noirâtres et un peu moins aiguëment dentées et ses cuisses plus rembrunies.

M. le docteur Grenier en a pris un exemplaire tout semblable, en battant des chênes au mois de juin dans la Vallée-aux-Loups (département du Var).

17. M. FRAGILIS.

(Pl. 26, fig. 9.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger, pube grisea parum dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato; clypeo basi leviter coarctato; fronte media postice carina longitudinali notata; antennis nigris, diminio corporis longioribus, articulis 4°-10° sat fortiter dentatis; pronoto longitudine paululum breviore, lateribus vix subsinuato, antice perquam leviter attenuato, basi utrinque depresso, medio carina præscutellari brevi notato, sat fortiter denseque, sed non rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, obsoletius substriatis, sat dense punctatis, transversim rugulosis; lobo prosternali antice convexo, postice depresso, fortiter coarctato, dein longe acuminato; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière, noir, recouvert d'une pubescence grise très-peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Épistome peu fortement rétréci à la base, un peu plus étroit seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Front nullement déprimé en avant, marqué en arrière sur le vertex d'une petite carène

longitudinale très-légère qui se prolonge en avant jusqu'à la hauteur du bord postérieur des yeux. Antennes d'un noir de poix, atteignant les deux tiers de la longueur du corps ; à premier article assez grand, subégal au troisième, le deuxième très-petit, le troisième allongé à peine renflé au sommet, quatrième à dixième fortement prolongés en dedans ; assez notablement, mais un peu aiguëment dentés, sensiblement plus longs que larges, augmentant de longueur vers l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large, presque droit sur les côtés, à peine sinué et peu atténué en avant, avec ses angles antérieurs arrondis, assez déprimé de chaque côté au-dessus des angles postérieurs ; marqué au milieu de sa base de deux petites fossettes très-légères et d'une petite carène prescutellaire assez courte ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, très-obsolétement striées, n'offrant même pas de strie juxta-suturale distincte en avant ; à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Saillie prosternale convexe en avant entre les hanches et infléchie en arrière, très-brusquement et très-fortement rétrécie en arrière de celle-ci et terminée en pointe allongée. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez notable et serrée. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses fortement rembrunies. Tarses plus clairs.

On peut distinguer assez facilement cette espèce du *M. Emyi* par les caractères suivants : épistome moins fortement rétréci à la base, front marqué en arrière d'une carène longitudinale, pronotum un peu plus allongé et saillie prosternale plus brusquement rétrécie en arrière et terminée en pointe bien plus longue. Elle se rapproche également du *M. amazonicus* par sa taille et son faciès, mais elle en diffère aussi par son épistome moins rétréci à la base, par ses antennes plus fortement dentées, par la structure de sa saillie prosternale et par ses cuisses rembrunies.

J'ai dû à l'obligeance de M. Sallé la communication de l'exemplaire unique trouvé par lui à Caracas.

18. M. PEREGRINUS.

Elongatus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, subopacus, cum capite obscure rufo-ferrugineo, pronoti margine antica, scutello elytrorumque sutura dilutioribus ; pube grisea parum flavescente parum dense vestitus :

capite mediocriter, sat dense rugoseque punctato; fronte media antice distincte impressa, postice non carinata; clypeo basi minus coarctato; antennis obscure rufo-ferrugineis, basi apiceque ferrugineis; pronoto latitudine breviore, lateribus valde sinuato, basi utrinque oblique depresso, carina præscutellari nulla, fortiter denseque punctato, non rugoso; elytris postice vix attenuatis, obsoletius striatis, sat fortiter dense rugoseque punctatis; subtus nigro-brunneus, abdomine rufo-ferrugineus; sulco juxta-suturali antice angustiore; lobo prosternali postice inflexo; pedibus ferrugineis; femoribus paulo infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, à peine atténué en arrière; d'un noir de poix un peu mat avec la tête d'un ferrugineux rougeâtre foncé, le bord antérieur du pronotum, l'écusson et la suture des élytres d'un ferrugineux rougeâtre plus clair; recouvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, mais serrée et rugueuse. Front assez notablement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène bien distincte en arrière. Épistome au moins aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Yeux distinctement échancrés en dedans. Antennes notablement plus longues que la moitié de l'insecte; à premier, second et dernier article ferrugineux, les autres d'un brun rougeâtre obscur; à articles quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges et assez notablement dentés. Pronotum un peu moins long que large, nullement atténué en avant, mais notablement sinué sur les côtés un peu avant le milieu, assez notablement déprimé obliquement de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, sans trace de carène longitudinale au-dessus de ces derniers; offrant, au milieu de la base, deux petites impressions extrêmement légères et, à la place de la carène préscutellaire, un petit tubercule lisse; assez fortement et très-densément ponctué non rugueux. Élytres à peine atténuées en arrière, n'offrant que quelques vestiges de stries plus ou moins obsolètes, avec la juxta-suturale distincte seulement dans ses deux tiers postérieurs; à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre. Abdomen d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Sillon juxta-sutural assez notablement rétréci en avant, avec sa carène externe un peu courbée en dehors à la base. Carène supplémentaire postérieure du pronotum dépassant un peu seulement le milieu. Saillie prosternale assez notablement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques étroits, peu élargis en

Suite des Annonces entomologiques.

23° *Essai monographique sur les Clérites*, par M. le marquis Max. Spinola ; 2 volumes in-8°, avec 47 planches coloriées. Prix : 60 fr.

24° *Monographie de la famille des Cicindélides*, par M. J. Thomson ; 1 vol. in-4° avec 11 planches. Avec planches coloriées, prix : 30 fr.; avec planches noires, prix : 24 fr.

25° *Archives entomologiques*, par M. J. Thomson ; 2 vol. in-8°, avec planches coloriées, prix : 75 fr.; avec planches noires, prix : 60 fr.

26° *Arcana Naturæ*, par M. J. Thomson ; 1 vol. grand in-folio, avec planches noires, prix : 60 fr.

27° *Essai d'une classification de la famille des Cérambycides*, par M. J. Thomson ; 1 vol. grand in-8°, avec 3 planches noires. Prix : 30 fr.

28° *Histoire des Insectes du Pin maritime*, par M. Édouard Perris (Extrait des Annales de la Société entomologique de France) ; 1 vol. in-8°, avec 12 planches noires. Prix : 25 fr.

29° *Énumération des Carabiques et Hydrocanthares du Caucase*, par MM. le baron de Chaudoir et Hochhuth ; 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr.

30° *Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe*, pouvant être employé comme étiquette pour le classement des collections. Prix : 1 fr. 50.

31° *Faune des Papillons de France*, par M. Berce ; in-12 ; 1er 2e, 3e et 4e vol. Prix par volume : avec planches coloriées, 8 fr.; avec planches noires, 5 fr.

32° *Otiorhynchiden* S. Str. von G. Seidlitz ; brochure in-8°. Prix : 5 fr.

33° *Études sur la famille des Vespides*, par M. H.-F. de Saussure ; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix 36 fr.

34° *Monographie des Guêpes solitaires de la tribu des Euménides*, par M. H.-F. de Saussure ; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix : 36 fr.

35° *Monographie des Guêpes sociales ou de la tribu des Vespides*, par M. H.-F. de Saussure ; in-8°, avec planches coloriées. 11 cahiers à 6 fr. l'un. prix : 66 fr.

36° *Musée scientifique* ou *Recueil d'Histoire naturelle*, par M. J. Thomson ; avec planches coloriées ou noires. Les livraisons 1 à 3 ont paru. Prix des trois livraisons avec planches coloriées : 12 fr. 25 ; avec planches noires : 11 fr.

37° *Genera des Coléoptères d'Europe*, par MM. Jacquelin du Val, Fairmaire et Migneaux. Grand in-8° avec planches coloriées. Prix de la livraison : 1 fr. 75.

38° *Les Lépidoptères japonais à la grande Exposition internationale de* 1867, par M. Paul de l'Orza, brochure in-8°. Prix : 3 fr.

ANNONCES D'OUVRAGES ENTOMOLOGIQUES.

M. le Trésorier informe ses collègues qu'il peut disposer encore, pour les Membres de la Société, de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, années 1839 à 1842 inclus, au prix réduit de 12 fr. chaque volume ; 2e, 3e et 4e séries, années 1843 à 1866 (1853, 1854 et 1855 exceptées), au prix de 24 fr.

2° *Catalogue de la Bibliothèque* **(1832-1866)** dressé par M. HENRY DE BONVOULOIR. Prix : 1 fr.

3° *Tables générales alphabétiques et analytiques divisées par ordres d'animaux de toutes les matières contenues dans les trois premières séries des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, *suivies de la Table des auteurs de ces matières*, par M. AUG.-SIM. PARIS. Prix de l'ouvrage complet : 24 fr. chez le Trésorier, ajoutez 2 fr. pour le recevoir *franco* dans les départements.

4° *Monographie de la famille des Eucnémides* (Supplément aux Annales de 1870), par M. HENRY DE BONVOULOIR. 1 fort volume in-4° avec 42 planches, publié en quatre cahiers. Prix : 24 fr. (Les 3 premiers cahiers sont en vente.)

5° *Physis. Recueil d'histoire naturelle*, par M. J. THOMSON ; grand in-8°, avec planches. — 1er volume, prix..... 8 f. » } 18 f. 15
2e volume, prix..... 10 15 }

6° *Faune gallo-rhénane* ou *Species des Insectes qui habitent la France, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Prusse rhénane, le Nassau et le Valais*, avec tableaux synoptiques et planches gravées, ouvrage in-8°, par ALBERT FAUVEL. (Les 1re, 2e et 3e livraisons sont en vente) :

Prix de la livraison, par suite de l'augmentation des tarifs postaux :

Pour les souscripteurs..... 3 fr. 75 c.
Pour les non souscripteurs..... 4 fr. 75 c.

On souscrit chez le Trésorier de la Société, 52, r. Saint-Placide (Faub. St-Germ.).

7° *Faune des Coléoptères d'Allemagne*, par J. STURM ; 23 volumes, Nuremberg 1805-1857), avec 424 planches coloriées ou noires.

L'ouvrage complet, planches coloriées, prix..... 150 fr.
dº dº planches noires, prix..... 80 fr.

Nota. Les personnes qui ne voudraient pas acheter le tout pourront obtenir les volumes séparés des familles ou genres aux conditions ci-après, savoir :

Vol. III-XIX, avec planches coloriées, par volume, prix.... 6 f. »
dº avec planches noires, par volume, prix..... 3 50
Vol. I-II-XX-XXIII, planches coloriées, par volume, prix.. 8 »
dº planches noires, par volume, prix.... 4 »

On peut se contenter de ces dernières, dont l'exécution est irréprochable.

(*Suite des Annonces aux 2e et 3e pages de la couverture.*)

Paris. — Imp. FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur. 22.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME DIXIÈME

—

Partie supplémentaire.

FAMILLE DES EUCNÉMIDES

(4e Cahier.)

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

M. LUCIEN BUQUET,

rue Saint-Placide, 52 (Faub. Saint-Germain).

—

28 AVRIL 1875.

ANNONCES D'OUVRAGES ENTOMOLOGIQUES.

M. le Trésorier informe ses collègues qu'il peut disposer encore de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, années 1841 et 1842, au prix réduit de 12 fr. chaque volume ; 2e, 3e, 4e et 5e séries, années 1843 et suivantes (1853, 1854 et 1855 exceptées), au prix de 24 fr.

2° *Catalogue de la Bibliothèque* **(1832-1866)** dressé par M. HENRY DE BONVOULOIR. Prix : 1 fr.

3° *Tables générales alphabétiques et analytiques divisées par ordres d'animaux de toutes les matières contenues dans les trois premières séries des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, *suivies de la Table des auteurs de ces matières*, par M. AUG.-SIM. PARIS. Prix de l'ouvrage complet : 24 fr., ajouter 2 fr pour le recevoir *franco* dans les départements.

4° *Monographie de la famille des Eucnémides* (Supplément aux Annales de 1870), par M. HENRY DE BONVOULOIR. 1 fort volume in-4° avec 42 planches, Prix : 24 fr.

5° *Les Insectes. Traité élémentaire d'Entomologie*, comprenant l'histoire des espèces utiles et de leur produits, des espèces nuisibles et des moyens de les détruire, l'étude des métamorphoses et des mœurs, les procédés de chasse et de conservation, par MAURICE GIRARD. — Introduction, Coléoptères, avec atlas de 60 planches. Un volume in-8° de 840 pages, prix :

Avec planches coloriées..... 60 fr.
Do noires..... 30 fr.

6° *Physis. Recueil d'histoire naturelle*, par M. J. THOMSON ; grand in-8°.

1er volume, prix..... 8 f. »
2e volume, prix..... 10 15 } 18 f. 15

7° *Faune gallo-rhénane* ou *Species des Insectes qui habitent la France, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Prusse rhénane, le Nassau et le Valais*, avec tableaux synoptiques et planches gravées, ouvrage in-8°, par ALBERT FAUVEL. (Les 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons sont en vente). Prix de la livraison :

Pour les souscripteurs..... 3 fr. 75 c.
Pour les non souscripteurs..... 4 fr. 75 c.

8° *Annuaires entomologiques pour* 1873, 1874 et 1875, par le même. Prix : 1 fr. 50 le premier, et 1 fr. 75 les deux autres.

9° *Essai monographique sur les Cisides européens et circaméditerranéens*, par M. ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN ; broch. in-8°. Prix : 5 fr.

10° *Revision der Europäischen Meligethes-Arten*, von EDMUND REITTER, Oekonomie-Bamte in Paskau. Prix : 7 fr. 50.

11° *Entomologische Reise nach dem südlichen spanien, der sierra Guadarrama und sierra Morena, Portugal und den Cantabrischen Gebirgen beschrieben* von LUCAS von HEYDEN. Prix : 8 fr. 75.

12° *Coleopterologische Hefte*, nouvelle revue entomologique publiée par M. DE HAROLD. Ouvrage in-8° paraissant par cahiers du prix de 3 fr. chacun. Ajouter 25 c. par cahier pour l'envoi *franco* par la poste. (Les huit premiers cahiers sont en vente, ainsi que les cahiers IX et X, qui, réunis, sont du prix de 7 fr. 50, plus l'affranchissement ; enfin les XIe et XIIe cahiers, du prix ordinaire.)

(*Suite des Annonces à la 3e page de la couverture.*)

arrière. Pattes ferrugineuses avec les cuisses d'un brun rougeâtre. Tarses d'un ferrugineux clair.

Bien facile à distinguer par la sinuosité très-notable des côtés de son pronotum, par son sillon juxta-sutural rétréci en avant, par la petite échancrure interne de ses yeux, etc.

L'individu que je possède vient de la Nouvelle-Grenade.

19. M. ARDUUS.

Præcedenti valde affinis ; sed elytris postice paulo magis attenuatis, pronoto minus dense punctato, sulco juxta-suturali postice non ampliato, cum carina externa recta, carina pronoti postica antice marginem anticam fere attingente, differre videtur.

Long. 3 mill.

Tellement voisin de l'espèce précédente que je ne mentionne ici que ses caractères différentiels. Forme un peu plus atténuée en arrière. Ponctuation du pronotum un peu moins serrée, surtout au milieu. Sillon juxta-sutural du propectus parallèle, nullement élargi en arrière, avec sa carène externe droite dans toute son étendue. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque au bord antérieur.

Un seul individu faisant partie de la collection du Musée de Stockholm et venant de Rio-Janeiro.

20. M. GOUDOTI.

(Pl. 27, fig. 1.)

Elongatus, postice vix attenuatus, opacus, nigro-piceus, cum pronoti margine antica rufo-ferruginea, capite scutelloque obscure rufo-brunneis, pube griseo-flavescente parum dense vestitus ; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte media obsoletius impressa, postice non cari-

nata ; clypeo basi sat coarctato ; antennis nigris cum articulis duobus primis rufo-ferrugineis, articulis 4°-10° (♂) longe pectinatis ; pronoto latitudine breviore, lateribus subrecto, carina præscutellari notato, angulisque posticis supra longitudinaliter carinatis, fortiter, dense, paulo rugulose punctato, lateribus tantum rugoso ; elytris postice vix attenuatis, non striatis, mediocriter sat dense vix rugulose punctatis ; subtus nigro-brunneus, abdomine pauló rufescente ; sulco juxta-suturali antice non angustato ; lobo prosternali apice inflexo ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 3 à 3 1/2 mill.

Corps allongé, peu atténué en arrière, assez convexe supérieurement ; d'un brun noir mat, avec le bord antérieur du pronotum d'un ferrugineux rougeâtre, la tête et l'écusson d'un brun rougeâtre ; couvert d'une pubescence couchée peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête assez notablement, densément et très-rugueusement ponctuée. Front très-obsolétement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Épistome sensiblement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes de la longueur des deux tiers du corps environ, noires, avec leurs deux premiers articles et l'extrémité des rameaux d'un ferrugineux rougeâtre, à articles quatrième à dixième prolongés chacun en un rameau étroit plus long que l'article lui-même, devenant graduellement plus longs vers le sommet. Pronotum moins long que large, presque droit sur les côtés, nullement atténué en avant, avec ses angles antérieurs arrondis, les postérieurs fortement prolongés en pointe aiguë en arrière, marqué au milieu de sa base d'une petite carène préscutellaire et de deux point enfoncés distincts, de plus notablement caréné de chaque côté au-dessus des angles postérieurs ; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et légèrement rugueuse. Élytres nullement striées, à ponctuation de grosseur médiocre, dense, à peine rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, un peu rougeâtre sur l'abdomen. Sillon juxta-sutural non rétréci en avant d'une manière sensible. Saillie prosternale assez notablement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques assez élargis en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce est assez voisine de la précédente et provient comme elle de la Nouvelle-Grenade ; aussi j'avais été tenté d'abord de la considérer

comme le mâle du *M. arduus*; mais un examen plus sérieux m'a convaincu du contraire. En effet, nous constatons ici des différences trop sensibles et trop nombreuses pour pouvoir les regarder toutes comme des caractères sexuels. Chez le *Goudoti* l'épistome est un peu plus rétréci à la base, la tête est sensiblement plus fortement ponctuée et plus rugueuse, le pronotum est à peine sinué sur les côtés, la ponctuation de ce dernier est beaucoup plus forte et plus serrée, la carène préscutellaire est visible, et de plus les angles postérieurs sont relevés en dessus en carène; le sillon juxta-sutural n'est pas rétréci en avant et enfin les épisternums métathoraciques sont plus élargis en arrière.

J'ai conservé à cet insecte le nom qu'il portait dans la collection de M. de La Ferté.

21. M. Bruckii.

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger, subnitidus, pube grisea parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice vix depressa, postice tantum leviter carinata; clypeo basi sat coarctato; antennis nigris, articulo primo apice, articulo secundo et ultimo apice ferrugineis; 4°-10° sat fortiter dentatis; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus recto; basi media foveolis duabus carinaque præscutellari notato; utrinque supra angulos posticos longitudinaliter carinato, angulis posticis apice acuminatis, sat fortiter et sat dense punctato, punctis subocellatis, medio minus densis, non rugoso; elytris postice perquam leviter attenuatis, non striatis, mediocriter sat dense punctatis, leviter rugulosis; subtus nigro-piceus; sulco juxta-suturali antice vix angustato; lobo prosternali apice inflexo; pronoti carina inferiori postica intus obliqua; pedibus ferrugineis; femoribus paulo obscurioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière, peu convexe supérieurement; d'un noir peu brillant; couvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et rugueuse. Front très-obsolétement déprimé au milieu en avant; marqué, tout à fait en arrière, d'un commencement de petite carène longitudinale. Épistome près de deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et

l'œil. Antennes presque de la longueur des deux tiers du corps, noires, avec l'extrémité du premier article, le second et l'extrémité du dernier d'un ferrugineux rougeâtre; à articles quatrième à dixième notablement dentés, les dents devenant graduellement plus longues vers le sommet. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés à l'extrémité, assez déprimé à la base, au milieu de laquelle se trouvent deux petites fossettes assez légères et une carène préscutellaire bien marquée qui s'étend en avant presque jusqu'au milieu; assez notablement déprimé obliquement, de chaque côté un peu en avant des angles postérieurs, et marqué, de chaque côté au-dessus de ces derniers, d'une petite carène longitudinale peu notable; couvert d'une ponctuation assez notable, un peu ocellée, assez serrée et non rugueuse. Élytres très-légèrement rétrécies en arrière, non striées, couvertes d'une ponctuation médiocre assez serrée et un peu rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, à ponctuation assez notable, un peu ocellée, bien plus fine sur l'abdomen. Sillon juxta-sutural légèrement rétréci en avant; la carène supplémentaire postérieure du pronotum non parallèle au bord externe du sillon juxta-sutural, mais distinctement oblique en dedans. Saillie prosternale distinctement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques assez élargis en arrière. Pattes ferrugineuses; avec les cuisses un peu plus foncées.

Se distingue du précédent par sa couleur noire uniforme en dessus et nullement mate, la ponctuation de son pronotum un peu ocellée, moins serrée au milieu et non rugueuse, la carène préscutellaire plus longue, et par la carène supplémentaire postérieure du pronotum oblique en dedans.

L'unique individu que j'aie vu m'a été communiqué par M. vom Bruck et vient de Ceylan.

22. M. INCONSULTUS.

(Pl. 27, fig. 2.)

Elongatus, postice sat fortiter attenuatus, niger subopacus, pube griseo-flavescente parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice non depressa, postice tantum carinata. Clypeo basi sat coarctato; antennis nigricantibus, articulo primo apice, et secundo, rufo-

ferrugineis; 5°-10° *longe pectinatis*; *pronoto latitudine breviore, lateribus recto, basi media foveolis duabus carinaque præscutellari notato, utrinque supra angulos posticos longitudinaliter carinato, angulis posticis apice obtusis, fortiter densiusque punctato, subrugoso*; *elytris postice sat fortiter attenuatis, striis nonnullis obsoletius notatis, mediocriter, sat dense punctatis, non rugulosis*; *subtus niger*; *sulco juxta-suturali antice non attenuato*; *lobo prosternali apice vix inflexo*; *pronoti carina inferiore postica intus non obliqua*: *pedibus ferrugineis*; *femoribus vix infuscatis.*

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, assez atténué en arrière, légèrement convexe supérieurement; en entier d'un noir un peu mat; couvert d'une pubescence couchée peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Front non déprimé dans son milieu en avant, marqué, tout à fait en arrière, d'un commencement de petite carène longitudinale. Épistome deux fois environ plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes un peu plus longues que les deux tiers du corps, noirâtres, avec l'extrémité du premier article et le second d'un ferrugineux rougeâtre; à articles cinquième à dixième très-fortement pectinés, prolongés chacun en un rameau étroit, sensiblement plus long que le reste de l'article; les articles et les rameaux augmentant graduellement de longueur vers le sommet de l'antenne. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, nullement rétréci en avant, subquadrangulaire, avec ses angles antérieurs légèrement arrondis; ses angles postérieurs notablement prolongés en arrière, subarrondis tout à fait à l'extrémité; marqué au milieu de sa base de deux fossettes assez visibles et entre celles-ci d'une carène préscutellaire bien distincte, atteignant à peine le milieu en avant; déprimé en outre obliquement de dedans en dehors, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, qui sont relevés en dessus en une carène longitudinale distincte; couvert d'une ponctuation assez notable, un peu ocellée, très-serrée et un peu rugueuse. Élytres assez brusquement rétrécies un peu au-dessous des épaules, puis légèrement et subgraduellement atténuées jusqu'à l'extrémité; marquées à la base et en dedans seulement de quelques vestiges obsolètes de stries; couvertes d'une ponctuation bien plus fine que celle du pronotum, assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir un peu mat, à ponctuation assez notable, ocellée, bien plus fine sur l'abdomen. Sillon juxta-sutural non rétréci en avant.

Carène supplémentaire postérieure du pronotum parallèle au bord externe du sillon juxta-scutellaire. Saillie prosternale à peine infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques assez élargis en arrière. Pattes ferrugineuses. Cuisses un peu plus foncées.

Cette espèce est si voisine de la précédente que j'ai été tenté tout d'abord de la considérer comme en étant le mâle; mais n'ayant eu sous les yeux qu'un seul exemplaire, je n'ai pas osé l'y réunir. Elle m'en a paru bien distincte par sa forme plus atténuée en arrière, son pronotum sensiblement plus court et plus densément ponctué, les angles postérieurs de ce dernier arrondis tout à fait au bout, le sillon juxta-scutellaire nullement atténué en avant, la carène supplémentaire postérieure du pronotum non oblique en dedans, mais parallèle au sillon juxta-scutellaire, et enfin par sa saillie prosternale à peine visiblement infléchie en arrière.

Elle se trouve à Ceylan.

23. M. PAVIDUS Motschulsky.

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger subopacus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice obsolete impressa, postice carina nulla notato; clypeo basi minus coarctato; antennis nigris, articulo primo apice et secundo rufo-ferrugineis, 4°-10° intus dentatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus fortiter sinuato, basi leviter sed distincte sulcato, foveola obliqua profunda utrinque notato, supra angulos posticos longitudinaliter carinato, angulis posticis apice acuminatis, sat fortiter, dense et leviter rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis; striis nonnullis obsoletius notatis, mediocriter sat dense punctatis, leviter rugulosis; subtus niger; sulco juxta-suturali et pronoti carina inflexa ut in præcedenti; lobo prosternali breviore, postice magis inflexo; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Aulacosternus pavidus de Motsch., Essai d'un Cat. des Ins. de Ceylan, 24.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière, légèrement convexe

supérieurement, en entier d'un noir un peu mat, avec le bord antérieur relevé du pronotum un peu rougeâtre ; couvert d'une pubescence couchée assez serrée et jaunâtre. Tête assez notablement, assez densément et un peu rugueusement ponctuée. Front très-obsolétement déprimé, dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, noirâtres, avec l'extrémité du premier article et le second d'un ferrugineux rougeâtre, à articles quatrième à dixième légèrement dentés en dedans. Pronotum notablement moins long que large, fortement comprimé de chaque côté dans son tiers antérieur, ce qui le rend notablement sinué; avec ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière et aigus à l'extrémité ; marqué, au milieu de sa base, d'un sillon longitudinal bien distinct, se prolongeant au delà du milieu, très-fortement et obliquement déprimé en dehors de chaque côté au-dessus des angles postérieurs qui sont relevés en dessus en une petite carène longitudinale très-fine; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, offrant seulement quelques traces obsolètes de stries, à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et très-légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un noir mat, avec le sillon juxta-sutural et la carène supplémentaire postérieure du pronotum comme chez le précédent. Saillie prosternale plus courte et plus infléchie en arrière. Pattes ferrugineuses avec les cuisses plus ou moins rembrunies. Tarses plus clairs.

Cette espèce se rapproche encore assez de la précédente, mais elle se reconnaît facilement à sa taille plus grande, son épistome beaucoup plus large à la base, à son vertex sans trace de carène, à son pronotum beaucoup plus court, à angles postérieurs acuminés, notablement sinué sur les côtés, avec les impressions obliques de la base plus profondes et un sillon longitudinal basilaire bien distinct, à ses élytres proportionnellement plus longues, sa saillie prosternale plus courte, etc.

J'ai sous les yeux l'exemplaire femelle sur lequel M. de Motschulsky a décrit son *M. pavidus*. Il a été pris dans les montagnes de Nura-Ellia, à Ceylan.

24. M. LATERALIS.

(Pl. 27, fig. 3.)

Sat elongatus, postice sat attenuatus, nigro-piceus, pube flavescente sat

dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media leviter depressa, antice punctis duobus impressis notata, postice non carinata; antennis obscure rufo-ferrugineis, articulo secundo quarto subæquali, intus non distincte dentatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subrecto, basi utrinque leviter depresso, medio foveolato; elytris postice sensim attenuatis, non striatis, sat dense punctatis, vix subrugosis; subtus niger; sulci juxta-suturalis carina externa basi non delcta; abdomine pube flavescente undique vestito; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps assez allongé, assez sensiblement atténué en arrière; d'un noir de poix; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, mais avec deux petites fossettes très-légères, sans carène distincte sur le vertex. Épistome peu fortement rétréci à la base, presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre obscur, à peine plus longues que la moitié du corps, presque filiformes; à deuxième article assez grand, égal au quatrième; les suivants sensiblement plus longs que larges et augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, pas distinctement dentés en dedans. Pronotum aussi long que large, à peu près droit sur les côtés, à peine sinué tout à fait à la base, au-dessus des angles postérieurs, avec ses angles antérieurs arrondis; légèrement déprimé de chaque côté à la base, offrant au milieu de celle-ci une petite fossette et deux points enfoncés, sans impression oblique bien distincte de chaque côté au-dessus des angles postérieurs qui sont acuminés; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et non rugueuse. Élytres graduellement atténuées en arrière, sans trace de stries; n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte et une trace obsolète de strie interne; à ponctuation un peu moins notable, surtout en arrière, serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix; couvert d'une ponctuation assez notable et serrée, plus légère sur l'abdomen. Ce dernier uniformément couvert d'une pubescence jaunâtre. Carène du sillon juxta-sutural bien marquée dans toute sa longueur, et réunie à la base avec la petite carène transverse qui limite le sillon en arrière. Saillie prosternale non déprimée à la base ni vers l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Le *M. lateralis* est remarquable par le second article de l'antenne bien plus développé que chez les précédents puisqu'il est subégal au quatrième.

Le seul exemplaire que je possède a été trouvé dans l'île Makian par M. Wallace.

25. M. RUGOSIPENNIS.

(Pl. 27, fig. 4.)

Sat elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube flavescente grisea, vel lateribus argentea, sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense, subrugose punctato; fronte media leviter depressa; antennis obscure rufo-ferrugineis vel nigro-brunneis, dimidio corporis subbrevioribus, articulo secundo quarto subæquali, tertio elongato, 4°-10° longitudinis fere latitudines; pronoto longitudinis latitudine, lateribus recto, basi utrinque vix depresso, sat fortiter, sat dense punctato, non rugoso. Elytris postice, leviter sensim attenuatis, sat dense transversim rugose punctatis; subtus niger; sulci juxta-suturalis carina externa basi deleta; abdominis segmentis 4° et 5° utrinque macula subquadrata pube aureo-flavescente notatis; pedibus plus minusve rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 à 5 mill.

Corps assez allongé, plus ou moins sensiblement atténué en arrière, d'un noir de poix; recouvert d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, ou avec des traces de pubescence blanche sur la tête et les bords latéraux du pronotum et des élytres. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé, dans son milieu en avant, marqué quelquefois d'une petite ligne longitudinale plus ou moins obsolète. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre très-foncé, ou d'un brun noirâtre, avec l'extrémité rougeâtre; atteignant à peine la moitié du corps, ou même un peu plus courtes; à deuxième article assez grand, subégal au quatrième; troisième assez long, bien plus long que large, quatrième à dixième pas plus longs que larges et augmentant très-légèrement de longueur vers l'extrémité. Pronotum aussi long que large,

droit sur les côtés, avec ses angles antérieurs arrondis ; très-légèrement déprimé de chaque côté à la base; offrant, au milieu de celle-ci, une petite carène préscutellaire plus ou moins obsolète qui disparaît même quelquefois entièrement; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée, non ou à peine rugueuse. Élytres graduellement, mais très-légèrement atténuées en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte et quelques vestiges obsolètes de stries internes, à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix, couvert d'une ponctuation assez notable et serrée, plus légère sur l'abdomen. Ce dernier marqué, de chaque côté sur les quatrième et cinquième segments, d'une tache en carré long formée par des poils d'un jaune doré. Carène externe du sillon juxta-sutural n'atteignant pas la carène transverse qui limite le sillon en arrière. Saillie prosternale nullement déprimée ni à la base ni en arrière. Pattes ferrugineuses ou d'un ferrugineux rougeâtre, avec les cuisses plus ou moins rembrunies. Tarses plus clairs.

Le faciès de cette espèce rappelle assez celui de la précédente, mais cependant il est toujours facile de la reconnaître à ses antennes moins longues et à articles pas plus longs que larges, à la carène externe de son sillon antennaire un peu effacée tout à fait à la base, aux taches des derniers segments de l'abdomen et à ses élytres qui sont bien plus rugueuses.

Elle a été prise par M. Wallace à Myzol, Dorey et Batchian.

26. M. BASALIS.

(Pl. 27, fig. 6.)

Sat elongatus, postice sensim fortiter attenuatus, niger, nitidus, pube grisea sparsim vestitus, utrinque in pronoti basi argentea multoque densiore ; capite mediocriter, sat dense, subrugose punctato ; fronte antice vix depressa, postice non carinata; clypeo basi fortiter coarctato; antennarum articulo primo basi nigro, illius apice secundoque rufescentibus, tertio obscuro; pronoto latitudine vix breviore, lateribus recto, basi utrinque oblique depresso, medioque punctis duobus impressis carinaque prœscutellari brevi notato, mediocriter, parum dense, non rugose punctato; elytris

non striatis, sutura paululum elevata sat dense, transversim rugose punctatis; subtus niger, cum abdomine pube grisco-flavescente parum dense vestitus; sulci juxta-suturalis carina externa integra; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Corps assez allongé, assez fortement et graduellement rétréci en arrière, d'un noir assez brillant; recouvert d'une pubescence grisâtre, très-écartée, d'un gris argenté soyeux et très-dense, de chaque côté sur la base du pronotum, tranchant avec le reste de manière à former tache. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et un peu rugueuse. Épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes obscures, à premier article noirâtre à la base, avec son extrémité rougeâtre ainsi que le second, le troisième noirâtre (les autres manquent dans l'unique exemplaire que je possède). Pronotum à peine un peu moins long que large, droit sur les côtés, nullement élargi en arrière, avec ses angles antérieurs arrondis; assez notablement et obliquement déprimé de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; offrant une petite carène préscutellaire très-courte et deux petits points enfoncés de chaque côté de celle-ci; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Élytres graduellement et très-notablement rétrécies en arrière, avec la suture un peu relevée en côte, avec sa strie juxta-suturale nulle à la base; à ponctuation médiocre, serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix; offrant une ponctuation assez notable et assez serrée, plus fine sur l'abdomen, qui est uniformément recouvert de poils gris. Sillon juxta-sutural non élargi en arrière, avec sa carène externe entière, Saillie prosternale à peine déprimée au milieu de la base. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses d'un brun noirâtre. Tarses ferrugineux.

Sans parler des deux taches blanches formées par la pubescence sur la base du pronotum, cette espèce se reconnaît à sa forme beaucoup plus atténuée en arrière que chez les espèces précédentes, ainsi qu'à la ponctuation bien moins serrée et nullement rugueuse de son pronotum.

Cet insecte a été pris à Myzol par M. Wallace.

27. M. PICTURATUS.

(Pl. 27, fig. 7.)

Elongatus, postice sensim leviter attenuatus, niger subopacus, pube obscure brunnea parum dense vestitus, cum capite, pronoti linea longitudinali media, basique, scutello, elytrorum utrinque vitta humerali intus obliqua, suturæ tertiam partem anticam attingente, vitta transversali post medium apiceque, pube argentea multo densiore vestitus; capite sat dense, subrugose punctato; antennis nigro-brunneis, cum articulis duobus primis, ultimoque apice rufo-ferrugineis, medio corporis longioribus, distincte dentatis; pronoto latitudine vix breviore, lateribus recto, basi media sine carina præscutellari, medio linea impressa longitudinali notato, sat dense, mediocriter punctato, subrugoso; elytris postice leviter attenuatis, sat dense rugulose punctatis; subtus nigro-piceus; abdomine pube flavescente grisea vestito; sulco juxta-suturali parallelo, cum linea externa integra; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière; d'un noir mat; recouvert d'une pubescence foncière assez écartée, d'un brunâtre plus ou moins foncé, avec le milieu de la tête, une bande longitudinale médiane sur le pronotum ainsi que la base de ce dernier, l'écusson, une bande partant de l'épaule, obliquant en dedans et dirigée en arrière, rejoignant l'opposée sur la suture à peu près au tiers antérieur de l'élytre, de plus une bande transverse au-dessous du milieu des élytres et leur extrémité, recouverts d'une pubescence d'un gris soyeux argenté, très-serrée et tranchant avec la couleur foncière de manière à former tache. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Épistome peu fortement rétréci à la base, à peine plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes d'un brun noirâtre, avec les deux premiers articles et l'extrémité du dernier rougeâtres; dépassant notablement la moitié du corps; à second article globuleux bien plus petit que le qua-

trième; quatrième à dixième assez notablement dentés, devenant graduellement plus fortement dentés vers l'extrémité. Pronotum à peine moins long que large, droit sur les côtés, à peine atténué en avant, avec ses angles antérieurs arrondis; assez notablement déprimé obliquement de chaque côté de la base, sans carène préscutellaire ; marqué dans son milieu d'une petite ligne longitudinale enfoncée très-légère, avec une ponctuation médiocre, serrée et un peu rugueuse. Élytres très-légèrement et graduellement rétrécies en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Carène limitant le bord externe du sillon antennaire, entière. Dessous du corps d'un noir de poix, couvert d'une ponctuation médiocre, plus fine sur l'abdomen ; ce dernier uniformément recouvert de poils d'un gris jaunâtre. Sillon juxta-sutural sensiblement élargi en arrière, avec son bord externe entier. Saillie prosternale non déprimée au milieu de sa base. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Le dessin formé par la pubescence ne permet pas de confondre cette espèce avec la précédente, dont elle diffère encore par sa forme moins atténuée en arrière, son sillon juxta-sutural élargi en arrière, etc.

L'exemplaire unique que je possède a été trouvé à Myzol par M. Wallace.

28. M. PYRROPUS Chevrolat.

Elongatus, postice sensim distincte attenuatus; capite thoraceque rufo-ferrugineis; elytris nigris, vitta obliqua subbasali alteraque post medium transversali pube grisea formatis, notatis; capite dense rugoseque punctato; antennis elongatis, ferrugineis, articulis 4°-10° dentatis; pronoto subquadrato, latitudine paululum breviore, fortiter, dense, subrugose punctato; elytris fortiter, dense ruguloseque punctatis; subtus rufo-ferrugineus, metathorace abdomineque nigris; pedibus ferrugineis; tibiis tarsisque dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Chevrolat, Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 592.

Corps allongé, sensiblement et graduellement atténué en arrière. Tête et

pronotum d'un ferrugineux rougeâtre. Élytres d'un noir mat; assez densément recouvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre sur la tête et le pronotum, un peu plus apparente sur les côtés et à la base de ce dernier, formant sur les élytres une espèce de bande obliquement transverse, partant de l'épaule et rejoignant la suture au-dessous de la base et de plus, vers le tiers postérieur, formant une bande transverse bien distincte. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse. Épistome assez notablement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front nullement déprimé dans son milieu en avant, transversalement relevé en carène de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes, sans trace de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, au moins de la longueur des deux tiers du corps; à second article globuleux, très-petit; quatrième allongé, nullement denté; cinquième à dixième subégaux, un peu moins longs que le précédent, assez fortement dentés, graduellement un peu moins larges vers le sommet; dernier allongé. Pronotum un peu moins long que large, subquadrangulaire, nullement atténué sur les côtés en avant, simplement un peu arrondi à l'angle antérieur, avec les angles postérieurs prolongés en arrière, subacuminés au sommet; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et un peu rugueuse; marqué, dans son milieu en arrière, d'une petite carène préscutellaire très-courte. Écusson d'un ferrugineux rougeâtre. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière; n'offrant que quelques traces d'une strie juxta-suturale; couvertes d'une ponctuation forte et très-serrée, un peu rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, avec le métasternum et l'abdomen noir; fortement et très-densément ponctué, un peu moins fortement sur l'abdomen; ce dernier uniformément recouvert de poils d'un gris un peu jaunâtre; carène externe du sillon juxta-sutural entière. Pattes ferrugineuses. Jambes et tarses un peu plus clairs.

Cette espèce rappelle la précédente par le dessin de sa pubescence, mais s'en distingue facilement par la couleur ferrugineuse de sa tête et de son pronotum, et par la ponctuation de ce dernier beaucoup plus forte et plus serrée.

J'ai dû à l'obligeance de M. Chevrolat la communication de cette jolie espèce qui vient de Cuba.

29. M. UNICUS.

(Pl. 27, fig. 8.)

Elongatus, postice sensim fortiter attenuatus, niger opacus, pube grisea sat dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; fronte media vix impressa; antennis nigro-brunneis, articulis 4°-10° longe pectinatis; pronoto longitudinis latitudine, subquadrato, lateribus recto, basi media fortiter biimpresso, medioque linea impressa longitudinali post medium evanescente notato, dense rugoseque punctato; elytris distincte striatis rugoseque punctatis; subtus nigro-piceus; sulco juxta-sutural postice ampliato, cum carina externa basi deleta; pedibus ferrugineis; femoribus vix obscurioribus.

Long. 3 mill.

Corps allongé, assez notablement et graduellement atténué en arrière, faiblement convexe supérieurement; d'un noir mat; couvert d'une pubescence couchée assez serrée, grise. Tête assez notablement, très-densément et rugueusement ponctuée. Front très-légèrement déprimé dans son milieu, tout à fait en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Épistome un peu plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des articles rougeâtre, dépassant un peu le milieu de la longueur du corps; à articles quatrième à dixième prolongés chacun en un rameau étroit, notablement plus long que l'article lui-même. Pronotum au moins aussi long que large, subquadrangulaire, droit sur les côtés; avec ses angles postérieurs prolongés en arrière et acuminés au bout; marqué, au milieu de sa base, d'un petit sillon longitudinal assez léger, dépassant le milieu en avant, et de chaque côté de celui-ci, à la base, offrant une fossette assez notable, oblique en dehors et en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres assez atténuées en arrière, légèrement mais distinctement striées, à ponctuation médiocre mais assez serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix mat, assez notablement et assez densément ponctué, moins rugueux que supérieurement, plus finement sur l'abdomen. Sillon juxta-sutural très-fortement élargi en arrière;

avec son bord externe effacé dans son tiers basilaire. Saillie prosternale pas distinctement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques en triangle allongé. Pattes ferrugineuses avec les cuisses un peu plus foncées.

Cet insecte est facile à distinguer des précédents par sa pubescence uniforme, son sillon juxta-sutural très-large en arrière, sa carène externe effacée en arrière et ses élytres distinctement striées.

Je l'ai décrit sur un exemplaire mâle unique de la collection de M. Chevrolat et provenant de Teapa.

30. M. ASIATICUS.

(Pl. 27, fig. 9.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-brunneus, parum nitidus, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus subsinuato, basi media depresso, linea longitudinali impressa notato, sat dense vix rugose punctato; elytris postice leviter attenuatis, non striatis, stria suturali tantum notatis, leviter, sat dense rugoseque punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; abdomine magis rufescente pube flavescente notato; sulco juxta-suturali postice leviter ampliato, cum carina externa basi deleta; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps assez allongé, légèrement et subgraduellement atténué en arrière, d'un brun noirâtre peu brillant; couvert en entier d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée mais nullement rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale en arrière. Épistome peu fortement rétréci à la base, un peu plus étroit seulement que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum, filiformes, à second article assez grand, mais cependant plus court que le quatrième; quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extré-

mité. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés vers le milieu, puis assez largement arrondi à ses angles antérieurs, avec ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière, acuminé au bout; distinctement déprimé à la base et offrant, dans sa partie médiane, une ligne longitudinale enfoncée assez légère, surtout au milieu, et qui se prolonge jusqu'aux deux tiers antérieurs; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et à peine rugueuse surtout sur les côtés. Élytres très-légèrement rétrécies en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'un ponctuation assez fine, serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, plus clair sur l'abdomen; marqué d'une ponctuation assez légère et assez serrée, plus fine sur l'abdomen qui est uniformément recouvert de poils jaunâtres et dont le dernier segment est arrondi en arrière. Sillon juxta-sutural un peu élargi en arrière, avec son bord externe effacé dans le tiers basilaire. Saillie prosternale à peine déprimée en arrière. Épisternums métathoraciques légèrement élargis en arrière. Pattes d'un ferrugineux un peu jaunâtre.

Facile à distinguer du précédent par sa forme plus large, moins atténuée en arrière, par sa ponctuation bien moins forte et bien moins rugueuse, par son sillon juxta-sutural moins élargi en arrière, ses épisternums bien moins élargis postérieurement, etc.

Le seul exemplaire femelle que je possède a été pris à Singapour par M. Wallace.

c c. *Épisternums métathoraciques assez larges, subparallèles, non élargis en arrière* (longicornis *à* mucidus).

31. M. LONGICORNIS.

(Pl. 28, fig. 1).

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger subnitidus, pube flavescente parum dense vestitus; capite leviter, sat dense punctato, non rugoso; fronte antice leviter impressa; antennis ferrugineis vel obscurioribus, dimidio corporis brevioribus (♀), *articulo quarto tertio duplo breviore*, 5°-8° *lati-*

tudine brevioribus, dentatis, vel dimidio corporis longioribus (♂), *articulo quarto tertio tantum breviore*, 5°-8° *longitudinis latitudine*, 9°-11° *latitudine multo longioribus; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus recto, antice paululum attenuato, basi media leviter depresso, carinula præscutellari brevi obsolete notato, in medio longitudinaliter depresso, leviter, sat dense, transversim rugose punctato; elytris sat distincte striatis, leviter, sat dense, transversim ruguloseque punctatis; subtus nigro-brunneus, abdomine rufescente cum segmento ultimo apice obtuse dentato; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 5 à 6 mill.

Corps allongé, très-légèrement rétréci en arrière; d'un noir assez brillant, avec le bord antérieur du pronotum et quelquefois ses angles postérieurs rougeâtres; recouvert d'une pubescence jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez légère, médiocrement serrée et non rugueuse. Front très-légèrement impressionné, dans son milieu en avant, marqué d'une petite carène longitudinale très-légère, plus ou moins obsolète en arrière, et disparaissant même entièrement chez certains individus. Épistome peu rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins obscur, ou quelquefois ferrugineuses, dépassant la moitié du corps chez les mâles; à quatrième article moins long que le troisième, cinquième aussi long que large, sixième à huitième un peu plus longs que larges, cinquième à huitième un peu dentés en dedans, neuvième, dixième et onzième beaucoup plus longs que larges et non dentés; n'atteignant pas la moitié du corps chez les femelles, à quatrième article deux fois plus court que le troisième, cinquième à huitième moins longs que larges, neuvième et dixième à peine aussi longs que larges, dernier oblong, quatrième à dixième dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement rétréci en avant dans son tiers antérieur; un peu déprimé à la base, offrant, au milieu de celle-ci, un petit commencement de carène préscutellaire très-fine, quelquefois même tout à fait obsolète; marqué, dans son milieu, d'un sillon longitudinal médian plus ou moins distinct, réduit parfois à une légère dépression longitudinale, et de chaque côté du milieu, marqué quelquefois d'un point enfoncé plus ou moins obsolète; couvert d'une ponctuation assez

légère, assez serrée et transversalement rugueuse. Élytres légèrement rétrécies en arrière, assez distinctement striées surtout près de la suture; couvertes d'une ponctuation assez légère, assez serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec l'abdomen plus rougeâtre, et à dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse. Carène supplémentaire postérieure du pronotum bien marquée, dépassant un peu le milieu. Sillon juxta-sutural du propectus non élargi en arrière, avec sa carène externe entière. Saillie prosternale un peu infléchie en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre ou ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Var. Corps ferrugineux.

Cette espèce a été découverte dans les monts Carpathes par M. Hampe.

32. M. STRIOLATUS.

(Pl. 28, fig. 2.)

Elongatus, subparallelus, postice tantum leviter attenuatus; niger opacus, pronoti margine antica et angulis posticis, elytrorum humeris, sanguineis; capite subtiliter, densius rugoseque punctato; fronte antice transversim depressa; antennis nigris, corporis fere longitudine, articulis 3°-10° latitudine duplo longioribus, intus vix dentatis; pronoto latitudine multum breviore, lateribus vix sinuato, antice tantum, leviter attenuato, basi sat fortiter depresso, medio punctis duobus impressis notato, subtiliter dense rugoseque punctato; elytris subparallelis, apice tantum attenuatis, distincte striatis, subtilius, dense, transversim rugose punctatis; subtus niger opacus, prosterno antice, lobo prosternali, metasterno medio antice, coxis abdomineque sanguineis, illo cum segmentis duobus ultimis in medio nigro notatis; pedibus nigris cum femorum tibiarumque apice ferrugineis; tarsis testaceis.

Long. 5 mill.

Corps allongé subparallèle, légèrement convexe, à peine atténué tout à fait à l'extrémité, d'un noir mat en dessus, avec le bord antérieur du pro-

notum, ses angles postérieurs et les épaules d'un rouge sanguin ; recouvert d'une pubescence grise assez serrée. Tête à ponctuation assez fine mais très-serrée et très-rugueuse. Front transversalement déprimé dans son milieu en avant et offrant en arrière une petite ligne longitudinale enfoncée très-légère ou même obsolète. Épistome peu fortement rétréci à la base, un peu moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, presque de la longueur du corps ; à articles troisième à dixième deux fois plus longs que larges et très-légèrement dentés en dedans, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum court, très-notablement moins long que large, à peine sinué sur les côtés au milieu, atténué seulement dans son quart antérieur, assez notablement déprimé à sa base ; marqué au milieu de celle-ci de deux points enfoncés distincts, et obliquement déprimé de chaque côté de dedans en dehors, offrant dans son milieu une ligne longitudinale très-obsolète ; marqué d'une ponctuation assez légère, mais très-serrée et très-rugueuse. Élytres parallèles, atténuées seulement tout à fait à l'extrémité ; distinctement striées, marquées d'une ponctuation très-fine, très-serrée et très-rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir mat, avec le bord antérieur du prosternum et des propleures, la saillie prosternale, le bord antérieur du métasternum, le milieu des lames des hanches postérieures et l'abdomen d'un rouge sanguin ; ce dernier avec une tache noirâtre au milieu de l'avant dernier segment et sur la moitié basilaire du dernier, qui est terminé en pointe postérieurement. Carène supplémentaire postérieure du pronotum très-courte, visible seulement à la base. Sillon juxta-sutural du propectus très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale très-notablement infléchie en arrière. Pattes noires, avec les hanches, l'extrémité des cuisses et des jambes ferrugineuses. Tarses testacés.

La longueur et la structure des antennes, ainsi que sa coloration toute particulière, empêchent de confondre cette espèce avec aucune des précédentes.

Elle provient du Brésil.

33. M. EGREGIUS.

Elongatus, subparallelus, postice tantum leviter attenuatus, ferrugineo-brunneus cum antennis elytrisque nigris, pube aurea, in elytris grisea tectus ; capite, leviter, parum dense, non rugose punctato ; fronte antice

quam leviter depressa; antennis corporis longitudine paulo brevioribus, articulo tertio quarto longiore, 4ᵐᵐ-10ᵐᵐ longe dentatis; pronoto latitudine multo breviore, in parte media basali recto, dein sat fortiter attenuato, postice sat fortiter depresso, foveolis duabus in basi media notato, subtiliter, sat dense, leviter rugoseque punctato; elytris apice tantum attenuatis, distincte striatis, subtiliter, dense rugoseque punctatis; subtus dilute ferrugineo-ochraceus; pedibus concoloribus.

Long. 5 mill.

Corps assez allongé, subparallèle, à peine atténué en arrière; légèrement convexe, d'un beau ferrugineux orangé, avec les antennes et les élytres seulement noires; couvert d'une pubescence dorée assez serrée, devenant grise sur les élytres. Tête assez finement et peu densément ponctuée, nullement rugueuse. Front très-légèrement impressionné dans son milieu en avant, sans carène en arrière. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; les yeux fortement échancrés en dedans. Antennes à peine plus courtes que la longueur du corps, à troisième article sensiblement plus long que le suivant; quatrième à dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet, très-fortement dentés en dedans. Pronotum notablement moins long que large, droit dans sa moitié basilaire, puis assez notablemen rétréci en avant dans sa moitié antérieure, assez notablement déprimé à la base; marqué au milieu de celle-ci de deux petites fossettes peu profondes, puis assez notablement déprimé de chaque côté, de dedans en dehors, au-dessus des angles postérieurs; sans ligne longitudinale enfoncée bien distincte dans son milieu; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et très-légèrement rugueuse. Élytres atténuées seulement tout à fait en arrière, bien distinctement striées; les intervalles très-finement, assez densément et un peu rugueusement ponctués. Dessous du corps en entier d'un ferrugineux orangé un peu plus clair. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant au milieu. Sillon juxta-sutural du propectus subparallèle. Saillie prosternale à peine déprimée en arrière. Dernier segment abdominal subarrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux orangé clair.

Cette jolie espèce offre une coloration qui ne permet de la confondre avec aucune autre de ce genre.

On l'a prise à Rio-Janeiro. Elle appartient au Musée de Stockholm et m'a été obligeamment communiquée par M. Stål.

34. M. FLABELLATUS.

(Pl. 28, fig. 3.)

Sat elongatus, postice sat fortiter, sensim attenuatus, niger, pube griseo-flavescente vestitus; capite leviter, parum dense punctato, subrugoso; fronte media antice leviter impressa; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 5°-10° fortiter flabellatis; pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter attenuato, lateribus vix subsinuato, leviter, sat dense punctato; elytris postice sat fortiter attenuatis, sat leviter dense punctatis, transversim subrugulosis; subtus nigro-piceus, pronoti carina postica marginem anticam fere attingente, recta; pedibus ferrugineis; femoribus vix infuscatis.

Long. 4 à 4 1/2 mill.

Corps assez allongé, assez notablement et graduellement atténué en arrière, peu convexe supérieurement; en entier d'un noir mat; couvert d'une pubescence couchée assez serrée, d'un gris un peu jaunâtre. Tête à ponctuation assez fine, peu serrée et un peu rugueuse. Front légèrement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Épistome assez rétréci à la base, notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes dépassant distinctement la moitié du corps en arrière; à quatrième article notablement prolongé en dedans, le cinquième offrant un rameau interne du double de sa longueur, les suivants à rameaux augmentant graduellement de longueur, les derniers articles à prolongements trois fois environ aussi longs que les articles eux-mêmes, à l'exception du dernier dont la longueur est égale environ au rameau du dixième; d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du premier article, le second en entier et les derniers rameaux d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum presque aussi long que large, légèrement atténué en avant, à peine visiblement sinué sur les côtés, peu déprimé en arrière; offrant au milieu de la base un petit commencement de carène préscutellaire très-obsolète, disparaissant même presque entièrement, et deux dépressions assez légères; à peine déprimé obliquement de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation assez fine, médiocrement

serrée et nullement rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière; offrant seulement une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation assez fine, assez serrée et très-légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir mat, avec le bord des segments de l'abdomen plus ou moins rougeâtre; ce dernier recouvert d'une pubescence uniforme un peu jaunâtre, à dernier segment très-obtusément denté au milieu en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum très-longue, atteignant presque le bord antérieur, nullement courbée en dehors en avant. Sillon juxta-sutural du propectus subparallèle. Saillie prosternale non infléchie en arrière. Pattes ferrugineuses avec les cuisses un peu plus foncées.

Sa coloration uniforme distingue facilement cet insecte du précédent. Il est assez remarquable aussi par la carène postérieure de son pronotum longuement prolongée en avant.

Les exemplaires mâles que je possède ont été trouvés par M. Wallace aux îles Arou et à la Nouvelle-Guinée.

35. M. ANGUSTULUS.

(Pl. 28, fig. 4.)

Elongatus, angustus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, pube flavescente grisea sat dense vestitus; capite subtiliter, parum dense punctato; fronte media antice impressa; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 5°-10° fortiter flabellatis; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus fortiter sinuato, basi late bifovcolato, leviter, dense punctato, non rugoso; elytris postice vix attenuatis, non striatis, leviter, dense rugulosoque punctatis; subtus nigro-piceus, carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, extus leviter recurva; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, très-étroit, légèrement convexe supérieurement; en entier d'un noir de poix; recouvert en-dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation fine, assez serrée et très-légè-

rement rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes dépassant notablement en longueur la moitié du corps, d'un brun noirâtre, avec le sommet du premier article, le second et les rameaux antennaires d'un ferrugineux rougeâtre, à quatrième article notablement denté en dedans; cinquième à dixième terminés chacun intérieurement en un rameau environ deux fois plus long que l'article lui-même, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; les derniers à rameaux environ trois fois aussi longs que les articles; le onzième, simple, très-allongé, aussi long environ que le rameau du précédent. Pronotum aussi long que large, à peine atténué en avant, assez notablement sinué sur les côtés, un peu au-dessus du milieu, très-légèrement déprimé en arrière; offrant, au milieu de sa base, une trace très-obsolète de ligne longitudinale, qui se prolonge sur le disque en avant, et, de chaque côté de celle-ci à la base, une fossette assez large et un peu oblique; couvert d'une ponctuation fine et peu serrée, non rugueuse. Élytres étroites, très-légèrement atténuées en arrière, n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation fine et assez serrée, transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix avec l'abdomen un peu rougeâtre; à dernier segment à peine terminé en pointe obtuse dans son milieu en arrière. Carène supplémentaire inférieure du pronotum très-longue, atteignant presque le bord antérieur, fortement courbée en dehors tout à fait en avant, en se dirigeant vers la carène supplémentaire antérieure. Sillon juxta-sutural du propectus subparallèle. Saillie prosternale non infléchie en arrière. Pattes ferrugineuses. Tibias et tarses plus clairs.

Cette espèce se distingue de la précédente par sa forme plus étroite, son pronotum bien plus sinué sur les côtés, la carène supplémentaire postérieure du pronotum fortement recourbée en dehors au sommet, etc.

Je n'ai vu de cette espèce qu'un exemplaire mâle rapporté de Batchian par M. Wallace.

36. M. RARUS.

(Pl. 28, fig. 5.)

Elongatus, angustus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, pube grisea sat dense vestitus; capite leviter, sat dense rugoseque punctato: fronte

media obsolete impressa, carina exigua postice notatâ; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 5°-10° fortiter flabellatis; pronoto latitudine breviore, lateribus subparallelo, basi non distincte bifoveolato, crebre rugoseque punctato; elytris postice vix attenuatis, striatis, quam leviter sat dense punctatis; subtus nigro-piceus; carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, recta; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Corps allongé, très-étroit, légèrement convexe supérieurement; en entier d'un noir de poix; recouvert en dessus d'une pubescence grise assez serrée. Tête à ponctuation fine, serrée et très-légèrement rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, offrant en arrière une petite carène longitudinale très-légère. Antennes dépassant notablement en longueur la moitié du corps; d'un brun noirâtre, avec le sommet du premier article, le second et les rameaux antennaires d'un ferrugineux rougeâtre; à quatrième article notablement denté en dedans; cinquième à dixième terminés chacun intérieurement en un rameau au moins deux fois plus long que l'article lui-même, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, de sorte que le dixième est environ trois fois plus long que l'article lui-même; le dernier simple, très-allongé et environ aussi long que le rameau du dixième. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle, nullement atténué en avant, n'offrant pas de fossettes distinctes de chaque côté du milieu de la base, et sans ligne enfoncée longitudinale ni carène prescutellaire visibles; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et très-rugueuse. Élytres étroites, très-peu rétrécies en arrière dans leur moitié postérieure, légèrement mais visiblement striées, couvertes d'une ponctuation très-fine, médiocrement serrée et un peu rugueuse, surtout sur les côtés. Dessous du corps d'un brun noirâtre. Carène supplémentaire postérieure du pronotum prolongée en avant presque jusqu'au bord antérieur, mais non coudée brusquement en dehors. Sillon juxta-sutural très-légèrement élargi en arrière. Saillie prosternale à peine infléchie en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Facile à distinguer du précédent par son pronotum plus court, nullement sinué sur les côtés ni atténué en avant, à fossettes basilaires pas distinctes et à ponctuation plus rugueuse, par ses élytres distinctement

striées et par la carène postérieure supplémentaire du pronotum nullement coudée en dehors en avant.

Le seul exemplaire mâle que je possède a été pris par M. Wallace dans l'île de Sulla.

37. M. ODIOSUS.

(Pl. 28, fig. 6.)

Sat elongatus, subparallelus, apice tantum attenuatus, rufo-brunneus, cum elytris nigris; capite mediocriter, sat dense punctato, non rugoso; fronte media antice leviter depressa; clypeo basi lato; antennis ferrugineis, dimidio corporis paululum brevioribus, articulo quarto tertio tantum paulo minore, 4°-10° latitudine longioribus, intus non dentatis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus medio leviter sinuato, antice non attenuato, basi media leviter depressâ, carina præscutellari breviore obsolete notato, mediocriter, sat dense, vix rugose punctato; elytris obsolete striatis, mediocriter, sat dense, vix rugose punctatis; subtus obscure rufo-brunneus; carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, antice extus leviter obliqua; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps assez allongé, subparallèle, atténué seulement tout à fait en arrière; d'un brun rougeâtre avec les élytres noires, recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, peu serrée et non rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale en arrière. Antennes ferrugineuses, un peu plus courtes que la moitié du corps, filiformes; à second article notablement plus petit que le quatrième; celui-ci seulement un peu plus court que le troisième; troisième à dixième sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, nullement dentés intérieurement. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés vers le milieu,

nullement atténué en avant, légèrement déprimé à sa base ; marqué au milieu de celle-ci d'un commencement obsolète de carène préscutellaire qui s'efface bien avant le milieu, et d'un petit point enfoncé de chaque côté de celle-ci ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et un peu rugueuse. Élytres offrant quelques vestiges de stries internes peu distinctes ; marquées d'une ponctuation de grosseur médiocre serrée et légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre assez foncé, plus clair sur l'abdomen dont le dernier segment est arrondi en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum prolongée en avant presque jusqu'au bord antérieur, très-légèrement coudée en dehors tout à fait au sommet. Sillon juxta-sutural du propectus à peine élargi en arrière, subparallèle. Saillie prosternale légèrement déprimée dans son milieu. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

On distingue cette espèce de la précédente à sa forme plus large et plus parallèle, à la couleur d'un brun rougeâtre de sa tête et de son pronotum, à la ponctuation de ce dernier bien moins serrée et surtout bien moins rugueuse, enfin à la carène supplémentaire postérieure de son pronotum plus dirigée en dehors au sommet

Elle provient de Sarawak où elle a été découverte par M. Wallace.

38. M. DILUTUS.

(Pl. 28, fig. 7.)

Elongatus, subparallelus, apice tantum attenuatus, dilute ferrugineus ; capite dense, subtiliter punctato, non rugoso ; fronte media antice subdepressa ; antennis ferrugineis, dimidio corporis paululum longioribus, articulo tertio quarto multo longiore, sequentibus latitudine multum longioribus, intus vix dentatis ; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, antice non attenuato, basi media leviter depressa, carina subtili brevi obsolete notato, subtiliter, sat dense, non rugose punctato ; elytris obsolete substriatis, dense, subtiliter, transversim rugulose punctatis ; subtus ferrugineus ; carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, antice recta ; pedibus ferrugineis ; tarsis dilutioribus.

Long. 5 mill.

Corps allongé subparallèle, à peine atténué seulement tout à fait en

arrière, légèrement convexe; d'un ferrugineux clair; recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez peu serrée et non rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé au milieu en avant, sans trace bien distincte de carène longitudinale médiane. Antennes ferrugineuses, un peu plus longues que la moitié du corps, à peine dentées en dedans; à second article très-petit, le troisième notablement plus grand que le quatrième; les suivants sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur jusqu'à l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés, nullement atténué, mais arrondi seulement tout à fait en avant à ses angles antérieurs; déprimé à la base et marqué, au milieu de celle-ci, d'un commencement de petite carène longitudinale extrêmement fine et obsolète; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et non rugueuse. Élytres n'offrant que quelques vestiges obsolètes de stries à la base, mais seulement avec une strie juxta-suturale bien distincte; couvertes d'une ponctuation fine, serrée et très-légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps ferrugineux. Carène latérale supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur de ce dernier, non courbée en dehors au sommet. Sillon juxta-sutural du propectus à peu près parallèle. Saillie prosternale distinctement infléchie en arrière. Abdomen à dernier segment arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

La couleur entièrement ferrugineuse de cette espèce la distingue à première vue de toutes les précédentes.

Le seul exemplaire que je possède a été pris par M. Bates à Ega, dans les Amazones.

39. M. TERMINATUS.

(Pl. 28, fig. 8.)

Sat elongatus, parum convexus, subparallelus, post medium leviter ampliatus, apice tantum vix attenuatus; nigro-piceus, capite postice, pronoti margine antica, sutura postice elytrorumque apice rufo-sanguineis; capite sat leviter, dense ruguloseque punctato; fronte media non depressa, postice subtiliter carinata; antennis ferrugineis, dimidio corporis longio-

ribus; articulo tertio quarto multum longiore, sequentibus intus dentatis: pronoto latitudine paululum breviore, lateribus vix subsinuato, antice sensim leviter attenuato, basi media vix depressa, utrinque supra angulos posticos oblique fortius depresso, sat fortiter, sat dense, non ragose punctato; elytris striis obsoletioribus tantum notatis, dense, mediocriter rugoseque punctatis; subtus obscure brunneus; pronoti carina postica marginem anticam fere attingente, antice recta; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 3 1/2 mill.

Corps allongé, très-peu convexe, presque subparallèle, mais un peu renflé dans son tiers postérieur et très-peu atténué à l'extrémité; d'un noir de poix, avec la partie postérieure de la tête, le bord antérieur du pronotum, les deux tiers postérieurs de la suture et l'extrémité des élytres d'un rouge un peu sanguin; couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, très-fine et peu serrée. Tête à ponctuation assez légère, médiocrement serrée et un peu rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, un peu plus large que la partie comprise entre lui et l'œil. Front non déprimé dans son milieu en avant, offrant tout à fait en arrière une trace de carène longitudinale. Antennes d'un ferrugineux clair, dépassant en longueur la moitié du corps; à second article presque globuleux, très-petit; le troisième bien notablement plus grand que le suivant; articles quatrième à dixième bien plus longs que larges, augmentant sensiblement de longueur vers l'extrémité et distinctement dentés en dedans. Pronotum un peu moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés, très-légèrement et subgraduellement atténué de la base au sommet; légèrement déprimé au milieu de sa base, sans carène prescutellaire distincte, notablement et obliquement déprimé de dedans en dehors, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation assez notable, médiocrement serrée et non rugueuse. Élytres marquées seulement de quelques vestiges de stries obsolètes, avec la strie juxta-suturale effacée en avant; couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre, mais serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec la moitié postérieure de l'abdomen rougeâtre; ce dernier à segment apical obtusément denté en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur, non oblique en dehors en avant. Sillon juxta-sutural du propectus très-légèrement élargi en arrière. Espace compris entre la carène supplémentaire postérieure et la base du sillon

juxta-sutural à peu près de la largeur de ce dernier. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

La forme et la coloration du *M. terminatus* ne permettent pas de le confondre avec le précédent.

L'unique exemplaire que j'aie vu vient de la Nouvelle-Fribourg.

40. M. CRASSUS.

(Pl. 28, fig. 9.)

Oblongus, sat fortiter convexus, postice distincte sensim attenuatus, pube flava sat dense vestitus, obscure rufo vel nigro-brunneus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice impressa, clypeo basi lato; antennis rufo-ferrugineis, dimidio corporis vix longioribus, articulo tertio quarto multum longiore, sequentibus intus dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus postice recto, antice rotundato-attenuato, antice subgibboso, postice utrinque fortiter, extus oblique impresso, carina præscutellari brevi, dein depressione longitudinali notato, fortiter, dense, rugoseque punctato; elytris prope suturam substriatis, fortiter dense rugoseque punctatis; subtus nigro-brunneus cum abdomine rufo-ferrugineo; segmento ultimo postice sat fortiter sed obtuse producto; carina pronoti postica marginem anticam fere attingente, antice recta; pedibus ferrugineis; tarsis paulo dilutioribus.

Long. 5 à 6 mill.

Corps oblong assez convexe, très-légèrement et un peu graduellement atténué en arrière; d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre obscur; recouvert d'une pubescence jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, près d'une fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front plus ou moins notablement déprimé dans son milieu en avant, avec une carène longitudinale assez courte disparaissant quelquefois entièrement. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, plus claires au sommet, dépassant à peine en longueur la moitié du corps; à second article très-petit; troisième nota-

blement plus long que le quatrième; quatrième à dixième plus longs que larges, augmentant un peu de longueur vers l'extrémité et distinctement dentés intérieurement. Pronotum moins long que large, un peu gibbeux en avant, droit sur les côtés en arrière, atténué arrondi dans son tiers antérieur seulement; fortement et largement impressionné de dedans en dehors, de chaque côté à la base au-dessus des angles postérieurs; offrant encore, au milieu de la base qui est un peu relevée, une petite carène préscutellaire très-courte, et une dépression longitudinale lui faisant suite et dépassant le milieu en avant; couvert d'une ponctuation notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres convexes, distinctement atténuées en arrière, un peu plus fortement dans leur tiers postérieur, offrant quelques stries plus ou moins obsolètes le long de la suture; couvertes d'une ponctuation assez forte, très-serrée et très-rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre, à dernier segment prolongé en pointe obtuse en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur, nullement oblique en dehors au sommet. Sillon juxta-sutural deux fois plus large à la base qu'au sommet. Espace compris entre la carène supplémentaire postérieure et le sillon juxta-sutural un peu moins large que la base de ce dernier. Saillie prosternale à peine infléchie à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

La forme convexe de cet insecte, ainsi que sa couleur uniforme et sa ponctuation forte et très-rugueuse ne permettent pas de le confondre avec le précédent.

J'en ai deux exemplaires pris par M. Wallace, l'un à Sarawak, l'autre à Singapour.

41. M. SUTURALIS.

(Pl. 29, fig. 1.)

Elongatus subparallelus, parum convexus, postice leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus cum capite, pronoti marginibus antica et postica, elytrorum basi suturaque ferrugineis, pube flavescente grisea parum dense vestitus; capite subtiliter sat dense punctato, non rugoso; fronte media

antice transversim impressa; antennis dimidio corporis distincte longioribus, ferrugineis, filiformibus, articulo tertio quarto longiore; pronoto subtransverso, latitudine fere duplo breviore, lateribus postice recto, angulis anticis subrotundatis, basi utrinque late impresso depressioneque longitudinali leviter notato, subtiliter, dense, non rugose punctato; elytris obsolete substriatis, subtiliter, dense, non rugose punctatis; abdominis segmento ultimo apice rotundato; pedibus ferrugineis; tarsis paulo dilutioribus.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, subparallèle, peu convexe, à peine rétréci dans son quart postérieur; d'un brun rougeâtre obscur, avec la tête, les bords antérieur et postérieur du pronotum, la base des élytres et la suture ferrugineux; recouvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation fine, peu serrée et non rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, plus de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front offrant, dans son milieu en avant, une dépression transverse bien distincte; présentant tout à fait en arrière un commencement de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, sensiblement plus longues que la moitié du corps, filiformes; à second article très-petit, troisième notablement plus grand que le suivant; quatrième à huitième notablement plus longs que larges et augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité (les autres articles manquent dans l'unique exemplaire que je possède). Pronotum deux fois moins long que large, droit sur les côtés, non rétréci en avant, mais arrondi aux angles antérieurs, transversalement déprimé en avant le long du bord antérieur, assez largement et distinctement déprimé de chaque côté à la base, légèrement et longitudinalement déprimé dans son milieu; couvert d'une ponctuation très-fine, serrée et non rugueuse. Élytres assez légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur, à peine convexes; couvertes d'une ponctuation très-fine, assez serrée et non rugueuse; très-finement et même un peu obsolétement striées, la strie juxta-suturale seule bien marquée. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre. Sillon juxta-sutural du propectus assez étroit, sensiblement élargi en avant. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur, à peine oblique en dehors tout à fait à l'extrémité. Espace compris entre cette carène et le sillon juxta-sutural au moins quatre fois aussi large que ce dernier à la base. Saillie prosternale très-fortement infléchie en arrière. Dernier segment de l'abdomen arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Cette espèce se distingue à première vue de la précédente par sa coloration, sa ponctuation très-fine et non rugueuse, ses sillons antennaires sensiblement élargis en avant et par une bien plus grande largeur de l'espace compris entre le sillon juxta-sutural et la carène supplémentaire postérieure.

Le seul exemplaire que je possède m'a été donné par M. Clark et provient de Victoria (Australie).

42. M. MUCIDUS.

Elongatus, subparallelus, parum convexus, postice tantum leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus, pube flavescente parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice vix impressa, postice longitudinaliter lineata; antennis dimidio corporis non longioribus, articulo 3°-4° multum longiore, 4°-10° intus obsolete dentatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus postice recto, dein antice attenuato, basi utrinque late depresso et carina præscutellari basi tantum notato, dein longitudinaliter lineato medioque depresso, sat dense rugoseque punctato; elytris sat profunde striatis, sat dense punctatis, transversim rugosis; abdominis segmento ultimo apice rotundato; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill

Corps allongé subparallèle à peine atténué tout à fait à l'extrémité, assez peu convexe en dessus, en entier d'un brun rougeâtre obscur; recouvert d'une pubescence jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation notable très-serrée et un peu rugueuse. Épistome très-peu rétréci à la base, au moins trois fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué en arrière d'une ligne élevée longitudinale plus ou moins interrompue. Antennes d'un brun rougeâtre à peine de la longueur de la moitié du corps, à second article très-petit, troisième notablement plus grand que le suivant, quatrième à dixième plus de deux fois plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, très-légèrement dentés en dedans. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en

arrière, puis atténué-arrondi dans son tiers antérieur environ, assez largement déprimé de chaque côté à la base, marqué au milieu de cette dernière de deux petites impressions punctiformes et entre elles d'une petite carène préscutellaire qui s'atténue et devient une petite ligne lisse assez notablement prolongée en avant; enfin offrant dans son milieu une dépression bien distincte; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre mais serrée et un peu rugueuse. Élytres à peine atténuées tout à fait en arrière, peu convexes, bien distinctement striées dans toute leur étendue, leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, à ponctuation assez fine et médiocrement serrée. Sillon juxta-sutural du propectus très-rétréci en avant; carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur en avant et à peine oblique en dehors; avec l'espace compris entre cette carène et le sillon juxta-sutural quatre fois aussi large environ à la base que ce dernier. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière. Dernier segment abdominal arrondi en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Bien facile à distinguer du précédent par sa coloration uniforme, la ponctuation bien plus serrée et plus rugueuse de son pronotum, les stries de ses élytres plus profondes, le sillon juxta-sutural de son propectus notablement rétréci en avant, etc.

Cette espèce m'a été obligeamment communiquée par mon ami M. Sallé qui l'a reçue de la Louisiane.

d d. *Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant le bord antérieur de ce dernier* (subparallelus *et* minimus).

43. M. SUBPARALLELUS.

(Pl. 29, fig. 2.)

Elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, ferrugineus, cum elytris paulo obscurioribus; pube flava parum dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; fronte media antice depressa; antennis dimidio cor-

paris brevioribus, articulis 4°-10° intus longe pectinatis; pronoto latitudine multum breviore, lateribus parallelo, antice non attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, linea impressa media longitudinaliter notato; basi utrinque late et oblique impresso; elytris postice vix attenuatis, sat leviter dense punctatis, transversim rugosis; subtus ferrugineus; pedibus testaceo-ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, étroit, subparallèle et un peu cylindrique; ferrugineux en dessus, avec les élytres un peu plus foncées; recouvert supérieurement d'une pubescence jaunâtre. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Front déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière. Épistome large à la base, deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes courtes, n'atteignant pas la moitié du corps; d'un ferrugineux testacé; à quatrième article denté, le cinquième plus notablement, les suivants fortement pectinés, avec leurs rameaux notablement plus longs que l'article lui-même, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; à dernier article filiforme, subégal en longueur au rameau du précédent. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés qui sont parallèles, nullement rétréci en avant, avec son bord antérieur relevé en carène; marqué au milieu de sa base d'une petite carène préscutellaire très-fine, et, au-dessus, d'un sillon longitudinal assez léger, qui se prolonge en avant au delà du milieu mais n'atteint pas le bord antérieur; offrant, de chaque côté à la base, une large dépression oblique en dehors; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse. Élytres subcylindriques, à peine sensiblement rétrécies en arrière; marquées de vestiges de stries obsolètes, assez légèrement et densément ponctuées, très-légèrement rugueuses transversalement. Dessous du corps ferrugineux. Sillon juxta-sutural du propectus assez élargi en arrière; l'espace compris entre ce dernier et la carène supplémentaire postérieure deux fois plus large que le sillon à sa base. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière. Pattes d'un ferrugineux testacé.

Je n'ai eu sous les yeux qu'un exemplaire unique de cette remarquable espèce, qui a été trouvée à la Nouvelle-Guinée par M. Wallace.

44. M. MINIMUS.

(Pl. 29, fig. 3.)

Elongatus, postice sat fortiter sensim attenuatus, ferrugineus; pube flava sat dense vestitus; capite subtiliter, sat dense, paulo rugose punctato; fronte media non depressa; antennis dimidio corporis multum longioribus, filiformibus, articulo tertio quarto longiore; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, antice non attenuato, basi utrinque oblique impresso, subtiliter, dense, subrugose punctato; elytris non distincte striatis, subtiliter, dense, transversim rugose punctatis; subtus ferrugineus; abdominis segmento ultimo subacuminato; pedibus tarsisque dilute ferrugineis.

Long. 3 mill.

Corps allongé, assez notablement et graduellement atténué en arrière; f errugineux avec les élytres notablement rembrunies; recouvert supérieurement d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez fine, assez serrée et un peu rugueuse. Épistome assez peu rétréci à la base, un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front indistinctement déprimé en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes ferrugineuses, dépassant notablement en longueur la moitié du corps, filiformes; à second article très-petit, le troisième sensiblement plus long que le quatrième; articles quatrième à dixième notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés qui sont subparallèles, nullement atténué en avant; obliquement impressionné de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; sans trace de carène préscutellaire au milieu de sa base, mais avec une petite ligne longitudinale médiane très-légère, obsolète; couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée et non rugueuse. Élytres assez notablement et graduellement atténuées en arrière, avec quelques vestiges de stries obsolètes, mais n'offrant qu'une strie juxta-suturale distincte; couvertes d'une ponctuation fine, serrée et distinctement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre. Sillon juxta-sutural du propectus parallèle. Espace compris entre ce der-

nier et la carène supplémentaire postérieure du pronotum, à peine deux fois plus large que le sillon. Dernier segment abdominal terminé un peu en pointe en arrière. Pattes d'un ferrugineux clair, ainsi que les tarses.

La taille bien plus petite de cette espèce, la longueur de ses antennes et sa forme atténuée en arrière rendent toute confusion impossible.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description à été pris à Sarawak par M. Wallace.

cc. *Dernier ou avant-dernier segment ventral de l'abdomen offrant une fossette distincte dans son milieu* (Sahlbergi *et* impressicollis).

45. M. Sahlbergi Mannerheim.

(Pl. 29, fig. 4.)

c *Elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense punctato; fronte media distincte impressa; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 4°-10° intus vix dentatis; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem fortiter sensim attenuato, basi utrinque fortiter lateque depresso, antice fortiter convexo, carina præscutellari lineaque impressa longitudinali obsoleta notato, dimidia parte antica dense, subtiliter punctato, postice minus dense, fortius ruguloseque punctato; elytris subparallelis, postice vix attenuatis, obsolete substriatis, subtiliter, sat dense, transversim rugulose punctatis; subtus ferrugineus; abdominis segmento penultimo medio fortiter impresso, pedibus ferrugineis; tarsis paulo dilutioribus.*

Long. 4 1/2 à 7 1/2 mill.

Eucnemis Sahlbergi Mann., Monog. Eucn., p. 27, pl. 2, fig. 2-3 (1823).

Nematodes Sahlbergi Castel., Hist. Ins. Col., I, p. 222 (1840).

Microrhagus Sahlbergi Redt., Faun. Austr., éd. 2, p. 486 (1858).

— — Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, p. 203 (1857).

Rhacopus cinnamomeus Hampe, Verh. Zool. Bot. Verein., V, p. 256 (1855).

Corps allongé, subparallèle, non ou à peine rétréci en arrière, légèrement convexe; ferrugineux en entier; recouvert supérieurement d'une fine pubescence jaunâtre, assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et à peine rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front bien distinctement et assez largement déprimé dans son milieu en avant, avec une petite carène longitudinale très-fine, visible seulement en arrière. Antennes dépassant sensiblement la moitié du corps; à second article très-petit, le troisième notablement plus long que le suivant; quatrième à dixième beaucoup plus longs que larges, augmentant très-légèrement et graduellement de longueur vers l'extrémité, à peine dentés en dedans. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés, assez fortement et graduellement atténué de la base au sommet, un peu gibbeux en avant, assez notablement et très-largement déprimé transversalement à la base, et plus ou moins notablement de chaque côté, de dedans en dehors, au-dessus des angles postérieurs; marqué, au milieu de sa base, d'une petite carène prescutellaire assez courte et, au-dessus de celle-ci, d'une ligne longitudinale enfoncée plus ou moins obsolète; couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse le long du bord antérieur, bien plus notable et moins serrée au milieu, plus rugueuse dans sa moitié basilaire. Élytres subparallèles, nullement ou à peine rétrécies en arrière, marquées d'un certain nombre de stries plus ou moins distinctes, mais toujours d'une strie juxta-suturale bien visible; couvertes d'une ponctuation assez fine, assez serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps ferrugineux. Sillon juxta-sutural du propectus assez notablement élargi en arrière. Espace compris entre ce dernier et la carène postérieure supplémentaire, environ une fois et demie plus large que la base du sillon; cette carène atteignant le bord antérieur. Saillie prosternale notablement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques subparallèles. Avant-dernier segment abdominal marqué dans son milieu d'une impression assez grande, subarrondie, recouverte de poils jaunâtres très-serrés. Dernier segment assez notablement terminé en pointe obtuse. Pattes ferrugineuses. Tarses un peu plus clairs.

Le *M. Sahlbergi* offre des caractères assez remarquables et un faciès trop particulier pour qu'il soit besoin de le distinguer des espèces précédentes.

Bien que très-rare jusqu'ici dans les collections, cette espèce paraît avoir un habitat assez étendu; Mannerheim dit qu'on l'a prise dans des troncs pourris de pins, en Finlande, et qu'elle se trouve également en Suède

(Nyland). M. de Kiesenwetter l'indique de Kissingen, du Tyrol, des Alpes de Bavière et de Carinthie. Les exemplaires que je possède viennent de Finlande.

Le genre *Rhacopus*, créé par M. le docteur Hampe sur cette espèce, me paraît devoir être réuni aux *Microrhagus*. En effet, le caractère prédominant, qui est le quatrième article des tarses séparé en deux lobes, n'a pas ici, à mon point de vue, une valeur générique, puisque nous voyons dans toutes les espèces le quatrième article déjà presque aussi fortement échancré. Quant au faciès, qui est en effet bien différent de celui de toutes les espèces d'Europe, nous voyons déjà, parmi les exotiques, des formes qui s'en rapprochent davantage. Quant aux autres caractères, ils me paraissent identiques à ceux des *Microrhagus*.

46. M. IMPRESSICOLLIS.

(Pl. 29, fig. 5.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, obscure rufo-brunneus, vel rufo-ferrugineus, pube cinereo-flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice impressa, carina media longitudinali distincte notato; antennis dimidio corporis longioribus, articulis 4°-10° leviter distincte dentatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus recto, a basi ad apicem attenuato, basi sat fortiter depresso, linea impressa longitudinali media notato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis, dense, transversim rugose punctatis; subtus plus minusve rufo-ferrugineus; abdominis segmento ultimo postice subacuminato, medio fortiter impresso; pedibus ferrugineis.

Long. 6 1/2 à 8 mill.

Glyphisternus impressicollis Dej., Cat., éd. 3, p. 96.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué en arrière; d'un brun rougeâtre obscur, quelquefois d'un ferrugineux rougeâtre; recouvert

supérieurement d'une fine pubescence assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation très-grosse, mais peu profonde, très-serrée et notablement rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, au moins deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front déprimé transversalement dans son milieu en avant ; marqué d'une carène longitudinale médiane bien distincte, qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes notablement plus longues que la moitié du corps; à second article très-petit, le troisième un peu plus long seulement que le quatrième; les suivants notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, très-légèrement mais distinctement dentés en dedans. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, non ou à peine rétréci en avant dans sa moitié antérieure ; assez notablement déprimé à la base et fortement convexe en avant; marqué d'une ligne longitudinale médiane enfoncée bien distincte, partant de la base et n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur en avant, distinctement élargie dans son milieu; couvert d'une ponctuation assez grosse, peu profonde, mais très-serrée et très-rugueuse. Élytres cylindriques, très-légèrement atténuées tout à fait en arrière, distinctement striées; couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun ferrugineux plus ou moins rougeâtre. Sillon juxta-sutural du propectus se rétrécissant un peu en avant. Espace compris entre ce dernier et la carène supplémentaire postérieure presque trois fois plus large que la base du sillon ; cette carène très-longue, mais n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur. Saillie prosternale distinctement infléchie en arrière. Épisternums du métathorax subparallèles. Dernier segment ventral de l'abdomen marqué, dans son milieu, d'une grande impression arrondie recouverte de poils jaunes très-serrés ; fortement rétréci en arrière et terminé en pointe plus ou moins obtuse. Pattes ferrugineuses.

La forme cylindrique de cet insecte paraît, au premier abord, l'éloigner tout à fait des autres *Microrhagus*, et rappelle un peu quelques espèces de *Fornax*, ou même certains individus du *Farsus unicolor*, mais ses caractères génériques sont en tout parfaitement conformes à ceux du genre actuel. C'est uniquement le faciès tout particulier de cette espèce qui a entraîné Dejean à en faire un genre nouveau dans son Catalogue, sous le nom *Glyphisternus*.

Le *M. impressicollis* se trouve au Texas et à la Nouvelle-Orléans. M. Chevrolat m'en a communiqué un exemplaire sous le nom inédit de *Sphærocephalus flavipes* Pilat.

bb. *Lames des hanches postérieures non dilatées en dedans et à peine rétrécies en dehors* (Langsbergi à humeralis).

47. M. LANGSBERGI.

(Pl. 27, fig. 5.)

Elongatus, subparallelus, postice quam leviter attenuatus, rufo-ferrugineus cum pronoti disco elytrorumque lateribus infuscatis, pube flavescente parum dense vestitus; capite sat fortiter, mediocriter, dense et paulo rugose punctato; fronte media impressa, carina nulla notata; antennis corporis dimidio longioribus, articulis 4°-8° intus sat fortiter dentatis, 9°-11° non dentatis, usque ad apicem sensim angustioribus et longioribus; pronoto latitudinis longitudine, antice vix attenuato, lateribus leviter subsinuato, basi depresso, carina præscutellari brevi notato, longitudinaliter in medio depresso; basi utrinque, extus oblique depresso, medio utrinque foveola distincta notato, sat fortiter, sat dense rugoseque punctato; elytris postice quam leviter attenuatis, sat profunde striato-punctatis; interstitiis subtiliter rugose punctatis; sulco juxta-suturali postice ampliato, carina pronoti postica marginem anticam fere attingente; mesothoracis episternis angustis, postice vix ampliatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Corps allongé, subparallèle, à peine atténué en arrière, légèrement convexe; d'un ferrugineux rougeâtre, devenant un peu noirâtre sur le disque du pronotum et les bords latéraux des élytres; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, médiocrement serrée et légèrement rugueuse. Front distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène distincte en arrière. Épistome peu notablement rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes plus longues que la moitié du corps; d'un ferrugineux rougeâtre, plus ou moins rembrunies au milieu; à second article très-petit, bien moins long que le quatrième; troisième

assez allongé, plus long que le suivant ; quatrième à huitième un peu plus longs que larges, distinctement dentés en dedans; neuvième à onzième nullement dentés, devenant graduellement plus étroits et plus allongés vers l'extrémité. Pronotum aussi long que large, à peine atténué en avant, très-légèrement sinué sur les côtés vers le milieu, assez déprimé à la base; offrant, au milieu de cette dernière, un petit commencement de carène préscutellaire et une dépression longitudinale lui faisant suite, assez marquée au milieu puis effacée en avant; de plus assez largement et obliquement déprimé en dehors, de chaque côté à la base, et marqué, de chaque côté vers le milieu, d'une petite fossette bien distincte ; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées en arrière, assez profondément striées-ponctuées; les intervalles à ponctuation fine, assez serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, assez rembruni sur le prosternum et métasternum. Sillon juxta-sutural du propectus bien distinctement élargi en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur. Saillie prosternale notablement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques très-étroits, très-peu élargis en arrière. Dernier segment abdominal en pointe obtuse au sommet. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cet insecte est remarquable par la forme de son pronotum et surtout par la structure toute particulière de ses antennes.

Le seul exemplaire que je connaisse de cette espèce provient de Caracas et fait partie de la collection de M. de Langsberg, auquel je suis heureux de pouvoir la dédier.

48. M. ADVENA.

Elongatus, subparallelus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus opacus pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice impressa integra, vel linea impressa longitudinali media subtili notata; antennis corporis dimidio paulo longioribus, articulis 4°-10° intus sat fortiter dentatis; pronoto latitudinis longitudine, antice non attenuato, lateribus recto, linea impressa media a basi ad apicem plus minusve distincte notato, basi media cum foveolis duabus extus obliquis, utrinque depresso, sat fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris

postice leviter attenuatis, subobsolete striatis, subtiliter, dense rugoseque punctatis ; sulco juxta suturali postice multum ampliato, carina pronoti postica medium tantum attingente ; mesothoracis episternis postice ampliatis ; pedibus ferrugineis ; femoribus infuscatis.

Long. 3 1/2 à 5 mill.

Corps allongé, un peu subparallèle, légèrement atténué en arrière, d'un noir de poix un peu mat ; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Front très-légèrement déprimé en avant, marqué au milieu d'une fine ligne longitudinale qui disparaît quelquefois. Épistome un peu plus étroit seulement, ou près de trois fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps ; d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des articles un peu rougeâtre ; second article très-petit, bien plus court que le quatrième ; troisième sensiblement plus long que le suivant ; quatrième à dixième dentés graduellement, plus fortement vers l'extrémité. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant, très-légèrement déprimé en arrière ; marqué d'une ligne longitudinale médiane de la base au sommet ; offrant au milieu de la base deux dépressions assez notables et assez grandes, un peu obliques en dehors ; moins notablement déprimé de chaque côté en dedans des angles postérieurs ; couvert d'une ponctuation notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres subparallèles, très-légèrement rétrécies tout à fait en arrière, peu distinctement striées ; couvertes d'une fine ponctuation assez serrée et très-légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix mat. Sillon juxta-sutural du propectus très-fortement dilaté à la base. Carène supplémentaire postérieure du pronotum ne dépassant guère le milieu en avant. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière. Épisternums du métathorax assez élargis en arrière ; en triangle deux fois plus long que large. Dernier segment abdominal en pointe obtuse au sommet. Pattes ferrugineuses avec les cuisses rembrunies.

Bien facile à distinguer du précédent par la ponctuation de la tête bien plus serrée, son pronotum nullement atténué en avant, droit sur les côtés, ses antennes à articles quatrième à dixième dentés, ses élytres non striées-ponctuées, le sillon juxta-sutural du propectus plus élargi en arrière, etc.

Les deux exemplaires qui m'ont été communiqués appartiennent au Musée de Stockholm et viennent de Rio-Janeiro.

L'un de ces individus a son épistome beaucoup plus notablement rétréci à la base que l'autre et offre une petite ligne lisse distincte sur le front. Tous les autres caractères étant tout à fait identiques chez les deux, je les ai considérés, malgré ces différences, comme devant appartenir à une seule et même espèce.

49. M. METICULOSUS.

(Pl. 29, fig. 6.)

Elongatus, subcylindricus, postice tantum attenuatus, nigro-piceus, pronoti limbo antico elytrorumque basi late rufo-sanguineis, pube cinereo-flavescente parum dense vestitus; capite plus minusve dense, sed rugose punctato; fronte media antice impressa, carina nulla notata; antennis dimidio corporis vix longioribus, articulis 4°-10° distincte dentatis; pronoto latitudinis longitudine, antice tantum leviter attenuato, lateribus recto vel obsolete sinuato; basi utrinque oblique depresso, mediocriter, sat dense rugoseque punctato; elytris postice leviter attenuatis, profunde striato-punctatis, interstitiis convexis, dense rugoseque punctatis; subtus niger vel obscure brunneus; abdomine rufo-ferrugineo; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 à 4 1/2 mill.

Corps allongé, un peu subcylindrique, légèrement atténué tout à fait en arrière; d'un noir de poix, avec le bord antérieur du pronotum et le tiers antérieur des élytres d'un rougeâtre un peu sanguin; recouvert supérieurement d'une fine pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une petite dépression, sans traces de carène longitudinale sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, de la longueur de la moitié du corps environ ou à peine plus longues; à

second article très-petit, le troisième un peu plus long que le suivant; quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, très-légèrement dentés en dedans. Pronotum aussi long que large, très-légèrement atténué seulement dans son quart antérieur, droit sur les côtés ou à peine sinué au-dessus des angles postérieurs; assez notablement et obliquement déprimé en dehors, de chaque côté à la base, en dedans des angles postérieurs; marqué, dans son milieu, d'une ligne enfoncée longitudinale, plus ou moins étendue en avant, peu notable, disparaissant même quelquefois; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et très-rugueuse. Élytres un peu cylindriques, légèrement atténuées, tout à fait en arrière, assez fortement striées-ponctuées, à intervalles très-convexes, densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps noir ou d'un brun obscur, avec l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre plus ou moins foncé. Sillon juxta-sutural du propectus un peu élargi en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur. Saillie prosternale très-fortement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques assez notablement élargis en arrière. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Var. Corps d'un brun rougeâtre avec les élytres ferrugineuses.

La coloration des élytres de cette espèce la fait aisément distinguer des deux précédentes.

Elle se trouve dans l'Amérique du Nord, et M. Sallé m'en a communiqué un exemplaire de Cordova.

50. M. INTERPOSITUS.

(Pl. 29, fig. 7.)

Oblongo-elongatus, leviter convexus, postice tantum leviter attenuatus, nigro-piceus, pronoti marginibus anticis et posticis, angulis posticis et elytris (basi tantum) rufis, vel elytrorum disco rufo-brunneo; pube cinereo-flavescente parum dense vestitus; capite plus minusve dense, non (♀), *vel*

rugose (♂), punctato; fronte media antice impressa, carina nulla notata; antennis dimidio corporis longioribus, nigro-piceis, articulis duobus primis ultimoque ferrugineis, 4°-10° intus fortiter dentatis (♂), vel corporis longitudine paulo brevioribus, rufo-ferrugineis, articulis 4°-10° intus breviter dentatis (♀); pronoto longitudinis fere latitudine, antice tantum leviter attenuato, lateribus recto, basi utrinque fortiter depresso, carina præscutellari notato, sat dense, paulo rugose punctato; elytris postice attenuatis, profunde punctato-striatis; interstitiis convexis, dense rugoseque punctatis; subtus niger vel nigro-brunneus; abdomine plus minusve rufo-ferrugineo; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Corps oblong allongé, un peu subparallèle, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, et légèrement convexe; noir, avec les bords antérieur et postérieur du pronotum, ainsi que tout à fait la base des élytres, rougeâtres; ces dernières devenant même quelquefois d'un brun rougeâtre foncé sur une partie de leur disque; recouvert supérieurement d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée et un peu rugueuse (♂), ou un peu plus fine, moins serrée et non rugueuse (♀). Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière sur le vertex. Antennes du mâle un peu plus longues que la moitié du corps, noires; à articles premier et deuxième ferrugineux ainsi que le dernier; articles quatrième à dixième guère plus longs que larges, fortement dentés intérieurement. Antennes de la femelle plus courtes, n'égalant pas tout à fait la moitié du corps, en entier d'un ferrugineux rougeâtre; à articles quatrième à dixième assez courts, un peu moins longs que larges, augmentant graduellement de largeur vers l'extrémité, légèrement dentés intérieurement. Pronotum à peu près aussi long que large, non atténué en avant, avec ses angles antérieurs arrondis, non sinué sur les côtés, notablement et obliquement déprimé, de chaque côté à la base, au-dessus des angles postérieurs; offrant, au milieu de celle-ci, un petit commencement de carène préscutellaire, et de plus marqué, de chaque côté, au-dessus du milieu, d'une fossette subarrondie bien distincte; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et très-peu rugueuse.

Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, assez notablement striées-ponctuées ; leurs intervalles assez convexes, à ponctuation assez fine, serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps noir ou d'un brun noirâtre, avec l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre en entier ou à l'extrémité seulement. Sillon juxta-sutural du propectus à peine élargi en arrière. Carène supplémentaire postérieure du pronotum atteignant presque le bord antérieur. Saillie prosternale assez notablement infléchie en arrière, terminée en pointe. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce se distingue de la précédente par la différence de son système de coloration. Ici le bord postérieur et les angles postérieurs du pronotum sont rougeâtres, ainsi que le bord antérieur, mais les élytres sont simplement rougeâtres, seulement tout à fait à la base, ou d'un brun rougeâtre sur une grande partie de leur disque, et n'offrent pas cette grande tache basilaire bien limitée qu'on remarque chez le précédent. Son pronotum est recouvert d'une ponctuation moins serrée et surtout bien moins rugueuse. Il offre en outre, de chaque côté du milieu, une fossette assez notable, ainsi qu'une petite carène préscutellaire bien distincte sans ligne longitudinale enfoncée.

Elle se trouve au Brésil et à été prise également à Bogota.

51. M. HUMERALIS Say.

(Pl. 29, fig. 8.)

Elongatus, sat convexus, postice vix (♀) *vel leviter* (♂) *attenuatus, nigro-piceus ; pronoti limbo antico posticoque et angulis posticis plus minusve rufescentibus, pube cinereo-flavescente parum dense vestitus ; capite subtiliter, sat dense, non rugose punctato ; fronte media antice impressa, carina nulla* (♀) *vel linea brevi* (♂) *notata ; antennis ferrugineis, dimidio corporis paululum brevioribus, articulis 4°-10° latitudine vix longioribus, intus vix dentatis* (♀), *dimidio corporis multum longioribus, articulis 4°-10° latitudine multo longioribus, leviter dentatis* (♂) ; *pronoto latitudine longiore* (♀), *vel longitudinis latitudine, lateribus recto* (♂), *basi media lineola impressa notato, utrinque ante angulos posticos fortiter*

depresso, dense granuloso; elytris cum striis minus profundis, fortiter punctatis, dense transversim rugosis; lobo prosternali sat lato, apice obtuso; subtus niger vel obscure brunneus; abdomine plus minusve rufescente; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 1/2 à 5 mill.

Eucnemis humeralis Say, Trans. Amer. Phil. Soc., VI, 189.
— — Harris, Trans. Hartford Soc. Nat. Hist., 72.
Microrhagus humeralis Leconte, Proceed. Ac. Sc. Philad., VI, 48.
— — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 44.

Corps allongé, subparallèle, légèrement atténué tout à fait en arrière, légèrement convexe, d'un noir de poix, avec le bord antérieur du pronotum et quelquefois une partie étroite de sa base rougeâtres, ainsi que ses angles postérieurs; recouvert d'une pubescence d'un gris un peu jaunâtre. Tête à ponctuation assez fine, médiocrement ou même peu serrée et nullement rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une dépression bien distincte; sans trace de carène longitudinale en arrière sur le vertex (♀), ou seulement avec un petit commencement de ligne enfoncée (♂). Antennes n'égalant pas la longueur de la moitié du corps, ferrugineuses en entier; à articles quatrième à dixième un peu plus longs que larges seulement, augmentant très-peu de longueur vers l'extrémité et à peine dentés intérieurement (♀), dépassant notablement la moitié du corps, à articles quatrième à dixième près de deux fois plus longs que larges, augmentant notablement et graduellement de longueur vers l'extrémité et très-légèrement dentés en dedans (♂). Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant (♂), un peu plus long que large, non ou à peine atténué tout à fait en avant (♀), assez notablement déprimé à la base, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, offrant au milieu de celle-ci un petit commencement de sillon plus ou moins distinct, marqué en outre de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une petite impression subtransverse plus ou moins distincte, quelquefois même tout à fait effacée; couvert d'une petite granulation très-serrée. Élytres atténuées seulement tout à fait en arrière (♀) ou

subgraduellement (♂); leurs stries moins profondes et très-fortement ponctuées, transversalement rugueuses. Dessous du corps en entier d'un noir de poix, ou d'un brun noirâtre avec les derniers segments abdominaux plus ou moins ferrugineux rougeâtres. Sillon juxta-sutural du propectus parallèle ou très-légèrement élargi en arrière. Carène postérieure supplémentaire du pronotum atteignant presque le bord antérieur. Saillie prosternale assez courte et déprimée dans son milieu, subarrondie en arrière. Épisternums métathoraciques très-peu élargis en arrière. Pattes ferrugineuses en entier ou avec les cuisses rembrunies. Tarses plus clairs.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa saillie prosternale non atténuée en arrière, mais subarrondie à l'extrémité, à son pronotum plus allongé que chez la précédente, à ses antennes moins dentées, aux stries des élytres moins distinctes, etc.

Je dois à la générosité de M. Leconte l'un des exemplaires typiques du *M. humeralis*, et M. vom Bruck m'a communiqué un mâle de cette espèce, ce qui m'a permis de compléter ma description.

Cet insecte se trouve aux États-Unis, dans la Géorgie, la Pensylvanie et la Louisiane.

Genre 49. **Adelothyreus.**

(ἀδηλος, obscur ; θυρεὸς, bouclier.)

Corps allongé plus ou moins cylindrique, très-légèrement rétréci en arrière. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à sa base ; toujours à peu près aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil ; assez infléchi par rapport à la tête ; avec son bord antérieur plus ou moins légèrement arqué dans son milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée plus ou moins rugueuse, assez large et légèrement arrondie en arrière. Antennes assez courtes, subégales en longueur à la moitié du corps ; à premier article assez long, subcylindrique, légèrement courbé en dehors, de la longueur des deux suivants réunis ou même un peu plus court ; deuxième très-petit, caché en partie par le premier, toujours notablement moins long que le quatrième ; qua-

trième à dixième dentés chez les femelles, pectinés chez les mâles, dernier allongé ou oblong. Pronotum aussi long et même plus long que large, droit sur les côtés, presque carré, plus ou moins légèrement atténué tout à fait en avant, avec ses côtés droits ou à peine sinués, et ses angles postérieurs assez épais, peu rétrécis en arrière, mais acuminés seulement tout à fait à l'extrémité et plus ou moins dirigés en dehors; marqué en dedans, au-dessus de ces derniers d'une petite carène longitudinale; avec sa carène supplémentaire antérieure plus ou moins anguleusement dirigée en arrière, mais assez courte, n'atteignant jamais le milieu; la supplémentaire postérieure effacée vers le milieu ou seulement tout à fait en avant. Propectus n'offrant pas de sillon juxta-sutural bien limité, excepté tout à fait en avant, mais présentant à la place une légère dépression très-notablement élargie en arrière, presque subtriangulaire et nullement limitée en dehors. Suture prosternale distincte dans toute sa longueur; convergente tout à fait en avant avec le bord externe du sillon juxta-sutural, mais nullement réunie avec lui, de sorte que le sillon est distinctement ouvert en avant. Lames des hanches postérieures subparallèles, à peine rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long ou à peine plus court que tous les suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

J'ai créé ce genre sur quelques espèces américaines rappelant tout à fait par leur faciès les *Microrhagus*, mais n'offrant plus sur le propectus de sillon juxta-sutural que tout à fait en avant, et marquées en arrière d'une large dépression subtriangulaire, tandis que, chez les *Microrhagus*, ce sillon est toujours bien limité dans toute sa longueur, presque toujours parallèle et très-rarement un peu élargi en arrière.

Il m'a paru établir assez bien le passage de ces derniers avec les *Farsus* qui suivent.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE ADELOTHYREUS.

1. Élytres marquées de taches bien distinctes . . . 2.
— Élytres concolores. . . . . 4.

2. Élytres offrant chacune deux taches. . . . . 3.
— Élytres offrant chacune une seule tache. . . . . *flavosignatus* . . 3.
3. Pas de sillon sur le pronotum. . . . . *Mouffleti* . . . . 1.
— Un fort sillon sur le pronotum . . . . . *quadrimaculatus.* 2.
4. Pattes d'un brun noirâtre avec les tarses un peu ferrugineux. . . . . *obscuripes.* . . . 4.
— Pattes entièrement ferrugineuses . . . . . *Dejeani* . . . . . 5.

1. A. Mouffleti.

(Pl. 29, fig. 9.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter sensim attenuatus, nigro-piceus, in elytrorum basi utrinque macula oblonga et lata, et post medium macula altera subquadrata aurantiacis notatus; pube cinereo-flavescente, vel flavescente sat dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; fronte media antice vix depressa; antennis dimidio corporis vix æqualibus, nigris, articulis 5°-10° longe et acute dentatis; pronoto latitudinis longitudine, lateribus recto, subquadrato, basi utrinque fortiter biexcavato, medio longitudinaliter lineato, dense rugoseque punctato; elytris sat profunde striato-punctatis, interstitiis sat dense, transversim rugose punctatis; subtus niger; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué en arrière, plus distinctement rétréci tout à fait à l'extrémité; d'un noir de poix, marqué, de chaque côté sur les élytres, d'une grande tache basilaire orangée comprise entre le bord externe de l'épaule et la strie juxta-suturale, suivant le bord externe dans le tiers antérieur environ, puis fortement oblique en dedans et allant rejoindre la strie juxta-suturale environ à la moitié de sa longueur; de plus, offrant sur chaque élytre, vers le tiers postérieur, une tache assez notable, presque carrée, également orangée; couvert d'une pubescence assez serrée, d'un gris jaunâtre sur la tête et le pronotum, plus jaune sur

les élytres. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une petite dépression longitudinale très-légère, sans traces de carène longitudinale en arrière. Antennes égalant à peine en longueur la moitié du corps, noires ; à second article assez petit, troisième assez grand, allongé ; quatrième plus court, à peine plus long que large, distinctement denté en dedans ; cinquième subégal au précédent ; les suivants plus courts, bien plus fortement dentés, près de deux fois moins longs que larges, dernier étroit, assez allongé. Pronotum au moins aussi long que large, droit sur les côtés, à peu près carré, avec les angles antérieurs seulement un peu arrondis, distinctement caréné le long de son bord antérieur; offrant, de chaque côté du milieu de sa base, une excavation assez profonde un peu arquée en avant, et de plus marqué, de chaque côté de celle-ci en dehors, d'une incision profonde se dirigeant en avant, limitée extérieurement par une carène faisant suite au bord supérieur de l'angle postérieur; enfin présentant, au milieu de la base, une petite ligne longitudinale enfoncée très-légère devenant obsolète au-dessus du milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées tout à fait en arrière, bien distinctement striées-ponctuées; leurs intervalles densément ponctués, rugueux transversalement. Dessous du corps noir, avec les épipleures des élytres rougeâtres. Épisternums métathoraciques fortement élargis en arrière, en triangle allongé. Saillie prosternale infléchie en arrière. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux.

La coloration toute spéciale de cette espèce empêche de la confondre avec aucune autre.

Elle a été découverte à la Guadeloupe par feu M. le docteur Moufflet, auquel je me suis fait un devoir de la dédier.

2. A. QUADRIMACULATUS Chevrolat.

Præcedentis forma, sed cum elytris infra basin macula transversali testacea suturam non attingente, posticeque post medium macula altera testacea notatis; pube grisea parum dense vestitus; capite dense rugoseque

punctato; antennis longioribus, dilute ferrugineis, 4°-10° minus fortiter dentatis; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto, antice non attenuato, basi bicavato, dense rugoseque punctato; sulco longitudinali medio notato; elytris profunde striatis, interstitiis convexis, transversim rugosis; subtus niger, metasterno elytrorumque epipleuris ferrugineis; pedibus ferrugineis.

Long. 4 1/2 mill.

Adelothyreus quadrimaculatus Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 593.

Même forme que le précédent; d'un noir mat, marqué, de chaque côté sur les élytres, un peu au-dessous de l'épaule, d'une bande transverse d'un jaune testacé, partant du bord externe, mais n'atteignant pas la suture, et de plus offrant, dans leur tiers postérieur, une tache transverse également testacée, partant du bord externe, mais n'atteignant pas la suture; couvert d'une pubescence peu serrée, très-courte, d'un gris un peu jaunâtre. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, sensiblement moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front sans dépression sensible dans son milieu. Antennes de la longueur des deux tiers de l'insecte environ; ferrugineuses; à second article petit, troisième grand, allongé, quatrième beaucoup plus court, bien distinctement denté en dedans ainsi que les suivants qui sont subégaux entre eux, dernier un peu plus long seulement que les précédents, mais oblong. Pronotum un peu plus long que large, à côtés droits parallèles, à peine atténué tout à fait en avant contre le bord antérieur, avec ce dernier très-légèrement relevé en carène, assez largement excavé de chaque côté au milieu de la base et présentant en outre une petite excavation bien moins notable en dedans de l'angle postérieur; marqué au milieu de la base d'une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge en avant en s'élargissant et forme un sillon assez profond atteignant le bord antérieur; angles postérieurs limités supérieurement par une petite carène longitudinale, assez épais à leur base, terminés en pointe en arrière; ponctuation rugueuse, assez notable et serrée. Élytres assez fortement striées, intervalles légèrement convexes, densément et fortement rugueux trasversalement. Dessous du corps noir, avec le métasternum et les épipleures des élytres ferrugineux; assez notablement et assez densément ponctué, un peu rugueux sur le prosternum. Épisternums métathoraciques

en triangle allongé. Dernier segment ventral de l'abdomen terminé en pointe obtuse. Pattes ferrugineuses.

Ce charmant insecte ressemble un peu au précédent par son système de coloration, mais il se reconnaît très-facilement au sillon longitudinal de son pronotum, à la longueur et à la couleur de ses antennes, etc.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description vient de Cuba et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

3. A. FLAVOSIGNATUS.

(Pl. 30, fig. 1.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter, sensim attenuatus, niger, infra humeros macula postice subrotundata, vel plus minusve elongata, flavo-testacea notatus; pube cinerea parum dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; antennis nigris, articulis 4°-10° pectinatis (♂), vel tantum acute dentatis (♀); pronoto latitudinis longitudine, lateribus subrecto, antice vix attenuato, basi media linea longitudinali impressa notato, utrinque foveolis duabus sat profundis (♂), vel minus (♀), notato, dense, sat rugose (♂), vel densius (♀) punctato; elytris distincte striatis, interstitiis sat dense, parum rugose (♂), vel densius rugosiusque (♀) punctatis; subtus niger; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis vel rufo-ferrugineis.

Long. 5 à 6 1/2 mill.

Corps allongé subcylindrique, très-légèrement mais graduellement atténué en arrière; noir, marqué sur les élytres, de chaque côté au-dessous de l'épaule, d'une tache assez grande, oblongue ou même un peu arrondie, chez les uns; se prolongeant en arrière chez les autres, et formant une espèce de bande longitudinale d'un testacé un peu flave; couvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, bien plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front n'ayant pas de dépression sensible, ou n'en offrant qu'un vestige dans son milieu en avant,

sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes n'égalant pas tout à fait en longueur la moitié du corps ; noires ; à second article très-petit, globuleux, le troisième assez grand, en triangle allongé, quatrième à dixième assez courts et assez longuement pectinés intérieurement (♂), ou seulement fortement dentés (♀). Pronotum à peine plus long que large, presque carré, à peu près droit sur les côtés en arrière, à peine atténué tout à fait en avant (♀), ou pas plus long que large, très-légèrement atténué-arrondi tout à fait en avant (♂) ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte, plus ou moins notablement prolongée sur le disque en avant ; offrant de chaque côté de cette dernière deux fossettes assez notables, la première en dedans des angles postérieurs qui sont limités en dessus par une carène assez courte, la seconde près de la ligne médiane et fortement oblique en dehors (♂) ; ces fossettes moins notables chez la femelle ; angles postérieurs du pronotum limités supérieurement par une petite carène longitudinale, assez épais, rétrécis assez brusquement tout à fait à leur extrémité où ils sont subacuminés ; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Élytres distinctement striées ; intervalles assez densément et peu rugueusement ponctués (♂), plus densément et plus rugueusement (♀). Dessous du corps noir. Épisternums du métathorax fortement élargis en arrière, en triangle allongé. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses ferrugineux ou d'un ferrugineux rougeâtre.

La tache testacée qu'on observe sous l'épaule, chez cette espèce, paraît assez variable et se prolonge plus ou moins en arrière. La femelle est en général plus rugueusement ponctuée ; ses antennes ne sont pas pectinées mais seulement dentées ; les fossettes de la base du pronotum semblent aussi un peu moins profondes.

Je la possède de la Nouvelle-Grenade, et M. Sallé m'en a communiqué deux exemplaires du Mexique.

4. A. OBSCURIPES.

(Pl. 30, fig. 2.)

Elongatus, subcylindricus, postice tantum attenuatus, niger, pube

cinerea sparsim vestitus ; capite dense, rugose punctato ; antennis nigris, articulis 4°-10° intus longe pectinatis ; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus recto, antice tantum subrotundatim attenuato, basi media linea longitudinali impressa notato, utrinque basi foveolis duabus profundis impresso, dense rugoseque punctato ; elytris sat profunde striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis ; subtus niger ; abdominis segmento ultimo apice obtuse producto ; pedibus nigro-brunneis ; tarsis ferrugineis.

Long. 5 à 6 mill.

Sphærocephalus brasiliensis Dej., Cat., éd. 3, 96.

Corps allongé, subcylindrique et subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière ; noir ; couvert d'une pubescence grise très-peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front n'offrant point de dépression sensible au milieu en avant, sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes au moins aussi longues que la moitié du corps ; noires ; à second article très-petit, un peu globuleux, le troisième assez grand, en triangle allongé ; quatrième à dixième très-longuement pectinés en dedans, surtout vers l'extrémité ; dernier étroit, allongé. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés, distinctement atténué-arrondi dans son quart antérieur, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée se prolongeant en avant sur son disque, qui se déprime longitudinalement ; offrant de chaque côté de cette ligne deux fossettes oblongues assez notables, la première, assez petite, au-dessus des angles postérieurs et légèrement dirigée en dehors, la seconde, beaucoup plus grande, près de la ligne médiane et fortement oblique en dehors ; angles postérieurs limités supérieurement par une petite carène longitudinale, assez épais et rétrécis brusquement tout à fait à leur extrémité où ils sont subacuminés ; à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Élytres assez profondément striées ; leurs intervalles assez notablement, densément et très-rugueusement ponctués. Dessous du corps entièrement noir. Épisternums du métathorax fortement élargis en arrière, en triangle assez allongé. Dernier segment abdominal terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes d'un brun obscur. Tarses ferrugineux.

L'absence de taches sur les élytres ne permet pas de confondre cette espèce avec les précédentes.

Elle se trouve au Brésil.

Je possède un individu provenant de Sainte-Catherine qui ne diffère du type que par les caractères suivants : antennes assez fortement dentées, mais non pectinées; pronotum un peu plus long; dernier segment abdominal fortement échancré à l'extrémité. Il est probable que ce ne sont là que des différences sexuelles qui caractérisent la femelle.

5. A. Dejeani.

(Pl. 30, fig. 3.)

Valde elongatus, cylindricus, postice sensim vix attenuatus, nigro-piceus, elytris brunneis, pube cinerea parum dense vestitus; capite dense rugoseque punctato; antennis rufo-brunneis; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto, cum angulis anticis subrotundatis; basi media linea brevi depressioneque longitudinali sat lata post medium evanescente notato, utrinque foveola lata, extus valde obliqua, depressioneque supra angulos posticos notato, dense rugoseque punctato; elytris striatis, parum distinctis; interstitiis sat dense rugoseque punctatis; abdominis segmento ultimo apice rotundato; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 4 mill.

Microrhagus minutus Dej., Cat., éd. 3, 96.

Corps très-allongé, subcylindrique et subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière; d'un noir de poix avec les élytres d'un brun obscur un peu rougeâtre; couvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation médiocre, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front n'offrant point de dépression sensible dans son milieu en avant, sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant, légèrement arrondi aux angles antérieurs; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne enfoncée très-courte qui s'élargit en

avant et devient sur le disque une dépression longitudinale assez distincte, même un peu élargie au milieu et atteignant les deux tiers antérieurs ; offrant à la base, de chaque côté de cette ligne, une fossette subovalaire assez profonde dirigée en dehors, et de plus une petite dépression tout à fait en arrière, au-dessus des angles postérieurs ; ceux-ci limités supérieurement par une petite carène, graduellement atténués en arrière et obtus tout à fait à l'extrémité ; à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Élytres assez distinctement striées, surtout à la base ; leurs intervalles couverts d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps noir, avec l'abdomen d'un rougeâtre très-obscur. Épisternums du métathorax fortement élargis en arrière, en triangle assez allongé. Dernier segment abdominal nullement prolongé, mais arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce, assez voisine de la précédente, en est cependent bien distincte par sa forme générale plus étroite, son pronotum à angles postérieurs plus graduellement rétrécis en arrière et presque arrondis à l'extrémité, ses élytres moins notablement striées, le dernier segment de son abdomen arrondi en arrière et ses pattes ferrugineuses.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description était indiqué, dans la collection de Dejean, sous le nom de *minutus*, comme provenant de l'Amérique du Nord.

Je n'ai pu décrire les antennes, attendu qu'elles manquent dans l'individu unique que je possède.

Genre 50. **Farsus** Jacquelin Duval.

Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Eur., III, 116 (1860). — *Hylochares* Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, 128. — *Microrhagus* Kiesenw., Nat. Ins., IV, 203.

Corps allongé, plus ou moins cylindrique et légèrement rétréci en arrière. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez peu rétréci à la base, où il est subégal en largeur, ou même un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil ; assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur plus ou

moins légèrement arqué dans son milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée plus ou moins rugueuse, assez large et subarrondie en arrière. Antennes variables, atteignant à peine la moitié du corps chez les uns, beaucoup plus longues chez les autres; à second article tantôt subégal au quatrième, tantôt notablement plus petit; filiformes chez les uns, dentées chez d'autres. Pronotum moins long ou aussi long que large, presque droit sur les côtés ou à peine sinué, plus ou moins sensiblement atténué en avant; à angles postérieurs diminuant graduellement de grosseur vers l'extrémité où ils sont acuminés; sans traces au-dessus d'eux de petite carène longitudinale; avec sa carène supplémentaire postérieure atteignant le bord antérieur ou effacée vers le milieu, la carène supplémentaire antérieure anguleusement dirigée en arrière et plus ou moins prolongée, mais ne dépassant jamais le milieu en arrière. Propectus offrant de chaque côté une impression subtriangulaire plus ou moins légère, large en arrière, fortement atténuée en avant, et comprise entre la suture prosternale et la carène supplémentaire postérieure qui est fortement oblique en dedans en avant, où elle se réunit avec la suture prosternale; cette dernière rarement obsolète en avant, mais alors l'impression du propectus est bien limitée en arrière par une carène transverse. Lames des hanches postérieures plus ou moins dilatées intérieurement et plus ou moins rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, tous à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article aussi long ou un peu plus court seulement que tous les suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

Ce genre est extrêmement voisin du précédent par un grand nombre de caractères, mais m'en paraît cependant distinct par la forme des impressions de son propectus. Dans le genre *Adelothyreus* la suture prosternale, distincte dans toute sa longueur, est droite et limitée par une carène qui atteint le bord antérieur et n'est jamais réunie en avant avec la carène supplémentaire postérieure du pronotum. Ici, au contraire, la suture prosternale, lorsqu'elle est bien distincte, est fortement oblique en dehors et réunie à la carène supplémentaire postérieure du pronotum, et quand elle est obsolète en avant, la dépression du pronotum est limitée en arrière par une ligne élevée transverse.

On n'en connaît jusqu'ici que quatre espèces.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE FARSUS.

1. Impressions du propectus nullement limitées en arrière par une carène transverse. . . . . 2.
— Impressions du propectus limitées en arrière par une carène transverse. . . . . *elevatus*. . 4.
2. Antennes à second article subégal au quatrième. . . . 3.
— Antennes à second article bien plus petit que le quatrième . . . . . *obscurus*. . 3.
3. Pronotum bien moins long que large . . . . . *unicolor*. . 1.
— Pronotum aussi long que large . . . . . *exoticus*. . 2.

I. *Impressions du propectus distinctement limitées de chaque côté, mais non rebordées en arrière.*

1. F. UNICOLOR Latreille.

(Pl. 30, fig. 4.)

Sat elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, rufo-brunneus vel ferrugineus; pube aureo-flavescente parum dense vestitus; capite fortiter, dense, rugoseque punctato, fronte media foveola subrotundata vel oblonga notata; antennis dimidio corporis fere æqualibus, articulo secundo quarto subæquali, 5°-10° non (♀) vel leviter (♂) dentatis; pronoto latitudine multo breviore, lateribus postice recto vel leviter sinuato, antice leviter attenuato, fortiter, sat dense rugoseque (lateribus præsertim) punctato, basi depresso, carina præscutellari brevi, lineaque longitudinali lævi antice plus minusve interrupta, notato; disco medio plus minusve late depresso; elytris sat profunde striatis, interstitiis sat fortiter, dense et

transversim rugose punctatis; abdominis segmento ultimo basi impresso; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Var. *Abdominis segmento ultimo non impresso.*

Long. 3 à 10 mill.

Hylochares unicolor Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, 128.

Farsus unicolor Jacq. Duval, Gen. Coléopt. d'Eur., III, pl. 28, fig. 137.

Microrhagus atticollis Kiesenw., Nat. Ins. Deuts., IV, 203.

Euchnemis atticollis Rondani in Villa, Catal. Col. Eur. Dupl., 1833, 10.

E. buprestoides Rossi in litt.

E. franciscanus Jan., Cat., p. 29.

Corps assez allongé, subcylindrique, peu atténué en arrière; d'un brun rougeâtre ou ferrugineux; couvert d'une pubescence d'un jaune doré, peu serrée. Tête à ponctuation très-forte, serrée et très-rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front offrant, dans son milieu en avant, une fossette subarrondie ou oblongue, lisse, assez grande et bien distincte; sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes à peine de la longueur de la moitié du corps, ou même plus courtes; d'un ferrugineux rougeâtre ou simplement ferrugineuses; à second article à peine plus petit ou même subégal au quatrième; ce dernier un peu plus petit que le suivant, cinquième à dixième à peine plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, distinctement dentés en dedans chez le mâle, et nullement chez la femelle. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière chez les uns, ou légèrement sinué au-dessus des angles postérieurs chez les autres, très-légèrement renflé vers le milieu, puis atténué dans sa moitié antérieure et assez largement arrondi à ses angles antérieurs, un peu déprimé transversalement au milieu de la base, et marqué, de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, d'une dépression oblique en dehors; déprimé en outre, au milieu de son disque, plus ou moins largement, mais toujours bien distinctement; enfin marqué, tout à fait à la base, d'une petite carène préscu-

tellaire qui se prolonge en avant en une ligne lisse plus ou moins interrompue, mais distincte au milieu de la dépression du disque; couvert d'une ponctuation forte, assez serrée et plus ou moins rugueuse sur le disque, bien plus notablement sur les côtés. Élytres subcylindriques, légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, terminées à l'extrémité en pointe obtuse nullement relevée; bien distinctement striées; à intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez forte, serrée et assez rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rouge ou d'un ferrugineux rougeâtre. Saillie prosternale fortement infléchie en arrière. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées à la base, puis assez fortement rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal assez largement arrondi en arrière, offrant, dans son milieu en arrière, une large impression transverse, recouverte de poils d'un gris jaunâtre. Pattes d'un brun rouge avec les tarses plus ou moins ferrugineux, ou ferrugineuses avec les tarses plus clairs. Ces derniers de la longueur de la jambe.

Cette espèce nous offre des variations de taille plus forte que nous n'avons pu le constater jusqu'ici chez aucun Eucnémide. Quant à sa couleur, elle passe du brun rouge assez foncé au ferrugineux clair, et il est à remarquer que cette dernière couleur ne se présente que chez les individus de taille très-petite.

J'ai dû à mon collègue, M. Bauduer, une série des plus intéressantes de cette espèce prise par lui, en très-grand nombre, dans les environs de Sos (Lot-et-Garonne). Comme on l'a déjà vu, c'est également à cet entomologiste zélé et intelligent que nous devons la découverte de la larve du *F. unicolor*.

L'habitat de cet insecte est très-étendu, vu qu'on le trouve dans une grande partie de l'Europe centrale et méridionale. Je l'ai reçu de Sicile, d'Étrurie, de Hongrie et du Caucase.

Var. *a*. Dernier segment abdominal sans fossette.

Parmi les nombreux exemplaires qui m'ont passé sous les yeux, je n'en ai vu qu'un seul, indiqué de Sicile, dans la collection de Mniszech, chez lequel le dernier segment abdominal n'offre plus trace de fossette. Tous les autres caractères de cet individu sont tellement conformes à ceux du *F. unicolor* type, que je ne l'ai considéré que comme une simple variation individuelle.

2. F. EXOTICUS.

(Pl. 30, fig. 5.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice sat late impressa; antennis dimidio corporis paulo brevioribus, articulo secundo quarto æquali; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subrecto, antice leviter ampliato, basi utrinque oblique depresso, carina longitudinali media notato, disco subdepresso, sat fortiter, sat dense rugoseque (lateribus præsertim) punctato; elytris basi tantum striis obsoletis notatis, sat leviter, parum dense, lateribus tantum rugose punctatis; abdominis segmento ultimo integro; pedibus ferrugineis; tarsis posticis; tibiis longioribus.

Long. 4 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière; ferrugineux en entier; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'une dépression assez distincte, sans traces de carène en arrière sur le vertex. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses; à second article subégal au quatrième, qui est un peu plus petit que les suivants; cinquième à dixième plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum au moins aussi long que large, à peu près droit sur les côtés en arrière, légèrement dilaté de chaque côté au-dessus du milieu, puis atténué arrondi tout à fait en avant, largement et obliquement déprimé de chaque côté au-dessus des angles postérieurs; marqué, au milieu de la base, d'une petite carène longitudinale qui dépasse le milieu en avant et traverse la dépression médiane du disque; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée

et un peu rugueuse, surtout sur les côtés. Élytres n'offrant que quelques vestiges tout à fait obsolètes de stries à la base; couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre assez peu serrée et très-légèrement rugueuse seulement sur les côtés; terminées en pointe à l'extrémité. Dessous du corps ferrugineux. Épisternums du métathorax à peine élargis en arrière, subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées à la base et fortement rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal assez largement arrondi en arrière, sans traces d'impression au milieu de sa base. Pattes d'un ferrugineux clair. Tarses testacés; ces derniers sensiblement plus longs que la jambe.

Au premier abord, cette espèce ressemble beaucoup aux individus de petite taille du *F. unicolor*, mais elle s'en distingue cependant facilement par son pronotum notablement plus long, la carène médiane de ce dernier plus distincte et plus longue, par ses élytres non rugueuses sur leur disque, plus finement ponctuées et sans stries distinctes, excepté à la base; enfin par le dernier segment abdominal qui ne présente aucune impression distinctes.

J'ai dû la communication de cette espèce à l'obligeance de M. de Motschulsky, qui l'a reçue des Indes orientales.

3. F. OBSCURUS.

(Pl. 30, fig. 6.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, nigro-brunneus, opacus, pube cinereo-flavescente sat dense vestitus; capite subtiliter, dense rugoseque punctato; fronte media plus minusve depressa; antennis dimidio corporis longioribus, rufo-ferrugineis, articulo secundo quarto multum breviore; pronoto latitudine breviore, lateribus postice subrecto, antice tantum attenuato, basi utrinque sat late depresso, medio carina præscutellari antice plus minusve post medium producta notato, subtiliter, dense rugoseque punctato; elytris distincte striatis, interstitiis subtiliter, dense

rugoseque punctatis ; pedibus ferrugineis ; tarsis posticis tibiis æqualibus.

Long. 5 à 6 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, très-légèrement mais cependant distinctement atténué en arrière ; d'un brun noirâtre opaque ; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez fine, très-serrée et très-rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front plus ou moins fortement déprimé, dans son milieu en avant ; sans traces de carène sur le vertex. Antennes notablement plus longues que la moitié du corps ; d'un ferrugineux rougeâtre, à second article très-petit, notablement plus court que le quatrième ; les suivants deux fois plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum moins long que large, à peu près droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué tout à fait en avant où il est subarrondi aux angles antérieurs, largement et obliquement déprimé de chaque côté au-dessus des angles postérieurs ; marqué, au milieu de sa base, d'une petite carène préscutellaire très-légère qui se continue en avant en une ligne longitudinale lisse atteignant quelquefois le bord antérieur ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre très-serrée et très-rugueuse. Élytres atténuées en arrière dans leur moitié postérieure, distinctement striées, à intervalles très-densément et très-rugueusement ponctués ; terminées postérieurement, à leur angle interne, en une pointe plus ou moins forte et légèrement relevée. Dessous du corps d'un brun noir ou rougeâtre, avec l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre. Épisternums du métathorax très-légèrement élargis en arrière. Lames des hanches postérieures à peine dilatées en dedans et peu rétrécies en dehors. Dernier segment abdominal arrondi en arrière, sans traces de dépression à la base. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs ; ceux-ci de la longueur des tibias.

Cette espèce rappelle un peu par son faciès les individus de taille moyenne du *F. unicolor*. La structure toute différente de ses antennes ne permet point de la confondre avec les deux précédentes.

Les individus que j'ai sous les yeux ont été pris par M. Sallé à Toxpam et à Mexico sur des bois morts.

II. *Impressions du propectus très-légères, pas distinctement limitées en dehors, mais rebordées en arrière par une carène transverse qui atteint la carène supplémentaire postérieure du pronotum.*

4. F. ELEVATUS.

(Pl. 30, fig. 7.)

Elongatus, subcylindricus, postice vix attenuatus, nigro-piceus, pronoti margine antica sat late rufa, pube cinereo-flavescente parum dense vestitus; capite subtiliter, perquam dense rugoseque punctato, linea impressa longitudinali media notato; antennis nigris cum articulo secundo ferrugineo suborbiculari, quarto multo breviore, sequentibus subcompressis, dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus postice fere recto, antice tantum attenuato, subtiliter, dense rugoseque punctato, linea media longitudinali impressa notato, basi utrinque oblique fortiter depresso; elytris indistincte striatis, subtiliter, dense rugoseque punctatis; abdominis segmento ultimo integro; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière; en entier d'un noir de poix mat, avec le bord antérieur du pronotum rougeâtre; couvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation assez fine, très-serrée et rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale enfoncée se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; d'un noir de poix, avec l'extrémité du premier et le second article ferrugineux, très-petit, subglobuleux, bien moins grand que le quatrième, le troisième en triangle allongé, les suivants plus courts, subcomprimés, guère plus longs que larges, distinctement dentés intérieurement. Pronotum à peu près aussi long que large, presque droit sur

les côtés en arrière, atténué seulement dans son tiers antérieur et subarrondi aux angles antérieurs ; fortement déprimé obliquement de chaque côté à la base au-dessus des angles postérieurs ; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée, prolongée en avant jusqu'au bord antérieur ; couvert d'une ponctuation assez fine, très-serrée et très-rugueuse. Élytres offrant quelques vestiges de stries obsolètes, assez finement, très-densément et très-rugueusement ponctuées, terminées, chacune à leur angle interne, en une pointe assez notable et distinctement relevée. Dessous du corps d'un noir de poix, un peu rougeâtre sur le prosternum en avant, avec l'abdomen ferrugineux. Épisternums métathoraciques à peine élargis en arrière, subparallèles. Lames des hanches postérieures très-légèrement dentées intérieurement à leur base et assez légèrement atténuées en dehors. Pattes ferrugineuses Tarses plus clairs.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce, qui a été pris à Éga, dans les Hautes-Amazones, par mon ami M. H. Bates.

Genre 51. **Arrhipis** Dejean.

(α privatif; ῥῖπις, éventail.)

Corps allongé, subparallèle ou cylindrique, à peine rétréci tout à fait en arrière et assez convexe. Tête médiocre, peu convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil ou seulement subégal à cet espace, peu infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très-légèrement arqué en avant dans son milieu. Mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée, rugueuse, assez large et subarrondie en arrière. Antennes peu allongées, ne dépassant pas la moitié du corps ou même beaucoup plus courtes, nullement dentées en dedans. Pronotum à côtés parallèles ou très-légèrement arrondis, avec ses angles antérieurs plus ou moins arrondis ; un peu plus long que large, à peu près carré ou même moins long que large. Carène marginale inférieure partant des angles antérieurs du pronotum, visible seulement tout à fait en avant; carène supplémentaire antérieure nullement

recourbée en arrière de chaque côté. Propectus n'offrant de chaque côté qu'une vague impression sans limites distinctes. Sutures prosternales tout à fait nulles, à peine indiquées par un espace lisse, plus ou moins étroit et assez court ou bien distinctes; sans trace de carène transverse postérieure de chaque chaque côté des hanches antérieures. Lames des hanches postérieures peu rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

Dernier arceau ventral de l'abdomen fortement et largement impressionné chez les femelles.

Ce genre, créé par Dejean dans son Catalogue, m'a paru devoir être conservé, et j'y ai fait rentrer deux espèces décrites comme des *Hylochares*, (genre auquel elles n'appartiennent pas certainement) et une autre espèce nouvelle qui présente des caractères très-singuliers.

Les *Arrhipis* se distinguent très-facilement des *Farsus* par la carène marginale inférieure partant de l'angle antérieur du pronotum, tout à fait nulle en arrière, et visible seulement en avant, tandis que chez ce dernier genre elle se prolonge notablement en arrière.

I. *Sutures prosternales nulles.*

1. A. SUBACUTA Guérin-Méneville.

(Pl. 30, fig. 8.)

Elongata, subparallela, sat convexa, apice tantum leviter attenuata, rufo-brunnea vel brunnea, pube flavescente sat dense vestita; capite fortiter, dense rugoseque punctata; fronte media antice depressa; antennis ferrugineis, dimidio corporis brevioribus, articulo tertio tribus sequentibus æquali, 4°-10° longitudine plus minusve brevioribus vel longitudinis

fere latitudine; pronoto latitudine longiore (♀), *vel latitudine paululum breviore* (♂), *lateribus recto, dense rugoseque punctato, medio linea longitudinali impressa notato; elytris subparallelis, non striatis, sat fortiter, dense rugoseque punctatis; abdominis segmento ultimo apice subtruncato, foveola oblonga transversim notato* (♀) *vel mutico* (♂); *pedibus brunneo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 6 à 9 1/2 mill.

Hylochares subacutus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 176.

Eucnemis senegalensis de Cast., Rev. Ent. Silb., III, 174 (1835).

Arrhipis ambulator (Dej., Cat., éd. 3, 95).

Corps allongé, subparallèle, à peine rétréci tout à fait à l'extrémité, assez convexe; d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur ou rarement d'un ferrugineux rougeâtre; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; offrant, chez quelques-uns, de chaque côté, de la base au sommet, une carène longitudinale droite, ce qui le fait paraître coupé droit sur les côtés, tandis que, chez les autres, cette carène s'efface et disparaît même en entier, l'épistome est rebordé par la carène marginale oblique ordinaire et est alors sensiblement dilaté sur les côtés en avant. Front assez légèrement déprimé, dans son milieu en avant, marqué, chez quelques-uns, d'un vestige de ligne longitudinale tout à fait sur le vertex. Antennes bien moins longues que la moitié du corps; ferrugineuses ou un peu rougeâtres à la base; à second article assez petit, sensiblement moins long que le quatrième; le troisième très-allongé, de la longueur environ des trois suivants réunis; articles quatrième à dixième un peu transverses, courts, sensiblement moins longs que larges. Pronotum sensiblement plus long ou au moins aussi long que large (♀), plus ou moins sensiblement moins long que large (♂), droit sur les côtés, nullement atténué en avant, mais arrondi seulement à ses angles antérieurs; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse, un peu moins dense et moins rugueuse au milieu, chez quelques uns; légèrement déprimé, de chaque côté à la base, au-dessus des angles posté-

rieurs; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée, assez notable à la base, atteignant quelquefois le bord antérieur, mais en général effacée en avant. Élytres subparallèles, à peine atténuées, tout à fait à l'extrémité, nullement ou très-légèrement striées; couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre, plus ou moins serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures peu rétrécies en dehors et un peu sinuées de chaque côté, tout à fait à la base, et de plus sinuées dans leur milieu. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine et peu serrée; à dernier segment presque tronqué au sommet, offrant une large impression transversalement oblongue (♀). Pattes rougeâtres ou plus ou moins ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce est extrêmement variable de forme et de grandeur, et nous présente des différences si nombreuses et si notables dans les types extrêmes que l'on est tenté d'abord de donner à ces différentes variations une valeur spécifique. Après l'examen consciencieux d'un grand nombre d'individus provenant de localités diverses, il m'a été impossible de les séparer et voici les deux variétés les plus tranchées que j'ai observées.

Var. *a*. Épistome limité de chaque côté de la base au sommet par une carène droite.

Var. *b*. Épistome de même, mais avec la carène supplémentaire postérieure du pronotum réunie à la carène antérieure.

L'habitat de cet insecte paraît très-étendu. Il se trouve au Mexique, à Toxpam, Teapa, Plaga-Vicente et Cosamaloxpan, en Colombie, à Cayenne, à Sainte-Catherine et même à Ega, dans les Hautes-Amazones.

Je possède le type même de l'*Eucnemis senegalensis* de M. de Castelnau, décrit dans la Revue de Silberman, t. III, p. 174, comme provenant du Sénégal. Je ne puis le séparer en rien de l'espèce actuelle, aussi est-il probable qu'il y a eu là erreur de localité.

Quant à l'insecte figurant dans la collection Dejean sous le nom d'*Arrhipis ambulator*, ce n'est que la femelle de cette espèce.

2. A. Lanieri Guérin-Méneville.

Præcedenti valde affinis, sed antennarum articulis 4°-10° latitudine longioribus, pronoto fortius, in medio sæpius minus dense punctato, coxis posticis intus magis dilatatis fortiusque sinuatis differre videtur.

Var. a. *Statura minore* (4 mill.), *abdominis segmenti ultimi fovcola minus ampliata.*

Var. b. *Jacquelini* Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 593. — *Nigro-picea, cum antennis pedibusque nigro-brunneis, abdominis segmenti ultimi fovcola paulo minore.*

Long. 4 à 9 mill.

Arrhipis Lanieri Guér.-Mén., Revue zool., 1838, 279.

Hylochares Lasnieri Chev., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 593.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, mais néanmoins distincte par les caractères suivants : Antennes à articles quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges, tandis que, chez le précédent, ils sont au contraire moins longs que larges. Pronotum le plus souvent moins long que large ou au plus aussi long que large, à ponctuation plus forte, souvent moins dense et moins rugueuse au milieu. Les lames des hanches postérieures sont plus notablement dilatées en dedans, plus fortement sinuées et par conséquent un peu plus atténuées en dehors. Ces caractères ne peuvent pas être regardés comme sexuels, puisque nous connaissons les deux sexes de cette espèce ainsi que de la précédente.

Var. *a*. Taille très-petite. Corps d'un brun rougeâtre. Impression du dernier segment abdominal plus petite et surtout moins large que chez le type.

Var. *b.* — *Jacquelini* Chevr. — Corps d'un noir beaucoup plus foncé, mat, avec ses antennes et ses pattes d'un brun noirâtre. Fossettes du dernier segment abdominal un peu moins large (♀).

Cette espèce paraît jusqu'ici être propre à l'île de Cuba.

II. *Sutures prosternales bien distinctes.*

3. A. INIMICA.

(Pl. 30, fig. 9.)

Oblongo-elongata, subcylindrica, postice leviter attenuata, rufo-brunnea, in capite, pronoti elytrorumque disco obscuriore, supra subglabra; capite sat fortiter, dense, vix rugose punctata, antice in medio lævi; fronte media antice distincte depressa; antennis ferrugineis, tertia parte corporis vix longioribus, articulo tertio tribus sequentibus æquali, 4°-10° multo brevioribus, transversis; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus in medio subampliato dein antice attenuato, basi media linea longitudinali lævi ad medium evanescente notato, sat fortiter, dense punctato, lateribus tantum rugoso; elytris postice tantum leviter attenuatis, profunde striato-punctatis; interstitiis convexis, fortiter rugoseque punctatis; abdominis segmento ultimo apice leviter rotundato; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé-oblong, subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière; d'un brun rougeâtre très-foncé sur la tête, le disque du pronotum et des élytres; sans pubescence distincte en dessus. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et un peu rugueuse, presque fine dans son milieu en avant. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front notablement déprimé dans son milieu en avant, sans

trace de carène longitudinale en arrière. Antennes courtes, n'égalant guères que le tiers de la longueur du corps, assez épaisses; à premier article de la longueur des trois suivants réunis ; second assez petit, un peu moins long que le quatrième; troisième en triangle allongé; quatrième à dixième subtransverses, bien moins longs que larges; dernier oblong. Pronotum à peu près aussi long que large, très-légèrement arrondi sur les côtés plus atténué en avant; couvert d'une ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse sur les côtés seulement; transversalement déprimé au milieu de sa base et un peu obliquement, de chaque côté au-dessus de l'angle postérieur; marqué au milieu, dans sa moitié basilaire, d'une ligne longitudinale lisse. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur ; profondément striées-ponctuées ; leurs intervalles notablement convexes, assez fortement et très-rugueusement ponctués. Dessous du corps en entier d'un brun rougeâtre. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez étroites, très-peu atténuées en dehors. Abdomen à ponctuation assez fine et médiocrement serrée, à dernier segment un peu arrondi en arrière. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette remarquable espèce a été prise par M. Wallace dans l'île de Kaioa, qui est située au nord de Batchian.

E E. *Pronotum n'offrant latéralement qu'une seule carène marginale oblique partant des angles postérieurs et atteignant les angles antérieurs défléchis, sans autre carène supplémentaire. Très-rarement* (Nematodes mexicanus) *avec un commencement de seconde carène marginale partant du bord antérieur, mais abdomen à dernier segment prolongé en pointe en arrière.*

F. *Mandibules offrant extérieurement une large surface inégale ou rugueuse, avec une sorte de lobe ou dilatation arrondie, déprimée, faisant saillie en arrière, largement et très-inégalement bidentées au sommet.* (Henecocerus *à* Hypocœlus.)

Genre 52. **Henecocerus.**

(ἕνεκα, à cause de ; κέρας, corne.)

Corps très-étroit, subparallèle, très-légèrement atténué dans son quart postérieur. Tête médiocre, assez convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil ; notablement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur sensiblement arqué dans son milieu en avant, se confondant latéralement avec les joues, sans aucune espèce d'interruption, et formant une sorte de cadre buccal enclosant les organes de la bouche. Antennes très-courtes, n'atteignant pas les angles postérieurs du prothorax, assez épaisses ; leurs articles quatrième à sixième subégaux, les suivants plus courts augmentant graduellement de largeur vers l'extrémité ; nullement dentées. Pronotum très-notablement plus long que large, à côtés parallèles, non ou à peine sinué au milieu et nullement atténué en avant, avec ses angles antérieurs simplement arrondis. Propectus sans traces distinctes de dépression longitudinale pour les antennes ; sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques étroits, subparallèles, un peu plus transverses que chez les *Emathion*. Lames des hanches postérieures fortement dilatées à leur bord postérieur interne où elles sont en carré transverse, brusquement et fortement rétrécies ensuite en dehors jusqu'à leur bord externe. Le dernier segment ventral de l'abdomen est terminé en pointe en arrière et dépasse très-légèrement l'extrémité des élytres. Pattes de longueur médiocre. Jambes peu élargies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article entier ; les postérieurs à premier article à peine aussi long que les trois suivants réunis. Ongles des tarses à peine visiblement épaissis à la base.

Le type de ce genre est un insecte fort curieux dont le faciès participe un peu des genres précédents, tout en ayant une forme beaucoup plus allongée qui semble assez bien établir le passage de ces derniers avec les *Emathion* et les *Nematodes*.

L'absence de ligne marginale prothoracique supplémentaire le fait faci-

lement distinguer des *Arrhipis*. Quant aux *Emathion*, dont il paraît se rapprocher davantage par ses tarses, il s'en éloigne cependant d'une manière notable par la structure toute particulière de ses antennes et la forme de ses hanches postérieures.

Jusqu'ici on ne connaît qu'une espèce qui doive rentrer dans ce genre.

II. ANGUSTICOLLIS.

(Pl. 31, fig. 1.)

Angustatus, subparallelus, postice tantum leviter attenuatus, nigro-brunneus, pube flavescente grisea sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugulosoque punctato; fronte media antice distincte impressa cum margine antica elevata, carina longitudinali nulla notata; antennis nigro-brunneis, prothoracis angulos posticos non attingentibus; articulis 4°-6° latitudine paulo longioribus; sequentibus brevioribus, sensim ad apicem latioribus; pronoto latitudine multum longiore, lateribus subparallelo, antice non attenuato; basi media longitudinaliter lineato; sat fortiter, plus minusve dense punctato, lateribus densius granuloso; elytris subparallelis, postice tantum attenuatis, distincte striatis, non punctatis, interstitiis leviter, sat dense, lateribus rugulose punctatis; abdominis segmento ultimo postice leviter producto; pedibus rufo-brunneis.

Long. 11 mill.

Corps très-allongé, subparallèle, très-légèrement atténué dans son quart postérieur; d'un brun rougeâtre très-foncé et même noirâtre en dessus; recouvert d'une pubescence assez serrée d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation très-forte, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base. Front bien distinctement impressionné en avant, assez notablement relevé en carène, de chaque côté au-dessus de la base des antennes, sans traces de carène médiane. Antennes très-courtes, assez épaisses et

renflées vers l'extrémité; à second article subégal au quatrième; le troisième grand, de la longueur environ des deux suivants réunis; les quatrième, cinquième et sixième, sensiblement plus longs que larges; les septième à dixième, sensiblement élargis, un peu moins longs que larges et devenant graduellement plus larges vers l'extrémité; le onzième arrondi au sommet; nullement dentées intérieurement. Pronotum notablement plus long que large, parallèle sur les côtés, ou bien à peine sinué vers le milieu, nullement atténué en avant, mais simplement arrondi aux angles antérieurs; avec ses angles postérieurs assez aigus; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne enfoncée longitudinale assez profonde, surtout à la base où elle est élargie, atteignant le milieu en avant; couvert d'une ponctuation assez forte, peu serrée et peu rugueuse, devenant fortement et densément granuleuse de chaque côté. Élytres subparallèles, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, peu convexes supérieurement, légèrement mais distinctement striées, les stries un peu plus profondes tout à fait à l'extrémité, mais sans traces de points enfoncés; les intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et un peu rugueuse surtout sur les côtés. Dessous du corps d'un brun noirâtre. Prosternum marqué d'une ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse, très-serrée et légèrement rugueuse sur le triangle des propleures. Saillie prosternale médiocrement saillante en arrière; notablement rétrécie à partir du milieu des hanches; déprimée dans son milieu et par suite un peu relevée de chaque côté entre les hanches. Métathorax couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et très-légèrement rugueuse. Épisternums métathoraciques parallèles. Lames des hanches postérieures fortement et brusquement rétrécies en dehors, à partir de leur moitié environ. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et un peu rugueuse sur les côtés; à dernier arceau plus rugueux et terminé en pointe en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre.

Sa forme étroite et parallèle, ainsi que la longueur de son pronotum, donnent à cet insecte un faciès très-remarquable.

Les trois exemplaires que j'ai vus ont été trouvés par M. de Castelnau à Malacca, Singapour et Cambodge.

Genre 53. **Emathion.**

Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 178 (*ex parte*). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 120 (*ex parte*). — *Galba* de Cast., Rev. Ent. Silb., III, 174 (*ex parte*).

Corps allongé, subcylindrique, plus ou moins sensiblement et graduellement atténué dans sa moitié postérieure. Tête médiocre, assez convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, subégal à l'espace compris entre lui et l'œil, ou plus large que cet espace; assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant dans son milieu; se confondant latéralement avec les joues, sans aucune espèce d'interruption et formant une sorte de cadre buccal enclosant les organes buccaux. Antennes peu allongées, ne dépassant guère la moitié du corps, filiformes, nullement dentées en dedans, à articles quatrième et cinquième petits, subégaux, notablement moins longs que les suivants. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins arrondi en avant. Propectus marqué de chaque côté d'une dépression sans limites distinctes. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Lames des hanches postérieures assez notablement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article entier; les postérieurs à premier article à peine aussi long que les trois suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

Ce genre se distingue facilement du précédent par la structure de ses antennes et ses hanches postérieures plus obliques, mais il se rapproche bien plus des *Nematodes* qui suivent, et ne s'en distingue, à vrai dire, d'une manière fondamentale que par l'avant-dernier article de ses tarses qui n'est nullement échancré ni excavé, mais parfaitement simple.

On peut trouver qu'un seul caractère est peu de chose pour motiver un genre, mais je crois cependant que dans le cas présent la modification des

tarses a une trop grande valeur pour qu'on ne maintienne pas le genre *Emathion*.

A vrai dire, ce genre, tel que je le comprends, ne se rapporte qu'en partie à celui des auteurs, puisqu'ils y on fait rentrer aussi toutes les espèces que je regarde comme des *Nematodes*. J'ai cependant maintenu le nom d'*Emathion*, aimant mieux adopter un nom déjà connu qu'en faire un nouveau.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE EMATHION.

1. Épistome notablement plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil.	*anxius* . . .	2.
— Épistome au plus aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil.		2.
2. Antennes à deuxième article subégal au quatrième.	*foveicollis*. .	1.
— Antennes à deuxième article distinctement plus petit.	*Lepricuri*. .	3.

1. E. FOVEICOLLIS (La Ferté).

(Pl. 31, fig. 2.)

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, nigro-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense ruguloseque punctato; fronte media longitudinaliter distincte depressa; antennis rufo-ferrugineis, dimidio corporis multum brevioribus, articulo tertio duobus sequentibus subæquali, 4°-10° latitudine longioribus; pronoto latitudine

vix longiore, lateribus subrecto, antice rotundato, linea longitudinali media impressa foveolisque tribus sat profundis supra medium transversim dispositis, duabusque transversis antice positis notato, dense rugoseque punctato; elytris postice paulo attenuatis, leviter sed distincte striatis, subtiliter, densius rugulosoque punctatis; subtus nigro-brunneus; lobo prosternali elongato, basi ad apicem attenuato; abdominis segmento apicali medio, postice spinoso; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 11 à 15 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans sa moitié postérieure, d'un brun noirâtre en dessus, recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et un peu rugueuse transversalement. Épistome légèrement rétréci à la base, à peine plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant; marqué d'une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, ne dépassant pas beaucoup les angles postérieurs du pronotum en arrière ; à second article assez petit, subégal au quatrième; le troisième allongé, de la longueur des deux suivants réunis; quatrième et cinquième assez petits, subégaux, un peu plus longs que larges; les suivants sensiblement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, non dentés intérieurement. Pronotum à peine plus long que large, droit ou à peine sinué sur les côtés en arrière au-dessus des angles postérieurs, très-légèrement renflé au-dessus du milieu, puis atténué-arrondi dans son tiers antérieur; marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale qui se prolonge en avant jusqu'au bord antérieur; offrant, un peu au-dessus du milieu, trois fossettes assez profondes placées transversalement, une sur la ligne médiane et une de chaque côté de celle-ci, et de plus avec deux impressions transverses placées entre les fossettes et le bord antérieur; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse transversalement. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, peu convexes supérieurement; légèrement mais distinctement striées, les stries marquées de quelques points tout à fait à l'extrémité; couvertes d'une ponctuation très-fine, très-serrée et tranversalement légèrement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Saillie prosternale graduelle-

ment rétrécie en arrière, dépassant très-notablement le bord postérieur des hanches. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, nullement rugueuse ; à dernier arceau fortement prolongé en pointe aiguë en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

J'ai vu trois exemplaires de cette espèce. L'un était indiqué du Brésil, dans la collection de M. de la Ferté, sous le nom que je lui ai conservé ; l'autre provenait de la Nouvelle-Fribourg, et le troisième, de Bahia (coll. Castelnau).

2. E. ANXIUS.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, nigro-brunneus, maculis, parvulis sat densis pube aurea formatis tectus ; clypeo basi multum latiore ; fronte media longitudinaliter non lineata ; antennis rufo-ferrugineis, articulo secundo quarto breviore, quarto et quinto latitudine longioribus ; pronoto medio foveis tribus notato, antice non biimpresso, basi media linea longitudinali medium non superante notato ; coxis posticis intus fortius dilatatis.

Long. 12 à 14 mill.

Même forme que le précédent et également d'un brun noirâtre ; recouvert supérieurement d'une pubescence dorée formant des petites taches serrées très-apparentes, ce qui fait paraître l'insecte comme tigré. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Épistome peu rétréci à la base, près de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement et obliquement déprimé de chaque côté, sans ligne longitudinale médiane distincte. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, dépassant peu les angles postérieurs du pronotum ; à second article assez petit, un peu moins long que le quatrième ; le troisième assez grand, un peu moins long cependant que les deux suivants réunis ; quatrième à cinquième assez petits, subégaux, sensiblement plus longs que larges ; les suivants notablement plus grands, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, non den-

tés. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, non atténué en avant si ce n'est à ses angles antérieurs qui paraissent assez largement arrondis; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et rugueuse; marqué sur son disque, un peu au-dessus du milieu, de trois fossettes placées transversalement, une médiane profonde et une latérale de chaque côté; en outre marqué longitudinalement d'une ligne enfoncée assez profonde partant du milieu de la base et atteignant en avant la fossette médiane; sans traces d'impressions transverses au-dessus des fossettes médianes. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure; très-légèrement mais visiblement striées; couvertes d'une ponctuation assez fine mais rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Saillie prosternale comme chez le précédent, mais les lames des hanches postérieures un peu dilatées en dedans. Épisternums métathoraciques subparallèles. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée; à dernier arceau moins graduellement rétréci en arrière, plus brusquement vers le sommet; caréné dans son milieu en arrière et fortement prolongé en pointe aiguë en arrière. Pattes d'un brun un peu rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente et offre également de grands rapports avec la suivante; aussi me paraît-il utile de bien mentionner ici ses caractères différentiels. Elle se distingue de la première par son épistome bien moins rétréci à la base, par l'absence de ligne longitudinale médiane sur le front, par les articles quatrième et cinquième de ses antennes notablement plus longs, par l'absence d'impressions transverses au devant des fossettes médianes, et également par la ligne longitudinale médiane qui ne dépasse pas en avant ces mêmes fossettes; enfin par les lames de ses hanches postérieures sensiblement plus dilatées à la base. Elle ne peut davantage être confondue avec la seconde, dont elle diffère par sa pubescence beaucoup plus dorée, par son épistome plus large à la base, son front sans ligne médiane, la fossette médiane de son pronotum bien plus enfoncée, et enfin par les lames de ses hanches postérieures bien plus fortement dilatées intérieurement.

L'exemplaire sur lequel j'ai fait cette description fait partie de la riche collection du comte de Miniszech et provient de Cayenne. Depuis, M. Sallé m'en a communiqué un second individu du Mexique, qui me paraît parfaitement identique à celui-ci quoiqu'un peu plus petit.

3. E. LEPRIEURI de Castelnau.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, obscure rufo- vel nigro-brunneus, pube griseo-flavescente sat dense vestitus; clypeo basi ut in foveicolle; *fronte media longitudinaliter depressa vel leviter carinata, rarius plana; antennis rufo-ferrugineis, articulo secundo quarto distincte breviore; pronoto medio foveis tribus parum profundis vel obsoletis notato, rarius nullis; antice rarius obsolete biimpresso, basi media linea longitudinali impressa sæpius obsolete notato; lobo prosternali postice minus sensim attenuato.*

Long. 8 à 14 mill.

Galba Leprieuri de Cast., Rev. Ent de Silb., III, 174.

— — Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 595.

Emathion quadraticolle H. Lucas, de Cast., Voy. Amér. du Sud, 172.

Sphærocephalus ligniperda Dej., Cat., éd. 3, 96 (Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 179).

Corps allongé subcylindrique, légèrement atténué dans sa moitié postérieure; d'un brun rougeâtre foncé ou noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence serrée d'un gris jaunâtre ou un peu roussâtre. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement. Épistome assez peu rétréci à la base, aussi large ou seulement un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé, dans son milieu en avant, ou quelquefois tout à fait plan, marqué souvent d'une petite carène longitudinale médiane plus ou moins distincte, peu prolongée en arrière sur le vertex. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, ne dépassant pas beaucoup les angles postérieurs du pronotum en arrière; à second article très-petit, un peu moins long que le quatrième; troisième grand, un peu plus long que les deux suivants réunis; quatrième et cinquième assez petits, subégaux, plus longs que larges; les suivants notablement plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet; nullement dentées intérieure-

ment. Pronotum à peine plus long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué et arrondi seulement dans son quart antérieur, avec ses angles postérieurs le plus souvent arrondis ou obtus à l'extrémité ; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse transversalement ; marqué, au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte, atteignant au moins le milieu et souvent prolongée au delà, arrivant même quelquefois jusqu'au bord antérieur ; marqué, un peu au-dessus du milieu, de trois petites fossettes placées transversalement, comme chez le *foveicollis*, mais très-légères et disparaissant quelquefois entièrement ; offrant de plus, chez quelques-uns, au-dessus de ces dernières, de chaque côté, une petite dépression transverse très-légère. Élytres très-légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, peu convexes supérieurement, légèrement mais distinctement striées, les stries marquées de quelques gros points tout à fait à l'extrémité ; couvertes d'une ponctuation très-fine, très-serrée et transversalement rugueuse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Saillie prosternale peu atténuée en arrière jusqu'au milieu des hanches postérieures, fortement et brusquement rétrécie ensuite jusqu'à l'extrémité, peu notablement prolongée au delà des hanches antérieures. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, à dernier arceau assez fortement prolongé en pointe en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre clair. Tarses plus clairs.

Bien que le *E. Leprieuri* se rapproche beaucoup du *foveicollis*, il en est cependant bien distinct. Le second article de ses antennes est sensiblement plus court que le quatrième ; la ligne enfoncée longitudinale de son pronotum est moins forte et les trois fossettes du disque sont bien plus petites et bien moins profondes ; les impressions transverses antérieures n'existent pas le plus souvent ou sont obsolètes ; la saillie prosternale est moins graduellement rétrécie en arrière, etc. Chez quelques individus la ligne enfoncée du pronotum et les fossettes disparaissent entièrement.

Cet insecte, assez répandu dans les collections, paraît avoir un habitat étendu. Il se trouve au Venezuela, à Cuba, à Cayenne, à Bahia, et a été pris par M. Sallé à Cordova.

J'ai vu dans la belle collection du comte de Mniszech, sous le nom inédit de *sericatus* Reiche, un exemplaire de cette espèce, pris à Carthagène, qui n'en diffère uniquement que par sa taille très-petite (8 mill.).

Genre 54. **Nematodes** Latreille.

Latr., Fam. Nat., 248 (1825). — De Cast., Hist. Nat. Coléopt., I, 222 (1840) [*ex parte*]. — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 113 (1857). — Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 206. — Jacq. Duv., Gen. des Coléopt. d'Eur., III, 118. — Leconte, List of the Coleopt. of North Amer., 44 (1866). — *Emathion* de Cast., Rev. Ent. Silb., III, 171 (1835) [*ex parte*]. — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, 178 (*ex parte*). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 120 (*ex parte*). — Leconte, Rev. Elat. Amer., Phil. Trans., X, 414. — *Galba* de Cast., Rev. Ent. de Silb., III, 174 (*ex parte*. — *Sphærocephalus* Eschsch., Rev. Ent. de Silb., IV, 5 (1836). — *Hypocælus* Redt., Faun. Austr., éd. 2, 484.

Corps allongé, plus ou moins cylindrique, le plus souvent assez notablement atténué en arrière dans sa moitié postérieure. Tête médiocre, assez convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, où il est en général plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil; assez infléchi par rapport à la tête; avec son bord antérieur un peu arqué au milieu en avant. Antennes de longueur variable, mais en général n'atteignant pas la moitié du corps, filiformes, à articles quatrième et cinquième et même quelquefois sixième notablement plus petits que les suivants. Pronotum un peu plus long que large, droit ou très-légèrement sinué sur les côtés dans ses deux tiers basilaires et plus ou moins atténué-arrondi de chaque côté en avant. Propleures marquées d'une dépression longitudinale plus ou moins distincte ou même obsolète. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles. Lames des hanches postérieures placées très-obliquement en dehors, plus ou moins notablement dilatées dans leur tiers interne, notablement mais graduellement rétrécies en dehors. Abdomen à dernier segment plus ou moins prolongé en pointe en arrière, mais avec son dernier segment dorsal nullement visible en dessus. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine élargies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous; les postérieurs à premier article

aussi long que tous les suivants réunis, ou au moins que les trois suivants réunis. Ongles des tarses à peine épaissis à la base.

J'ai fait rentrer dans le genre *Nematodes* toutes les espèces du genre *Emathion* des auteurs, dont le quatrième article des tarses est plus ou moins échancré ou excavé en dessus. J'y ai réuni également une partie du genre *Galba* de M. de Castelnau, ainsi que le genre *Sphærocephalus* d'Eschscholtz et le genre *Hypocœlus* de M. Redtenbacher.

Du reste, en réunissant au genre actuel la plus grande partie des anciens *Emathion*, je ne fais que suivre l'exemple de M. Leconte (List of the Col. of North-America), qui considère actuellement comme *Nematodes* toutes les espèces de l'Amérique du Nord décrites jusqu'ici sous le nom d'*Emathion*.

Tableau des espèces du genre NEMATODES.

1. Dépression antérieure des propleures limitée en dehors en avant par une carène supplémentaire partant du bord antérieur du pronotum et se trouvant au-dessous du bord latéral de ce dernier. . . . . 2.
— Dépression antérieure des propleures non limitée en dehors par une carène ou en offrant tout au plus en avant un très-petit rudiment. . . 3.

2. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *mexicanus*. . . 1.
— Épistome notablement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . Id. var. *litigiosus*.

3. Élytres plus ou moins finement mais distinctement striées . . . . . 4.
— Élytres non striées ou à peine obsolétement tout à fait à la base . . . . . 20.

4. Corps unicolore . . . . . 5.
— Corps noir avec la tête et le pronotum d'un roux ferrugineux. . . . . *collaris*. . . . 10.

— Corps d'un ferrugineux rougeâtre avec le pronotum d'un brun noirâtre. . . . . *Claussenii*. . . 16.

5. Corps noir ou d'un brun rougeâtre . . . . . 7.

— Corps ferrugineux. . . . . 6.

6. Taille extrêmement petite (3 mill.) . . . . . *liliputanus*. . 18.

— Taille assez grande (8 mill.). . . . . *major*. . . . 13.

7. Articles septième à neuvième des antennes sensiblement plus longs que larges. . . . . 8.

— Articles septième à neuvième des antennes pas plus longs que larges et même le plus souvent moins longs que larges. . . . . 14.

8. Épistome formant avec les joues un cadre buccal plus ou moins interrompu latéralement. . . . 9.

— Épistome formant avec les joues un cadre buccal nullement interrompu latéralement. . . . . *conjunctus* . . 7.

9. Dépression antennaire offrant en avant et en dehors un commencement de carène partant de l'angle antérieur. . . . . 10.

— Dépression antennaire sans trace de carène en avant . . . . . 11.

10. Articles quatrième et cinquième des antennes à peine plus longs que larges. . . . . *simulans* . . . 2.

— Articles quatrième et cinquième des antennes très-notablement plus longs que larges. . . . *Mannerheimii*. 3.

11. Troisième article des antennes subégal au sixième. . . . . *micros* . . . . 8.

— Troisième article des antennes notablement plus long que le sixième. . . . . 12.

12. Ponctuation des élytres forte et rugueuse. Intervalles des stries plans à la base. . . . . *Atropos*. . . . 6.

— Ponctuation des élytres assez légère, peu rugueuse. Intervalles des stries légèrement convexes à la base. . . . . 13.

13. Ponctuation du prosternum fine et serrée même sur la saillie prosternale . . . . . *infuscatus*. . . 4.
— Ponctuation du prosternum beaucoup plus forte et moins serrée surtout en arrière et sur la saillie prosternale. . . . . *cuneatus* . . . 5.
14. Antennes à articles quatrième, cinquième et sixième subégaux. . . . . *filum*. . . . . 9.
— Antennes à cinquième article plus petit et plus court que le sixième. . . . . 15.
15. Antennes noires. . . . . *Biarti*. . . . . 14.
— Antennes plus ou moins ferrugineuses. . . . . 16.
16. Élytres brusquement terminées à l'extrémité, presque tronquées. . . . . *penetrans*. . . 12.
— Élytres graduellement atténuées à l'extrémité. . 17.
17. Élytres d'un brun rougeâtre. . . . . *Claussenii*, var.
— Élytres noirâtres. . . . . 18.
18. Élytres à intervalles à peine rugueux transversalement . . . . . *rugicollis*. . . 15.
— Élytres à intervalles fortement rugueux transversalement. . . . . 19.
19. Épistome deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *sumatrensis*. . 11.
— Épistome presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. . . . . *incertus*. . . . 17
20. Antennes à dernier article régulièrement atténué à l'extrémité. . . . . 21.
— Antennes à dernier article très-obliquement coupé en dehors dans sa moitié terminale. . . *Buqueti*. . . 20.
21. Antennes à articles sixième à neuvième notablement moins longs que larges. . . . . *suspectus* . . . 21.
— Antennes à articles sixième à neuvième au moins aussi longs que larges . . . . . 22.

22. Antennes à articles sixième à neuvième à peine renflés, près de deux fois plus longs que larges. 23.

— Antennes à articles sixième à neuvième notablement renflés, seulement un peu plus longs que larges . . . . . *cylindricus* . . 19.

23. Ponctuation du prosternum fine et serrée, même sur la saillie prosternale . . . . . *infuscatus*. . . 4.

— Ponctuation du prosternum bien plus forte et moins serrée en arrière et sur la saillie prosternale. . . . . *cuneatus*. . . . 5.

A. *Élytres plus ou moins finement mais presque toujours distinctement striées* (1).

B. *Antennes à articles quatrième et cinquième plus longs que larges* (mexicanus à micros).

1. N. MEXICANUS de Castelnau.

(Pl. 31, fig. 3.)

Elongatus, postice sat attenuatus, rufo-brunneus, supra pube griseo-flavescente undique sat dense vestitus; capite mediocriter, sat dense, plus minusve rugulose punctato; fronte media antice subconvexa, integra vel carina longitudinali notata; antennis dimidio corporis brevioribus, filiformibus, articulo quinto sexto paululum angustiore; pronoto latitudine

(1) Chez certains individus de l'*infuscatus* et du *cuneatus*, les stries des élytres deviennent tout à fait obsolètes, et l'on pourrait être tenté de les faire rentrer dans l'autre division, mais leurs articles antennaires quatrième et cinquième sont distinctement plus longs que larges, ce qui les distingue des autres espèces, sauf du *cylindricus*, dont ils diffèrent par la couleur brunâtre et les articles sixième à neuvième des antennes bien plus allongés.

paulo longiore, lateribus subrecto vel leviter sinuato, antice tantum attenuato, mediocriter, dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali medium attingente vel breviore notato, medio depressionibus duabus plus minusve obsoletis notato; elytris in dimidia parte postica sat fortiter attenuatis, distincte striatis, subtiliter, sat dense, subrugulose punctatis; propleuris antice extus, carina distincta sat elongata notatis; lobo prosternali sat elongato, basi parum attenuato, dein fortius; pedibus rufo-brunneis vel rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Var. litigiosus. — *Clypeo basi angustiore.*

Long. 6 à 9 1/2 mill.

Galba mexicana de Cast., Rev. Ent. de Silb., III, 174.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez notablement atténué dans sa moitié postérieure; d'un brun noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme, serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, plus ou moins serrée et plus ou moins rugueuse. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement convexe dans son milieu en avant; marqué, chez quelques-uns, d'une petite ligne élevée longitudinale médiane plus ou moins distincte et prolongée en arrière sur le vertex, offrant parfois, de chaque côté en avant, au-dessus de la cavité antérieure, une petite carène un peu oblique en dedans et dirigée en arrière. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, mais dépassant bien distinctement les angles postérieurs du pronotum, d'un ferrugineux rougeâtre, filiformes, à peine épaissies vers le sommet; à second article assez petit, subégal au quatrième; ce dernier et le cinquième subégaux, sensiblement plus longs que larges, plus courts et plus étroits que les suivants, le dernier un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit ou à peine sinué sur les côtés en arrière, légèrement atténué-arrondi dans son quart antérieur, avec ses angles postérieurs subacuminés; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse transversalement; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée assez légère, atteignant le milieu chez les uns et plus courte chez les autres, ou disparaissant même quelquefois presque entièrement; offrant, vers le milieu de son disque, deux petites impressions obsolètes souvent même effacées

presque en entier. Élytres assez notablement rétrécies dans leur moitié postérieure et assez convexes, bien distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé ou même noirâtre. Propleures marquées tout à fait en avant, à leur partie externe, d'une petite carène longitudinale prolongée en arrière jusqu'au tiers environ de leur longueur, limitant la dépression longitudinale destinée à recevoir les antennes; couvertes, ainsi que le prosternum, d'une ponctuation plutôt fine, assez serrée et nullement rugueuse; ce dernier avec son bord antérieur un peu relevé. Saillie prosternale assez prolongée en arrière au delà des hanches, sa longueur égalant à peu près deux fois la largeur de sa base; peu notablement rétrécie dans sa première moitié et plus fortement ensuite jusqu'au sommet. Lames des hanches postérieures dilatées chacune en dedans et formant un angle assez aigu, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée. Pattes d'un brun rougeâtre ou même d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est facile à distinguer de toutes ses congénères par la carène antérieure de ses propleures.

Elle se trouve au Mexique. M. Sallé l'a prise sous des écorces au mois de juillet à Cordova, à San-Andres, et en juin à Plaga-Vicente. J'en ai vu un exemplaire dans la collection de M. Backwell provenant du même pays.

Je possède un individu indiqué de Cayenne, qui paraît s'éloigner par certains caractères de notre *mexicanus*, mais avec lequel il offre néanmoins tant d'analogie que je n'ai point osé l'en séparer comme espèce distincte et que j'ai cru préférable de le considérer comme une variété locale dont je donne ici les caractères.

Var. *litigiosus*. — Corps couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, plus foncée et presque grisâtre sur les trois quarts postérieurs des élytres. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant. Épistome plus fortement rétréci à la base. Carènes des propleures plus rapprochée de la ligne latérale du pronotum. Ligne médiane du pronotum plus enfoncée. Prosternum plus notablement déprimé en avant, avec son bord antérieur plus fortement relevé. Lames des hanches postérieures avec l'angle de leur dilatation plus obtus.

2. N. SIMULANS Chevrolat.

Mexicano *valde affinis, sed capite pronotoque magis rugosis, pronoti linea longitudinali profundiore et longiore, antennarum articulis 4° et 5° latitudine vix longioribus, propleuris cum carina antica fere deleta facile dignoscendus.*

Long. 8 mill.

Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 595.

Très-voisin du précédent, mais néanmoins distinct par les caractères suivants :

Ligne longitudinale enfoncée du pronotum plus profonde et plus prolongée en avant. Tête et pronotum un peu plus rugueusement ponctués. Antennes à articles quatrième et cinquième seulement un peu plus longs que larges. Propleures marquées tout à fait en avant d'un rudiment de carène longitudinale.

Pour tout le reste, entièrement conforme au *mexicanus*.

M. Chevrolat a décrit cette espèce de Cuba sur un exemplaire trouvé par M. Gundlach.

3. N. MANNERHEIMII.

(Pl. 31, fig. 4.)

Elongatus, postice fere sensim attenuatus, nigro-brunneus, supra pube grisco-flavescente sat dense tectus; capite sat fortiter, dense, rugulose punctato; fronte media antice depressa, linea longitudinali impressa sæpe notata; antennis dimidio corporis brevioribus, articulis 5° et 6° latitudine distincte longioribus; pronoto latitudine paululum longiore, antice attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali fortiter impressa, usque ad tertiam partem vel usque ad marginem anticam producta notato, in disco foveis sat profundis notato; elytris postice sensim attenuatis, distincte striatis, subtiliter sat dense, subrugu-

lose punctatis; propleuris carina brevi extus ad marginem anticam tantum notatis; lobo prosternali parum elongato, in dimidia parte basali parum attenuato, dein fortius angustato; pedibus rufo-brunneis, tarsis dilutioribus.

Long. 9 à 12 mill.

Corps allongé subcylindrique, assez notablement et subgraduellement atténué en arrière, d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome un peu moins large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front bien distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène au-dessus de la cavité antennaire, mais souvent très-légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps; d'un ferrugineux rougeâtre ou plus foncées; filiformes, à peine épaissies vers le sommet; à second article assez petit, subégal au quatrième; ce dernier et le suivant subégaux, sensiblement plus longs que larges, notablement plus courts et à peine plus étroits que les suivants, qui sont au moins deux fois plus longs que larges; dernier un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, presque droit sur les côtés en arrière, légèrement sinué, un peu atténué dans sa moitié antérieure, avec ses angles postérieurs subacuminés, couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse transversalement; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée assez notable, se prolongeant jusqu'aux trois quarts de sa longueur et atteignant même, chez quelques-uns, le bord antérieur; marqué de plus, de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, d'une large fossette assez profonde, toujours bien distincte. Élytres presque graduellement atténuées en arrière, distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre. Propleures marquées, tout à fait en avant à leur partie externe, d'un rudiment de carène longitudinale qui n'est jamais prolongé en arrière au delà d'un millimètre et limite en avant la dépression longitudinale destinée à recevoir les antennes; couvertes, ainsi que le prosternum, d'une ponctuation de grosseur médiocre, pas très-serrée et nullement rugueuse. Ce dernier transversalement déprimé à son bord antérieur, qui est un peu relevé. Saillie prosternale légèrement prolongée en arrière au delà des hanches, peu notablement rétrécie dans

sa moitié basilaire, plus fortement ensuite. Lames des hanches postérieures dilatées, chacune en dedans, en un angle assez aigu, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre; les postérieures à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Malgré la différence très-facile à saisir qui existe ici entre le rudiment de carène des propleures et celle du *mexicanus*, l'insecte qui nous occupe offre cependant avec lui beaucoup d'analogie. Sans parler de sa taille, en général plus grande, de sa forme un peu plus atténuée en arrière et de sa couleur plus foncée, son front est déprimé distinctement dans son milieu en avant, et la ligne enfoncée du pronotum ainsi que les fossettes de son disque sont bien plus profondes.

M. Sallé m'a communiqué un assez grand nombre d'exemplaires de cette espèce, provenant tous du Mexique. Les uns ont été pris par lui sous les écorces à Plaga-Vicente, au mois de mai, et les autres à Cordova, au mois de juillet.

4. N. INFUSCATUS.

(Pl. 31, fig. 5.)

Elongatus, postice subsensim attenuatus, nigro-piceus vel nigro-brunneus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugulosque punctato; fronte media antice leviter depressa; antennis ad apicem crassioribus, articulo quinto sexto multo angustiore; pronoto latitudine paululum longiore, sat fortiter, dense rugoseque punctato, a basi usque ad mediam partem vel usque ad apicem linea longitudinali media postice fortiter depressa, dein antice plus minusve obsoleta notato, foveisque duabus sat profundis in medio notato; elytris postice subsensim attenuatis, leviter vel obsolete striatis, subtilius, sat dense, non rugulose punctatis; propleuris antice carina nulla notatis; lobo prosternali longiore, postice subsensim attenuato; pedibus nigro-brunneis vel rufo-ferrugineis; tarsis apice ferrugineis.

Long. 8 à 11 mill.

Corps allongé subcylindrique, assez notablement et graduellement rétréci en arrière; d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre uniforme et assez serrée. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Épistome formant avec les

joues un cadre buccal largement interrompu latéralement, à peu près aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps ; d'un brun rougeâtre foncé, distinctement épaissies vers le sommet; à second article assez petit, subégal au quatrième, ce dernier et le suivant subégaux entre eux, un peu ou seulement à peine plus longs que larges, le cinquième plus d'un tiers plus étroit que le sixième, les suivants notablement plus longs que larges, le dernier au moins d'un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière ou très-légèrement sinué, légèrement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs subacuminés ; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée, élargie à la base, s'arrêtant au milieu, chez les uns, et se prolongeant en avant presque jusqu'au bord antérieur chez les autres ; offrant, de chaque côté vers le milieu, une fossette plus ou moins arrondie, mais toujours assez profonde. Élytres presque graduellement atténuées en arrière, très-légèrement striées, quelquefois même obsolétement ; intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre obscur. Propleures sans trace de carène ni même de rudiment de carène à leur partie antérieure. Prosternum couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et très-légèrement rugueuse ; transversalement déprimé près de son bord antérieur, qui est notablement relevé. Saillie prosternale notablement prolongée en arrière au delà des hanches antérieures, subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées, chacune en dedans, en un angle assez aigu, puis assez fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et assez serrée. Pattes d'un brun noirâtre ; les deux derniers articles des tarses ferrugineux rougeâtre ou entièrement rougeâtres, les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par l'absence de rudiment de carène sur les propleures, par ses antennes distinctement épaissies vers le sommet et à cinquième article d'un tiers plus étroit que le suivant, par la ponctuation plus fine et non rugueuse des élytres, par celle du prosternum également plus fine, la saillie prosternale sensiblement plus large, etc.

Je possède cet insecte de la Nouvelle-Grenade et de Colombie. M. Clark m'en a communiqué un exemplaire de Tejuca.

5. N. CUNEATUS Guérin-Méneville.

Elongatus, postice sensim attenuatus, rufo-brunneus, supra pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugulosque punctato; fronte media antice leviter depressa; antennis articulo quinto sexto vix angustiore; pronoto latitudine paululum longiore, sat dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali medium attingente vel paululum longiore notato, foveolisque duabus in medio notato; elytris postice plus minusve sensim subtiliter attenuatis, distincte vel obsolete striatis, subtiliter sat dense punctatis, non vel vix rugulosis; propleuris antice sine carina; lobo prosternali elongato, angusto, postice sensim attenuato; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis; tarsis dilutioribus.

Long. 8 à 15 mill.

Emathion cuneatus Guér.-Mén., An. Soc. ent. Fr., 1843, p. 179.

Corps allongé subcylindrique, assez notablement rétréci en arrière, d'un brun rougeâtre; recouvert en dessus d'une pubescence serrée uniforme, très-apparente, jaunâtre, avec un reflet un peu roussâtre. Tête à ponctuation assez notable, serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, sensiblement moins large que l'espace compris entre lui et l'œil, formant avec les joues un cadre buccal largement et fortement interrompu latéralement. Front légèrement mais visiblement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène ni de sillon médian en arrière. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, linéaires, nullement épaissies vers le sommet, d'un ferrugineux rougeâtre ou même simplement ferrugineuses; à second article plus petit que le quatrième, ce dernier et le suivant subégaux, plus courts que les suivants, le cinquième seulement un peu plus étroit que le sixième, les suivants deux fois aussi longs que larges, le dernier au moins un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit ou à peine visiblement sinué sur les côtés, très-peu atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés; couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée,

en général bien marquée et atteignant le milieu ou même se prolongeant un peu au delà et de plus offrant, au milieu de chaque côté, une petite fossette subarrondie bien distincte. Élytres presque graduellement atténuées en arrière, distinctement mais très-légèrement striées, très-rarement à stries un peu obsolètes; intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée, nullement ou à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre obscur ou même d'un brun noirâtre. Propleures sans traces de carène ni même de rudiment de carène à leur partie antérieure; couvertes, ainsi que le prosternum, d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non rugueuse; ce dernier transversalement déprimé à son bord antérieur, qui est notablement relevé. Saillie prosternale assez notablement prolongée et graduellement rétrécie en arrière, au delà des hanches. Lames des hanches postérieures dilatées, chacune en dedans, en un angle aigu, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et assez serrée. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre ou même simplement ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Le mâle se reconnaît à ses tibias antérieurs dilatés qui cachent en partie le premier article des tarses, qui est très-petit.

Facile à distinguer de l'*infuscatus* par ses antennes à cinquième article à peine plus étroit que le sixième, par son épistome moins large à la base, la ponctuation de son prosternum bien moins fine et moins serrée, etc.

On ne peut pas non plus le confondre avec le *Mannerheimii* à cause de l'absence totale de rudiment de carène à la partie antérieure de son propectus, de sa saillie prosternale plus longue et plus graduellement atténuée en arrière, etc.

Il se trouve au Brésil, à Cayenne, à la Nouvelle-Fribourg, à Ega, dans les Hautes-Amazones et même à Cordova, où il a été pris par M. Sallé.

6. N. ATROPOS Say.

(Pl. 31, fig. 6.)

Elongatus, postice sat attenuatus, rufo-brunneus vel nigro-brunneus, supra pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite fortiter, crebre

rugoseque punctato; fronte media antice depressa; antennis cum articulo quinto sexto paululum angustiore; pronoto latitudine paulo longiore, lateribus plus minusve sinuato, fortiter, dense rugoseque punctato, basi media linea longitudinali impressa, plus minusve antice producta, foveolisque duabus in medio, distincte notato; elytris postice attenuatis, profunde striatis, interstitiis sat fortiter, dense ruguloseque punctatis; propleuris antice sine carina; propectore fortiter parum dense punctato; pedibus rufo-brunneis vel ferrugineis.

Var. *Fronte media sulco longitudinali subtili postice producto notata.*

Long. 6 à 9 1/2 mill.

Eucnemis Atropos Say, Trans. Amer. Phil. Soc., VI, 187.

Emathion Atropos Leconte, Proc. Ac. Nat. Sc. Phil., VI, 47. — Leconte, Rev. of the Elat. of the United States (Amer. Phil. Trans., X, 414).

Nematodes Atropos Leconte, List of the Col. of North Amer., 44 (1866).

Corps allongé subcylindrique, assez rétréci en arrière dans sa moitié postérieure; d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur ou même noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation très-forte, très-serrée et très-rugueuse. Épistome formant avec les joues un cadre buccal largement interrompu latéralement, presque aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front bien distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale. Antennes notablement (♀) ou seulement distinctement (♂) moins longues que la moitié du corps, très-légèrement épaissies vers le sommet; d'un brun rougeâtre ou d'un brun ferrugineux; à second article subégal au quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux entre eux, plus courts que les suivants et un peu plus étroits que le sixième, les suivants un peu moins allongés que chez le précédent, dernier également moins long que chez le *cuneatus*. Pronotum distinctement plus long que large, un peu sinué sur les côtés, légèrement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs subacuminés; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et rugueuse; marqué au milieu de sa

base d'une ligne longitudinale enfoncée atteignant le milieu, bien marquée, ou rarement très-légère ; de plus offrant, de chaque côté en avant du milieu, une fossette en général assez profonde, mais toujours bien distincte. Élytres atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure, assez profondément striées ; intervalles couverts d'une ponctuation assez notable, serrée et fortement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre ou d'un brun noirâtre. Propleures sans traces de carène supplémentaire à leur bord antérieur ; couvertes, ainsi que le propectus, d'une ponctuation assez forte, peu serrée et nullement rugueuse. Propectus très-légèrement déprimé à son bord antérieur, qui est un peu relevé. Saillie prosternale assez prolongée en arrière au delà des hanches, égalant en longueur à peu près deux fois la largeur de sa base, presque graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées en dedans, formant un angle plus ou moins obtus, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen à ponctuation assez fine et assez serrée. Pattes d'un brun rougeâtre chez les uns, ferrugineuses chez les autres. Tarses ferrugineux ; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Var. Front marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal assez léger, qui se prolonge en arrière sur le vertex.

Cette espèce se distingue assez facilement des précédentes par la ponctuation plus forte et plus serrée de sa tête et de son pronotum, par les stries de ses élytres plus profondément enfoncées, par les intervalles de ces dernières également plus fortement ponctués, ainsi que par la ponctuation du dessous du corps et surtout du prosternum, qui est distinctement plus forte.

Le type de cet insecte, que M. Leconte a bien voulu me donner, provient de l'Ohio. Il a aussi été pris à la Nouvelle-Orléans et à Cordova.

7. N. CONJUNCTUS.

(Pl. 31, fig. 7.)

Elongatus, postice parum attenuatus, nigro-brunneus, pube flavescente-

aurea dense vestitus; capite dense ruguloseque punctato; clypei lateribus cum genis conjunctis; fronte media vix subdepressa; antennis dimidio corporis brevioribus, filiformibus, articulo quinto sexto vix angustiore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto, antice tantum vix attenuato, rugoso, basi linea longitudinali media profunde impressa, ad medium in foveola terminata foveolaque media post medium notato; elytris distincte striatis, postice parum attenuatis, perquam leviter, sat dense ruguloseque punctatis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis, posticis cum articulo primo tribus sequentibus subæquali.

Long. 9 mill.

Corps assez allongé, peu rétréci en arrière, peu convexe, d'un brun noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence serrée d'un jaune doré assez vif. Tête à ponctuation assez forte, serrée et transversalement rugueuse. Épistome se confondant latéralement avec les joues sans aucune interruption et formant une sorte de cadre buccal; peu rétréci à la base, où il est un peu plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène, ni de ligne longitudinale. Antennes sensiblement moins longues que la moitié du corps, mais dépassant assez notablement les angles postérieurs du pronotum; filiformes, nullement épaissies au sommet, ferrugineuses, à second article subégal au quatrième, ce dernier et le suivant subégaux entre eux, plus longs que larges, le cinquième à peine plus étroit que le sixième, les suivants deux fois aussi longs que larges, le dernier allongé, plus d'un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés, atténué-arrondi seulement tout à fait en avant, notablement et très-densément rugueux transversalement; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale assez fortement enfoncée, atteignant presque au milieu, où elle se termine par une petite fossette; marqué en outre, près de cette dernière, d'une seconde fossette médiane peu profonde, mais distincte. Élytres faiblement rétrécies en arrière, très-peu convexes, bien distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation très-fine, assez serrée et un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre. Propleures sans traces de carène longitudinale limitant la dépression destinée à recevoir les antennes. Propectus à ponctuation assez fine, assez serrée et non rugueuse. Saillie pro-

sternale notablement prolongée en arrière, graduellement rétrécie de la base à l'extrémité. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée. Pattes d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Tarses plus clairs ; les postérieurs à premier article aussi long seulement que les trois suivants réunis.

Cette espèce se distingue assez facilement de la précédente par sa forme moins convexe et plus parallèle, sa pubescence d'un jaune doré plus vif, qui tranche beaucoup plus avec la couleur foncière de l'insecte, par son épistome qui continue sans interruption le cadre buccal, et par le premier article de ses tarses postérieurs proportionnellement plus court.

Le seul exemplaire que j'aie vu a été pris à Caracas par M. de Langsberg.

8. N. MICROS.

Præcedenti valde affinis, sed statura minore, capite densius minusque fortiter punctato, antennarum articulo quinto sexto breviore, pronoto prosternoque minus fortiter punctatis differe videtur.

Long. 5 mill.

Cette espèce est si voisine de la précédente que je ne mentionneici que ses caractères différentiels :

Taille beaucoup plus petite. Tête à ponctuation rugueuse, mais beaucoup plus fine et plus serrée ; antennes à troisième article subégal au sixième, mais moins épais ; articles quatrième et cinquième assez courts, un peu moniliformes ; le cinquième notablement plus court que le sixième. Pronotum beaucoup plus finement et plus densément ponctué. Élytres moins fortement striées, leurs intervalles à ponctuation bien moins forte et par conséquent moins rugueuse. Ponctuation du prosternum beaucoup plus fine et assez serrée.

Un exemplaire unique, de la collection Melly, actuellement au Musée de Genève.

Se trouve à la Nouvelle-Fribourg.

BB. *Articles quatrième, cinquième et sixième des antennes très-petits, subégaux; le sixième deux fois plus court et plus étroit que le suivant* (filum).

9. N. FILUM Mannerheim.

(Pl. 31, fig. 8.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, niger, pube grisco-flavescente sat dense vestitus; capite dense, leviter, rugulose punctato; fronte media antice transversim obsolete subdepressa; antennis ferrugineis dimidio corporis multum brevioribus, articulis 7°-11° fortiter dilatatis; pronoto latitudine longiore, lateribus subrecto, antice tantum attenuato, sat dense, leviter, rugose punctato, linea longitudinali media, a basi usque ad medium, et foveolis duabus subobliquis in medio notato; elytris postice attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense, vix rugulose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsis posticis articulo primo tribus sequentibus æquali.

Long. 5 1/2 à 6 1/2 mill.

Elater filum Fabr., Syst. Eleut., II, 240.

Eucnemis filum Mann., Monog. Eucn., p. 33, tab. 2, fig. 10 et 11.

Hypocœlus filum Redt., Faun. Austr., éd. 2, 485.

Nematodes filum de Cast., Hist. Ins. Coléopt., I, 223. — Jacq. Duv., Gen. des Coléopt. d'Eur., III, pl. 28. — Kiesenw., Naturg. Ins. Deuts., IV, 207.

Elater buprestoïdes Fabr., Syst. Entom., I, 234.

Corps étroit, très-allongé, légèrement atténué en arrière, peu convexe:

d'un noir de poix mat, recouvert en dessus d'une pubescence assez serrée, grise ou d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et très-légèrement rugueuse. Épistome formant avec les joues un cadre buccal distinctement interrompu latéralement; assez rétréci à la base, un peu moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front obsolétement déprimé latéralement dans son milieu en avant; le plus souvent sans carène ou marqué quelquefois, au-dessus de la dépression, de deux petits points enfoncés très-légers, et d'une carène longitudinale médiane extrêmement fine, partant du bord antérieur et se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes assez courtes, très-notablement moins longues que la moitié du corps; ferrugineuses, assez fortement épaissies au sommet à partir du septième article, le dernier près d'un tiers plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière ou à peine sinué, atténué seulement dans son quart antérieur; couvert d'une ponctuation médiocre plus ou moins serrée et légèrement rugueux transversalement; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée plus ou moins légère, atteignant un peu au-dessus du milieu; offrant à cet endroit, de chaque côté, une petite impression un peu oblique, et de plus, mais rarement, marqué également de chaque côté, à la base, d'une petite impression légère. Élytres légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, peu convexes supérieurement, distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation très-fine, très-serrée et à peine visiblement rugueuse transversalement. Dessous du corps noir. Propectus couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et nullement rugueuse. Propleures sans traces de carène longitudinale supplémentaire en avant. Saillie prosternale notablement prolongée en arrière, graduellement rétrécie de la base à l'extrémité. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans et fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, non rugueuse. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses. Les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis.

Cette espèce, qui paraît encore assez rare dans les collections, se trouve en Autriche. Mannerheim l'indique aussi du Portugal.

BBB. *Antennes à articles quatrième et cinquième des antennes assez petits, moins longs que larges, le cinquième toujours notablement plus petit que le suivant* (collaris à liliputanus).

10. N. COLLARIS.

(Pl. 31, fig. 9.)

Elongatus, subcylindricus, postice sat attenuatus; capite prothoraceque fusco ferrugineis, pube aureo-sericea sat dense vestitus; elytris nigro-piceis, griseo-pubescentibus; capite dense, sat fortiter rugoseque punctato; fronte media antice depressa; antennis ferrugineis vel nigro-brunneis, articulo tertio duobus sequentibus vix æquali vel breviore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus plus minusve sinuato, antice tantum attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, linea media longitudinali foveisque duabus mediis sat profundis vel varius nullis notato; elytris postice attenuatis et distincte striatis, interstitiis plus minusve leviter rugulose punctatis; pedibus ferrugineis vel rufo-brunneis; tarsis dilutioribus, postice cum articulo primo tribus sequentibus æquali.

Long. 7 1/2 à 9 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez atténué dans sa moitié postérieure; d'un noir mat supérieurement, avec la tête et le pronotum d'un roux ferrugineux; recouvert sur ces parties d'une pubescence dorée très-serrée et sur les élytres d'une petite pubescence grisâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et fortement rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, où il est un peu moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front bien distinctement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale ni fossettes visibles. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, mais dépassant bien sensiblement les angles postérieurs du pronotum; ferrugineuses ou d'un brun noirâtre; assez fortement épaissies à partir du sixième article; leur troisième article subégal en longueur, ou même un peu plus court que les

deux suivants réunis; les septième à neuvième un peu plus longs que larges chez les mâles, plus courts chez les femelles. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière ou à peine sinué, très-faiblement dilaté un peu au-dessus du milieu, atténué seulement dans son tiers antérieur; couvert d'une ponctuation assez forte, très-serrée et rugueuse; marqué au milieu, dans toute sa longueur, d'une ligne enfoncée bien distincte, et de plus, de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, offrant une fossette assez profonde qui disparaît quelquefois entièrement. Élytres assez notablement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez convexes supérieurement, bien distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez fine et à peine rugueuse chez les uns, plus notable et assez rugueuse transversalement chez les autres. Dessous du corps noirâtre, avec le dessous de la tête et le propectus d'un ferrugineux rougeâtre; ce dernier couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et non ou à peine rugueuse. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant. Saillie prosternale notablement prolongée et graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, où elles sont un peu moins obliques que chez le *filum*, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation médiocre plus ou moins serrée et non ou légèrement rugueuse. Pattes ferrugineuses en entier ou d'un brun rougeâtre, avec les tarses plus clairs. Les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis.

Les exemplaires sur lesquels j'ai fait cette description viennent de la collection Schaum, où ils étaient indiqués de la Louisiane, mais avec un point de doute. Cette indication est probablement erronée, car j'ai dû à l'obligeance de M. Clark la communication d'un individu trouvé à Tejuco, au Brésil, et il n'est pas probable que l'espèce habite ces deux pays.

La coloration ferrugineuse de son prothorax rend cette espèce très-facile à reconnaître de ses congénères.

11. N. SUMATRENSIS.

(Pl. 32, fig. 1.)

Elongatus, subcylindricus, postice sat attenuatus, nigro-brunneus, pube

griseo flavescente sat dense vestitus; capite dense, sat fortiter, rugose punctato; fronte media antice depressa; antennis rufo-brunneis, articulo tertio duobus sequentibus vix æquali, articulo quinto sexto paululum breviore; pronoto latitudine distincte longiore, lateribus recto, antice leviter attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, linea media longitudinali a basi ad apicem profunde impressa notato, foveolis nullis; elytris postice attenuatis, sat profunde striatis, interstitiis dense ruguloseque punctatis; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo qualuor sequentibus subæquali.

Long. 9 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez atténué dans sa moitié postérieure; noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation notable, serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps; d'un brun rougeâtre, s'épaississant sensiblement et presque graduellement de la base au sommet; à troisième article à peine égal aux deux suivants réunis; ces derniers moins longs que larges; à sixième article un peu plus long seulement que le précédent, le dernier un peu plus long que le dixième. Pronotum distinctement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, très-légèrement atténué dans son tiers postérieur seulement; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et notablement rugueuse; marqué dans toute sa longueur d'une ligne médiane fortement enfoncée, sans trace de fossettes distinctes vers le milieu. Élytres légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, médiocrement convexes, assez notablement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez forte, serrée et rugueuse transversalement. Dessous du corps noirâtre. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant; couvertes, ainsi que le propectus, d'une ponctuation assez notable, serrée et non rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et à peu près graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures comme chez le *collaris*. Abdomen couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article à peu près aussi long que tous les suivants réunis.

Le seul exemplaire sur lequel j'ai décrit cette espèce provient de

Sumatra et m'a été obligeamment communiqué par M. le comte de Castelnau.

Sans parler de la coloration uniforme d'un noir de poix qui distingue, à première vue, cet insecte du précédent, son pronotum est un peu plus allongé et nullement dilaté vers le milieu, et le premier article de ses tarses postérieurs est subégal à tous les suivants réunis.

12. N. PENETRANS.

(Pl. 32, fig. 2.)

Angustus, elongatus, postice parum attenuatus, rufo- vel nigro-brunneus, pube grisco-flavescente subtili sat dense vestitus; capite sat dense, non rugose punctato; fronte media antice depressa, linea longitudinali media lævi notata; antennis ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus paululum longiore, articulo quinto sexto multum breviore; pronoto latitudine longiore, lateribus subrecto, antice tantum attenuato, sat dense punctato, non vel parum rugoso; basi media linea longitudinali, basi lata, dein subtili, obsoleta, foveisque duabus post medium notato; elytris postice leviter attenuatis, apice subtruncatis; interstitiis sat dense, leviter, rugulose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo quatuor sequentibus æquali.

Long. 6 mill.

Emathion penetrans Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad., XI, 47.

— — Leconte, Rev. of the Elat. Am. Phil. Trans., X, 414.

Nematodes penetrans Leconte, List of the Col. of North Amer., 1866, 44.

Corps étroit, allongé, très-légèrement atténué dans sa moitié postérieure; d'un brun rougeâtre très-foncé ou un peu noirâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, médiocrement serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant; marqué d'une ligne longi-

tudinale médiane lisse distincte, qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps; ferrugineuses, notablement épaissies à partir du septième article; à troisième article sensiblement un peu plus long que les deux suivants réunis, qui sont moins longs que larges; le sixième d'un tiers plus long que le précédent et plus large; les suivants beaucoup plus grands, mais moins longs que larges; le dernier notablement plus long que le précédent. Pronotum plus long que large, droit sur les côtés, à peine rétréci tout à fait en avant près du bord antérieur; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée, non ou à peine rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale, assez élargie dans son tiers basilaire, puis devenant très-fine ensuite et même obsolète en avant; offrant en outre, de chaque côté au-dessus du milieu, une petite fossette transverse assez marquée, et quelquefois une seconde petite fossette plus légère placée un peu au-dessus de cette dernière. Élytres très-légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, brusquement terminées à leur extrémité, presque tronquées; bien distinctement striées; leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez légère, assez serrée, non ou très-légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Propleures sans traces de carène. Prosternum couvert d'une ponctuation médiocre, peu serrée et non rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, où elles sont un peu obliques, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cet insecte se distingue facilement du précédent par sa forme étroite et très-légèrement atténuée en arrière, par sa ponctuation beaucoup moins forte et moins rugueuse, par la ligne longitudinale de son front, par son pronotum offrant deux fossettes bien distinctes, un peu au-dessus du milieu, avec sa ligne longitudinale plus élargie à la base et bien plus fine ensuite, etc.

Les deux exemplaires que je possède m'ont été donnés par MM. Dorhn et J. Leconte et viennent de Géorgie.

13. N. MAJOR.

(Pl. 32, fig. 3.)

Angustus et elongatus, postice leviter attenuatus, ferrugineus, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice leviter depressa; antennis ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus longiore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto, antice tantum leviter attenuato, sat fortiter, sat dense, leviter rugose punctato; basi media longitudinaliter depresso, utrinque ad basin leviter depresso, ad medium obsolete bifoveolato; elytris postice leviter attenuatis, sat profunde striatis; interstitiis sat dense, leviter, rugulose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsorum posticorum articulo primo sequentibus vix æquali.

Long. 8 1/2 mill.

Corps allongé, très-légèrement atténué dans sa moitié postérieure; ferrugineux un peu rougeâtre; recouvert en dessus d'une pubescence uniforme jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Épistome un peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, avec une trace très-légère de ligne longitudinale. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses, assez notablement épaissies à partir du sixième article; à troisième notablement plus long que les deux suivants réunis, qui sont petits et bien moins longs que larges. Pronotum un peu plus long que large, à peu près droit sur les côtés, légèrement rétréci dans son quart antérieur; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et très-peu rugueuse; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne enfoncée longitudinale assez large, qui ne s'étend pas au delà du milieu; offrant en outre, de chaque côté un peu au-dessus de la base, une petite dépression assez légère, et, vers le milieu, deux petites fossettes également très-légères. Élytres très-légèrement rétrécies dans leur moitié postérieure, un peu arrondies à l'extrémité, mais bien moins brusquement que chez l'espèce précédente;

assez notablement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant. Propectus couvert d'une ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et subgraduellement rétrécie en arrière, légèrement déprimée dans son milieu. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, où elles sont légèrement obliques, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et assez serrée. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente à sa taille beaucoup plus grande, à sa couleur ferrugineuse, à sa ponctuation en général plus forte et aux fossettes de son pronotum, qui sont bien plus légères et mal limitées.

Le seul exemplaire que j'aie vu m'a été obligeamment communiqué par M. Backewell et vient de Victoria (États-Unis).

14. N. Biarti.

(Pl. 32, fig. 4.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, subnitidus; capite, pronoto elytrorumque basi pube aurea sat dense vestitus, sed in elytris postice pube grisea tectus; capite sat dense rugoseque punctato; fronte media antice sat fortiter depressa, linea impressa in vertice nulla; antennis nigro-brunneis, articulo tertio duobus sequentibus paululum longiore; pronoto latitudinis fere longitudine, lateribus leviter sinuato, antice tantum attenuato, sat fortiter, sat dense rugoseque punctato; basi media linea longitudinali impressa, basi profunda dein antice obsoleta, foveisque duabus profundis post medium notato; elytris postice leviter attenuatis, distincte striatis; interstitiis dense rugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsorum posticorum articulo primo quatuor sequentibus subæquali.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, assez étroit, légèrement atténué dans sa moitié posté-

rieure; d'un noir de poix assez brillant; recouvert sur la tête, le pronotum et la base des élytres, d'une pubescence dorée assez serrée, qui tranche avec le reste de la pubescence des élytres, qui est fine et grisâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et assez rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front assez notablement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de ligne enfoncée en arrière sur le vertex. Antennes moins longues que la moitié du corps; noirâtres, avec l'extrémité du dernier article ferrugineuse, assez notablement épaissies à partir du sixième article; à troisième article à peine plus long que les deux suivants réunis, qui sont moins longs que larges, le dernier un peu plus long que le précédent. Pronotum à peu près aussi long que large, très-légèrement sinué sur les côtés et légèrement atténué dans son tiers antérieur; couvert d'une ponctuation assez forte, assez serrée et rugueuse; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale, profonde dans son tiers basilaire, puis s'atténuant et devenant tout à fait obsolète en avant; marqué de plus, vers le milieu, de deux fossettes très-profondes. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix. Propleures sans trace de carène supplémentaire en avant. Propectus couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées anguleusement en dedans et légèrement obliques intérieurement, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine, assez serrée et nullement rugueuse. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses de même, à dernier article ferrugineux; les postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis.

Le seul exemplaire sur lequel j'ai décrit cette espèce a été découvert à Orizaba par M. Biart, auquel je suis heureux de pouvoir le dédier.

Cet insecte est bien distinct du précédent par sa couleur d'un noir profond, la forme un peu plus courte de son pronotum, la pubescence dorée de sa tête et de son pronotum, qui tranche avec celle des élytres, par son épistome plus rétréci à la base, etc.

15. N. RUGICOLLIS Chevrolat.

Elongatus, postice sensim fortiter attenuatus, niger, parum nitidus, in capite prothoraceque opacus, in elytris pube grisea sat dense tectus; capite sat fortiter rugoseque punctato; fronte media vix depressa; antennis rufo-ferrugineis; articulo tertio duobus sequentibus subæquali; pronoto latitudine multum longiore, fortius denseque rugoso; basi media linea longitudinali, antice tantum deleta et foveolis duabus antice post medium positis notato; elytris sat fortiter striatis, interstitiis sat dense, vix rugulose punctatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis dilutioribus, apice ferrugineis.

Long. 10 à 11 mill.

Nematodes rugicollis Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, 594.

Corps très-allongé, graduellement et très-notablement atténué en arrière; d'un noir assez mat; revêtu sur les élytres d'une petite pubescence très-courte et assez serrée, grisâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front à peine déprimé dans son milieu en avant. Antennes égalant à peine le tiers de la longueur du corps, d'un ferrugineux rougeâtre, assez notablement épaissies à partir du sixième article; à troisième article de la longueur des deux suivants réunis, qui sont un peu moins longs que larges; les suivants beaucoup plus grands, à peu près aussi longs que larges; le dernier sensiblement plus long que le précédent. Pronotum très-notablement plus long que large, à côtés subparallèles, très-légèrement sinués vers leur tiers basilaire, atténué-arrondi tout à fait en avant; couvert d'une rugosité transverse très-serrée et très-forte, ce qui lui donne un aspect mat; offrant au milieu de sa base une ligne enfoncée longitudinale bien distincte, qui se prolonge en avant bien au delà du milieu, mais n'atteint pas tout à fait le bord antérieur, et marqué de chaque côté, au-dessus du milieu, d'une petite fossette assez légère. Élytres fortement et graduellement atténuées en arrière, assez profondément striées dans toute leur étendue, plus brillantes que le pronotum; intervalles des stries couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir peu

brillant, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée. Propleures sans traces de carène longitudinale, même au sommet; couvertes d'une ponctuation assez forte et peu serrée, un peu moins notable et plus serrée sur le prosternum, beaucoup plus légère et assez serrée sur le reste du corps. Saillie prosternale fortement prolongée en arrière, graduellement et très-notablement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées en angle très-aigu et légèrement obliques intérieurement. Abdomen couvert d'une fine ponctuation assez serrée et non rugueuse. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses rougeâtres, à dernier article ferrugineux.

Très-facile à distinguer du précédent, ainsi que des espèces précédentes, par son pronotum très-allongé et très-rugueux, par la coloration de ses antennes et par sa forme générale qui rappelle un peu celle du *Mannerheimii*.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire, venant de Cuba, dans la collection de M. Chevrolat, et un autre, venant de Rio-Janeiro, dans la collection du Musée de Stockholm.

16. N. CLAUSSENI (La Ferté).

(Pl. 32, fig. 5.)

Sat elongatus, postice tantum leviter attenuatus, brunneo-piceus, cum elytris rufo-brunneis vel rufo-ferrugineis; pube flava sat dense, in capite pronotoque multo densius vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice sat leviter depressa, linea longitudinali obsoleta vel nulla notata; antennis ferrugineis, articulo tertio duobus sequentibus distincte breviore; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus recto vel leviter sinuato, antice tantum attenuato; mediocriter, sat dense rugoseque punctato; basi media, usque ad apicem linea impressa longitudinali, foveisque duabus, post medium, notato; elytris postice sat leviter attenuatis, distincte striatis; interstitiis dense, subtiliter, rugulose punctatis; pedibus ferrugineis vel rufo-brunneis; tarsorum posticorum articulo primo quatuor sequentibus æquali.

Long. 9 à 11 mill.

Corps assez allongé, légèrement atténué dans sa moitié postérieure;

d'un brun noirâtre, avec les élytres d'un brun rougeâtre, ou même d'un ferrugineux rougeâtre; recouvert en dessus d'une pubescence jaune assez serrée, très-dense surtout sur la tête, le pronotum et la base des élytres. Tête à ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Front déprimé dans son milieu en avant, offrant quelquefois une petite ligne enfoncée longitudinale peu distincte, qui se prolonge en arrière. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses, fortement épaissies à partir du sixième article; à troisième article sensiblement plus court que les deux suivants réunis, qui sont à peu près aussi longs que larges, à dernier article à peine de la longueur du précédent. Pronotum un peu plus long que large, droit ou très-légèrement sinué sur les côtés et légèrement atténué dans son tiers antérieur seulement; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et rugueuse; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée assez profonde se prolongeant presque ou même tout à fait jusqu'au bord antérieur; offrant en outre, au-dessus du milieu, deux fossettes assez notables et assez profondes. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, distinctement striées; intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, assez serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un noir de poix ou d'un brun noirâtre. Propleures sans trace de petite carène supplémentaire en avant. Propectus couvert d'une ponctuation médiocre ou quelquefois même assez notable, assez serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée et graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures dilatées un peu anguleusement en dedans, avec leur bord postérieur interne légèrement oblique. Abdomen couvert d'une ponctuation fine, assez serrée et nullement rugueuse. Pattes ferrugineuses ou d'un brun rougeâtre, quelquefois même avec les cuisses noirâtres. Tarses plus clairs; les postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis.

La coloration plus ou moins rougeâtre des élytres et la pubescence très-serrée de la tête et du pronotum font facilement distinguer cette espèce de la précédente, dont elle s'éloigne encore par ses antennes plus épaissies, à troisième article plus court, par la ligne enfoncée de son pronotum plus marquée en avant, etc.

Elle était indiquée de Minas-Geraes dans la collection La Ferté, sous le nom que je lui ai conservé. Je l'ai reçue depuis de la Nouvelle-Fribourg.

17. N. INCERTUS.

(Pl. 32, fig. 6.)

Sat elongatus, postice leviter attenuatus, obscure nigro-piceus, pube flavescente grisea parum dense vestitus; capite dense rugulosque punctato; fronte media antice subdepressa, longitudinaliter non lineata; antennis rufo-ferrugineis, ad apicem crassioribus, articulis quarto quinto sub-æqualibus, latitudine paulo longioribus, quinto sexto multum angustiore; pronoto latitudine longiore, lateribus recto, antice tantum leviter attenuato, basi linea media longitudinali, antice post medium obsoletiore sed distincta, notato, dense punctato, sat fortiter rugoso; elytris postice leviter attenuatis, profunde striatis, dense, fortiter, rugose punctatis; femoribus nigro-brunneis, tibiis rufo-brunneis; tarsis ferrugineis, posticis cum articulo primo quatuor sequentibus æquali.

Long. 8 1/2 mill.

Corps assez allongé, légèrement rétréci en arrière, peu convexe; d'un noir de poix mat; couvert d'une pubescence peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse transversalement. Épistome se confondant latéralement avec les joues, séparé seulement de ces dernières par une petite suture; sensiblement rétréci à la base, où il est presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène ni de ligne enfoncée longitudinale. Antennes assez courtes, ne dépassant guère les angles postérieurs du pronotum, assez notablement épaissies vers le sommet; d'un brun rougeâtre; à second article assez petit, subégal au quatrième; ce dernier et le cinquième subégaux, un peu plus longs que larges; le cinquième d'un tiers plus étroit que le sixième; les suivants un peu plus longs que larges, le dernier seulement un peu plus long que le précédent. Pronotum notablement plus long que large, droit sur les côtés en arrière, atténué seulement tout à fait en avant; couvert d'une ponctuation assez notable, très-dense, notablement rugueuse transversalement; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée, qui se prolonge en avant jusqu'au bord antérieur; marqué, un

peu au-dessus du milieu, de deux petites dépressions très-légères. Élytres assez légèrement rétrécies en arrière, peu convexes, assez notablement striées ; intervalles couverts d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et fortement rugueuse transversalement. Dessous du corps noirâtre. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant. Propectus à ponctuation assez notable, serrée et non rugueuse. Saillie prosternale peu prolongée en arrière des hanches, peu rétrécie à la base, plus notablement dans sa moitié postérieure. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans et fortement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine, mais très-serrée et à peine rugueuse. Cuisses d'un brun noirâtre obscur. Tibias d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux ; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est facile à distinguer de la précédente par sa couleur d'un noir mat, sa pubescence bien moins notable, sa ponctuation bien plus serrée et plus rugueuse, sa saillie prosternale bien moins prolongée en arrière, etc.

Elle m'a été donnée par M. Dorhn, sans aucune indication de patrie.

18. N. LILIPUTANUS.

Elongatus, angustatus, postice vix attenuatus, dilute ferrugineus, pube flava parum dense vestitus ; capite dense rugoseque punctato ; fronte media antice subdepressa ; antennis dimidio corporis vix brevioribus, ad apicem vix crassioribus, articulis quarto et quinto subæqualibus, latitudine vix longioribus, sequentibus paulo longioribus, apicali elongato ; pronoto latitudine longiore, lateribus recto, antice subrotundatim dilatato, dense rugoseque punctato ; elytris striatis, interstitiis parum dense sed rugose punctatis ; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 3 mill.

Corps très-étroit, très-allongé, subcylindrique, à peine atténué en arrière ; d'un ferrugineux clair ; couvert d'une pubescence éparse, jaunâtre. Tête à ponctuation très-forte, serrée et rugueuse. Épistome se confondant latéralement avec les joues, séparé seulement de ces dernières par une petite

suture ; rétréci à la base, où il est aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène ni de ligne enfoncée longitudinales. Antennes de longueur médiocre, dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum, testacées ; à peine épaissies vers le sommet ; à second article subégal au quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux, à peine plus longs que larges, ainsi que les suivants qui augmentent légèrement et graduellement de longueur vers le sommet ; dernier légèrement conique, près de deux fois plus long que le précédent. Pronotum sensiblement plus long que large, droit sur les côtés, légèrement dilaté-arrondi dans sa moitié antérieure, et assez convexe en avant ; très-fortement et densément rugueux transversalement ; marqué, au milieu de sa base, d'une petite ligne longitudinale lisse peu distincte ; assez fortement déprimé en travers à sa base. Élytres très-faiblement atténuées en arrière, bien distinctement striées, à intervalles peu densément ponctués-rugueux. Dessous du corps d'un ferrugineux clair. Propleures assez fortement déprimées longitudinalement, mais sans carène supplémentaire en avant. Propectus densément rugueux. Saillie prosternale graduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures notablement et anguleusement dilatées en dedans, puis fortement rétrécies en dehors. Abdomen moins fortement, mais rugueusement ponctué. Pattes d'un ferrugineux testacé.

Cet insecte se reconnaît immédiatement à sa taille extrêmement petite et à sa couleur d'un ferrugineux clair. Son faciès rappelle beaucoup celui de certaines espèces de *Microrhagus*.

Il provient de Colombie et fait partie de la riche collection du comte de Mniszech.

19. N. CYLINDRICUS.

(Pl. 32, fig. 7 et 8.)

Elongatus, subcylindricus, postice sat leviter attenuatus, nigro-piceus plus minusve nitidus, pube flavo-aurea, in thoracis basi elytrorumque sutura, antice vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato ; fronte media antice subdepressa, longitudinaliter non carinata ; antennis rufo-brunneis, ad apicem inflatis, articulis quarto et quinto longitudinis fere latitudine, articulo apicali apice sensim attenuato ; pronoto latitudine lon-

giore vel longitudinis latitudine, lateribus postice subrecto, antice tantum vix vel leviter attenuato, basi linea longitudinali media marginem anticam vel medium attingente notato; in medio vel supra medium plus minusve distincte bifoveolato; elytris postice leviter sensim attenuatis, non striatis, subtiliter, sat dense, sed non rugose punctatis; subtus nigro-piceus; pedibus nigro-brunneis, cum tarsorum articulo ultimo ferrugineo; tarsis posticis cum articulo primo quatuor sequentibus æquali.

Long. 7 à 13 mill.

Var. a. *Pedibus omnino ferrugineis.*

Var. b. *Elytris pube aurea omnino vestitis.*

Var. c. *Pronoto longitudinis latitudine, medio bifoveolato, basi sat depresso.*

Emathion cylindricum de Cast., Rev. ent. Silberm., III, p. 171. — Hist. nat. Coléopt., I, 225.

E. ♀ *porrectus* (Buquet), ex Catal. Harold.

Corps allongé subcylindrique, légèrement atténué en arrière dans sa moitié postérieure; d'un noir assez brillant; couvert en dessus d'une pubescence d'un jaune doré, assez serrée, beaucoup plus dense sur la moitié basilaire du pronotum et souvent le long de la suture des élytres. Tête à ponctuation forte, serrée et très-rugueuse transversalement. Épistome séparé des joues par une petite suture, notablement plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans carène ni ligne enfoncée longitudinale. Antennes assez courtes, mais dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum, assez notablement épaissies vers le sommet; d'un brun rougâtre foncé ou même ferrugineuses; à second article un peu plus long ou seulement subégal au quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux entre eux, un peu plus longs ou seulement aussi longs que larges; les suivants plus grands et un peu plus allongés; le dernier sensiblement plus long que le précédent, graduellement atténué jusqu'à l'extrémité. Pronotum un peu plus long ou au moins aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, atténué dans son quart antérieur ou seule-

ment tout à fait en avant; marqué, au milieu de sa base, d'un sillon longitudinal qui se prolonge jusqu'au bord antérieur chez les uns et se termine vers le milieu chez les autres; marqué de deux petites fossettes plus ou moins profondes, un peu au-dessus du milieu ou vers le milieu, plus ou moins déprimé dans sa moitié basilaire; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement, mais plus ou moins graduellement rétrécies en arrière, assez convexes, nullement striées ou marquées seulement, tout à fait à la base, de quelques vestiges de stries; couvertes d'une ponctuation très-fine, serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un noir en général mat, quelquefois seulement un peu brillant. Propleures sans traces de carène supplémentaire en avant. Propectus à ponctuation assez fine, serrée et quelquefois très-légèrement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée en arrière des hanches, subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans et fortement rétrécies en dehors. Abdomen à ponctuation très-fine, assez serrée et non rugueuse. Pattes noirâtres ou d'un brun noirâtre. Tarses d'un brun noirâtre, à dernier article ferrugineux ou en entier d'un ferrugineux rougeâtre; les postérieurs à premier article au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Var. *a*. Pattes entièrement ferrugineuses.

Var. *b*. Élytres entièrement recouvertes d'une pubescence dorée ainsi que celle du pronotum.

Var. *c*. Pronotum pas plus long que large, un peu plus atténué dans sa moitié antérieure, ses fossettes placées à peu près au milieu de sa longueur, plus déprimé à la base.

Cette espèce, dont j'ai sous les yeux un nombre d'individus assez considérable (35), est certainement l'une des plus variables et aussi l'une des plus difficiles à bien délimiter. Dans le principe, j'avais été tenté de faire plusieurs espèces sur les types extrêmes, mais depuis, l'examen d'un plus grand nombre d'individus m'a fait changer d'opinion en me fournissant les passages.

Ne peut être confondu avec le *liliputanus*, à cause de sa taille bien plus grande, de ses élytres non striées, caractère qui le distingue aussi des espèces précédentes.

Son habitat paraît assez étendu. Je l'ai reçu de Cayenne, de Bahia, de

la Nouvelle-Fribourg, des Hautes-Amazones (Ega), de Venezuela et de Caracas. M. Sallé l'a pris dans cette dernière localité, sur du bois mort, au mois de juillet.

20. N. Buqueti Guérin-Méneville.

(Pl. 33, fig. 1.)

Præcedenti valde affinis; sed capite thoraceque pube dilute flavo-aurea dense vestitis, antennarum articulis quarto et quinto latitudine multo brevioribus, ultimo apice extus oblique truncato, pronoto in lateribus medio oblique foveolato compressoque, et in disco ante medium fortiter late bifoveolato facile distinctus.

Long. 9 à 11 mill.

Emathion Buqueti Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 180.

Var. *gossypiatus* (Reiche). *Pube aurea omnino vestitus.* (Pl. 32, fig. 9.)

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, mais m'en paraît néanmoins distincte par les caractères suivants :

Tête, pronotum et base des élytres recouverts d'une pubescence très-serrée, d'un jaune doré clair qui tranche avec celle du reste du corps. Articles quatrième et cinquième des antennes notablement moins longs que larges ; dernier très-obliquement coupé en dehors dans sa moitié terminale. Pronotum sensiblement atténué dans son tiers antérieur, légèrement sinué sur les côtés en arrière, fortement comprimé sur les côtés, où il est marqué, à peu près vers le milieu de sa longueur, d'une fossette oblique assez profonde ; offrant en outre sur son disque, un peu au-dessus du milieu, deux fossettes très-larges et très-profondes, et souvent, au-dessous de celles-ci, deux autres fossettes bien plus petites et bien moins profondes.

Var. *gossypiatus* (Reiche). Corps entièrement recouvert d'une pubescence dorée moins claire et moins serrée.

Cette espèce se trouve en Colombie.

21. N. SUSPECTUS.

Elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, nigro-piceus, pube flavo-aurea in capite, thorace elytrorumque basi sat dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media antice depressa, longitudinaliter lineata; antennis rufo-brunneis, ad apicem valde inflatis; articulis quarto et quinto latitudine duplo brevioribus, sexto-decimo latitudine brevioribus, undecimo ad apicem sensim attenuato; pronoto latitudine vix longiore, lateribus subrecto, antice tantum attenuato, basi media linea longitudinali marginem anticam attingente notato, in medio leviter bifoveolato; elytris postice leviter attenuatis, non striatis, subtiliter, sat dense, non rugose punctatis; subtus nigro-brunneus; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis, posticis cum articulo primo sequentibus æquali,

Long. 10 mill.

Corps allongé subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière ; d'un noir un peu brillant sur les élytres, recouvert d'une pubescence d'un jaune doré sur la tête, le pronotum et la base des élytres, d'un roux grisâtre sur le reste de ces dernières. Tête à ponctuation notable, serrée et rugueuse. Épistome largement séparé des joues, deux fois plus étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front déprimé dans son milieu en avant, marqué d'un petit sillon longitudinal médian qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes dépassant sensiblement les angles postérieurs du pronotum, très-notablement épaissies vers le sommet ; d'un brun rougeâtre foncé ; à second article assez court, subégal au quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux entre eux, à peu près deux fois moins longs que larges; sixième à dixième beaucoup plus grands, distinctement moins longs que larges; dernier un peu plus étroit, oblong, graduellement atténué vers l'extrémité. Pronotum à peine plus long que large, sensiblement comprimé sur les côtés, qui sont à peu près droits en arrière, puis très-légèrement rétréci en avant, à partir de son tiers antérieur seulement; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge jusqu'au bord antérieur, et offrant en outre, au milieu, deux petites fossettes assez légères; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Élytres très-légèrement atténuées

en arrière, non striées, couvertes d'une ponctuation très-fine, assez serrée et non rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre peu brillant, avec le bord postérieur des segments abdominaux rougeâtre. Propleures sans trace de carène supplémentaire en avant. Propectus à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et légèrement rugueuse. Saillie prosternale assez prolongée en arrière et graduellement atténuée. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans et rétrécies en dehors. Abdomen finement et assez densément ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux ; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cet insecte se distingue facilement du *Buqueti* par le dernier article de ses antennes graduellement atténué jusqu'à l'extrémité, et ne peut davantage être confondu avec les espèces précédentes à cause des articles sixième à neuvième de ses antennes, notablement moins longs que larges.

Se trouve à Cayenne.

Genre 55. **Trigonopleurus.**

(τρίγωνος, triangle ; πλεῦρα, côté.)

Corps assez allongé, subcylindrique. Tête médiocre, assez convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à la base, où il est un peu plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, assez infléchi par rapport à la tête ; avec son bord antérieur légèrement arqué au milieu en avant. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, filiformes, à second article presque aussi long que le quatrième, ce dernier et le cinquième subégaux, plus courts chacun que les suivants, qui augmentent graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière. Écusson subquadrangulaire. Propleures marquées d'une légère dépression longitudinale. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques, fortement rétrécis en avant, en triangle allongé. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, mais sensiblement moins que chez les *Nematodes* ; assez notablement dilatées dans leur tiers interne, puis notablement et graduellement rétrécies en dehors. Abdomen à dernier segment prolongé en

pointe en arrière, dépassant notablement les élytres; son avant-dernier segment dorsal visible en dessus, un peu trapéziforme; dernier très-petit et subtriangulaire. Pattes de longueur médiocre. Jambes légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus.

Ce genre est facile à distinguer du précédent par ses épisternums métathoraciques subtriangulaires, son dernier segment dorsal visible en dessus et ses hanches postérieures placées moins obliquement.

On en connaît jusqu'ici une espèce seulement.

T. RUGULOSUS.

(Pl. 33, fig. 2.)

Sat elongatus, subcylindricus, niger, cum elytrorum basi macula rufo-ferruginea longitudinali, lata, postice sensim angustata, notata; sutura nigra; pube subtili, flavescente, parum dense vestitus; capite sat fortiter, dense, vix rugose punctato; fronte media antice vix impressa, carina longitudinali notata; antennis ferrugineis, articulo primo nigro-brunneo, tertio duobus sequentibus æquali; pronoto latitudine paulo longiore, lateribus recto, antice paululum dilatato, dein ad apicem tantum attenuato, fortiter, densius, rugose punctato; basi media linea longitudinali impressa, subtili, medium attingente notato; foveis in medio nullis; elytris postice leviter attenuatis, fortiter striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis; tarsis dilutioribus.

Long. 6 1/2 mill.

Corps assez allongé, cylindrique, à peine atténué en arrière; d'un noir de poix, avec les élytres marquées chacune à la base d'une grande tache longitudinale d'un rouge ferrugineux qui se prolonge en arrière jusqu'aux deux tiers de leur longueur, s'étend sur toute leur largeur à la base, puis se rétrécit jusqu'à l'extrémité; avec la suture noire; recouvert d'une pubescence très-fine, très-courte, peu serrée et jaunâtre. Tête à ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse. Front à peine déprimé dans

son milieu en avant, marqué d'une carène longitudinale médiane assez notable qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à premier article d'un brun noirâtre, moins longues que la moitié du corps, filiformes, un peu épaissies à partir du sixième article; le troisième égal aux deux suivants réunis; sixième à dixième sensiblement plus longs que larges. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, puis légèrement dilaté en avant au-dessus du milieu et atténué seulement tout à fait près du bord antérieur; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne enfoncée longitudinale très-fine qui atteint le milieu en avant, sans trace de fossettes. Élytres légèrement atténuées tout à fait en arrière, très-fortement striées, les intervalles couverts d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, avec le bord antérieur du prosternum rougeâtre, ainsi que l'extrémité du dernier segment abdominal. Prosternum couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée et non rugueuse. Saillie prosternale médiocrement prolongée en arrière et fortement déprimée en arrière des hanches. Abdomen couvert d'une ponctuation assez notable, serrée et très-rugueuse transversalement. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses d'un brun rougeâtre. Tarses à peine plus clairs; les postérieurs à premier article de la longueur des suivants réunis.

Le seul exemplaire sur lequel j'ai fait cette description provient de la collection de M. Backewell et m'a été généreusement donné par M. Janson.

Cet insecte a été trouvé à Victoria, en Australie.

Genre 56. **Compsocnemis.**

(κομψὸς, élégant; κνημὶς, botte.)

Corps allongé, subparallèle, non ou très-légèrement atténué en arrière. Tête médiocre, convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome un peu rétréci à la base, où il est aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil, assez infléchi par rapport à la tête, avec ses angles antérieurs obliquement coupés en dedans et son bord antérieur notablement sinué ou même largement échancré dans son milieu et un peu relevé. Antennes notablement moins longues que la moitié

du corps, assez notablement pectinées à partir du quatrième article, le second très-petit, plus de trois fois plus petit que le quatrième, ce dernier au dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum moins long que large. Élytres nullement terminées en pointe à l'extrémité. Écusson en triangle allongé. Propleures largement déprimées de chaque côté à la base, n'offrant en avant extérieurement qu'une petite dépression peu sensible. Sutures posternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles ; épimères très-petites, mais distinctes, triangulaires. Lames des hanches postérieures placées obliquement en dehors comme chez les *Nematodes*, mais beaucoup plus étroites dans leurs deux tiers externes et brusquement dilatées en dedans subquadrangulairement. Abdomen avec le milieu du bord postérieur de chaque segment ventral un peu relevé en dent, celui du dernier offrant deux petites pointes distinctes et de plus prolongé en arrière en une pointe qui dépasse notablement les élytres ; le dernier segment dorsal visible en dessus, assez allongé et rétréci en arrière. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

Les caractères que présente ce genre sont assez remarquables pour le rendre facile à reconnaître de tous les précédents. En effet, la forme du bord antérieur de son épistome est toute spéciale, ses antennes sont pectinées, ses épimères métathoraciques sont visibles et le bord postérieur de chaque segment abdominal est un peu relevé en pointe au milieu.

On ne connaît jusqu'ici que trois espèces qui rentrent dans cette coupe générique.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE COMPSOCNEMIS.

1. Antennes à premier article noir. . . . . *speciosa*. . 2.
— Antennes à premier article d'un rouge ferrugineux. . 2.

2. Pronotum d'un rouge ferrugineux avec une bande médiane noire. . . . . *maculata* . 1.
— Pronotum en entier d'un rouge ferrugineux. . . . . *bipartita*. . 3.

1. C. MACULATA.

(Pl. 33, fig. 3.)

Elongata, subparallela, postice tantum leviter attenuata, rufo-ferruginea, nigro-varicgata, pube aureo-flava, griseo-maculata sat dense tecta; capitis vertice medio nigro, sat leviter, dense, non rugose punctato; fronte media antice vix impressa; antennis nigris, articulis duobus primis ferrugineis, 4-10 longe pectinatis; pronoto latitudine breviore, lateribus subsinuato, medio leviter dilatato, dein antice attenuato, rufo-ferrugineo cum vitta longitudinali media lata, nigra, subtiliter sat dense, non rugose punctato; scutello nigro; elytris subparallelis, apice tantum attenuatis, nigris, cum basi maculaque communi ovali rufo-ferrugineis; interstitiis dense, subtiliter ruguloseque punctatis; abdominis segmentis duobus posticis nigris; pedibus flavo-ferrugineis.

Long. 16 mill.

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière; recouvert supérieurement d'une pubescence assez serrée et un peu soyeuse d'un jaune doré sur les parties rouges, ferrugineuse et grise sur les parties noires. Tête d'un rouge ferrugineux, marquée sur le vertex d'une tache médiane plus ou moins large, noire, ne dépassant pas le milieu en avant, avec les bords de l'épistome plus ou moins largement noirs; à ponctuation assez fine, serrée et nullement rugueuse. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant ou avec deux petites impressions très-légères et une petite élévation transverse; sans trace de ligne élevée longitudinale. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps, noires, avec leurs deux premiers articles d'un rouge ferrugineux, à articles quatrième à dixième assez notablement pectinés. Pronotum moins long que large, non ou à peine sinué au-dessus de l'angle postérieur, puis plus ou moins sensiblement dilaté vers le milieu et légèrement rétréci dans sa moitié antérieure; d'un rouge ferrugineux, avec une large bande longitudinale médiane noire, quelquefois un peu dilatée au milieu et contre le bord antérieur, partant de la base ou seulement un peu au-dessus d'elle et atteignant le bord antérieur; marqué d'une ponc-

du corps, assez notablement pectinées à partir du quatrième article, le second très-petit, plus de trois fois plus petit que le quatrième, ce dernier au dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum moins long que large. Élytres nullement terminées en pointe à l'extrémité. Écusson en triangle allongé. Propleures largement déprimées de chaque côté à la base, n'offrant en avant extérieurement qu'une petite dépression peu sensible. Sutures posternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles ; épimères très-petites, mais distinctes, triangulaires. Lames des hanches postérieures placées obliquement en dehors comme chez les *Nematodes*, mais beaucoup plus étroites dans leurs deux tiers externes et brusquement dilatées en dedans subquadrangulairement. Abdomen avec le milieu du bord postérieur de chaque segment ventral un peu relevé en dent, celui du dernier offrant deux petites pointes distinctes et de plus prolongé en arrière en une pointe qui dépasse notablement les élytres ; le dernier segment dorsal visible en dessus, assez allongé et rétréci en arrière. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

Les caractères que présente ce genre sont assez remarquables pour le rendre facile à reconnaître de tous les précédents. En effet, la forme du bord antérieur de son épistome est toute spéciale, ses antennes sont pectinées, ses épimères métathoraciques sont visibles et le bord postérieur de chaque segment abdominal est un peu relevé en pointe au milieu.

On ne connaît jusqu'ici que trois espèces qui rentrent dans cette coupe générique.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE COMPSOCNEMIS.

1. Antennes à premier article noir. . . . . *speciosa*. . 2.
— Antennes à premier article d'un rouge ferrugineux. . 2.
2. Pronotum d'un rouge ferrugineux avec une bande médiane noire. . . . . *maculata* . 1.
— Pronotum en entier d'un rouge ferrugineux. . . . . *bipartita*. . 3.

1. C. MACULATA.

(Pl. 33, fig. 3.)

Elongata, subparallela, postice tantum leviter attenuata, rufo-ferruginea, nigro-variegata, pube aureo-flava, griseo-maculata sat dense tecta; capitis vertice medio nigro, sat leviter, dense, non rugose punctato; fronte media antice vix impressa; antennis nigris, articulis duobus primis ferrugineis, 4-10 longe pectinatis; pronoto latitudine breviore, lateribus subsinuato, medio leviter dilatato, dein antice attenuato, rufo-ferrugineo cum vitta longitudinali media lata, nigra, subtiliter sat dense, non rugose punctato; scutello nigro; elytris subparallelis, apice tantum attenuatis, nigris, cum basi maculaque communi ovali rufo-ferrugineis; interstitiis dense, subtiliter ruguloseque punctatis; abdominis segmentis duobus posticis nigris; pedibus flavo-ferrugineis.

Long. 16 mill.

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière; recouvert supérieurement d'une pubescence assez serrée et un peu soyeuse d'un jaune doré sur les parties rouges, ferrugineuse et grise sur les parties noires. Tête d'un rouge ferrugineux, marquée sur le vertex d'une tache médiane plus ou moins large, noire, ne dépassant pas le milieu en avant, avec les bords de l'épistome plus ou moins largement noirs; à ponctuation assez fine, serrée et nullement rugueuse. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant ou avec deux petites impressions très-légères et une petite élévation transverse; sans trace de ligne élevée longitudinale. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps, noires, avec leurs deux premiers articles d'un rouge ferrugineux, à articles quatrième à dixième assez notablement pectinés. Pronotum moins long que large, non ou à peine sinué au-dessus de l'angle postérieur, puis plus ou moins sensiblement dilaté vers le milieu et légèrement rétréci dans sa moitié antérieure; d'un rouge ferrugineux, avec une large bande longitudinale médiane noire, quelquefois un peu dilatée au milieu et contre le bord antérieur, partant de la base ou seulement un peu au-dessus d'elle et atteignant le bord antérieur; marqué d'une ponc-

tuation fine, très-serrée et non rugueuse ; offrant au milieu de sa base une petite ligne enfoncée longitudinale qui se prolonge en avant quelquefois jusqu'au bord antérieur, bien marquée surtout dans sa moitié basilaire ; sans trace de fossette sur son disque. Écusson noir. Élytres à peine ou très-légèrement atténuées en arrière, noires, avec leur quart basilaire et une grande tache commune ovalaire un peu au-dessous du milieu d'un rouge ferrugineux ; bien distinctement striées, les intervalles couverts d'une ponctuation fine, serrée et légèrement granuleuse. Dessous du corps d'un rouge ferrugineux, avec la partie inférieure des hanches postérieures, les deux derniers segments abdominaux et les côtés du troisième noirs. Prosternum marqué d'une ponctuation de grosseur médiocre assez serrée et non rugueuse. Saillie prosternale fortement rétrécie dans sa moitié basilaire, assez étroite ensuite, subparallèle et infléchie au sommet. Abdomen marqué d'une ponctuation assez fine, serrée et à peine rugueuse ; couvert d'une pubescence dorée qui devient d'un gris noir sur les deux derniers segments. Pattes d'un ferrugineux clair. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce a été découverte par M. Wallace dans les îles d'Amboine, de Batchian et Mysol.

2. C. SPECIOSA.

(Pl. 33, fig. 4.)

Præcedenti affinis, sed clypeo, frontis margine antica, antennarum articulis duobus primis, pronoti lateribus, elytrorumque basi media nigris (elytrorum macula postica minore et breviore); abdominis segmentis 2, 3, 4 macula externa nigra tantum notatis, facile dignoscenda.

Long. 11 à 12 mill.

Très-voisine de la précédente, mais cependant bien distincte par les caractères suivants :

Épistome et bord antérieur du front noirs. Ponctuation de la tête un peu moins fine et un peu moins serrée. Les deux premiers articles des antennes noirs comme le reste. Bords latéraux du pronotum noirs ; ce

dernier plus régulièrement dilaté en arc vers le milieu, avec sa ligne enfoncée basilaire plus courte. Élytres avec le milieu de leur base noir, offrant chacune une tache humérale qui n'atteint pas le bord externe avec leur tache commune placée plus bas, plus petite et surtout bien moins allongée. Bord externe des propleures ainsi que leur base noirs; les deuxième, troisième et quatrième segments abdominaux marqués le long de leur bord externe d'une tache noire et le dernier noir, sauf tout à fait à la base.

M. Wallace a découvert cette espèce à Singapour, et, depuis, M. le comte de Castelnau l'a retrouvée dans la presqu'île des Malais.

3. C. BIPARTITA.

(Pl. 33, fig. 5.)

Elongata, subparallela, postice leviter attenuata, dilute rufo-ferruginea cum elytris nigris, in tertia parte basali tantum rufo-ferrugineis, vel macula suturali sat lata, postice plus minusve producta rufo-ferruginea notatis; pube flavo-aurea et nigro-grisea sat dense vestita; antennis nigris, articulis duobus primis dilute ferrugineis, 4-10 fortiter pectinatis; pronoto latitudine breviore, lateribus basi subsinuato, medio plus minusve dilatato, dein antice leviter attenuato, subtiliter, sat dense, non rugose punctato; scutello dilute rufo-ferrugineo vel postice infuscato; elytris subparallelis, postice quam leviter attenuatis, interstitiis dense, subtiliter, rugulose punctatis; abdominis segmentis tribus posticis totis, vel duobus ultimis tantum cum tertii segmenti lateribus nigris; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 11 à 13 mill.

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué en arrière; d'un rouge ferrugineux, avec les élytres marquées dans leurs deux tiers postérieurs d'une large bande externe noire qui se réunit avec l'opposée et forme une tache commune seulement vers le cinquième postérieur chez les uns ou au milieu et même vers le quart antérieur chez les autres; recouvert d'une pubescence assez dense, d'un jaune doré sur les parties rouges ferrugineuses et d'un gris obscur sur les parties noires. Tête à

ponctuation fine, serrée et non rugueuse. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué chez les uns d'une petite élévation transverse qui disparaît entièrement chez les autres, sans trace de ligne élevée longitudinale. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, noires, avec leurs deux articles basilaires d'un rouge ferrugineux clair; fortement pectinées à partir du quatrième article. Pronotum moins long que large, très-légèrement sinué sur les côtés à la base, puis plus ou moins dilaté vers le milieu ou un peu au-dessus et ensuite très-légèrement rétréci en avant; marqué d'une ponctuation fine, serrée et non rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée assez profonde dans le tiers basilaire, puis plus légère chez les uns et n'atteignant guère au delà du milieu, ou même tout à fait effacée chez les autres. Écusson d'un rouge ferrugineux clair, très-rarement un peu noirâtre à l'extrémité. Élytres à peine atténuées en arrière, distinctement striées, à intervalles couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement granuleuse. Dessous du corps d'un rouge ferrugineux plus clair ou un peu jaunâtre, avec les trois derniers segments ou seulement les deux derniers et la partie externe du troisième noirs. Propectus marqué d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse; fortement et brusquement relevé en arrière à la base de sa saillie prosternale, qui est fortement rétrécie dans sa première moitié, étroite et subparallèle ensuite, et assez notablement infléchie au sommet. Abdomen marqué d'une ponctuation fine, serrée et à peine rugueuse. Pattes d'un ferrugineux jaunâtre. Tarses postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

La coloration de cet insecte le fait assez facilement distinguer du précédent pour qu'il soit utile de mentionner ici ses caractères différentiels.

Cette espèce a été trouvée par M. Wallace à Sarawak et à Waigiou.

Genre 57. **Hylotastes.**

Corps allongé, subcylindrique, parallèle, arrondi seulement tout à fait au sommet. Tête médiocre, convexe et assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci a la base, un peu moins large que l'espace compris entre lui et l'œil, assez infléchi par rapport à la tête, avec ses angles antérieurs aigus, son bord antérieur arqué en avant au

milieu et sinué de chaque côté, mais nullement relevé. Antennes au moins aussi longues que la moitié du corps ou même notablement plus flabellées à partir du quatrième article, les articles quatrième à dixième augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum moins long que large. Écusson en triangle allongé. Propleures très-légèrement déprimées le long de leur bord externe. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées obliquement comme chez les *Nematodes*, dilatées-arrondies en dedans et graduellement rétrécies en dehors. Élytres fortement dentées chacune à l'extrémité de leur angle interne. Abdomen sans trace de dent au milieu du bord postérieur des segments ventraux ; à dernier segment ventral distinctement atténué au sommet, mais obtus au bout, avec son arceau dorsal prolongé en triangle aigu, ne dépassant pas les élytres. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

La forme générale ce ce genre paraît le rapprocher assez du précédent, bien qu'il s'en distingue très-facilement par un grand nombre de caractères, tels que la forme du bord antérieur de son épistome, les lames de ses hanches postérieures, la structure de son abdomen, etc.

Tableau des espèces du genre HYLOTASTES.

1. Tête plus ou moins densément ponctuée. . . . . 2.
— Tête lisse . . . . . *dichrous*. . 3.
2. Élytres unicolores. . . . . *ruficollis*. . 1.
— Élytres marquées à la base d'un jaune orangé, puis violettes ensuite. . . . . *formosus*. . 2.

1. H. RUFICOLLIS.

(Pl. 33, fig. 6.)

Elongatus, subparallelus, postice leviter dilatatus; capite nigro, antice

medio plus minusve rufescente; antennis totis nigris vel articulis duobus primis rufo-ferrugineis, 3-10 *flabellatis; pronoto latitudine breviore, medio dilatato, antice sat attenuato, rufo-ferrugineo, in medio antice late angulisque posticis nigris, distincte quadrifoveolato, sat fortiter, dense rugoseque punctato; scutello nigro-violacco; elytris violaceis subnitidis vel violacco-cæruleis, profunde striatis; interstitiis sat fortiter rugoseque punctatis; subtus nigro-violaceus; prosterno dilute rufo-ferrugineo; pedibus omnino nigris vel cum femoribus anticis plus minusve, intermediis posticisque basi rufo-ferrugineis; tarsis nigris, apice ferrugineis.*

Long. 15 à 19 mill.

Corps allongé, parallèle, ou très-légèrement dilaté postérieurement, arrondi seulement tout à fait à l'extrémité. Tête d'un noir violacé, quelquefois avec le milieu du front en avant et la base de l'épistome rougeâtres; marqué d'une ponctuation de grosseur médiocre ou même assez notable, serrée et assez rugueuse; couverte d'une pubescence d'un jaune doré, surtout en avant, moins apparente en arrière. Front notablement déprimé dans son milieu en avant, marqué le plus souvent d'une ligne longitudinale médiane assez distincte qui se prolonge en arrière sur le vertex ou disparaît presque en entier. Antennes plus longues que la moité du corps, entièrement noires ou avec leurs deux premiers articles d'un rouge ferrugineux plus ou moins foncé, les suivants noirs, troisième à dixième flabellés, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum moins long que large, rétréci et arrondi dans sa moitié antérieure, un peu sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs; d'un rouge ferrugineux; offrant au milieu de son bord antérieur une large tache transverse plus ou moins sinuée au milieu, d'un noir violacé, avec ses angles postérieurs marqués d'une large tache de même couleur, un peu oblique en dedans; couvert d'une pubescence dorée assez longue et assez serrée, grisâtre sur les parties noires; marqué d'une ponctuation assez notable, serrée et assez rugueuse; offrant au milieu de la base une petite ligne longitudinale enfoncée qui atteint le milieu chez les uns ou disparaît entièrement chez les autres; de plus avec deux larges fossettes transverses profondes et au-dessus du milieu, avec deux autres fossettes transverses encore plus larges. Écusson d'un violet foncé. Élytres nullement atténuées postérieurement ou même légèrement renflées en arrière,

d'un violet foncé ou d'un bleu foncé avec un reflet métallique; couvertes d'une pubescence très-fine et peu serrée, grise; assez profondément striées-ponctuées, à intervalles très-convexes, assez notablement ponctués et rugueux transversalement. Dessous du corps d'un violet très-foncé, avec le prosternum d'un rouge ferrugineux. Propectus court, transverse, assez notablement relevé en arrière à la base de sa saillie prosternale, qui est assez étroite, subparallèle et nullement infléchie, mais arrondie à l'extrémité. Abdomen marqué d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse, couvert d'une pubescence grise, fine et égale, à dernier arceau largement arrondi chez les uns ou un peu prolongé dans son milieu en arrière chez les autres. Pattes d'un noir violet mat en entier, ou bien avec une partie des cuisses antérieures et intermédiaires et même quelquefois la base des postérieures plus ou moins rougeâtres. Tarses également noirâtres, avec leurs deux derniers articles plus ou moins ferrugineux; les postérieurs à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Var. *a.* Élytres marquées sur leur troisième intervalle interne, à partir de la base jusqu'au milieu, d'une ligne d'un rouge ferrugineux.

Var. *b.* Élytres avec un reflet verdâtre ou un peu cuivreux.

Cette espèce a été prise par M. Wallace à Macassar, Célèbes et Tondanoo, et se rencontre encore à Sumatra et dans les Moluques.

2. H. FORMOSUS.

(Pl. 33, fig. 7.)

Subparallelus, postice leviter dilatatus, dein paululum attenuatus; capite nigro, antennis nigris, articulis 3-10 *flabellatis; pronoto ut in præcedenti sed paululum breviore dilute, rufo-flavescente in medio antice lateribusque nigro, sat fortiter quadrifoveolato; scutello nigro; elytris violaceo-cæruleis, sat nitidis, in tertia parte antica vel basi tantum plus minusve late dilute rufo-flavescentibus, profunde striatis, interstitiis convexis, sat fortiter rugoseque punctatis; subtus nigro-violaceus, propectore, propleuris*

plus minusve, elytrorum parte reflexa basique dilute rufo-flavescentibus; pedibus nigris; tarsis nigris, apice tantum plus minusve ferrugineis.

Long. 11 1/2 à 14 1/2 mill.

Même forme que le précédent, mais très-légèrement atténué seulement dans son quart postérieur. Tête entièrement noire, couverte d'une pubescence grisâtre peu serrée; marquée d'une ponctuation de grosseur médiocre, serrée et rugueuse. Front assez fortement déprimé dans son milieu en avant, plus ou moins distinctement sillonné longitudinalement dans son milieu, le sillon se prolongeant quelquefois sur l'épistome. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, noires en entier, avec leurs articles troisième à dixième flabellés, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum notablement moins long que large, rétrécie dans sa moitié antérieure environ, non ou à peine sinué sur les côtés en arrière; d'un jaune orangé; marqué au milieu de son bord antérieur d'une tache assez grande et un peu triangulaire, noire, avec ses bords latéraux plus ou moins largement et quelquefois même avec tout son bord antérieur noirs; couvert d'une pubescence longue, soyeuse et assez serrée, d'un jaune doré, plus courte et grise sur les parties noires; marqué d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse; offrant au milieu de la base une ligne longitudinale enfoncée, peu marquée, qui s'étend plus ou moins en avant; marqué de chaque côté de la base d'une fossette large et transverse assez notable et au-dessus du milieu de deux fossettes transverses bien distinctes et même assez profondes. Écusson noir. Élytres très-légèrement dilatées en arrière après le milieu, puis atténuées dans leur tiers postérieur; d'un bleu foncé plus ou moins violacé, assez brillant, avec leur tiers antérieur ou seulement tout à fait leur base d'un jaune orangé; couvertes d'une pubescence fine et peu serrée, grise, d'un jaune doré à la base; assez profondément striées, à intervalles convexes, assez notablement ponctués et rugueux transversalement. Dessous du corps d'un violet noirâtre, avec le prosternum (la saillie prosternale exceptée), une partie plus ou moins étendue des propleures et le bord infléchi des élytres d'un jaune orangé. Propectus comme chez le précédent, mais avec la saillie prosternale un peu plus atténuée en arrière et terminée en pointe à l'extrémité. Abdomen marqué d'une ponctuation fine, serrée et non ou à peine rugueuse, couvert d'une fine pubescence grise peu serrée et sur le milieu des troisième et quatrième segments ventraux, avec une touffe

de poils grisâtres bien distincts ; à dernier segment ventral assez largement arrondi en arrière. Pattes noires en entier. Tarses de même couleur, avec leurs deux derniers articles plus ou moins ferrugineux ; les postérieurs à premier article presque aussi long que les suivants réunis.

La coloration de ce joli insecte le distingue assez facilement du précédent pour qu'il soit utile de mentionner ici les autres caractères différentiels.

Il a été trouvé par M. Wallace à Dorey, dans la Nouvelle-Guinée, à Ceram et Arou. J'en ai vu un exemplaire dans la collection du comte de Mnizech provenant d'Amboine.

3. H. DICHROUS Montrouzier.

Long. 6 lignes.

Galba dichroa Montrouzier, Faune de Woodlark, p. 12.

« Tête enfoncée dans le corselet, noire, lisse. Antennes en scie, noires. Corselet globuleux, à angles postérieurs divergents, marqué d'un sillon longitudinal et de deux impressions par derrière, d'un orangé doré avec un point par devant et les côtés noirs. Élytres parallèles, allongées, arrondies au bout, convexes, ayant la première moitié d'un bel orangé d'or et la dernière d'un noir bleu métallique ; striées. Abdomen convexe, noir luisant.

« Cet insecte offre assez de caractères distincts pour constituer un nouveau genre entre les *Galba* et les *Cebrion*. Mais en attendant qu'on fasse ce genre, sa place nous paraît être dans celui des *Galba*.

« Se trouve à Woodlark, lieux sablonneux. — Rare. »

Autant que je puis en juger par cette description, l'*H. dichrous* ne doit pas rentrer dans le genre *Galba*, mais bien dans notre genre *Hylotastes* et paraît se rapprocher beaucoup de notre *H. formosus*, dont il diffère cependant par la tête lisse.

Genre 58. **Hypocœlus** Eschscholtz.

(ὑπό, sous ; κοιλός, déprimé.)

Esch., in Silbm. Rev. entom., IV, tab. (1836). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 118 (1857). — Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, 208. — Jacquelin Duval, Gen. des Coléopt., III, 119. — *Nematodes* Cast., Hist. Ins. Coléopt., I, 222 (1840). — Redtenb., Faun. austr., éd. 2, 485 (1858).

Corps oblong, légèrement atténué en arrière. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome plus ou moins rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Antennes de longueur variable, filiformes, non dentées. Pronotum à peu près aussi long que large. Écusson subtriangulaire. Propleures très-légèrement déprimées le long de leur bord externe. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement ou presque transversalement, dilatées en dedans, avec un angle plus ou moins marqué, puis assez notablement rétrécies en dehors. Élytres nullement dentées à l'extrémité. Abdomen à dernier segment ventral simple et arrondi en arrière, avec le dernier arceau dorsal obtus et nullement saillant. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article coupé obliquement au sommet et pas plus échancré que les articles précédents.

Ce genre se reconnaît facilement des précédents, à l'absence de dent aux élytres, à son dernier arceau dorsal obtus et nullement saillant, et au quatrième article des tarses, qui est simple.

Il ne se compose, jusqu'ici, que d'un petit nombre d'espèces.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE HYPOCOELUS.

1. Hanches postérieures placées obliquement comme chez les *Nematodes*	2.	
— Hanches postérieures placées beaucoup plus transversalement que chez les *Nematodes*.	*asperatus*. .	5.
2. Angles postérieurs du pronotum tronqués et un peu divergents	*crenulatus*. .	4.
— Angles postérieurs du pronotum acuminés non divergents	3.	
3. Dernier article de l'antenne plus petit ou au plus subégal aux deux précédents réunis.	4.	
— Dernier article de l'antenne plus long que les deux précédents réunis	*terminalis*. .	3.
4. Ligne longitudinale médiane du pronotum légère, nullement lisse.	*procerulus*. .	1.
— Ligne longitudinale médiane du pronotum plus profonde, assez large et lisse.	*frontosus*. . .	2.

I. *Hanches postérieures placées obliquement comme chez les* Nematodes.

1. H. PROCERULUS Mannerheim.

(Pl. 32, fig. 8.)

Oblongus, postice attenuatus, nigro-piceus; antennis dimidio corporis brevioribus (♀), *vel longioribus* (♂), *ferrugineis, articulo primo nigro; fronte longitudinaliter carinata; pronoto latitudine paulo breviore, a basi ad apicem subsensim* (♂), *vel antice præsertim* (♀), *attenuato, sat dense, non vel vix rugose punctato; elytris profunde striatis, interstitiis sat dense*

ferrugineis, pronoto antice minus angustato, fortius rugosiusque punctato, linea impressa basali profundiore, differe videtur.

Long. 5 1/2 mill.

Eucnemis frontosus Say, Trans. Am. Philos. Soc., VI, 187.

Emathion frontosus Leconte, Revis. of the Elat. of the Unit. States, 414.

Nematodes frontosus Leconte, List of the Coleopt. of North Am., 44 (1866).

Hypocœlus frontosus Leconte, Addit. to the Coleopt. Fauna of the United States (Proceed. of Acad. Nat. Sc. Philadel., 1867, 388).

Epiphanis canaliculatus Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Phil., VI, 46.

Cette espèce est si voisine de la précédente, que je ne mentionne ici que ses caractères différentiels : Antennes entièrement ferrugineuses. Carène frontale plus notable, front à peine déprimé en avant. Pronotum bien moins atténué en avant, plus fortement, plus densément et plus rugueusement ponctué ; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale lisse plus large et plus enfoncée, n'atteignant pas le milieu en avant. Élytres plus fortement et plus rugueusement ponctuées. Saillie prosternale un peu plus large et ponctuation du dessous du corps un peu plus forte.

Je dois à la générosité de M. Leconte un exemplaire typique de cette espèce, qui provient de l'Illinois.

3. H. TERMINALIS Leconte.

Elongatus, ater, opacus, confertissime punctatus, subtiliter helvo-pubescens, capite dense punctato, subtiliter carinato, thorace latitudine vix breviore, a basi antrorsum paulo angustato, lateribus ante medium paulo rotundatis, dorso postice subcanaliculato, angulis posticis acutis, obsolete bicarinatis ; elytris confertim rugose-punctatis, substriatis ; antennis

pedibusque rufo-piceis, illis articulo ultimo præcedentibus duobus longiore.

Long. 4 mill.

Hypocœlus terminalis Leconte, Addit. to the Coleopt. Fauna of the Unit. States (Proceed. of Acad. Nat. Sc. Philad., 1867, 387).

Antennes environ moitié moins longues que le corps ; le premier article assez notable et atteignant le bord postérieur des yeux, le second mince, le troisième environ un tiers plus long que le quatrième ; les articles 4 à 10 augmentant graduellement de longueur et de grosseur, et le onzième plus long que les 9e et 10e réunis, parallèle sur les côtés et obtusément arrondi au bout ; la partie infléchie du prothorax largement, mais distinctement concave, pour recevoir la base des antennes au milieu de l'espace compris entre la suture prosternale et les bords latéraux ; les sutures prosternales profondes et l'épine postérieure plutôt large. Les hanches postérieures graduellement, mais fortement dilatées intérieurement et largement tronquées postérieurement, presque exactement comme dans l'*Eucnemis amœnicornis*. Le premier article des tarses médians et postérieurs aussi long que tous les autres réunis ; le quatrième article non dilaté, les ongles minces, simples. La carène de la tête est fine, commence entre les antennes pour se terminer vers l'occiput, et, si on ne l'observe pas avec soin, on peut la prendre pour une ligne enfoncée.

Cette petite espèce se rapproche de l'*Eucnemis amœnicornis* par sa taille et sa forme, mais s'en distingue facilement par ses caractères génériques et spécifiques.

Ottawa (Canada) ; M. Billings.

Cette espèce est facile à distinguer par la longueur du dernier article de ses antennes. Ne l'ayant pas eue sous les yeux, je me suis borné à reproduire ici la description de M. Leconte.

4. H. CRENULATUS.

(Pl. 33, fig. 9.)

Oblongo elongatus, postice parum attenuatus, brunneo-testaceus ; anten-

nis dimidio corporis brevioribus ; capite sat leviter, parum dense punctato ; vertice carina nulla notato ; pronoto latitudinis fere longitudine, angulis posticis oblique truncatis, lateribus leviter crenulato, parum dense punctato ; elytris profunde striatis, interstitiis subtiliter punctatis ; lobo prosternali postice deflexo et attenuato ; abdominis segmento ultimo apice rotundato ; pedibus tarsisque brunneo-testaceis.

Long. 5 1/2 mill.

Corps oblong allongé, un peu atténué en arrière ; en entier d'un brun testacé ; recouvert de petits poils jaunâtres peu serrés et très-courts. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil, bien plus fortement dilaté en avant que chez les précédents. Front assez notablement et largement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène médiane distincte sur le vertex. Antennes assez courtes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum, subfiliformes ; à articles quatrième à dixième sensiblement plus longs que larges. Pronotum aussi long que large, distinctement et presque graduellement dilaté de la base au sommet, très-légèrement atténué tout à fait en avant, avec ses angles postérieurs tronqués et un peu divergents, très-finement crénelé sur les côtés ; couvert d'une ponctuation assez fine, peu serrée et non rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une ligne longitudinale enfoncée bien marquée, mais n'atteignant pas le milieu. Élytres subparallèles, rétrécies seulement tout à fait en arrière, profondément striées-ponctuées ; à intervalles très-finement ponctués, non rugueux, ou à peine à la base. Dessous du corps d'un brun testacé. Propectus couvert d'une ponctuation très-fine et peu serrée, avec sa saillie prosternale un peu relevée à la base entre les hanches ; puis notablement infléchie en arrière, large à la base, atténuée notablement en arrière. Abdomen très-finement et peu densément ponctué, à dernier arceau assez allongé, arrondi au bout ; son bord postérieur assez fortement épaissi. Pattes testacées.

La couleur claire de cet insecte, la forme et les angles postérieurs tronqués de son pronotum et la finesse de sa ponctuation, le font distinguer facilement des précédents.

Il m'a été communiqué par M. de Motschulsky, comme provenant des Indes-Orientales.

II. *Lames des hanches postérieures placées beaucoup plus transversalement que chez les* Nematodes.

5. H. ASPERATUS.

(Pl. 34, fig. 1.)

Oblongus, postice sat attenuatus, obscure rufo-ferrugineus; antennis dimidio corporis multum longioribus; capite fortiter dense rugoseque punctato, carina interoculari medio discisa notato; vertice carina nulla notato; pronoto latitudine breviore, antice attenuato, lateribus non crenulato, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris profunde striatis; interstitiis sat fortiter, dense rugoseque punctatis; lobo prosternali postice attenuato; abdominis segmento ultimo apice subrotundato; pedibus tarsisque testaceis.

Long. 5 mill.

Corps oblong, assez atténué en arrière ; en entier d'un ferrugineux rougeâtre très-foncé ; recouvert de petits poils jaunâtres, courts et peu serrés. Tête ferrugineuse, fortement, densément et rugueusement ponctuée. Épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, moins dilaté en avant que chez le précédent. Front nullement déprimé au milieu en avant, avec son bord antérieur relevé en carène interoculaire interrompue au milieu, sans trace de carène longitudinale sur le vertex. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, filiformes, entièrement ferrugineuses ; à articles quatrième et cinquième sensiblement plus longs que larges, les suivants assez notablement plus longs et s'allongeant graduellement vers l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci en avant à partir du milieu, avec ses bords latéraux nullement crénelés ; marqué d'une ponctuation forte, serrée et très-rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une petite ligne longitudinale très-légère qui n'atteint pas le milieu en avant. Élytres rétrécies dans leur moitié postérieure, profondé-

ment striées-ponctuées ; avec leurs intervalles assez notablement, densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, moins foncé que le dessus et l'abdomen bien plus clair. Propectus notablement et assez densément ponctué, non rugueux ; avec sa saillie prosternale un peu relevée, tout à fait à la base, et atténuée sensiblement en arrière. Abdomen assez fortement et assez densément ponctué, très-légèrement rugueux ; à dernier segment plus court que chez le précédent et arrondi à l'extrémité. Pattes et tarses testacés.

Se reconnaît facilement à sa couleur foncée, à sa ponctuation forte, très-serrée et rugueuse, à la forme de son pronotum, dont les angles postérieurs sont acuminés, etc.

M. Wallace a rapporté cette espèce des îles Arou.

FF. *Mandibules n'offrant extérieurement qu'une surface transversalement arquée, étroite, très-fortement croisées, en pointe longue et aiguë ou à peine bifide* (Anelastidius à Cryptostoma).

Genre 59. **Anelastidius** Jacquelin Duval.

(*Anelastes* ; εἶδος, aspect.)

Jacquelin Duval, Genera des Coléopt., III, 117.

Corps allongé, légèrement atténué en arrière. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome assez rétréci à sa base, assez infléchi, par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant, nullement excavé de chaque côté. Antennes de la longueur de la moitié du corps environ, filiformes, à articles quatrième à dixième deux fois plus longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité. Pronotum un peu moins long que large. Écusson triangulaire. Propleures à peine déprimées en avant le long de leur bord externe, sensiblement plus longues que larges. Sutures prosternales

rectilinéaires, bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées obliquement, dilatées, dans leur moitié interne, en une surface subquadrangulaire, très-brusquement coupées en dehors, où elles se trouvent réduites à un rebord étroit subparallèle. Élytres nullement dentées à l'extrémité. Dernier segment abdominal arrondi en arrière. Pattes de longueur médiocre, jambes légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

On ne connaît jusqu'ici qu'une seule espèce qui doive rentrer dans ce genre.

A. Feisthameli Graëls.

(Pl. 34, fig. 2.)

Elongatus, postice paulum attenuatus, dilute castaneus; antennis dimidio corporis æqualibus; capite fortiter, dense rugoseque punctato, vertice non carinata; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus subrotundato, fortiter, dense rugoseque punctato, linea longitudinali media lævi notato; elytris striolis obsoletis tantum notatis, minus profunde, sat dense rugoseque punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 1/2 mill.

Eucnemis Feisthameli Graëls, Ann. Soc. ent. Fr., 1847, 307.

Anelastidius ineditus Jacq. Duval, Gen. Coléop., III, 117, pl. 28, fig. 138.

— — Lacord., Gen. Coléopt., atlas, pl. 40, fig. 5.

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière; en entier d'un châtain clair; recouvert d'une pubescence jaune, assez longue, un peu villeuse et médiocrement serrée. Tête à ponctuation très-forte, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, à peine plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en

avant, n'offrant pas de carène distincte en arrière sur le vertex. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps. Pronotum un peu moins long que large, assez sensiblement dilaté-arrondi de chaque côté et légèrement atténué en avant ; avec ses angles postérieurs très-légèrement dirigés en dehors ; marqué d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une ligne longitudinale lisse qui se prolonge en avant presque jusqu'au bord antérieur. Élytres offrant une strie juxta-suturale distincte et quelques traces de stries à ponctuation forte, médiocrement serrée et rugueuse. Dessous du corps châtain clair, avec l'abdomen ferrugineux. Propectus à ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse. Abdomen à ponctuation moins forte, assez serrée et légèrement rugueuse. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarses.

L'exemplaire unique que je possède est celui sur lequel Jacquelin Duval a décrit son *inéditus*.

Cette espèce, qui se rapporte parfaitement à l'*Eunomis Feisthameli* de M. Graëls, a été prise par lui à Caldas et à Barcelone, en Catalogne, au mois de mai, sur des tiges et des épis de blé.

Genre 60. **Epiphanis** Eschscholtz.

(ἐπιφανής, privilégié.)

Eschscholtz, Zool. Atl., I, 10 (1829). — Lacord., Genera des Coléopt., IV, 123.

Corps assez allongé, assez rétréci en arrière. Tête médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué, nullement excavé de chaque côté. Antennes de la longueur de la moitié du corps environ, sensiblement épaissies vers le sommet ; à articles quatrième et septième assez petits, subégaux, pas plus longs que larges ; articles huitième à onzième subégaux, au moins deux fois plus longs que les précédents, le dernier subégal au précédent. Pronotum sensiblement moins long que large. Écusson légèrement arrondi en arrière. Propleures

très-légèrement déprimées en avant le long de leur bord externe, un peu plus longues que larges, à bord antérieur droit. Sutures prosternales rectilinéaires, bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques parallèles; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement, dilatées dans leur moitié interne en une surface un peu subquadrangulaire, assez brusquement coupées en dehors, où les lames se trouvent réduites à un rebord assez étroit et parallèle. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimées, à pénultième article coupé obliquement en dessus, mais pas plus excavé-échancré que les précédents.

Ce genre se rapproche du précédent par un assez grand nombre de caractères, mais il s'en distingue complétement par la structure de ses antennes, qui est toute différente, puisque, au lieu d'avoir des articles augmentant graduellement de longueur à partir du quatrième, ses quatrième, cinquième, sixième et septième articles sont très-petits et subégaux, tandis que les quatre suivants sont plus de deux fois plus longs.

E. CORNUTUS Eschscholtz.

(Pl. 34, fig. 3.)

Sat elongatus, postice tantum attenuatus, nigro-piceus cum elytris plus minusve nigro vel rufo-brunneis; antennis dimidio corporis æqualibus; capite mediocriter, sat dense, non rugose punctato; fronte antice longitudinaliter carinata, carina postice minus elevata sed distincta; pronoto latitudine breviore, lateribus subsensim, postice leviter, dein antice fortius, attenuato, mediocriter, plus minusve dense sed non rugose punctato; elytris obsolete striatis, leviter sat dense sed non rugose punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 1/2 à 7 1/2 mill.

Epiphanis cornutus Esch., Arch. de Thon., II, 35 (1829).
— — Esch., Zool. Atl., I, 10 (1829).
— — Mann., Bull. Mosc., 1843, 288.

Epiphanis cornutus Leconte, Addit, to the Coleopt, Faun. of the United States (Proc. Acac. Nat. Sc. Philad., 1867, 388.

— — Lacord., Gen. Coléopt., atlas, pl. 40, fig. 4.

Epiphanis cristatus Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc. Philad., VI, 46 (1852).

— — Leconte, Revis. of the Elat. of the United States, 415 (Amer. Philos. Trans., X).

Corps assez allongé, légèrement atténué dans son tiers postérieur ; d'un noir de poix, avec les élytres d'un brun noirâtre plus au moins obscur ou d'un brun rougeâtre ; recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil. Front relevé, dans son milieu en avant, en une carène très-proéminente en avant, moins forte en arrière, mais bien distincte et se prolongeant plus ou moins sur le vertex. Antennes de la longueur de la moitié du corps. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, subgraduellement rétréci dans ses deux tiers basilaires, puis plus fortement atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés, nullement dirigés en dehors ; marqué d'une ponctuation médiocre, assez serrée et non rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une ligne longitudinale lisse qui se prolonge plus ou moins en avant et atteint presque le bord antérieur. Élytres très-légèrement ou même obsolétement striées ; à ponctuation assez fine, assez serrée et nullement rugueuse. Propectus à ponctuation assez fine, assez serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale large, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité, où elle est assez notablement infléchie. Dessous du corps d'un brun noirâtre ou d'un ferrugineux rougeâtre. Abdomen très-finement et assez densément ponctué. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article un peu moins long que tous les suivants réunis.

L'*E. cornutus* se trouve à l'île de Sitka, à New-York, en Pensylvanie et au Canada.

Genre 61. **Namolius.**

Corps allongé, assez notablement atténué en avant et en arrière. Tête

médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome fortement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête ; avec son bord antérieur légèrement arqué, nullement excavé de chaque côté. Antennes de la longueur des quatre cinquièmes du corps, filiformes, à articles quatrième et cinquième très-petits, seulement un peu plus longs que larges, le sixième subégal aux deux précédents réunis ; les suivants plus longs, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, le dernier près de deux fois aussi long que le précédent. Pronotum moins long que large. Écusson un peu en carré allongé. Propleures très-légèrement déprimées en avant le long de leur bord externe, un peu plus longues que larges, avec leur bord antérieur droit. Sutures prosternales rectilinéaires, bien distinctes dans toute leur étendue. Épisternums métathoraciques subparallèles ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement, dilatées dans leur partie interne et fortement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimés, à pénultième article coupé obliquement en dessus, mais pas plus excavé-échancré que les articles précédents.

Ce genre ne renferme jusqu'ici qu'une espèce. On ne peut le confondre avec aucun des précédents, à cause de la structure toute particulière de ses antennes.

N. Lacordairei.

(Pl. 34, fig. 4.)

Elongatus, postice sat fortiter, subsensim attenuatus, nigro-piceus, elytris rufo-brunneis ; capite sat fortiter, parum dense, non rugose punctato ; fronte antice sulcata, postice carina nulla notata ; pronoto latitudine breviore, a basi ad apicem sensim attenuato, mediocriter, parum dense, non rugose punctato, medio fortiter, transversim biimpresso ; elytris non striatis, sublineato-punctatis, non rugosis ; pedibus ferrugineis.

Long. 8 1/2 mill.

Corps allongé, assez notablement et subgraduellement atténué en

arrière, à partir de son tiers antérieur ; d'un noir de poix, avec les élytres d'un brun rougeâtre ; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre très-écartée. Tête à ponctuation assez notable, peu serrée, nullement rugueuse. Épistome fortement rétréci à la base, environ trois fois plus étroit que l'espace compris entre lui-et l'œil ; front très-fortement sillonné dans son milieu en avant, sans trace de carène sur le vertex. Antennes de la longueur des quatre cinquièmes du corps. Pronotum sensiblement moins long que large, graduellement et notablement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière et un peu diminués en dehors ; couvert d'une ponctuation médiocre, écartée et nullement rugueuse ; offrant, au milieu de sa base, une petite ligne longitudinale enfoncée, légère, qui n'atteint pas le milieu en avant ; marqué en outre, de chaque côté au-dessus du milieu, d'une impression obliquement transverse, assez forte. Élytres marquées seulement d'une strie juxta-suturale ; couvertes d'une ponctuation assez fine, médiocrement serrée, formant des lignes longitudinales assez régulières, nullement rugueuse. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre. Propectus à ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale assez large, légèrement atténuée en arrière, nullement infléchie à l'extrémité. Abdomen très-finement et peu densément ponctué, nullement rugueux, avec la moitié postérieure de son dernier segment ventral marqué d'une ponctuation assez forte et serrée. Pattes ferrugineuses ; tarses plus clairs.

Je ne possède qu'un exemplaire de cette espèce, qui vient de Cayenne.

Genre 62. **Schizophilus.**

(σχίζω, fendre ; φίλος, ami.)

Corps allongé, assez atténué en arrière. Tête médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax, mais proéminente en avant. Épistome assez rétréci à la base, assez fortement infléchi par rapport à la tête, très-fortement excavé longitudinalement, de chaque côté en avant, et très-fortement échancré à son bord antérieur, ce qui le rend trilobé. Antennes n'atteignant pas la moitié du corps ; à articles quatrième, cinquième et sixième plus longs que larges, subégaux ; les suivants graduellement un peu plus grands, à peine dentés en dedans ; le dernier oblong allongé,

sensiblement plus long que le précédent. Pronotum aussi long que large. Écusson très-légèrement arrondi en arrière. Propleures assez étroites, deux fois plus longues que larges; pas visiblement déprimées le long de leur bord externe. Sutures prosternales rectilinéaires bien distinctes dans toute leur étendue. Bord antérieur du propectus très-fortement sinué, de chaque côté au-dessous de la fossette antennaire. Épisternums métathoraciques parallèles; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement; fortement dilatées, dans leur moitié interne, avec leur bord postérieur interne assez oblique en dehors; brusquement rétrécies en dehors et réduites à un rebord étroit, subparallèle. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimés; à pénultième article pas plus excavé-échancré en dessus que les articles précédents.

La forme très-remarquable de son épistome, la structure de ses antennes, le bord antérieur de son propectus et la forme de ses propleures, rendent ce genre facile à reconnaître.

S. SUBRUFUS Randall.

Elongatus, postice sat attenuatus, dilute ferrugineus; capite fortiter, dense, vix rugose punctato; fronte antice non impressa; carina nulla notata; pronoto longitudinis latitudine, basi ad apicem leviter, subsensim attenuato, sat fortiter, dense, non rugose punctato; elytris distincte striatis, sat dense, leviter rugoseque punctatis; pedibus dilute ferrugineis.

Long. 8 mill.

Eucnemis subrufus Randall, Boston Journ. Hist. Nat., II, 38.

Nematodes simplex Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc. Philad., 1866, 388.

Schizophilus trilobatus H. de Bonv., Eucn., pl. 34, fig. 5.

Corps allongé, assez atténué en arrière; d'un ferrugineux clair; recouvert d'une pubescence jaune assez serrée et un peu villeuse. Tête à ponctuation forte, très-serrée et à peine rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil.

Front nullement déprimé dans son milieu en avant, mais assez proéminent, sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes notablement moins longues que la moitié du corps. Pronotum aussi long que large, très-légèrement et graduellement atténué de la base au sommet, avec ses côtés nullement sinués et ses angles postérieurs assez notablement prolongés en arrière et droits; couvert d'une ponctuation forte, serrée et non rugueuse; offrant, au milieu de la base, une petite ligne enfoncée longitudinale tout à fait obsolète, n'atteignant pas le milieu en avant; sans trace d'impressions sur son disque. Élytres assez notablement striées-ponctuées; leurs intervalles marqués d'une ponctuation assez fine, assez serrée et rugueuse. Propectus à ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse, plus grosse, plus serrée et à peine rugueuse sur le prosternum. Saillie prosternale peu rétrécie dans sa moitié basilaire, plus notablement ensuite et acuminée au sommet, où elle est très-légèrement infléchie. Abdomen finement et densément ponctué, non rugueux. Pattes d'un ferrugineux clair. Tarses plus clairs; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce, qui était indiquée, dans la collection du docteur Schaum, comme provenant de l'Amérique du Nord. M. Leconte la possède de New-York.

D'après de nouvelles recherches faites par M. le docteur Horn, l'insecte figuré pl. 34, fig. 5, sous le nom de *Schizophilus trilobatus* serait l'*Eucnemis subrufus* de Randall. Je me suis empressé de faire cette correction sur mon texte, mais la planche du *Schizophilus* étant déjà gravée, je n'ai pu que signaler ici mon erreur.

Genre 63. **Anelastes** Kirby.

(ἀνά, en arrière; ἐλαστής, qui agite.)

Kirby, Trans. Linn. Soc., XII, 384 (1818). — *Silenus* Latr., Ann. Soc. ent. Fr., III, 1834, 129.

Corps allongé et peu atténué en arrière. Tête médiocre, assez enfoncée

dans le prothorax. Épistome assez légèrement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Antennes assez courtes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum, à articles quatrième et dixième courts, un peu moins longs que larges, submoniliformes; dernier un peu plus long que le précédent, coupé obliquement en dehors, acuminé au bout. Pronotum moins long que large. Écusson en triangle allongé, obtus au bout. Propleures à peine déprimées obliquement, en dehors en avant, plus longues que larges. Sutures prosternales sensiblement arquées en dehors. Bord antérieur du propectus fortement relevé en carène au milieu, un peu arqué, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques subparallèles ou un peu plus larges en arrière; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures dilatées dans leur moitié interne en une surface transverse, brusquement coupée en dehors, où les lames se trouvent réduites à un rebord étroit et parallèle. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimés; les antérieurs un peu épaissis à la base; à pénultième article obliquement coupé en dessus et pas plus excavé-échancré que les précédents.

Ce genre ne peut être confondu avec aucun des précédents, à cause de ses sutures prosternales arquées; il est, du reste, très-facile à reconnaître à son facies tout à fait particulier.

Il ne comprend jusqu'ici que trois espèces.

L'*Anclastes? femoralis* de M. Lucas (voy. Castelnau, Amér. du Sud, Entom., p. 71) ne fait pas partie de ce genre et doit se placer dans les *Phyzodactylus*.

1. A. BARBARUS H. Lucas

(Pl. 34, fig. 6.)

Subelongatus, postice sat attenuatus, plus minusve dilute castaneus vel rufo-ferrugineus; capite subtiliter, parum dense granuloso; fronte antice leviter sulcata; pronoto latitudine breviore, lateribus basi sinuato, dein medio subrotundato, angulis posticis extus paulo productis, subtiliter,

parum dense granuloso-punctato; elytris sat fortiter striatis, interstitii sat dense, subtiliter, granuloso-punctatis.

Long. 8 à 11 mill.

Anelastes barbarus H. Lucas, Explorat. scientif. de l'Algérie, 167, pl. 16, fig. 15.

Corps allongé, sensiblement rétréci tout à fait en arrière; d'un ferrugineux clair ou rougeâtre ; recouvert d'une pubescence très-courte et médiocrement serrée, jaune. Tête assez finement et peu densément granuleuse. Épistome médiocrement rétréci à la base, à peu près aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'un petit sillon longitudinal très-léger ou même obsolète qui se prolonge peu en arrière, sans trace de carène sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux clair. Pronotum notablement moins long que large, distinctement sinué au-dessus des angles postérieurs, puis dilaté vers le milieu et ensuite atténué en avant, finement et très-brièvement cilié; avec ses angles postérieurs légèrement prolongés en arrière, un peu dirigés en dehors et tronqués au bout, très-finement et peu densément ponctué granuleux ; offrant, au milieu de sa base, un petit sillon longitudinal qui se prolonge en avant jusqu'au milieu ou même jusqu'au bord antérieur; sans traces d'impressions sur son disque. Élytres assez fortement striées-ponctuées; leurs intervalles marqués d'une ponctuation granuleuse très-fine et serrée. Propectus assez finement et plus ou moins densément granuleux. Saillie prosternale large, très-courte, ne dépassant guère les hanches en arrière, arrondie postérieurement. Abdomen paraissant lisse au premier abord, mais marqué de points assez fins et peu serrés, et offrant encore entre ceux-ci des points extrêmement fins et assez denses. Pattes d'un ferrugineux clair ou d'un brun rougeâtre. Tarses postérieurs à premier article, un peu moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce, indiquée dans le travail de M. Lucas sur l'Algérie, comme provenant d'Alger et de Mostaganem, se trouve également à Oran.

M. Desbrochers des Loges m'en a communiqué trois exemplaires trouvés en Corse. Deux ont été pris au mois de juillet par M. Gérard dans la ville même d'Ajaccio et sont d'une couleur foncée comme le *Druryi*. Le

troisième a été trouvé également à Ajaccio, sous une écorce de noyer, par notre collègue M. Koziorowicz, mais est beaucoup plus clair et en tout semblable à un individu que je possède provenant d'Oran.

2. A. Druryi Kirby.

Præcedenti valde affinis sed capite fortius densiusque granuloso, pronoto lateribus postice magis sinuato, fortiusque granuloso, corpore subtus minus subtiliter densiusque punctato, distinctus.

Long. 10 à 11 mill.

Anclastes Druryi Kirby, Trans. Linn. Soc., XII, 384.
— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 177.
— — Leconte, Revis. of the Elat. of the Unit. States, 413.
Silenus brunneus Latr., Ann. Soc. ent. Fr., III, 1834, 129.
Elater erosus Say? (ex-Leconte, List Coleopt. of North Amer., 1866, 44).
Agriotes tardus Dej., Cat., 3e éd., 108.

Cette espèce est tellement voisine de la précédente, que je ne mentionnerai ici que ses caractères différentiels. Tête plus fortement et surtout plus densément granuleuse. Épistome un peu plus rétréci à la base. Pronotum un peu plus sinué sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs un peu plus prolongés en dehors, plus fortement et plus densément granuleux. Dessous du corps aussi bien plus densément granuleux, avec l'abdomen moins finement, mais plus densément ponctué.

Cet insecte se trouve aux États-Unis.

3. A. Latreillei Leconte.

(Pl. 34, fig. 7.)

A præcedenti, corpore subparallelo, magis elongato, pronoto breviore,

lateribus magis rotundato, elytris longioribus, prothoracis fovcolis magis distinctis differre videtur.

Long. 10 à 13 mill.

Anelastes Latreillei Leconte, Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad., VI, 47.
— — — Revis. of the Elater. of Unit. States, 413.

J'ai hésité longtemps à adopter cette espèce, tellement je la trouve voisine de la précédente; mais je crois cependant qu'on peut la considérer comme distincte par les caractères suivants : Corps plus allongé et surtout beaucoup plus parallèle, rétréci seulement tout à fait en arrière. Pronotum sensiblement plus court, plus régulièrement arrondi sur les côtés et marqué sur son disque de petites fossettes plus apparentes, moins densément granuleux que chez le *Druryi*. Élytres près d'un tiers plus longues que chez le précédent et abdomen plus finement ponctué.

Les exemplaires de cette espèce, qui m'ont été envoyés par M. Leconte, proviennent de l'Orégon et de la Californie. Je la possède également de Vancouver et même du Mexique.

M. Weyers a eu la bonté de me donner un exemplaire d'*Anelastes*, qui a été pris par M. Haberauer à Astrabad. Il m'a été impossible de trouver un caractère spécifique quelconque dans cet individu, et, malgré cette différence inouïe de localité, je le considère comme un véritable *Latreillei*.

Genre 64. **Eudorus** de Castelnau.

De Castelnau, Silberm. Rev. entom., III, 168 (1835).

Corps oblong, peu atténué en arrière. Tête médiocre, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome légèrement rétréci à la base, assez fortement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant, entier. Antennes assez courtes, dépassant peu les angles postérieurs du pronotum, assez épaisses, submoniliformes; à articles quatrième à dixième s'élargissant graduellement et assez notablement vers

le sommet, les articles quatrième à huitième devenant graduellement un peu plus courts, les suivants augmentant légèrement de longueur et le dernier oblong, de la longueur des deux précédents réunis. Pronotum notablement moins long que large. Écusson un peu atténué en arrière. Propleures légèrement déprimées longitudinalement dans leur milieu en avant, larges, subparallèles, puis très-faiblement rétrécies en avant. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus légèrement relevé en carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques subparallèles; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées transversalement, dilatées en dedans, et légèrement sinueuses en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes subparallèles, à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale, qui est au moins deux fois plus étroite, à pénultième article obliquement coupé au sommet, pas plus excavé-échancré que le précédent.

Il est très-facile de distinguer ce genre du précédent à la structure toute différente de ses hanches postérieures, ainsi qu'à ses sutures prosternales rectilinéaires et à ses propleures, bien moins rétrécies en avant.

E. JAVANICUS.

(Pl. 34, fig. 8.)

Oblongus, postice tantum attenuatus, nigro-brunneus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice impressa; pronoto latitudine breviore, subtransverso, antice leviter dilatato, sat fortiter, dense, non rugose punctato; elytris striarum vestigiis tantum notatis, mediocriter, sat dense, non rugose punctatis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 10 mill.

Eudorus javanicus de Cast., Silberm. Rev. entom., III, 168.

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 176.

Corps oblong, rétréci seulement tout à fait en arrière; d'un brun noi-

râtre; recouvert d'une pubescence jaune, assez courte et assez serrée. Tête à ponctuation forte, confluente et très-rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front assez notablement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre. Pronotum notablement moins long que large, subtransverse, à peine sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, subgraduellement et légèrement renflé en avant, arrondi seulement au sommet; ses angles postérieurs peu notablement prolongés en arrière, à peine obliques en dehors; fortement et densément ponctué, non rugueux; marqué dans son milieu, de la base au sommet, d'une ligne longitudinale lisse, sans traces d'impression sur son disque. Élytres n'offrant que quelques vestiges obsolètes de stries, marquées d'une ponctuation ordinaire, assez serrée et nullement rugueuse. Propectus assez notablement et assez densément ponctué, non rugueux; avec sa saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière. Abdomen à ponctuation médiocre et assez serrée, non rugueuse. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux, les postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

Cet insecte se trouve à Java.

Genre 65. **Orodotes.**

Corps oblong, légèrement atténué en arrière. Tête médiocre, assez enfoncée dans le prothorax. Épistome assez notablement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur arqué en avant, entier. Antennes assez courtes, dépassant un peu seulement les angles postérieurs du pronotum, nullement épaisses, filiformes, à articles quatre à dix notablement allongés, devenant graduellement plus longs vers le sommet, dernier un peu plus long seulement que le précédent. Pronotum bien moins long que large. Écusson assez court, arrondi en arrière. Propleures à peine visiblement déprimées dans leur milieu en avant, assez larges à la base, puis notablement dilatées en dehors vers leur milieu. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus relevé, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées un peu moins transversalement que dans le genre précédent, assez dila-

tées dans leur moitié interne, puis assez notablement rétrécies en dehors, non sinueuses en arrière. Pattes de longueur médiocre. Jambes subparallèles, à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à peine subcomprimés, à pénultième article obliquement coupé au sommet, mais pas plus excavé-échancré que les précédents.

Bien facile à distinguer du genre précédent par son épistome plus rétréci à la base, ses antennes à articles bien plus allongés, à ses propleures notablement dilatées en dehors, etc.

O. Jansoni.

Oblongus, postice sat leviter attenuatus, niger, pube grisea vestitus; cum elytris utrinque macula basali, vittis transversis duabus, maculaque postica media e pube aurea, notatis; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice non impressa; pronoto latitudine multum breviore, lateribus medio extus fortiter dilatato, dense sed non rugose punctato; elytris distincte striatis, sat subtiliter, dense, sed vix rugose, punctatis; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps légèrement atténué en arrière, légèrement convexe, rappelant par son faciès certaines formes d'Élatérides; d'un noir mat, recouvert d'une pubescence grisâtre médiocrement serrée, plus dense sur la tête et la base du pronotum; de plus, marqué de chaque côté, à la base des élytres, d'une petite tache oblongue; puis, dans leur tiers antérieur, d'une petite bande transverse assez étroite, et derrière leur milieu d'une autre bande transverse plus large, légèrement arquée en arrière; enfin, avec une tache apicale médiane, formée par des poils dorés tranchant avec le reste de la pubescence. Tête à ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Épistome assez notablement rétréci à la base, bien plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front sans dépression distincte en avant et sans trace de carène longitudinale sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum bien moins long que large, très-fortement dilaté de chaque côté au milieu, avec ses angles postérieurs acuminés et légèrement dirigés en dehors; fortement et très-densément ponctué, non rugueux,

marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui ne dépasse pas le milieu en avant, sans trace d'impression sur son disque. Élytres bien distinctement striées, à intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et non ou à peine rugueuse. Dessous du corps d'un noir plus brillant que le dessus ; propectus couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Saillie prosternale presque graduellement atténuée en arrière. Abdomen à ponctuation assez fine et assez serrée, non rugueuse. Dernier segment largement arrondi au bout. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre ; les postérieures à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

J'ai dû cette jolie espèce à la générosité de M. Janson, qui a bien voulu me donner son unique exemplaire. Elle a été prise à Sydney.

Genre 66. **Lycaon.**

Corps allongé, plus ou moins atténué en arrière, le plus souvent assez convexe. Épistome faiblement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant ; entier. Antennes plus ou moins longues, mais dépassant toujours très-notablement les angles postérieurs du pronotum, filiformes ou très-légèrement dentées ; à articles quatrième et dixième augmentant graduellement de longueur vers le sommet ; dernier de longueur variable. Pronotum moins long que large, le plus souvent assez fortement rétréci en avant. Propleures à peine déprimées dans leur milieu en avant, médiocrement larges, fortement rétrécies en avant et par suite presque triangulaires, mais un peu obtuses au sommet. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus assez légèrement relevé en carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques parallèles ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées transversalement, à peine dilatées en dedans ou même subtransverses. Pattes de longueur médiocre. Jambes légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale ; à pénultième article obliquement coupé au sommet, pas plus excavé-échancré que le précédent.

Chez les *Lycaons,* l'épistome est bien plus large à la base, les hanches postérieures sont notablement moins dilatées que chez le genre précédent

et plus transverses ; les propleures sont moins larges et nullement dilatées au milieu, mais gaduellement rétrécies en avant.

Les espèces qui rentrent dans ce genre paraissent jusqu'ici propres à l'Australie et à l'archipel Indien.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE LYCAON.

1. Antennes à troisième article au plus un peu plus petit que le quatrième. . . .	2.	
— Antennes à troisième article subégal au deuxième, les deux réunis à peine aussi longs que le quatrième.	*Kraatzii*.	6.
2. Antennes à articles neuvième et dixième un peu plus allongés que les précédents.	3.	
— Antennes à articles neuvième et dixième deux fois plus longs que les précédents.	*expulsus*.	7.
3. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ou même plus courtes.	4.	
— Antennes notablement plus longues que le corps	*flavescens*.	5.
4. Troisième article de l'antenne sensiblement plus long que le suivant.	5.	
— Troisième article de l'antenne plus petit ou tout au plus subégal au suivant. . .	*novus*.	4.
5. Dernier article de l'antenne sensiblement plus long que le précédent.	6.	
— Dernier article à peine plus long que le précédent	*consanguineus*.	2.
6. Dernier article de l'antenne distinctement dilaté au milieu, puis rétréci en avant.	*nigricans* var. *antennarius*.	
— Dernier article de l'antenne plus ou moins		

allongé et dilaté, mais nullement rétréci en avant. . . . . 7.

7. Dernier article de l'antenne un peu plus long que le précédent. . . . . *nigricans* . . . . . 1.

— Dernier article de l'antenne très-allongé, parallèle, moitié plus long que le précédent. . . . . *nanus*. . . . . 3.

1. L. NIGRICANS.

(Pl. 34, fig. 9.)

Elongatus, convexus, subcylindricus, postice plus minusve attenuatus, nigro-brunneus vel obscure rufo-brunneus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice sat fortiter impressa; antennis ad apicem leviter dilatatis, articulo tertio quarto longiore, apicali oblongo elongato præcedenti multum longiore; prothorace latitudine breviore, a basi ad apicem antice fortiter attenuato, sat fortiter, dense, vix rugose punctato; elytris striatis, mediocriter, sat dense rugoseque punctatis; pedibus nigro- vel obscure brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 8 à 11 mill.

Var. a. — *antennarius. — Antennarum articulo postico in medio inflato, apice attenuato.*

Var. b. *Capite pronotoque nigris, elytris rufo-brunneis.*

Corps allongé, très-convexe, subcylindrique, plus ou moins atténué en arrière; noir, d'un brun noirâtre ou rougeâtre foncé; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre plus ou moins serrée et assez apparente. Tête à ponctuation forte, confluente et rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base; environ deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Front assez notablement déprimé, dans son milieu en avant; sans traces de carène sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre, assez courtes,

notablement moins longues que la moitié du corps, très-légèrement, mais distinctement renflées tout à fait au sommet; à troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants environ deux fois plus longs que larges; dernier en ovale allongé, notablement plus long que le précédent, un peu en massue, non atténué à l'extrémité. Les articles des antennes sont sensiblement plus allongés chez les ♀. Pronotum notablement moins long que large, peu notablement rétréci à la base, puis fortement et graduellement atténué ensuite jusqu'au sommet, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière et nullement dirigés en dehors; à ponctuation forte, confluente et rugueuse; marqué dans son milieu, de la base au sommet, d'une ligne longitudinale lisse plus ou moins distincte. Élytres distinctement striées, assez notablement et assez densément et rugueusement ponctuées. Dessous du corps noir ou un peu rougeâtre, avec l'extrémité des segments abdominaux rougeâtre. Propectus notablement et plus ou moins densément ponctué, légèrement ou même non rugueux. Saillie prosternale fortement infléchie et subgraduellement rétrécie en arrière. Abdomen assez finement, mais assez densément ponctué, non ou à peine rugueux. Lames des hanches postérieures légèrement, mais visiblement dilatées intérieurement, leur partie externe environ deux fois plus étroite que leur milieu. Pattes d'un noir de poix ou d'un brun plus ou moins foncé. Tarses ferrugineux; les postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

Var. *a.* — *antennarius.* — Dernier article de l'antenne sensiblement dilaté au milieu et distinctement atténué jusqu'à l'extrémité.

Je n'ai vu que deux exemplaires qui offrent ce caractère singulier. L'un vient de Melbourne, l'autre de Victoria. J'avoue que, tout d'abord, cette modification du dernier article de l'antenne m'avait paru trop importante pour ne considérer cet insecte que comme une simple variété du *nigricans*. Mais comme il m'a été impossible, après l'examen le plus consciencieux, de trouver la moindre différence appréciable avec le type, chez ces deux exemplaires, je n'ai pu me décider à faire une espèce nouvelle sur ce seul caractère.

Var. *b.* Tête et corselet noir, élytres d'un brun rougeâtre.

Cette espèce paraît propre jusqu'ici au continent australien. Je l'ai vue de Victoria, de Melbourne et de Sydney.

2. L. CONSANGUINEUS.

(Pl. 35, fig. 1.)

Elongatus, convexus, subcylindricus, postice attenuatus, nigro-brunneus; capite ut in præcedenti; antennis ad apicem leviter dilatatis, articulo tertio quarto multum longiore, apicali subovali, præcedenti æquali; prothorace latitudine breviore, a basi ad apicem sat fortiter subsensim attenuato, antice medio longitudinaliter, leviter sulcato, fortiter, dense, vix rugose punctato; elytris profunde striatis, mediocriter, sat dense, rugoseque punctatis; pedibus ferrugineis; tibiis nigro-infuscatis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, convexe, subcylindrique, atténué seulement dans son quart postérieur; d'un brun noirâtre; recouvert supérieurement d'une pubescence d'un gris jaunâtre, serrée et assez apparente. Tête comme chez l'espèce précédente, avec la dépression et la base de l'épistome rougeâtres; ce dernier un peu plus rétréci à la base. Antennes d'un brun noirâtre, sensiblement plus courtes que la moitié du corps, légèrement renflées vers le sommet; à troisième article notablement plus long que le quatrième; quatrième à dixième presque deux fois plus longs que larges; dernier ovale oblong, pas plus long que le précédent. Pronotum assez notablement moins long que large, fortement et presque graduellement rétréci, de la base au sommet, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière et à peine dirigés en dehors; à ponctuation forte, confluente et légèrement rugueuse; marqué, dans son milieu en avant, d'un petit sillon longitudinal. Élytres profondément et nettement striées, assez fortement, assez densément et rugueusement ponctuées. Propectus assez notablement et assez densément ponctué, à peine rugueux. Saillie prosternale un peu plus brusquement relevée à la base, puis fortement infléchie postérieurement, subgraduellement rétrécie en arrière. Abdomen assez finement et assez densément ponctué, non rugueux. Lames des hanches postérieures à peine dilatées intérieurement, leur partie externe seulement un peu plus étroite. Pattes ferrugineuses avec les jambes rembrunies. Tarses fer-

rugineux; les postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants réunis.

Quoique très-voisine de la précédente, cette espèce s'en distingue facilement par son pronotum plus régulièrement atténué de la base au sommet et distinctement sillonné au milieu, en avant, par le dernier article de ses antennes égal seulement au précédent, par les stries de ses élytres plus profondes et plus nettes, par la ponctuation plus fine de l'abdomen et par les lames des hanches, à peine visiblement dilatées en dedans.

Le seul exemplaire que je possède a été pris à Batchian par M. Wallace.

3. L. NANUS.

Præcedenti valde affinis, sed antennis ad apicem nullo modo inflatis, cum articulo ultimo valde elongato, subparallelo, præcedenti dimidio longiore; pronoto minus sensim attenuato; coxarum posticarum laminis extus magis attenuatis facile dignoscendus.

Long. 6 à 7 mill.

De la même forme que le précédent; seulement avec son pronotum moins régulièrement atténué de la base au sommet, moins rétréci dans son tiers basilaire, et plus brusquement à partir de ce point; marqué, sur son disque, d'une ligne longitudinale lisse qui disparaît quelquefois; sans trace de sillon. Antennes nullement épaissies vers le sommet, aussi longues que la moitié du corps environ; à troisième article notablement plus long que le quatrième, les suivants, quatrième à dixième, au moins deux fois aussi longs que larges, le dernier très-allongé, presque parallèle, au moins moitié plus long que le précédent. Lames des hanches postérieures plus atténuées en dehors, comme chez le *carbonarius*.

Cette espèce se trouve à Moreton-Bay, et M. Backwell me l'a communiquée de Victoria.

4. L. NOVUS.

(Pl. 35, fig. 2.)

Elongatus, convexus, subcylindricus posticeque magis attenuatus, nigro-piceus, cum elytris rufo-ferrugineis, vel totus rufo-ferrugineus; antennis apice nullo modo dilatatis, dimidio corporis paulo longioribus, articulo tertio quarto minore vel subæquali, apicali elongato, præcedenti duplo longiore; pronoto antice magis attenuato; pedibus nigro-piceis vel rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps allongé, légèrement rétréci dans sa moitié postérieure; d'un noir de poix, avec les élytres d'un ferrugineux rougeâtre ou en entier de cette dernière couleur; recouvert supérieurement d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez longue, assez serrée et assez apparente. Tête comme chez le *carbonarius*. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, avec le premier article noir, un peu plus longues que la moitié du corps, nullement épaissies vers le sommet; à troisième article un peu plus petit que le quatrième ou tout au plus subégal à ce dernier; les suivants, quatrième à dixième, au moins deux fois aussi longs que larges; le dernier très-allongé, presque parallèle, de moitié plus long que le précédent. Pronotum assez notablement moins long que large, peu rétréci dans sa moitié basilaire, puis assez brusquement et plus fortement atténué en avant, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière; à ponctuation forte, confluente et légèrement rugueuse; marqué, dans son milieu, d'une ligne longitudinale lisse plus ou moins étendue et plus ou moins distincte. Ponctuation des élytres et du dessous du corps comme chez le *carbonarius*. Lames des hanches postérieures également comme chez le *carbonarius*. Pattes d'un brun noirâtre ou rougeâtres. Tarses ferrugineux; les postérieurs à premier article plus court que les deux suivants réunis.

Malgré ses nombreuses affinités avec les espèces précédentes, cet insecte s'en distingue aisément par ses antennes plus longues, à troisième article plus court ou au plus à peine aussi long que le quatrième, et par son pro-

notum bien plus brusquement atténué en avant dans sa moitié antérieure.

Il provient de Moreton-Bay et de la rivière Clarence, dans la Nouvelle-Galle du Sud.

5. L. FLAVESCENS.

(Pl. 35, fig. 3.)

Elongatus, vix convexus, postice leviter attenuatus, dilute flavo-ferrugineus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice fortiter impressa; antennis corpore longioribus, nigris, cum articulis primo, secundo posticoque apice dilute ferrugineis, intus vix subdentatis, articulo tertio quarto majore, apicali elongato, præcedenti multum majore; pronoto a basi ad apicem subsensim attenuato, sat fortiter, dense, vix rugose punctato; elytris sat profunde striatis, mediocriter, sat dense punctatis; pedibus flavo-testaceis.

Long. 5 à 6 1/2 mill.

Var. *Elytrorum limbo postice apiceque nigris.*

Corps allongé, à peine convexe, légèrement atténué en arrière; d'un ferrugineux un peu jaunâtre; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, serrée, assez longue et assez apparente. Tête à ponctuation assez forte, confluente et un peu rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, presque aussi étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front notablement déprimé, dans son milieu en avant, sans traces de carène sur le vertex. Antennes noirâtres, à premier, second et extrémité du dernier article ferrugineux, surpassant assez sensiblement la longueur du corps, nullement renflées, subfiliformes, très-légèrement subdentées en dedans; à troisième article un peu plus long que le quatrième; les suivants augmentant graduellement de longueur vers le sommet; le dernier très-allongé, parallèle, presque moitié plus long que le précédent. Pronotum notablement moins long que large, assez notablement et presque subgra-

duellement rétréci de la base au sommet, avec ses angles postérieurs peu prolongés en arrière et non dirigés en dehors; à ponctuation assez forte, confluente et légèrement rugueuse; marqué d'une trace plus ou moins distincte de sillon longitudinal médian. Élytres assez profondément striées-ponctuées; intervalles assez densément et rugueusement ponctués. Propectus médiocrement et assez densément ponctué, non rugueux. Saillie prosternale fortement infléchie en arrière, subgraduellement rétrécie postérieurement. Abdomen peu notablement, mais assez densément ponctué et très-légèrement rugueux. Lames des hanches postérieures peu obliques, presque subparallèles, visiblement dilatées intérieurement, leur partie externe environ deux fois plus étroite que leur milieu. Pattes d'un testacé jaunâtre. Tarses de même couleur; les postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

Var. *a*. Bords latéraux des élytres ainsi que leurs extrémités noirâtres.

Ne peut être confondu avec les précédents, à cause de sa couleur plus claire, de son corps moins convexe, de son pronotum plus graduellement atténué en avant, de ses antennes beaucoup plus longues, du premier article de ses tarses postérieurs plus grand, de son épistome plus étroit, etc.

M. Wallace l'a trouvé à Batchian, Dorey, Mysol et Gilolo.

6. L. KRAATZII.

Elongatus, postice sat fortiter attenuatus, nigro-piceus, cum elytris rufo-ferrugineis; antennis corporis dimidio paulo longioribus, nullo modo dilatatis, articulis secundo et tertio cæteris subæqualibus, quarto brevioribus, 4°-10° vix subdentatis, apice sensim longioribus, apicali præcedenti longiore; elytris profunde striatis, interstitiis subcostulatis; subtus nigro-piceus; tibiis tarsisque rufo-ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, assez rétréci dans sa moitié postérieure. Dessus du corps d'un noir de poix, avec les élytres en entier d'un brun rougeâtre; recou-

vert en dessus d'une pubescence d'un gris jaunâtre, assez serrée et très-apparente. Tête à ponctuation forte, confluente et rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base, plus de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil ; avec son bord antérieur presque droit, à peine arqué en avant. Front assez notablement déprimé, dans son milieu en avant, sans carène sur le vertex. Antennes d'un châtain foncé, à premier article noir; dépassant sensiblement la moitié du corps; nullement renflées au sommet; très-légèrement dentées à partir du quatrième article ; second et troisième très-petits, subégaux, n'égalant pas ensemble la longueur du quatrième ; ce dernier assez allongé, les suivants augmentant légèrement et graduellement de longueur; le dernier nullement renflé, subcylindrique, d'un bon tiers plus long que le précédent. Pronotum notablement moins long que large, très-légèrement dilaté en dehors au-dessus des angles postérieurs, puis assez brusquement rétréci en avant à partir du tiers basilaire, avec ses angles postérieurs un peu relevés en arrière ; à ponctuation forte et presque confluente, offrant au milieu de la base une ligne longitudinale enfoncée qui atteint presque le sommet en avant. Élytres profondément striées, les intervalles notablement convexes, presque costiformes ; les premier et troisième réunis ensemble vers le quart postérieur ; les stries fortement et rugueusement ponctuées. Dessous du corps noir en entier, avec les jambes et les tarses d'un ferrugineux rougeâtre. Propectus assez notablement et peu densément ponctué, non rugueux. Saillie prosternale fortement infléchie en arrière. Abdomen densément ponctué et un peu rugueux ; assez distinctement impressionné de chaque côté à la base de chaque segment. Lames des hanches postérieures assez étroites, très-fortement rétrécies en dehors. Tarses postérieurs à premier article de la longueur des deux suivants réunis.

Se reconnaît, à première vue, à la structure toute particulière de ses antennes, dont les articles deuxième et troisième réunis sont plus petits que le quatrième.

Cette espèce vient de la Nouvelle-Hollande. Elle m'a été communiquée par M. le docteur Kraatz, auquel je la dédie.

7. L. EXPULSUS.

(Pl. 35, fig. 4.)

Oblongo-elongatus, supra fere subdepressus, nigro-piceus, cum capite

antice, pronoto medio antice basique et elytris apice plus minusve rufescentibus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice vix impressa; antennis dimidio corporis longioribus, rufo-ferrugineis, articulis 9°, 10° *et* 11° *præcedentibus duplo majoribus; prothorace subtransverso, lateribus subrecto, antice tantum leviter attenuato, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris distincte striatis, sat fortiter dense rugoseque punctatis; pedibus rufo-ferrugineis.*

Long. 5 1/2 mill.

Corps allongé oblong, non convexe, presque subdéprimé, très-légèrement atténué dans son tiers postérieur; noirâtre, avec le milieu du front en avant, le milieu du bord antérieur du pronotum, sa base, ses angles postérieurs et l'extrémité des élytres d'un rougeâtre plus ou moins foncé; recouvert d'une pubescence assez longue, serrée et un peu villeuse, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation serrée, confluente et rugueuse. Epistome assez notablement rétréci à la base, sensiblement plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène sur le vertex. Antennes en entier d'un ferrugineux rougeâtre, un peu plus longues seulement que la moitié du corps, filiformes; à troisième article notablement plus long que le suivant; quatrième à huitième assez petits, augmentant graduellement de longueur; les articles neuvième et dixième très-grands, subégaux entre eux, deux fois plus longs que les précédents; le dernier un peu plus petit que le dixième. Pronotum bien moins long que large, subtransverse, droit sur les côtés, légèrement atténué, arrondi seulement tout à fait en avant; à ponctuation forte, confluente et rugueuse; marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale assez profonde, interrompue vers le milieu, et réduite en avant à une trace obsolète. Élytres distinctement striées; assez notablement, densément et rugueusement ponctuées. Propectus assez notablement, densément et un peu rugueusement ponctué. Saillie prosternale fortement infléchie en arrière, subgraduellement rétrécie postérieurement. Abdomen couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et à peine rugueuse. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans; leur partie externe environ deux fois plus étroite que leur milieu. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

La structure toute particulière de ses antennes ne permet pas de confondre cet insecte avec aucun des précédents. Il s'éloigne encore du

Kraatzii par la forme de son pronotum, sa coloration et son épistome rétréci à la base.

Il a été trouvé à Melbourne par le comte de Castelnau.

Genre 67. **Dyscolocerus.**

(δύσκολος, difficile ; κέρας, corne.)

Corps oblong allongé, légèrement atténué en arrière, peu convexe. Épistome assez notablement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur à peine arqué en avant, entier. Antennes de la longueur de la moitié du corps environ, avec leurs articles quatrième à huitième très-petits, très-courts, moins longs que larges ; le neuvième très-grand, subégal aux cinq précédents réunis, le dixième subégal à ce dernier, le onzième ovale oblong, environ deux fois plus petit que le précédent. Pronotum moins long que large, légèrement rétréci en avant. Propleures à peine déprimées dans leur milieu en avant, médiocrement larges, fortement rétrécies en avant et par suite subtriangulaires, seulement un peu obtuses au sommet. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus faiblement relevé en carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques parallèles ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées un peu obliquement en dehors, assez légèrement, mais bien distinctement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine visiblement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale ; à pénultième article obliquement coupé au sommet, pas plus excavé-échancré que le précédent.

J'ai créé ce genre sur une espèce extrêmement remarquable par la structure singulière de ses antennes. En effet, nous voyons ici les articles quatrième à huitième devenir très-petits, transverses, et les neuvième et dixième prendre un développement énorme, tandis que le dernier reste environ deux fois plus petit que le dixième. De semblables modifications m'ont paru trop importantes pour ne pas leur donner une valeur générique.

D. SUBNITIDUS.

(Pl. 35, fig. 5.)

Oblongo-elongatus, parum convexus, postice leviter attenuatus, ferrugineus, nitidus, pube flava sat dense vestitus; capite mediocriter vel sat fortiter, plus minusve dense, non vel vix rugose punctato; fronte antice vix impressa; antennis dimidio corporis æqualibus, nigris, articulis duobus primis ferrugineis; pronoto latitudine breviore, antice leviter subsensim attenuato, mediocriter, plus minusve dense, non rugose punctato; elytris sat dense, non rugose punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 1/2 à 7 mill.

Var. *Corpus rufo-ferrugineum.*

Corps oblong allongé, en entier d'un beau ferrugineux luisant; recouvert au-dessus d'une pubescence jaunâtre, assez longue et assez serrée. Tête à ponctuation médiocre ou même assez notable, assez serrée, non ou à peine rugueuse. Épistome assez notablement rétréci à la base, beaucoup plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène sur le vertex. Antennes d'un brun noirâtre, avec les deux premiers articles ferrugineux. Pronotum moins long que large, très-légèrement et subgraduellement rétréci en avant; à ponctuation plus ou moins notable, assez serrée et non rugueuse; marqué, dans son milieu, d'une ligne longitudinale enfoncée, plus ou moins distincte, qui disparaît vers le milieu. Élytres assez fortement striées, légèrement ou bien distinctement et assez densément ponctuées, nullement ou un peu rugueuses. Dessous du corps en entier d'un ferrugineux luisant. Propectus marqué de points assez fins ou de grandeur médiocre, peu serrés. Saillie prosternale assez fortement infléchie en arrière et subgraduellement rétrécie postérieurement. Abdomen assez finement et assez densément ponctué, non ou à peine rugueux. Lames des hanches postérieures visiblement dilatées dans leur partie

interne, leur partie externe environ deux fois plus étroite que leur milieu. Pattes ferrugineuses. Tarses plus clairs; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis.

Var. Corps entièrement d'un brun rougeâtre.

Cet insecte a été pris à Sumatra par M. Wallace, et à Malacca par M. le comte de Castelnau.

Genre 68. **Phyllocerus** Lepeletier et Serville.

(φύλλον, feuille ; κέρας, antenne.)

Lepeletier et Serville, Encycl. méthod., X, 116 (1825). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 124. — Jacq. Duval, Gen. des Coléopt. d'Eur., III, 119.

Corps assez allongé, notablement (♂) ou médiocrement (♀) atténué en arrière, légèrement convexe. Épistome très-peu rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête; avec son bord antérieur légèrement arqué au milieu et à peine sinué de chaque côté. Antennes dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum, sensiblement plus courtes que la moitié du corps; chez les mâles, à premier article assez épais, le deuxième petit et assez court, troisième subcylindrique, deux fois plus long; quatrième obconique, un peu plus court, fortement dilaté supérieurement en une dent bien distincte; cinq à dix avec leur angle interne légèrement saillant et leur angle externe fortement prolongé en dessus en un rameau étroit, trois fois plus long que le reste de l'article; le dernier fendu jusqu'à la base en deux rameaux parallèles subégaux entre eux, aussi longs que les précédents; chez la femelle, les premiers articles sont très-allongés et filiformes, légèrement dentés en scie aiguë, à partir du cinquième, du sixième ou du septième, devenant graduellement plus courts et plus fortement dentés vers l'extrémité; le dernier subégal au précédent, comme obliquement tronqué au sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez légèrement rétréci en avant. Propleures non déprimées dans leur milieu en avant, médiocrement larges, fortement rétrécies en avant et par suite en triangle allongé. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du

propectus à peine relevé en une petite carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques un peu rétrécis en arrière; épimères très-visibles, en triangle très-allongé. Lames des hanches postérieures placées un peu obliquement en dehors, assez notablement dilatées en dedans et graduellement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale, à pénultième article obliquement coupé au sommet, mais pas plus excavé-échancré que le précédent.

Le faciès des insectes qui composent ce genre est tellement remarquable, qu'on ne peut le confondre avec aucun des précédents. En outre, la structure de ses antennes est toute différente et ses épimères métathoraciques sont bien distinctes, tandis qu'elles n'existent pas dans le genre *Dyscolocerus*.

On n'en connaît jusqu'ici que trois espèces.

1. P. FLAVIPENNIS Guérin-Méneville.

(Pl. 35, fig. 6 ♀, fig. 7 ♂.)

Elongatus, postice plus (♂) *minusve* (♀) *attenuatus, niger cum elytris flavis, pube flavescente sat dense vestitus; capite sat fortiter, dense non rugose punctato; fronte antice vix impressa; antennis plus minusve bruneo-ferrugineis basi nigris, articulis* 4-10 *ramosis* (♂), *vel filiformibus articulis* 5-10 *brevioribus apice dentatis* (♀); *pronoto latitudine paululum breviore, antice leviter subsensim attenuato, dense non rugose punctato; elytris leviter sat dense non rugose punctatis; pedibus rufo vel obscure brunneis.*

Long. ♂ 13 mill., ♀ 21 mill.

Var. *Spinolæ* Guér.-Mén. — *Corpore toto nigro.*

— — Revue Zool., 1838, 13.

Grohmanni Spinola, Ann. Soc ent. Fr., 1838, Bull., XLI.

nigripennis (Kollar).

Phyllocerus flavipennis Guér.-Mén., Silberm. Rev. ent., IV, 260 (1836).

— — — Rev. Zool., 1838, 13.

— — Diction. Pittor., III, 498.

— — Dej., Cat., édit. 3, p. 95.

— — Jacq. Duval, Gen. des Coléopt. d'Eur., III, pl. 29, fig. 141.

Phyllocerus fulvipennis Germ., Faun. Ins. Eur., 21, pl. 3, ♂, pl. 4, ♀,

Corps allongé, notablement atténué en arrière chez le mâle, beaucoup moins chez la femelle; d'un noir de poix, avec les élytres d'un jaune flave, recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre chez le mâle; d'un ferrugineux rougeâtre avec la tête noire chez la femelle, qui est recouverte en dessus d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre; tête à ponctuation assez notable, très-serrée et non ou à peine rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base, plus de deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène sur le vertex ou rarement avec un vestige obsolète. Antennes des mâles noires ou seulement rembrunies à la base, puis ferrugineuses à partir du cinquième article. Ce dernier et les suivants prolongés chacun en un rameau trois fois plus long que le reste de l'article, dernier très-fortement bilobé, chaque lobe étant aussi long que les articles précédents. Antennes des femelles filiformes, unicolores, légèrement dentées à partir du cinquième article, les suivants devenant graduellement plus petits, le dernier très-court, obliquement tronqué au sommet. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement et graduellement rétréci en avant chez les mâles, moins notablement chez les femelles et sinué sur les côtés, avec ses angles postérieurs nullement prolongés en dehors; à ponctuation assez notable, très-serrée et non rugueuse; n'offrant point de ligne enfoncée longitudinale distincte dans son milieu. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière (♂), bien moins notablement (♀) distinctement striées, assez finement et assez densément ponctuées, non rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix (♂), d'un brun foncé ou d'un ferrugineux rougeâtre (♀). Propectus marqué d'une ponctuation assez notable, serrée, non ou à peine rugueuse. Saillie prosternale à peine infléchie en arrière, légèrement atténuée postérieurement et subacuminée au bout. Abdomen finement et densément ponctué, non rugueux. Pattes d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre foncé. Tarses rougeâtres ou un peu ferrugineux.

Var. *Spinolæ*. Corps noir en entier.

Cet insecte se trouve en Dalmatie et en Sicile.

La femelle, décrite par Germar (loc. cit.) sous le nom de *fulvipennis*, a le pronotum et les élytres d'un fauve plus foncé que ceux du type, mais elle n'en diffère par aucun caractère sérieux.

2. P. HERCULANEUS L.-W. Schaufuss.

Præcedenti perquam affinis, sed antennarum articulo quinto longiore, apice nullo modo dentato, sexto longiore, pronoto paulo breviore, lateribus non sinuato, lobo prosternali magis parallelo, apice obtuso, facile dignoscendus.

Long. 24 mill.

Phyllòcerus herculeanus L.-W. Schauf., Sitzungsb. Isis zur Dresden., 1862, 185.

Corps en entier d'un noir de poix. Antennes à cinquième article plus allongé, nullement denté, sixième aussi plus allongé et à peine denté, septième seulement un peu plus court que ce dernier; huitième à dixième notablement plus courts, devenant graduellement plus courts et plus dentés vers le sommet, dernier échancré au milieu. Pronotum proportionnellement un peu plus court, nullement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs. Saillie prosternale bien plus parallèle et bien moins atténuée en arrière, où elle est un peu obtuse et nullement acuminée. Prosternum proportionnellement un peu plus court.

Grâce à l'obligeante communication de M. Schaufuss, j'ai pu me convaincre, sur le type lui-même, que cet insecte se distingue bien réellement du précédent par les caractères que je viens de mentionner. Malheureusement, on n'en connaît jusqu'ici qu'un exemplaire (♀), pris en Grèce par M. Krüper.

3. P. LONGIPENNIS Ferrari.

Phyll. flavipenni *affinis, sed antennarum apice tarsisque picco-brunneis, prothorace transverso, parum deplanato, omnino sat dense subtilius punctato et tenuissime fulvo pubescenti, antice fortiter angustato, ad basin transversim fere triangulariter late depresso cum lineola media præscutellari, longitudinali, abbreviata sed bene distincta; scutello elongato nigro fortiter punctato nitidulo, elytris plus quam quadruplo longioribus, epipleuris fere parallelis abrupte abbreviatis, facile dignoscendus.*

Long. 19 à 23 mill. ♂.

Var. a. *Thoracis angulis posticis solis, nonnunquam quoque marginibus lateralibus totis, anguste fulvescentibus.*

Var. b. *Omnino niger; tarsis picescentibus, elytris solis testacco-fulvis; humeris suturaque nonnunquam obscurioribus.*

Phyllocerus longipennis Ferrari, Zool.-Bot. Ver. Wien., 1869, 193.

Très-voisin du *Ph. flavipennis* Germ., mais bien distinct par les caractères suivants : Épistome d'une forme un peu différente, beaucoup plus fortement et profondément sinué de chaque côté. Pronotum transverse, presque graduellement et bien plus fortement rétréci en avant, presque brièvement conique, plus déprimé sur le disque, bien plus finement ponctué, offrant en arrière une large impression presque triangulaire et au-dessus de l'écusson une ligne longitudinale médiane fortement enfoncée, un peu plus longue. Écusson un peu plus allongé en forme de cône obtus. Élytres beaucoup plus longues et, par conséquent, plus parallèles, quatre fois et demie plus longues que le pronotum; tandis que, dans le *flavipennis*, elles atteignent au plus trois fois et demie sa longueur; bords latéraux infléchis, presque parallèles, distincts dans le premier tiers de la longueur des élytres, disparaissant ensuite presque subitement; tandis que dans le *flavipennis*, bien que n'allant pas plus loin, ils s'atténuent graduellement en arrière jusqu'à ce qu'ils disparaissent entièrement.

Segments abdominaux avec une marge assez large, toujours bien distincte, d'un jaune brun. Dessous du corps ainsi que les pattes couverts d'une ponctuation extrêmement fine et revêtus d'une pubescence grise plus dense qui leur donne un reflet chatoyant. La taille est notablement différente, puisque les plus petits exemplaires le cèdent à peine en longueur aux plus grands du *flavipennis*.

J'aurais été tenté de considérer seulement cet insecte comme une variété remarquable du *flavipennis*, si je n'avais eu sous les yeux 22 exemplaires offrant tous les caractères différentiels que je viens de signaler. Il ne se trouvait pas une seule femelle parmi eux.

D'après les principes qui ont prévalu jusqu'ici dans la science, on voit que cet insecte a le droit d'être regardé comme une espèce propre.

Elle a été trouvée, par le voyageur de M. Lederer, aux environs d'Elisabethpol, en Géorgie.

N'ayant pas eu sous les yeux le *Ph. longipennis*, je me suis contenté de reproduire ici la description donnée par M. le comte Ferrari.

Genre 69. **Cephalodendron** Latreille.

(κεφαλή, tête; δένδρον, arbre.)

Latreille, Ann. Soc. ent. Fr., III, 1834, 166. — De Cast., in Silberm. Rev. entom., III, 170 (1835). — De Cast., Hist. nat. Coléopt., I, 225 (1840). — Lacord., Gen. Coléopt., IV, 125. — *Eurhipis* Dej., Cat., 3e éd., 96.

Corps assez allongé, assez notablement atténué en arrière, légèrement convexe. Épistome très-peu rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur fortement incisé dans son milieu. Antennes plus longues que la moitié du corps chez le mâle, à premier article assez épais et allongé, deuxième très-petit et très-court, troisième assez grand, sur égal au quatrième; articles quatrième à dixième subégaux, prolongés

chacun en dedans en un rameau étroit, près de quatre fois aussi long que l'article lui-même, chez les uns, ou avec ces mêmes articles prolongés chacun en deux lobes plus ou moins longs, chez les autres; le dernier fendu jusqu'à la base en deux rameaux parallèles subégaux aux précédents; chez la femelle, les antennes sont notablement plus courtes que la moitié du corps et filiformes, à troisième article sensiblement plus long que le quatrième, quatrième à septième diminuant graduellement de longueur; neuvième à dixième un peu plus petits, subtriangulaires, le dernier subéchancré au sommet. Pronotum moins long que large, assez rétréci en avant. Propleures nullement déprimées dans leur milieu en avant, assez larges, fortement rétrécies en avant et par suite subtriangulaires. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus à peine relevé en une petite carène, nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques subparallèles, un peu rétrécies en arrière; épimères bien distinctes, en triangle allongé. Lames des hanches postérieures placées très-légèrement obliquement en dehors, assez notablement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-légèrement épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés, avec leur face latérale plus large que leur face dorsale, qui est au moins deux fois plus étroite; à pénultième article obliquement coupé au sommet, pas plus excavé-échancré que le précédent.

Le genre actuel se rapproche beaucoup du précédent par son faciès; mais il est très-facile à distinguer, tant par la structure des antennes que par l'incision médiane du bord antérieur de l'épistome.

Les espèces connues jusqu'ici paraissent propres à l'Afrique.

Tableau des espèces du genre CEPHALODENDRON.

1. Pronotum et élytres sans aucun reflet métallique. Antennes des mâles à articles troisième à dixième prolongés chacun en un rameau étroit . . . . . *ramicorne* . . . . 1.

— Pronotum et élytres ou tout au moins pronotum avec un reflet métallique bien marqué. Antennes des mâles à articles troisième à

dixième prolongés chacun en deux lobes plus ou moins allongés. . . . . 2.

2. Angles postérieurs du pronotum bien distinctement dirigés en dehors. . . . . 3.

— Angles postérieurs du pronotum nullement dirigés en dehors. Lobes des antennes des mâles bien plus longs que les articles eux-mêmes . . . . . *indigaceum* ♂. . . 3.

3. Saillie prosternale notablement relevée entre les hanches. Lobes des antennes des mâles de la même longueur que les articles eux-mêmes . . . . . *mozambicanum* ♂. 2.

— Saillie prosternale nullement relevée entre les hanches. . . . . 4.

4. Saillie prosternale obtuse au bout. Troisième article de l'antenne plus court que les deux suivants réunis. . . . . *indigaceum* ♀. . . 3.

— Saillie prosternale acuminée au bout. Troisième article de l'antenne égal aux deux suivants . . . . . *virescens* ♂. . . . 4.

1. C. RAMICORNE de Castelnau.

(Pl. 35, fig. 8.)

Elongatum, postice leviter sensim attenuatum, nigrum, pube grisea longe denseque vestitum; capite fortiter, dense, vix rugose punctato; fronte antice vix impressa; antennis rufo-ferrugineis, articulis duobus primis nigris, 4-10 subæqualibus, intus longe ramosis; apicali fortiter biramoso; pronoto latitudine breviore, antice leviter attenuato, dense, sat fortiter, non

rugose punctato; elytris dense, vix rugose punctatis; pedibus nigro-brunneis.

Long. 11 à 13 mill.

Var. (*præustum* La Ferté). — *Elytris flavis, vel cum apice tantum nigris; tibiis tarsisque flavis.*

De Cast., Silberm., Rev. entom, III, p. 170.

— Hist. nat. Coléopt., I, p. 225.

Lacord., Gen. des Coléopt., atlas, pl. 41, fig. 1.

Eurhipis ramicornis Klug, Dej., Cat., III, p. 96.

Corps allongé, légèrement atténué en arrière, d'un noir brillant nullement métallique, recouvert en dessus d'une pubescence assez longue et un peu villeuse sur la tête et le pronotum, serrée, jaunâtre ou d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, deux fois aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans traces de carène sur le vertex. Antennes dépassant un peu la moitié du corps, d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article noir, les articles troisième à dixième subégaux entre eux, prolongés chacun en dedans en un rameau étroit, environ quatre fois aussi long que le reste de l'article. Pronotum moins long que large, assez notablement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs nullement prolongés en dehors; à ponctuation notable, serrée et non rugueuse, n'offrant point de ligne enfoncée longitudinale dans son milieu. Élytres assez sensiblement et graduellement rétrécies en arrière; assez légèrement, mais distinctement striées, assez notablement et densément ponctuées, quelquefois un peu rugueuses. Dessous du corps d'un noir un peu brillant, recouvert d'une pubescence grise, serrée, longue et villeuse. Propectus marqué d'une ponctuation assez notable, assez serrée et non ou à peine rugueuse. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière, assez notablement atténuée postérieurement, et terminée en pointe obtuse à l'extrémité. Abdomen noir, avec l'extrémité de chaque segment ventral d'un jaune testacé. Pattes d'un brun noirâtre. Tarses de même couleur. Ongles ferrugineux.

Var. Élytres entièrement, ou avec les trois quarts antérieurs de leur surface, d'un jaune flavescent. Jambes et tarses d'un ferrugineux clair.

La forme de cet insecte rappelle un peu celle des *Phyllocerus;* mais ses antennes, fortement rameuses, ne permettent point de le confondre avec aucune autre espèce de ce genre.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

2. C. MOZAMBICANUM.

Elongatum, postice sensim attenuatum, obscure violaceum, subnitidum, cum elytris viridibus, pube nigra parum dense vestitum ; capite sat fortiter, sat dense, non rugose punctato ; fronte antice longitudinaliter impressa; antennis nigris, articulis 4-11 bilobatis; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat fortiter attenuato, cum angulis posticis extus productis, sat leviter, mediocriter dense, non rugose punctato ; elytris distincte sulcatis, sat leviter denseque, non rugose punctatis ; pedibus nigro-violaceis ; tarsis nigro-brunneis, anticis subferrugineis.

Long. 14 mill.

Corps allongé, assez notablement atténué en arrière; d'un violet noirâtre un peu métallique à reflets verdâtres, avec les élytres d'un vert foncé métallique; couvert de poils assez longs et un peu villeux sur la tête et le pronotum, assez serrés et noirâtres. Tête à ponctuation assez notable, assez serrée et non rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base, deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front assez notablement déprimé longitudinalement au milieu, sans trace de carène en arrière sur le vertex. Antennes n'atteignant pas tout à fait à la moitié du corps, noirâtres; à troisième article en triangle allongé, quatrième à dixième prolongés, chacun à leur angle antérieur, en deux lobes médiocrement allongés, devenant graduellement plus longs vers l'extrémité, égalant en longueur le reste de l'article ou seulement un peu plus longs ; dernier article subégal au précédent, mais avec ses deux lobes moins écartés. Pronotum un peu moins long que large, assez notablement et

graduellement atténué de la base au sommet, avec ses angles postérieurs assez brusquement et notablement prolongés en dehors; à ponctuation bien marquée, médiocrement serrée et non rugueuse; sans trace de ligne longitudinale distincte dans son milieu. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, bien distinctement sillonnées longitudinalement; assez finement et assez densément ponctuées, non rugueuses. Dessous du corps d'un violet très-foncé peu métallique; recouvert d'une pubescence noirâtre, assez courte et peu serrée. Propectus marqué d'une ponctuation médiocre, serrée, non rugueuse. Saillie prosternale sensiblement relevée à la base des hanches, puis légèrement infléchie en arrière, assez notablement atténuée postérieurement. Bord postérieur des segments ventraux de l'abdomen distinctement marginé de brunâtre. Pattes d'un violet noirâtre. Tarses d'un brun obscur; les antérieurs un peu ferrugineux.

La structure de l'antenne, chez cet insecte, est tout à fait différente de celle de l'espèce précédente. Chaque article, en effet, au lieu d'avoir un seul rameau interne à ses angles antérieurs, est prolongé en deux lobes beaucoup moins longs, les angles postérieurs du pronotum sont dirigés en dehors, et la coloration est tout autre, ainsi que la couleur de la pubescence.

L'unique exemplaire que je possède vient de Mozambique.

3. C. INDIGACEUM.

(Pl. 36, fig. 1.)

Elongatum, postice sensim attenuatum, caerulco violaceum, nitidum, pube nigra brevi parum dense vestitum: capite subtiliter, densius, non rugose vel vix rugose punctato: fronte antice medio impressa: antennis nigris, articulis 3-11 *longe bilobatis; pronoto latitudinis fere longitudine, antice leviter attenuato, cum angulis posticis extus non productis, subtiliter, densius, punctato; elytris distincte sulcatis, leviter, dense punctatis: pedibus obscure violaceis; tarsis basi obscure brunneis, dein plus minusve ferrugineis.*

♀. *Minus elongatum, postice tantum attenuatum: antennis filiformibus,*

articulis 4-10 sensim brevioribus, ultimo subtriangulari, apice inciso; pronoti angulis posticis extus paulo productis.

Long. ♂ 11 à 13 mill., ♀ 20 à 25 mill.

Var. ♂. (Pl. 35, fig. 9.). — *Elytris rufo-brunneis.*

Corps allongé, assez étroit, sensiblement atténué en arrière; d'un violet bleuâtre, quelquefois avec un reflet cuivreux un peu métallique; couvert de poils noirâtres très-courts et peu serrés. Tête à ponctuation très-fine, très-serrée, non ou à peine rugueuse. Épistome à peine rétréci à la base, deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front sensiblement déprimé longitudinalement au milieu, sans traces de carène en arrière sur le vertex. Antennes dépassant sensiblement la moitié du corps; d'un noir de poix, à articles troisième à dixième prolongés, chacun en avant, en deux rameaux étroits augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité, où ils sont deux fois aussi longs que le reste de l'article; dernier un peu plus long que le précédent, et avec ses rameaux moins divergents. Pronotum à peu près aussi long que large, légèrement et subgraduellement atténué en avant, avec ses angles postérieurs obtus et non dirigés en dehors; à ponctuation fine et serrée, n'offrant point de ligne longitudinale distincte dans son milieu, ou seulement n'en ayant que quelques vestiges, mais marqué, un peu au-dessus de ce dernier, de deux impressions un peu transversales, quelquefois très-obsolètes ou même disparaissant presque entièrement. Élytres assez notablement et graduellement rétrécies en arrière, bien distinctement sillonnées dans toute leur longueur, assez finement et assez densément ponctuées, non rugueuses. Dessous du corps d'un noir bleuâtre peu brillant; recouvert d'une pubescence un peu grisâtre, courte et peu serrée. Propectus marqué d'une ponctuation fine et serrée, non rugueuse. Saillie prosternale à peine relevée à la base des hanches, puis assez brusquement infléchie en arrière et assez atténuée postérieurement. Bord postérieur des segments ventraux de l'abdomen plus ou moins distinctement marginés de brun obscur. Pattes d'un violet noirâtre. Tarses d'un brun obscur, avec les trois derniers articles plus ou moins ferrugineux.

La femelle se distingue par sa taille beaucoup plus grande (20 à 25 millimètres), par sa forme subparallèle, atténuée seulement tout à fait en

arrière, par sa pubescence plus longue, la ponctuation de sa tête et de son pronotum moins fine et moins serrée et ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors, par ses antennes qui dépassent un peu seulement les angles postérieurs du pronotum et sont assez grêles; à premier article assez allongé; le second petit, deux fois plus court que le quatrième; troisième assez long, mais plus court que les deux suivants réunis; quatrième, cinquième et sixième notablement plus longs que larges et devenant graduellement plus courts; septième et huitième notablement plus élargis vers le sommet et plus courts; neuvième et dixième encore plus courts et plus larges et largement échancrés à leur bord antérieur; dernier un peu moins large et assez notablement échancré au sommet; enfin, par sa saillie prosternale obtuse au bout.

J'ai vu, dans la collection du comte de Castelnau, deux individus femelles de cette espèce chez lesquels les articles de l'antenne, à partir du quatrième, sont un peu plus larges et un peu plus échancrés au sommet; mais ils paraissent, pour tout le reste, tellement conformes au type, que je n'ai pas voulu les en séparer.

Var. ♂. Élytres d'un brun rougeâtre. (Pl. 35, fig. 9.)

L'individu, que je n'ai considéré que comme une variété, est assez remarquable par les lobes de ses antennes plus développés et ses élytres plus profondément sillonnées; mais il est, en tout le reste, conforme au type de l'*indigaceum*.

Cette espèce a été rapportée de Madagascar par M. Goudot.

4. C. VIRESCENS.

Præcedenti valde affinis, sed corpore postice sensim magis attenuato, antennarum articulo tertio duobus sequentibus æquali, 9, 10, 11, apice magis incisis; elytris viridibus; lobo prosternali apice acuminato facile dignoscendus.

Long. 23 à 29 mill.

Cette espèce, dont je n'ai vu que deux emplaires femelles, l'un dans ma collection, l'autre dans celle du Muséum de Paris, est tellement voisine de la précédente, que je ne mentionnerai ici que ses caractères différentiels.

Corps sensiblement plus atténué dans les deux cinquièmes antérieurs et plus notablement rétréci en arrière; noir, avec les élytres d'un vert métallique n'offrant que quelques poils noirâtres très-courts. Tête à ponctuation un peu plus forte et moins serrée. Antennes à troisième article égal en longueur aux deux suivants réunis; les derniers articles un peu plus échancrés, le onzième un peu plus étroit. Pronotum plus fortement rétréci en avant; ses côtés plus notablement sinués au-dessus des angles postérieurs, avec une ligne longitudinale médiane enfoncée bien distincte. Élytres subgraduellement et bien plus notablement atténuées en arrière. Dessous du corps sans pubescence bien distincte. Saillie prosternale terminée en pointe en arrière.

Cette espèce provient également de Madagascar.

Genre 70. **Eumenes.**

(εὐμενής, aimable.)

Corps allongé, très-légèrement atténué en arrière, peu convexe. Épistome légèrement rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur faiblement arqué en avant, entier. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, avec leurs articles quatrième à dixième à peu près deux fois aussi longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, le dernier un peu plus long seulement que le précédent. Pronotum moins long que large, légèrement, mais graduellement rétréci en avant sur les côtés. Propleures nullement déprimées dans leur milieu en avant, médiocrement larges, fortement rétrécies en avant et par suite triangulaires, à peine obtuses au sommet, où leur côté externe aboutit un peu obliquement. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus à peine relevé en une très-faible carène; nullement sinué de chaque côté. Épisternums métathoraciques parallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, fortement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes sensiblement épaissies vers le sommet. Tarses nullement comprimés, à pénultième article fortement excavé-échancré en dessus.

Sans parler du faciès qui lui est propre, le genre *Eumecs* se distingue très-facilement des précédents par ses tarses à quatrième article excavé-échancré en dessus, par son épistome entier, ses épimères métathoraciques invisibles, et par la structure de ses antennes.

E. Bakewelli.

(Pl. 36, fig. 2.)

Elongatus, subparallelus, postice vix attenuatus, niger, subnitidus, pube grisea, sat longa, mediocriter dense vestitus; capite mediocriter, sat dense, non rugose punctato; fronte antice medio vix impressa; antennis obscure rufo-brunneis, articulis 4-10 elongatis, leviter intus dentatis; pronoto latitudine breviore, antice leviter attenuato, mediocriter, sat dense punctato; elytris leviter striatis, interstitiis sat dense punctatis; pedibus nigro-brunneis, tarsis ferruginco-brunneis.

Long. 13 mill.

Corps allongé, assez étroit, subparallèle, à peine atténué en arrière, très-peu convexe, d'un noir brillant; recouvert en dessus d'une pubescence grisâtre, assez longue et médiocrement serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée, non rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu, sans traces de carène sur le vertex. Antennes moins longues que la moitié du corps, d'un brun rougeâtre obscur; à articles quatrième à dixième assez allongés, très-légèrement dentés en dedans, dernier oblong, un peu plus long que le précédent. Pronotum moins long que large, légèrement atténué en avant, à ponctuation assez notable, assez serrée et non rugueuse; offrant une trace obsolète de ligne longitudinale; marqué, dans son milieu de chaque côté, d'une petite impression arrondie assez distincte. Élytres à peine atténuées en arrière, dans les deux tiers postérieurs et très-légèrement striées; couvertes d'une ponctuation médiocre, assez serrée, à peine rugueuse sur les côtés. Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'extrémité des segments abdo-

minaux étroitement marginée de jaunâtre. Propectus marqué d'une ponctuation assez notable, assez serrée et non rugueuse. Saillie prosternale un peu relevée entre les hanches, subarrondie au bout. Pattes d'un brun noirâtre; tarses d'un brun ferrugineux.

Ce remarquable insecte, qui faisait anciennement partie de la collection de M. Bakewell, m'a été donné généreusement par M. Janson.

On le trouve en Australie (Victoria).

Genre 71. **Phlegon** de Castelnau.

De Castelnau, Hist. natur. Coléopt., I, p. 254. — Lacord., Gen. Coléopt., IV, p. 122. — *Eucnemis* Say, Trans. Am. Phil. Soc., VI, p. 186. — *Euryptychus* Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc., VI, p. 186.

Corps oblong allongé, assez épais, très-légèrement atténué en arrière, légèrement convexe. Épistome légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur arrondi, entier. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, avec leurs articles quatrième à huitième assez petits, sensiblement plus longs que larges; les articles neuvième, dixième et onzième beaucoup plus grands, notablement renflés ou même assez aiguëment dentés intérieurement, aussi grands que les articles deuxième à huitième réunis. Pronotum bien moins long que large, assez notablement rétréci en avant. Propleures plus ou moins déprimées le long de leur bord externe en avant, plus ou moins larges et fortement rétrécies en avant, ce qui les rend subtriangulaires. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus bien distinctement relevé en une carène très-légèrement sinuée au milieu. Épisternums métathoraciques subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, assez dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-légèrement ou sensiblement épaissies vers le sommet. Tarses nullement comprimés, mais légèrement déprimés, à pénultième article fortement excavé-échancré en dessus.

Les espèces qui rentrent dans ce genre présentent une forme moins allongée et plus épaisse que celle des genres précédents, et rappellent un peu celle de certains *Fornax*. Elles ne peuvent être confondues avec les

Cephalodendron, à cause de leur épistome entier, et se distinguent des *Eumenes* par les trois derniers articles de leurs antennes, très-fortement dilatés.

1. P. HETEROCERUS Say.

(Pl. 36, fig. 3.)

Oblongo-elongatus, postice leviter attenuatus, brunneo-ferrugineus, supra pube flava brevi sat dense vestitus; capite mediocriter dense punctato, antice leviter rugoso; fronte antice leviter depressa; clypeo antice non excavato; antennis, articulis 4-6 subcylindricis, parum elongatis; nono fortiter dilatato, oblongo, tribus præcedentibus subæquali; decimo, nono æquali; undecimo, angustiore sed longiore; pronoto latitudine multum breviore, lateribus recto, mediocriter, sat dense, non rugose punctato; elytris distincte striatis, interstitiis leviter densius punctatis; propleuris latitudine longioribus, antice extus vix depressis; lobo prosternali basi media non depresso; pedibus tarsisque brunneo-ferrugineis.

Long. 10 à 11 mill.

Eucnemis heterocerus Say, Trans. Am. Phil. Soc., VI, p. 186.

Eurypłychus heterocerus Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc., VI, p. 46.

— — Leconte, Revis. of the Elater of the Unit. States, p. 415 (Am. Phil. Trans.).

Phlegon heterocerus Leconte, List of the Coleopt. of the Unit. States (1866), p. 44.

Corps oblong, assez allongé, légèrement atténué en arrière, très-peu convexe, d'un brun un peu ferrugineux, recouvert en dessus d'une pubescence d'un jaune doré, courte, mais assez serrée. Tête à ponctuation de grosseur médiocre et serrée, légèrement rugueuse en avant. Épistome légèrement rétréci à la base, nullement excavé en avant, aussi large environ que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur légè-

rement arqué en avant et assez largement lisse. Front très-légèrement déprimé dans son milieu, sans trace de carène sur le vertex. Antennes moins longues que la moitié du corps, d'un brun un peu ferrugineux, à articles quatrième à huitième subégaux, subcylindriques, plus longs que larges, le neuvième fortement dilaté, ovale-oblong, presque aussi long que les trois précédents réunis, le dixième subégal au précédent, le dernier un peu plus étroit et sensiblement plus long. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez atténué en avant, à ponctuation médiocre, serrée et non rugueuse; assez fortement déprimé au milieu de sa base, et marqué d'une petite ligne longitudinale obsolète disparaissant vers le milieu en avant. Élytres bien sensiblement atténuées dans leurs deux cinquièmes postérieurs, distinctement striées, couvertes d'une ponctuation plus fine que celle du pronotum, très-serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun ferrugineux. Prosternum couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée et nullement rugueuse, à peine déprimé transversalement le long de son bord antérieur, qui est relevé en carène. Propleures en triangle un peu plus long que large, avec leur bord externe un peu arqué en dehors au sommet, très-légèrement déprimées le long de ce dernier, mais sans surface lisse, densément et rugueusement ponctuées. Saillie prosternale nullement infléchie en arrière, assez brusquement rétrécie dans son tiers postérieur, subacuminée au bout. Lames des hanches postérieures très-fortement dilatées en dedans, leur partie interne près de quatre fois plus large que leur bord externe. Abdomen très-finement et densément ponctué. Pattes d'un ferrugineux brunâtre ainsi que les tarses.

Cet insecte se trouve aux États-Unis. M. Leconte l'indique de Pensylvanie.

2. P. BUQUETI de Castelnau.

(Pl. 36, fig. 4.)

Oblongo-elongatus, postice tantum attenuatus, brunneo-ferrugineus, supra pube flava brevi sat dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense, antice vix rugose punctato; fronte antice sat fortiter depressa; clypeo antice sat fortiter late excavato; antennis, articulis 4-8 *subcylindricis,*

parum elongatis, 9-11, in mare, in lobo prolongatis, in femina, articulo nono fortiter dilatato, antice intus fortiter dentato, tribus præcedentibus subæquali, decimo paululum breviore, undecimo oblongo-elongato, multum angustiore longioreque, extus obliquo ; pronoto latitudine multum breviore, lateribus sinuato, sat fortiter, dense, non rugose punctato ; elytris distincte striatis ; interstitiis leviter, sat dense punctatis ; propleuris latitudine brevioribus, antice extus profunde depressis ; lobo prosternali basi media fortiter depresso ; pedibus tarsisque brunneo-ferrugineis.

Long. 17 à 23 mill.

Phlegon Buqueti de Cast., Hist. natur. Coléopt., I, p. 255.

Phlegon Herculeanus Lacord., Gen. des Coléopt., pl. 41, fig. 2.

Corps oblong, un peu allongé, assez épais, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, légèrement convexe; d'un brun rougeâtre plus ou moins ferrugineux; recouvert en dessus d'une pubescence d'un jaune doré, courte, mais assez serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée, à peine rugueuse tout à fait en avant. Épistome peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, notablement et largement excavé en avant, avec son bord antérieur un peu arqué en avant, n'offrant point d'espace lisse distinct le long de sa marge antérieure. Front assez fortement déprimé dans son milieu en avant, marqué d'un sillon longitudinal médian assez léger qui se prolonge plus ou moins en arrière sur le vertex. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, ferrugineuses, à articles quatrième à huitième subégaux, subcylindriques, un peu plus longs que larges; chez le mâle les articles neuvième à dixième sont prolongés chacun en un lobe étroit aussi long que le reste de l'article, et le onzième est allongé et filiforme; chez la femelle le neuvième est notablement dilaté en dedans, fortement denté à son angle antérieur interne, presque aussi long que les trois précédents réunis; le dixième de même forme que le neuvième, mais un peu plus court, et le onzième sensiblement plus long et plus étroit, oblong allongé, avec son bord externe coupé obliquement dans ses deux tiers antérieurs. Pronotum bien moins long que large, légèrement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, et notablement atténué en avant; à ponctuation assez notable et serrée, non rugueuse, assez fortement déprimé transversale-

ment à la base, où il est marqué, de chaque côté, d'une impression oblique plus ou moins distincte, et offrant en outre une ligne longitudinale médiane très-légère partant de la base et atteignant le bord antérieur, s'interrompant plus ou moins au milieu chez les uns, tandis que, chez les autres, elle s'efface quelquefois presque entièrement. Élytres oblongues, un peu subparallèles, atténuées seulement dans leur tiers postérieur, distinctement striées; à intervalles légèrement convexes, très-finement et densément ponctués, non ou à peine rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun plus ou moins ferrugineux. Prosternum couvert d'une ponctuation assez notable, peu serrée et nullement rugueuse; fortement excavé transversalement près de son bord antérieur, qui est fortement relevé en carène. Propleures en triangle notablement moins long que large, avec leur bord externe assez fortement oblique, mais nullement arqué en avant; fortement déprimées le long de ce dernier, tout à fait en avant, avec le fond de la dépression lisse, à ponctuation serrée et non rugueuse. Saillie prosternale sensiblement déprimée, dans son milieu à la base, assez notablement atténuée dans sa moitié postérieure, puis sensiblement relevée en pointe à l'extrémité. Lames des hanches postérieures peu fortement dilatées en dedans, leur partie interne la plus dilatée égalant environ en largeur deux fois celle de leur bord externe. Abdomen très-finement et densément ponctué. Pattes d'un ferrugineux brunâtre, ainsi que les tarses.

Le *Ph. Buqueti* est distinct du précédent par un grand nombre de caractères. Sans parler de sa taille beaucoup plus grande et de sa forme moins atténuée en arrière, il se distingue par ses articles antennaires dixième et onzième fortement dentés (♀) ou prolongés en un lobe (♂), par son épistome fortement excavé en avant, par le triangle des propleures beaucoup plus large et bien plus fortement déprimé le long du bord externe en avant, par sa saillie prosternale sensiblement déprimée au milieu de sa base et relevée en pointe à l'extrémité, et enfin par les lames de ses hanches postérieures, qui sont moins dilatées en dedans.

Les exemplaires que j'ai vus venaient de Cayenne. J'en ai un indiqué comme venant de la Nouvelle-Grenade.

Genre 72. **OEsocerus** de Bonvouloir.

(οἶσος, saule ; κέρας, corne.)

The Ann. and Magaz. of Nat. Hist., 4e série, t. II, p. 103.

Corps oblong, un peu allongé, très-légèrement atténué tout à fait en arrière, très-légèrement convexe. Épistome légèrement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant, entier. Antennes bien moins longues que la moitié du corps, dépassant un peu seulement les angles postérieurs du pronotum; à premier article grand, assez épais, légèrement arqué en dedans; le second court, subtriangulaire, caché en partie dans le premier; quatrième à dixième (♂) ou cinquième à dixième (♀) très-fortement flabellés. Pronotum bien moins long que large, notablement rétréci en avant. Propleures nullement déprimées le long de leur bord externe en avant, assez larges, subtriangulaires. Sutures prosternales rectilinéaires. Bord antérieur du propectus distinctement relevé en carène, très-légèrement sinué au milieu. Épisternums métathoraciques subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, assez brusquement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine sensiblement épaissies vers le sommet. Tarses cylindriques, à pénultième article simple.

On ne connaît jusqu'ici qu'une espèce qui doive rentrer dans ce genre. Elle se fait remarquer par ses antennes très-fortement flabellées et par ses tarses à pénultième article simple, caractères qui l'éloignent des *Phlegon*, avec lesquels on peut la confondre.

Œ. Murrayi de Bonvouloir.

(Pl. 36, fig. 5.)

Oblongo-elongatus, postice tantum leviter attenuatus, obscure rufo-brun-

neus, supra pube flavescente brevi dense vestitus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; clypeo medio fortiter excavato; pronoto latitudine multum breviore, lateribus sinuato, basi media bipunctata et in medio foveis magnis duabus sat profundis notato, minus fortiter dense rugoseque punctato; elytris distincte striatis, interstitiis perquam leviter, dense, transversim rugose punctatis; lobo prosternali basi depresso; pedibus rufo-brunneis.

♂. *Antennis pronoto valde longioribus, articulis* 3-10 *longius flabellatis.*

♀. *Antennis pronoto vix longioribus, articulo tertio dentato,* 4-10 *minus longe flabellatis.*

Long. 24 mill.

Œsocerus Murrayi de Bonv., The Ann. and Mag. of Nat. Hist., 4ᵉ série, t. II, p. 104, tab. VIII, fig. 5.

Corps oblong allongé, légèrement atténué seulement dans son tiers postérieur, très-légèrement convexe, d'un brun rougeâtre un peu mat, recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre courte et serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, notablement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, fortement excavé transversalement dans son milieu. Front à peine visiblement déprimé dans son milieu en avant, marqué chez les uns d'une petite carène longitudinale se prolongeant en arrière sur le vertex et qui disparaît entièrement chez les autres. Antennes très-courtes, dépassant notablement (♂) ou à peine (♀) les angles postérieurs du pronotum; chez le mâle, le troisième article est prolongé en un rameau comprimé très-allongé, environ deux fois aussi long que les deux premiers articles réunis; les suivants sont prolongés de même, avec leurs rameaux devenant graduellement plus longs vers l'extrémité, le dernier subégal au précédent; chez la femelle, le troisième article, simplement prolongé en une forte dent interne, égalant à peu près le reste de l'article; le quatrième prolongé en un rameau étroit, de la longueur environ des deux premiers articles réunis; les suivants prolongés de même et devenant graduellement plus longs vers le sommet; dans les deux sexes, les antennes recouvertes d'une pubescence jaunâtre très-serrée. Pronotum près de deux fois moins long

que large, assez notablement atténué en avant et bien distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, qui sont fortement prolongés en arrière, à ponctuation un peu moins forte que celle de la tête, mais très-serrée et très-rugueuse; marqué, au milieu de la base, de deux petites fossettes ponctiformes, et d'une ligne longitudinale qui atteint le bord antérieur en avant; marqué en outre, de chaque côté dans son milieu, d'une fossette transverse ou subarrondie, grande et très-profonde. Écusson en carré allongé. Élytres oblongues, subparallèles, légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, bien distinctement striées; leurs intervalles à peine convexes, très-finement, très-densément et très-rugueusement ponctuées transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé; recouvert d'une pubescence dorée à reflets soyeux. Prosternum assez notablement et densément ponctué, avec les propleures plus densément et plus rugueusement ponctuées. Saillie prosternale assez fortement déprimée au milieu de sa base, avec ses bords un peu relevés, à peine rétrécie dans sa moitié postérieure et presque subarrondie en arrière, où elle est brusquement et fortement infléchie. Abdomen très-finement et très-densément ponctué, à peine rugueux. Pattes d'un brun rougeâtre foncé, ainsi que les tarses.

Ce superbe insecte se trouve au Vieux-Calabar.

Je possède un mâle et une femelle de cette espèce que je dois à la générosité de M. Murray.

Genre 73. **Cryptostoma** Latreille.

(κρυπτὸς, caché ; στόμα, bouche.)

Latreille, Fam. Nat., p. 348 (1825). — *Basodonta* Westw., in Guérin-Mén., Sp. et Icon. des Anim. artic., fasc. 2, n° 8 (1843). — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, p. 127. — *Ceratogonys* Perty, Del. Anim. Bras., p. 24.

Corps oblong, allongé, subparallèle, arrondi seulement tout à fait à l'extrémité. Épistome notablement rétréci à sa base, plus étroit que l'es-

pace compris entre lui et l'œil, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur un peu arqué en avant, entier. Antennes des mâles notablement plus longues que la moitié du corps, un peu comprimées, à troisième article fortement lobé, à peine dentées à partir du cinquième article ; celles des femelles sensiblement plus courtes, plus comprimées et plus épaisses vers le sommet, nullement dentées et à troisième article simple. Pronotum subtransverse, bien moins long que large, plus ou moins rétréci en avant. Propleures nullement déprimées le long de leur bord externe en avant, subtriangulaires. Bord antérieur du propectus distinctement relevé en une carène très-légèrement arquée en arrière dans son milieu. Épisternums métathoraciques subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement en dehors, légèrement dilatées en dedans. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine sensiblement épaissies vers le sommet. Tarses cylindriques, à pénultième article simple.

Les insectes qui composent ce genre se font remarquer par un faciès tout à fait particulier qui les rend très-faciles à distinguer, au premier coup d'œil, de tous les précédents. Ils s'en éloignent, du reste, d'une manière notable par leurs tarses cylindriques à pénultième article simple, caractère qui leur est commun avec le genre *Œsocerus*, dont ils se distinguent par la structure toute différente de leurs antennes.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE CRYPTOSTOMA.

1. Élytres noires ou à peine rougeâtres à la base. . . . 2.

— Élytres flaves en entier ou au moins dans leur moitié antérieure. . . . . 2. *nigricorne.*

2. Corps convexe. Pronotum fortement rétréci en avant, notablement sinué sur les côtés. . . . . 1. *spinicorne.*

— Corps non convexe. Pronotum bien moins rétréci en avant, presque droit sur les côtés. . . . . 3. *deplanatum.*

1. C. SPINICORNE Fabricius.

(Pl. 36, fig. 6.)

Oblongo-elongatum, subparallelum, apice tantum attenuatum, flavo rufum cum antennis elytrisque nigris, pube flava in capite pronotoque, in elytris grisea, tectum; antennarum articulo tertio fortiter lobato (♂), vel integro (♀); pronoto latitudine multum breviore, lateribus fortiter sinuato, angulis posticis productis, basi media bifoveolato lineaque media impressa longitudinali notato, sat fortiter, parum dense, non rugose punctato; elytris distincte striatis, interstitiis leviter, dense punctatis; lobo prosternali basi non depresso, subparallelo, apice tantum, attenuato; subtus nigrum cum capite, propectore, coxis intermediis, femoribus basi et tarsorum apice flavo-rufis.

Long. 8 à 12 mill.

Var. a. *Antennarum articulo primo rufescente.*

Var. b. *Antennarum articulis* 1, 9, 10, 11, *rufescentibus.*

Var. c. *Antennis omnino nigris. Scutello nigro.*

Var. d. *Antennis, scutello capitisque vertice nigris.*

Var. e. *Antennis verticeque nigris. Scutello rufo.*

Var. f. *Antennis, scutello, vertice pro parte, nigris. Pronoto infra medium maculis nigris notato.*

Var. g. *Capite antennisque rufis. Scutello nigro.*

Var. h. *Capite, antennis scutelloque rufis.*

Var. i. *Capite, scutello metasternoque rufis. Antennis nigris.*

Var. j. *Capite, scutello, antennarum articulis* 3, 9, 10, 11, *elytrorum lateribus basi, rufis.*

Var. k. *Antennarum articulo primo, elytrorum basi, corpore subtus, rufis. Abdomine rufo-brunneo.*

Elater spinicornis Fabr., Syst. Eleut., II, p. 235 (1801).

Cryptostoma spinicorne de Cast., Hist. natur. Ins., I, p. 228 (1840).

— *denticorne* Guér.-Mén., Icon. Règne anim., pl. 12, fig. 9.

— *brasiliense* Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

Ceratogonys rufithorax Perty, Del. Anim., p. 24, pl. 5, fig. 12.

Corps oblong, allongé, subparallèle, arrondi tout à fait en arrière; médiocrement convexe, d'un rouge flave brillant, avec les élytres et les antennes noires; recouvert en dessus d'une pubescence flave, peu serrée sur la tête et le pronotum, grisâtre et un peu plus serrée sur les élytres. Tête à ponctuation assez notable, médiocrement serrée, non rugueuse. Épistome plus ou moins déprimé dans son milieu. Front non déprimé dans son milieu. Antennes des mâles notablement plus longues que la moitié du corps; à premier article assez grand et arqué en dedans; second très-petit, subtriangulaire, caché en majeure partie par le premier; troisième de la longueur environ des deux suivants réunis, foretment lobé à sa base, à lobe au moins aussi long que la moitié de l'article; le quatrième petit, subtriangulaire, à peine plus grand que le second; cinquième notablement plus grand, un peu comprimé, près de moitié plus long que large; les articles sixième à dixième également comprimés, notablement plus longs, augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité; dernier très-allongé, près de deux fois aussi long que le précédent; antennes des femelles sensiblement plus courtes, plus comprimées et plus épaissies vers le sommet; nullement dentées; à troisième article simple, un peu subobconique; quatrième sensiblement plus long que le second, légèrement plus court que le cinquième; cinquième à huitième subégaux; les suivants s'élargissant graduellement vers le sommet; le neuvième sensiblement plus long que le précédent; dixième près de moitié plus court, à peu près aussi long que large; dernier subégal à celui-ci, obliquement coupé au sommet. Pronotum très-court, bien moins long que large, notablement rétréci en avant et assez fortement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, qui sont fortement prolongés en arrière; assez notablement convexe dans son milieu, à ponctuation assez notable, mais bien moins serrée que celle de la tête, nullement rugueuse; marqué, au milieu de la base, de deux petites fossettes assez profondes et d'un sillon longitudinal médian plus ou moins élargi qui atteint le bord antérieur.

Écusson d'un rouge flave, ainsi que le pronotum, sensiblement atténué en arrière. Élytres subparallèles, arrondies seulement au bout; d'un noir mat, distinctement striées, couvertes d'une ponctuation de grosseur médiocre, très-serrée et très-légèrement rugueuse sur les côtés. Dessous du corps noir, avec le dessous de la tête; le propectus et les hanches intermédiaires d'un rouge flave. Prosternum assez notablement ponctué, mais pas rugueux. Saillie prosternale nullement ou à peine déprimée au milieu de sa base, subparallèle, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité. Abdomen finement et assez densément ponctué, non rugueux. Dernier segment tronqué au bout chez les femelles. Pattes noires, avec les cuisses plus ou moins rougeâtres à la base. Tarses noirs, avec les trois derniers articles d'un rougeâtre clair.

Var. *a*. Antennes à premier article rougeâtre. — Brésil.

Var. *b*. (*signaticorne* Buquet). Antennes à premier article rougeâtre ainsi que les trois derniers (9, 10, 11). — Cayenne.

Var. *c*. Antennes noires en entier. Écusson noir. — Ega, Hautes-Amazones.

Var. *d*. Antennes noires ainsi que l'écusson. Tête noire sur le vertex. — Amazones.

Var. *e*. De même, mais avec l'écusson rouge. — Amazones (collec. Haag.).

Var. *f*. Antennes, écusson et une partie du vertex noirs. Pronotum marqué au-dessous du milieu de taches noires placées transversalement. — Hautes-Amazones.

Var. *g*. (*rufithorax* Perty). Tête et antennes entièrement rouges. Écusson noir. — Pérou, Hautes-Amazones.

Var. *h*. Tête, antennes et écusson rouges. — Hautes-Amazones.

Var. *i*. (*spinicorne* Fabr.). Tête et écusson rouges. Antennes noires. Métasternum rouge. — Brésil, Cayenne.

Var. *j*. Comme la variété *h*, mais de plus les articles 1, 3, 9, 10 et 11 de l'antenne sont rouges. Côtés de la base des élytres également rouges. — Para.

Var. *k*. Antennes noires, à premier article rouge. Toute la base des élytres et le dessous du corps rouge flave, avec l'abdomen d'un rouge brun. — Hautes-Amazones.

Comme on le voit par la longue énumération des variétés qui précèdent, cette espèce nous présente des modifications de coloration très-curieuses. Après l'étude sérieuse d'un très-grand nombre d'individus, il m'a été impossible de trouver des caractères assez constants pour valider une espèce; car j'ai pu suivre la dégradation presque insensible des variations.

Le *spinicorne* habite le Brésil, Cayenne, les Hautes-Amazones, le Pérou et le Para.

2. C. NIGRICORNE Westwood.

Præcedenti affine, sed capite, thorace elytrisque flavis, opacis, pube flava densiore tectis, pronoto densius punctato, elytris magis profunde striatis facile distinctum.

Long. 9 à 12 mill.

Var. a. *Corpore flavo cum antennis, tarsorumque articulis tribus primis nigris.*

Var. b. *flavum.* (Pl. 36, fig. 7.) *Elytrorum dimidia parte postica abdomineque nigris.*

Basodonta nigricorne Westw., in Guér.-Mén., Spec. et Icon., fasc. 2, pl. 8, fig. 1-7.

Assez voisine de l'espèce précédente, mais cependant bien distincte par les caractères suivants : Dessus du corps en entier d'un jaune flave assez mat, avec les antennes noires, excepté la base du premier article et le second tout entier, qui sont flaves; recouvert d'une pubescence jaunâtre bien plus serrée qui donne à l'insecte un aspect mat. Pronotum bien plus densément ponctué. Stries des élytres plus profondes, à intervalles un peu

plus convexes. Dessous du corps d'un jaune flave, avec l'abdomen noir à partir du second segment, le dernier largement échancré à l'extrémité chez la femelle; cuisses d'un jaune flave; tibias noirs, ainsi que les tarses, ces derniers à dernier article flave.

Var. *a.* En entier d'un beau jaune flave, avec les antennes seulement et les trois premiers articles des tarses noirs.

Var. *b. flavum.* (Pl. 36, fig. 7) Moitié postérieure des élytres ainsi que tout l'abdomen noirs.

La différence de coloration que présente la var. *b*, quand on la compare au type, m'avait tout d'abord induit en erreur, en me la faisant regarder comme une espèce spéciale. Depuis, le grand nombre de variations que j'ai eues sous les yeux m'a convaincu que mon *flavum* n'était autre qu'une variété extrême du type du *nigricorne*.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Grenade.

3. C. DEPLANATUM.

(Pl. 36, fig. 8.)

Oblongo-elongatum, parallelum, apice tantum attenuatum, subdeplanatum, dilute flavum cum antennis elytrisque nigris, pube flava, in elytris grisea, tectum; pronoto latitudine multum breviore antice leviter attenuato, lateribus subrecto, angulis posticis productis, basi media bifoveolato parum dense non rugose punctato; elytris ut in præcedenti, lateribus subparallelis; subtus dilute flavum cum abdomine nigro-brunneo; pedibus dilute flavis, tibiis tarsorumque articulo primo nigris.

Long. 6 mill.

Corps oblong allongé, parallèle, arrondi seulement tout à fait à l'extrémité, nullement convexe, presque subdéprimé; d'un jaune flave en dessus, avec les antennes et les élytres entièrement noires; recouvert en dessus d'une pubescence assez serrée, jaunâtre sur les parties de cette

couleur et grise sur les élytres. Tête comme chez le *spinicorne*. Épistome, front et antennes de même. Pronotum sensiblement moins rétréci en avant, à peu près droit sur les côtés, sans ligne longitudinale médiane distincte. Le reste comme chez le *spinicorne*. Dessous du corps d'un jaune flave, avec l'abdomen d'un brun noirâtre; celui-ci à dernier segment nullement tronqué en arrière. Pattes d'un jaune un peu flave, avec les jambes et le premier article des tarses noirâtres.

Cette espèce est bien facile à distinguer des précédentes par sa taille notablement plus petite, par son pronotum moins rétréci en avant, presque droit sur les côtés, et son corps subdéprimé.

Je n'en possède qu'un seul exemplaire femelle qui vient de la collection de M. de Laferté, mais, malheureusement, sans indication précise de patrie.

III. GROUPE SECONDAIRE DES HYLOCHARITES.

Carènes marginales du pronotum et sutures prosternales plus ou moins convergentes en avant. Lames des hanches postérieures subparallèles ou même un peu dilatées en dehors et parfois seulement sinuées dans le milieu de leur bord postérieur. Métasternum n'offrant point de ligne oblique partant de l'épaule, très-rarement avec un petit sillon partant de la hanche intermédiaire, mais alors tarses lamellés (1). Abdomen n'offrant jamais de sillon tarsal.

Les caractères de ce groupe sont assez tranchés pour qu'on ne puisse le confondre avec aucun des précédents. Il renferme tout le reste des espèces d'Eucnémides qui sont réparties dans un nombre de genres relativement considérable et offrant en général un faciès assez homogène.

(1) *Dendrocharis*.

Il peut se subdiviser ainsi :

A. *Tarses sans lamelles en dessous* (Xylobius *à* Mesogenus).

B. *Sillon marginal du propectus nul. Bords antérieur du pronotum simple* (Xylobius *à* Calyptocerus).

Genre 74. **Xylobius** Latreille.

(ξύλον, bois ; βιόω, je vis.)

Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 124. — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, p. 119 (1857). — Kiesenw., Naturg. Ins. Deut., IV, 209 (1859). — Jacquelin Duval, Gen. des Coléopt., p. 119 (1860). — Thomson, Skandin. Coleopt., VI, p. 48 (1864). — Schiödte, Danmarks Buprestes og Elateres, p. 54 et 75 (1865). — *Xylophilus* (*ex parte*) Mannerh., Mon. Eucnem., p. 14. — *Xylœcus* Lacord., Faun. Paris., p. 627.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, mais arrondi seulement à l'extrémité. Épistome plus ou moins notablement rétréci à sa base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement trilobé et distinctement sinué dans son lobe médian. Antennes assez allongées, légèrement ou à peine plus longues que la moitié du corps; à premier article assez long, subcylindrique; le second et le troisième subégaux, ou ce dernier même un peu plus petit, sensiblement plus petits que les suivants, ceux-ci presque carrés, augmentant légèrement de longueur vers le sommet, le dernier oblong, presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum plus ou moins transverse ou presque aussi long que large, très-convexe, à angles postérieurs aigus. Propectus n'offrant aucune trace de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes. Propleures assez larges, à la base seulement, légèrement atté-

nuées en avant. Épisternums métathoraciques subparallèles; les épimères entièrement cachées sous les épipleures des élytres. Lames des hanches postérieures assez étroites, subparallèles, légèrement sinuées sur leur bord postérieur. Pattes assez courtes. Jambes légèrement épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés ou un peu cylindriques, atténués à l'extrémité; à premier article environ aussi long que les deux suivants réunis; quatrième fortement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous, ce qui fait paraître l'article lobé inférieurement.

Ce genre se compose jusqu'ici de trois espèces seulement : deux d'Europe et une de l'Amérique du Nord. M. Éd. Perris a fait connaître les premiers états de l'*humeralis* (p. 53).

1. X. ALNI Fabricius.

(Pl. 37, fig. 1.)

Sat elongatus, subcylindricus, postice vix attenuatus, niger, cum antennis, pronoti margine antica et postica lateribusque sat late rufescentibus vel rufo-sanguineis; elytris rufescentibus vel rufo-sanguineis, postice macula longitudinali plus minusve extensa, nigra vel nigrescente notatis; pube flavescente sat elongata dense vestitus; clypeo basi sat coarctato; antennarum articulo secundo tertio subæquali; pronoto longitudine breviore, subtransverso, lateribus antice leviter ampliato, angulis posticis rectis, sat fortiter, parum dense punctato, linea longitudinali media sæpius notato; elytris in medio plus minusve inflatis; subtus dilute rufescens; prosterno dense punctato; tarsis gracilibus.

♂. *Antennis capite pronotoque multo longioribus.*

♀. *Antennis capite pronotoque paulo longioribus.*

Long. 2 1/2 à 4 1/2 mill.

Elater alni Fabr., Syst. Eleut., II, p. 246 (1801).

— — Illig., Mag., IV, p. 103 (1805).

Elater alni Herbst, Coleopt., X, p. 140 (1806).

— — Gyll., Ins. Suec., I, p. 434 (1808).

— — Bilberg, Enumer. Ins., p. 21 (1821).

Eucnemis (*Xylophilus*) *alni* Mann., Eucn., p. 18, pl. 1, fig. 5-6 (1823).

Xylobius alni Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 124.

— — De Casteln., Hist. natur. Coléopt., I, p. 222 (1840).

— — Redtenb., Faun. Austr., 2e édit., p. 486 (1858).

— — Jacquelin Duval, Gen. Coléopt., III, pl. 29, fig. 142 (1860).

— — Kiesenw., Nat. der Ins. Deuts., IV, p. 486 (1862).

— — Thoms., Skand. Coleopt., VI, p. 48 (1864).

— — Schiödte, Damm. Buprest. og Elat., p. 75 (1865).

Elater corticolis Payk., Faun. Suec., III, p. 43 (1806).

— *testaceus* Herbst, Coleopt., X, p. 101 (1806).

— *minimus* Waltl.

Corps assez allongé, subcylindrique, à peine atténué en arrière, assez convexe; noir, avec les bords antérieurs et postérieurs du pronotum, ainsi que ses côtés, les élytres, sauf une grande tache longitudinale noire plus ou moins grande dans leur moitié postérieure, rougeâtres; couvert en dessus d'une pubescence assez longue et assez dense. Épistome assez rétréci à la base, mais n'étant pas cependant trois fois plus étroit qu'à son bord antérieur. Front distinctement impressionné dans son milieu en avant, quelquefois avec une petite trace obsolète de carène. Antennes ferrugineuses, assez épaisses, dépassant à peine l'angle postérieur du pronotum chez les mâles, et notablement plus longues chez les femelles; à second article petit, subégal au troisième; les suivants à peu près aussi longs que larges. Pronotum moins long que large, subtransverse, distinctement dilaté de chaque côté vers le sommet, rétréci seulement dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs droits; à ponctuation assez notable et serrée; offrant le plus souvent une ligne enfoncée longitudinale dans son milieu. Élytres non atténuées en arrière ou même un peu renflées dans leur moitié postérieure et rétrécies seulement tout à fait en

arrière; à stries légères, mais fortement ponctuées; intervalles assez densément ponctués, transversalement ridés. Dessous du corps d'un rougeâtre clair, plus foncé sur les méso- et métasternums. Prosternum à ponctuation assez dense. Pattes ferrugineuses; tarses sensiblement grêles.

Le *X. alni* est connu par les auteurs depuis fort longtemps, bien qu'il ne soit pas commun dans les collections. Son habitat est des plus étendus. On le trouve en Suède, en Finlande, en Autriche, en Hongrie, dans le Bannat, en Savoie, et en France dans les Hautes-Pyrénées.

On le trouve sur l'aulne et le bouleau. M. Pandellé l'a pris, au mois de juin, dans des troncs de saule cariés.

Paykull le mentionne comme vivant dans le chêne.

2. X. HUMERALIS Léon Dufour.

(Pl. 36, fig. 9.)

Præcedenti affinis sed paulo major, magis elongatus et convexus; pronoti margine antica tantum anguste rufa; pube brevi, minus densa; clypeo basi fortius coarctato; antennarum articulo secundo tertio longiore; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus antice non ampliato, densius punctato, linea impressa longitudinali nulla, sed basi carinato; elytris in medio non inflatis; corpore subtus nigro, segmentorum abdominalium margine excepta; prosterno sparsim punctato, tarsisque crassioribus facile dignoscendus.

Long. 4 à 5 mill.

Xylobius humeralis L. Duf., Zones entom., p. 24, Act. Soc. Linn. Bordeaux (1851).

Cette espèce est si voisine de la précédente, que je ne mentionnerai ici que ses caractères différentiels. Sa taille est en général plus grande, plus allongée et plus convexe; son pronotum est entièrement noir, sauf son bord antérieur, qui est d'un rougeâtre sanguin; sa pubescence est plus

courte et moins serrée; son épistome plus notablement rétréci à la base, plus de trois fois plus étroit qu'à son bord antérieur; antennes à peine de la longueur de la moitié du corps, à second article petit, mais notablement plus court que le troisième; pronotum presque aussi long que large, subparallèle sur les côtés, atténué seulement tout à fait en avant, à angles postérieurs un peu dirigés en dehors, à ponctuation moins serrée, marqué au milieu de sa base d'une petite carène longitudinale, sans trace de sillon. Élytres nullement renflées en arrière, mais très-légèrement et subgraduellement atténuées. Dessous du corps noir, avec le bord antérieur de l'épistome et le bord postérieur des segments abdominaux d'un rougeâtre plus ou moins foncé. Prosternum notablement, mais peu densément ponctué. Tarses moins grêles.

Cette espèce, qui est confondue avec la précédente dans quelques collections, doit probablement avoir un habitat assez étendu. Je l'ai prise dans les Hautes-Pyrénées, dans des troncs de sapin cariés, à Payolle. M. Pandellé l'a prise aussi dans le hêtre, et M. Dufour l'avait trouvée aux Eaux-Bonnes. J'en ai un exemplaire du Danemark.

3. X. CYLINDRICOLLIS Horn.

Sat elongatus, subcylindricus, apice tantum attenuatus, niger, cum antennis, pronoti marginibus elytrorumque lateribus rufescentibus; antennarum articulo secundo tertio longiore; pronoto longitudine paulo breviore antice non ampliato, angulis posticis rectis, sat fortiter densiusque punctato, basi biimpresso; elytris subparalletis, apice tantum rotundato-attenuatis; subtus niger cum prosterni lateribus, lobo prosternali, abdomine pedibusque rufescentibus.

Long. 5 mill.

Xylobius cylindricollis Horn, Trans. of the Amér. Ent. Soc., 1871, p. 341.

Corps allongé, cylindrique, peu rétréci en arrière, un peu moins brillant que le *X. humeralis*, noir, avec le bord antérieur du front, les antennes, les bords antérieur, postérieur et latéraux du pronotum rougeâtres. Élytres

également rougeâtres, avec une large ligne médiane mal définie, presque noire. Antennes à deuxième article plus long que le troisième, ces deux articles plus longs que chez le *X. humeralis*; quatrième presque aussi long que les deux précédents réunis. Pronotum un peu moins long que large, avec ses angles postérieurs droits, nullement divergents, atténué en avant dans son tiers antérieur seulement; plus densément ponctué que dans l'*humeralis* et plus fortement, offrant à sa base une légère impression de chaque côté de l'écusson. Élytres subcylindriques, atténuées-arrondies seulement tout à fait à l'extrémité; à stries assez fortement ponctuées, les intervalles assez densément et plus finement ponctués. Dessous du corps noir, avec les côtés du prosternum, la saillie intercoxale et l'abdomen rougeâtres. Pattes également rougeâtres.

Cette espèce a été décrite par M. le docteur Horn sur deux exemplaires trouvés en Californie par M. Ulke.

Grâce à l'extrême obligeance de M. le docteur Horn, j'ai pu avoir sur cette espèce tous les renseignements nécessaires pour en donner ici une description comparative.

Elle se distingue du *X. alni* par le troisième article de l'antenne, plus long que le second, les côtés du pronotum plus droits, la ponctuation de ce dernier plus serrée, et par les élytres plus parallèles et nullement renflées au milieu : — du *X. humeralis* par son pronotum plus court, à angles postérieurs nullement dirigés en dehors; par les deuxième et troisième articles des antennes plus longs, et la ponctuation plus dense et plus forte sur le pronotum, tandis qu'elle est moins forte sur les élytres.

Genre 75. **Hylochares** Latreille.

(ὕλη, forêt; χάρις, joie.)

Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 127. — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent., 1843, p. 175. — Lacord., Gen. Coléopt., IV, p. 114 (1857). — Kiesenw., Nat. Ins. Deuts., IV, p. 209 (1859). — Jacq. Duval, Gen. des Coléopt., III, p. 120 (1860).

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière.

Épistome peu rétréci à la base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur assez fortement trilobé; son lobe médian est assez large, subarrondi au bout, et ses lobes latéraux plus prolongés, de chaque côté en avant, où ils se confondent avec les joues. Antennes peu allongées, n'atteignant pas la moitié du corps, non dentées ou très-obtusément; à troisième article moitié plus long que le second et plus long également que le suivant. Pronotum un peu moins ou à peu près aussi long que large, plus ou moins atténué en avant, à angles postérieurs aigus. Propectus n'offrant point de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales non excavées pour recevoir les antennes. Propleures assez larges à la base, fortement et graduellement atténuées en avant. Épisternums métathoraciques subparallèles; les épimères entièrement cachées. Lames des hanches postérieures assez étroites, subparallèles, non sinuées sur leur bord postérieur. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés, nullement atténués à l'extrémité; les postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants réunis; quatrième fortement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous.

Le genre *Hylochares* se distingue facilement des précédents par son troisième article antennaire deux fois plus grand que le second.

On n'en connaît jusqu'ici que deux espèces.

1. H. CRUENTATUS Gyllenhal.

(Pl. 37, fig. 2.)

Elongatus, subcylindricus, postice vix attenuatus, nigro-brunneus; capite sat fortiter, sat dense punctato; fronte sulcata, antice bifoveolata; antennis leviter obtuse dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine; lateribus a basi ad medium subampliato, dein attenuato, medio longitudinaliter sulcato, utrinque ad medium transversim fortiter impresso, basique media biimpresso sat fortiter, sat dense, lateribus subrugulose punctato; elytris apice tantum attenuatis, profunde striatis; lobo prosternali postice

fortiter deflexo; abdominis lateribus foveis quinque notatis; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 6 1/2 mill.

Var. a. *Dilute ferrugineus.*

Elater cruentatus Gyll., Ins. Suec., I, p. 435 (1808).

— — Bilberg, Enum. Ins., p. 21 (1821).

Eucnemis cruentatus Mann., Mon. Eucn., p. 16, pl. 3, fig. 1-4 (1823).

Xylobius cruentatus de Cast., Hist. natur. Coléopt., I, p. 222 (1840).

Xylochares cruentatus Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 128.

Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, d'un brun noirâtre; couvert d'une pubescence très-courte et peu serrée. Tête à ponctuation assez forte et serrée. Épistome peu rétréci à la base, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, de deux petites fossettes, et entre celles-ci d'un petit sillon longitudinal qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à premier article noirâtre; deuxième presque aussi long que le quatrième; troisième deux fois plus long; quatrième à dixième subégaux, un peu moins longs que larges, non dentés; le dernier un peu plus long seulement que le précédent (♀); ou bien articles quatrième à dixième distinctement, mais obtusément dentés, dernier plus allongé (♂). Pronotum presque aussi long que large, légèrement sinué sur les côtés vers le milieu, puis élargi en avant jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur environ, assez brusquement rétréci ensuite jusqu'à son bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée, légèrement rugueuse; marqué, dans presque toute sa longueur, d'un sillon longitudinal assez profond, et de plus, vers le milieu, de deux grandes impressions transverses et de deux fossettes basilaires assez profondes. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, fortement striées-ponctuées; à intervalles couverts d'une ponctuation bien moins forte, assez serrée et un peu rugueuse. Dessous du corps d'un brun noirâtre, avec les bords infléchis des élytres, le bord postérieur des lames des hanches postérieures et le bord postérieur des segments abdominaux d'un rouge san-

guin. Prosternum assez notablement et assez densément ponctué, éparsement sur les propleures. Saillie prosternale fortement et brusquement infléchie derrière les hanches, atténuée graduellement en arrière jusqu'à l'extrémité, où elle est acuminée. Abdomen finement et assez densément ponctué; marqué sur chaque segment, près du bord externe, d'une fossette bien distincte; dernier segment abdominal légèrement rétréci dans sa première moitié et plus fortement ensuite jusqu'au sommet, où il se termine en pointe un peu obtuse. Pattes d'un rouge sanguin, avec les cuisses rembrunies à la base. Tarses plus clairs.

Var. *a.* Corps d'un ferrugineux clair.

Gyllenhal a décrit cet insecte de Finlande. Mannerheim l'indique comme ayant été trouvé dans le même pays, près d'Abo, dans du bois de saule pourri. C'est le seul exemplaire que j'aie vu qui se rapporte parfaitement à la description et à la figure de l'*H. cruentatus* de Mannerheim. Il fait partie actuellement de la riche collection du comte de Mniszech et était inscrit, dans la collection Gebler, comme provenant de Sibérie.

Je ne possède qu'un représentant de la variété *a*, indiqué comme provenant de la Russié méridionale (*Curonia*).

2. H. NIGRICORNIS Say.

(Pl. 36, fig. 3.)

Sat elongatus, subcylindricus, in tertia parte postica, leviter attenuatus; omnino niger vel cum pronoti margine antica posticaque, scutello suturaque plus minusve sanguineo tinctis; capite fortiter, dense, subrugose punctato; fronte sulcata; antennis non dentatis; pronoto latitudine paulo breviore, lateribus non ampliato, in parte media antica attenuato, longitudinaliter profunde sulcato, utrinque ad medium transversim distincte impresso, basi extus utrinque impresso, fortiter, dense rugoseque punctato; elytris in media parte postica, sensim attenuatis, profunde striatis;

lobo prosternali postice leviter deflexo; abdominis lateribus depressionibus obliquis tantum notatis; pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 7 1/2 à 9 1/2 mill.

Melasis nigricornis Say, Journ. Acad. Nat. Sc., III, p. 165.

Hylochares nigricornis Leconte, Proceed. Ac. Nat. Sc., VI, p. 47.

— — — Rew. of the Elater. of Elater. Unit. St., p. 413.

— — — List of the Coleopt. of North Amer., p. 44 (1866).

Corps assez allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans son tiers postérieur; en entier d'un noir peu brillant ou avec la base ou le bord antérieur du pronotum, ainsi que l'écusson et la suture marqués d'un rouge un peu sanguin. Tête à ponctuation forte, très-serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué, dans son milieu en avant, d'un sillon longitudinal assez profond et un peu élargi en avant, se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, peu épaisses, à articles quatrième à dixième à peu près aussi longs que larges, presque carrés, ce qui leur donne un aspect moniliforme, le dernier subovalaire. Pronotum un peu moins long que large, à peu près droit sur les côtés dans sa moitié basilaire, puis assez notablement rétréci ensuite jusqu'au bord antérieur; couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et un peu rugueuse; marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon longitudinal médian, profond et large, et de plus, vers le milieu, de deux impressions transverses, assez grandes et profondes, offrant à la base, de chaque côté en dehors, une impression bien distincte. Élytres légèrement atténuées dans leurs deux cinquièmes postérieurs, profondément striées, les stries assez fortement ponctuées; à intervalles couverts d'une ponctuation moins forte, serrée et un peu rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, avec les propleures, les épipleures des élytres et le bord postérieur des segments abdominaux plus ou moins marqués de rouge un peu sanguin. Prosternum couvert d'une ponctuation forte et très-serrée, presque éparse sur les propleures. Saillie prosternale légèrement infléchie derrière les hanches,

s'atténuant graduellement jusqu'à l'extrémité, où elle est acuminée. Méso- et métasternum couverts d'une ponctuation beaucoup plus fine que celle du prosternum. Abdomen plus finement et assez densément ponctué, marqué sur chaque segment, près du bord externe, d'une légère dépression oblique peu distincte. Dernier segment abdominal comme chez le *cruentatus*. Pattes d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Tarses ferrugineux.

La coloration de cet insecte ne permet point de le confondre avec le précédent, dont il se distingue en outre très-facilement par son pronotum nullement dilaté en avant et plus rétréci, à impressions basilaires placées plus en dehors, par l'absence de fossette sur le front de chaque côté du sillon, par sa ponctuation en général plus forte et plus serrée, et par sa saillie prosternale moins infléchie.

Cette espèce se trouve aux États-Unis.

Genre 76. **Otho** Kiesenweter.

Kiesenw., Naturg. der Ins. Deuts., IV, p. 209 (1858). — Jacq. Duval, Gen. des Coléopt., III, p. 120, pl. 29, fig. 143 (1860).

Corps assez allongé, subcylindrique, assez rétréci en arrière. Épistome assez rétréci à la base, avec son bord antérieur coupé un peu obliquement de chaque côté et très-légèrement sinué dans son milieu. Antennes fortement dentées en scie intérieurement (♀) ou même fortement pectinées (♂), peu allongées, n'atteignant pas tout à fait la moitié du corps, à troisième article très-petit, subégal au second. Pronotum sensiblement moins long que large, légèrement atténué en avant, fortement convexe, ses angles postérieurs aigus. Propectus n'offrant aucune trace de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales nullement excavées pour loger les antennes. Propleures très-larges à la base, fortement et graduellement atténués en avant. Épisternums métathoraciques sensiblement élargis en arrière; les épimères entièrement cachées. Lames des hanches postérieures assez étroites et subparallèles en dedans, sensiblement dilatées en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses à peine subcomprimés, non atténués vers l'extrémité; les postérieurs à premier article sensiblement plus

long que les trois suivants réunis; quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

Ce genre est facile à distinguer du précédent par ses antennes à second article subégal au troisième, le lobe médian de l'épistome sinué, le premier article des tarses postérieurs notablement plus long, etc.

Il ne renferme, jusqu'à présent, qu'une seule espèce.

O. SPHONDYLOIDES Germar.

(Pl. 37, fig. 4.)

Sat elongatus, subcylindricus, postice sat attenuatus; niger cum humeris late sanguineis; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice biimpressa, medio longitudinaliter carinata; antennis ferrugineis longe pectinatis (♂), *vel acute dentatis* (♀); *pronoto latitudine breviore, antice attenuato, lateribus supra angulos posticos fortiter sinuato, longitudinaliter sat profunde sulcato, utrinque ad medium plus minusve distincte transversim impresso et basi media biimpresso; sat fortiter dense rugoseque punctato; elytris postice sensim distincte attenuatis, profunde striatis, striis postice fortiter punctatis; interstitiis convexis, sat dense rugoseque punctatis; lobo prosternali postice leviter deflexo; pedibus ferrugineis; femoribus infuscatis.*

Long. 7 à 8 1/2 mill.

Melasis sphondyloides Germ., Mag. der Ent., III, p. 235 (1818).

— — — Faun. Ins. Eur., fasc. XI, fig. 5.

Otho sphondyloides Jacq. Duval, Gen. des Coléopt., III, pl. 29, fig. 143.

Var, a. *Elytris omnino rufo-sanguineis.*

Hypocelus sibiricus de Motsch., Bull. Moscou, 1845, p. 134.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez rétréci en arrière, d'un noir

peu brillant, avec la base des élytres et principalement les épaules d'un rouge un peu sanguin ; couvert d'une pubescence grisâtre, courte et peu serrée. Tête à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, sensiblement moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front marqué de chaque côté en avant de deux impressions plus ou moins profondes et, au milieu de ces dernières, d'une carène longitudinale qui se prolonge en avant sur l'épistome et en arrière sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux clair, à articles quatrième à dixième prolongés chacun intérieurement chez le mâle en un rameau deux fois aussi long que l'article lui-même, ce qui les rend très-fortement pectinés chez la femelle, à articles quatrième à dixième simplement aiguëment dentés. Pronotum un peu moins long que large, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, notablement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs ; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse ; marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon médian assez profond et assez large, et de plus, de chaque côté du milieu, offrant une petite impression transverse plus ou moins bien marquée. Élytres sensiblement rétrécies dans leur moitié postérieure, assez profondément striées, les stries fortement ponctuées en arrière ; les intervalles très-convexes, couverts d'une ponctuation beaucoup plus fine, serrée et rugueuse. Dessous du corps d'un noir assez mat. Prosternum couvert d'une ponctuation moins forte, mais serrée et rugueuse, à peine moins dense sur les propleures. Saillie prosternale légèrement infléchie derrière les hanches ; légèrement atténuée en arrière. Abdomen couvert d'une ponctuation assez fine, serrée et très-légèrement rugueuse ; marqué, sur son dernier segment de chaque côté du milieu, d'une petite impression oblique plus ou moins distincte, offrant parfois, sur les segments près du bord externe, des traces de dépression plus ou moins visibles. Pattes ferrugineuses ; cuisses rembrunies. Tarses un peu clairs.

Var. *a.* (*H. sibiricus* Motsch.) Élytres entièrement rougeâtres.

Cet insecte se trouve dans la Russie méridionale et en Sibérie. Il m'a été communiqué de Kiew, de Courlande et d'Inkoutsk.

C'est d'après le type même de M. Motschulsky que j'ai pu constater l'identité de son *H. sibiricus* avec cette espèce.

Genre 77. **Sarpedon.**

Corps étroit, légèrement subcylindrique, subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière. Épistome légèrement rétréci à sa base, avec son bord antérieur un peu arqué en avant. Antennes dentées en scie, à troisième article triangulaire, un peu plus grand que le suivant et deux fois plus que le second. Pronotum plus long que large, subparallèle sur les côtés, légèrement convexe supérieurement, avec ses angles postérieurs acuminés. Propectus n'offrant point de trace de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales non excavées pour loger les antennes. Propleures d'une longueur médiocre à la base, s'atténuant légèrement et graduellement en avant. Épisternums métathoraciques sensiblement élargis en arrière ; les épimères entièrement cachées. Lames des hanches postérieures assez étroites, subparallèles, sensiblement dilatées en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses non atténués vers l'extrémité, les postérieurs à premier article à peine de la longueur des trois suivants réunis, quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

Très-distinct du genre *Otho* par les caractères suivants : Triangle des propleures beaucoup moins atténué en avant, troisième article des antennes beaucoup plus grand que le second, et premier article des tarses postérieurs à peine de la longueur des trois suivants réunis.

On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule espèce.

S. SCABROSUS.

(Pl. 37, fig. 5.)

Subparallelus, elongatus niger cum pronoti margine antica rufo-sanguinea et angulis posticis obscure rufescentibus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice leviter depressa, in medio non carinata; antennis

nigris, articulis 4-10 acute dentatis ; pronoto latitudine longiore, lateribus subparallelo, medio longitudinaliter sulcato, post medium utrinque transversim impresso, basique media biimpresso, fortiter, dense rugoseque punctato ; elytris postice vix attenuatis, sat profunde striatis, interstitiis convexis, fortiter, dense, rugoseque punctatis ; pedibus rufo-brunneis, femoribus infuscatis ; tarsis dilute ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps étroit, subparallèle, un peu cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, d'un noir profond mat avec le bord antérieur du pronotum marginé de rouge un peu sanguin, ainsi que les angles postérieurs ; couvert d'une pubescence courte et peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse. Épistome légèrement rétréci à la base, à peine moins large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale distincte. Antennes noires, à articles quatrième à dixième moins longs que larges, aiguëment dentés en scie en dedans. Pronotum plus long que large, à côtés subparallèles non atténués en avant, avec ses angles postérieurs acuminés, à peine dirigés en dehors, couvert d'une ponctuation forte, très-serrée et très-rugueuse ; marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon médian assez profond, et de chaque côté en avant, un peu au-dessus du milieu, d'une impression transverse assez grande, offrant de plus à la base, de chaque côté du sillon longitudinal, une impression oblongue assez grande et assez enfoncée obliquant très-légèrement en dehors. Élytres subparallèles à peine atténuées tout à fait en arrière, assez fortement striées, les stries et les intervalles fortement, densément et très-rugueusement ponctués, ces derniers assez convexes. Dessous du corps d'un noir de poix, avec la partie postérieure du dernier segment abdominal un peu rougeâtre. Prosternum couvert d'une ponctuation forte, assez serrée et assez rugueuse. Saillie prosternale légèrement infléchie derrière les hanches, légèrement atténuée en arrière. Abdomen couvert d'une ponctuation beaucoup moins forte, assez serrée, surtout sur les côtés, où elle est un peu rugueuse. Pattes d'un brun rougeâtre, avec les cuisses plus foncées. Tarses d'un ferrugineux clair.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce, indiqué dans la collection de M. de La Ferté comme provenant de l'Amérique du Nord.

Genre 78. **Calyptocerus** Guérin-Méneville.

(καλυπτός, caché ; κέρας, corne.)

Guérin-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 177. — Lacord., Gen des Coléopt., IV, 115.

Corps oblong-allongé, un peu subcylindrique, légèrement rétréci en arrière. Épistome assez rétréci à la base, avec son bord antérieur un peu arqué en avant. Antennes à troisième article assez petit, subtriangulaire, à peine plus grand que le second. Pronotum moins long que large, assez sensiblement atténué dans son tiers antérieur. Propectus n'offrant point de trace de sillon le long de sa carène marginale pour recevoir les antennes. Sutures prosternales non excavées pour recevoir ces dernières. Propleures larges à la base, s'atténuant légèrement, mais graduellement en avant. Épisternums métathoraciques subparallèles; les épimères à découvert, formant un petit triangle bien distinct. Lames des hanches postérieures assez étroites, subparallèles, sensiblement dilatées en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes très-peu épaissies vers le sommet. Tarses postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis, le quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous. Ongles légèrement renflés à la base.

Ce genre rappelle beaucoup, par son faciès, le genre *Otho*, mais s'en éloigne par ses épimères métathoraciques parfaitement visibles. Il se distingue également du genre *Sarpedon* par ce caractère, ainsi que par le troisième article de l'antenne, à peine plus grand que le second.

1. C. GILVIPES (La Ferté).

(Pl. 37, fig. 6.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, postice attenuatus, niger ; capite sat

fortiter, dense rugoseque punctato; fronte antice transversim leviter depressa, medio longitudinaliter carinata; antennis nigris, articulis 4-10 longe flabellatis; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, sat fortiter, dense rugoseque punctato, medio longitudinaliter sulcato, utrinque supra basin gibboso et ad medium utrinque transversim impresso; scutello subtriangulari postice obtuso; elytris postice attenuatis, leviter striatis, interstitiis alternis elevatis, subtiliter, dense rugoseque punctatis; pedibus nigris; tarsis dilute ferrugineis,

Long. 8 à 12 mill.

Corps oblong-allongé, subcylindrique, légèrement rétréci dans son tiers postérieur, d'un noir profond un peu mat; couvert d'une pubescence très-courte et assez serrée, grise. Tête à ponctuation assez forte, très-serrée et très-rugueuse. Épistome moins large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé transversalement dans son milieu en avant, marqué d'une carène longitudinale médiane qui s'étend en avant sur l'épistome et se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes noires, à articles quatrième à onzième prolongés chacun en un rameau aussi long que les trois premiers articles réunis. Pronotum moins long que large, à peine sinué sur les côtés en arrière, assez brusquement rétréci dans son tiers antérieur, fortement convexe et même offrant une petite gibbosité de chaque côté au-dessus de la base; couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et rugueuse; marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon médian assez profond et d'une impression transverse de chaque côté vers le milieu. Écusson subtriangulaire tronqué en arrière. Élytres sensiblement atténuées dans leur tiers postérieur; légèrement striées, avec leurs intervalles assez fortement relevés en côte, principalement sur leur disque, moins notablement sur les côtés, avec leurs côtes alternes plus élevées; couvertes d'une ponctuation assez fine, très-serrée et rugueuse. Dessous du corps noir. Prosternum couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et un peu rugueuse. Saillie prosternale non infléchie derrière les hanches, très-peu atténuée en arrière et subarrondie à l'extrémité. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et serrée, très-légèrement rugueuse; dernier segment terminé en pointe obtuse en arrière. Pattes noires. Tarses d'un ferrugineux clair.

Cette espèce paraît assez répandue dans les collections. Elle vient du Brésil.

2. C. LEBOUCHERII Guérin-Méneville.

Oblongo-elongatus, subparallelus, postice attenuatus, cum elytrorum macula transversali lata rufa; capite minus fortiter sed densius punctato; fronte ut in gilvipes; *clypeo basi latiore; antennis nullo modo dentatis; pronoto longitudinis fere latitudine, antice tantum attenuato; dense granuloso, medio longitudinaliter, leviter sulcato; scutello subquadrato; elytris postice attenuatis, sat fortiter striatis, interstitiis sat convexis, dense, transversim granulosis; pedibus obscure rufo-brunneis; tarsis dilutioribus.*

Long. 10 mill.

Calyptocerus Leboucherii Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 178.

Même forme que le *gilvipes*, mais un peu plus parallèle; d'un noir mat, marqué sur les élytres d'une bande transverse, commençant un peu au-dessus du milieu et prolongée, dans son milieu en arrière, jusqu'au quart postérieur des élytres; d'un rouge sanguin, couvert de quelques poils épars très-courts, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation un peu moins forte que celle du *gilvipes*, mais plus serrée et rugueuse. Épistome peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu, marqué d'une carène longitudinale médiane qui s'étend en avant sur l'épistome et se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes légèrement comprimées, nullement dentées, atteignant à peine la moitié du corps, à articles quatrième à dixième à peine aussi longs que larges, le dernier ovale-oblong. Pronotum presque aussi long que large, droit sur les côtés, subparallèle, un peu brusquement et obliquement rétréci dans son tiers antérieur (bien plus long et plus quadrangulaire que celui du *gilvipes*), transversalement déprimé à sa base et offrant, au milieu de celle-ci, une petite ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas le milieu en avant; très-densément granuleux, ce qui lui donne un aspect mat. Écusson subquadrangulaire. Élytres légèrement rétrécies dans leur tiers postérieur, terminées chacune en une pointe assez aiguë; assez notablement striées; à intervalles assez convexes, densément et transversalement granuleux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Dernier segment abdominal terminé en pointe en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre foncé; tarses plus clairs.

La tache rouge des élytres distingue cette espèce, au premier coup d'œil, du *C. gilvipes*.

L'exemplaire unique que j'ai vu fait partie de la collection de M. Chevrolat, et provient de Cayenne.

BB. *Sillon marginal du propectus marqué seulement tout à fait en avant. Bord antérieur du pronotum offrant de chaque côté une petite carène supplémentaire obliquement dirigée en arrière* (Cafolus).

Genre 79. **Cafolus.**

Corps oblong-allongé, assez rétréci dans son tiers postérieur. Tête médiocre, assez convexe. Épistome peu rétréci à la base, avec son bord antérieur très-légèrement arqué en avant au milieu. Antennes à second article très-petit, nullement prolongé, le troisième prolongé en un rameau presque aussi long que ceux des articles suivants. Pronotum un peu moins long que large, atténué en avant. Propectus offrant à son bord antérieur, contre la suture prosternale, une légère excavation lisse, limitée en dehors par une petite carène représentant tout à fait le commencement du sillon marginal. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes. Propleures larges à la base, atténuées en avant. Épisternums métathoraciques assez étroits, légèrement élargis en arrière ; épimères entièrement cachées par le rebord des élytres. Lames des hanches postérieures assez étroites, très-légèrement élargies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses postérieurs à premier article un peu moins long que tous les suivants réunis ; le quatrième fortement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous. Ongles légèrement renflés à la base.

Les caractères sur lesquels j'ai établi cette nouvelle coupe générique sont des plus remarquables. En effet, la structure du troisième article des antennes, les épimères entièrement cachées, la carène supplémentaire du bord antérieur du pronotum, ainsi que le commencement du sillon mar-

ginal sur le propectus, ne permettent point de classer le *C. mœstus* dans aucun des genres connus. Il m'a paru devoir être placé après les *Calyptocerus*, dont il se rapproche assez par son faciès.

C. MOESTUS.

(Pl. 37, fig. 9.)

Oblongo-elongatus, subcylindricus, postice attenuatus, niger, cum capite, pronoti margine antica, antennisque obscure rufo-brunneis; capite mediocriter, dense non rugose punctato; fronte antice transversim depressa, linea longitudinali lævi tantum notata; antennis cum articulis 3-10 *sat longe flabellatis; pronoto latitudine paulo breviore, antice attenuato, dense rugoseque punctato, basi utrinque fortiter excavato, medio linea longitudinali notato; elytris postice attenuatis, striatis, interstitiis dense, vix rugose punctatis; pedibus ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 10 mill.

Corps oblong-allongé, légèrement subcylindrique, assez rétréci dans son tiers postérieur, d'un noir un peu mat, avec le bord antérieur du pronotum, la tête, surtout en avant, et les antennes d'un brun rougeâtre foncé; couvert d'une pubescence très-courte, très-peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation de grosseur médiocre, serrée et non rugueuse ou à peine sur les côtés. Épistome un peu plus large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front assez fortement impressionné transversalement au-dessus de l'insertion des antennes, sans carène longitudinale médiane, mais simplement avec un vestige de ligne lisse longitudinale qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes d'un brun rougeâtre, moins foncé que celui de la tête; à articles troisième à onzième prolongés chacun en un rameau aussi long que les deux premiers articles réunis. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, assez notablement rétréci dans ses deux cinquièmes antérieurs, assez notablement convexe, fortement excavé à la base de chaque côté, ce qui fait paraître le milieu relevé; marqué, dans toute sa longueur, d'un petit sil-

lon médian assez léger; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse. Écusson un peu rétréci en arrière seulement. Élytres subgraduellement atténuées en arrière, dans leur moitié postérieure; distinctement striées, avec leurs intervalles non relevés en côtes; couvertes d'une ponctuation assez fine, serrée et très-légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé. Prosternum couvert d'une ponctuation un peu ocellée, de grosseur médiocre, assez serrée, mais non rugueuse. Saillie prosternale graduellement rétrécie en arrière, où elle est subacuminée, nullement infléchie derrière les hanches. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, très-légèrement rugueuse sur les côtés; à quatrième segment marqué dans son milieu d'une impression arrondie bien marquée; cinquième segment marqué au milieu de sa base d'un espace lisse subtriangulaire; terminé en pointe en arrière. Pattes ferrugineuses; tarses plus clairs.

Le seul exemplaire connu de cette espèce a été rapporté de Sarawak par M. Wallace.

BBB. *Sillon marginal du propectus bien marqué dans toute son étendue. Bord antérieur du pronotum simple dans toute sa longueur* (Semnodema *à* Mesogenus).

Genre 80. **Semnodema.**

(σεμνὸς, bien fait; δέμας, corps.)

Corps allongé, subparallèle, subcylindrique, plus ou moins atténué en arrière. Épistome plus ou moins rétréci à la base, mais plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Antennes assez courtes, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum; à second article très-petit, subobconique, troisième plus de deux fois plus grand, prolongé en dedans, ainsi que les suivants, en une longue lamelle. Pronotum un peu moins ou aussi long que large, à peine atténué en avant. Propectus offrant, le long de sa carène margi-

nale, un sillon profond et nettement limité. Sutures prosternales non excavées pour recevoir les antennes. Triangle des propleures plus ou moins large à la base, mais très-fortement atténué en avant. Épisternums métathoraciques subparallèles, les épimères formant un triangle plus ou moins grand, mais toujours bien distinctement à découvert. Lames des hanches postérieures subparallèles, un peu dilatées en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses postérieurs à premier article presque aussi long que tous les suivants réunis; le quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous. Ongles assez renflés à la base.

Ce genre, qui se distingue de tous les précédents par le sillon marginal du propectus, présente également un faciès différent. Sa forme est plus allongée et plus parallèle. Je n'ai vu jusqu'ici que deux espèces qui y rentrent.

1. S. FLABELLICORNE de Castelnau.

(Pl. 37, fig. 7.)

Elongatum, subparallelum, postice tantum, leviter attenuatum, nigrum, pube grisco-argentea in pronoto elytrorumque basi densiore vestitum; capite mediocriter, parum dense, non rugose punctatum; fronte antice depressa, medio longitudinaliter obsolete carinata; antennis articulis 3-10 *flabellatis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus recto, antice tantum leviter attenuato, mediocriter, sat dense punctato, basi utrinque depressione notato et gibboso, atque post medium utrinque impresso, in medio longitudinaliter sulcato; elytris non distincte striatis, subtiliter dense punctatis non rugosis; pedibus nigris; tarsis rufo-ferrugineis.*

Long. 13 à 14 mill.

Galbodema flabellicornis de Cast., in Silberm., Rev. entom., III, p. 176.

Corps allongé, subparallèle, très-légèrement atténué dans son tiers postérieur, d'un noir assez brillant, couvert d'une pubescence grisâtre assez

courte et assez serrée, plus dense et un peu argentée sur le pronotum et la base des élytres, où elle tranche d'une manière sensible avec la couleur foncière du corps. Tête à ponctuation médiocre, peu serrée et nullement rugueuse. Épistome sensiblement moins large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front offrant, dans son milieu en avant, une petite dépression peu profonde, avec une carène longitudinale médiane plus ou moins obsolète qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes noires, à troisième article prolongé en dedans au sommet en une lamelle un peu plus courte que le premier article, les suivants également flabellés, leurs lamelles un peu plus allongées. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué dans son quart antérieur, couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée, légèrement rugueuse seulement sur les côtés; marqué, dans ses trois cinquièmes basilaires, d'un sillon longitudinal médian bien distinct; offrant à la base, de chaque côté du sillon, une impression oblongue et une gibbosité, et, de plus, marqué au-dessus du milieu d'une petite impression transverse de chaque côté. Élytres très-légèrement atténuées dans leur tiers postérieur, pas distinctement striées, mais seulement avec quelques côtes obsolètes à la base; très-finement et assez densément ponctuées, nullement rugueuses. Dessous du corps noir, très-densément recouvert d'une pubescence d'un gris argenté chatoyant. Prosternum à ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, non rugueuse. Saillie prosternale nullement infléchie derrière les hanches, graduellement atténuée en arrière, subacuminée au bout. Abdomen très-finement et densément ponctué, sans impression médiane sur les derniers segments, le dernier prolongé en arrière en pointe mousse. Pattes noires. Tarses d'un ferrugineux rougeâtre.

Le type de cette espèce a été décrit de Java par M. de Castelnau. J'en possède des individus trouvés à Sarawak par M. Wallace.

2. S. AUCTUM.

(Pl. 37, fig. 8.)

Elongatum, angustum, postice sat fortiter attenuatum, nigrum, pube grisea parum dense vestitum; capite mediocriter, sat dense, non rugose

punctatum; clypeo basi angustiore; fronte antice depressa, medio longitudinaliter, distincte carinata; antennis articulis 3-10 *flabellatis; pronoto longitudinis latitudine, lateribus recto, antice non attenuato, mediocriter, dense rugoseque punctato; basi quadri impresso, medio longitudinaliter fortiter depresso, dein postmedium utrinque impresso; elytris non striatis, subtilissime punctatis, non rugosis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis dilutioribus.*

Long. 10 mill.

Corps allongé, étroit, très-légèrement mais graduellement atténué en arrière, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un brun clair; couvert d'une pubescence grisâtre, très-courte et très-peu serrée. Tête à ponctuation médiocre, assez serrée et un peu rugueuse. Épistome au moins deux fois aussi étroit à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué dans son milieu d'une carène longitudinale qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes noires, à troisième article prolongé en dedans au sommet en une lamelle au moins aussi longue que le premier article, les suivants également flabellés, à lamelles à peine plus longues. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, nullement atténué en avant, couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse; marqué, dans son milieu, d'un sillon longitudinal tellement élargi, qu'il forme une dépression oblongue allongée; marqué à la base, de chaque côté, de deux dépressions bien distinctes, et de plus, au-dessus du milieu de chaque côté, offrant une dépression subarrondie bien distincte. Élytres très-étroites, atténuées en arrière, fortement comprimées, surtout à partir des deux cinquièmes, de sorte qu'elles ne recouvrent pas entièrement la partie supérieure de l'abdomen (1), nullement striées, mais avec quelques vestiges de côtes à la base; couvertes d'une ponctuation très-fine et assez serrée, nullement rugueuses. Dessous du corps noir, recouvert d'une pubescence grise médiocrement serrée. Prosternum à ponctuation assez fine, médiocrement serrée, un peu rugueuse seulement sur les propleures.

(1) Il serait possible que chez l'exemplaire unique que je possède les élytres ne se soient pas bien développées, quoiqu'elles soient parfaitement semblables l'une et l'autre, car c'est la première fois, dans cette famille, que je rencontre une semblable modification.

Saillie prosternale nullement infléchie derrière les hanches, atténuée en arrière, subarrondie à l'extrémité. Abdomen à ponctuation très-fine, assez serrée; dernier segment terminé en pointe mousse en arrière. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Cette espèce a été trouvée à Malacca.

Elle ne peut être confondue avec la précédente, non-seulement à cause de la couleur de ses élytres, de sa pubescence bien moins serrée, mais encore à cause de son épistome, qui est notablement plus rétréci à sa base.

Genre 81. **Diapodius.**

(διά, à cause de; πόδιον, petit pied.)

Corps allongé, étroit, subparallèle, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait en arrière. Épistome légèrement rétréci à la base, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant au milieu. Antennes peu allongées, à second article très-court, plus de deux fois plus petit que le suivant; troisième à dixième à peine dentés chez la femelle, prolongés chacun en une lamelle augmentant graduellement de longueur vers le sommet chez le mâle. (La lamelle du troisième article n'est pas plus longue que le reste de l'article, tandis que, chez les suivants, elle est au moins trois fois plus longue.) Pronotum plus long que large, non ou à peine atténué en avant. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon léger, mais cependant bien distinct. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes. Triangles des propleures près de deux fois plus longs que larges, très-notablement et graduellement atténués en avant. Épisternums métathoraciques étroits, subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures subparallèles, très-légèrement élargies en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies au sommet. Tarses sensiblement plus longs que la jambe; les postérieurs à premier article un peu moins long que les suivants réunis; le quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous. Ongles très-notablement épaissis et dentés à la base.

Le genre *Diapodius* offre une grande analogie de faciès avec le précédent, bien qu'il en soit cependant très-distinct par les sillons marginaux

du propectus bien moins profonds, les triangles des propleures plus allongés, l'absence d'épimères métathoraciques, les tarses plus allongés, etc.

Je n'en connais jusqu'ici que deux espèces.

1. D. GRISEUS.

(Pl. 38, fig. 1.)

Elongatus subcylindricus, postice tantum attenuatus; obscure brunneus cum elytris plus minusve dilutioribus; pube flavo grisea vestitus, sed in capite, pronoti linea media lateribusque, elytrorum sutura apiceque densiore; capite subtiliter, dense rugoseque punctato; fronte media non carinata; antennis ferrugineis, articulis 3-10 *in* ♂ *sat longe flabellatis, in* ♀ *leviter dentatis; pronoto latitudine longiore, lateribus recto, antice tantum attenuato; subtiliter, dense rugoseque punctato; linea longitudinali elevata notato; elytris distincte striato-punctatis, interstitiis subtiliter, dense rugosis; pedibus ferrugineo-testaceis.*

Long. 9 à 12 mill.

Corps allongé, étroit, subcylindrique, presque parallèle. Très-légèrement atténué seulement dans son tiers postérieur; d'un brun foncé, plus clair sur les côtés des élytres; couvert en dessus d'une pubescence d'un gris jaune très-clair, assez courte et assez serrée, mais beaucoup plus dense, de manière à former tache sur la tête, les côtés et la ligne longitudinale médiane du pronotum, ainsi que sur la suture des élytres et leur extrémité. Tête à ponctuation très-fine, serrée et très-rugueuse. Épistome aussi large à la base que l'espace compris entre lui et l'œil. Front à peine déprimé dans son milieu en avant, sans carène longitudinale distincte sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à troisième article fortement prolongé en dedans en une lamelle un peu moins longue que l'article lui-même, les lamelles des articles suivants devenant graduellement plus longues, celles des derniers plus de deux fois plus longues que l'article lui-même chez le mâle; à articles troisième à dixième bien plus longs que larges et à peine dentés chez la femelle. Pronotum notablement plus long que large,

à côtés droits subparallèles, atténué seulement dans son quart antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés; assez finement, mais très-densément rugueux, offrant dans son milieu une petite ligne élevée longitudinale, recouverte de poils plus clairs que ceux de son disque; marqué, de chaque côté et au-dessus du milieu, d'une petite dépression obsolète disparaissant même quelquefois. Écusson moins long que large, tronqué au bout. Élytres subparallèles, à peine atténuées dans leur tiers postérieur; largement tronquées à leur extrémité; assez fortement striées-ponctuées dans toute leur étendue; à intervalles très-finement et densément rugueux. Dessous du corps d'un brun rouge, entièrement recouvert d'une pubescence jaunâtre assez dense et chatoyante. Prosternum finement et densément ponctué, très-légèrement rugueux. Saillie prosternale non ou à peine infléchie entre les hanches, très-légèrement relevée tout à fait à l'extrémité et subacuminée. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine, assez serrée, non ou à peine rugueuse; dernier segment très-fortement rétréci dans sa moitié postérieure et terminé en une grosse pointe tronquée au bout. Pattes d'un ferrugineux testacé.

Cette jolie espèce a été prise à Singapour et à Sarawak par M. Wallace.

2. D. INFIRMUS.

(Pl. 38, fig. 2.)

Præcedenti affinis, sed colore obscure rufo-brunnea uniformi, pube minus densa et uniformi; corpore fortius magisque rugose punctato; antennarum articulis 3-10 *in mare longius flabellatis et in femina brevioribus, pronoto antice subampliato cum angulis posticis subtruncatis, prosterno minus dense punctato; facile dignoscendus.*

Long. 11 à 16 mill.

Diffère de l'espèce précédente par les caractères suivants : Couleur générale d'un brun rouge plus foncé, uniforme. Pubescence bien moins serrée, uniforme, jaunâtre. Ponctuation plus forte et plus rugueuse. Antennes du mâle à troisième article simplement denté en dedans; quatrième à dixième

prolongés chacun en une lamelle près de trois fois plus longue que l'article lui-même; chez la femelle, les articles troisième à dixième sont simplement dentés et à peu près aussi longs que larges. Pronotum à côtés subparallèles, très-légèrement renflé dans son quart antérieur, avec ses angles antérieurs un peu arrondis; les postérieurs obliquement tronqués. Élytres non tronquées à leur extrémité et plus obliquement terminées. Prosternum à ponctuation bien plus notable et moins serrée. Saillie prosternale nullement déprimée à sa base et nullement relevée à son extrémité, mais graduellement atténuée en arrière.

J'ai sous les yeux deux exemplaires, mâle et femelle, de cette espèce qui se trouve à Malacca.

Genre 82. **Vitellius.**

Corps oblong, assez épais, subcylindrique, très-légèrement atténué en arrière. Épistome très-peu rétréci à la base, sensiblement plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; avec son bord antérieur presque droit, à peine visiblement arqué en avant. Antennes de longueur médiocre, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum. Pronotum à peu près aussi long que large, subparallèle sur les côtés, légèrement atténué en avant. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon très-profond et très-nettement limité en dedans pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales nullement excavées pour loger ces dernières. Triangle des propleures au moins aussi large que long, graduellement et fortement atténué en avant. Épisternums métathoraciques assez étroits, subparallèles; épimères tout à fait invisibles. Lames des hanches postérieures subparallèles. Pattes assez courtes. Cuisses assez robustes. Jambes de grosseur médiocre, non épaissies vers le sommet. Tarses subcylindriques, légèrement atténués vers l'extrémité; les postérieurs sensiblement plus courts que le tibia, à premier article allongé, subégal aux suivants réunis; le second très-court, subégal au suivant; le quatrième également très-petit et légèrement excavé. Ongles légèrement épaissis et dentés à la base.

Ce genre est bien facile à distinguer du précédent par la forme des triangles des propleures, la profondeur des sillons du propectus, les tarses

pas plus longs que les tibias, etc., et ne peut pas davantage être confondu avec le suivant, à cause de la structure des antennes.

1. V. La Fertei.

(Pl. 38, fig. 3.)

Oblongus, subcylindricus, postice parum attenuatus, obscure nigro-brunneus, pube grisea sat dense vestitus; capite tenuiter sed dense rugoso; fronte media longitudinaliter carinata; antennis brunneo-ferrugineis, articulo secundo brevi, tertio subæquali; quarto sat fortiter dentato, sequentibus longe flabellatis; pronoto subquadrato, antice tantum subrotundato, cum angulis posticis late rotundatis, dense tenuiter rugoso, basi media linea impressa notato; elytris distincte striato-punctatis, interstitiis perquam tenuiter rugose punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 7 mill.

Corps oblong, épais, subcylindrique, légèrement atténué dans son tiers postérieur, d'un noir un peu brunâtre et mat; couvert en dessus d'une très-fine pubescence assez serrée, d'un gris jaunâtre. Tête assez finement et très-densément rugueuse; front sans trace de dépressions distinctes; marqué dans son milieu d'une carène longitudinale qui s'étend en arrière sur le vertex. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, à second article très-petit, très-court, transverse, le troisième à peine plus long, quatrième presque aussi long que les deux précédents réunis, prolongé en dedans en une longue dent, les suivants flabellés, à rameaux devenant graduellement plus longs vers l'extrémité. Pronotum subquadrangulaire, droit sur les côtés, assez largement arrondi de chaque côté en avant, avec ses angles postérieurs arrondis; légèrement et très-densément rugueux; marqué dans son milieu, à la base, d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui ne dépasse pas le quart basilaire; marqué, de chaque côté sur son disque, vers le milieu, d'une petite dépression transversale très-légère oblique de dedans en dehors. Écusson aussi long que large, atténué en arrière. Élytres un peu subcylindriques, légèrement atténuées dans leur tiers posté-

rieur, assez profondément striées-ponctuées dans toute leur étendue; leurs intervalles très-finement et très-densément rugueux. Dessous du corps noirâtre, recouvert d'une pubescence grisâtre serrée. Prosternum densément rugueux. Saillie prosternale non déprimée à la base, fortement et graduellement atténuée de la base au sommet, où elle est acuminée. Abdomen très-finement et densément rugueux; dernier segment largement arrondi en arrière sur les côtés, mais terminé dans son milieu par une pointe très-courte. Pattes d'un ferrugineux brunâtre.

L'unique exemplaire sur lequel j'ai fait cette description a été trouvé à la Nouvelle-Grenade, et faisait partie de la collection de M. de La Ferté, auquel je l'ai dédié.

2. V. GAUTARDI.

Præcedenti valde affinis, sed antennarum articulo tertio distincte dentato, secundo duplo longiore, pronoto antice magis attenuato, lobo prosternali basi depresso, angustiore; abdominis segmento ultimo apice fortius dentato, facile dignoscendus.

Long. 6 mill.

Voisin du précédent, mais cependant bien distinct par les caractères suivants : D'un noir profond. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article d'un noir de poix, second très-petit et très-court; troisième au moins deux fois plus grand, notablement denté au sommet; le quatrième plus long que le précédent et prolongé en un rameau presque aussi long que celui des articles suivants, qui devient graduellement plus long vers le sommet. Pronotum plus atténué en avant, n'offrant point de dépression transverse distincte de chaque côté sur le milieu de son disque, avec ses angles postérieurs seulement un peu obtus à l'extrémité. Dessous du corps d'un noir profond, revêtu d'une pubescence grisâtre fine et peu serrée. Saillie prosternale bien distinctement déprimée à la base, où elle est notablement plus étroite que chez le *La Fertei*, puis graduellement atténuée en arrière, avec sa pointe apicale sensiblement plus prolongée en arrière des hanches. Dernier segment abdominal plus fortement prolongé en pointe en arrière.

Le seul exemplaire que je connaisse faisait partie de la collection de M. de Gautard, auquel je l'ai dédié.

Il a été trouvé à Caravellas, dans le Brésil.

Genre 83. **Heterotaxis.**

(ἕτερος, différent; τάξις, ordre.)

Corps oblong, assez épais, convexe, légèrement atténué en arrière. Épistome assez notablement rétréci à la base, beaucoup plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur sensiblement arqué dans son milieu en avant. Antennes assez courtes, n'atteignant pas tout à fait les angles postérieurs du pronotum, assez sensiblement atténuées de la base au sommet; nullement dentées, à second article seulement un peu plus court que le troisième. Pronotum au moins aussi long que large, un peu sinué sur les côtés en arrière, légèrement renflé vers le milieu, puis sensiblement atténué dans ses deux cinquièmes antérieurs. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon très-profond et très-nettement limité en dedans, pour loger les antennes au repos. Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes, droites. Triangle des propleures notablement plus long que large. Lames des hanches postérieures subparallèles. Pattes de longueur médiocre; cuisses très-légèrement renflées; jambes de longueur médiocre, non épaissies au sommet. Tarses un peu subcylindriques, les postérieurs au moins aussi longs que le tibia; à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis; le second de longueur médiocre, subégal au suivant, le pénultième un peu plus court et légèrement excavé. Ongles très-légèrement épaissis à la base.

Très-facile à distinguer du genre précédent par le triangle de ses propleures, beaucoup plus allongé; par son épistome, beaucoup plus rétréci entre les yeux; par ses antennes distinctement atténuées vers l'extrémité et nullement dentées, à second article subégal au troisième; par les tarses postérieurs au moins aussi longs que le tibia.

On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule espèce.

H. MYRMIDON.

(Pl. 38, fig. 4.)

Oblongus, postice sat attenuatus, nigro-brunneus, cum humeris ferrugineo maculatis; pube grisea parum dense vestitus; capite tenuiter sat dense granuloso; fronte media antice depressa, postice non carinata; antennis ferrugineis a basi ad apicem attenuatis, articulis 2-10 *brevibus transversisque; pronoto longitudinis latitudine, lateribus dilatato, antice attenuato cum angulis posticis extus paululum productis, sat dense granuloso; elytris sat profunde striatis, interstitiis dense rugosis; pedibus ferrugineis.*

Long. 4 mill.

Corps oblong, assez épais, légèrement atténué dans ses deux cinquièmes postérieurs, d'un brun noirâtre en dessus; marqué, de chaque côté à l'épaule, d'une tache ferrugineuse; couvert d'une très-fine pubescence grisâtre médiocrement serrée. Tête finement et assez densément granuleuse; front sensiblement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses; à premier article subcylindrique, subégal aux quatre suivants réunis, le second très-petit, transverse, caché en partie par le premier; les suivants également très-courts, transverses, de la même longueur environ, mais devenant graduellement plus étroits vers le sommet. Pronotum au moins aussi long que large, un peu sinué sur les côtés en arrière, légèrement renflé vers le milieu, puis sensiblement atténué dans ses deux cinquièmes antérieurs, avec ses angles postérieurs un peu dirigés en dehors, acuminés, très-légèrement et densément granuleux; marqué, seulement tout à fait à la base, d'une petite ligne enfoncée, sans traces de dépression sur son disque. Élytres sensiblement atténuées dans leur moitié postérieure, assez profondément striées-ponctuées dans toute leur étendue; leurs intervalles un peu convexes, assez finement et très-densément rugueux. Dessous du corps d'un brun un peu obscur, recouvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Prosternum assez notablement et densé-

ment rugueux. Saillie prosternale un peu relevée à la base des hanches antérieures, atténuée seulement tout à fait à l'extrémité, où elle est un peu acuminée. Abdomen assez notablement et assez densément rugueux. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses légèrement rembrunies.

L'individu unique sur lequel j'ai fait cette description provient de Myzol, d'où il a été rapporté par M. Wallace.

Genre 84. **Mesogenus.**

(μέσος, intermédiaire ; γένος, genre.)

Corps allongé, cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière. Épistome très-peu rétréci à la base, près de deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur coupé carrément, presque droit. Antennes de longueur médiocre, ne dépassant pas les angles postérieurs du pronotum. Ce dernier à peu près aussi long que large ou moins long que large, plus ou moins atténué en avant. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon très-profond et nettement limité pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales nullement excavées, mais bien distinctement arquées en dehors de chaque côté. Triangle des propleures pas plus long que large. Épisternums métathoraciques réduits à une suture longitudinale, très-légèrement élargis en arrière ; épimères invisibles. Lames des hanches postérieures subparallèles. Pattes assez courtes ; cuisses un peu renflées. Jambes de grosseur médiocre non épaissies au sommet. Tarses subcylindriques, les postérieurs au moins aussi longs que le tibia ; à premier article aussi long que les suivants réunis, le quatrième non excavé en dessus. Ongles très-légèrement épaissis à la base.

L'insecte sur lequel j'ai créé ce genre a été décrit par M. Perroud comme un *Fornax*. Il ne peut rentrer dans ce dernier genre ni dans aucun autre, à cause de ses sutures prosternales notablement arquées et de ses épisternums métathoraciques presque entièrement cachés. Il me semble devoir se placer à la fin de cette division, à cause de ses hanches postérieures subparallèles et de sa forme allongée cylindrique. Il établit

assez bien, comme faciès, le passage des genres précédents aux *Agastocerus* et *Dendrocharis* qui suivent.

Je ne connais jusqu'ici que deux espèces qui doivent rentrer dans ce genre.

1. M. AUSTROCALEDONICUS Perroud.

(Pl. 38, fig. 5.)

Elongatus, subcylindricus, postice tantum attenuatus, niger, pube flavescente sparsius vestitus ; capite fortiter, dense rugoseque punctato, linea longitudinali media frontali antice notato; antennis ferrugineis, articulis 2-10 *subtransversis; ultimo longiore, apice oblique truncato; pronoto longitudinis fere latitudine, lateribus supra basin sinuato, dein antice attenuato, fortiter denseque (in medio minus dense), rugose punctato, angulis posticis subrotundatis, basi media linea longitudinali impressa post medium evanescente notato; elytris profunde striatis, interstitiis dense rugoseque punctatis; subtus nigro-brunneus, minus fortiter, non rugose punctatus; pedibus rufo-ferrugineis.*

Long. 9 mill.

Fornax austrocaledonicus Perroud, Ann. Soc. Linn. de Lyon, 1864, p. 100, Mélanges entom., IV.

Corps allongé, étroit, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, d'un noir peu brillant, couvert en dessus d'une pubescence fine très-écartée et très-courte, jaunâtre. Tête fortement et très-densément rugueuse transversalement ; front marqué dans son milieu d'une ligne enfoncée longitudinale médiane qui se termine en avant sur l'épistome par une petite fossette lisse oblongue et se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes ferrugineuses, à premier article un peu rembruni, assez allongé, subégal aux trois suivants réunis, le second un peu plus petit seulement que le suivant, moins long que large, le troisième à peu près aussi long que large, les suivants diminuant graduellement de longueur vers l'extré-

mité, ce qui les rend notablement transverses ; le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, obliquement tronqué au bout. Pronotum à peu près aussi long que large, distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, puis notablement atténué en avant dans son tiers antérieur, à angles postérieurs un peu émoussés ; fortement et densément rugueux, un peu moins sur le milieu du disque ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée à peu près lisse qui se prolonge presque jusqu'au milieu. Écusson fortement transverse, tronqué en arrière. Élytres cylindriques, subparallèles, atténuées seulement dans leur quart postérieur ; profondément striées dans toute leur étendue, avec leurs intervalles assez fortement et densément rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé ; couvert d'une pubescence grisâtre très-courte et peu serrée. Prosternum marqué dans son milieu d'une ponctuation assez légère, médiocrement serrée, nullement rugueuse, plus dense et rugueuse sur les triangles des propleures. Saillie prosternale subgraduellement atténuée en arrière. Métasternum peu notablement, mais assez densément ponctué, nullement rugueux. Lames des hanches postérieures un peu plus densément ponctuées. Abdomen plus densément et très-légèrement rugueux. Dernier segment ventral notablement comprimé de chaque côté vers le sommet, relevé longitudinalement dans son milieu et prolongé en une pointe épaisse tronquée au bout. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre.

Cette intéressante espèce a été prise au mois de novembre, sous des écorces d'arbres morts, dans le sud de la Nouvelle-Calédonie, par le Rév. P. Montrouzier. J'ai dû la communication du type à l'obligeance de M. Perroud.

2. M. Mellyi.

Præcedenti affinis, sed antennarum articulo secundo tertio multum breviore, tertio latitudine longiore, ultimoque apice subrotundato, et pronoto basi triangulariter impresso ; facile dignoscendus.

Long. 10 mill.

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière ;

d'un noir peu brillant, couvert en dessus d'une pubescence jaunâtre, peu serrée et assez courte. Tête assez fortement et densément rugueuse transversalement ; front marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale enfoncée très-légère sur le vertex, mais se terminant en avant sur la base de l'épistome par une petite fossette lisse allongée. Antennes d'un brun rougeâtre, à premier article plus foncé, assez long, subégal aux trois suivants réunis, le second notablement plus petit, un peu plus long que large ; le troisième notablement plus long que large, quatrième à dixième diminuant graduellement de longueur, notablement transverses, le dernier presque carré, à peine plus long que large, très-légèrement arrondi au sommet, moins long que les deux précédents réunis. Pronotum sensiblement moins long que large, rétréci seulement tout à fait en avant, droit sur les côtés, mais seulement légèrement comprimé en avant des angles postérieurs ; ses angles antérieurs assez aigus, les postérieurs assez largement arrondis ; assez fortement et densément rugueux ; marqué au milieu de sa base d'une forte impression lisse, en triangle allongé et de chaque côté de cette dernière d'une impression oblique en dehors bien moins notable ; marqué au milieu, vers son tiers antérieur, de deux petites impressions lisses un peu en forme de virgules obliques en dehors. Écusson transverse. Élytres cylindriques, atténuées seulement dans leur quart postérieur, terminées en pointe en arrière ; finement mais distinctement striées dans toute leur étendue ; leurs intervalles assez densément rugueux, mais moins notablement que le pronotum. Dessous du corps d'un noir de poix un peu plus brillant, couvert d'une pubescence jaunâtre bien distincte et assez serrée. Prosternum marqué d'une ponctuation assez notable et assez serrée, mais nullement rugueuse ; plus serrée sur le triangle des propleures, avec sa saillie prosternale graduellement atténuée en arrière et terminée en pointe. Métasternum assez densément ponctué ; les lames des hanches plus densément. Abdomen densément ponctué, à dernier segment notablement comprimé de chaque côté en arrière, où il se termine en pointe. Pattes d'un brun ferrugineux.

Cette espèce a été trouvée à Java. Elle fait partie de la collection Melly, qui appartient maintenant au musée de Genève.

Bien que sa forme ait beaucoup d'analogie avec celle de la précédente, elle est facile à reconnaître à la structure de ses antennes et aux impressions de son pronotum.

AA. *Tarses avec plusieurs articles munis en dessous au sommet d'une lamelle assez longue bien distincte.*

B. *Sutures prosternales nullement excavées pour recevoir les antennes.*
(Agastocerus *à* Galba.)

Genre 85. **Agastocerus.**

(ἀγαστὸς, remarquable ; κέρας, antenne.)

Corps oblong allongé, assez convexe sur le pronotum, mais presque subdéprimé sur les élytres, atténué en arrière dans son tiers postérieur environ. Épistome peu rétréci à la base, au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil, avec son bord antérieur assez arqué en avant dans son milieu. Antennes assez allongées, dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum ; à second article notablement plus court que le troisième. Pronotum moins long que large, assez convexe. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon très-profond et très-nettement limité en dedans pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales non arquées. Triangle des propleures près de deux fois moins long que large. Épisternums métathoraciques assez étroits, subparallèles. Épimères invisibles. Lames des hanches postérieures subparallèles. Pattes de longueur médiocre ; cuisses légèrement renflées ; jambes à peine épaissies au sommet. Tarses subcylindriques, les postérieurs très-notablement plus courts que le tibia, à premier article un peu moins long que tous les suivants réunis ; articles deuxième, troisième et quatrième très-petits, munis chacun d'une longue lamelle submembraneuse bien distincte. Le dernier très-allongé, aussi long que les trois précédents réunis ; ongles assez effilés, simples.

Ne peut être confondu avec les genres précédents, non-seulement à cause des lamelles de ses tarses, mais aussi à cause de la brièveté des tarses postérieurs.

Jusqu'ici, je n'ai vu qu'une espèce qui doive rentrer dans ce genre.

A. SIGNATICOLLIS.

(Pl. 39, fig. 1.)

Elongato-oblongus, in elytris leviter subdepressus, postice attenuatus; niger, pube grisea in capite, pronoti lateribus, elytrorum vitta transversa apiceque tectus, et in pronoti elytrorumque basi pube aurea maculatus; capite sat fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media longitudinaliter depressa; antennis basi nigris, apice plus minusve brunneis, articulo tertio secundo duplo majore, 4-10 sensim brevioribus intus perquam obtuse dentatis; pronoto latitudine breviore, lateribus leviter sinuato, in parte media antica attenuato; basi tuberculis duobus notato, medio longitudinaliter lineato, dense, sat fortiter rugoso; elytris longitudinaliter obtuse costulatis, rugosis; pedibus nigris; tarsis ferrugineis.

Long. 8 à 12 mill.

Corps oblong-allongé, peu épais, très-légèrement subdéprimé sur les élytres, atténué en arrière dans son tiers postérieur; d'un noir profond mat, couvert en dessus d'une pubescence d'un gris blanchâtre sur la tête, les bords latéraux du pronotum, l'extrémité des élytres et les deux tiers postérieurs de ces dernières, où elle forme une bande transverse arquée, assez étroite; de plus, offrant, dans la moitié basilaire du pronotum, ainsi qu'à la base des élytres, une pubescence serrée d'un jaune d'or. Tête assez fortement, densément et rugueusement ponctuée. Front assez notablement déprimé longitudinalement dans son milieu, la dépression se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes noires, avec les derniers articles plus ou moins brunâtres, quelquefois même ferrugineux, robustes, légèrement comprimées, graduellement élargies vers le sommet, à premier article assez long, subcylindrique, le second court, petit, caché en partie par le premier, troisième plus de deux fois plus long, en triangle très-allongé, quatrième à dixième devenant graduellement plus courts, quatrième et cinquième aussi longs que larges, les suivants bien moins longs, très-obtusément dentés en dedans, dernier coupé obliquement au sommet. Pronotum moins long que large, légèrement bisinué sur les côtés en

arrière, un peu renflé vers le milieu, graduellement atténué en avant dans sa moitié antérieure ; avec ses angles postérieurs acuminés au bout ; assez notablement et densément rugueux ; offrant de chaque côté, un peu au-dessus de la base, un gros tubercule arrondi assez saillant ; marqué, de la base au sommet, d'une ligne enfoncée longitudinale médiane, et d'une dépression transverse partant du dessus des tubercules et se dirigeant sur les côtés, où elle s'oblitère ; enfin, légèrement déprimée de chaque côté au-dessus des angles postérieurs. Élytres atténuées dans leur tiers postérieur environ, marquées à la base de quelques vestiges de stries et offrant seulement quelques côtes longitudinales plus ou moins distinctes, assez notablement et rugueusement ponctuées. Dessous du corps d'un noir brillant, uniformément recouvert d'une pubescence blanchâtre assez serrée, légèrement mais assez densément ponctué et non rugueux. Saillie prosternale un peu relevée à la base, presque parallèle dans sa moitié basilaire, atténuée ensuite jusqu'à l'extrémité, subacuminée. Abdomen à dernier segment arrondi en arrière. Pattes noires. Tarses ferrugineux.

Cette espèce a été prise à Sarawak par M. Wallace, et à Malacca par M. de Castelnau. Elle se trouve aussi à Bornéo.

Genre 86. **Dendrocharis** Guérin-Méneville

(δένδρον, arbre ; χάρις, joie.)

Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 193. — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 106.

Corps allongé, épais, cylindrique. Tête grande, presque plane ou légèrement convexe, profondément enfoncée dans le prothorax. Épistome à peine rétréci à sa base, à peine déclive en avant par rapport à la tête, avec son bord antérieur droit ou obsolètement arqué au milieu. Yeux très-légèrement échancrés en dedans par un petit prolongement du front, quelquefois à peine distinctement. Front marqué dans son milieu entre les yeux d'une petite fossette bien distincte, sans trace de carène longitudinale médiane. Antennes assez courtes, à premier article médiocrement allongé, à peine arqué, second très-court, troisième bien plus grand,

subégal aux suivants, qui sont fortement dentés. Pronotum toujours un peu moins long que large, fortement convexe, assez prolongé dans son milieu en avant, un peu en forme de capuchon, avec son bord antérieur relevé en petite carène. Propectus offrant, le long de sa carène marginale, un sillon profond et très-nettement limité pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales nullement arquées. Triangle des propleures notablement plus large que long, son bord postérieur étant égal à l'externe. Métasternum offrant de chaque côté un petit sillon bien distinct partant du bord postérieur des hanches intermédiaires et se dirigeant en arrière en obliquant un peu en dehors. Épisternums métathoraciques plus ou moins élargis en arrière. Épimères nulles. Lames des hanches postérieures plus ou moins élargies en dehors. Pattes assez robustes, mais comprimées, de longueur médiocre ; cuisses visiblement renflées; jambes peu épaissies au sommet. Tarses postérieurs très-notablement plus courts que le tibia, à premier article très-petit, subégal au suivant; deuxième, troisième et quatrième munis chacun en dessous d'une longue lamelle membraneuse, le quatrième nullement échancré en dessus au sommet, le dernier subégal en longueur aux trois précédents réunis. Ongles très-légèrement épaissis à la base.

Les *Dendrocharis* présentent des caractères si étranges, qu'il est très-difficile de leur assigner une place convenable dans la classification. Ils paraissent avoir une certaine analogie avec les *Gastraulacus* et les *Temnillus*, à cause de leur petit sillon partant du bord postérieur des hanches intermédiaires, et cependant ils ne peuvent, ce me semble, être placés auprès de ces derniers, dont ils s'éloignent par l'absence de sillons sur l'abdomen, par les tarses fortement lamellés, à premier article (chez les postérieurs), guère plus long que le second. Ils m'ont paru se rapprocher davantage des *Agastocerus* et des *Galba*, à cause de la structure de leurs tarses et des lames de leurs hanches postérieures élargies en dehors.

Les espèces qui composent ce genre paraissent propres à l'Amérique du Nord et à l'archipel Indien.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE DENDROCHARIS.

1. Intervalles alternes des élytres plus élevés. . . . . *alternans*. . *h*.

— Intervalles alternes des élytres pas plus élevés que les autres . . . . . 2.

2. Corps d'un brun mat plus ou moins foncé, recouvert d'une pubescence uniforme. . . . . 3.

— Corps d'un noir un peu brillant, recouvert d'une pubescence grise sur certaines parties, d'un jaune doré sur d'autres. . . . . *bicolor.*

3. Pronotum très-fortement rétréci en avant. Sillon basilaire médian du pronotum avec une dépression très-notable de chaque côté. . . . . *bombycina.* 1.

— Pronotum légèrement rétréci en avant. Sillon basilaire médian du pronotum sans dépression de chaque côté. . . . . *flavicornis.* 2.

1. D. BOMBYCINA Guérin-Méneville.

(Pl. 38, fig. 6.)

Elongata, cylindrica, apice tantum attenuata, obscure brunnea, opaca, pube flavo-grisea sat dense vestita; capite sat fortiter denseque rugoso; fronte media sat profunde foveolata; antennis ferrugineis, basi obscure brunneis; pronoto latitudine vix breviore, lateribus postice recto, antice compresso et fortiter attenuato, basi media longitudinaliter lineato atque utrinque sat fortiter depresso; in medio fortiter convexo et tuberculato, sat fortiter denseque rugoso; elytris apice tantum attenuatis, minus fortiter sed dense rugosis; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 11 à 15 mill.

Galba bombycina Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 193.

Dendrocharis bombycina Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 591.

Corps allongé, épais, cylindrique, atténué seulement tout à fait à l'ex-

trémité ; d'un brun obscur mat, revêtu en dessus d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, un peu soyeuse et assez serrée. Tête nullement convexe, assez notablement et densément rugueuse ; marquée au milieu du front en avant d'une petite fossette arrondie assez profonde. Bord antérieur de l'épistome non arqué dans son milieu. Antennes à premier article d'un brun obscur, les autres d'un ferrugineux clair. Pronotum à peine moins long que large, assez brusquement comprimé et rétréci dans son tiers antérieur, avec son bord antérieur fortement prolongé en avant dans son milieu et relevé en carène ; droit sur les côtés en arrière, avec ses angles antérieurs et postérieurs largement arrondis ; fortement convexe dans son milieu, où il présente un tubercule petit, mais bien distinct ; offrant un léger petit sillon longitudinal au milieu de la base et une large dépression de chaque côté de ce dernier ; de plus, quelquefois avec une petite carène obsolète partant du tubercule médian et atteignant le bord antérieur ; assez notablement et densément rugueux sur toute sa surface. Élytres atténuées seulement tout à fait à l'extrémité ; marquées quelquefois à la base et à l'extrémité de quelques stries obsolètes ; offrant dans sa moitié postérieure des dépressions obliques qui font miroiter la pubescence et simulent à l'œil des ondulations transverses ; un peu moins fortement mais aussi densément rugueuses que le pronotum. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, serrée et un peu soyeuse ; assez fortement rugueuse sur le propectus, beaucoup moins mais aussi densément sur tout le reste de sa surface. Saillie prosternale plane ou quelquefois un peu relevée au milieu, graduellement atténuée de la base au sommet. Dernier segment abdominal fortement comprimé de chaque côté en arrière et terminé en pointe obtuse. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Cette espèce se trouve en Colombie.

2. D. FLAVICORNIS Guérin-Méneville.

(Pl. 38, fig. 7.)

Præcedenti perquam affinis, sed pronoto antice minus producto, lateribus

antice minus attenuato, medio minus convexo, et basi media tantum lineato, utrinque non fortiter depresso, facile dignoscenda.

Long. 8 à 12 mill.

Dendrocharis flavicornis Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 193 (pl. VI, fig. 60 et 61).

— — Leconte, List of the Coleopt. of North America (1866), p. 44.

Galba flavicornis Leconte, Rev. of the Elater. of Unit. St., p. 414 (Amer. Philosoph. Trans., X).

— — Dej., Cat., éd. 3e, p. 95.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, mais s'en distingue cependant par les caractères suivants : Pronotum à peine atténué seulement en avant, avec son bord antérieur bien moins avancé en avant, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale, sans large dépression de chaque côté de cette dernière, offrant seulement de chaque côté un petit commencement de ligne oblique plus ou moins distinct ; sans trace de carène distincte au-dessus du tubercule médian et beaucoup moins convexe. Élytres n'offrant dans la moitié postérieure que quelques traces de dépressions obliques tout à fait obsolètes. Enfin, couleur des antennes d'un ferrugineux un peu orangé.

Cette espèce a été décrite par M. Guérin-Méneville comme provenant des États-Unis. Je la possède de Savanah.

3. D. BICOLOR Redtenbacher.

(Pl. 38, fig. 8.)

Elongata, cylindrica, apice sat fortiter attenuata ; nigra, nitida ; pube in pronoti disco elytrisque grisea, in capite, pronoti lateribus scutelloque flavo aurea, sat dense vestita ; capite dense rugoso ; fronte media minus profunde foveolata ; antennis ferrugineis, basi nigris ; pronoto latitudinis

fere longitudine, lateribus recto, antice tantum attenuato ; basi media longitudinaliter lineato, utrinque vix depresso, in medio sat convexo tuberculato, dense rugoso ; elytris apice fortiter attenuatis, dense rugosis ; pedibus rufo-brunneis ; tarsis ferrugineis.

Long. 14 mill.

Dendrocharis bicolor Redt., Reise Novara, II, p. 90.

Corps allongé, cylindrique, atténué tout à fait en arrière ; d'un noir brillant, revêtu en dessus d'une pubescence d'un gris à peine jaunâtre sur le disque du pronotum et sur les élytres ; d'un jaune doré sur la tête, la base et les côtés du pronotum, ainsi que sur l'écusson. Tête très-légèrement convexe au milieu, densément rugueuse ; marquée au milieu du front en avant d'une petite fossette un peu transverse. Bord antérieur de l'épistome très-légèrement arqué dans son milieu. Antennes à premier article noir, les suivants d'un ferrugineux clair. Pronotum aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci brusquement et fortement seulement dans son tiers antérieur, avec son bord antérieur un peu moins prolongé en avant que chez le *bombycina,* relevé en carène ; ses angles antérieurs et postérieurs assez largement arrondis ; assez convexe dans son milieu, avec un petit tubercule distinct ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée peu notable, légèrement déprimé de chaque côté de cette dernière, avec une petite ligne longitudinale très-légère, assez densément rugueuse. Élytres notablement atténuées dans leur tiers postérieur, marquées seulement vers l'extrémité de quelques vestiges obsolètes de stries, sans aucune dépression oblique faisant miroiter la pubescence ; aussi densément rugueuses que le pronotum. Dessous du corps d'un noir un peu brillant, densément recouvert d'une pubescence d'un jaune doré, assez fortement rugueux sur le propectus, beaucoup moins fortement mais assez densément sur tout le reste de sa surface. Saillie prosternale à peine relevée à la base, graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal graduellement comprimé et atténué en arrière, où il se termine en une pointe bien distincte, tronquée au bout, subcaréné longitudinalement dans son milieu. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Bien facile à distinguer des précédents par sa couleur un peu brillante,

sa pubescence grise en certains endroits et d'un jaune doré dans d'autres, par ses élytres sans aucunes traces de dépressions transverses, etc.

M. Redtenbacher a décrit cet insecte de Bornéo.. Je le possède de Sarawak, d'où il a été rapporté par M. Wallace.

4. D. ALTERNANS.

(Pl. 38, fig. 9.)

Elongata cylindrica, postice attenuata, obscure rufo-brunnea, opaca, pube flavo-grisea, sat dense vestita; capite dense rugoso; fronte media distincte foveolata; antennarum articulo primo obscure rufo-brunneo, aliis ferrugineis; pronoto latitudine paululum breviore, lateribus recto, in parte media antica distincte attenuato, basi media linea longitudinali marginem anticam fere attingente et utrinque depressione longitudinali notato; in medio non tuberculato, dense rugoso; elytris apice attenuatis, longitudinaliter distincte alternatim costatis; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière, d'un brun rouge foncé mat, recouvert en dessus d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, assez serrée. Tête non convexe, densément rugueuse, marquée au milieu du front d'une petite fossette arrondie. Bord antérieur de l'épistome à peine arqué dans son milieu. Antennes à premier article d'un brun noirâtre, les suivants d'un ferrugineux orangé. Pronotum un peu moins long que large, distinctement atténué dans sa moitié antérieure, avec son bord antérieur presque aussi avancé dans son milieu que chez le *bombycina*, droit sur les côtés en arrière, avec ses angles postérieurs arrondis; légèrement convexe dans son milieu, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée qui s'étend en avant presque jusqu'au bord antérieur et, de plus, sensiblement déprimé longitudinalement de chaque côté de cette ligne, sans trace de tubercule médian ; densément rugueux. Élytres cylindriques, atténuées seulement dans leur tiers

postérieur, offrant sur toute leur longueur quatre petites côtes légères, mais distinctes, placées à la place des intervalles alternes, si les élytres étaient striées ; sans trace de dépressions transverses ou obliques ; densément rugueuses. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé mat, recouvert d'une pubescence jaunâtre ; assez fortement rugueux sur le propectus, un peu moins fortement mais assez densément sur tout le dessous du corps. Saillie prosternale à peine relevée à la base, graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal graduellement comprimé et atténué en arrière, se terminant en une pointe tronquée au bout, nullement caréné dans son milieu. Pattes d'un brun rougeâtre. Tarses ferrugineux.

L'insecte que je viens de décrire me paraît se distinguer trop facilement par les côtes alternes de ses élytres, pour qu'il soit utile de mentionner ses autres caractères différentiels.

Le seul exemplaire que je possède a été trouvé à Sarawak par M. Wallace.

Genre 87. **Galba** Guérin-Méneville.

Guér.-Mén., Voyage de la Coquille, Entom., p. 68 (1830). — Id., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, 190. — Lacord., Gen. des Coléopt., IV, 105. — *Pterotarsus* Guér.-Mén. (olim). — *Galbodema* de Cast.

Corps oblong, subcylindrique, plus ou moins atténué en arrière ; épistome assez rétréci à la base, plus large ou au moins aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil ; intimement uni de chaque côté avec les joues, de manière à former un cadre buccal, avec son bord antérieur plus ou moins arqué au milieu. Yeux nullement échancrés. Antennes de longueur médiocre, atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum, très-fortement pectinées ou même flabellées. Pronotum très-convexe, moins long que large ou tout au plus aussi long que large, droit sur les côtés, plus ou moins atténué-arrondi dans son tiers antérieur ; couvert en dessus de gros tubercules plus ou moins apparents, avec son bord antérieur

nullement relevé en carène. Propectus offrant le long de sa carène marginale un sillon très-profond et très-nettement limité en dedans pour recevoir les antennes au repos. Sutures prosternales nullement excavées. Triangle des propleures près de deux fois moins long que large. Métasternum sans trace de sillon partant du bord postérieur des hanches intermédiaires. Épisternums métathoraciques à peine élargis en arrière. Épimères nulles. Lames des hanches postérieures subparallèles, légèrement dilatées en dehors. Bord externe des élytres notablement épaissi vers l'extrémité, avec sa partie apicale relevée en pointe en arrière. Pattes de longueur médiocre. Cuisses légèrement renflées. Jambes à peine épaissies au sommet. Tarses postérieurs deux fois plus courts que le tibia, subcylindriques, les postérieurs à premier article un peu moins long que les suivants réunis, quatrième simple; deuxième, troisième et quatrième munis chacun d'une longue lamelle membraneuse. Ongles à peine épaissis à la base.

Ce genre est tellement reconnaissable à son faciès propre, qu'il paraît inutile de signaler les principaux caractères qui le distinguent du précédent : tels que la structure des antennes, l'absence de sillon sur le métasternum, la terminaison des élytres en pointe, etc.

Jusqu'ici, les espèces qui le composent sont asiatiques, habitent l'archipel Indien et se trouvent aussi en Australie.

Tableau des espèces du genre GALBA.

1. Tête avec une ligne enfoncée longitudinale.	2.	
— Tête avec une carène longitudinale.	4.	
2. Élytres marquées à la base de la première carène d'une tache isolée d'un blanc jaunâtre formée par la pubescence.	*nivcopicta*.	1.
— Élytres sans tache distincte à la base de la première carène.	3.	
3. Intervalles des élytres alternativement relevés en carène.	*marmorata*.	2.
— Intervalles des élytres très-légèrement relevés seulement tout à fait à la base.	*funebris*.	3.

4. Élytres assez profondément et très-distinctement striées sur toute leur étendue. Corps d'un gris jaunâtre mat, sans trace de bande transverse plus claire sur les élytres. . . *tomentosa* . . . . . 8.

— Élytres plus ou moins finement striées, jamais bien distinctement sur toute leur étendue. Corps jamais d'un gris jaunâtre mat et toujours avec une bande transverse plus claire sur les élytres. . . . . 5.

5. Corps recouvert en dessus d'une pubescence uniforme soyeuse d'un gris argenté soyeux. *sericata* Chev., type. 4.

— Corps recouvert en dessus d'une pubescence de couleurs variées ou rarement presque uniforme, mais pas en entier d'un gris argenté soyeux . . . . . 6.

6. Pronotum presque aussi long que large, avec une dépression longitudinale le long de ses bords latéraux. . . . . *chrysocoma* Hope. 5.

— Pronotum notablement moins long que large, sans dépression le long de ses bords latéraux. . . . . 7.

7. Troisième article de l'antenne, chez le mâle, avec un prolongement égalant la moitié de la longueur du quatrième ; chez la femelle, à peine denté, le quatrième ayant un prolongement de la longueur des deux tiers du suivant. . . . . 8.

— Troisième article de l'antenne, chez le mâle seulement, denté ; chez la femelle, à peine denté ; le prolongement du quatrième égalant à peine la moitié du suivant. . . . . *Wallacei*. . . . . 7.

8. Corps revêtu d'une pubescence dorée devenant d'un gris argenté sur la tête et le pronotum. . . . . *sericata* var.

— Corps revêtu d'une pubescence uniforme d'un doré clair très-brillant. . . . . *auricolor* . . . . . 6.

I. *Tête marquée dans toute son étendue d'une ligne longitudinale médiane enfoncée.*

1. G. NIVEOPICTA.

(Pl. 39, fig. 2.)

Subcylindrica, postice plus ♂, minusve ♀ attenuata; nigra, cum capite medio, pronoti lateribus, elytrorum basi maculis duabus, vitta post media apiceque pube flavo cinerea tectis, fronte inter oculos foveolata, sat dense rugosa; pronoto latitudine breviore, fortiter tuberculato, rugoso; elytris quadricostatis, sutura elevata, interstitiis pube nigra dense tectis; pedibus nigris; tarsis brunneo-ferrugineis.

♂. *Elytris postice magis attenuatis; antennarum articulo secundo intus flabellato, sequentibus subæquali.*

♀. *Elytris postice minus attenuatis; antennarum articulo secundo minuto, brevi, subtriangulari.*

Long. 11 à 16 mill.

Corps épais, subcylindrique, légèrement atténué dans son tiers postérieur chez la femelle, beaucoup plus notablement et subgraduellement, à partir de la base des élytres, chez le mâle; d'un noir un peu brillant, couvert en dessus, sur les élytres, d'une pubescence serrée d'un noir velouté, avec le milieu de la tête et les côtés du pronotum recouverts d'une pubescence assez serrée, d'un jaune cendré, à reflets soyeux plus ou moins dorés; marqué à la base des élytres, de chaque côté, d'une tache arrondie placée près de l'écusson; de plus, au-dessous du milieu, offrant une bande transverse arquée en arrière dans son milieu, formée de quatre taches plus ou moins grandes, et enfin avec l'extrémité, également recouverte d'une pubescence soyeuse d'un jaune cendré. Tête assez finement et assez densément ponctuée, légèrement rugueuse au milieu ou même quelquefois dans presque toute son étendue; front offrant entre les yeux au milieu

une petite fossette ovalaire bien distincte. Antennes noires en entier ou un peu brunâtres à partir du second article ; à premier article très-long, égalant les deux tiers du reste de l'antenne, assez grêle à la base, sensiblement et même un peu brusquement courbé en dehors vers le milieu, et brusquement dilaté en massue à partir de ce point ; offrant, un peu avant l'extrémité de son bord externe, une petite dent assez notable, bien distincte ; mâle à second article prolongé en dedans en un rameau étroit, aussi long environ que la moitié du premier article, les suivants seulement un peu plus allongés et subégaux entre eux ; la femelle à second article très-petit, subtriangulaire ; le troisième environ deux fois plus grand, prolongé en dedans en une dent à peu près aussi longue que lui ; les suivants subégaux entre eux, prolongés chacun en un rameau étroit qui est plus de deux fois aussi long que l'article lui-même. Pronotum notablement moins long que large, presque droit sur les côtés en arrière, assez sensiblement atténué-arrondi dans sa moitié antérieure, avec le milieu de son bord antérieur assez fortement échancré en arrière, assez densément et assez notablement rugueux ; offrant, dans son milieu en arrière, un gros tubercule en triangle renversé, séparé en deux par une ligne enfoncée longitudinale qui se prolonge jusqu'au bord antérieur ; de plus, dans sa moitié antérieure de chaque côté du sillon médian, marqué de quatre grosses saillies tuberculeuses placées transversalement, et de deux autres en arrière placées de chaque côté du tubercule médian postérieur ; ces tubercules séparés les uns des autres par des sillons profonds et fortement sinués. Élytres assez densément et très-finement rugueuses, à suture légèrement relevée, marquées chacune de quatre côtes longitudinales assez élevées, la première entière, réunie à la seconde en arrière au-dessous de la tache transversale formée par la pubescence, la seconde reliée en arrière au-dessus de la tache apicale à la troisième, qui atteint le bord postérieur ; la quatrième s'efface un peu avant l'extrémité. Dessous du corps d'un noir assez brillant, revêtu d'une pubescence médiocrement serrée d'un jaune cendré à angles soyeux ; plus serrée et à reflets un peu dorés sur les côtés de l'abdomen ; assez fortement ponctué et plus ou moins rugueux sur le prosternum, finement et assez densément sur les méso- et métasternum, plus densément sur l'abdomen, mais nullement rugueux. Saillie prosternale non relevée à la base, presque graduellement atténuée de la base au sommet. Dernier segment abdominal terminé un peu en ogive chez le mâle, plus brièvement arrrondi chez la femelle. Pattes noires, assez courtes et épaisses, à tibias postérieurs courbes chez le mâle, beaucoup moins chez la femelle. Tarses ferrugineux, à premier

article un peu rembruni, épais, court, de la longueur des deux suivants réunis, à lamelles subtriangulaires très-grandes chez le mâle; de la longueur des trois suivants réunis, à lamelles subtriangulaires sensiblement moins grandes chez la femelle.

Cette belle espèce a été trouvée par M. Wallace à la Nouvelle-Guinée, à Amboine, à Waigiou, à Arou. M. de Castelnau me l'a communiquée comme provenant aussi des Moluques.

2. G. MARMORATA Guérin-Méneville.

Subcylindrica, postice plus ♂, minusve ♀ attenuata; nigra, opaca, cum elytrorum vitta transversali postica pube nigro-sericea tecta; capite medio plus (♂), minusve (♀) distincte quinque foveolato, foveola media antica profundiore, dense rugoso; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, fortiter tuberculato, rugoso; elytris quadricostatis, sutura elevata; interstitiis pube non tectis; pedibus nigris, tarsis brunneo ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo secundo intus flabellato.*

♀. *Antennarum articulo secundo multo breviore intus non flabellato, subtriangulari.*

Long. 13 à 18 mill.

Galba marmorata Guér.-Mén., Voy. de la Coquille, Entom., p. 68, pl. 2, fig. 3.
— — Guér.-Mén., Icon. Règne animal, pl. XII, fig. 3.
— — Montrouzier, Essai sur la Faune de Woodlark, p. 13.
— — Boisduval, Voyage de l'Astrolabe, p. 101.

Galbodema marmorata de Cast., Hist. nat., I, p. 227.

Corps épais, subcylindrique, légèrement atténué dans son quart postérieur chez la femelle, plus notablement et presque subgraduellement à partir de la base des élytres chez le mâle. D'un noir un peu mat en dessus, recouvert d'une pubescence très-courte et peu serrée; marqué, vers les

deux tiers postérieurs des élytres, d'une tache transverse un peu arquée en arrière dans son milieu, formée par une pubescence serrée d'un noir velouté, et de plus, vers le milieu, marqué d'une tache noire également formée par la pubescence très-peu déterminée ou souvent même presque entièrement effacée. Tête assez notablement et densément ponctuée, un peu rugueuse. Front marqué chez le mâle de cinq fossettes distinctes ; la première, qui est la plus profonde, est subovalaire et placée entre les yeux, les autres sont situées en arrière de cette dernière de chaque côté de la ligne médiane, l'une au-dessus de l'autre ; chez la femelle, ces mêmes fossettes sont beaucoup moins profondes, parfois même presque oblitérées. Antennes noires, ou un peu rougeâtres à partir du second article ; le premier assez long, plus court ou au plus subégal en longueur à la moitié du reste de l'antenne ; presque graduellement dilaté en massue, offrant vers l'extrémité une petite dent plus ou moins distincte ; chez le mâle, le second article est prolongé en dedans en un rameau étroit presque aussi long que la moitié du premier article, les suivants ont des rameaux près de trois fois plus longs et subégaux entre eux ; chez la femelle, le second article est très-petit, subtriangulaire, le troisième deux fois plus grand environ, prolongé en une dent sensiblement plus longue que lui, les suivants subégaux entre eux, prolongés chacun en un rameau étroit qui est plus de deux fois aussi long que l'article lui-même. Pronotum sensiblement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué-arrondi dans sa moitié ou son tiers antérieur, avec son bord antérieur assez fortement échancré au milieu, densément et notablement rugueux ; offrant, dans son milieu en arrière, un gros tubercule plus ou moins subovalaire, séparé par une ligne enfoncée longitudinale qui se prolonge presque au bord antérieur ; les autres tubercules placés comme dans l'espèce précédente, seulement plus largement séparés les uns des autres. Élytres assez finement et densément rugueuses à suture très-légèrement relevée, marquées chacune de quatre côtes longitudinales plus ou moins prononcées ; la première réunie à la seconde vers le tiers postérieur, celle-ci réunie à la troisième un peu avant l'extrémité, puis prolongées ensemble jusqu'au bord postérieur, la quatrième plus ou moins effacée un peu en avant, mais atteignant le plus souvent le bord postérieur. Dessous du corps d'un noir à peine brillant, revêtu d'une pubescence grisâtre ou un peu jaunâtre, assez serrée, à reflets un peu soyeux, surtout sur les côtés de l'abdomen ; fortement et rugueusement ponctué sur le prosternum, finement et assez densément sur les méso- et métasternum, plus finement et plus densément sur l'abdomen, mais nullement rugueux.

Saillie prosternale non relevée à la base, atténuée chez les uns à partir de sa moitié, chez les autres subgraduellement de la base au sommet. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière ou même quelquefois subtronqué postérieurement, un peu en forme d'ogive chez le mâle. Pattes noires assez courtes et épaissies chez le mâle; à tibias moins courbes que dans l'espèce précédente. Tarses d'un ferrugineux brunâtre; à premier article plus foncé, de la longueur des trois suivants réunis chez le mâle, plus allongé chez la femelle; les lamelles subtriangulaires sont moins grandes que celles de l'espèce précédente.

La structure de cet insecte paraît très-voisine, au premier abord, de celle du précédent, et cependant s'en distingue bien facilement par les caractères antennaires, par l'absence de taches d'un gris jaunâtre sur le pronotum et les élytres, par la pubescence bien moins dense, etc.

Cette espèce a été prise par M. Wallace à Ceram, Batchian, Gilolo, Myzol Bouru. Elle a été trouvée aussi à Woodlark par le Père Montrouzier.

3. G. FUNEBRIS Chevrolat.

(Pl. 39, fig. 4.)

Subcylindrica postice parum attenuata; nigro-grisea, opaca, in elytris vitta basali transversim arcuata alteraque ante apicem nigris, notata; capite medio antice unifoveolato, dense rugoso; antennarum articulo primo apice leviter latiore, extus leviter arcuato; pronoto latitudine breviore, antice tantum attenuato, fortiter tuberculato; elytris basi plus minusve distincte striatis, interstitiis convexis; pedibus nigris; tarsis apice ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo secundo intus fortiter dentato.*

♀. *Antennarum articulo secundo, minimo, subtriangulari, intus non dentato.*

Long. 5 à 19 mill.

Galba funebris Chevr., Guér., Rev. et Mag. de Zool., 1856, p. 84.

— *tuberculata* Redt., Reise Novara, II, p. 90.

Var. a. *Pedibus ferrugineis.*

Var. b. *Antennarum articulo tertio longius dilatato.*

Corps épais, subcylindrique, plus ou moins atténué dans son quart postérieur. D'un noir mat, recouvert en dessus d'une pubescence grisâtre assez peu serrée et très-fugace, presque nulle sur les tubercules du pronotum; offrant sur les élytres, un peu au-dessous de l'écusson, une bande transverse, sinueuse, beaucoup plus large vers les bords latéraux et fortement prolongée en arrière de chaque côté; de plus, vers les deux tiers postérieurs, présentant de chaque côté une bande subtransverse obliquant un peu en arrière intérieurement; d'un noir velouté beaucoup plus profond que le reste de la couleur foncière (1). Tête assez notablement et assez densément ponctuée, rugueuse. Front marqué dans son milieu, entre les yeux, d'une seule fossette subovalaire. Antennes noires en entier ou rarement d'un brun noirâtre à partir du second article; premier article égalant environ la moitié du reste de l'antenne, nullement grêle à la base et un peu plus large seulement vers le sommet, légèrement arqué en dehors; offrant, vers l'extrémité de son bord externe, une petite dent plus ou moins distincte; mâle à second article assez court, plus ou moins épaissi; prolongé intérieurement en une dent au moins aussi longue que lui, le troisième un peu plus grand, en triangle allongé, prolongé en dedans en un rameau un peu plus long seulement que l'article lui-même, les suivants plus courts, subégaux entre eux et prolongés chacun en un rameau presque deux fois plus long que celui du troisième article; femelle à second article très-petit, subtriangulaire, nullement denté en dedans; troisième article deux fois plus grand environ, en triangle plus ou moins allongé, prolongé en dedans en un rameau notablement plus long que lui, les suivants subégaux entre eux, prolongés en un rameau un peu plus long que celui de l'article précédent. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière ou à peine sinué au-dessus des angles postérieurs, légèrement atténué-arrondi dans sa moitié ou son tiers antérieur, avec son bord antérieur plus ou moins échancré; densément et assez rugueux; tubercules disposés comme chez le précédent, mais un peu plus écartés; le basilaire médian est quelquefois réuni à l'antérieur et toujours moins notablement

1) Chez les individus qui ne sont pas très-frais, la pubescence grisâtre a tout à fait disparu; mais les taches des élytres restent en général d'un noir velouté et sont bien distinctes.

sillonné longitudinalement. Élytres assez finement et densément rugueuses, à suture non relevée, plus ou moins distinctement striées, surtout à la base, les stries s'oblitérant quelquefois presque tout à fait, surtout en arrière, à intervalles plus ou moins convexes, mais ne formant jamais de côtes alternes. Dessous du corps d'un noir mat, recouvert d'une pubescence grise un peu jaunâtre, assez serrée, assez fortement et rugueusement ponctué sur le prosternum, beaucoup plus finement sur les méso- et métasternum, mais encore un peu rugueux, à ponctuation très-dense et non ou à peine rugueuse sur l'abdomen. Saillie prosternale non relevée à la base, plus ou moins graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière et même quelquefois comme subtronqué postérieurement; offrant de chaque côté une petite fossette un peu oblique bien marquée chez le mâle, un peu moins chez la femelle ou souvent même presque entièrement effacée. Pattes noires, avec les genoux un peu rougeâtres, à peine plus courtes chez le mâle que chez la femelle; à tibias très-légèrement courbes. Tarses ferrugineux à premier article plus ou moins rembruni, de la même longueur environ dans les deux sexes.

Var. *a.* Pattes entièrement ferrugineuses.

Var. *b.* Antennes plus longuement flabellées; le troisième article prolongé en un rameau trois fois plus long que l'article lui-même.

Cette espèce est certainement l'une des plus variables sous le rapport de la taille, et, lorsqu'on a sous les yeux les individus extrêmes, on a de la peine à croire que ce soit une seule et même espèce. L'examen d'un grand nombre d'individus (47) m'a permis de constater les passages les plus insensibles dans la taille, la pubescence, et même dans les prolongements des articles des antennes. C'est pour cela que je n'ai séparé que comme simple variété trois individus où le prolongement du troisième article de l'antenne atteint une longueur plus considérable, tous les autres caractères étant parfaitement conformes au type.

Elle est facile à distinguer de la précédente par les intervalles de ses élytres, seulement plus ou moins convexes, mais jamais relevés alternativement en côtes et avec sa suture nullement relevée.

Son habitat paraît fort étendu. Elle a été prise par M. Wallace à Sarawak, dans la Nouvelle-Guinée, à Myzol, Arou, Amboine, Morty, Batchian, Waigiou, Dorey, Java, Célèbes et même Singapour. Elle m'a été communiquée des îles Philippines, des Moluques et de Bornéo.

II. *Tête marquée dans toute son étendue d'une carène longitudinale médiane.*

4. G. SERICATA Chevrolat.

(Pl. 39, fig. 5.)

Subcylindrica, postice subsensim sat attenuata, nigra pube griseo-argentea sat densa, in capite, pronoti lateribus densiore vestita et in elytris vitta transversali post media argentea notata; capite non foveolato, subtiliter, sed dense rugoso; pronoto latitudine breviore, in medio longitudinaliter elevato et lineato utrinque bituberculato; elytris plus minusve distincte striatis, interstitiis non elevatis, subtiliter sed dense rugosis, pedibus nigris; tarsis ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo tertio intus fortiter dentato.*

♀. *Antennarum articulo tertio intus minus producto.*

Long. 8 à 13 mill.

Galba sericata Chevr., Rev. zool., 1856, p. 86.

— *albiventris* Chevr., Rev. zool., 1856, p. 85.

— *murina* Dej., Cat., p. 95.

Var. a. *albiventris* Chevr. (Pl. 39, fig. 6.) — *Elytris totis, vel tantum dimidia parte postica, pube aurea sat dense tectis cum vitta transversali post media aureo sericea nitida.*

Même forme que le précédent, mais seulement un peu plus graduellement rétréci en arrière, d'un noir mat, recouvert d'une pubescence assez serrée, d'un gris argenté et un peu soyeuse; plus dense sur la tête, les côtés du pronotum, et formant sur les élytres (chez les individus frais), une bande transverse un peu au-dessous du milieu. Tête moins fortement, mais très-densément ponctuée, rugueuse; sans impression bien distincte entre les yeux. Antennes noires, à premier article à peine de la longueur des trois suivants réunis, très-peu épaissi vers le sommet et légèrement arqué en dehors, avec une petite dent à l'extrémité de son bord externe; second article très-petit, subtriangulaire dans les deux sexes; mâle à troisième article au moins moitié moins long que le premier, prolongé en dedans en une dent aussi longue que lui; les suivants prolongés en un rameau deux fois plus long que la dent du troisième article; femelle à troisième article sensiblement plus long que la moitié du premier, en triangle très-allongé, prolongé en dedans en une dent obtuse qui n'égale pas la moitié de sa longueur; les articles suivants prolongés intérieurement en rameaux un peu moins longs que chez le mâle. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué-arrondi en avant, avec son bord antérieur plus ou moins échancré, densément rugueux, mais un peu moins fortement que chez le précédent; marqué dans son milieu d'une élévation longitudinale bien moins forte que les tubercules médians des espèces précédentes, séparée en deux par une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge jusqu'au bord antérieur; de plus, offrant de chaque côté deux tubercules placés l'un au-dessus de l'autre, le plus souvent bien distinctement séparés. Élytres à ponctuation fine, serrée, non ou à peine rugueuse; nullement relevées le long de la suture; légèrement striées, les stries sont même souvent effacées vers le milieu, avec leurs intervalles nullement convexes. Dessous du corps légèrement brillant, recouvert d'une pubescence très-serrée d'un gris argenté, avec un reflet soyeux; très-finement et très-densément ponctué, un peu plus fortement et rugueusement sur le prosternum. Saillie prosternale non relevée à la base, graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière, offrant de chaque côté à l'extrémité une petite impression oblique qui s'atténue chez certains individus et devient presque nulle. Pattes noires, avec les genoux et souvent l'extrémité des tibias d'un brun rougeâtre, semblables dans les deux sexes; à tibias postérieurs très-légèrement ou à peine courbés. Tarses ferrugineux, un peu rembrunis à la base; les postérieurs à premier article semblable dans les deux sexes, aussi long environ que tous les suivants réunis.

Var. *a.* (*Galba albiventris* Chevr., Guér., Rev. zool., 1856, p. 85.). — Élytres recouvertes sur presque toute leur surface, ou au moins dans leurs deux tiers postérieurs, d'une pubescence soyeuse dorée, avec une bande transversale placée au-dessous du milieu des élytres, plus claire, formée par la pubescence qui est placée transversalement à cet endroit. Quatrième article de l'antenne, chez la femelle, sensiblement plus gros et moins dilaté en dedans que dans le type.

Avec cette espèce commencent les *Galba*, dont la pubescence prend des couleurs vives et chatoyantes, ce qui leur donne un aspect tout à fait spécial. Leur sculpture est aussi moins grossière, les tubercules du pronotum moins proéminents, les côtes des élytres presque entièrement disparues.

Bien que la variété *a* décrite comme espèce par M. Chevrolat paraisse s'éloigner du type par la couleur de sa pubescence, je n'ai pas cru ce caractère suffisant, vu que l'on trouve les passages, et j'ai pensé préférable de ne la considérer que comme une simple variété.

Elle se trouve à Java, à Sarawak, à Batchian (Wallace) et à Bornéo (de Castelnau).

5. G. CHRYSOCOMA Hope.

(Pl. 39, fig. 7.)

Subcylindrica, postice sensim attenuata; capite antice, pronoti lateribus lineaque longitudinali media, scutello, elytrorumque basi pube sericea nitida dilute fulva tectis; fronte postice, pronoti disco, elytrisque, pube sericea nitida aurea, vel plus minusve brunneo aurea vel in fronte postica pronotique medio antice aurantiaca, tectis; pronoto latitudine paululum breviore, antice vix attenuato, lateribus longitudinaliter sulcato; elytris leviter striatis, striis plus minusve obliteratis; pedibus ferrugineis vel brunneis; tarsis dilutioribus.

♂. *Antennarum articulo primo tribus sequentibus æquali, quarto quinto æquali.*

♀. *Antennarum articulo primo tribus sequentibus breviore, quarto quinto duplo longiore.*

Long. 12 à 19 mill.

Galba chrysocoma Hope, Trans. Entom. Soc., IV, p. 14, pl. 1, fig. 3.

Var. a. *Pronoti lateribus et corpore subtus pube aurea tectis.*

Corps allongé, subcylindrique, presque graduellement atténué en arrière dans ses deux tiers postérieurs; couleur foncière d'un noir mat, très-densément recouvert sur la moitié antérieure de la tête, les bords latéraux du pronotum, la moitié basilaire au moins de sa ligne longitudinale médiane, ainsi que sur l'écusson et la base des élytres, d'une pubescence très-soyeuse d'un jaune clair, prenant quelquefois une teinte argentée; offrant également sur la moitié postérieure de la tête, au milieu du bord antérieur du pronotum et de chaque côté de la ligne médiane, sur les tubercules ainsi que sur les élytres, une pubescence très-serrée et soyeuse d'un doré brillant plus ou moins rougeâtre; enfin, ces dernières ornées de larges bandes transverses plus claires, à reflets changeants, formées par la disposition transverse de la pubescence; enfin, la pubescence prend souvent des teintes orangées sur le milieu du vertex, le bord antérieur du pronotum et quelquefois même sur les bandes des élytres. Tête comme chez le précédent; même ponctuation, mais entièrement cachée par la pubescence. Antennes ferrugineuses, à second article très-petit, subtriangulaire dans les deux sexes; chez le mâle, le premier article est de la longueur des trois suivants réunis; le troisième est en triangle allongé, aussi long que les trois suivants réunis, prolongé en dedans en une dent un peu moins longue que lui; le quatrième est très-court, subégal aux suivants, prolongé en un rameau très-étroit et très allongé, comme celui des articles cinq à dix, le onzième étant un peu plus élargi; chez la femelle, l'antenne est sensiblement plus longue que chez les espèces précédentes; le premier article est à peine plus long que les deux suivants réunis; le troisième est en triangle très-allongé, moitié plus long que le suivant, à peine prolongé à son angle interne; le quatrième, subtriangulaire, de la longueur des deux suivants réunis, fortement prolongé en une dent presque aussi longue que lui, les suivants notablement plus courts

et prolongés chacun en un rameau étroit et long, un peu moins cependant que chez le mâle; le dernier épais. Pronotum un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, à peine rétréci tout à fait en avant; densément et assez rugueusement ponctué; la ponctuation masquée entièrement par la pubescence; tubercules disposés comme chez le précédent, seulement l'élévation longitudinale du milieu un peu moins saillante en arrière. De plus, offrant de chaque côté sur les bords latéraux un large sillon longitudinal bien distinct partant de l'angle postérieur et se dirigeant un peu en dedans, environ de la longueur des trois cinquièmes du pronotum. Élytres ponctuées comme chez le précédent, mais à stries en général un peu plus distinctes. Dessous du corps d'un noir profond, mais avec la couleur foncière entièrement cachée par une pubescence d'un jaune flave soyeux, quelquefois avec des reflets un peu argentés, finement et très-densément ponctué, un peu plus fortement sur le prosternum. Saillie prosternale non relevée à la base, à peu près graduellement atténuée en arrière. Dernier segment abdominal comme chez le précédent. Pattes ferrugineuses ou d'un brun obscur, à tibias postérieurs un peu plus renflés vers l'extrémité que chez le précédent. Tarses plus clairs, les postérieurs à premier article un peu plus court que les suivants réunis.

Var. *a*. Côtés du pronotum et dessous du corps recouverts d'une pubescence beaucoup plus dorée que dans le type.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa taille plus grande, au dessin de sa pubescence sur son pronotum, qui forme de chaque côté une bande longitudinale foncée assez régulière et une médiane plus claire, aux caractères sexuels de ses antennes, au sillon des côtés du pronotum, etc.

J'ai fait une simple variété d'un exemplaire de la collection Mniszech, qui n'offre, comme caractères, qu'une coloration assez différente du type. Or, comme déjà on voit la pubescence de la tête, des côtés du pronotum et du dessous du corps passer du jaune plus ou moins flave au jaune grisâtre, elle peut également devenir beaucoup plus dorée, ce qui arrive dans la variété *a*.

J'ai vu un assez grand nombre d'exemplaires de cette espèce. Voici les différentes localités d'où elle a été rapportée : presqu'île des Malais (de Castelnau), Sarawak; Singapour (Wallace); îles Philippines (coll. Mniszech).

6. G. AURICOLOR.

(Pl. 39, fig. 8.)

Subcylindrica, postice parum attenuata, pube uniformi sericea dilute aurea nitida tecta, cum vittis transversis elytrorum paulo dilutioribus; pronoto latitudine multo breviore, in dimidia parte antica distincte attenuato, lateribus longitudinaliter non sulcato; elytris postice attenuatis, apice tantum vix striatis; pedibus nigro-brunneis; tarsis ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo quarto longe flabellato quinto subæquali.*

♀. *Antennarum articulo quarto intus dentato quinto distincte longiore.*

Long. 12 à 15 mill.

Corps épais, subcylindrique, peu atténué en arrière, d'un noir de poix, recouvert d'une pubescence uniforme très-serrée, cachant en entier la couleur foncière, d'un doré clair très-vif et soyeux, avec de beaux reflets chatoyants qui forment sur les élytres des bandes transverses plus ou moins limitées. Tête finement et densément ponctuée. Antennes noires ou d'un brun foncé, à premier article de la longueur des trois suivants réunis chez le mâle, second très-petit, subtriangulaire, troisième en triangle allongé à peine dilaté à son angle interne, quatrième très-fortement prolongé en dehors en un rameau beaucoup plus long que l'article lui-même, les suivants encore plus longuement flabellés; le dernier à peine plus élargi; chez la femelle, l'antenne est notablement plus courte que chez le *chrysocoma*; le premier article est à peine moins long que les trois suivants réunis, le troisième allongé, un tiers plus long que le suivant, à peine prolongé en dedans, le quatrième sensiblement plus long que le suivant, mais moins que dans le *chrysocoma*, prolongé en dedans en une dent presque aussi longue que l'article; les suivants prolongés chacun en un rameau notablement plus long, dernier pas plus épais que les précédents. Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, avec le milieu de son bord antérieur largement échancré, densément et assez

finement rugueux; offrant dans son milieu une élévation longitudinale séparée en deux par une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge en avant presque jusqu'au bord antérieur; marqué de chaque côté de deux saillies tuberculeuses placées l'une au-dessus de l'autre, sans sillon longitudinal distinct sur les côtés. Élytres très-finement et densément rugueuses, sans traces de stries distinctes, sauf à l'extrémité. Dessous du corps recouvert d'une pubescence d'un gris argenté soyeux, finement et très-densément rugueux. Saillie prosternale non relevée à la base, graduellement rétrécie en arrière, marquée dans son milieu d'une carène longitudinale. Dernier segment abdominal assez largement arrondi en arrière, offrant de chaque côté, du milieu à l'extrémité, une impression bien plus notable que chez le *chrysocoma*. Pattes noires ou, tout au plus, d'un brun obscur. Tarses ferrugineux, les postérieurs un peu moins longs que chez le précédent.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente par sa forme générale moins atténuée en arrière, la couleur uniforme de sa pubescence, son pronotum notablement plus court et sans sillon sur les côtés, ainsi que par le quatrième article de l'antenne, un peu moins long chez la femelle que chez le *chrysocoma*, et par les impressions plus fortes du dernier segment abdominal.

Les exemplaires que je possède ont été pris à la Nouvelle-Guinée par M. Wallace.

7. G. WALLACEI Perroud.

(Pl. 39, fig. 9.)

Præcedenti affinis, sed corpore postice sensim fortius attenuato, pube aurco vel grisco-sericea minus nitida, antennarum articulo quarto in fœmina intus minus producto, pronoto elytrisque fortius rugosis, lobo prosternali in medio non carinato, facile dignoscendus.

Long. 6 à 14 mill.

Var. a. *Pube aurea obscuriore cum elytrorum vitta dilutiore; antennis nigro-piceis.*

Var. b. *Pube grisco-fulva paulo sericea, in elytrorum vitta grisco-argentea ; antennis nigro-piceis.*

Var. c. *Pube obscure grisea vel grisco-fulva ; antennis ferrugineis.*

Var. d. *Pube fulvo-aurea in pronoti lateribus elytrorumque vitta multum dilutiore vel grisea ; antennis ferrugineis.*

Var. e. (Pl. 40, fig. 1.) *Pube in pronoti lateribus magis fulvescente ; pronoto elytrisque fortius rugulosis.*

Galba Wallacei Perroud, Ann. Soc. Linn. de Lyon, 1864, p. 98.

— — Perroud et Montrouzier, Essai sur la Faune entomologique de Kanala, p. 53.

Très-voisin du précédent, mais sensiblement plus rétréci en arrière et d'une manière plus régulière ; recouvert d'une pubescence serrée, dorée, avec quelques reflets soyeux, mais toujours bien moins vifs que chez l'*auricolor*. Tête à ponctuation un peu plus forte que chez ce dernier. Antennes ferrugineuses ; chez le mâle, le premier article est de la longueur des quatre suivants réunis ; le troisième est en triangle allongé, avec son angle interne à peine dilaté ; le quatrième est assez court, prolongé en un rameau trois fois plus long que lui (1), les suivants de même, le dernier à rameau notablement plus élargi ; chez la femelle, le premier article est de la longueur des trois suivants réunis ; le troisième est en triangle très-allongé, coupé presque droit au sommet ; le quatrième est plus court et légèrement prolongé en dedans, bien moins que chez l'*auricolor* ; le cinquième prolongé en un rameau une fois et demie plus long que l'article, les suivants à rameaux deux fois plus longs que l'article ; le dernier notablement plus élargi. Pronotum comme chez le précédent, avec les saillies tuberculeuses moins fortes et la rugosité plus notable, sans sillon le long des bords latéraux. Élytres offrant quelques traces de stries plus ou moins distinctes, plus rugueuses que celles de l'*auricolor* ; saillie prosternale nullement relevée à la base et graduellement rétrécie en arrière, sans trace de carène longitudinale. Dernier segment abdominal avec les impressions

(1) Chez certains petits individus, les rameaux antennaires égalent quelquefois quatre ou cinq fois la longueur de l'article.

plus légères. Pattes noires ou d'un brun rougeâtre et parfois avec les tibias ferrugineux. Tarses ferrugineux à premier article à peu près aussi long que tous les suivants réunis.

Var. *a*. Coloration d'un doré plus foncé, avec des reflets plus soyeux. Bande transverse des élytres un peu plus claire. Antennes d'un noir de poix.

Je n'ai vu que trois individus mâles de cette variété. Ils proviennent des îles Philippines.

Var. *b*. Pubescence d'un gris jaunâtre ou simplement grise avec quelques reflets soyeux. Bande transverse postérieure des élytres d'un gris un peu argenté. Antennes d'un noir de poix.

J'ai sous les yeux cinq individus mâles et un femelle ; ils proviennent de Ceram, Menado, Mindanao, Batchian et Malacca.

Var. *c*. Pubescence assez obscure, d'un gris plus ou moins jaunâtre, avec la bande postérieure des élytres peu distincte. Antennes ferrugineuses.

Cette variété paraît assez répandue : elle se trouve à Mizol, Sarawak, Singapour et à la presqu'île des Malais.

Var. *d*. Pubescence d'un jaune doré moins vif que dans le type, avec les côtés du pronotum et la bande postérieure des élytres beaucoup plus claire, quelquefois même un peu grisâtre. Pronotum un peu plus rugueux que dans le type. Antennes ferrugineuses.

Les individus qui rentrent dans cette variété ont été pris à Sumatra, Bornéo, Batchian, Sarawak, Dorey, Arou, Waigiou et Gilolo.

Var. *e*. Comme la précédente, mais avec les côtés du pronotum plus roussâtres, la rugosité du pronotum et des élytres plus forte.

Se trouve à la presqu'île des Malais, à Ceram, à Sarawak et à la Nouvelle-Calédonie.

Cette espèce est la plus répandue du genre *Galba* et c'est aussi celle chez laquelle on observe le plus de variations. L'examen d'un nombre d'individus assez considérable (67) m'a permis de constater, par degrés presque insensibles, les modifications que peut subir la pubescence chez cette espèce.

Les caractères qui la distinguent de l'*auricolor* sont : la forme du corps plus graduellement atténuée en arrière, la pubescence d'un doré moins vif, le quatrième article de l'antenne bien moins prolongé en dedans dans la femelle, la ponctuation de la tête, du pronotum et des élytres un peu plus rugueuse et l'absence de carène sur la saillie prosternale.

Le *Wallacei* est l'espèce du genre la plus répandue. En outre des localités déjà mentionnées pour les variétés, elle se trouve aussi à Amboine et à Macassar.

8. G. TOMENTOSA Montrouzier.

(Pl. 40, fig. 2.)

Subcylindrica, postice subsensim attenuata, nigro-picea, pube dilute grisco-flavescenti æquali sat dense vestita; elytrorum vitta postica nulla; pronoto latitudine breviore vix tuberculato; elytris sat profunde striatis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsis ferrugineis.

♂. *Antennarum articulo quarto intus fortiter prolongato.*

♂. *Antennarum articulo quarto intus tantum dentato.*

Long. 8 à 12 mill.

Galba tomentosa Montr., Essai sur la Faune de l'île de Woodlark, p. 13 (Ann. Soc. Agric. de Lyon, 1857).

Même forme que chez le précédent, d'un brun noirâtre, uniformément recouvert d'une pubescence serrée d'un jaune gris mat, avec quelques reflets

soyeux sur le pronotum, mais sans trace de bande transverse au-dessous du milieu des élytres. Tête comme chez le précédent. Antennes ferrugineuses, à premier article de la longueur des trois suivants réunis, légèrement arqué, second très-petit, caché en partie par le premier; mâle à troisième article en triangle allongé avec son angle interne légèrement dilaté, le suivant prolongé en un rameau étroit près de deux fois aussi long que l'article lui-même, quatrième à dixième à rameaux encore notablement plus longs, le dernier assez élargi, deux fois plus gros que le précédent; femelle à troisième article un peu plus allongé que chez le mâle, légèrement élargi au sommet, le quatrième plus court, assez notablement prolongé à son angle interne, les suivants prolongés en rameau d'environ deux fois la longueur de l'article, le dernier sensiblement plus élargi. Pronotum de la même forme que le *Wallacei*, mais à tubercules bien moins saillants, sans trace de dépression longitudinale le long des bords latéraux, bien distinctement et très-densément rugueux. Élytres plus légèrement mais densément rugueuses, assez profondément et bien distinctement striées dans toute leur étendue. Dessous du corps noir ou d'un brun noirâtre, recouvert d'une pubescence jaunâtre; très-finement et densément ponctué sur l'abdomen, moins finement sur les prosternum et métasternum. Saillie prosternale non relevée à la base, graduellement atténuée en arrière, sans trace de carène médiane. Dernier segment abdominal largement arrondi en arrière, sans impression bien distincte de chaque côté. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses ferrugineux.

Il est bien facile de reconnaître le *tomentosa* à sa couleur uniforme mate et surtout aux stries de ses élytres, parfaitement distinctes dans tout leur parcours, ainsi qu'à l'absence de bande transverse sur les élytres.

Elle a été trouvée à Sarawak par M. Wallace, à la presqu'île des Malais par le comte de Castelnau, et à Woodlark par le Père Montrouzier, qui l'a prise sur des Graminées.

BB. *Sutures prosternales fortement et profondément excavées pour recevoir les antennes.* (Soleniscus *à* Thylacosternus).

Genre 88. **Soleniscus.**

(σωλήν, tube ; ἴσκω, j'imite.)

Corps allongé, cylindrique, parallèle, à peine atténué tout à fait en arrière; n'offrant point de gros tubercules élevés sur les élytres. Épistome peu rétréci à la base, près de trois fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil; séparé des joues par une petite carène assez distincte qui limite également son bord antérieur, qui est à peu près droit ou très-légèrement sinué au milieu. Labre très-étroit, visible en dessus. Cavités où s'articulent les antennes de grandeur médiocre, presque circulaires; ces dernières courtes, n'atteignant jamais les angles postérieurs du pronotum, souvent même ne dépassant pas les deux tiers de ce dernier; très-fortement flabellées. Pronotum très-convexe, tout à fait cylindrique, notablement plus long que large, droit sur les côtés, nullement atténué en avant, mais seulement avec ses angles antérieurs légèrement arrondis; assez densément granuleux en dessus. Sillon antennaire formé par les sutures prosternales, fortement oblique en dedans et terminé notablement avant les hanches antérieures. Triangle des propleures au moins aussi long que large. Lames des hanches postérieures subparallèles, très-peu dilatées en dehors. Bord des élytres non épaissi à l'extrémité. Celles-ci arrondies au sommet. Pattes assez courtes, notablement dilatées, mais peu épaisses. Trochanters postérieurs très-grands, presque moitié aussi longs que la cuisse. Tarses atténués vers l'extrémité, munis de lamelles submembraneuses; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis seulement. Ongles grêles, très-légèrement dentés à la base.

Ce genre est tellement différent des précédents qu'il me paraît bien inutile de mentionner ici de nouveau les caractères qui l'en distinguent; mais il n'en est pas de même du suivant, avec lequel, malgré son faciès

tout différent, il possède plus d'affinités. Il en est cependant bien distinct par son épistome plus large à la base, ses sillons antennaires moins prolongés en arrière, ses trochanters bien plus grands, etc.

Le *mutabilis* et tous les insectes qui rentrent dans les genres suivants ont le dernier segment ventral de l'abdomen sur un plan inférieur au précédent, de telle sorte que la membrane qui les relie l'un à l'autre est toujours apparente.

S. MUTABILIS.

(Pl. 40, fig. 3.)

Cylindricus, postice vix attenuatus, nigro-piceus vel plus minusve rufo nigrescens, subnitidus, pube griseo fulva plus minusve dense vestitus; capite fortiter, perquam dense punctato, fronte media depressa; antennarum articulo primo nigro, aliis rufo-brunneis, vel primo nigro-brunneo, aliis ferrugineis, 4-10 longe flabellatis; pronoto latitudine longiore, antice non angustato, angulis anticis paululum rotundatis; fortiter dense granuloso; elytris sat dense punctatis; pedibus rufo-brunneis; tarsis ferrugineis.

Long. 6 à 16 mill.

Var. *Elytris basi sanguineis.*

Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière, d'un noir de poix assez brillant, quelquefois un peu brunâtre; couvert d'une pubescence non apparente, peu serrée, jaunâtre ou d'un gris jaunâtre. Tête très-fortement et très-densément ponctuée, souvent même un peu rugueuse, marquée au milieu du front, en avant, d'une dépression assez large et plus ou moins notable, offrant très-rarement en arrière de celle-ci une petite carène longitudinale. Antennes à premier article d'un noir de poix, les suivants d'un brun rougeâtre ou plus ou moins ferrugineux, ou même entièrement ferrugineuses; second article assez grand, fortement renflé au sommet en dehors, un peu moins long seulement que le suivant, qui est cylindrique; les suivants, quatrième à dixième, égale-

ment cylindriques, devenant graduellement moins longs vers le sommet, munis chacun à la base en dedans d'un rameau étroit très-allongé au moins quatre fois plus long que l'article lui-même, ces articles augmentant graduellement de longueur vers l'extrémité ; le onzième très-allongé, étroit, subégal au rameau de l'article précédent. Pronotum très-convexe, cylindrique, notablement plus long que large, paraissant droit sur les côtés vu en dessus, mais cependant distinctement renflé de chaque côté un peu au-dessus du milieu près de son bord inférieur, non atténué en avant, mais seulement légèrement arrondi à ses angles antérieurs ; couvert en dessus d'aspérités notables et très-serrées, diminuant vers la base, où elles disparaissent presque complétement et sont remplacées par des points assez notables et serrés ; avec ses angles postérieurs nullement dirigés en dehors, mais légèrement acuminés ; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée, très-marquée, lisse, qui se prolonge plus ou moins en avant, mais n'atteint pas le bord antérieur. Élytres très-convexes, cylindriques, légèrement atténuées en arrière dans leur tiers postérieur ; n'offrant aucune trace de stries sur leur disque, pas même le long de la suture ; marquées seulement chacune d'une strie marginale bien distincte partant de l'épaule et atteignant presque l'extrémité ; bien distinctement et densément ponctuées, nullement rugueuses. Dessous du corps d'un noir de poix peu brillant, recouvert d'une pubescence jaunâtre bien apparente et assez serrée. Prosternum marqué d'une ponctuation assez notable et serrée, un peu moins au milieu, avec sa saillie prosternale terminée en pointe en arrière, un peu infléchie à l'extrémité et plus ou moins visiblement déprimée longitudinalement dans son milieu. Abdomen peu notablement, mais densément ponctué, nullement rugueux, à dernier segment sur un plan inférieur au précédent, de sorte que la membrane qui le relie est très-apparente ; atténué-arrondi en arrière, plus ou moins prolongé en pointe dans son milieu en arrière. Pattes d'un brun rougeâtre ou même ferrugineuses. Tarses d'un ferrugineux clair.

Var. Base des élytres rouge sanguin.

Les différences de taille qu'on observe chez cette espèce sont tellement notables qu'on a peine à croire, au premier abord, que les individus extrêmes soient semblables. Ce n'est donc qu'après l'examen le plus consciencieux d'un grand nombre d'exemplaires que j'ai pu trouver tous les passages, depuis la taille la plus petite jusqu'à la plus grande, et me

convaincre que les caractères spécifiques de ces insectes étaient en tout parfaitement semblables.

Le *S. mutabilis* paraît avoir un habitat assez étendu. M. Wallace l'a pris à Sarawak, Singapour, Arou, Batchian, Ceram, Dorey, Sumatra, Ternate ; M. de Castelnau me l'a communiqué de Sumatra et de la presqu'île des Malais, et je l'ai vu indiqué de Java dans la collection du Musée de Bruxelles.

Genre 89. **Pterotarsus** Eschscholtz.

(πτερὸν, aile ; ταρσος, tarse.)

Eschscholtz in Thon. Arch. (1829), t. II, part. I, p. 33. — Latr., Ann. Soc. ent. Fr. (1833), p. 132. — Eschscholtz in Silberm., Rev. entom., IV (1836), tableau. — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr. (1843), p. 194. — *Melasis* Dalm., Anal. Entom., p. 55.

Corps assez allongé, plus ou moins subcylindrique, assez atténué en arrière. Épistome assez rétréci à la base, pas tout à fait deux fois plus large que l'espace compris entre lui et l'œil, plus ou moins notablement relevé en carène sur les côtés et en avant. Labre assez étroit, bien visible en dessus. Cavités où s'articulent les antennes grandes, de forme variable. Mandibules fortement bifides. Antennes assez courtes, atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum, très-fortement flabellées à partir du quatrième article. Pronotum plus ou moins cylindrique, un peu moins long que large, droit sur les côtés et plus ou moins rétréci tout à fait en avant, avec son bord antérieur plus ou moins sinué de chaque côté derrière le bord postérieur de l'œil. Sillon antennaire formé par les sutures prosternales, fortement oblique en dedans et se terminant plus ou moins en avant des hanches antérieures ou entre ces dernières. Triangle des propleures au moins aussi long que large. Lames des hanches postérieures subparallèles, plus ou moins dilatées en dehors. Bord infléchi des élytres limité en dehors par une carène fortement oblique en dedans, de sorte

qu'il est assez large à la base, puis notablement rétréci en arrière et se réunit au bord externe un peu avant le bord postérieur des épisternums. Les élytres le plus souvent un peu en pointe au sommet. Pattes assez courtes, notablement dilatées, peu épaisses. Trochanters postérienrs moins grands que chez les *Solenisc*us, n'égalant pas la moitié de la longueur de la cuisse. Tarses atténués vers le sommet, avec leurs quatre premiers articles munis de longues lamelles membraneuses; les postérieurs à premier article de la longueur des trois suivants réunis. Ongles assez grêles, plus ou moins légèrement dentés à la base.

Les insectes qui rentrent dans ce genre sont relativement assez nombreux et ont une forme cylindrique rappelant un peu les *Solenisc*us, mais en général ils sont plus atténués en arrière. On peut les diviser en deux sous-genres, non-seulement d'après le faciès, mais surtout d'après une certaine quantité de caractères auxquels plus tard on pourra peut-être donner une véritable valeur générique, mais que j'ai préféré pour le moment regarder simplement comme moins importants, ayant déjà été entraîné dans la suite de mon travail à créer une quantité de genres nouveaux relativement très-considérable.

Les *Pterotarsus* paraissent propres jusqu'ici à l'Amérique du Sud.

Tableau des espèces du genre PTEROTARSUS.

1. Pronotum couvert de saillies tuberculeuses. .		2.
— Pronotum sans trace de saillies tuberculeuses.		9.
2. Élytres couvertes de saillies tuberculeuses, même en arrière.		3.
— Élytres sans saillies tuberculeuses dans leur moitié postérieure.		6.
3. Abdomen marqué d'une carène longitudinale sur son dernier segment.		4.
— Abdomen sans trace de carène sur son dernier segment.	*obconicus*	4.

4. Corps plus ou moins épais. Extrémité des élytres noire.	5.	
— Corps très-étroit. Extrémité des élytres d'un brun rougeâtre clair.	*humilis*.	3.
5. Dernier segment ventral de l'abdomen relevé à l'extrémité, où il est largement tronqué.	*tuberculosus*. . .	1.
— Dernier segment ventral de l'abdomen nullement relevé en arrière, mais terminé en pointe mousse.	*egaensis*.	2.
6. Pronotum marqué de chaque côté à la base d'une petite carène longitudinale bien distincte.	7.	
— Pronotum sans trace de carène distincte à la base	8.	
7. Pronotum moins long que large. Écusson caréné	*subfasciatus*. . .	5.
— Pronotum sensiblement plus long que large. Écusson non caréné	*albofascialus* . .	6.
8. Pronotum un peu plus long que large. Élytres seulement un peu rugueuses à la base. . .	*Eschscholtzii* . .	7.
— Pronotum notablement plus long que large. Élytres marquées à la base de cinq rudiments de côtes.	*rugosus*	8.
9. Base des élytres plus ou moins tachée de noir, cette couleur occupant au plus le tiers basilaire	10.	
— Les deux tiers basilaires des élytres entièrement noirs.	*milturus*.	10.
10. Pronotum marqué d'une grande tache noire plus ou moins étendue.	*histrio*.	9.
— Pronotum sans tache ou avec des points noirs.	11.	

11. Pronotum sans tache . . . . . *bimaculatus*. . . 11.

— Pronotum avec plusieurs points noirs (cinq le plus souvent). . . . . *tripunctatus*. . . 12.

I. Sous-genre (PTEROTARSUS VRAIS).

Corps de couleur foncée, d'un brun plus ou moins rougeâtre varié de noir. Pronotum couvert de saillies tuberculeuses plus ou moins notables; élytres de même assez souvent. Cavités où s'articulent les antennes grandes, allongées, leur bord latéral limitant l'épistome, assez fortement relevé en carène, toujours plus long que leur bord postérieur.

Dans ce sous-genre rentrent les espèces suivantes :

1. P. TUBERCULOSUS Dalman.

Subcylindricus, postice sat attenuatus, capite pronotoque nigro-piceis, vel plus minusve rufescentibus; elytris rufo-sanguineis, basi obscurioribus, apice tuberculisque nigris; capite fortiter, dense punctato; fronte media profunde sulcata, sulco postice producto; antennis ferrugineis, articulo primo plus minusve obscuriore, 4-10 sat longe (♀), vel multum longius (♂) flabellatis; pronoto longitudinis latitudine, vel paululum longiore, fortiter, dense punctato, tuberculato; scutello elongato, postice sensim vix attenuato, apice subtruncato; elytris postice leviter attenuatis apice subacuminatis, tuberculis notatis; abdominis segmento ultimo subtriangulari cum apice recurva subtruncata, lateribus fortiter crenulato, medio longitudinaliter carinato.

Long. 13 à 16 mill.

Melasis tuberculosa Dalm., Anal. Entom., p. 55 (1823).

Pterolarsus tuberculatus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 194, pl. 6, fig. 64-69.

— — Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 132.

Corps assez allongé, subcylindrique, sensiblement atténué dans son tiers postérieur; d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre sur la tête et le pronotum, avec les élytres d'un brun rougeâtre foncé à la base et noires sur les parties tuberculeuses ainsi qu'à leur extrémité, le reste de leur surface d'un rouge sanguin plus ou moins clair; revêtu en dessus d'une pubescence jaunâtre ou même un peu dorée, médiocrement serrée sur la tête et le pronotum, plus écartée sur les élytres. Tête fortement ponctuée, assez densément en avant, moins en arrière; offrant au milieu du front une fossette longitudinale profonde, atteignant en avant le milieu des yeux environ et prolongée en arrière en sillon longitudinal sur le vertex. Antennes à premier article d'un brun plus ou moins rougeâtre, les suivants d'un ferrugineux clair; le second assez grand, en cône renversé; le troisième sensiblement plus court, subcylindrique, non dilaté, mais un peu obliquement coupé au sommet; quatrième à dixième notablement plus courts et sensiblement plus étroits, prolongés chacun en dehors en un rameau étroit égalant en longueur chez la femelle les deux premiers articles réunis, deux fois plus long chez le mâle et garni de petites soies serrées placées transversalement. Pronotum subcylindrique, au moins aussi long que large, légèrement et subgraduellement atténué en avant, presque droit sur les côtés ou rarement très-légèrement sinué un peu au-dessus du milieu; notablement et anguleusement sinué de chaque côté de son bord antérieur derrière le bord postérieur des yeux, avec son bord latéral infléchi notablement sinué; ses angles postérieurs subacuminés; marqué au milieu de sa base d'un tubercule assez gros, plus ou moins arrondi et au-dessus d'un autre oblong, séparés tous deux par un sillon longitudinal profond qui se prolonge jusqu'au bord antérieur; offrant, de plus, dans sa moitié antérieure, de chaque côté du tubercule médian, deux saillies tuberculeuses placées transversalement et plus ou moins distinctes, et une autre saillie placée en arrière de chaque côté du tubercule médian; ces tubercules séparés les uns des autres par des sillons assez profonds et fortement sinués; le reste de la surface du pronotum notablement inégal, couvert d'une ponctuation forte et serrée, un peu moins notable et plus serrée dans les intervalles des tubercules. Écusson sensiblement plus long

que large, à côtés subparallèles, à peine atténué en arrière où il est tronqué, plus ou moins distinctement caréné longitudinalement. Élytres assez convexes, rétrécies seulement dans leur tiers postérieur et subacuminées à l'extrémité; marquées chacune à la base de cinq commencements de côtes longitudinales recouvertes de rugosités transverses, ne dépassant guère le quart antérieur, la quatrième en partant de la suture, plus ou moins distinctement prolongée en arrière, au moins jusqu'à la moitié; offrant, de chaque côté de la suture, deux tubercules allongés un peu costiformes placés l'un au-dessus de l'autre, paraissant être la suite de la seconde côte basilaire, le premier vers le milieu de l'élytre et le second vers le tiers postérieur; de plus, en dehors de ceux-ci, marquées d'un tubercule moins allongé, paraissant faire suite à la quatrième côte, et enfin, en dehors de ce dernier, ayant un tubercule allongé paraissant faire suite à la cinquième côte; couvertes de points assez fins et assez serrés le long de la suture et du bord externe, offrant quelques points faisant suite à la rugosité de la quatrième côte, et, également en dehors de cette dernière, marquées de deux lignes de points plus ou moins distincts partant du bord externe de la cinquième côte et atteignant les tubercules en arrière; intervalles des côtes et des tubercules très-éparsement ponctués. Dessous du corps en entier d'un noir de poix ou d'un brun rougeâtre foncé, souvent avec le prosternum plus clair; recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée; assez fortement et assez densément ponctué sur le prosternum, un peu moins fortement sur le méso- et métasternum, et encore moins notablement, mais plus densément sur les quatre premiers segments de l'abdomen, plus fortement sur le dernier. Sillons formés par les sutures prosternales nettement limités au-dessus des hanches chez la femelle et très-distinctement continués entre les hanches chez le mâle. Saillie prosternale graduellement atténuée en arrière, terminée à l'extrémité en pointe plus ou moins obtuse ou même presque arrondie chez quelques-uns. Abdomen à dernier segment en triangle renversé, plus ou moins sinué sur les côtés, qui sont fortement crénelés, puis notablement et brusquement rétréci tout à fait à l'extrémité, qui est fortement relevée et tronquée au bout; marqué dans toute sa longueur, ou au moins dans la moitié postérieure, d'une carène longitudinale très-aiguë qui est brusquement échancrée avant l'extrémité de manière à former une espèce de dent. Pattes d'un brun rougeâtre ou ferrugineuses. Tarses d'un ferrugineux clair. Ongles assez grêles, très-légèrement dentés à la base.

L'espèce qui nous occupe paraît être la plus répandue dans les collections. Je l'ai reçue du Brésil, de Minas-Geraes et de Bahia.

2. P. EGAENSIS.

(Pl. 40, fig. 5.)

Præcedenti affinis, sed corpore minus elongato, pronoti margine inferiore fortius sinuata atque abdominis segmento ultimo lateribus recto, apice acuminato, non recurvo, facile distinguendus.

Long. 12 à 13 mill.

Pterotarsus inæqualis Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

Très-voisine de la précédente, cette espèce en diffère par le corps un peu plus court, plus rétréci en arrière dans sa moitié postérieure; le premier article des antennes plus obscur, d'un noir de poix; les pattes intermédiaires et postérieures également plus foncées; le pronotum plus brusquement atténué dans son tiers antérieur, avec son bord inférieur plus notablement sinué; dernier segment ventral de l'abdomen en triangle renversé, fortement et graduellement rétréci de la base au sommet, non sinué sur les côtés, qui sont moins fortement crénelés, et terminé en pointe tronquée au sommet, mais nullement recourbée, avec sa carène longitudinale postérieure formant deux petites dents distinctes.

Malgré les grandes affinités de cette espèce avec la précédente, elle est cependant facile à reconnaître à la forme de son dernier segment abdominal.

Les deux exemplaires que je possède ont été trouvés à Ega, dans les Amazones, par M. Bates. Les sillons formés par les sutures prosternales s'arrêtent au bord antérieur des hanches, ainsi que cela a lieu chez la femelle du *tuberculosus*, mais les antennes sont notablement plus longues et paraissent au contraire être celles du mâle. Les deux exemplaires sont parfaitement identiques.

3. P. HUMILIS.

(Pl. 40, fig. 6.)

Præcedenti affinis sed corpore multum angustiore, elytrorum apice dilute brunnea, abdominis segmento ventrali ultimo apice subacuminato, facile dignoscendus.

Long. 12 mill.

Corps proportionnellement beaucoup plus étroit que chez les deux précédents, plus parallèle que l'*egaensis*, rétréci seulement dans son tiers ou même son quart postérieur; même coloration que le *tuberculosus*, seulement avec le quart postérieur des élytres en entier d'un brun rougeâtre clair, excepté de chaque côté de la suture un petit renflement oblique qui est noir; pubescence d'un jaune un peu doré, peu serrée. Tête à ponctuation un peu moins forte et un peu moins serrée. Pronotum à peu près aussi long que large, un peu moins atténué en avant que chez le *tuberculosus*, seulement à ponctuation moins forte et moins serrée. Élytres marquées de fortes rugosités sur leurs côtes basilaires; la cinquième presque aussi prolongée en arrière que la quatrième. Dernier segment ventral de l'abdomen en triangle renversé, fortement et graduellement rétréci de la base au sommet, non sinué sur les côtés, qui sont moins fortement crénelés que chez le *tuberculosus*, nullement recourbé à l'extrémité; marqué dans sa moitié postérieure d'une petite carène longitudinale médiane beaucoup moins notable que chez le *tuberculosus*.

Mâle à sillons formés par les sutures prosternales prolongés en arrière entre les hanches comme chez le *tuberculosus*; à dernier segment abdominal terminé en pointe saillante, et à carène postérieure paraissant former trois petites dents.

Femelle à sillons formés par les sutures prosternales terminés avant le bord antérieur des hanches; à rameaux antennaires un peu plus courts seulement que chez le mâle. Dernier segment abdominal régulièrement atténué en arrière, ne formant pas de pointe saillante; à carène postérieure simple.

Très-facile à distinguer des deux précédents par sa forme beaucoup plus étroite et plus parallèle, ainsi que par la couleur claire de l'extrémité des élytres.

J'en ai vu trois exemplaires : deux de Cayenne (coll. Mniszech) et un de Nicaragua (coll. Sallé).

4. P. OBCONICUS.

(Pl. 40, fig. 7.)

Sat elongatus, a media parte usque ad apicem sat fortiter sensim attenuatus ; capite pronotoque nigro-rufescentibus ; elytris rufo-sanguineis, cum tuberculis late nigris ; capite minus fortiter, sat dense punctato ; fronte media profunde sulcata, sulco postice minus producto ; antennis ferrugineis, flabellis basi nigris ; pronoto latitudine breviore, minus fortiter, sat dense punctato ; scutello latitudine tantum paulo longiore, postice rotundato ; elytris postice fortiter sensim attenuatis, apice subrotundatis ; abdominis segmento ultimo longiore, postice sensim attenuato, carina nulla notato, apice oblique angustato, medio postice producto.

Long. 15 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, fortement et graduellement rétréci dans ses deux tiers postérieurs ; d'un brun noir sur la tête et le pronotum, avec les élytres d'un brun rougeâtre et les parties tuberculeuses noires ; revêtu en dessus d'une pubescence d'un jaune doré assez serrée, plus écartée sur les élytres. Tête moins fortement et moins densément ponctuée que chez le *tuberculosus*, avec son sillon médian également très-profond, mais bien moins prolongé en arrière, dépassant légèrement le bord postérieur des yeux. Antennes ferrugineuses, avec les deux tiers basilaires des rameaux noirâtres. Pronotum sensiblement moins long que large, légèrement atténué dans sa moitié antérieure, droit sur les côtés en arrière, avec son bord infléchi légèrement sinué, ses angles postérieurs subacuminés ; marqué de tubercules comme le *tuberculosus*, seulement

un peu plus saillants et plus nettement séparés les uns des autres; couvert d'une ponctuation beaucoup moins forte et aussi bien moins serrée. Écusson bien moins allongé, seulement un peu plus long que large et arrondi en arrière; pas distinctement caréné dans son milieu. Élytres notablement et graduellement rétrécies en arrière dans leurs deux tiers postérieurs, subarrondies à l'extrémité; avec les rugosités des côtes basilaires sensiblement moins fortes que chez le *tuberculosus*, mais néanmoins bien marquées, et la ponctuation sensiblement plus fine et plus écartée; en outre, la coloration noire s'étend un peu plus sur les tubercules qui sont au-dessous du milieu et forme presque une grande tache transverse irrégulière. Dessous du corps d'un brun rougeâtre très-foncé, recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre assez serrée; ponctuation des propleures presque aussi forte que chez le *tuberculosus*, plus fine dans sa partie médiane; méso- et métasternum plus finement et moins densément ponctués; abdomen beaucoup plus finement et presque aussi densément ponctué; dernier segment ventral bien plus long que large, beaucoup plus allongé que chez le *tuberculosus* et plus étroit à la base, bien moins fortement, mais graduellement rétréci en arrière, puis tout à fait à l'extrémité coupé brusquement et obliquement de chaque côté et terminé au milieu en une pointe notablement saillante; ses côtés légèrement crénelés, sans trace de carène longitudinale dans son milieu, mais marqué dans ses deux tiers postérieurs d'un grand espace subovalaire plus élevé et rugueux, ce qui le fait trancher avec le reste de sa surface. Pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tarses plus clairs.

Sa forme fortement et graduellement atténuée en arrière fait distinguer facilement cette espèce de toutes les précédentes, dont elle diffère d'ailleurs par beaucoup de caractères importants, tels que la forme allongée de son dernier segment abdominal, l'absence de carène médiane et sa ponctuation en général sensiblement plus fine.

D'après les sillons antennaires terminés au bord antérieur des hanches, l'exemplaire unique que j'ai sous les yeux doit être une femelle. Il provient de Cayenne et m'a été généreusement donné par les pères jésuites d'Amiens.

5. P. SUBFASCIATUS.

(Pl. 40, fig. 8.)

Subcylindricus, postice tantum attenuatus; capite pronotoque obscure rufo-brunneis; elytris nigro-piceis, utrinque ante medium ad suturam vitta extus obliqua fortiter flexuosa, alteraque marginali postice intus recurva rufo-ferrugineis notatis; capite sat fortiter dense punctato; fronte media sulcata; antennis dilute ferrugineis; pronoto latitudine breviore, fortiter tuberculato, tuberculo medio basali postice subacuminato, basi utrinque carinato; scutello postice attenuato; elytris apice subacuminatis; abdominis segmento ultimo subtriangulari, apice subacuminato, carina longitudinali postica 4-dentata notato.

Long. 12 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, assez atténué seulement dans son quart postérieur; d'un brun noirâtre sur la tête et le pronotum; élytres également d'un brun noirâtre à leur base, puis plus foncées sur le reste de leur surface; marquées, chacune au-dessus du milieu, d'une bande assez étroite d'un brun clair partant de la suture, se dirigeant en dehors jusqu'au tiers de la largeur de l'élytre, brusquement coudée ensuite en arrière jusqu'au-dessous du milieu, puis se recourbant en V pour aller rejoindre le bord externe un peu au-dessus du milieu; offrant en outre une autre bande de même couleur partant du dessus du milieu, suivant le bord externe jusqu'au quart postérieur de l'élytre et recourbée en dedans jusqu'à la suture qu'elle n'atteint pas tout à fait, de manière à former avec la bande opposée une espèce de fer à cheval. Couvert d'une pubescence jaunâtre peu serrée. Tête assez fortement et densément ponctuée, marquée dans son milieu d'un sillon moins profond que chez le *tuberculosus*, mais très-notable néanmoins, qui se prolonge en arrière sur le vertex. Épistome sensiblement plus rétréci à la base, pas plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un ferrugineux clair, avec leur premier article plus foncé; les articles flabellés aussi longs que ceux du *tuberculosus*. Pronotum notablement moins long que large, légère-

ment rétréci de la base au sommet, avec son bord latéral infléchi, légèrement sinué; couvert de tubercules comme le *tuberculosus*, seulement le médian basilaire plus saillant et surtout beaucoup plus acuminé en arrière; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une petite carène oblique en dedans, bien distincte, qui ne se retrouve chez aucune des espèces précédentes; à ponctuation assez forte et serrée. Écusson un peu subcordiforme, fortement atténué de la base au sommet, avec une carène médiane distincte. Élytres rétrécies dans leur quart postérieur et subacuminées tout à fait à l'extrémité; marquées à la base, de chaqus côté de la suture, d'un renflement subovalaire couvert de fortes rugosités; offrant encore en dehors de ce dernier quelques rugosités distinctes; marqué vers le milieu de deux petites dépressions très-légères, mais sans trace de tubercules distincts; marquées de points assez serrés le long de la suture et du bord externe, moins densément ponctuées sur le reste de leur surface. Dessous du corps d'un noir de poix, recouvert d'une pubescence grise assez serrée; marqué d'une ponctuation assez notable et médiocrement serrée sur les propleures ainsi que sur les méso- et métasternum, moins notable et plus serrée sur le prosternum, plus fine encore et plus serrée sur l'abdomen; dernier segment abdominal en triangle renversé, non sinué sur les côtés, qui sont légèrement crénelés, et terminé en pointe tronquée en arrière; marqué dans sa moitié postérieure d'une carène longitudinale formant quatre petites dents avant l'extrémité. Pattes ferrugineuses; tarses plus clairs.

Sans parler de l'absence de tubercules sur la moitié postérieure des élytres, cet insecte est facile à distinguer de tous les précédents par les carènes de la base du pronotum et par la coloration toute spéciale des élytres.

Le seul exemplaire mâle que je possède vient de Colombie.

6. P. albofasciatus.

(Pl. 40, fig. 9.)

Subcylindricus, postice tantum attenuatus; nigro-piceus, elytris vittis rufo-ferrugineis, ut in præcedente, sed pube villosa nivea dense tectis,

ornatis; capite sat fortiter, dense punctato; fronte media antice sulcata; antennis dilute ferrugineis, basi obscurioribus; pronoto latitudine multum longiore, minus fortiter tuberculato; tuberculo medio basi postice subrotundato, basi utrinque carinato; scutello angustiore, apice non carinato; abdomine densius punctato; segmento ultimo subtriangulari, apice subacuminato, carina longitudinali postica 4-dentata notato.

Long. 12 mill.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans son quart postérieur; noir, avec un léger reflet rougeâtre obscur; offrant sur les élytres les mêmes bandes rougeâtres claires que chez le précédent, seulement celles des côtés atteignant la suture en arrière; revêtu d'une pubescence d'un gris argenté, médiocrement serrée sur la tête et le pronotum, beaucoup plus dense sur les bandes des élytres, de manière à en former le dessin exact. Tête assez fortement et assez densément ponctuée, marquée dans son milieu d'un sillon moins profond, ne se prolongeant pas sur le vertex où il est remplacé par une ligne lisse. Épistome comme chez le précédent. Antennes du mâle semblables à celles du *tuberculosus*, ferrugineuses à la base, plus claires ensuite. Pronotum notablement plus long que large, très-légèrement et subgraduellement atténué en avant, plus sensiblement dans son quart antérieur, avec son bord infléchi à peu près droit; marqué de saillies tuberculeuses comme chez le *tuberculosus*, mais bien moins fortes, la médiane postérieure arrondie en arrière, réunie en avant à l'antérieure, de telle sorte que le sillon longitudinal n'est nullement interrompu au milieu; offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une petite carène très-courte, un peu oblique en dedans; à ponctuation assez forte et assez serrée. Écusson un peu plus étroit à la base que celui du précédent, plus allongé, subarrondi postérieurement, nullement caréné dans son milieu. Élytres sensiblement rétrécies dans leur quart postérieur, subacuminées chacune à l'extrémité, où elles sont très-légèrement divergentes, plus légèrement renflées que celles du précédent de chaque côté de la suture à la base et marquées de rugosités transverses plus régulières, séparées les unes des autres par quatre petites lignes longitudinales enfoncées, sans trace de tubercules en arrière; marquées d'une ponctuation assez fine et assez serrée, un peu plus fine et plus serrée sur les bandes rougeâtres. Dessous du corps d'un noir de

poix, recouvert d'une pubescence grise assez serrée; marqué d'une ponctuation médiocre sur les méso- et métasternum, assez serrée, plus fine et plus serrée sur les quatre premiers segments de l'abdomen, le dernier plus fortement et plus densément ponctué, en triangle renversé, non sinué sur les côtés, qui sont légèrement crénelés, et terminé en pointe tronquée en arrière; marqué dans son milieu d'une carène longitudinale formant quatre petites dents avant l'extrémité. Pattes d'un brun rougeâtre, les antérieures un peu ferrugineuses. Tarses d'un ferrugineux clair.

Le *P. albofasciatus* se reconnaît au premier coup d'œil à son aspect plus mat, à sa pubescence blanche un peu velutineuse très-apparente sur la tête et le pronotum et formant un dessin bien distinct sur les élytres, aux tubercules de son pronotum moins saillants, le basilaire étant subarrondi en arrière; à la forme plus allongée de son écusson, qui n'est point caréné, ainsi qu'à la ponctuation plus serrée du dessous du corps.

L'exemplaire unique mâle que j'ai sous les yeux vient de Cayenne.

7. P. Eschscholtzi de Castelnau.

(Pl. 41, fig. 1.)

Subcylindricus, postice leviter attenuatus; niger, elytrorum apice lateribusque usque ad medium, vitta externa intus obliqua, maculaque parvula in medio ad suturam, dilute ferrugineis; pube grisco-flavescente parum dense, in elytrorum apice densius, vestitus; capite antennisque ut in præcedenti sed clypeo basi minus angustato; pronoto latitudine paulo longiore, tuberculo medio basali minus convexo tantum notato; scutello paulo angustiore, distincte carinato; abdominis segmento ultimo cum carina longitudinali breviore.

Long. 11 mill.

Pterotarsus Eschscholtzi in Silberm., Rev. entom., III, p. 175 (1835).

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, pl. 6, fig. 71.

— *variegatus* Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans son quart postérieur; noir, avec quelques légers reflets d'un rougeâtre obscur, les élytres marquées dans leur milieu, de chaque côté de la suture, d'une petite tache plus ou moins transverse d'un ferrugineux clair, avec leur marge externe, à partir de leur moitié postérieure, de largeur médiocre, puis brusquement dilatée en dedans à partir du quart postérieur, et leur extrémité de cette même couleur, offrant de plus une petite bande oblique en dedans, partant de la marge externe un peu au-dessous du milieu et n'atteignant pas la suture également d'un ferrugineux clair; revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre médiocrement serrée, un peu plus dense vers l'extrémité des élytres. Tête assez fortement et densément ponctuée, marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal peu profond et peu distinctement prolongé en arrière. Épistome un peu moins rétréci à la base que chez le précédent, plus large que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes comme chez le *tuberculosus*, d'un ferrugineux testacé, avec le premier article ferrugineux. Pronotum un peu plus long que large, légèrement et graduellement atténué de la base au sommet, distinctement sinué sur les côtés vers le milieu de sa longueur, avec son bord infléchi visiblement sinué; offrant au milieu de sa base la même saillie tuberculeuse qui existe chez les autres espèces, mais qui est ici bien moins forte et largement arrondie en arrière; marqué également d'un sillon longitudinal médian (les autres tubercules ont presque entièrement disparu); sans trace de carène au-dessus des angles postérieurs, à ponctuation assez forte et serrée, un peu rugueuse sur les côtés. Écusson assez étroit, rétréci surtout dans sa moitié postérieure et terminé en pointe mousse, caréné longitudinalement dans son milieu. Élytres sensiblement rétrécies dans leur quart postérieur, subacuminées chacune tout à fait à l'extrémité, où elles sont très-légèrement divergentes; sans aucune trace de tubercule à la base de chaque côté de la suture; un peu rugueuses à la base, assez finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps noir, un peu rougeâtre obscur sur les propleures, assez notablement et peu densément ponctué, plus finement et plus densément, mais un peu rugueusement sur l'abdomen. Dernier segment ventral comme chez le précédent, seulement avec la carène postérieure un peu plus courte. Pattes d'un brun rougeâtre, les antérieures ferrugineuses. Tarses plus clairs.

Cette espèce est facile à distinguer des précédentes par la terminaison de ses élytres d'un ferrugineux clair et leur pubescence bien moins notable, par la forme différente de son pronotum qui n'a plus qu'un petit

tubercule basilaire, et par l'absence totale de côtes en saillie à la base des élytres.

J'ai eu sous les yeux deux exemplaires mâles de cet insecte. L'un faisait partie de la collection de M. Dohrn, et l'autre était inscrit dans la collection Dejean sous le nom de *variegatus*.

Il se trouve au Brésil.

8. P. RUGOSUS Blanchard.

Præcedenti affinis, sed major et angustior; pronoto magis elongato tuberculoque basali longiore; elytrorum basi distincte obtuse costata; abdominis segmento ultimo longiore, regulariter attenuato, apice tantum acuminato, facile dignoscendus.

Long. 13 mill.

Pterotarsus rugosus Blanch., Voy. de d'Orbigny, Entom., p. 146.

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 196.

Corps très-allongé, cylindrique, légèrement atténué dans son cinquième postérieur; d'un brun rougeâtre foncé, marqué sur les élytres, un peu au-dessus du milieu, de chaque côté de la suture, d'une petite tache transverse d'un rouge ferrugineux, de plus, vers le milieu, le long du bord externe, d'une autre petite tache un peu transverse, et au-dessous de celle-ci, en dedans, d'une troisième un peu plus grande, en arc renversé, enfin tout leur cinquième postérieur également d'un ferrugineux rougeâtre, avec leur bord apical seulement un peu rembruni. Revêtu d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête assez fortement et densément ponctuée un peu rugueuse, marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal peu profond et faiblement prolongé en arrière. Épistome comme chez le précédent. Antennes à trois premiers articles d'un ferrugineux rougeâtre. Pronotum notablement plus long que large, à côtés subparallèles, graduellement mais à peine atténués en avant, non sinués, à bord infléchi distinctement arqué dans sa moitié basilaire; marqué au milieu

de sa base d'une saillie tuberculeuse oblongue moins arrondie en arrière, fortement séparée en deux par le sillon médian qui se prolonge distinctement au delà du milieu en avant; les autres tubercules de chaque côté obsolètes presque entièrement disparus; sans trace de carène au-dessus des angles postérieurs, à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Écusson moins étroit à la base, subarrondi en arrière. Élytres sensiblement rétrécies dans leur quart postérieur, moins acuminée chacune à l'extrémité, non divergentes, marquées à la base de cinq rudiments de côtes recouvertes d'une granulation rugueuse assez forte; peu prolongées en arrrière; offrant encore sur les côtés et surtout en arrière quelques vestiges de côtes longitudinales très-légères; à ponctuation assez notable, assez serrée, çà et là un peu rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, revêtu d'une pubescence d'un gris jaunâtre médiocrement serrée; assez notablement mais moins densément ponctué sur les propleures que chez le précédent, beaucoup plus finement sur le métasternum et l'abdomen, et plus densément sur ce dernier; la ponctuation du dessous du corps plus fine et moins serrée que chez le précédent et nullement rugueuse. Dernier segment en triangle renversé, plus allongé que chez le précédent, les côtés à peu près droits et graduellement atténués en arrière; pas distinctement crénelé, terminé en pointe postérieurement; marqué dans sa moitié postérieure d'une carène longitudinale médiane bien distincte, entière. Pattes ferrugineuses; tarses testacés.

Le *P. rugosus*, tout en se rapprochant un peu du précédent par sa coloration, en est cependant bien distinct par sa taille plus grande, sa forme bien plus allongée, son pronotum également plus allongé, le tubercule médian de ce dernier aussi plus allongé et distinct, la base des élytres marquée de rudiments de côtes distinctes, et enfin par son dernier segment abdominal plus allongé et plus régulièrement rétréci en arrière, avec sa carène médiane entière.

Le seul exemplaire que j'aie vu faisait partie de la collection de M. Guérin-Méneville et venait de Bolivie.

II. Sous-genre (Lissothyreus).

Corps d'un rouge vif plus ou moins clair, varié de taches noires. Pronotum et élytres sans apparence de saillies tuberculeuses. Cavités où s'articulent les antennes un peu moins grandes et plus circulaires ; le bord latéral limitant l'épistome moins fortement relevé, plus court ou subégal au bord postérieur.

9. P. histrio Guérin-Méneville.

(Pl. 41, fig. 3.)

Subcylindricus, postice leviter attenuatus, rufo-ferrugineus ; capite punctis duobus, pronoti media parte antica, elytrorum basi vittaque transversali post media, nigris ; elytrorum apice flavescenti : capite sat fortiter, mediocriter dense punctato ; fronte media longitudinaliter impressa, leviter sulcata ; antennis sat longe ♀ vel multum longius ♂ ramosis ; pronoto latitudine breviore ; lateribus antice tantum, sat fortiter attenuato, mediocriter sat dense punctato ; scutello lato, postice subrotundato ; elytris in tertia parte postica attenuatis, in spina apicali productis ♂ vel tantum subacuminatis ♀.

Long. 11 à 15 mill.

Pterotarsus histro Guér.-Mén., Icon. Règ. anim., pl. 12, fig. 2.

— — Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1833, p. 132.

— — Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 194.

— — de Cast., Hist. nat., I, p. 227.

— — Dej., Cat., 3e édit., p. 95.

— *tuberculatus* Lucas, Expéd. Amér. du Sud, p. 69, 1857.

Var. a. *Pronoto, lateribus exceptis, nigro, elytrorum macula humerali suturam attingente, vitta postica marginem externam non attingente ; mesosterno, coxarum posticarum laminis basi nigris.*

Var. b. — *Pterotarsus brasiliensis* Cast., Silb. Rev. entom., III, p. 174 (1835). — *Capite postice nigro.*

Var. c. *Pronoti basi, coxarum posticarum laminis extus nigris.*

Var. d. *Capite immaculato, coxarum posticarum laminis extus nigro-maculatis.*

Var. e. *Fronte media macula subtriangulari nigra notata ; antennarum articulo primo nigro, corpore subtus immaculato.*

Corps allongé, subcylindrique, très-légèrement renflé un peu au-dessous du milieu en arrière, puis assez notablement rétréci dans son quart postérieur; d'un beau rouge brillant, souvent un peu orangé, avec l'extrémité des mandibules, deux taches plus ou moins grandes sur le front, une grande tache transverse couvrant la moitié antérieure du pronotum mais n'atteignant pas les bords latéraux, puis une grande tache couvrant les deux cinquièmes antérieurs de l'élytre, n'atteignant pas le plus souvent la suture et le bord externe, mais laissant toujours découvert un petit espace au-devant de l'épaule, et enfin une large bande transverse au-dessous du milieu de l'élytre, d'un noir brillant; de plus, l'extrémité de ces dernières, à partir de la bande, est d'un rouge beaucoup plus clair que le reste et devient quelquefois presque testacé. Corps revêtu en dessus d'une petite pubescence jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation plutôt assez notable et médiocrement serrée, nullement rugueuse; marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal plus ou moins profond, mais toujours bien distinct, qui ne dépasse pas en avant la base de l'épistome et se prolonge un peu en arrière sur le vertex. Antennes d'un testacé brunâtre, à premier article d'un rouge sanguin, les rameaux plus ou moins rembrunis, souvent même noirs; à troisième article subégal en longueur au précédent (♂) ou à peine plus long (♀) ; les suivants prolongés chacun en un rameau très-étroit et extrêmement long (♂), chaque rameau égalant la longueur totale de l'antenne, ou prolongés chacun en un rameau un peu moins long et moins étroit (♀). Pronotum sensiblement moins long que large, très-légèrement atténué sur les côtés dans ses deux tiers basilaires,

puis assez brusquement et assez notablement rétréci en avant, surtout près du bord antérieur, avec son bord latéral infléchi à peine sinué et ses angles postérieurs subacuminés au bout; couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez peu serrée; marqué au milieu de sa base d'un petit sillon longitudinal qui ne dépasse guère en avant le milieu de la longueur. Écusson à peine plus long que large, légèrement arrondi sur les côtés et en arrière. Élytres convexes, rétrécies en arrière dans leur tiers postérieur; terminées chacune en une petite pointe aiguë chez le mâle, simplement acuminées chez la femelle; offrant à la base quelques commencements de côtes recouverts de petites rugosités; couvertes d'une ponctuation médiocre, un peu plus serrée que celle du pronotum. Dessous du corps d'un rouge clair, tirant plus ou moins sur le testacé, avec la partie externe du métasternum plus ou moins largement taché de noir; recouvert d'une petite pubescence jaunâtre assez serrée; assez notablement et assez densément ponctué sur les propleures, moins notablement sur le prosternum ainsi que sur les méso- et métasternum, et plus finement encore et bien plus densément sur l'abdomen; celui-ci à dernier segment ventral en triangle renversé, à peu près droit sur les côtés, qui sont crénelés, et terminé en arrière en une pointe tronquée au bout; offrant dans sa moitié postérieure une petite carène longitudinale médiane très-légère formant plusieurs petites dents plus ou moins distinctes. Pattes d'un testacé jaunâtre. Tarses plus clairs.

Var. *a*. Tache noire du pronotum étendue de la base au sommet, n'atteignant pas les bords latéraux, mais sinuée sur les côtés. Élytres avec leur tache humérale atteignant la suture et entourant entièrement l'écusson; la bande postérieure des élytres n'atteignant pas les bords latéraux. Mésosternum et base des lames des hanches postérieures noirs.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette curieuse variété dans la collection de M. Bischoff-Ehinger.

Var. *b*. — *P. brasiliensis* de Cast. — Tête noire en arrière.

Var. *c*. Base du pronotum et une tache sur la partie externe des lames des hanches postérieures noires.

Var. *d*. Tête sans trace de tache noire, mais avec une tache distincte sur la partie externe des lames des hanches postérieures.

Var. *c.* Front marqué dans son milieu d'une tache noire triangulaire. Premier article de l'antenne noir. Dessous du corps sans taches noires.

Je n'ai vu qu'un exemplaire mâle de cette variété dans la riche collection du comte de Mniszech. Il provient de Bogota.

Malgré son habitat spécial et sa coloration différente, il m'a été impossible, après un examen consciencieux, de trouver chez cet insecte des caractères qui puissent à mon sens valider une espèce.

La coloration très-remarquable de cet insecte le fait reconnaître au premier coup d'œil. Il paraît assez répandu dans les collections et son habitat est fort étendu.

Je l'ai vu du Brésil, de Cayenne, des Hautes-Amazones et même de Bogota.

10. P. MILTURUS Lucas.

Præcedenti affinis sed paulo minor, subcylindricus in tertia parte postica attenuatus, rufo-ferrugineus nitidus, mandibularum apice, antennarum articulo primo ramisque, pronoti vitta media longitudinali lata, elytris, tertia parte apicali excepta, nigris; capite sat leviter dense punctato; pronoto latitudinis longitudine, minus fortiter densiusque punctato; elytris densius punctatis, postice sat fortiter attenuatis, apice divergentibus spinosis.

Long. 10 mill.

Pterotarsus milturus Lucas, in Cast., Expéd. Amér. du Sud, p. 70 (1857).

Corps allongé, subcylindrique, assez notablement rétréci dans son tiers postérieur; d'un rouge orangé brillant, avec l'extrémité des mandibules, le premier article des antennes et leurs rameaux, une grande bande longitudinale sur le pronotum partant de la base qu'elle occupe presque en

entier et se rétrécissant en avant en se sinuant fortement sur les côtés et atteignant le milieu du bord antérieur, où elle est réduite environ au tiers de la largeur de ce dernier, de plus avec les deux tiers basilaires de l'élytre ainsi que la partie du métasternum faisant face aux épipleures et la base des lames des hanches postérieures, noirs; revêtu d'une petite pubescence très-fine, peu serrée, grise sur les parties noires et jaunâtre sur le reste. Tête assez finement mais assez densément ponctuée; marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal peu profond, comme chez l'*histrio*. Antennes comme chez ce dernier, mais à premier article noirâtre. Pronotum au moins aussi long que large, nullement atténué dans ses deux tiers basilaires, légèrement rétréci tout à fait en avant, avec son bord latéral légèrement arqué vers le sommet, ses angles postérieurs acuminés; assez finement et assez densément ponctué; marqué au milieu de sa base d'un petit sillon longitudinal qui ne dépasse guère le milieu en avant. Écusson sensiblement plus long que large, presque droit sur les côtés dans sa moitié basilaire, puis atténué en arrière et obtus postérieurement, caréné longitudinalement dans son milieu. Élytres subcylindriques et nullement atténuées dans leurs deux tiers basilaires, assez brusquement et graduellement rétrécies jusqu'à l'extrémité, où elles sont chacune distinctement déhiscentes et terminées en une épine bien distincte, assez saillante; marquées à la base de quelques commencements de côtes rugueuses couvertes d'une ponctuation fine et serrée. Dessous du corps comme chez le précédent. Propleures assez notablement et peu densément ponctuées; le reste à ponctuation plus fine et plus dense, surtout sur l'abdomen. Dernier segment ventral terminé comme chez l'*histrio*, mais à carène médiane plus notable, avec ses côtés plus fortement crénelés et sa pointe terminale plus longue.

La coloration toute particulière des élytres de cet insecte le rend très-facile à reconnaître.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description est le type de M. H. Lucas et fait partie de la collection du Musée de Paris.

Il a été rapporté du Brésil.

11. P. BIMACULATUS Saunders.

(Pl. 41, fig. 4.)

Subcylindricus, postice leviter attenuatus, brunneo rufus, antennarum articulo primo apice plus minusve, ramisque, elytrorum macula transversali media vel post media nigris; capite mediocriter dense punctato; fronte media distincte vel obsolete sulcata; pronoto latitudine multum breviore, lateribus subparallelo, antice tantum attenuato, sat mediocriter, dense punctato; scutello elongato, postice minus rotundato, elytris postice leviter attenuatis, apice acuminatis; subtiliter dense punctatis.

Long. 9 à 14 mill.

Pterotarsus bimaculatus Saund., Descript. of Coleopt. Ins., Trans. Ent. Soc., 1834, p. 150.

— — de Casteln., Silb. Rev. ent., III, p. 174, 1835.

— — H. Lucas, Expéd. Amér. du Sud, Entom., p. 70 (1857).

Var. a. *Elytrorum macula punctiformi.* — *Pterotarsus bipunctatus* Gebler (in litt.).

Var. b. *Elytris vitta humerali nigra notatis.*

Même forme que l'*histrio*; en entier d'un rouge moins vif tirant un peu sur le rouge brique, mais uniforme, avec l'extrémité des mandibules, quelquefois une partie plus ou moins grande (1) du premier article ainsi que les rameaux de l'antenne, une tache assez grande placée transversalement vers le milieu de l'élytre chez les uns ou sensiblement au-dessous chez les autres, noirs; revêtu en dessus d'une pubescence jaunâtre mé-

(1) Très-rarement la tache noire disparaît en entier.

diocrement serrée. Tête à ponctuation médiocre et assez dense, marquée dans son milieu d'un sillon longitudinal plus ou moins profond, quelquefois même presque obsolète, atteignant en avant la base de l'épistome et se prolongeant en arrière sur le vertex. Antennes comme chez l'*histrio*. Pronotum notablement moins long que large, à côtés subparallèles droits; atténué seulement tout à fait en avant, avec son bord latéral infléchi, à peine sinué, ses angles postérieurs subacuminés; assez finement et densément ponctué; marqué au milieu de sa base d'un petit sillon longitudinal qui ne dépasse guère en avant le milieu de sa longueur. Écusson sensiblement plus allongé que chez l'*histrio*, à côtés plus parallèles et moins largement arrondi en arrière. Élytres de la même forme que chez l'*histrio*, avec quatre côtes basilaires un peu rugueuses et plus ou moins notables, mais toujours bien plus nettement marquées, séparées les unes des autres par des stries distinctes à la base seulement (chez quelques individus ces stries paraissent se continuer en arrière par de petites taches noires transparentes placées en lignes longitudinales); finement et densément ponctuées. Dessous du corps en entier d'un testacé rougeâtre; recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée; propleures couvertes d'une ponctuation médiocre et assez serrée; le reste plus finement et plus densément ponctué. Dernier segment ventral de l'abdomen de la même forme que chez l'*histrio*, mais prolongé au milieu en arrière en une pointe un peu plus longue; la carène médiane postérieure est également très-fine ou même presque effacée et n'est plus représentée que par quelques petits denticules placés en ligne droite. Pattes d'un testacé rougeâtre. Tarses plus clairs.

Var. *a*. Tache des élytres réduite à un point noir.

Var. *b*. Élytres avec une tache humérale noire.

La coloration de cette espèce ne permet pas de la confondre avec les précédentes.

Elle se trouve au Brésil. Je la possède de Bahia et du Para.

Sous le nom de *bipunctatus*, Gebler, Brésil, M. le comte de Mniszech m'a communiqué un exemplaire en tout conforme à la variété *a*.

12. P. TRIPUNCTATUS Guérin-Méneville.

(Pl. 41, fig. 5.)

Præcedenti affinis, sed elytris apice dilutioribus, frontis punctis duobus, pronoti maculis quinque, elytrorum macula humerali et altera externa post media, metasterno extus, nigris, puncturaque minus subtili facile dignoscendus.

Long. 5 à 7 mill.

Pterotarsus tripunctatus Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 195.

— *histrio*, var. *b*, Guér.-Mén., loc. cit.

— *testaceus* de Cast., Hist. nat. Ins. Col., I, pl. 16, fig. 3 ?

Même forme et même couleur que le précédent, seulement avec le quart postérieur des élytres sensiblement plus clair que le reste, un peu jaunâtre; l'extrémité des mandibules, deux taches sur le front, les antennes à partir du quatrième article, cinq taches sur le pronotum (trois dans la moitié antérieure, une au milieu assez grande et une de chaque côté plus ou moins grande, quelquefois réduite à un point; les deux autres en arrière un peu au-dessus de la base de chaque côté, ces dernières quelquefois dédoublées et paraissant former quatre taches ou simplement réduites à deux points), enfin une tache sur le bord externe des élytres au-dessous du milieu et quelquefois une tache humérale, noires. Revêtu d'une pubescence jaunâtre médiocrement serrée. Tête à ponctuation sensiblement plus notable que chez le précédent et moins serrée; offrant dans son milieu une dépression longitudinale plus ou moins marquée, s'élargissant en avant, où elle atteint la base de l'épistome. Antennes à second et troisième article un peu plus courts que chez le précédent. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés, un peu plus atténué en avant, à ponctuation sensiblement plus forte et moins serrée. Écusson un peu plus court et plus arrondi sur les côtés et en arrière. Élytres comme chez le *bimaculatus*, seulement à ponctuation beaucoup moins fine et un peu

moins serrée, sans traces de taches transparentes noirâtres. Dessous du corps d'un testacé rougeâtre, avec toute la partie externe du métasternum noire ; recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée; propleures marquées d'une ponctuation un peu plus forte et assez serrée, un peu plus fine et moins serrée sur les méso- et métasternum, encore plus fine et sensiblement plus dense sur l'abdomen ; dernier segment comme chez l'espèce précédente, seulement très-légèrement sinué sur les côtés avant l'extrémité ; la pointe apicale un peu plus courte ; carène médiane postérieure très-légère, formant deux ou trois petits denticules. Pattes d'un testacé jaunâtre. Tarses plus clairs.

Cet insecte provient du Brésil.

Genre 90. **Thylacosternus** (La Ferté).

(θύλακος, sac ; στέρνον, sternum.)

Corps très-allongé, étroit, subparallèle, cylindrique, nullement rétréci sur les côtés en arrière, mais simplement arrondi à l'extrémité; sans traces de tubercules sur le pronotum et les élytres. Épistome légèrement rétréci à la base, au moins deux fois aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil, limité le plus souvent sur les côtés en avant par une petite carène, avec son bord antérieur à peu près droit. Labre très-étroit, visible en dessus. Cavités où s'articulent les antennes médiocres, en arc de cercle assez largement ouvert. Mandibules fortement bifides. Antennes assez courtes, atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum, assez fortement flabellées à partir du quatrième article, mais jamais aussi longuement que chez les *Pterotarsus*. Pronotum à côtés à peu près parallèles; rétréci seulement tout à fait en avant. Sillon antennaire des sutures prosternales se terminant contre le bord antérieur des hanches. Triangle des propleures au moins aussi long que large. Bord infléchi de l'élytre pas distinctement limité en dehors par la carène subhumérale, à peine arqué en dedans, légèrement et graduellement atténué en arrière, réuni au bord externe au-dessous des épisternums. Lames des hanches postérieures assez notablement dilatées en dehors. Élytres jamais terminées en pointes. Pattes assez courtes, notablement dilatées, peu épaisses. Trochanters postérieurs

médiocres, n'égalant jamais la moitié de la cuisse. Tarses légèrement comprimés, diminuant graduellement de grosseur vers l'extrémité ; les quatre premiers articles munis chacun de longues lamelles membraneuses ; les postérieurs à premier article de la longueur environ des trois suivants réunis. Ongles assez étroits, visiblement dentés à la base.

Malgré le faciès tout particulier qui ne permet jamais de confondre ce genre avec le précédent, il a cependant avec lui de nombreuses affinités.

Son pronotum et ses élytres n'ont jamais le moindre vestige de tubercule ; son épistome est un peu plus large et le bord infléchi de ses élytres est bien différent, car au lieu d'être plus ou moins rétréci en arrière il est ici graduellement atténué.

Les espèces qui le composent sont assez nombreuses et paraissent propres jusqu'ici à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE THYLACOSTERNUS.

1. Corps noir en entier supérieurement ou au plus avec les angles postérieurs du pronotum d'un testacé rougeâtre.	2.	
— Corps plus ou moins varié supérieurement de rouge ou de testacé rougeâtre.	3.	
2. Pronotum noir en entier.	*afflictus*	12.
— Pronotum avec les angles postérieurs d'un testacé rougeâtre	*nigrinus*.	5.
3. Abdomen entièrement noir.	4.	
— Abdomen entièrement d'un testacé rougeâtre.	9.	
— Abdomen d'un testacé rougeâtre avec le dernier segment noir.	*bivittatus*	7.
4. Élytres marquées d'une ou plusieurs bandes longitudinales distinctes d'un testacé rougeâtre.	5.	

— Élytres sans bandes longitudinales d'un testacé rougeâtre. . . . . 6.

5. Élytres marquées d'une bande humérale et d'une bande juxta-suturale d'un testacé rougeâtre . . . . . *quadrivittatus* Redt. 6.

— Élytres marquées d'une bande humérale d'un testacé rougeâtre. . . . . *bifasciatus*. . . . . 8.

6. Élytres rouges à extrémité noire. . . . . 7.

— Élytres noires en entier ou rarement un peu rougeâtres à la base. . . . . 8.

7. Base des élytres entièrement rouge. . . . . *subcostatus* . . . . 1.

— Base des élytres d'un rouge jaunâtre avec les épaules noires. . . . . *Walckenaerii* . . . 2.

8. Ponctuation du disque du pronotum très-serrée ; points presque contigus. . . . . *pulchellus*. . . . . 3.

— Ponctuation du disque du pronotum beaucoup moins serrée ; points assez écartés. . *rubricollis*. . . . . 4.

9. Pronotum entièrement rouge. . . . . *longicollis*. . . . . 9.

— Pronotum varié de rouge et de noir. . . . . 10.

10. Ponctuation du pronotum très-fine et très-serrée. . . . . *pulcher* . . . . . 10.

— Ponctuation du pronotum de grosseur médiocre et bien moins serrée. . . . . *lætus*. . . . . 11.

1. T. SUBCOSTATUS.

(Pl. 41, fig. 6.)

Elongatus, postice paululum ampliatus, dein apice subattenuatus. Rufus, pube aurea vestitus; capite, antennis (articulo secundo excepto), pronoti linea media lata, elytrorum tertia parte postica nigris; capite tenuiter

densius punctato, medio longitudinaliter sat leviter depresso; pronoto latitudine multum breviore, lateribus sensim antice attenuato; scutello postice sat attenuato, apice rotundato; elytris basi sex costatis, costis 2, 4, 6 postice prolongatis; subtus niger; prosterno, coxis anticis intermediisque, trochanteribus coxarumque basi et maculis duabus mediis in metasterno postice, rufo-testaceis.

Long. 16 mill.

Corps très-allongé, presque parallèle, très-légèrement élargi en arrière, arrondi à l'extrémité; d'un rouge orangé assez vif, avec la tête, les antennes, une grande et large bande qui occupe toutes les parties du pronotum, l'écusson, une partie du bord infléchi des élytres et le tiers postérieur de ces dernières, noirs; revêtu supérieurement d'une pubescence assez allongée, un peu soyeuse et assez serrée, un peu grisâtre sur les parties noires et plus serrée et dorée sur les parties rouges. Tête assez finement mais très-densément ponctuée et un peu rugueuse, marquée au milieu du front d'une dépression longitudinale peu notable, qui est tout à fait obsolète en arrière sur le vertex. Antennes noires, à second article un peu rougeâtre; ce dernier assez court, fortement dilaté en dehors, le suivant subégal en longueur mais nullement dilaté, les suivants prolongés chacun en dehors en un rameau assez étroit et très-allongé; le premier égalant en longueur environ les trois premiers articles réunis, les suivants graduellement un peu plus longs. Pronotum notablement moins long que large, ses côtés très-légèrement et graduellement atténués en avant, non sinués, puis un peu plus resserré tout à fait contre le bord antérieur; avec son bord infléchi distinctement sinué au-dessus de la base; marqué au milieu de celle-ci d'une petite ligne longitudinale enfoncée très-fine, qui atteint à peine le milieu en avant; couvert d'une ponctuation fine et très-serrée. Écusson un peu plus long que large, assez notablement rétréci en arrière, arrondi à l'extrémité, un peu relevé en carène dans son milieu. Élytres très-légèrement et graduellement renflées dans leurs trois quarts basilaires, puis légèrement rétrécies en arrière; marquées à la base de six commencements de côtes longitudinales, les seconde, quatrième et sixième prolongées en arrière jusqu'aux trois quarts postérieurs; un peu granuleuses à la base sur les côtés, puis très-finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps noir, avec le prosternum, les hanches antérieures

et intermédiaires, les trochanters postérieurs, deux petites taches médianes sur le bord postérieur du métasternum et l'intervalle du quatrième au cinquième segment abdominal d'un testacé rougeâtre; couvert d'une pubescence peu serrée, légèrement rougeâtre; marqué d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée, plus fine et plus serrée sur l'abdomen, ce qui le rend très-légèrement rugueux transversalement. Saillie prosternale notablement atténuée en arrière. Dernier segment ventral de l'abdomen de la longueur environ des deux précédents réunis, atténué graduellement en arrière dans ses deux tiers basilaires, puis plus notablement rétréci dans son tiers postérieur; terminé par une pointe tronquée au bout; n'offrant pas de carène longitudinale visible, mais ayant seulement quelques denticules placés en ligne en arrière. Pattes noires, avec les trochanters et la base des cuisses d'un testacé jaunâtre. Tarses noirs, avec leurs lamelles testacées.

Ce bel insecte faisait partie de la collection de M. le marquis de La Ferté où il était inscrit sous le nom que je lui ai conservé.

Il provient de Colombie.

2. T. Walkenaeri Guérin-Méneville.

(Pl. 41, fig. 7.)

Elongatus, subparallelus, apice tantum leviter attenuatus; pallide rufus, capite, antennis, pronoti macula discoidali antica, elytrorum linea humerali et tertia parte postica, nigris; capite tenuiter, densius punctato, medio longitudinaliter per quam obsolete depresso; pronoto latitudine breviore, lateribus recto, a tertia parte antica antice attenuato; scutello subovali; elytris basi obsolete sex costatis, costis 2, 4, 6 postice prolongatis sed obsoletis; subtus niger, prosterno, metasterni lateribus, coxis femoribusque basi rufo-testaceis; tarsis testaceis.

Long. 13 mill.

Pterotarsus Walckenaeri Guér.-Mén., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 196.

Var. a. *Elytrorum macula apicali breviore, metasterno nigro.*

Corps très-allongé, subparallèle, très-légèrement atténué tout à fait en arrière; d'un rougeâtre devenant presque jaune, avec la tête, les antennes, une tache oblongue au milieu du pronotum atteignant le bord antérieur en avant et commençant bien au-dessus de la base, l'écusson, les épaules et le tiers postérieur des élytres, noirs; revêtu en dessus d'une pubescence d'un jaune doré assez serrée, grise sur les parties noires. Tête comme chez le précédent, seulement avec un vestige obsolète de dépression longitudinale dans son milieu. Antennes de même à second et troisième articles un peu rembrunis, le second moins dilaté en dedans. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés et nullement atténué dans ses deux tiers basilaires, assez brusquement et assez légèrement rétréci ensuite jusqu'au sommet; offrant dans son milieu une petite ligne longitudinale enfoncée partant de la base et disparaissant avant le bord antérieur; couvert d'une ponctuation fine et serrée. Écusson subovalaire, non caréné. Élytres subparallèles, atténuées seulement tout à fait en arrière; marquées à la base de rudiments de côtes comme chez le précédent, seulement beaucoup moins notables et même obsolètes, les deuxième, quatrième et sixième également prolongées en arrière, mais à peine visibles; très-finement granuleuses à la base, puis très-finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps noir, avec le prosternum, le mésosternum, toute la partie médiane de ce dernier, le bord infléchi des élytres et la base des cuisses d'un testacé jaunâtre; couvert d'une pubescence peu serrée et légèrement jaunâtre; marqué d'une ponctuation assez fine et médiocrement serrée, plus fine et plus dense sur l'abdomen. Saillie prosternale graduellement atténuée en arrière, légèrement infléchie derrière les hanches et terminée en pointe. Dernier segment ventral de l'abdomen un peu moins allongé, plus en triangle renversé, et terminé en pointe en arrière; marqué d'une petite carène longitudinale médiane plus ou moins distincte, formant des denticules. Pattes noires, avec les trochanters et la base des cuisses testacés. Tarses testacés.

Var. *a*. L'extrémité des élytres seulement et le métasternum en entier noirs.

Cette espèce se reconnaît aisément à sa coloration d'un rouge presque jaunâtre, à la forme de son pronotum qui n'est pas graduellement rétréci en avant comme chez le précédent, à la tache du pronotum beaucoup moins large et ne commençant que bien au-dessus de la base, enfin à la tache humérale de ses élytres.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description était indiqué du Brésil dans la collection du Musée de Munich, et m'a été obligeamment communiqué par M. le docteur Gemminger. Depuis j'ai vu le type que possède M. Chevrolat, avec lequel il concorde entièrement. Enfin M. Sallé m'a communiqué la variété *a*, qui provient de Caracas.

3. T. PULCHELLUS (Dejean).

(Pl. 41, fig. 8.)

Walckenaerii *forma, sed supra niger, cum pronoto rufo-testaceo, medio longitudinaliter linea lata nigra disciso; elytris basi plus minusve nigro-brunneis, apice nigris; pube fulvo-aurea in basi, grisea in apice tectis.*

Long. 8 à 16 mill.

Pterotarsus pulchellus Dej., Cat., p. 95.

Var. a. *Fronte macula rufa notata; elytrorum pube basi aurea, apice grisea.*

Var. b. *Pronoto macula discoidali nigra tantum notato; elytrorum pube basi plus minusve fulva, dein grisea.*

Var. c. *Fronte macula rufa notata; pronoto immaculato; elytrorum pube uniformi grisea.*

Même forme que le précédent; noir en dessus, avec le pronotum d'un testacé rougeâtre; séparé en deux par une ligne longitudinale médiane noire, plus ou moins large, partant de la base et atteignant le bord antérieur en avant; avec les deux tiers basilaires des élytres plus ou moins brunâtres; revêtu en dessus d'une pubescence d'un jaune doré assez dense, devenant grise dans le tiers apical des élytres, qui est noir. Tête comme chez le précédent. Antennes de même, mais noires en entier. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés ou à peine sinué au

milieu, rétréci seulement dans son quart antérieur, ou même seulement contre son angle antérieur; avec son bord infléchi sinué au-dessus de la base; marqué au milieu de celle-ci d'une petite ligne longitudinale enfoncée, moins distincte au delà du milieu, mais se prolongeant presque jusqu'au bord antérieur; de plus offrant dans son milieu une dépression transverse plus ou moins marquée; couvert d'une ponctuation fine et très-serrée qui lui donne un aspect mat. Écusson subovalaire, caréné dans son milieu. Élytres subparallèles, légèrement atténuées seulement tout à fait en arrière; marquées à la base des rudiments obsolètes de six côtes longitudinales, disparaissant presque en entier chez certains individus; les deuxième, quatrième, sixième obsolétement prolongées en arrière chez quelques-uns, nulles chez les autres; un peu granuleuses à leur base, très-finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps comme chez le précédent, avec le métasternum moins largement rougeâtre au milieu, chez quelques-uns même entièrement noir; avec le bord infléchi des élytres le plus souvent noir, mais alors marqué à la base d'une petite tache d'un testacé rougeâtre; ponctuation et pubescence semblables à celles du précédent. Saillie prosternale assez notablement atténuée en arrière, légèrement sillonnée longitudinalement, puis notablement infléchie derrière les hanches et terminée en pointe plus ou moins relevée. Dernier segment abdominal comme chez le précédent. Pattes de même.

Cette espèce paraît assez répandue dans les collections. Elle provient du Brésil et se retrouve à Cayenne et aux Amazones.

La couleur noire ou d'un brun noirâtre des deux tiers basilaires de ses élytres ne permet pas de confondre cette espèce avec la précédente.

Var. *a*. Front marqué d'une tache rougeâtre assez large. Saillie prosternale à peine infléchie derrière les hanches.

Var. *b*. Bande noire du pronotum réduite à une tache médiane ovalaire. Pubescence dorée des élytres tranchant moins que dans le type. Saillie prosternale à peine infléchie derrière les hanches, subarrondie à l'extrémité.

Les variétés *a* et *b* proviennent d'Ega dans les Hautes-Amazones, et se font remarquer par la forme un peu différente de leur saillie prosternale. Malgré cela, n'ayant eu sous les yeux qu'un exemplaire de chacune de ces variétés

et tous les autres caractères me paraissant en entier conformes à ceux du *pulchellus*, j'ai pensé préférable de ne regarder ces individus que comme de simples variétés locales.

Var. *c*. Front marqué d'une large tache rouge. Pronotum sans trace de taches noires. Élytres couvertes d'une pubescence uniforme grisâtre. Saillie prosternale à peine infléchie derrière les hanches, terminée en pointe à l'extrémité.

Les différences qui distinguent cette variété m'avaient tellement frappé au premier abord, que je voulais baser sur elles une espèce distincte; mais un examen plus sérieux m'a fait changer d'avis. En effet, nous voyons déjà dans la variété *b* la pubescence dorée bien moins tranchée que dans le type et formant pour ainsi dire le passage à la pubescence uniforme que nous rencontrons ici.

L'unique exemplaire que j'aie vu provenait de Cayenne.

4. T. RUBRICOLLIS.

Præcedenti valde affinis, sed capite toto nigro, fortius punctato; pronoto cum linea basali longitudinali antice non prolongata, lateribus antice distincte ampliatis, minus dense sed fortius punctato, nullo modo rugoso; elytrorum sutura lateribusque pilis dilutioribus tectis, facile dignoscendus.

Long. 8 1/2 à 10 mill.

Très-allongé, subcylindrique, non atténué en arrière; tête noire en entier; pronotum d'un rouge clair tirant un peu sur le jaunâtre; élytres entièrement noires, nullement brunâtres à la base; couvert sur le pronotum de poils serrés jaunâtres; offrant sur les élytres, le long de la suture et sur les côtés, des poils serrés et plus clairs qui tranchent un peu avec la couleur foncière. Tête plus fortement ponctuée, non ou à peine rugueuse,

sans trace de dépression longitudinale distincte au milieu. Antennes noires en entier comme chez le *pulchellus*. Pronotum un peu moins long que large, à peine sinué sur les côtés, qui sont subparallèles ; légèrement renflé de chaque côté un peu avant l'angle antérieur, puis assez brusquement atténué tout à fait en avant, avec son bord infléchi sinué au-dessus de la base ; marqué au milieu de celle-ci d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte qui ne dépasse guère le tiers de sa longueur ; sans trace de dépression transverse ; couvert d'une ponctuation beaucoup moins fine et bien moins serrée que chez le *pulchellus* et ne donnant pas l'aspect mat au pronotum qui, au contraire, est brillant. Écusson brièvement ovalaire, plus arrondi en arrière, convexe longitudinalement dans son milieu à la base, mais sans carène distincte. Élytres comme chez le précédent, mais noires en entier. Dessous du corps noir, avec le prosternum et quelquefois le milieu postérieur du métasternum, les hanches antérieures et intermédiaires et quelquefois la base des lames postérieures, testacés ; ponctuation assez notable sur les côtés du prosternum, assez fine et assez serrée, plus dense sur l'abdomen. Saillie prosternale infléchie comme chez le type de l'espèce précédente. Pattes avec leurs cuisses testacées ; les jambes noires et les tarses testacés.

L'insecte que je décris ici offre de grandes analogies avec le précédent et se rapproche surtout de la variété *c* par la coloration du dessus du corps. Il s'en distingue pourtant très-facilement par la ponctuation de la tête et celle du pronotum également plus notable, moins serrée et nullement rugueuse, par la forme plus courte de son écusson, la ligne enfoncée du pronotum aussi plus courte, etc.

J'ai vu trois exemplaires de cette espèce qui m'ont été communiqués par M. Sallé sous le nom que je leur ai conservé.

Ils ont été pris en juin, sur des bois abattus, à Cordova.

5. T. NIGRINUS.

(Pl. 42, fig. 2.)

Præcedenti affinis, sed supra niger cum angulis anticis pronoti late tes-

taceis; pronoto antice lateribus fortius inflato; elytris pube flava sat dense regulariter vestitis distinctus.

Long. 9 mill.

Même forme que le précédent, mais proportionnellement un peu plus large; noir en dessus, avec les angles antérieurs de son pronotum assez largement testacés; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée; à ponctuation assez notable, très-serrée et rugueuse; n'offrant point de ligne longitudinale déprimée bien distincte. Antennes noires en entier, pectinées comme chez les précédents. Pronotum un peu moins long que large, à peu près droit sur les côtés; marqué dans son tiers antérieur, un peu en dedans du bord latéral, d'une proéminence allongée et tuberculeuse qui le fait paraître en dessus assez notablement renflé sur les côtés en avant, puis brusquement atténué jusqu'au bord antérieur; avec son bord infléchi légèrement sinué au-dessus de la base; marqué au milieu de celle-ci d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui ne dépasse pas le milieu; couvert d'une ponctuation médiocre, assez serrée et nullement rugueuse. Écusson et élytres comme chez le précédent, noirs en entier. Dessous du corps également comme chez le précédent, mais avec le métasternum noir (du moins dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux). Pattes testacées, avec les jambes noires. Tarses testacés.

Malgré sa coloration toute noire (sauf les angles antérieurs du pronotum) qui le fait reconnaître au premier coup d'œil, cette espèce offre les plus grandes analogies avec la précédente. Cependant son pronotum est notablement plus dilaté sur les côtés en avant, ses élytres sont régulièrement couvertes d'une pubescence jaunâtre, sans trace de pubescence grise le long de la suture, et la tête est aussi un peu plus rugueuse.

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description a été trouvé au Mexique par M. Sallé, qui a bien voulu me le communiquer.

6. T. QUADRIVITTATUS Redtenbacher.

Elongatus, subparallelus, apice tantum vix attenuatus; niger cum pronoti angulis anticis vittaque utrinque laterali, elytris cum vittis duabus

longitudinalibus (*prima fere juxta scutellari, secunda externa*) *rufo-testaceis; antennis totis nigris; pronoto latitudine multo breviore, lateribus recto, cum linea impressa basali media medium attingente; subtus niger, cum prosterno* (*angulis posticis exceptis*), *metasterni macula apicali media, coxis anticis et intermediis femoribusque basi, rufo-testaceis; tarsis nigris, lamellis testaceis.*

Long. 14 mill.

Pterotarsus quadrivittatus Redt., Reis. Navar., II, p. 89 (1867).

Corps très-allongé, subparallèle, nullement atténué en arrière; noir en dessus, avec les angles antérieurs du pronotum, une assez large bande longitudinale partant de chaque côté un peu au-dessus des angles postérieurs et atteignant le bord antérieur, d'un testacé rougeâtre; de plus marqué sur chaque élytre, dans leurs trois quarts antérieurs, d'une bande longitudinale partant de l'épaule suivant le bord externe, et d'une autre bande longitudinale partant de chaque côté de l'écusson et restant toujours parallèle à la suture. Revêtu d'une pubescence assez dense, un peu soyeuse, plus ou moins jaunâtre, et plus claire sur les parties testacées. Tête assez finement et densément ponctuée, un peu rugueuse; marquée au milieu du front d'une dépression longitudinale assez légère, obsolète en arrière. Antennes noires en entier, à second article court, assez notablement dilaté, le troisième aussi petit, mais nullement dilaté; les suivants prolongés chacun en un rameau étroit et très-allongé, devenant graduellement plus long vers l'extrémité (le premier égalant en longueur les trois premiers articles réunis). Pronotum notablement moins long que large, droit sur les côtés en arrière, atténué seulement dans son quart antérieur; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas tout à fait le milieu; marqué en outre, un peu au-dessus du milieu, d'une dépression transverse assez légère mais distincte sur le disque, entre les deux bandes testacées rougeâtres; couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée. Écusson subovalaire en arrière, légèrement relevé en carène dans son milieu. Élytres subparallèles, atténuées seulement tout à fait à l'extrémité, non striées, mais offrant seulement à la base de chaque côté trois commencements de stries peu distinctes, avec leurs intervalles seulement un peu relevés; très-finement et densément ponctuées, un peu granuleuses à la base. Dessous du corps

noir, avec le prosternum (sauf l'angle postérieur des propleures), les hanches antérieures et intermédiaires, la moitié basilaire des cuisses, le milieu du bord postérieur du métasternum et l'intervalle du quatrième au cinquième segment abdominal d'un testacé rougeâtre ; revêtu d'une pubescence médiocrement serrée et jaunâtre ; marqué d'une ponctuation assez fine et assez serrée, mais plus dense sur l'abdomen. Saillie prosternale graduellement rétrécie en arrière. Dernier segment abdominal presque aussi long que les deux précédents réunis, fortement et graduellement atténué en arrière, et terminé en pointe ; de plus, caréné longitudinalement dans son milieu. Tarses noires, avec leurs lamelles testacées.

La coloration toute spéciale de cette espèce empêche de la confondre avec aucune autre.

J'ai fait cette description sur le type même de M. Redtenbacher, qui fait partie actuellement du Musée de Vienne, et que M. le comte de Ferrari a bien voulu me communiquer.

Cette espèce a été trouvée au Brésil.

7. T. BIVITTATUS.

(Pl. 42, fig. 3.)

Elongatus, parallelus, subcylindricus, apice tantum vix attenuatus ; niger, cum pronoto, elytrorum vitta humerali longitudinali, rufo-testaceis ; capite tenuiter dense punctato, medio tantum transversim depresso ; pronoto latitudine fere duplo longiore, lateribus parallelo, antice tantum vix attenuato, tenuiter, dense punctato ; scutello subovali, carinato ; elytris basi obsolete subcostatis, basi leviter granulosis, tenuissime, dense punctatis, non distincte rugulosis ; subtus rufo-testaceus, cum mesosterno, metathoracis episternis et abdominis segmento apicali, nigris ; pedibus tarsisque testaceis.

Long. 10 mill.

Corps très-allongé, parallèle, subcylindrique, très-légèrement atténué tout à fait à l'extrémité ; noir en dessus. Tête sans la moindre tache rou-

geâtre, pronotum rouge en entier, et élytres marquées chacune d'une bande longitudinale partant de l'épaule et dépassant les deux tiers de l'élytre en arrière, d'un testacé rougeâtre, avec leur bord infléchi noir, marqué à la base d'une tache rougeâtre ; revêtu supérieurement d'une pubescence jaunâtre, assez fine et assez serrée, devenant un peu grise sur les parties noires. Tête finement mais très-densément ponctuée, sans dépression longitudinale sur le front, simplement déprimée transversalement à la base de l'épistome. Antennes noires, à second article distinctement denté, troisième article presque subcylindrique, les suivants prolongés en dehors en un rameau plus long que les trois articles basilaires réunis. Pronotum près de deux fois plus long que large, à côtés subparallèles, nullement atténué en avant, mais seulement un peu courbé en dedans au sommet contre le bord antérieur, avec son bord infléchi légèrement sinué au-dessus de la base ; marqué, au milieu de celle-ci, d'une ligne longitudinale enfoncée bien distincte dans sa moitié basilaire, obsolète ensuite ; couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée. Écusson un peu plus long que large, arrondi en arrière, caréné longitudinalement dans son milieu. Élytres subparallèles, très-légèrement atténuées tout à fait à l'extrémité, où elles sont arrondies ; marquées à la base de quelques rudiments de côtes recouvertes d'une granulation assez notable, ne se prolongeant pas en arrière au delà du quart antérieur de l'élytre ; ponctuation extrêmement fine et très-serrée, pas distinctement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un testacé rougeâtre, avec le mésosternum, les épisternums métathoraciques et le dernier segment abdominal noirs. Prosternum et triangle des propleures beaucoup plus allongés que chez les espèces précédentes ; saillie prosternale longitudinalement déprimée dans son milieu, graduellement rétrécie en arrière, à partir des hanches ; nullement infléchie et terminée en pointe à l'extrémité ; couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée ; marqué d'une ponctuation assez notable et médiocrement serrée sur le prosternum, plus fine et plus dense sur l'abdomen, moins forte et plus serrée sur le reste. Dernier segment ventral noir, en triangle renversé, mais cependant à côtés légèrement arrondis ; terminé en pointe tronquée, sans carène longitudinale distincte, mais marqué de quelques denticules. Pattes et tarses d'un testacé jaunâtre.

Cet insecte a été trouvé à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

Le *T. bivittatus*, ainsi que les espèces suivantes, offre un faciès un peu

différent des précédents. En général, la forme de leur pronotum est beaucoup plus allongée, leur pubescence moins visible en dessus ; enfin, le dessous de leur corps est, en général, en entier d'un rouge testacé.

8. T. BIFASCIATUS.

Bivittato *valde affinis; sed capite fortius punctato, prothorace paululum breviore et fortius punctato, subtus abdomine toto nigro et abdominis segmento ultimo valde longiore, postice sensim attenuato differre videtur.*

Long. 9 1/2 mill.

Extrêmement voisin du *bivittatus*, dont il ne diffère que par les caractères suivants : Tête beaucoup plus fortement ponctuée, d'un rouge brun, noire dans sa moitié antérieure. Antennes noires, à second article rougeâtre. Pronotum moins long proportionnellement, à ponctuation plus forte et moins serrée. Écusson plus largement arrondi en arrière. Élytres avec une bande jaunâtre partant de l'épaule et prolongée jusqu'à leur extrémité. Dessous du corps noir, avec le prosternum, le milieu du mésosternum et les pattes d'un rouge brun. Dernier segment abdominal plus allongé et graduellement atténué de la base à l'extrémité.

N'ayant eu sous les yeux qu'un seul exemplaire de cet insecte, il m'est bien difficile de me former une opinion exacte à son égard ; mais, malgré sa grande analogie avec le *bivittatus*, je ne puis méconnaître les caractères assez nombreux qui l'en distinguent et qui me paraissent valider l'espèce.

Il a été pris par M. Sallé, en juin, à Plaga Vicente.

9. T. LONGICOLLIS.

(Pl. 42, fig. 1.)

Elongatus, parallelus, subcylindricus, apice tantum vix attenuatus;

niger, capitis dimidia parte antica, fronte media et pronoto rufis; capite sat fortiter, densius punctato, medio longitudinaliter non depresso; pronoto latitudine fere duplo longiore, lateribus subparallelo, medio leviter subsinuato, antice vix attenuato, sat fortiter denseque punctato; scutello longiore; elytris non costatis, basi leviter granulosis, mediocriter sat dense punctatis, transversim rugulosis; subtus rufo-testaceus; pedidus tarsisque testaceis.

Long. 8 à 13 mill.

Même forme que le *bivittatus;* noir en dessus, avec toute la partie antérieure de la tête jusqu'au milieu du front (les antennes exceptées), le pronotum et le bord infléchi des élytres rouges; revêtu supérieurement d'une pubescence très-fine et peu serrée, d'un gris jaunâtre. Tête assez fortement et très-densément ponctuée, ce qui lui donne un aspect rugueux, sans trace de dépression longitudinale distincte sur le front. Antennes noires; à second article assez grand, notablement denté en dehors, le suivant un peu plus court, nullement denté, presque subcylindrique; les autres prolongés chacun en dehors en un rameau étroit très-allongé, à peine plus long que les trois suivants réunis; ces rameaux augmentant graduellement de longueur vers le sommet. Pronotum près de deux fois plus long que large, à côtes subparallèles, à peine sinuées vers le milieu, nullement atténuées en avant, seulement un peu courbées en dedans contre le bord antérieur, avec son bord infléchi légèrement sinué dans son tiers basilaire; marqué au milieu de la base d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge presque jusqu'au bord antérieur, bien marquée surtout dans sa moitié basilaire; couvert d'une ponctuation assez notable et serrée. Écusson sensiblement plus long que large, plus étroit que celui du *bivittatus*, un peu arrondi en arrière, caréné dans son milieu. Élytres atténuées-arrondies seulement tout à fait à l'extrémité; n'offrant point de côtes distinctes, légèrement granuleuses à la base, puis bien moins finement ponctuées que chez les deux espèces précédentes, et assez densément, distinctement rugueuses transversalement. Dessous du corps en entier d'un testacé un peu rougeâtre. Prosternum et triangle des propleures comme chez le *bivittatus;* couvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée; marqué d'une ponctuation assez notable sur le prosternum, assez fine et assez serrée, un peu plus dense sur l'abdomen. Saillie prosternale peu atténuée en arrière, non infléchie au delà des hanches, mais terminée

en pointe à l'extrémité. Dernier segment ventral comme chez le *bivittatus*. Pattes d'un testacé rougeâtre. Tarses testacés.

Cette espèce ne peut être confondue avec les précédentes, à cause de sa couleur.

Elle a été trouvée à Ega, dans les Hautes-Amazones, par M. Bates.

10. T. PULCHER.

(Pl. 42, fig. 4.)

Elongatus, parallelus, postice vix attenuatus; niger, cum capite rufo, maculis tribus nigris notato, pronoti lateribus vittaque longitudinali basali media, elytrorum vitta longitudinali humerali, maculaque transversali post media, rufis; capite sat fortiter, dense punctato; fronte media vix depressa; pronoto latitudine multum longiore, lateribus subparallelo, sat tenuiter sed dense punctato; scutello paululum longiore; elytris basi breviter costatis, costis fortiter granulosis; tenuiter, dense punctatis; subtus rufo-testaceus; pedibus tarsisque testaceis.

Long. 11 mill.

Var. a. *Pronoto rufo antice, in medio nigro-maculato, elytrorum vitta postmedia extus attingente, elytris apice rufis.* (Pl. 42, fig. 5.)

Corps très-allongé, parallèle ; à peine atténué tout à fait en arrière, peu convexe. Dessus du corps noir; tête rouge marquée de trois taches noires assez grandes, une de chaque côté au-dessus de la cavité antennaire, et la troisième en arrière, au milieu du vertex ; pronotum avec une large bordure latérale et une bande longitudinale partant de la base et atteignant à peine le milieu en avant, rouges : élytres avec une bande longitudinale assez courte partant de l'épaule et ne dépassant pas le quart antérieur, et de plus avec une bande transverse médiane n'atteignant pas les bords latéraux, également rouges. Revêtu supérieurement d'une pubes-

cence grise devenant d'un jaune doré sur les parties rouges, et assez dense. Tête assez fortement et densément ponctuée, n'offrant qu'une dépression obsolète au milieu du front. Antennes noires en entier, à rameaux plus grêles et plus allongés que chez les espèces précédentes. Pronotum notablement plus long que large, à côtés subparallèles, à peine visiblement sinués vers le milieu, non ou à peine atténués en avant près du bord antérieur ; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale qui ne dépasse pas le milieu en avant, finement mais densément ponctué. Écusson un peu plus long que large, atténué en arrière, distinctement relevé en carène dans son milieu. Élytres à peine atténuées en arrière, marquées à la base de cinq rudiments de côtes très-courtes ne dépassant pas le tiers basilaire, recouvertes d'une granulation assez forte ; finement et très-densément ponctuées, à peine rugueuses. Dessous du corps en entier d'un testacé rougeâtre ; revêtu d'une pubescence jaunâtre assez serrée ; marqué d'une ponctuation assez notable sur le prosternum, moins sur les méso- et métasternum, encore plus fine et plus serrée sur l'abdomen. Saillie prosternale déprimée dans son milieu, rétrécie en arrière des hanches, nullement infléchie et terminée en pointe. Dernier segment ventral un peu plus allongé que chez le précédent, atténué en arrière et terminé en pointe tronquée. Carène longitudinale postérieure représentée par trois denticules. Pattes et tarses testacés.

Le dessin de cette espèce la fait distinguer à première vue de toutes les précédentes.

Elle se trouve à Cayenne.

Var. *a*. (Pl. 42, fig. 5.) Tache noire du bord postérieur des cavités antennaires beaucoup plus petite. Pronotum rouge clair, marqué à son bord antérieur d'une large tache transverse noire. Élytres marquées vers le milieu d'une large bande transverse qui atteint les côtés, d'un rouge clair, ainsi que leur extrémité.

Cette jolie variété provient également de Cayenne. Je la dois à la générosité des Pères Jésuites d'Amiens.

11. T. LŒTUS.

(Pl. 42, fig. 6.)

Elongatus, postice leviter attenuatus, dilute rufus; antennis, verticis macula, pronoti macula transversali antica, scutello et elytrorum humeris nigris; illis apice tantum infuscatis; capite fortiter, sat dense punctato, inter oculos transversim depresso; pronoto latitudine paululum longiore, antice vix attenuato, lateribus medio leviter sinuato, sat fortiter, sat dense punctato; elytris basi leviter rugosis, dein subtiliter sat dense punctatis; subtus rufo-testaceus, pedibus tarsisque testaceis.

Long. 9 mill.

Corps allongé, un peu subparallèle, légèrement atténué en arrière; d'un rouge brunâtre en dessus, avec les antennes, le bord postérieur des cavités antennaires, une petite tache médiane sur le vertex, une grande tache transverse au milieu du bord antérieur du pronotum, l'écusson et la base des élytres (excepté le long de la suture) noirs; extrémité de ces dernières un peu rembrunie; revêtu supérieurement d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Tête assez fortement et densément ponctuée, n'offrant qu'une légère dépression transverse entre les yeux. Antennes d'un brun noirâtre, avec leurs rameaux noirs; à second article à peine dilaté. Pronotum seulement un peu plus long que large, à peine atténué en avant, distinctement sinué au milieu sur les côtés; marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale qui ne dépasse pas le milieu en avant, assez notablement et assez densément ponctué, avec ses angles postérieurs prolongés en dehors et acuminés, et son bord infléchi presque droit. Écusson assez court, largement arrondi en arrière, un peu relevé en carène à la base. Élytres légèrement atténuées dans leur tiers postérieur; sans traces de côtes, mais légèrement rugueuses à la base, puis assez finement et assez densément ponctuées. Dessous du corps en entier d'un rouge assez clair, revêtu d'une pubescence d'un jaune doré assez serrée; à ponctuation assez notable sur le prosternum, mais forte sur le métasternum, plus

fine et plus serrée sur l'abdomen. Saillie prosternale atténuée en arrière, un peu relevée en pointe à l'extrémité, non déprimée dans son milieu. Dernier segment ventral de l'abdomen sensiblement plus court que chez le précédent, en triangle renversé, avec ses côtés très-légèrement arqués; terminé en arrière en pointe tronquée. Carène médiane postérieure représentée par trois denticules. Pattes et tarses testacés.

Cette espèce se distingue facilement par sa coloration.

Elle provient du Brésil.

12. T. AFFLICTUS.

(P. 42, fig. 7.)

Elongatus, postice vix attenuatus, niger, subnitidus, capite minus fortiter, sat dense punctato, inter oculos leviter depresso, linea media lævi in vertice notato; pronoto latitudine paululum longiore, lateribus subparallelis medio subsinuato, antice tantum vix attenuato, utrinque extus in medio foveola sat profunda, posticeque fovcolis duabus transversis notato; elytris basi leviter granulato-costatis, dein obsoletius costulatis, subtiliter dense punctatis; subtus niger; pedibus ferrugineo-testaceis; tarsis testaceis.

Long. 13 mill.

Corps allongé, parallèle, à peine atténué en arrière, en entier d'un noir brillant en dessus; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement serrée. Tête un peu moins fortement mais densément ponctuée et très-légèrement rugueuse; marquée entre les yeux d'une dépression transverse assez légère, et en arrière, sur le vertex, d'une petite ligne longitudinale médiane lisse. Antennes noires, avec leurs articles deuxième et troisième un peu rembrunis, le second assez notablement dilaté en dehors; les rameaux très-allongés et noirs. Pronotum un peu plus long que large, à côtés subparallèles, à peine atténué tout à fait en avant, mais légèrement sinué sur les côtés au milieu; offrant au milieu de sa base une petite ligne longitudinale qui ne dépasse pas le milieu en avant; marqué, de chaque côté en dehors, vers le milieu, d'une fossette subova-

laire profonde et de deux fortes impressions transverses placées l'une au-dessus de l'autre, au-dessus de la base, un peu plus près de la ligne médiane que du bord externe; un peu relevé en une sorte de bourrelet de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, avec son bord infléchi distinctement sinué au-dessus de la base, ces derniers fortement acuminés; assez notablement et assez densément ponctué. Écusson à peu près aussi long que large, arrondi en arrière. Élytres marquées à la base de cinq commencements de côtes, granuleuses seulement à la base, puis plus ou moins obsolètement prolongées en arrière et, en dehors de ces dernières, marquées jusqu'au bord externe de petites côtes longitudinales tout à fait obsolètes, finement et densément ponctuées. Dessous du corps noir; couvert d'une pubescence grisâtre peu serrée. Prosternum marqué, sur les propleures surtout, d'une ponctuation assez forte et serrée, assez fine et médiocrement serrée sur le métasternum, également fine sur l'abdomen, mais bien moins serrée; chaque segment abdominal marqué, de chaque côté près du bord externe, d'une fossette assez profonde, le dernier en triangle renversé, également marqué de chaque côté à la base d'une fossette bien distincte; fortement et subgraduellement atténué en arrière, terminé au milieu en arrière en une pointe tronquée au bout; carène médiane postérieure représentée par quatre denticules distincts. Pattes d'un ferrugineux testacé. Tarses testacés.

Le *T. afflictus* a été trouvé à Sainte-Catherine (Brésil).

Espèces que je n'ai point vues.

Je reproduis ici les descriptions des espèces que je n'ai point eues sous les yeux et dont je n'ai pu me former une idée assez exacte pour les intercaler dans le cours de mon travail.

Souvent, en effet, les espèces dont il s'agit ne doivent pas rentrer dans le genre où elles ont été placées par les auteurs, et souvent aussi les descriptions ne sont pas assez détaillées pour qu'il soit facile de leur assigner une place certaine.

EUCNEMIS MONILICORNIS Mann.

« *Oblongus niger subpubescens, antennarum moniliformium articulo primo pedibusque ferrugineis, elytris substriatis, subtiliter punctulatis.*

« Long. 2 1/2 lin., lat. 1 lin. »

Eucnemis monilicornis Mann., *Eucnemis* Ins., Gen., p. 26, t. II, fig. 1 (1823).

Fornax monilicornis Le Conte, List of the Coleopt. of North. Amer., pars I, 44 (1866).

« *Caput* non nihil prominulum nigrum, crebre punctulatum, vertice convexo integro, pilis flavescentibus obsito; os inflexum, mandibulis validis nigris pubescentibus; clypeus triangularis, apice integro, basi valde coarctatus; oculi rotundati, in specimine mortuo flavo-pallidi; fovea antennalis profunda et submargine thoracis subtus usque ad pectus continuata.

« *Antennæ* crassæ brunneæ pubescentes, capite cum thorace fere longiores, articulo primo capite longiore ferrugineo, cylindrico, apice integro, secundo brevissimo obconico, 3-10 æqualibus duplo majoribus subcubicis, angulis rotundatis, ultimo proxime præcedente iterum duplo longiori subcylindrico, apicem versus nonnihil attenuato.

« *Thorax* immarginatus, basi longitudine non latior ibique trisinuatus, anterius angustior truncatus compressus, caput arcte amplecteus, lateribus rotundatis, angulis posticis elongatis acutis elytrorum humeros protegentibus; supra convexus, niger griseo-pubescens, absque foveis et impressionibus.

« *Scutellum* parvum nigrum punctulatum, subpubescens, apice emarginatum.

« *Elytra* thoracis basi non latiora, at plus quam duplo longiora, apicem versus attenuata rotundata, supra modice convexa, tenue marginata, creberrime rugoso-punctata, nigra parce griseo-pubescentia, stria suturali integra, ut etiam rudimentis in ipsa basi aliarum mox evanescentium.

« *Pectus* subtilissime punctulatum nigrum opacum, pilis griseis adspersum : laminæ brunnescentes, intus nonnihil emarginatæ, femora fere tota tegentes.

« *Abdomen* (in specimine descripto defuit).

« *Pedes* tenues compressi ferruginei, femoribus anticis obscurioribus, tarsis tibiis fere longioribus, articulo primo valde elongato reliquos simul sumtos æquante, sequentibus magnitudine æqualibus, ultimo paulo longiore cylindrico, ungulis parvis acutiusculis.

« Habitat in America boreali ? Dom. T. Lund. Mus. Gyllenhal. »

N'ayant pas vu cet insecte en nature, j'ai dû reproduire ici la description de Mannerheim. D'après les caractères mentionnés par cet auteur, il me paraît probable que cette espèce rentre dans le genre *Dromæolus;* mais, comme je ne puis en avoir la certitude, je préfère encore la placer parmi les *species incertæ sedis.*

M. Le Conte serait également de mon avis, bien que dans sa List of the Coleopt. of North America, p. 44, il la fasse rentrer dans son genre *Fornax,* puisqu'il la place à côté du *cylindricollis* Say, qui est un vrai *Dromæolus* et probablement voisin de mon *D. transfuga* à cause de la structure de ses antennes.

DIRHAGUS ORNATUS de Cast., Hist. nat. Ins. Col., I, p. 225 (1840).

Longueur : 2 lignes 1/2; largeur : 1/2 ligne.

« Pubescent. Tête et antennes noires; corselet rouge, avec la partie

antérieure et le milieu noirs ; écusson de cette dernière couleur ; élytres striées, ponctuées, jaunes, avec la suture et une bordure marginale noires ; abdomen brun, avec le bord postérieur des segments rougeâtres. Pattes jaunes. »

Ce joli insecte vient de la Colombie et fait partie de la collection de M. Gory.

Il m'est impossible, d'après cette description, de me former une idée exacte du genre où doit être classé cet insecte ; cependant je ne serais pas étonné qu'il dût se ranger parmi les *Adelothyreus*.

FORNAX RUFIPES Melsh.

Diragus rufipes Melsh., Proceed. Acad. Nat. Sc. Philad., II, p. 150 (1846).

Fornax rufipes Le Conte, List of the Col. of North Amer., p. 44 (1866).

Cet insecte me met dans le plus cruel embarras. En effet, d'après la description manuscrite que m'a envoyée le docteur Horn qui le possède, je suis tenté d'en faire un genre nouveau que je placerais après les *Deltometopus*. Son sillon marginal est aussi large que celui des insectes qui rentrent dans ce dernier genre, et il est élargi en avant, caractère qui se retrouve chez les *Anabolus* et paraît l'éloigner des *Deltometopus*. D'autre part, ses antennes ont le troisième article plus du double du second, ce qui ne permet pas de le faire rentrer dans les *Anabolus*.

N'ayant pas l'insecte sous les yeux, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de reproduire ici la description que M. le docteur Horn a bien voulu m'envoyer de cette curieuse espèce :

« Forme oblongue. Couleur châtain foncé, médiocrement brillant, revêtu d'une pubescence brunâtre très-rare. Épistome arrondi en avant, où il est trois fois aussi large qu'à sa base et légèrement déprimé longitudinalement dans son milieu. Carène interoculaire divisée. Épistome très-grossièrement ponctué. Tête grossièrement et profondément ponctuée. Pronotum marqué d'une ponctuation grossière, mais moins profonde et moins serrée que celle de la tête. Élytres plus brillantes que la tête et le pronotum ; stries obsolètes, plus distinctes vers la base, leur surface plus

finement et moins densément ponctuée que celle du pronotum. Dessous du corps d'une couleur plus foncée que le dessus. Prosternum plus grossièrement et moins densément ponctué que le reste du dessous du corps, qui est finement et plutôt densément ponctué. Pattes rousses. »

La couleur et la sculpture de cet insecte le rapprochent plus de l'*Epiphanis cornutus* que d'aucune autre espèce des États-Unis; mais les stries des élytres sont moins effacées et la ponctuation est un peu plus forte. Son faciès est bien distinct de celui des autres espèces de la faune américaine et se rapprocherait un peu seulement de celui du *Microrhagus imperfectus* Le Conte.

Fornax morio Erichson, Conspect. Insect. Coleopt. quæ in Republ. Peruan. Observ. sunt, p. 75. (Extr. Arch. Wiegm., 1847.)

« *Niger, corpore infra, capite prothoracis limbo elytrorumque basi cinereo-pubescentibus, prothorace dorso subdepresso, subtiliter punctato; elytris substriatis, confertim punctatis; tarsis ferrugineis.*

« Long. 3 lin. »

Cet insecte doit probablement rentrer dans le genre *Dromæolus* et se rapprocher un peu par sa pubescence du *D. litigiosus* du Brésil.

D'après la description d'Erichson il m'a été impossible de me former une idée bien exacte de cette espèce, mais en tous cas elle ne peut rentrer dans le genre *Fornax*.

Hypocœlus attenuatus Mäkl.

« *Lincaris, subdepressus, nigro-piceus, pubescens, antennis obtuse serratis pedibusque rufo-ferrugineis, thoracis dorso obsolete canaliculato, elytris striatis, attenuatis.*

« Long. 2 1/3 lin.

« Habitat ad prædium Kirjola rarissime, in volatu semel captus. »

Hypocœlus attenuatus Mäkl., Novæ in Fauna Fennica Coleopterorum species. — Bullet. Mosc., 1845, 547.

« *H. filo* Fabr. proximus, sed differt præcipue antennarum thoracisque structura. Caput ut in *H. filo* nigrum, subtilissime punctulatum, griseo-pubescens; os et palpi pallidi. Antennæ capite cum thorace longiores, rufo-ferrugineæ, articulo primo tribus sequentibus simul sumtis longitudine fere æquali, subcylindrico, leviter curvato, apicem versus crassiore ibique oblique truncato, secundo brevissimo, obconico, tertio iterum quarto sesqui fere longiore, 4-10 sensim brevioribus, obconicis, latere interno, productis, ultimo præcedenti dimidio longiore, attenuato, apice rotundato. Thorax latitudine vix brevior, subquadratus, antice truncatus caputque arcte amplectens, basi bisinuatus, margine antescutellari elevato, angulis posticis acutis, lateribus fere rectis, nigro-piceus, tenue pubescens, creberrime sed minus profunde rugoso-punctatus; supra antice nonnihil elevatior, in medio longitudinaliter obsolete late impressus. Scutellum parvum, postice rotundatum, convexum, rugoso-punctulatum. Elytra thoracis basi haud latiora, sed plusquam triplo longiora, sublinearia, posterius attenuata, apice acuminato-rotundata; supra subdepressa, nigro picea, dense griseo-pubescentia, minus regulariter striata, undique transversim rugoso-punctata. Pectus nigrum, nitidum, parce pubescens, subtiliter punctatum; laminæ apice rufescentes. Abdomen densius sericeo-pubescens, piceum segmentorum abdominalium marginibus anguste, lateribus et ano autem late rufo-ferrugineis. Pedes rufo-ferruginei. »

L'insecte décrit par M. Mäklin sous le nom d'*Hypocœlus attenuatus* m'est tout à fait inconnu. Il est tellement probable pour moi qu'il ne rentre pas dans ce genre, que j'ai préféré le laisser parmi les espèces de place incertaine. Dans sa description, M. Mäklin le compare au *filum*, qui est un *Nematodes*, ce qui a fait placer son insecte dans ce dernier genre par plusieurs entomologistes. Quant à moi, je ne fais que reproduire ici textuellement la description de cet auteur, n'ayant pu avoir la moindre réponse aux divers renseignements que je lui ai demandés par écrit sur son *H. attenuatus*.

Hylochares melasinus Latr., Ann. Soc. ent. Fr., III, p. 128.

« Noir, un peu luisant, très-pointillé, avec les antennes et les pattes brunes; corselet subisométrique, avec le dos déprimé et ayant au milieu un sillon.

« Longueur : 2 lignes 1/2; largeur : près d'une ligne. »

Cette espèce exotique m'a été envoyée sous le nom d'*Eucnemis melasinus* par mon excellent et vieil ami le docteur Klug, directeur du Cabinet d'Histoire naturelle de Berlin.

Latreille place cet insecte dans son genre *Hylochares* (*Farsus*) *unicolor*, et établit pour lui la division suivante :

« Les cinq derniers articles des antennes sensiblement plus grands que les précédents ; le premier aussi long au moins que les trois suivants réunis. »

N'ayant pu voir le type de Latreille, il m'a été impossible d'après sa description de me former une idée exacte au sujet de cet insecte, et comme il me paraît probable, pour ne pas dire certain, qu'il ne rentre pas dans le genre *Hylochares* tel qu'on le comprend aujourd'hui, j'ai pensé préférable de reproduire ici la description de Latreille.

M. le docteur Kraatz a eu la bonté d'aller lui-même au Musée de Berlin pour voir le type de cet insecte. Il n'existe actuellement au Musée aucun *Hyl. melasinus*. On retrouve seulement un *Microrhagus* sous le nom de *melasoides* comme provenant du Brésil, qui a les antennes fortement pectinées, à derniers articles subégaux, et qui ne peut certainement pas être le type de Latreille.

Je crois utile, en terminant, de donner ici quelques notes synonymiques sur des espèces décrites à tort par certains auteurs comme appartenant à la famille actuelle et qui pourraient quelquefois induire en erreur ou au moins entraîner à de longues recherches :

Melasis picea Paliss.-Beauv., Ins. Afr., p. 7, appartient au genre *Zenoa* dans les Rhipicérides.

Eucnemis gigas. L'insecte décrit sous ce nom par Mannerheim (Eucn. Ins. Gen., p. 14) est un Élatéride du genre *Œmidius* (Lac., Gen. Col., IV, p. 169).

Eucnemis sericatus Mann. (Mon. Eucn., p. 21) doit très-probablement rentrer dans les Élatérides, puisqu'il a le labre distinct sans avoir ses sutures prosternales excavées. Cette description a été reproduite par M. de Castelnau dans son Histoire naturelle des Insectes Coléoptères, t. I, p. 226.

Eucnemis granulipennis Boh., Ins. Caffr., I, p. 374, = *Porthmidius modicus*.

Eucnemis contractus Boh. (loc. cit.) = *Heterodercs curtus*.

Je tiens ces deux synonymies de M. Bohemann lui-même.

Dirhagus minutus de Cast., Hist. nat. Col., I, p. 224, a été redécrit plus loin, p. 242, sous le nom d'*Elater minutus* Fab., qui n'est autre que le *Limonius minutus*.

Anclastes femoralis Lucas, Expéd. Am. Sud, p. 71 (1856), doit rentrer dans le genre *Physodactylus*.

Galba Hagenbachi. L'insecte figuré sous ce nom par M. de Castelnau, Hist. nat. Ins. Col., I, pl. 16, fig. 9, n'a pas été décrit. Je n'ai pu établir son identité d'après la figure d'une manière certaine et j'ai cru préférable de le mentionner simplement ici.

Harminius castaneus Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1852, p. 81. Longtemps cet insecte a figuré dans les catalogues parmi les Eucnémides, mais c'est par erreur, car il doit rentrer dans les Élatérides.

Deromecus parallelus Sol. in Gay, Hist. Chili, V, p. 15.

M. Candèze, Monographie des Élatérides, t. III, p. 16, dit :

« Solier a décrit sous le nom de *Deromecus? parallelus* un insecte qui n'appartient ni au genre actuel (*Deromecus*), ni même à la famille des Élatérides, mais à celle des Eucnémides, où le fait rentrer la conformation très-caractéristique de son front. »

Je ne puis être ici de l'avis de M. Candèze, et je considère cet insecte comme appartenant à la famille des Élatérides. En effet, chez le *Deromecus parallelus* l'épistome ne continue nullement la courbure du front, mais est sur un plan inférieur, comme cela a lieu chez les Élatérides ; de plus, le prosternum est prolongé en mentonnière en avant, et enfin la structure de ses propleures est en tout semblable à celle des insectes de cette dernière famille.

Le genre *Galbella*, décrit par M. Westwood (The Cabin. of or. Ent., p. 83, pl. 41, fig. 1) sur une petite espèce des Indes-Orientales (*violacea*), a été placé par cet auteur dans la famille des Eucnémides, entre les *Pterotarsus* et les *Galba*. Jusqu'ici cette espèce est restée extrêmement rare, et M. Lacordaire lui-même n'a pu la voir en nature et a dû reproduire dans son Genera, t. IV, p. 104, la description de M. Westwood en la complétant beaucoup d'après la figure du dessous du corps qu'en avait donnée cet auteur. Tout en maintenant ce genre dans les Eucnémides à la suite des *Pterotarsus*, M. Lacordaire ajoute : « Il se pourrait bien qu'au lieu d'être une forme particulière de la famille actuelle, ce genre appartînt aux Throscides. »

Grâce à l'aimable obligeance de M. Saunders, j'ai sous les yeux le type de son *Onchomæa cærulea*, qui n'est autre qu'une seconde espèce du genre *Galbella*, et j'ai vu dans la riche collection du comte de Mniszech le vrai *Galbella violacea* de Westwood.

Ces insectes ne doivent pas être placés dans les Eucnémides ni dans les Throscides, mais sont parfaitement de vrais Buprestides du groupe des

Trachydes. Le développement des yeux, la présence du labre, l'absence de rebord frontal au-dessus des antennes et surtout la forme des segments abdominaux, dont le premier est plus grand à lui seul que tous les autres réunis, ne permettent point de le faire rentrer dans les Eucnémides ou dans les Throscides.

J'ai vu dans la collection Mniszech des espèces inédites de Buprestides du groupe des Trachydes qui présentent un certain nombre des caractères des *Galbella*, tels que les jambes fortement aplaties, les quatre premiers articles des tarses munis de lamelles et le premier segment abdominal aussi grand que tous les suivants réunis, caractères qui me paraissent parfaitement indiquer la place qu'on doit assigner à ce genre.

M. de Harold a donc eu parfaitement raison, dans son Catalogue, p. 1454, de placer le genre *Galbella* après les *Trachys*.

J'ai pensé utile de relever ici une erreur qui s'est glissée dans le Bulletin des Annales de la Société entomologique de France, année 1835, page 44.

Voici ce qu'on y lit :

« M. Chevrolat fait part du résumé des travaux de la Société des Sciences naturelles de Liége pendant les années 1833-34. En Entomologie on y remarque une notice sur le genre *Eucnemis* et deux descriptions d'espèces nouvelles de ce genre par M. Robert. »

Ce travail de M. Robert n'a jamais été publié, à ma connaissance, et n'est pas mentionné dans la Bibliotheca Entomologica de Hagen ; de plus (d'après ce que m'a appris M. Lacordaire), cette Société des Sciences naturelles de Liége a bien existé, mais n'a jamais rien publié.

Corrections à faire dans mon travail.

Le *Fornax bicolor* Melsh., Descr. new. sp. Proc. Acad. Philad., vol. II, p. 149 (1846), d'après M. le docteur Horn qui a pu comparer les types, serait identique avec le *Fornax orchesides* Le C. (Bonv., p. 377). Il faut donc remplacer ce dernier nom par le premier.

Page 69. Au tableau des genres n° 35, il faut mettre : *premier article* à la place de : *dernier article.*

Page 73. Au tableau des genres n° 64, on doit écrire : *Namolius* au lieu de : *Namobius.*

Page 518. *Entomphthalmus pallens* Bonv. = *rufiolus* Le Conte, d'après le type.

Page 542. Après la diagnose du *M. clypeatus,* ajoutez : Hampe, Stettin Ent. Zeit., 1850, p. 350 (*gibbicollis* Kugel. in litt.). — Ksw., Nat. Ins. Deut., IV, p. 204.

Page 577, *M. longicornis.* Ajoutez : Hampe, Verh. Zool. Bot. Ver., 1852, p. 160. — Ksw., Nat. Ins. Deut., IV, 2, p. 205.

Planche 34, figure 5. Au lieu de : *Schizophilus trilobatus*, mettez : *S. subrufus.*

Supplément.

Je publie, pour terminer mon travail, quelques espèces remarquables qui ne m'ont été communiquées qu'après la publication des genres où elles doivent rentrer, et qu'il m'a paru fort utile de comprendre dans ma Monographie.

POECILOCHRUS (1 *bis*) CRUCIATUS.

Supra rufo-brunneus cum clypeo, pronoti disco, angulisque posticis nigro-piceis; elytris rufo late quadrimaculatis; pube aurea sat dense vestitus; pronoto latitudine breviore, antice sat fortiter attenuato, basi media non, vel obsolete, lineato, tenuiter dense sed non rugose punctato; scutello postice subrotundato; elytris sat profunde striatis, striis extus, postice tantum, sat fortiter punctatis, interstitiis sat dense punctatis, subrugulosis; pedibus ferrugineis.

Long. 9 1/2 à 11 mill.

Corps oblong allongé, un peu subcylindrique; légèrement atténué dans son tiers postérieur; d'un rouge brunâtre sur la tête, avec l'épistome noirâtre; également rougeâtre sur le pronotum, avec le milieu de son disque et la partie supérieure de ses angles postérieurs plus ou moins largement teintés de noir; élytres noires, presque entièrement recouvertes par quatre grandes taches d'un rouge sanguin, qui ne laissent à découvert que la suture, les épaules et une bande transverse médiane. Revêtu d'une pubescence assez serrée d'un jaune doré, très-apparente, mais ne formant aucun dessin en dessus. Tête à ponctuation fine et assez serrée, devenant très-forte et rugueuse sur l'épistome; n'offrant point de ligne enfoncée distincte partant du vertex. Épistome très-peu rétréci à la base, sans trace de carène longitudinale médiane. Antennes ferrugineuses, à premier article très-légèrement rembruni, à peine plus long que les deux suivants réunis; le second très-petit, troisième plus de deux fois plus long, quatrième presque moitié plus court, au moins aussi long que large; cinquième à dixième

graduellement plus courts et plus notablement dentés en dedans. Pronotum moins long que large, droit dans sa moitié basilaire et atténué en avant dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs très-largement arrondis; marqué, au milieu de sa base, d'un vestige de ligne longitudinale enfoncée, qui disparaît quelquefois entièrement; fortement déprimé de chaque côté du milieu de la base, puis très-convexe dans son milieu; assez finement et assez densément ponctué, nullement rugueux. Écusson subarrondi en arrière. Élytres allongées, subgraduellement atténuées dans leur moitié postérieure, assez profondément striées, à stries externes fortement ponctuées en arrière, à partir de la quatrième, les autres lisses; intervalles légèrement convexes, finement et densément ponctués, un peu rugueux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, avec l'abdomen plus foncé, finement et assez densément ponctué. Pattes ferrugineuses.

J'ai dû la communication de cette magnifique espèce à l'obligeance de M. Steinheil, de Munich, qui l'a prise lui-même à Canoas, en Colombie.

Cette espèce doit se placer après le *P. vittatus*.

Pœcilochrus (1 *ter*) quadriimpressus.

Supra nigro piceus cum elytris paulo rufescentibus, pube subtili flavescente vestitus; capite linea longitudinali media impressa notato; antennarum articulis 5 et 6 fortiter dentatis; pronoto latitudine paulo breviore, in parte media antica fortiter attenuato, basi media linea longitudinali impressa marginem anticam attingente notato, quadriimpresso, dense rugoseque punctato; scutello postice sensim attenuato; elytris profunde sriato-punctatis, interstitiis convexis leviter rugulosis; pedibus ferrugineis.

Long. 9 mill.

Corps oblong cylindrique, à peine atténué dans son tiers postérieur; d'un noir de poix, avec les élytres un peu rougeâtres; recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre uniforme, fine et médiocrement serrée. Tête à ponctuation notable, serrée et très-rugueuse; marquée longitudinalement, dans son milieu, d'une ligne enfoncée distincte partant du sommet du vertex et s'oblitérant à la base de l'épistome. Ce dernier sans trace de carène, très-peu rétréci à la base. Antennes d'un ferrugineux rougeâtre, à premier article d'un noir de poix; celui-ci allongé, plus long

que les deux suivants réunis; second petit et court; troisième plus de deux fois plus long ; quatrième à peine moins long que large, distinctement denté en dedans; cinquième à dixième notablement et graduellement plus courts, très-notablement dentés en dedans. Pronotum moins long que large, droit sur les côtés dans sa moitié basilaire, sensiblement atténué ensuite en avant, avec ses angles postérieurs très-largement arrondis; marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale enfoncée qui atteint le bord antérieur; très-fortement déprimé de chaque côté du milieu de la base, légèrement gibbeux un peu avant le milieu et marqué sur le reste de sa surface, de chaque côté de la ligne médiane, de deux petites impressions transverses; assez notablement et assez densément ponctué, distinctement rugueux. Écusson nullement transverse, subgraduellement atténué en arrière, tronqué à l'extrémité, non caréné dans son milieu. Élytres cylindriques, légèrement atténuées en arrière; profondément striées-ponctuées, avec leurs intervalles légèrement convexes, assez finement et densément ponctués, un peu rugueux. Dessous du corps rougeâtre luisant; assez finement ponctué, non ou à peine rugueux. Pattes ferrugineuses, tarses un peu plus clairs, à articles simples.

Cette espèce a été trouvée par M. Abendroth dans la colonie de Pozuzu, aux Andes péruviennes. J'ai dû sa communication à l'obligeance de M. Kirsch.

On doit placer le *P. quadri-impressus* avant le *P. grossicollis*.

DROMÆOLUS (38 *bis*) BASALIS Le Conte.

Supra nigro-piceus, pube subtili grisea, in elytrorum basi griseo flavescente densiore, vestitus; capite sat fortiter denseque punctato; fronte æquali; clypeo basi leviter angustato; antennis ferrugineis, articulis 4 et 5 latitudine longioribus; pronoto latitudine vix longiore, subparallelo, antice tantum attenuato, dense punctato; basi media sulco longitudinali ante medium evanescente notato; elytris postice attenuatis distincte striatis; interstitiis leviter convexis sat dense punctatis subrugulosis; sulco marginali non dilatato; pedibus ferrugineis

Long. 8 mill.

Fornax basalis Le Conte, Proceed. Acad. Philad., 1866, p. 387.

Corps allongé, subparallèle, légèrement atténué tout à fait en arrière, médiocrement convexe supérieurement, en entier d'un noir de poix, assez mat, couvert en dessus d'une fine pubescence courte, grisâtre, assez serrée, beaucoup plus dense, et d'un gris jaunâtre sur la base des élytres, où elle forme presque tache. Tête à ponctuation assez notable, serrée, un peu rugueuse. Front sans trace d'impression ni de carène longitudinale. Épistome peu rétréci à la base, environ moitié moins large qu'à son bord antérieur. Antennes assez grêles, filiformes, ferrugineuses; à premier article de la longueur des deux suivants réunis, le second égal au moins au quatrième; le troisième aussi long que les deux suivants réunis; les quatrième et cinquième sensiblement plus longs que larges, les suivants devenant graduellement beaucoup plus longs vers le sommet; le dernier presque moitié plus long que le précédent, atténué au bout. Pronotum un peu plus long que large, droit sur les côtés en arrière, subparallèle; atténué seulement à partir de son tiers antérieur, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé, limité de chaque côté par une petite fossette; offrant une forte dépression basilaire au fond de laquelle se trouve une ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas le milieu en avant; couvert d'une ponctuation médiocre, serrée et rugueuse, surtout sur les côtés. Élytres légèrement atténuées en arrière dans leur moitié postérieure; bien distinctement striées dans toute leur longueur; leurs intervalles légèrement convexes, médiocrement et densément ponctués, un peu rugueux. Dessous du corps d'un noir de poix, finement et assez densément ponctué. Sillon marginal non élargi en arrière. Saillie prosternale légèrement infléchie en arrière, à partir du milieu des hanches. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce, décrite par M. Le Conte sous le nom de *Fornax*, rentre dans mon genre *Dromæolus*, et doit être placée après le *Dr. striatus* du même auteur. Je dois à l'extrême obligeance du docteur Horn la communication d'un exemplaire du *basalis* provenant de Californie. La partie de ma Monographie qui comprend les *Dromæolus* se trouvant déjà publiée lors de cette communication, j'ai été obligé d'en renvoyer la description au Supplément.

Elle est facile à distinguer du *striatus* ainsi que du *cylindricollis* par la pubescence de la base des élytres, qui est plus dense et forme une tache distincte. Son épistome est un peu moins large à la base, sa forme générale est moins étroite et son pronotum n'est pas rétréci graduellement en avant comme chez le *cylindricollis*; les articles troisième et quatrième de

ses antennes sont sensiblement plus longs que larges, et les suivants son beaucoup plus allongés que chez le *striatus*.

DROMÆOLUS (42 *bis*) CALIFORNICUS.

Oblongo-elongatus, supra nigro-brunneus, pube subtili flavescente vestitus; capite sat fortiter, dense, vix rugulose punctato; clypeo basi sat angustato; fronte antice obsolete impressa; antennis ferrugineis filiformibus, articulis quarto-decimo sensim longioribus, secundo quarto subæquali; pronoto latitudinis longitudine, lateribus recto, in parte tertia antica tantum attenuato, sat dense, paulo rugulose punctato, linea longitudinali media impressa notato; elytris in parte dimidia postica attenuatis; distincte striatis, interstitiis dense rugulosque punctatis; sulco marginali postice non ampliato; abdomine apice rotundato; pedibus ferrugineis.

Long. 10 mill.

Corps oblong-allongé, médiocrement convexe supérieurement, légèrement atténué en arrière dans son tiers postérieur, d'un brun noirâtre, couvert en dedans d'une fine pubescence courte, flavescente, égale. Tête à ponctuation assez notable et serrée, à peine rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, plus de moitié plus étroit qu'à son bord antérieur. Front très-obsolètement impressionné dans son milieu en avant; offrant une trace obsolète de carène longitudinale tout à fait sur le vertex. Antennes courtes, n'atteignant pas la moitié du corps, ferrugineuses, à premier article de la longueur des deux suivants réunis; le second aussi long que le quatrième, le troisième subégal aux deux suivants réunis; quatrième à dixième devenant graduellement plus longs, filiformes, le dernier légèrement plus long seulement que le dixième. Pronotum aussi long que large, légèrement convexe, non sinué sur les côtés en arrière, mais atténué distinctement dans son tiers antérieur, avec son lobe médian postérieur extrêmement court et enfoncé; marqué, au-dessus de ce dernier, d'une ligne longitudinale médiane enfoncée, partant de la base et atteignant en avant le bord antérieur; offrant en outre, de chaque côté vers le milieu, une petite impression transverse assez légère; couvert d'une ponctuation

assez notable, serrée et légèrement rugueuse. Élytres atténuées en arrière, à partir du dessous du milieu; marquées de stries longitudinales bien distinctes, à intervalles densément mais finement ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, finement et assez densément ponctué, plus notablement sur le prosternum et non rugueux. Sillon marginal du propectus nullement élargi en arrière. Bord externe du triangle des propleures deux fois aussi long que le postérieur. Dernier segment ventral de l'abdomen atténué en arrière, mais non terminé en pointe. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce est bien facile à distinguer du *transfuga* par sa forme générale moins parallèle, par ses antennes nullement moniliformes, par ses élytres sensiblement plus rétrécies en arrière, la ligne enfoncée de son pronotum atteignant le bord antérieur, son épistome plus rétréci à la base, le bord externe du triangle de ses propleures deux fois plus long que le postérieur.

On ne peut la confondre avec l'*ischiodontoides*, à cause de sa couleur plus foncée, de son pronotum nullement rétréci graduellement en avant, mais seulement à partir de son tiers antérieur, avec une ligne longitudinale médiane enfoncée distincte, ses antennes n'atteignant pas la moitié du corps, à second article égal au quatrième, etc.

Le seul exemplaire que j'aie vu m'a été obligeamment communiqué par le docteur Horn, et provenait de Californie.

Le *californicus* rentre dans la division du tableau des sutures prosternales ouvertes en avant ; mais, comme elles le sont très-légèrement dans cette espèce, on pourrait se tromper, et alors on arriverait à la division 2-3 (*opacus*), espèce de 5 mill. seulement, et sans ligne enfoncée sur le pronotum, dont elle se distingue à première vue.

Fornax (71 *bis*) Hornii de Bonvouloir.

Oblongus, niger, pube subtili flavescente parum dense vestitus; capite sat fortiter, sat dense punctato, non rugoso; fronte cum carina interoculari integra, longitudinaliter obsolete subcarinata: antennis ferrugineis, filiformibus, pronoti angulis posticis vix longioribus, articulo tertio quarto multum longiore; pronoto longitudinis latitudine, lateribus subparallelo

in tertia parte antica subampliato, dein antice attenuato, angulis posticis subacuminatis, basi media longitudinaliter impressa, sat fortiter, sat dense, lateribus tantum vix subrugulose, punctato; elytris postice tantum attenuatis, distincte striatis, interstitiis sat dense vix rugulose punctatis; subtus niger, lobo prosternali basi non impresso; elytrorum epipleuris non sulcatis; mesopleuris fere omnino punctatis; pedibus ferrugineis.

Long. 8 mill.

Corps oblong, légèrement atténué en arrière dans son tiers postérieur, peu convexe supérieurement, noir, couvert d'une fine pubescence jaunâtre, peu serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée, non rugueuse. Front avec sa carène interoculaire entière, assez arquée en avant, avec une trace obsolète de carène longitudinale. Épistome rétréci à la base, presque deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, filiformes, très-courtes, dépassant à peine les angles postérieurs du pronotum; à troisième article notablement plus long que le quatrième; les suivants graduellement plus longs. Pronotum aussi long que large, à peu près droit sur les côtés à la base; légèrement renflé au-dessus du milieu, puis atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés; offrant à la base une dépression longitudinale bien marquée, avec deux points enfoncés très-obsolètes; couvert d'une ponctuation assez notable, assez serrée, non rugueuse ou à peine sur les côtés. Élytres atténuées seulement dans leur tiers postérieur, distinctement striées; leurs intervalles couverts d'une ponctuation assez notable, assez serrée, à peine rugueuse. Dessous du corps noir, à ponctuation de grosseur médiocre plus ou moins serrée, non rugueuse, un peu plus forte sur le prosternum. Sillon marginal du propectus non élargi en avant. Saillie prosternale nullement impressionnée, graduellement rétrécie en arrière, acuminée à l'extrémité. Épipleures des élytres non sillonnés. Mésopleures presque entièrement couvertes de points assez notables peu serrés. Lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe brusquement rétréci de dedans en dehors, le bord interne sinué en dedans, assez angulées ensuite. Pattes ferrugineuses, à tibias antérieurs non dilatés au sommet. Ongles simples.

Mon genre *Fornax* était déjà publié lorsque je reçus un exemplaire typique de cet insecte que je dois à la générosité de M. le docteur Horn; j'ai dû forcément remettre cette description à la fin de mon travail.

Le *F. basalis* Le Conte rappelle, par son faciès, certaines espèces de *Dromæolus*, mais doit être, selon moi, classé parmi les *Fornax*, à cause de son sillon antennaire, qui est rétréci par le bord interne des yeux. Il doit se placer après le *calcealus*, avec lequel il offre certaines analogies, mais dont il se distingue facilement par ses antennes notablement plus courtes, à troisième article sensiblement plus long que le quatrième, par son pronotum rétréci seulement dans son tiers antérieur, etc.

Le seul exemplaire que je possède vient de Californie.

Emathion (3 *bis*) Steinheili.

Sat elongatus, subcylindricus, postice leviter attenuatus, niger, pube flavescente parum dense vestitus; capite fortiter, dense rugoseque punctato; fronte media longitudinaliter carinata; clypeo basi fortiter constricto; antennis ferrugineis, dimidio corporis paulo longioribus, articulo tertio duobus sequentibus subæquali, 4–10 latitudine longioribus; pronoto latitudine multum longiore, lateribus subsinuato antice subrotundato, linea longitudinali media impressa basi tantum notato, dense rugoseque punctato; elytris postice attenuatis, basi tantum leviter striatis, dense rugoseque punctatis; subtus nigro-piceus; lobo prosternali apice recurvo; abdominis segmento apicali postice lobato; pedibus ferrugineis.

Long. 7 1/2 mill.

Corps assez allongé, subcylindrique, légèrement atténué en arrière, d'un noir profond, mat, recouvert en dessus d'une pubescence jaunâtre peu serrée et peu apparente. Tête à ponctuation forte, serrée et rugueuse. Épistome assez rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Front très-légèrement déprimé dans son milieu en avant, marqué d'une ligne longitudinale élevée qui se prolonge en arrière sur le vertex. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, ferrugineuses, à premier article rembruni, à second article assez petit, subégal au quatrième; troisième allongé, de la longueur des deux suivants réunis; quatrième et cinquième assez petits, subégaux, un peu plus longs que larges; les suivants sensiblement plus longs, augmentant

graduellement de longueur vers le sommet, non dentés intérieurement. Pronotum très-notablement plus long que large, à peine sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, atténué-arrondi dans son tiers antérieur; marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée qui n'atteint pas le milieu en avant, sans fossette distincte sur son disque; couvert d'une ponctuation assez notable, très-serrée et très-rugueuse. Élytres légèrement atténuées dans leur moitié postérieure, assez convexes supérieurement, avec quelques traces de stries seulement dans leur moitié basilaire; couvertes d'une ponctuation assez notable, serrée et fortement rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix. Saillie prosternale subgraduellement rétrécie en arrière et relevée en pointe à l'extrémité, dépassant notablement le bord postérieur des hanches. Épisternums métathoraciques subparallèles. Lames des hanches postérieures assez notablement rétrécies en dehors. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et serrée, non rugueuse; à dernier arceau prolongé en arrière en pointe obtuse au bout. Pattes ferrugineuses.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette intéressante espèce, qui a été prise en Colombie, à San-Carlos, par M. Steinheil, auquel je suis heureux de la dédier.

Sa taille relativement petite, la sculpture de sa tête, la forme de son pronotum et la forte ponctuation rugueuse du dessus du corps empêchent de la confondre avec aucune autre espèce.

Paris, avril 1875.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DE GENRES ET ESPÈCES

CONTENUS DANS CE VOLUME

pages

ACEDAX Bonv. 458
discors 458
ADELOTHYREUS 609
brasiliensis Dej 616
Dejeani 617
flavosignatus 614
minutus Dej 617
Mouffleti 611
obscuripes 615
quadrimaculatus Chev... 613
AGASTOCERUS 797
signaticollis 798
AGRIOTES 713
tardus Dej 713
ANABOLUS 277
mirus 278
ANELASTES Kirby 710
barbarus Lucas 711
brunneus Latr 713
Druryi Kirby 713
Erosus Say 713

pages

femoralis Lucas 711, 882
Latreillei Le Conte 713
tardus Dej 713
ANELASTIDIUS J. Duv 702
Feisthameli Graëlls 703
ineditus J. Duv 703
ARGANUS 158
distinctus 159
ARRHIPIS Dej 627
ambulator Dej 629
inimica 632
Jacquelini Chevr 631
Lanieri Guérin 631
senegalensis de Cast 629
subacuta Guér.-Mén 628
ARISUS 127
adjunctus 130
carinulatus 129
Castelnaui 132
depressus 136
orientalis de Cast 134
Wicardi de Cast 133

	pages
AULACOSTERNUS Motsch.	524
pavidus Motsch.	566
BALISTICA Motsch.	510
picipes Motsch.	511
BASODONTA Westw.	753
nigricorne Westw.	798
BERMILLUS	283
dispar	284
BLADUS Le Conte	95
CAFOLUS	779
mœstus	780
CALYPTOCERUS Guér.-Mén.	776
gilvipes	776
Leboucheri Guér.-Mén.	778
velutinus	505
CEPHALODENDRON Latr.	736
indigaceum	741
mozambicanum Cast.	740
prœustum	739
ramicorne Cast.	738
virescens	743
CERATOGONYS Perty	753
rufithorax Perty	756
CERATOPHYTUM Leach	78
CERATUS	292
insolitus	293
sodalis	294
CEROPHYTIDES Lac.	63
CEROPHYTITES	77
CEROPHYTUM Latr.	78
cayennense	86
convexicolle Le Conte	83
elateroides Latr.	80
fuscicorne	84
morio Sturm	80
pulsator Hald.	81
CHOREA Hald.	78
pulsator Hald.	82
CLADUS	432
assimilis	435
maxillaris	433
COMPSOCNEMIS	683
bipartita	687
maculata	685
speciosa	686
CRYPTOCHILE Boisd.	492
melanoptera Boisd.	500
CRYPTOSTOMA Latr.	753
brasiliense Dej.	756
denticorne Guér.-Mén.	756
deplanatum	759
flavum	798
nigricorne Westw.	798
rufithorax Perty	757
signaticorne Buquet	757
spinicorne Fabr.	755
CUCUJUS Fourcr.	90
ater Fourcr.	156
dentatus Fourcr.	90
CYRTOSTETHUS	289
throscoides	290
DELTOMETOPUS	171
alacer	180
amœnicornis Say	182
clypeatus Say	182
constrictus	184
ereptus	185
fallax	174
foveolatus Guér.-Mén.	186

pages

fulvicornis Guér.-Mén... 179
fuscipes..... 177
indocilis..... 188
similis..... 178
Stâlii..... 175

DENDROCHARIS Guér.-Mén... 799
alternans..... 805
bicolor Redt..... 803
bombycina Guér.-Mén.. 801
flavicornis Guér.-Mén... 802

DEROMECUS..... 883
parallelus Sol..... 883

DIACERUS..... 189
antennatus..... 190
grisescens..... 191

DIAERETUS..... 281
parallelocollis..... 282

DIAPODIUS..... 785
griseus..... 786
infirmus..... 787

DICLADUS..... 451
bipectinatus..... 152

DIOMUS..... 118
singularis..... 119

DIRHAGUS Dej..... 491

DIRHAGUS Latr..... 524

DIRHAGUS Mels..... 295
badius Melsh..... 339
cylindricollis Boh..... 259
minutus Cast..... 882
nitidus Costa..... 537
opifex Dej..... 429
ornatus Cast..... 877

pages

pygmæus Cast..... 540
rufipes Melsh..... 878
testaceus Dej..... 491
timidus Dej..... 254

DROMÆOCNEMIS..... 456
sinuatocollis..... 457

DROMÆOLUS Ksw..... 193
ambiguus..... 271
amicus..... 229
ampedoides Motsch..... 210
angustus..... 233
australasiæ..... 231
barnabita Villa..... 202
basalis Le Conte..... 888
Batesii..... 258
bellus..... 217
Bohemanni..... 258
brevicornis..... 249
californicus..... 890
Chevrolati Guér.-Mén... 272
cinerascens..... 224
congener..... 213
crassicornis..... 273
currax Heyd..... 202
cylindricollis Boh..... 258
cylindricollis Say..... 250
dignoscendus..... 210
dilutipes..... 207
elongatus..... 244
exilis..... 247
exul..... 255
fastidiosus..... 226
ferruginipes..... 208
fornaxoides..... 263
frater..... 240
fuliginosus..... 205
Funckii..... 237

	pages
Heydeni Bach	202
ignotus	225
indicus	230
insignis	219
ischiodontoides Chevr.	262
Javeti	252
litigiosus	216
lugubris	243
maronita	246
Marseuli	268
modestus	236
murinus	206
novitius	270
opacus	228
Pradieri	234
propinquus	241
punctipennis	212
rugulosus Dej.	202
Sallei	220
salsus	267
Schaumii	264
sejunctus	266
semigriseus	238
striatus Le Conte	253
tibialis	215
timidus Dej.	254
transfuga	260
tristis	223
variegatus	222
DYSCOLOCERUS	729
subnitidus	730
ELATER	90
alni Fab.	762
buprestoides Fab.	661
buprestoides Lin.	90
carinatus Bilb.	156
clypeatus Say	182
corticalis Payk.	762
cruentatus Gyl.	768
erosus Say	713
filum Fabr.	661
flabellicornis Lin.	90
macrotis Becker	156
minimus Valt.	762
pygmæus Fab.	540
pygmæus ♀ Gyl.	696
spinicornis Fabr.	756
testaceus Herbst.	762
triangularis Say	551
EMATHION Guér.-Mén.	637
EMATHION Cast.	644
anxius	640
Atropos Le Conte	657
Buqueti Guér.-Mén.	679
cuneatus Guér.-Mén.	655
cylindricum Cast.	677
foveicollis	638
frontosus Le Conte	698
Leprieuri Cast.	642
ligniperda Dej.	642
penetrans Le Conte	666
porrectus Buquet	677
quadraticolle Lucas	642
Steinheili	893
ENTOMOPHTHALMUS	513
americanus	516
brevicollis	519
fugax	520
interruptus	515
minutus	521
pallens	518
rufiolus	523

pages

ENTOMOSATOPUS..... 279
curtus..... 279

EPIPHANIS Esch..... 704
canaliculatus Le Conte.. 698
cornutus Esch..... 705
cristatus Le Conte..... 706

EUCALODEMAS..... 485
antiquum..... 491
brasilianum..... 489
notaticolle..... 488
sanguinicolle..... 487
testaceum Guér.-Mén... 491

EUCALOSOMA Cast..... 435
bilineatus Dej..... 438
grossicollis Cat. Mus.... 152
versicolor Cast..... 437

EUCHNEMIS..... 696
alticollis Rondani..... 621
elaterinus Villa..... 696

EUCNEMIDÆ Westw..... 63

EUCNÉMIDES Lac..... 63

EUCNEMIS Ahrens..... 154
alni Mann..... 763
amænicornis Say..... 182
ampedoides Motsch..... 211
ater Fourcr..... 156
Atropos Say..... 657
barnabita Villa..... 202
buprestoides Rossi..... 621
calceatus Say..... 407
capucina Ahr..... 156
capucina..... 49
carinatus Billb..... 156
clypeatus Le Conte..... 183

pages

concolor Blanch..... 316
contractus Boh..... 882
cruentatus Mann..... 768
currax Heyd..... 202
cylindricollis Say..... 250
deflexicollis Meg..... 156
Feisthameli Graëlls..... 703
filum Mann..... 661
foveolatus Guér.-Mén... 186
franciscanus Jan..... 621
frontosus Say..... 698
fulvicornis Guér.-Mén... 179
gigas Mann..... 882
granulipennis Boh..... 882
heterocerus Say..... 747
Heydeni Bach..... 202
humeralis Say..... 608
macrotis Becker..... 156
monilicornis Mann..... 876
nigriceps Mann..... 103
obliquus Say..... 105
procerulus Mann..... 696
pygmæus Mann..... 540
quadricollis Say..... 95
ruficornis Say..... 106
rugulosus Dej..... 202
Sahlbergi Mann..... 597
senegalensis Cast..... 629
sericatus Mann..... 882
subrufus Rand..... 709
triangularis Harris..... 547
triangularis Say..... 551

EUCNÉMITES..... 87

EUCNÉMITES PROPRES..... 109

EUDORUS Cast..... 714
javanicus Cast..... 715

	pages
EUMENES	744
Backewelli	745
EURHIPIS	736
ramicornis Klug	739
EURYOSTUS	122
hypocrita	125
inopinatus	126
Reichei	124
EURYAULACUS	445
carbonarius	446
luctuosus	447
EURYPTYCHUS Le Conte	746
heterocerus Le Conte	747
FARSUS J. Duv	618
elevatus	626
exoticus	623
obscurus	624
unicolor	30
unicolor Latr	620
FORNAX Cast	295
additus	342
adnexus	359
affinis	386
africanus	418
arrogans	357
ater	312
australis	321
austro-caledonicus Perr.	794
badius Melsh	339
basalis Le Conte	888
bicolor Melsh	885
calceatus Say	406
Chevrolati Guér.-Mén	273
Clarkii	331
collega	367
concolor Blanch	316
confusus	383
consentaneus	373
costulatus	408
cribriceps	413
cylindricollis Le Conte	251
debilis	309
dissimilis	375
distinguendus	413
Dohrnii	329
elegantulus	327
Fairmairei	345
filicornis	392
fraudulentus	427
fulvus Motsch	326
gibbosus	397
grandis Cast	372
guineensis	310
Hornii	891
incisus	358
infrequens	371
intermedius	391
Lacerda	337
lætus	325
lineatus	403
luridus Chevr	400
macrocerus	380
madagascariensis Cast	381
mendax	393
meridianus	341
minor	413
mirabilis	352
Mniszechii	402
molestus	376
monilicornis Mann	876
morio Er	879
morosus	313

	pages
mysolensis	364
Nietneri Redt	362
notabilis	423
novator	364
obrutus Guér.-Mén	395
opifex Guér.-Mén	429
orchesides Le Conte	885
orchesides Newm	377
parens	413
parvulus	349
perfidus	387
Petitii Guér.-Mén	382
pictus	317
pilosellus	388
pisciformis	405
planus	410
puncticollis	324
repulsus Chevr	399
ruficollis Cast	424
rufipes Melsh	341
rufipes Le Conte	878
salax	336
sanguineo-signatus Guér.	419
senilis	430
seponendus	330
sericeus	426
sinuatus	333
spectabilis	355
spretus Le Conte	407
sternalis	368
striatus Le Conte	254
striatulus	335
stupefactus	369
subacuminatus	346
subdentatus	379
subquadratus	320
substriatus	323
superbus	350
tarsalis	411
tenuis	348
testaceus Guér.-Mén	491
thoracicus	319
tumidicollis Redt	413
umbrinus Motsch	361
variepunctatus	396
variipennis	421
ventralis	385
venustus	354
virginum	334
Westermanni	344
GALBA Guér.-Mén	806
GALBA Latr	112
GALBA Cast	637
albiventris Chevr	818
auricolor	821
bisulcatus Latr	114
chrysocoma Hope	818
dichroa Montr	693
funebris Chevr	813
grandis Cast	372
Hagenbachi Cast	882
javanica Motsch	135
Leprieuri Cast	642
marmorata Guér.-Mén	811
mexicana Cast	649
murina Dej	816
niveopicta	809
orientalis Cast	134
sericata Chevr	816
tomentosa Montr	825
tuberculata Redt	813
Wallacei Perr	822
Wicardi Cast	133

	pages
GALBELLA	883
violacea	883
GALBODEMA Cast	442
GALBODEMA Blanch	120
fasciata Blanch	121
flabellicorne Cast	782
Mannerheimii Cast	443
marmorata Cast	811
ruficeps	443
GASTRAULACUS Guér.-Mén	112
GASTRAULACUS Guér.-Mén	115
atratus Guér.-Mén	114
bisulcatus Latr	113
Leprieuri Guér.-Mén	116
GLYPHISTERNUS	599
impressicollis Dej	599
HARMINIUS	882
castaneus Fairm	882
HENECOCERUS	634
angusticollis	635
HETEROTAXIS	791
Myrmidon	792
HISPA	90
flabellicornis F	90
HODOCERUS	449
malaisiensis	450
HYLOCHARES	766
cruentatus Gyl	767
Lasnieri Chevr	631
nigricornis Say	769
melasinus Latr	881
subacutus Guér.-Mén	629
unicolor Latr	621
HYLOTASTES	688
dichrous Montr	693
formosus	691
ruficollis	689
HYPOCOELUS Esch	694
HYPOCOELUS Redt	644
asperatus	701
attenuatus Mäkl	879
canaliculatus Le Conte	698
crenulatus	699
elaterinus Villa	696
filum Redt	661
frontosus Say	697
musculus Rosenh	697
procerulus Mann	695
pygmæus Gyl	696
sibiricus Motsch	772
terminalis Le Conte	698
IDIOTARSUS	137
concretus	141
muticus	142
sulcicollis	140
tricarinatus	143
vestitus	139
ISARTHRUS Le Conte	295
spretus Le Conte	407
ISORHIPIS Lac	95
Lepaigei Lac	98
rufipes Dej	108
LACUS	287
laticornis	288
LAMPROTRICHUS	120
fasciatus Blanch	121
LISSOTHYREUS	847

	pages
LYCAON	718
antennarius	721
consanguineus	722
expulsus	727
flavescens	725
Kraatzii	726
nanus	723
nigricans	720
novus	724
MACRAULACUS	508
excavatus	509
MELANOCOLEUS	506
grossus	507
MELASIDÆ Thoms	63
MELASIS Say	96
MELASIS Oliv	88
buprestoides Linné	90
dentata Fourcr	90
elateroides Illig	91
nigricornis Say	770
flabellicornis Fab	90
pectinicornis Melsh	92
picea Palis.-Beauv	882
ruficornis Say	106
rufipalpis Chevr	94
sphondyloides Germ	772
tuberculosa Dalm	833
MELASITES	88
MESOGENUS	793
austro-caledonicus Perr.	794
Mellyi	795
MICRORHAGUS	524
advena	602
alienus	555
alticollis Ksw	621
amazonicus	554
angustulus	583
arduus	561
asiaticus	576
basalis	570
brevis Hampe	534
Brucki	563
caucasicus Motsch	537
clypeatus Hampe	542
Chevrolati Stierlin	540
crassus	590
cinnamomeus Hampe	597
derelictus	544
dilutus	587
egregius	580
Emyi Rouget	556
eximius	532
flabellatus	582
fragilis	558
Goudoti	561
humeralis Say	607
imperfectus Le Conte	545
impressicollis	599
inconsultus	564
interpositus	605
Langsbergi	601
lateralis	567
lepidus Ros	537
longicornis Hampe	577
Manueli Fairm	537
melasoides	881
meticulosus	604
minimus	596
minutus Dej	617
mucidus	593
neglectus	549
nitidus Costa	537

pages

oblitus 552
odiosus..... 586
ornatus..... 877
parvulus Dej..... 552
pavidus Motsch..... 566
pectinatus Le Conte..... 535
peregrinus 559
picturatus..... 572
pygmæus Fab. 539
pyrenæus..... 548
pyrrhopus Chevr..... 573
rarus..... 584
rufiolus Le Conte..... 523
rugosipennis..... 569
Sahlbergi Mann..... 597
striolatus 579
subparallelus 594
subsinuatus Le Conte... 547
suturalis..... 591
terminatus 588
triangularis Harris..... 547
triangularis Say..... 551
unicus..... 575

MICROTRIGONUS..... 476
compressicornis..... 480
quadrifoveolatus 478
semipartitus..... 482
univittatus..... 483

NAMOLIUS..... 706
Lacordairei..... 707

NEMATODES Redt..... 96

NEMATODES Cast..... 694

NEMATODES Latr..... 644
Atropos Say..... 656
Biarti 669

pages

buprestoides Fab..... 661
Buqueti Guér.-Mén..... 679
Clausseni 672
collaris..... 663
conjunctus..... 658
cuneatus Guér.-Mén.... 655
cylindricus Cast..... 676
filum Fab..... 661
frontosus Le Conte..... 698
gossypiatus Reiche..... 679
incertus 674
infuscatus..... 653
liliputanus 675
litigiosus..... 649
major 668
Mannerheimii..... 651
mexicanus Cast..... 648
micros..... 660
penetrans Le Conte..... 666
porrectus Buquet..... 677
procerulus Cast..... 696
ruficornis Say..... 107
rugicollis Chevr..... 671
Sahlbergi Cast..... 597
semivittatus Harris..... 107
simplex Le Conte..... 709
simulans Chevr..... 651
strepens Redt..... 98
sumatrensis 664
suspectus..... 680

ŒSOCERUS..... 751
Murrayi..... 751

ONCHOMŒA Saund..... 883
cærulea Saund..... 883

ONYCHODON Newm..... 295
orchesides Newm..... 378

pages

ORODOTES..... 716
Jansoni..... 717
OTHO..... 771
sphondyloides Germ.... 772
sibiricus Motsch..... 772
PHANEROCHRÆUS..... 275
dimidiatipennis..... 276
PHŒNOCERUS..... 285
subclavatus..... 286
PHLEGON Cast..... 746
Buqueti Cast..... 748
Herculeanus Lac..... 749
heterocerus Say..... 747
PHYLLOCERUS Lep..... 731
flavipennis Guér.-Mén.. 732
fulvipennis Germ..... 733
Grohmanni Spin..... 732
Herculeanus Schauf.... 734
longipennis Ferrari..... 735
nigripennis Kollar..... 732
Spinolæ Guér.-Mén..... 732
PIESTOCERA Perty..... 439
dircœoides Perty..... 440
PLESIOFORNAX..... 460
Bonvouloiri Coquer..... 465
confœderatus..... 472
Coquereli..... 468
gravis..... 470
insularis..... 466
ligniperda..... 462
mandibularis..... 474
megacerus..... 471
Ottii..... 468
sublucidus..... 464
unguicularis..... 475

pages

POECILOCHRUS..... 148
cruciatus..... 886
exiguus..... 153
grossicollis..... 151
piceus..... 152
quadriimpressus..... 887
vittatus..... 150
POTERGUS..... 110
filiformis..... 111
PTEROTARSUS Esch..... 830
albofasciatus..... 841
bimaculatus Saund..... 852
bipunctatus Gebler..... 852
brasiliensis Cast..... 848
egaensis..... 836
Eschscholtzi Cast..... 843
histrio Guér.-Mén..... 847
humilis Guér.-Mén..... 837
inœqualis Dej..... 836
milturus Lucas..... 850
obconicus..... 838
quadrivittatus Redt..... 866
rugosus Blanch..... 845
subfasciatus..... 840
testaceus Cast..... 854
tripunctatus Guér.-Mén. 854
tuberculatus Guér.-Mén. 834
tuberculatus Lucas..... 847
tuberculosus Dalm..... 833
variegatus Dej..... 843
Walckenaeri Guér.-Mén. 859
PTILINUS..... 91
flabellicornis Kugel..... 91
RHACOPUS Hampe..... 524
cinnamomeus Hampe... 597

pages

RHIGMAPHORUS Dej..... 435
bilineatus Dej..... 439

RICHARD (LE) NOIR CHAGRINÉ. 90

SARPEDON..... 774
scabrosus..... 774

SCHIZOPHILUS..... 708
simplex Le Conte..... 709
subrufus..... 885
subrufus Rand..... 709
trilobatus..... 709

SCYTHON Cast..... 492
apicalis..... 498
bicolor Cast..... 499
coloratus..... 494
maculicollis..... 502
melanoptera Boisd..... 500
nigripennis..... 501
nigriventris..... 496
ultimus..... 503
velutinus..... 504

SEMNODEMA..... 781
auctum..... 783
flabellicorne Cast..... 782

SILENUS..... 710
brunneus Latr..... 713

SOLENISCUS..... 827
mutabilis..... 828

SPHŒROCEPHALUS Esch..... 644
brasiliensis Dej..... 616
ligniperda Dej..... 642

STETHON Le Conte..... 144
pectorosus Le Conte.... 146

pages

TACHYCNEMIS..... 454
nigra..... 455

TEMNILLUS..... 115
Leprieuri Guér.-Mén.... 116

THAMBUS..... 160
agilis..... 162
Deyrollei..... 168
diversus..... 169
Friwaldskyi..... 166
inexspectus..... 163
pusillus..... 165

THAROPS Cast..... 95
flavescens Dej..... 98
Lepaigei Lac..... 98
Lesofskyi Sturm..... 98
Marmottani..... 99
melasoides Cast..... 97
nigriceps Mann..... 103
nubila..... 108
obliqua Say..... 105
obscuricornis..... 100
Picteti..... 102
ruficornis Say..... 106
rufipes Dej..... 108
semivittatus Harris..... 107
strepens Redt..... 98

THYLACOSTERNUS..... 855
afflictus..... 874
bifasciatus..... 869
bivittatus..... 867
lætus..... 873
longicollis..... 869
nigrinus..... 864
pulchellus Dej..... 861
pulcher..... 871
quadrivittatus Redt..... 865

	pages
rubricollis	863
subcostatus	857
Walckenaeri Guér.-Mén.	859
TRIGONOPLEURUS	681
rugulosus	682
VITELLIUS	788
Gautardi	790
La Fertei	789
XYLOBIUS	761
alni Fab	762
corticalis Payk	763
cruentatus Cast	768
cylindricollis Horn	765
humeralis Duf	764
humeralis	53
minimus Walt	763
testaceus Herbst	763
XYLOCHARES	768
cruentatus Latr	768
XYLOECUS Lac	761
XYLOPHILUS Mann	761
alni Mann	763

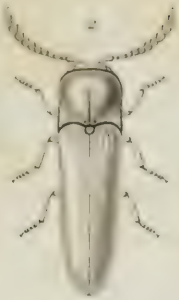
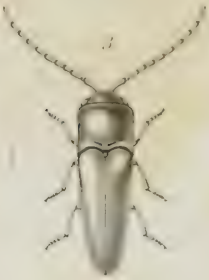

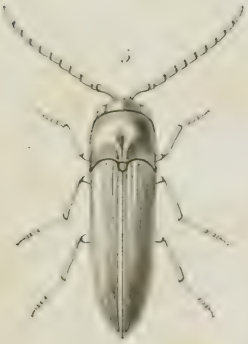

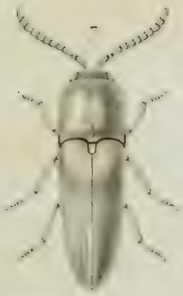

Mignaux del. *Picart sculp.*

1. *Microrhagus suturalis.*
2. " *subparallelus.*
3. " *minimus.*
4. " *Sahlbergi.* Mann.
5. *Microrhagus impressicollis.*
6. " *meticulosus.*
7. " *interpositus.*
8. " *humeralis.* Say.
9. *Adelothyreus Mouffleti.*

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris.

Mégneaux del. Picart sc

1. *Adelothyreus flavosignatus*.
2. " *obscuripes*.
3. " *Dejeani*.
4. *Farsus unicolor*, Latr.
5. *Farsus exoticus*.
6. " *obscurus*.
7. " *elevatus*.
8. *Arrhipis subacuta*, Guér.
9. *Arrhipis inimica*.

Imp. Monnoyer & Mégneaux, Paris

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

Mégneaux del. Picart sc.

1. *Henecocerus angusticollis*.
2. *Emathion fovicollis*.
3. *Nematodes mexicanus*, Cast.
4. „ *Mannerheimii*.
5. *Nematodes infuscatus*.
6. „ *atropos*, Say.
7. „ *conjunctus*.
8. „ *filum*, Fabr
9. *Nematodes collaris*.

Imp. Hemiarte, 3, r. Mignon, Paris

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URLANA

1

2

3

4

5

6

7

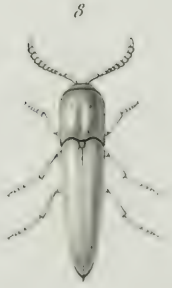
8

9

Migneaux del. *Picart sc.*

1. *Nematodes Sumatrensis.*
2. „ *penetrans.*
3. „ *major.*
4. „ *Biarti.*
5. *Nematodes Claussenii.*
6. „ *incertus.*
7. „ *cylindricus, Cast.*
8. „ *cylindricus, var.*

9. *Nematodes Buqueti, Guér. var.*

Imp. Houiste, 3, r. Mignon. Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

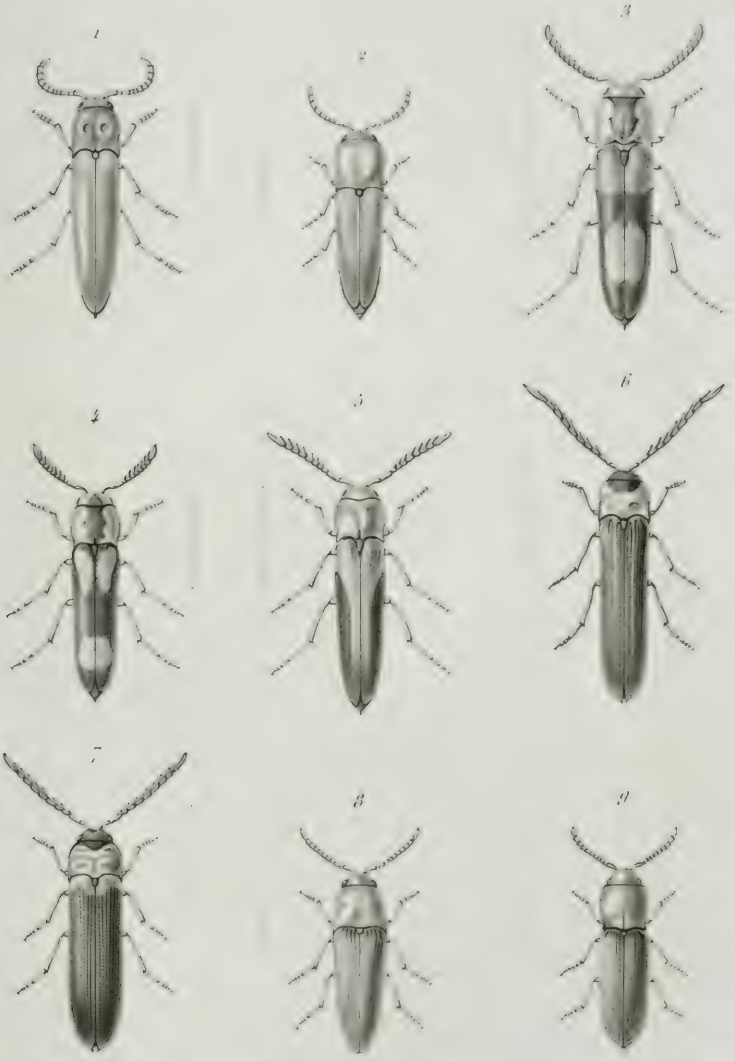

Migneaux del. Picart sc

1. *Nematodes Buqueti*, Guér.
2. *Trigonopleurus rugulosus*.
3. *Compsocnemis maculata*.
4. " *speciosa*.
5. *Compsocnemis bipartita*.
6. *Hylotastes ruficollis*.
7. " *formosus*.
8. *Hypocælus procerulus*, Mann.
9. *Hypocælus crenulatus*.

Imp. Houlette, 3, r. Mignon, Paris

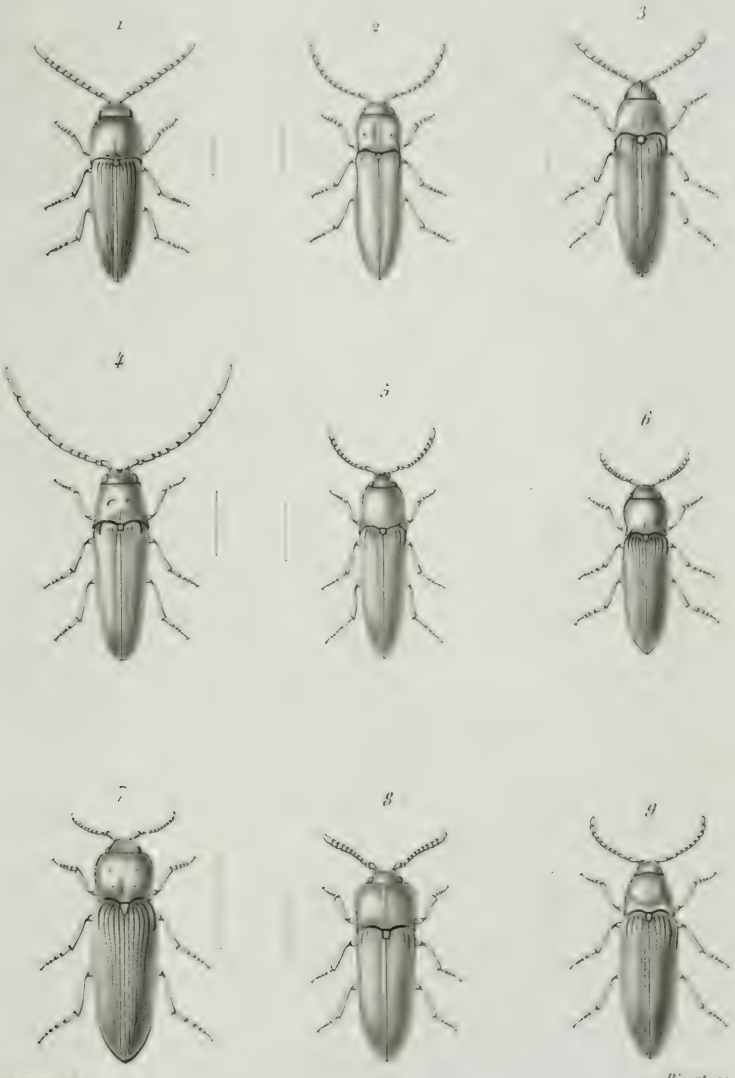

Mayneaux del

Picart sc

1. *Hypocaelus asperatus.*
2. *Anelastidius Feisthameli*, Graëlls.
3. *Epiphanis cornutus*, Esch.
4. *Namolius Lacordairei*.
5. *Schizophilus trilobatus*.
6. *Anelastes barbarus*, Lucas
7. „ *Latreillei*, Le Conte.
8. *Eudorus Javanicus*, Cast.
9. *Lycaon nigricans*.

Imp. Monieste, 5, r. Mignon, Paris

UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

Mignaux del. Picart sc.

1. *Lycaon consanguineus.*
2. " *novus.*
3. " *flavescens.*
4. " *expulsus.*
5. *Dyscolocerus submitidus.*
6. *Phyllocerus flavipennis*, Guérin. ♂.
7. " " ♀.
8. *Cephalodendron ramicorne*, Cast.
9. *Cephalodendron indigaceum*, var.

Imp. Hauiste, 5, r. Mignon, Paris.

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

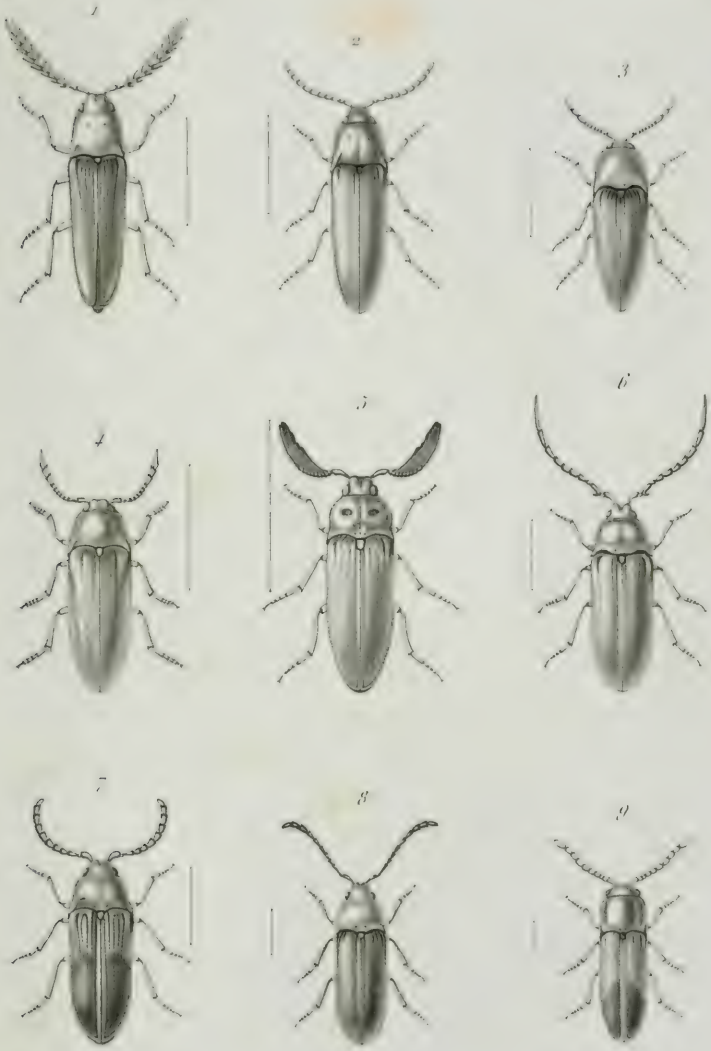

Migneaux del. Picart sc

1. Cephalodendron indigaceum.
2. Eumenes Bakewelli.
3. Phlegon heterocerus, Say.
4. „ Buqueti, Cast.
5. Œsocerus Murrayi.
6. Cryptostoma spinicorne, Fab.
7. „ nigricorne, Westw. var.
8. „ deplanatum.
9. Xylobius humeralis, Duf.

Imp. Housste, 5, r. Mignon, Paris.

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Migneaux del. Picart sc.

1. *Xylobius alni*, Fab.
2. *Hylochares cruentatus*, Gyl.
3. „ *nigricornis*, Say.
4. *Otho sphondyloides*, Germ.
5. *Sarpedon scabrosus*.
6. *Calyptocerus gilvipes*.
7. *Semnodema flabellicorne*.
8. „ *auctum*.
9. *Cafolus maestus*.

Imp. Monisté, 5, r. Mignon, Paris

LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

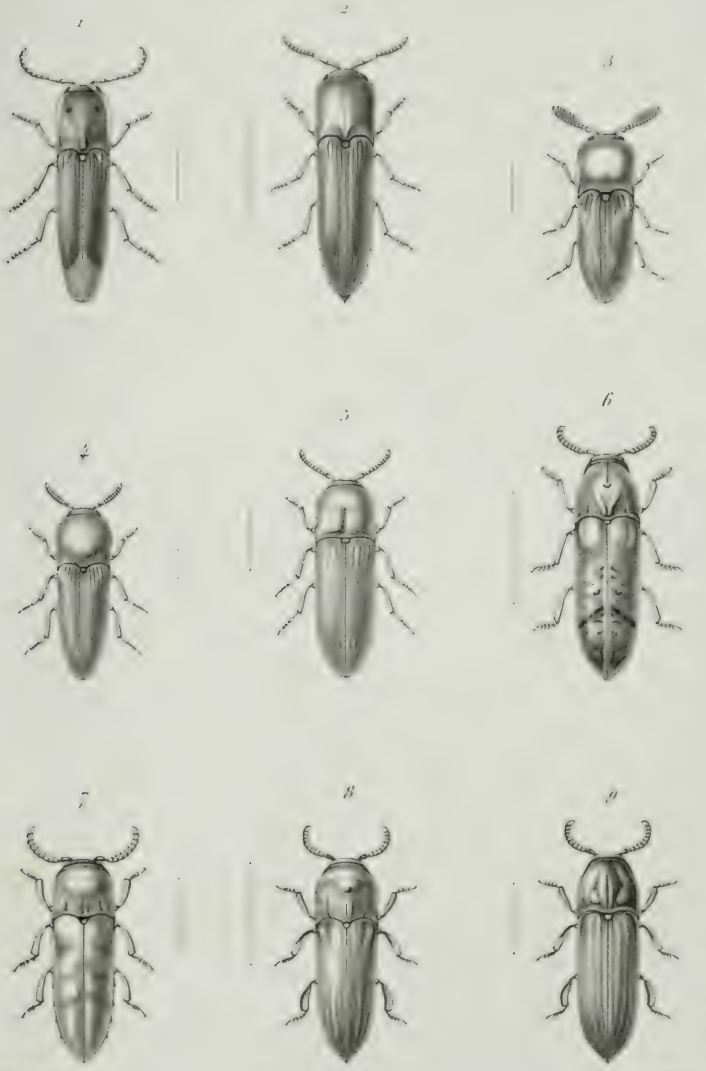

Mégneaux del. Picart sc

1. *Diapodius griseus*.
2. „ *infirmus*.
3. *Vitellius La Fertei*.
4. *Heterotasvis myrmidon*.
5. *Mesogenus austrocaledonicus*, Perroud.
6. *Dendrocharis bombycina*, Guérin.
7. „ *flavicornis*, Guérin.
8. „ *bicolor*, Redt.
9. *Dendrocharis alternans*.

Imp. Housete, 5 r. Mignon. Paris

UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

Mégneux del. *Picart sc.*

1. *Agastocerus signaticollis*.
2. *Galba niveopicta*.
3. „ *marmorata*, *Guérin*.
4. „ *funebris*, *Chevr.*
5. *Galba sericata*, *Chevr.*
6. „ „ *var. albiventris*, *Chevr.*
7. „ *chrysocoma*, *Hope*.
8. „ *auricolor*.
9. *Galba Wallacei*, *Perroud*.

Imp Bonnaire, 5 r. Mignon, Paris

UNIVERSITY OF ILLINOIS
URBANA

Mignaux del. Picart sc.

1. Galba Wallacei, var.
2. " tomentosa, Montr.
3. Solenicus mutabilis.
4. Pterotarsus tuberculosus, Dalm.
5. Pterotarsus Egaensis.
6. " humilis.
7. " obconicus.
8. " subfasciatus.
9. Pterotarsus albofasciatus.

Imp. Hauette, 3 r. Mignon, Paris.

UNIVERSITY OF ILLINOIS

Mégneaux del. Picart sc.

1. *Pterotarsus Eschscholtzi*, Cast.
2. „ *rugosus*, Blanch.
3. „ *histrio*, Guérin.
4. „ *bimaculatus*, Saund.
5. *Pterotarsus tripunctatus*, Guérin.
6. *Thylacosternus subcostatus*.
7. „ *Walckenaeri*, Guérin.
8. „ *pulchellus*.
9. *Thylacosternus rubricollis*.

Imp. Monisto, 3, r. Mignon, Paris.

URBANA

Mignaux del. Picart sc

1. *Thylacosternus longicollis.* 4. *Thylacosternus pulcher.*
2. „ *nigrinus.* 5. „ *pulcher, var.*
3. „ *bivittatus.* 6. „ *lætus.*
7. *Thylacosternus afflictus.*

Imp. Monjiste, 5 r. Mignon, Paris.

Annonces d'ouvrages entomologiques (suite).

13° *Monographie des Clytrides d'Europe et du bassin de la Méditerranée*, avec 4 planches (Extrait des Annales de la Société entomologique de France de 1872), par M. Éd. Lefèvre. Prix : 8 fr.

14° *Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe*, par M. H. Lucas ; 1 vol. in-8° cartonné avec 80 planches représentant 400 sujets peints d'après nature. Prix : 25 fr.

15° *Histoire naturelle des Lépidoptères exotiques*, par M. H. Lucas ; 1 vol. in-8° cartonné avec 80 planches représentant 400 dessins peints d'après nature. Prix : 25 fr.

16° *La chasse aux Coléoptères*, par M. Leprieur. Brochure in-8° de 112 pages, prix *franco* pour la France : 2 fr. 25.

17° *Catalogue des Coléoptères de France et Matériaux pour servir à la faune de France*, par M. le Dr A. Grenier ; 1er cahier, prix : 5 fr.; 2e cahier, prix : 2 fr.; les deux cahiers *franco*, prix : 7 fr. 50.

18° *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages (Clythrides)*, par M. Th. Lacordaire ; 2e vol. in-8° : au lieu de 12 fr., prix : 10 fr.

19° *Monographie des Otiorhynchus*, par M. Stierlin. Prix : 6 fr. 50.

20° *Revue iconographique des Tettigonides*, par M. V. Signoret; avec planches coloriées. Prix : 15 fr.

21° *Catalogue des Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie*, par M. de Marseul ; 1863, 1 vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50.

22° *Essai monographique sur la famille des Histérides*, par M. de Marseul (extrait des Annales de la Société entomologique de France); un fort volume, avec 25 planches noires. Prix : 50 fr. — *Supplément* au même ouvrage ; 1 vol. in-8°, avec 13 planches noires. Prix : 20 fr.

23° *Essai monographique sur les Clérites*, par M. le marquis Max. Spinola ; 2 volumes in-8°, avec 47 planches coloriées. Prix : 60 fr.

24° *Monographie de la famille des Cicindélides*, par M. J. Thomson; 1 vol. in-4° avec 11 planches. Avec planches coloriées, prix : 30 fr.; avec planches noires, prix : 24 fr.

25° *Archives entomologiques*, par M. J. Thomson ; 2 vol. in-8°, avec planches coloriées, prix : 75 fr.; avec planches noires, prix : 60 fr.

26° *Arcana Naturæ*, par M. J. Thomson ; 1 vol. grand in-folio, avec planches noires, prix : 60 fr.

27° *Essai d'une classification de la famille des Cérambycides*, par M. J. Thomson ; 1 vol. grand in-8°, avec 3 planches noires. Prix : 30 fr.

28° *Histoire des Insectes du Pin maritime*, par M. Édouard Perris (Extrait des Annales de la Société entomologique de France) ; 1 vol. in-8°, avec 12 planches noires. Prix : 25 fr.

29° *Énumération des Carabiques et Hydrocanthares du Caucase*, par MM. le baron de Chaudoir et Hochhuth ; 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr.

30° *Faune des Papillons de France*, par M. Berce ; in-12 ; 1er 2e, 3e et 4e vol. Prix par volume : avec planches coloriées, 8 fr.; avec planches noires, 5 fr.

31° *Otiorhynchiden* S. Str. von G. Seidlitz ; brochure in-8°. Prix : 5 fr.

32° *Contributions à la Faune des Lépidoptères de la Transcaucasie*, par Julius Lederer ; broch. in-8°, avec 2 planches coloriées. Prix : 5 fr.

33° *Verzeichniss der Kæfer-Thüringens*, von A. Kellner. Prix : 7 fr. 50 c.

Paris. — Imp. Félix Malteste et Cie, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur. 22.